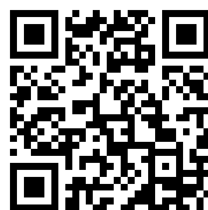
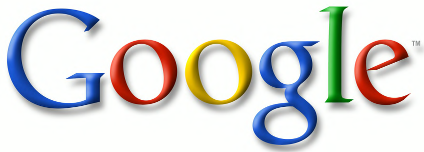
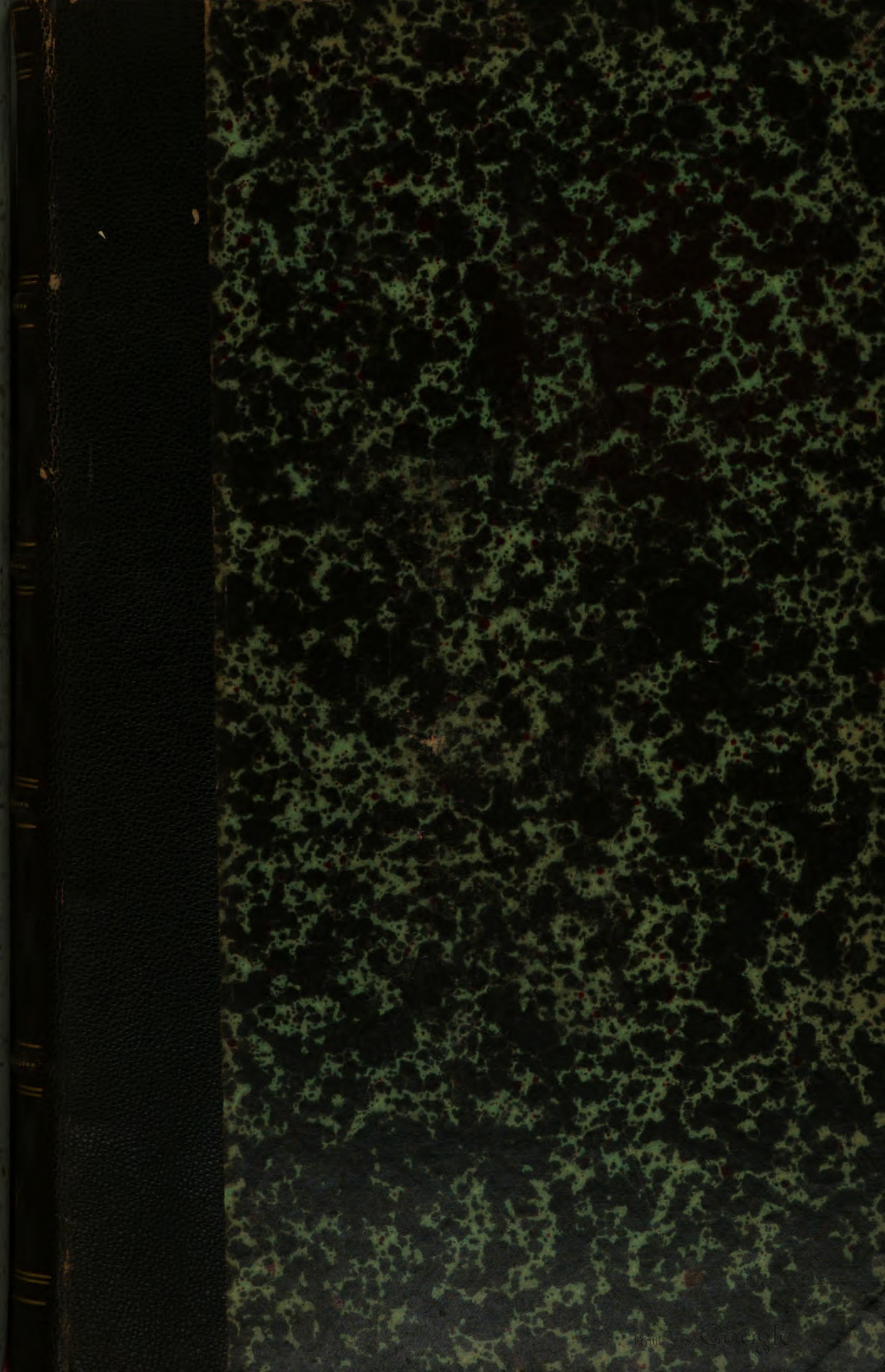







VE RI
TAS
CHRISTO ET ECCLESIAE



LA

REVUE LYONNAISE

TROISIÈME ANNÉE — TOME SIXIÈME

LYON. — IMP. PITRAT AINÉ, 4, RUE GENTIL.

LA

REVUE LYONNAISE

HISTOIRE, BIOGRAPHIE, LITTÉRATURE

PHILOSOPHIE, ARCHÉOLOGIE, SCIENCES, BEAUX-ARTS

Fondée par M. François COLLET

TROISIÈME ANNÉE — TOME SIXIÈME

Juillet-Décembre 1883

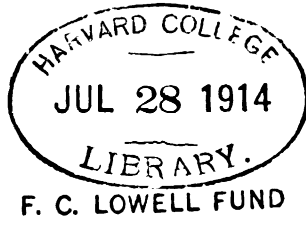


LYON

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

4, RUE GENTIL, 4

1883


HARVARD COLLEGE
JUL 28 1914
LIBRARY.

LA

REVUE LYONNAISE

TROISIÈME ANNÉE — TOME SIXIÈME

SUR

QUELQUES PARTICULARITÉS CURIEUSES

DU PATOIS LYONNAIS

Je crois qu'aujourd'hui, dans le programme des études des collèges et des lycées figurent quelques connaissances sur la littérature du moyen âge et la formation de la langue française. Il n'en allait point ainsi de notre temps, encore bien que je n'en parle guère que par ouï-dire, ayant surtout fait mes classes autour du collège. Ce que je sais, seulement, c'est qu'à l'exemple de l'érudit M. Jourdain, j'ai quasi toute ma vie placé avec scrupule l'*accent tonique* dans la prononciation des mots sans savoir ce que c'était. Aussi le jour où je l'appris (en opérant moi-même, comme le général Bergeret), fus-je tenté de suivre l'exemple de mon camarade Ricot, qui, après de laborieuses études en géométrie durant deux années, sous la direction de son ami Gancel, étant parvenu à comprendre la démonstration du théorème que « deux angles opposés au sommet sont égaux », s'écriait dans son enthousiasme : « Que c'est beau ! C'est-t-y tout comme ça la géométrie ? » Moi aussi je me disais : « Que c'est beau, l'accent tonique ! C'est-t-y tout comme ça, la philologie ? »



On me permettra donc, vu mon admiration pour la chose, de la rappeler ici pour ceux de mes lecteurs qui l'auraient oubliée ou celles de mes lectrices qui ne l'auraient jamais sue.

Nul n'ignore que les mots français peuvent être divisés en deux grandes catégories : ceux qui se terminent par un *e* muet, ceux qui ne se terminent pas par un *e* muet. Cette division, si lumineuse et si simple, correspond à celle donnée en chimie par le professeur qui me l'a enseignée (la chimie) : « Nous divisons tous les corps en deux grandes catégories : d'un côté, l'arsenic ; de l'autre, tout ce qui n'est pas l'arsenic. De cette façon, pas d'erreur possible dans la nomenclature. »

C'est assez connu que, dans les mots terminés par un *e* muet, celui-ci ne se prononce pas ; on le mange. A telles enseignes que, si l'on entend prononcer certains mots que l'on n'a jamais vus écrits, on ne sait, à l'ouïr, s'il faut ajouter un *e* muet ou se contenter de la consonne finale. A chaque moment, à Lyon, il nous arrive de dire : « Je suis tout en dar. » Faut-il écrire *dar, dard, dare* ? On est embarassé.

Or, dans tous les mots qui finissent par un *e* muet, avons-nous remarqué que nous insistons toujours sur la syllabe qui précède cet *e*, et par conséquent sur l'avant-dernière ? Je n'ignore pas que certains considèrent la langue française comme n'ayant pas d'accent tonique, et que la plus parfaite manière de la parler consiste à faire sonner également toutes les voyelles. Mais ce n'est là qu'un rêve. La distinction, par la force de l'habitude, peut nous échapper, mais le fait est que nous ne prononçons pas un seul mot de plusieurs syllabes, sans insister plus fortement sur l'avant-dernière syllabe, si le mot se termine par un *e* muet, et sur la dernière si le mot se termine autrement. Pour nous en assurer bien, nous n'avons qu'à appeler de loin quelqu'un. Alors le phénomène s'accentue ; on ne distingue plus que la syllabe tonique. Si nous appelons Polycarpe ! on n'entendra que *carpe ;* si nous appelons Dôdon ! on n'entendra que *don*. La syllabe sur laquelle on appuie est ce qu'on appelle la syllabe *accentuée*. D'où cette, règle, *qu'en*

français l'accent tonique est placé sur l'avant-dernière syllabe dans les mots qui se terminent par un e *muet ; sur la dernière dans les autres.*

*
* *

Dans toute langue il y a un accent tonique, peut-être plusieurs [1] dans celles que je ne connais pas, car il y a beaucoup de langues que je ne parle qu'en français pour ma plus grande facilité. Tous mes lecteurs et surtout mes lectrices connaisssent peu ou prou l'italien, ne fût-ce, pour ces dernières, que par avoir appris à chanter en italien les morceaux des grands maîtres, par exemple le célèbre :

Et toujours la Providentia
A protégé l'innocentia.

L'italien donc, comme on le sait, a l'accent placé tantôt sur la dernière syllabe, comme dans civit*á*, tantôt sur l'avant-dernière comme dans contr*a*tto, tantôt sur l'antépénultième comme dans c*a*mera. Notre langue et notre oreille, habituées à poser l'accent sur toutes les voyelles finales sauf l'*e* muet, ne se peuveut discipliner à manger tantôt une, tantôt deux voyelles sonores par elles-mêmes, et nous élevons magnifiquement la voix sur des sons qui doivent être à peine sensibles. Ainsi un quelqu'un que j'ai connu, demandait dans un hôtel de Rome, una tavol*a* (table) au lieu d'una t*a*vola, et tant moins on le comprenait, tant plus il criait son *a* final, et tant plus il criait, tant moins on le comprenait. Pour se faire entendre, il n'eût eu qu'à écrire le mot.

*
* *

Tout un chacun le sait, tandis que le français n'a qu'une muette finale, l'italien en a deux : *a* pour la terminaison des noms féminins (femmin*a*), *o* pour la terminaison des noms masculins (uom*o*). A bien parler il en a même quatre, car il faut ajouter *e* pour la terminaison des noms féminins au pluriel (femmin*e*), et *i* pour la terminaison des noms masculins au pluriel (uomin*i*), mais ce sont sim-

[1] En allemand les mots composés ont autant de syllabes accentuées qu'ils renferment de mots simples.

plement des flexions grammaticales (comme *s* que nous ajoutons à nos pluriels), dont nous ne nous occupons pas pour le moment. N'oublions pas non plus que, dans tout ce que nous disons, il ne s'agit que des substantifs.

*
* *

Le vieux provençal ou roman avait *a* muet final pour la plupart des noms féminins (don*a*, dame), lesquels faisaient *as* au pluriel (don*as*). Il avait aussi *e* muet final pour le masculin, mais pour une seule classe de substantifs terminés en *aire*, *eire*, *ire* : cant*aire*, chanteur, au nominatif singulier, l'accusatif étant en *ador edor* etc., et le pluriel en *adors*, etc. On y rencontre *i* muet final pour des noms masculins au singulier, mais je crois à titre seulement d'exception, comme *edi*, petit bouc, *edifici*, édifice, accentués comme leurs racines hædus, ædif*i*cium.

Au fond on peut considérer qu'il n'y a guère qu'une finale muette en provençal, c'est *a*, que les félibres modernes ont, bien à tort, remplacé par *o*, parce que, sans doute, cette orthographe leur a paru exprimer plus exactement la prononciation. Mais *o* muet dans les langues romanes est une terminaison masculine, et d'ailleurs il est toujours mauvais de tronquer les orthographes étymologiques. Sur le chemin de l'orthographe « eufonic » on ne sait où s'arrêter, et pour être logique, il eut fallu franchement adopter *e* muet français qui, au prononcer, ne se distingue pas de *o* provençal. Mais on peut pardonner cette légère erreur aux félibres, en raison des services immenses qu'ils ont rendus à la poésie moderne d'abord, par eux retrempée aux sources de la nature, ensuite à la langue d'oc, qui, grâce à eux, est redevenue une langue littéraire.

Quant à l'accent tonique, il est en provençal comme en français tantôt sur la finale, tantôt sur la pénultienne, jamais comme en italien, sur l'antépénultième.

*
* *

En latin, les mots ne sont jamais accentués sur la finale, excepté, comme bien s'accorde, lorsqu'il s'agit d'un monosyllabe. Ils ont l'accent sur la pénultième, lorsque celle-ci est une longue, comme

dans domin*a*tio, et sur l'antépénultième quand la pénultième est une brève comme dans d*o*minus. La plupart des noms masculins se terminant par une consonne, le latin n'a en réalité qu'une finale muette *o* pour quelques substantifs masculins *(homo, bufo, ordo)*, et une finale muette *a* pour les noms féminins de la première déclinaison *(rosa, femina)*, lesquels sont innombrables. Mettons à part la finale féminine *tio (dominatio, creatio)* qui, par l'accusatif, nous a donnés de vilains substantifs en *tion*, dont nous nous sommes hâtés d'accroître le nombre au moyen de procédés de dérivation.

*
* *

Résumant et complétant ce qui précède, nous voyons :

1° Une langue, le latin, où l'accent se place dans deux positions différentes, sur la syllabe pénultième et sur l'antépénultième.

2° Deux langues, l'italien et l'espagnol, où il se place dans trois positions différentes, sur la finale, la pénultième et l'antépénultième [1].

3° Deux langues, le provençal et le français, où il se place dans deux positions différentes, sur la finale et sur la pénultième, avec cette qualité spéciale que le français ne souffre d'autre atone finale que l'*e* muet.

Notre patois se rattache au groupe n° 3 ; il place l'accent dans deux positions différentes, sur la finale et la pénultième, mais avec une curieuse particularité.

Nous possédons la terminaison muette en *o* pour les noms répondant aux déclinaisons masculines du latin : hom*o* *(homo)*, arar*o* *(aratrum)*, cumacli*o* *(cramaculus)*, gram*o* *(gramen)*, piv*o* *(populus)*, chenèv*o* *(cannabus)* et, en général, pour tous les mots masculins répondant aux mots masculins terminés par un *e* muet en français : coiv*o* (couèv*e*), étroubl*o* (estoubl*e*), etc.

Mais nous possédons *deux* terminaisons différentes pour les noms féminins répondant à la première déclinaison latine, une

[1] Il y a même en italien au moins, des mots dans la conjugaison, où l'accent est placé sur la syllabe avant l'antépénultième ; et même des mots avec enclise (c'est-à-dire des agglomérations que nous réunirions en français par des traits d'union, comme *est-ce*) où l'accent est placé sur la cinquième syllabe à reculons ; ex. *portàndomirelo*. Ouf !

terminaison en *a* et une terminaison en *i* : fen*a*, fum*a*, femme boch*i*, bûche (je ne fais point ici de rapprochement).

La terminaison en *e* muet existe aussi chez nous, mais ce n'est comme en italien, qu'une simple flexion. Elle s'applique aux pluriels des noms féminins, qu'ils soient terminés par *a* ou par *i* : *ina* fen*a*, une femme ; *le* fen*e*, les femmes ; *ina* bardan*a* (parlant par respect), une bardane ; l*e* bardan*e* , les bardanes ; *ina* dimingi, *une* dimanche ; *le* dimingе, les dimanches, Aucun dialecte d'oc ou d'oïl, à ma connaissance, n'a ce mode de formation du pluriel, sauf ceux des dialectes voisins qui ne font qu'un avec le lyonnais [1].

De moins ignorants que moi diront si je prends mes chausses pour le moule d'icelles, mais il me semble bien difficile de ne pas voir dans cette flexion un souvenir du nominatif pluriel de la première conjugaison latine. Nos trop rares écrivains en patois ont complètement méconnu cette filiation, si elle existe, et Reverony, Gutton, Roquille et les autres mettent inperturbablement une *s* après *e* pluriel féminin : *le* fene*s* pour *le fene*. Roquille a intitulé une série de compositions à la Callot *Le* Ganduaise*s*, sans s'apercevoir qu'ici l'article était en désaccord avec le substantif et que, pour être logique, il lui eût fallu écrire le*s* Ganduaise*s*, ce qui eût été du français ; mais il a été retenu par l'oreille, laquelle lui faisait bien connaître qu'il fallait dire *le* pour le féminin pluriel *les*, mais ne lui apprenait pas s'il fallait mettre ou non une *s* au pluriel de *ganduaise*. Le malheureux avait passé par chez l'instituteur, et, comme bien s'accorde, il a écrit de travers.

Ce mode de formation n'est pas pour surprendre. Il n'est point une exception dans les langues romanes. Pour ses pluriels en *e* et en *i*, l'italien a également choisi la forme du nominatif latin : coron*a*, coron*e* ; ann*o*, ann*i*. C'est ce qui l'a dispensé de marquer, comme nous Français, le pluriel par une *s*. Si, à notre exemple, il eût choisi l'accusatif latin, la forme du pluriel, après la chute de *s*,

[1] Le Forez, situé entre les pays d'Oc et le Lyonnais, a, suivant les endroits, la forme lyonnaise en *e* pour le pluriel, ou la forme en *as*, comme le vieux provençal. Et, à ce propos, les félibres me pardonneront si je trouve que c'est encore une erreur fâcheuse de n'avoir pas conservé leur vieux pluriel en *as*, et de ne plus faire aucune distinction entre le pluriel et le singulier. C'est appauvrir une langue, la rapprocher des langues barbares que d'y supprimer les flexions.

aurait été la même que celle du singulier ; coron*a*, coron*a* (s) ; ann*o*, ann*o* (s).

*
* *

On pourra objecter que dans nos vieux documents lyonnais, notamment dans Marguerite d'Oyngt, on a ajouté une *s* à *e* muet final de nos pluriels féminins. Cette anomalie est très explicable. Elle est simplement le résultat d'une confusion entre le cas-sujet et le cas-régime. On sait que, dans l'ancienne langue française, comme aussi dans le provençal, les substantifs avaient une déclinaison tirée de la déclinaison latine, avec cette différence qu'elle ne comprenait que deux cas, le nominatif latin pour le sujet, et l'accusatif latin pour le régime, soit direct, soit indirect. On peut tenir pour assuré qu'entre le provençal et le français, il n'y a pas eu d'exception pour le lyonnais. Nous avons eu nos cas-sujets et nos cas-régimes. Je ne doute pas que, si nous avions des documents en lyonnais du douzième siècle, on n'y rencontrât *rosa*, *filli* pour le cas-sujet au singulier (le cas-régime du singulier n'a pas laissé de trace), ros*e*, fill*e* pour le cas-sujet au pluriel, et ros*as*, fill*as*, comme en vieux provençal, pour le cas-régime au pluriel. La preuve que ce cas-régime a existé est précisément dans cette *s* que l'on a ajoutée au cas-sujet, lorsque la distinction des cas-sujets et des cas-régimes a fait naufrage, pour ne laisser surnager qu'un singulier et un pluriel. La différence qui existe entre nous et les langues d'oc et d'oïl, c'est que, dans ces dernières, l'*accusatif pluriel* a prévalu, tandis que, chez nous, c'est le *nominatif*.

*
* *

Quant à supposer dans notre finale plurielle *e* un simple changement euphonique de *a* sous l'influence de l'addition de *s*, cela ne semble pas admissible pour une voyelle post-tonique. Nous voyons que, ni en provençal ni en espagnol le contact de *s* au pluriel n'a altéré la valeur de *a* : don*a*, don*as* ; coron*a*, coron*as*.

*
* *

La présence de *s* dans les pluriels féminins de Marguerite d'Oyngt et dans les documents de la même époque est infiniment

moins extraordinaire que dans des singuliers qui ne la comportent pas étymologiquement, phénomène qui se rencontre pourtant à chaque pas. Il est bien plus facile d'expliquer la confusion entre nos cas-sujets et nos cas-régimes du pluriel, que celle qui, au treizième siècle, fit appliquer le sujet et le régime de la deuxième déclinaison latine à toutes les autres; ce qui produit les plus merveilleux contre-sens étymologiques. C'est ainsi que Marguerite écrit au cas-sujet : li tres bons sire*s*..... una odor*s*..., cit livro*s*, huns frare*s* , quoique *senior*, *odor*, *liber*, *frater* ne possèdent pas de *s* final[1].

*
* *

Les auteurs en patois dauphinois (qui ne fait qu'un avec le nôtre) ne mettent jamais *s* au pluriel. Le plus ancien que je connaisse, Laurent de Briançon, ne remonte il est vrai qu'au seizième siècle. Qu'il fait donc méchant être si âne ! Les clercs qui connaissent les vieilles chartes du Dauphiné, qui ont lu Albéric de Besançon (ou plutôt de Briançon) pourraient nous renseigner sur le point de savoir si les choses se sont passées en Dauphiné comme chez nous, et si les vieux documents ont aussi ajouté une *s* à *e* muet final au pluriel.

Les Stéphanois du dix-septième siècle, qui ont la même déclinaison féminine que nous, n'emploient pas *s*. Est-ce par tradition ? Est-ce simplement parce que le son ne s'en faisait plus sentir ?

*
* *

Par tout ce qui précède, on voit que nous possédons les muettes finales *a*, *e*, *i*, *o*, mais non *u*. *U* n'est jamais muette finale chez nous, pas plus qu'en italien, pas plus qu'en provençal, pas plus qu'en espagnol.

Si je me suis bien fait comprendre, on doit saisir tout de suite

[1] Les Lyonnais doivent des remerciements particuliers au docte éditeur de Marguerite d'Oyngt, M. Philipon, qui nous a rendu un service inestimable en publiant ce livre, le seul monument que nous possédions de la la littérature lyonnaise au moyen âge. M. Philipon, qui a donné récemment un si remarquable travail sur un *Lyonnais à Paris au seizième siècle*, et, en ces matières, en sait cinquante-cinq mille cinq cent quarante-deux fois plus que votre très humble, pourrait trancher avec autorité les questions que je soulève.

que la seule lecture d'un mot patois n'indique pas sa prononciation, et que, pour savoir où placer l'accent, il faut ou avoir entendu prononcer le mot par un naturel du pays, ou connaître son étymologie, car il y a cela de remarquable, c'est que notre patois ayant été préservé du fléau des savants qui ont forgé en français tant de mots de travers, la position de l'accent dans le latin est toujours respectée dans la traduction. Fena, venant de femina, nous savons à la lecture que l'accent tonique est sur *e*, et que *a* est une muette.

∴

Mais ce qui ne laisse pas d'intriguer, c'est cette double destinée des noms latins, dont la finale *a* tantôt s'est conservée, tantôt est devenue *i*. Ce dernier cas est le plus fréquent. Voyons quelques exemples des deux formes. Pour plus de clarté, je mets l'étymologie latine entre parenthèses.

MOTS FÉMININS PATOIS VENUS DU LATIN, AVEC FINALE MUETTE EN A

Calada, parvis *(calata)*;
Barota, brouette *(birota)*;
Burande, piquette *(bibenda)*;
Caborna, petite hutte *(caverna)*;
Cobla, attelage de 2 chevaux *(copula)*;
Cinella, fruit de l'aubépina *(coccinella)*;
Doella, douve *(dovella)*;
Calauda, cigale *(calandra)*;
Atrobla, étable *(stabula)*;
Fena, femme *(femina)*.

MOTS FEMININS PATOIS VENUS DU LATIN, AVEC FINALE MUETTE EN I

Crassi, crasse *(crassa)*;
Parochi, paroisse *(parœcia)*;
Dimingi, dimanche *(dies dominica)*;
Biassi, besace *(bisaccia)*;
Brochi, broche *(brocca)*;
Breri, bruyère *(brueria)*;
Buchi, buche *(bosca)*;
Bauchi, fanes de légumes *(balcha)*;
Apponsi, ajouture *(apposita)*;
Feiri, foire *(feria)*;
Foyessi, galette *(focacia)*;
Decizi, descente au fil de l'eau *(descensa)*;
Alagni, noisette *(avellana)*.

Il y a même au moins un mot qui a simultanément les deux formes en *a* et en *i*. On dit indifféremment *aigua* ou *aigui*, eau *(aqua)*.

Mais non seulement les noms empruntés à la première déclinaison latine, mais encore les noms féminins provenant d'autres

déclinaisons, ceux provenant de radicaux germaniques ou celtiques, les dérivés féminins composés par le patois lui-même, les noms empruntés au français, sont terminés tantôt par *a* final atone, tantôt par *i* :

FORMES EN A D'ORIGINES DIVERSES

Bigorna, vieille bigote *(bicornis)*;
Cova, poule couveuse (de *cubare)*;
Cadella, poulie *(catella)*;
Cantina, bocal (ital. *cantina)*;
Bocherla, fauvette *(boscalis)*;
Bronda, houssine *(bronda)*;
Aissetta, herminette *(ascitta)*;
Rita, étoupe *(rista)*;
Cornua, benne *(cornuta)*;
Comba, vallée étroite (celt. *Komb)*.

FORMES EN I D'ORIGINES DIVERSES

Fugi, fougère *(filicem)*;
Dorsi, cosse *(dorsum)*;
Drugi, fumier (rad. celt. *druz)*;
Dinsi, agacement des dents (de *dens)*;
Doliuri, doloire *(dolataria)*;
Albergi, sorte de pêche *(alberchigo)*;
Cliossi, poule couveuse (onomat.);
Dressiri, coursière *(drictiaria)*;
Castilli, dispute *(castillo)*;
Cassi, poële à frire (germ. *kezi)*;
Pogni, gâteau (de *poing)*;
Barilli, tonneau *(barraille)*;
Dailli, faulx (germ. *theilen?)*;
Dagni, chenevote (du sax. *tan?)*.

Ecscélérat, ecscélérat, ajouterions-nous en pur lyonnais.

*
* *

Cette distinction remonte aux origines de notre dialecte. Voici la bonne religieuse Marguerite d'Oyngt, qui écrivait au treizième siècle un lyonnais encore tout imprégné de pur latin. Je tire des quelques pages qu'elle nous a laissées les exemples suivants :

FORMES EN A

Porta (porta);
Terra (terra);
Donna (domina);
Hora (hora);
Trabla, table *(tabula)*;
Guerra (guerra);
Corona (corona);
Persona (persona);
Festa, fête *(festa)*.

FORMES EN I

Misericordi (misericordia);
Ressemblanci (simulantia);
Glyesi, église *(ecclesia)*;
Graci (gratia);
Maneri, manière *(manicaria)*;
Tyerci, tierce *(tertia)*;
Sapienci, sagesse *(sapientia)*;
Lanci (lancea);
Preeri (precaria);
Gloyri (gloria);
Cusinyeri, cuisinière *(cucinaria)*;
Bochi (bucca);
Illa, elle *(illa)*.

Si nous analysons les formes en *i*, nous voyons que les onze premières répondent à des mots latins terminés par *ea*, *ia ;* que la douzième offre l'exemple de *a* précédé par une gutturales (bu*cc*a), que la treizième offre l'exemple d'une liquide précédée elle-même d'un *i*, tandis que pas une seule de ces circonstances ne se présente pour les formes lyonnaises en *a*.

Nous en conclurons premièrement que les formes lyonnaises en *i* se sont, à l'origine, appliquées aux noms latins terminés par l'hiatus *ia* (ou *ea*, ce qui est la même chose, *ea* se transformant toujours en *ia*). De ce groupe *ia*, c'était la première voyelle qui devait persister et la deuxième qui devait tomber. Nous pouvons donc établir la règle suivante :

Toutes les fois qu'un nom latin est terminé par ea, ia, *il est terminé par* i *atone en lyonnais.*

Mais il y a un onzième mot, *bochi*. Celui-ci est précédé en latin d'une gutturale (*c*), cas qui ne se présente pour aucun des mots ayant gardé la terminaison *a*.

Il se présente ici un phénomène analogue à celui qui s'est produit dans le français pour *a* accentué précédé d'une gutturale, et qui devient *ié* : collo*ca*re, vieux fr. col*chier*, cou*chier*, puis coucher ; bro*cca*re, vieux fr. broi*chier*, piquer ; *ca*rus, *chier*, puis cher; *ca*put, *chief*, puis chef; abradi*ca*re, arra*chier*, puis arracher.

En effet, tous nos mots terminés par *ch* ont pris la finale *i* : filo*chi*, galo*chi*, anicro*chi*, bau*chi*, bu*chi*, bè*chi*, bateau; bredo*chi*, fétu dans l'œil ; in*chi*, anche ; cacarou*chi*, bosse à la tête ; mino*chi*, sorte de labour; fra*chi*, petite branche ; bro*chi*, broche. Il en est de même des finales précédées de la gutturale douce *g* : dru*gi* fumier, alber*gi*, pêche, fu*gi*, fougère, dimin*gi*, dimanche, sau*gi*, sauge, bo*gi*, sac. Nous en tirerons cette seconde règle :

Tout mot terminé par une finale atone précédée des gutturales ch *et* g *doux, donne i final en lyonnais.*

*
* *

Mais il est un dernier mot, dans Marguerite d'Oyngt, dont il n'a pas été rendu compte, c'est ill*a* latin donnant ill*i* en lyonnais. La terminaison en *i* est ici le fruit des liquides mouillées, cas qui

ne se présente pas toutes les fois qu'elles sont précédées de *i*, mais qui ne se présente le plus souvent que lorsqu'elles en sont précédées[1]. Lorsque les *ll* ne sont pas mouillées, la terminaison reste en *a :* vill*a* (vill*a*). C'est pourquoi nous appelons arzell*a* et non arzell*i* (argil*a*) un terrain compacte et serré. Ceci nous montre qu'au temps de Marguerite, et probablement dans le latin, les *ll* de *illa* se prononçaient mouillées.

De ce qui précède, nous tirerons cette troisième règle :

Tout mot, latin ou autre, dont la finale atone est précédée de ll *mouillée donne i final en lyonnais.*

Ainsi disons-nous more*illi*, coussin sur le front du bœuf; nar*illi*, naseau; an*illi*, béquille; bourdifa*illi*, assemblée tumultueuse; via*illi*, joue; brisca*illi*, vagabond, crema*illi*, crémaillère; pe*illi*, haillon, etc.

On remarquera que cette règle est au fond la même que celle portant le numéro 1, car *illa*, par exemple, avec *ll* mouillées, se prononce exactement comme s'il y avait il*ia*, c'est-à-dire comme si le mot se terminait en hiatus.

*
* *

D'après ce qui précède on comprend que *icula*, qui donne *eille* en français, doive toujours donner *illi* en lyonnais. *Icula* se réduit à *ic'la*, puis donne *illa*, c'est-à-dire précisément les liquides *ll* mouillées précédées de *i*, c'est-à-dire remplit la condition exigée par la règle précédente : cornill*i*, crossette de vigne (corn*icula*), lentill*i* (lent*icula*).

*
* *

Le liquide *r*, précédée elle-même de *i*, engendre aussi *i* final : *siri* (*cire*), dans le *Livre de raison; iri*, ire, dans Marg. d'Oyngt: pat. mod.: cad*iri*, chaise; tor*iri*, trou, tanière; chaz*iri*, panier pour sécher les fromages, cors*iri*, sentier abrégé; conz*iri*, amas de neige; chavaill*iri*, percerette, et, en général, tous les mots répondant au suffixe français *ière*, qui s'exprime en patois par *iri*.

D'où cette quatrième règle :

[1] Il existe en patois quelques mots ou *ll* se mouillent, encore bien que non précédées de *i: trolli*, tourteau de colza ou de noix; *borlli*, espèce de serpent; *folli* feuille.

Tout nom féminin dont l'atone finale est précédée du groupe ir *donne* i *final en lyonnais.*

*
* *

Mais voici une singularité :

Dans le vieux lyonnais, les noms féminins en *a*, précédés d'une sifflante simple ou double, conservent *a* final. Marguerite dit *espousa*, *chosa*, *prioressa*, et le compte des dépenses pour la destruction du château de Peyrand contient le mot *offensa*.

En patois moderne, la sifflante appelle, au contraire, la terminaison en *i* :

Din*si*, agacement des dents (de *dens*);
Dor*si*, cosse de légume *(dorsum)*;
Ca*ssi*, poêle à frire *(kezi)*;
Bri*si*, miette (de *briser)*;
Cordè*ssi*, lien du joug (de *chorda)*;
Pailla*ssi*, corbeille pour mettre la pâte (de *palea)*;
Larmoue*si*, lézard gris;
Radi*ssi*, brioche (étym. ?);
Caraba*ssi* *(carabassa)*;
Chambo*ssi*, manche de la charrue (de *gamba)*;
Coulê*ssi*; pièce du pressoir (de *colare)*;
Pano*ssi*, homme mou (de *pannus)*;
Bie*ssi*, bouleau *(bezo, beith)*;
Llia*ssi*, glace.

Les règles trouvent quelquefois leur application dans une double forme du même mot. En patois, le manche de la charrue s'appelle chambo*tla*, avec *a* lorsque la finale est précédée d'une dentale, et chambo*ssi*, avec *i*, lorsque la finale est précédée d'une sifflante.

*
* *

A quelle époque s'est opérée, pour les finales précédées d'une sifflante, cette transition de la forme en *a* à la forme en *i* ? — *Nescio*. Je remarque cependant que, dès les plus anciens documents, la forme en *i* existe pour quelques mots de cette catégorie : *ambaissi*, voiturée (de bois), dans le *Tarif du péage* de Lyon, 1295 ; *cassi*, *symaisi* dans le *Livre de raison* ; *bossi* dans le *Carcabeau de Givors*.

Pour ambai*ssi*, la forme en *i* peut venir de l'hiatus d'ambax*ia*, si, comme je le crois, ce mot bas latin est l'origine du mot lyonnais. Pour ca*ssi*, que les clercs lyonnais du quatorzième siècle traduisaient par cass*ia*, la terminaison peut être un *i* étymologique (kez*i*). Pour bo*ssi* *(butta)* et symai*si* *(sex mensus)*, je ne

vois pas d'autre explication, sinon que l'évolution était déjà en train de s'accomplir.

Quoi qu'il en soit, nous pouvons, au moins pour le lyonnais moderne, poser cette cinquième règle :

Tout nom féminin dont l'atone finale est précédée d'une sifflante, donne i *final en lyonnais.*

*
* *

Les anciens documents lyonnais nous fournissent de nombreux exemples de l'application des trois premières règles:

Carcabeau du péage de Givors, 1225 :

1° Formes en *i* par hiatus latin : chastagn*i* (castan*ea*), pollall*i* (pullal*ea*), vectur*ie,* (vectuar*ia*), piec*i*, (pet*ia*) ;

2° Par préposition d'une gutturale : char*gi* (carri*ca*) ;

3° Par préposition d'une liquide mouillée : lent*illi* (lenti*cula*) ,

Tarif des péages de Lyon, 1277-1315, mêmes mots que dans le *Carcabeau de Givors.*

Livre de raison d'un bourgeois de Lyon, quatorzième siècle :

1° Formes en *i* par hiatus latin : fill*i* (fil*ia*), friour*i*, objet servant à frire (frigator*ia*).

2° Par préposition du groupe *ir : siri* (cire).

Comptes pour la destruction des chateaux de Nervieu et de Peyraud (1350) .

1° Formes en *i* par hiatus latin :

Best*i* (best*ia*), paill*i* (pal*ea*), grac*i* (grat*ia*), mane*ri* (maner*ia*), pair*i*, paire (pa*ria*) ;

2° Par préposition d'une gutturale : pe*gi* (pi*c*em), bo*chi* (bucca) filoch*i*.

La Bernarda buyandiri, seizième siècle :

1° Formes en *i* par hiatus latin ; buyandir*i* (bucatar*ia*) [1]; charrir*i*, rue (carrar*ia*), estrevir*i*, (strivar*ia*), paill*i* (pal*ea*).

[1] L'honnêteté avant tout. Je préviens loyalement le lecteur que j'ai forgé *bucataria* comme plusieurs autres mots de ce genre, et que je ne prétends nullement qu'il ait existé. Seulement nous savons que le suffixe latin *aria* donne *ière* en français, *iri* en lyonnais, *ieiro* en provençal, *iera* en italien. Or, le français a buyand*ière ;* le lyonnais a buyand*iri* ; le provençal a bugad*ieiro ;* l'italien a bucand*iera.* J'ai donc le droit de dire que les choses se sont passées exactement comme s'il y avait eu un latin *bucataria.* Je ne vais pas au delà et cela suffit à ma démonstration.

2° Par préposition de *ll* mouillées : tre*illi* (tr*ichila*), bout*illi* (but*icula*).

LES CHEVAUCHÉES DE L'ASNE, seizième siècle:

Par hiatus latin, eguir*y* (aquar*ia*).

*
* *

J'ai fait remarquer la double forme, dès le treizième siècle, aigu*i*, aigu*a*. A quoi l'attribuer? Peut-être à la présence de l'yotte précédant le *g*, qui a pu, dans certains cas, appeler *i* final. — Mais pourquoi dans certains cas, et pas dans d'autres? Ici je signe mazette.

*
* *

Enfin, j'ajouterai une sixième règle : Gn *appelle la finale atone* i. On trouve li*gni* bois *(lignum)*, dans le *Tarif du péage de Lyon*, et lei*gny*, même sens, dans les *Comptes pour la destruction du château de Nervieu.* De nos jours nous disons, da*gni*, ige de chanvre (du saxon *tan*?), po*gni*, gâteau (de *pugnus*), moi*gni*, force (de manus), caro*gni* (de *caro*), ca*gni*, paresse (de *canis*), bu*gni*, bugne, filo*gni*, chanvre à filer, ala*gni*, noisette *(avellana)*, marga*gni*, boue épaisse[1].

*
* *

Et maintenant soyez si courtois que de me dire si ce patois où l'on trouve quatre finales muettes *a*, *e*, *i*, *o*, au lieu de la finale muette omnibus *e* muet, que nous possédons en français ; où l'on trouve une flexion vocale pour le pluriel féminin, tandis qu'en français on se contente de l'addition d'une *s* ; où l'on trouve deux terminaisons différentes *a* et *i* répondant à *a* latin, suivant des circonstances très délicatement déterminées, toujours au lieu et

[1] On pourrait peut-être plus simplement fondre en une seule la troisième et la sixième règle, et dire que toute *liquide mouillée* (en appelant de ce nom *n* prononcée *gn* aussi bien que *ll* prononcées comme dans *fille*) engendre en lyonnais la finale *i*.

Toutes ces règles ont très peu d'exceptions, et qui s'expliquent pour la plupart. Ainsi dett*i*, jatte, devrait faire dett*a*, mais on a l'explication du fait lorsque l'on sait que toute la montagne prononce det*chi*. Le Franc-Lyonnais dit régulièrement ditt*a*.

place de l'*e* muet omnibus ; dites-moi, par grâce, si ce patois est si grossier qu'on le veut bien dire, et entre le français et lui, quel serait encore le plus voisin du nègre ?

*
* *

Et par excès d'obligeance, veuillez me dire, en outre, si ces préfets sont bien spirituels qui, par leurs circulaires, interdisent aux instituteurs de laisser les enfants parler patois entre eux. Pense-t-on, comme jadis Grégoire, que « l'unité française » en serait menacée ? ne vaudrait-il pas mieux, au contraire, qu'en apprenant tout le français possible aux petits gones, on leur enseignât avec lui quelque chose du dialecte local, car ce dialecte a ses règles, ses principes, ces étymologies, tout comme une langue à faux-col et à queue-de-morue, et il serait bon qu'il ne se perdît pas. Un dialecte disparu, c'est une perte pour la philologie, pour l'histoire, pour la science en général. C'est même une perte pour la poésie, car tout ce que le paysan possède de poésie, les légendes, les vieux contes, les vieilles chansons, les vieux noëls, il ne l'a que par le patois. Otez-lui par-dessus la religion, ce qu'on est en train de faire, et vous lui aurez enlevé tout ce qui n'est pas le pur souci des intérêts matériels ; vous en aurez fait l'égal de ses vaches ; que dis-je ! d'un électeur de M. Brialou !

MOLIÈRE ET LE DUEL

Nous nous sommes proposé de rechercher quelles avaient été les idées de Molière sur la matière du duel. Ce grand frondeur de ridicules, ce critique achevé des passions et des faiblesses de l'humanité a-t-il, dans ses immortelles comédies, attaqué un préjugé d'autant plus redoutable qu'il semble se fonder sur l'apparence des plus nobles sentiments? N'a-t-il pas craint, au contraire, de heurter de front l'opinion, cette reine du monde? Telle est l'étude à laquelle nous avons consacré les pages qui vont suivre.

I

Tradition regrettable du moyen âge et de la chevalerie, le duel était resté en grand honneur parmi les membres de la noblesse française. S'il faut en croire Pierre de l'Étoile (sur l'année 1609, 27 juin) et les auteurs contemporains, depuis l'avènement de Henri IV, en 1589, jusqu'à la fin de 1608, sept out huit mille gentilshommes avaient péri en combats singuliers. Un édit de 1609, reprenant une ancienne coutume, s'efforça de remédier à ces maux en autorisant, dans certains cas, le combat, qui ne pouvait avoir lieu qu'avec la permission expresse du roi : les peines les plus sévères continuaient à frapper ceux qui se battraient sans avoir demandé cette autorisation. Les heureux effets de cette sage mesure ne furent pas d'une longue durée. Après la mort de Henri IV, la fureur des duels recommença. « Les duels, dit Richelieu dans ses

Mémoires (collection Petitot, p. 40 et suiv.), étaient devenus si communs, que les rues commençoient à servir de champ de combat, et comme si le jour n'étoit pas assez long pour exercer leur furie, ils se battoient à la faveur des astres ou à la lumière des flambeaux, qui leur servoient d'un funeste soleil. »

De nouveaux édits et des plus rigoureux avaient, il est vrai, été publiés ; mais les condamnations qu'ils prononçaient n'étaient presque jamais exécutées. Les coupables prenaient la fuite, et ils ne manquaient pas, au bout de quelque temps, d'obtenir des lettres d'abolition qui leur conféraient l'impunité et leur permettaient de recommencer leurs extravagants exploits. Cependant la clémence royale se lassait bien quelquefois, et l'exemple du comte de Montmorency-Bouteville et de François de Rosmadec, comte Deschapelles, décapités en place de Grève, est là pour prouver qu'il ne fallait point trop absolument compter sur la mansuétude de Louis XIII.

En dépit de cette répression terrible, la force de l'habitude reprit le dessus, et quand le jeune Louis XIV monta sur le trône, la manie du combat singulier était dans toute sa vigueur. Pendant les huit années de la régence d'Anne d'Autriche, plus de quatre mille gentilshommes périrent de la sorte. Louis XIV s'appliqua à combattre ce préjugé désastreux pour l'État non moins que pour les familles, et il eut plein succès dans sa tentative. Pour atteindre son but, deux moyens principaux furent par lui employés : une sorte de ligue qu'il forma pour l'abolition du combat singulier, et la rigueur des édits. En entrant dans cette ligue, à la tête de laquelle il se plaça et dont ne tardèrent pas à faire partie les plus honnêtes gens, comme on disait alors, le récipiendaire devait signer la déclaration suivante : « Les soussignés font, par le présent écrit, déclaration publique et proclamation solennelle de refuser toutes sortes d'appels et de ne se battre jamais en duel pour quelque cause que ce puisse être, et de rendre toute sorte de témoignage de la détestation qu'ils ont du duel, comme d'une chose tout à fait contraire à la raison, au bien et aux lois de l'État, et incompatible avec le salut et la religion chrétienne, sans pourtant renoncer au droit de repousser, par toutes voies légitimes, les injures qui leur seraient faites, autant que leur profession et leur noblesse les y

oblige; étant aussi toujours prêts, de leur part, d'éclaircir de bonne foi ceux qui croiraient avoir lieu de ressentiment contre eux et de n'en donner sujet à personne. »

Quant à l'*édit des duels*, de 1679, il s'occupait à la fois de prévenir et de réprimer le duel. Le tribunal des maréchaux [1], qui siégeaient tantôt comme conciliateurs et tantôt comme juges, fut institué principalement à l'effet d'arrêter les querelles dès leur naissance : ils connaissaient sans appel de toutes les affaires où l'honneur pouvait se trouver ou paraître engagé. Cette juridiction rendit de fort grands services. Pour la répression des infractions à l'édit, quoique fort dure, elle avait le mérite d'être intelligemment graduée : sans entrer ici dans les détails, nous dirons qu'il prononçait la peine de mort et la confiscation des biens, au cas de duel, quand même il n'y aurait point eu d'effusion de sang; si l'un des combattants succombait, peine de mort pour le survivant. Quant à la victime, on faisait le procès à sa mémoire, son corps était privé de sépulture et ses biens confisqués. Le roi promettait en outre, dans le texte même de l'ordonnance, qu'il n'accorderait aucune grâce.

L'autorité qui s'attachait à tous les actes de Louis XIV fit qu'on s'inclina devant ses décisions souveraines : le nombre des duels diminua rapidement, non seulement en France, mais dans toute l'Europe [2]. Ajoutons que le progrès des connaissances intellectuelles, et surtout la foi religieuse éclairée, qui est un des caractères distinctifs de cette époque, ne contribuèrent pas peu à amener ces heureux résultats.

[1] Molière y fait allusion par deux fois dans *le Misanthrope*, à propos de la querelle d'Alceste et d'Oronte, l'homme au sonnet.

UN GARDE DE LA MARÉCHAUSSÉE

Messieurs les maréchaux, dont j'ai commandement,
Vous mandent de venir les trouver promptement.
(Acte II, scène VII.)

PHILINTE

Non, l'on n'a point vu d'âme à manier si dure,
Ni d'accommodement plus pénible à conclure, etc.
(Acte IV, scène I.)

[2] « Son heureuse sévérité corrigea peu à peu à peu notre nation et même les nations voisines, qui se conformèrent à nos sages coutumes après avoir pris nos mauvaises. Il y a dans l'Europe cent fois moins de duels aujourd'hui que du temps de Louis XIII. » (Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, ch. XXIX.)

Si tels étaient, à l'endroit des combats singuliers, l'opinion du roi et si ardent son désir d'extirper cette plaie de ses États, il est bien évident que Molière, attaquant de front sur la scène le même ennemi, était assuré de la protection du monarque. Cet appui ne lui avait pas fait défaut quand il osa jouer les marquis, les quatre premiers médecins de la cour, bien reconnaissables sous les noms grecs dont Boileau aida Molière à les affubler, les précieuses et les plus redoutables de tous, les faux dévots. Bien loin de défendre les personnes de son entourage contre les traits de la comédie, plus d'une fois Louis XIV en avait signalé quelqu'une au poète : témoin M. de Soyecourt [1], grand veneur, et la scène du chasseur dans *les Fâcheux*. Du côté du maître, Molière était donc parfaitement en repos : ce qu'il disait contre le duel ne lui pouvait être qu'infiniment agréable. Il n'avait rien non plus à redouter des nobles ou de ceux qu'auraient froissés ses attaques : outre qu'on n'osait guère toucher à un homme que le roi honorait de sa faveur toute particulière et qu'il daignait un jour admettre à sa table, tous les grands seigneurs auraient pris son parti. La distinction de son caractère, ses qualités d'homme du monde, son crédit et l'estime général dont il jouissait lui avaient assuré une position toute spéciale. Et c'est à lui principalement que peut s'appliquer cette phrase de Chapuzeau, l'auteur du *Théâtre François :* « Le grand et facile accès que les comédiens ont auprès du roy et des princes et de tous les grands seigneurs, qui leur font caresse, doivent fort les consoler de se voir moins bien dans les esprits de certaines gens qui, au fond, ne connaissent ni la comédie ni les comédiens. »

Au surplus, les violences n'étaient guère à la mode sous un prince ami de la régularité, et, comme dit Molière lui-même dans son *Tartufe :*

> Nous vivons sous un règne et sommes dans un temps
> Où par la violence on fait mal ses affaires.

On le voit : rien ne mettait les duellistes à l'abri des flèches malignes que la Muse comique pouvait leur décocher.

[1] « La scène de la chasse ne se trouvait pas dans la pièce à la première représentation ; mais Louis XIV montrant du doigt à Molière M. de Soyecourt, grand veneur, lui dit : « Voilà un original que vous n'avez pas encore copié. » Le lendemain, la scène du chasseur était faite et exécutée. » (Sainte-Beuve.)

II

Parmi les passages assez nombreux où apparaît, dans les comédies de Molière, la question d'honneur, il y a une distinction essentielle à faire : il faut mettre d'un côté ceux où les souvenirs du théâtre espagnol dominent, et, de l'autre, ceux où la verve française parle seule. Dans les premiers, la matière est traitée d'après une opinion toute faite, en quelque sorte sur un patron uniforme. Les sentiments exprimés y sont les mêmes que dans Corneille, la langue seule diffère. Remarquez que dans la plupart de ces passages le lieu de l'action n'est point en France. A vrai dire, cela n'a pas une importance extrême, mais on doit cependant, ce nous semble, tenir compte de cette observation. Molière et les écrivains du grand siècle ne s'attachent pas à farcir leur style de ce qu'on appelle la couleur locale, au point d'être comme certains écrivains de nos jours [1], parfaitement incompréhensibles, et de ne pouvoir être lus qu'un dictionnaire à la main. Ils peignent, et c'est ce qui assure à leur gloire l'immortalité, sous des noms et des aspects divers, l'humanité elle-même, dans ses traits généraux, dans ses passions et ses misères, qui sont de tous les temps et de tous les lieux. Ils ne se bornent point à prendre, comme on fait maintenant, un accident particulier, un trait bizarre, anormal, monstrueux dans la nature, et à le dépeindre jusque dans ses moindres détails, même et surtout les plus hideux. Ils voient plus loin et font plus grand.

Quoi qu'il en soit, la remarque que nous venons de faire, sans en exagérer la portée, nous semble seule expliquer ce qu'il peut paraître quelquefois y avoir de contradictoire entre les façons de voir de notre auteur.

Apportons quelques exemples à l'appui de ce que nous venons d'avancer.

Don Juan vient de sauver la vie à don Carlos, le frère d'Elvire, qu'il a séduite et lâchement abandonnée : le péril passé, les deux

[1] Par exemple, la *Salammbô*, de Gustave Flaubert.

gentilshommes s'entretiennent familièrement. Don Carlos expose à son libérateur inconnu les circonstances qui l'ont amené aux lieux où il se trouve et la poursuite qu'il fait de l'amant perfide de sa sœur :

Nous nous voyons obligés, mon frère et moi, à tenir la campagne pour une de ces fâcheuses affaires qui réduisent les gentilshommes à se sacrifier, eux et leur famille, à la sévérité de leur honneur, puisque enfin le plus doux succès en est toujours funeste, et que, si l'on ne quitte pas la vie, on est contraint de quitter le royaume; et c'est en quoi je trouve la condition d'un gentilhomme malheureuse, de ne pouvoir point s'assurer sur toute la prudence et toute l'honnêteté de sa conduite, d'être asservi par les lois de l'honneur au dérèglement de la conduite d'autrui, et de voir sa vie, son repos et ses biens dépendre de la fantaisie du premier téméraire qui s'avisera de lui faire une de ces injures pour qui un honnête homme doit périr. (*Le Festin de Pierre*, acte III, scène IV).

Chemin faisant, ils rencontrent une troupe de gens armés : elle est commandée par l'autre frère d'Elvire, don Alonse, qui, à la vue de son ennemi abhorré, veut s'élancer sur lui. Mais don Carlos s'interpose et jure qu'il défendra son sauveur même contre son frère, quitte à le combattre le lendemain avec le même acharnement qu'il met à le protéger.

Arrêtez, mon frère, je ne souffrirai point du tout qu'on attaque ses jours ; et je jure le ciel que je le défendrai ici contre qui que ce soit, et je saurai lui faire un rempart de cette même vie qu'il a sauvée : et pour adresser vos coups il faudra que vous me perciez... Si je fais une faute, je saurai bien la réparer, et je me charge de tout le soin de notre honneur; je sais à quoi il nous oblige, et cette suspension d'un jour, que ma reconnaissance lui demande, ne fera qu'augmenter l'ardeur que j'ai de le satisfaire. (*Id.* III, scène V.)

N'est-ce point la doctrine toute pure du point d'honneur castillan ?

Dans *le Sicilien* (scène XIII), il y a une pointe de gaieté ironique.

Hali. — Seigneur, j'ai reçu un soufflet. Vous savez ce qu'est un soufffet, lorsqu'il se donne à main ouverte sur le beau milieu de la joue. J'ai ce soufflet fort sur le cœur, et je suis dans l'incertitude si, pour me venger de l'affront, je dois me battre avec mon homme ou bien de faire assassiner.

Don Pèdre. — Assassiner, c'est le plus court chemin.

Heureux Hali, qui, pour atteindre son ennemi, n'a que l'embarras de choisir entre deux si beaux procédés !

Ce n'est point dans les exemples que nous venons de rapporter qu'il faut, ce nous semble, chercher la pensée véritable de Molière et les traits que nous allons maintenant recueillir montreront plus exactement le fond de son sentiment. Aller sur le terrain pour le motif le plus futile, parce que c'est l'usage et qu'un galant homme ne saurait y déroger, n'est-ce point là déjà un ridicule ? Sganarelle *le (Mariage forcé)* dont la belle flamme pour la coquette Dorimène s'est complètement refroidie en entendant celle-ci lui débiter ses opinions, qui sont des plus avancées... pour l'époque, sur le mariage, vient d'apprendre au père de celle-ci qu'il renonce à l'honneur de son union : et gaillardement il se frotte les mains, croyant que tout est fini, ravi de se trouver quitte à si bon compte. Mais le digne homme a compté sans son hôte, nous voulons dire sans le frère de la délaissée. Qu'on lise cette scène désopilante où le jeune homme déclare au pauvre Sganarelle sur le ton le plus doucereux et le plus affable qu'il est venu pour se couper la gorge avec lui et qu'il faudra s'y résoudre, ou bien épouser, sous peine d'être impitoyablement bâtonné, et l'on conviendra que celu qui a écrit cette page si pleine de verve regardait la manie du combat singulier comme une chose des plus dignes de satire.

Et ces spadassins que nous rencontrons si fréquemment dans son œuvre, ces braves dont le métier est de se battre pour de l'argent contre tous venants, qui jurent toujours « par la mort ! par la tête! par le ventre » ! les Sbrigani, les la Rapière, ne sont-ce point d'excellentes caricatures des duellistes à tous crins si nombreux sous les règnes qui précédèrent celui de Louis XIV et dont la race n'était probablement pas complètement éteinte ?

Si des coquins de cette espèce font si bon marché de leur propre vie et de celle du prochain, est-ce un motif pour qu'un homme de bien n'ait pas la sienne en plus haute estime et n'y regarde pas à deux fois avant d'aller exposer sa poitrine à la lame d'un bretteur ?

Est-ce preuve de courage d'envoyer un cartel ou de l'accepter, et faut-il faire grande estime de celui qui ne sourcille pas quand brille l'éclair des épées ? Pas toujours, nous répond notre comique. M. Jourdain qui ne veut rien ignorer des belles choses que savent les gentilshommes prend des leçons d'escrime, tout de même qu'il

en prend de musique, de philosophie et de danse. Son professeur lui enseigne des aphorismes du plus haut goût, entre autres celui-ci : « Tout le secret des armes ne consiste qu'en deux choses, à donner et à ne point recevoir.» Le maître d'armes en eût remontré à feu M. de La Palisse !

De cette façon donc, interroge M. Jourdain, un homme sans avoir de cœur est sûr de tuer son homme, et de n'être point tué ? (*Le Bourgeois gentilhomme*, acte II, scène III).

Hé ! certainement, monsieur Jourdain, il n'est pas besoin d'avoir du cœur pour cela. De la souplesse dans le poignet et vous tuerez votre homme. Ce qui, point n'est besoin de le dire, vous procurera la plus douce des satisfactions et vous fera passer pour un homme tout à fait d'importance. Mais prenez garde au marquis Eraste, qui vous gruge et se moque impudemment de vous, à ce fat de Dorante qui vous conte cent sornettes et va partout, faisant de vous des gorges chaudes : ils sont lestes et adroits, vous, gros et lourd. N'ayez point de querelle avec eux, monsieur Jourdain ; ne soyez point trop sensible ; car leur gentilhommerie ne dédaignerait peut-être pas de gratifier de quelque bon coup d'épée votre très bourgeoise seigneurie !

Des traits détachés que nous avons cités venons-en à des arguments plus condensés contre le duel.

Tout le monde connaît Sganarelle : c'est la création chérie de Molière, son type de prédilection. Comme le dit excellemment Sainte-Beuve: « Dans toutes ses variétés de valet, de mari, de père de Lucinde, de frère d'Ariste, de tuteur, de fagotier, de médecin, Sganarelle est un personnage qui appartient en propre au poète, comme Panurge à Rabelais, Falstaff à Shakespeare, Sancho à Cervantes. » Le souvenir de ce héros toujours berné, toujours marié... et pas plus content pour cela, ne manque jamais, quand il est évoqué, de ramener la gaieté sur les fronts les plus soucieux. Il est plaisant, il est grotesque ; son pourpoint est large alors qu'on les porte des plus courts, son col est orné d'une fraise telle qu'en avaient les élégants du temps du roi Henri, sa femme le trompe, on le raille, et cependant il n'est point complètement dépourvu de sens et parfois il voit assez juste. Témoin le monologue immortel

qu'il débite dans la pièce qui porte son nom, au moment où il croit avoir découvert une intrigue criminelle entre sa femme et Lélie, et que le malheur de son front ne lui paraît plus douteux.

. . . . Son courroux, qu'excite ma disgrâce,
M'enseigne hautement ce qu'il faut que je fasse;
Et l'on ne doit jamais souffrir, sans dire mot,
De semblables affronts, à moins qu'être un vrai sot.
Courons donc le chercher, ce pendard qui m'affronte :
Montrons notre courage à venger notre honte.
. . . .
Doucement, s'il vous plaît, cet homme a bien la mine
D'avoir le sang bouillant et l'âme un peu mutine ;
Il pourrait bien, mettant affront dessus affront,
Charger de bois mon dos comme il a fait mon front.
. . . .
Mais mon honneur me dit que d'une telle offense
Il faut absolument que je prenne vengeance :
Ma foi ! laissons-le dire autant qu'il lui plaira ;
Au diantre qui pourtant rien du tout en fera !
Quand j'aurai fait le brave, et qu'un fer, pour ma peine,
M'aura d'un vilain coup transpercé la bedaine,
Que par la ville ira le bruit de mon trépas,
Dites-moi, mon honneur, en serez-vous plus gras?
. . . .
Peste soit qui premier trouva l'invention
De s'affliger l'esprit de cette vision,
Et d'attacher l'honneur de l'homme le plus sage
Aux choses que peut faire une femme volage!
Puisqu'on tient, à bon droit, tout crime personnel,
Que fait là notre honneur pour être criminel?
. . . .
N'allons donc point chercher à faire une querelle
Pour un affront qui n'est que pure bagatelle.
L'on m'appellera sot, de ne me venger pas :
Mais je le serais fort de courir au trépas.

Il y a là un mélange de poltronnerie et d'idées justes à démêler. Sganarelle n'est point un Achille ; néanmoins la première idée qui lui vient à l'esprit, c'est de courir se battre. Heureusement la réflexion ne tarde pas à refroidir ce bel enthousiasme.

C'est pour te venger de cet infâme que tu veux le provoquer, Sganarelle. Mais est-ce là une vengeance bien profitable que celle qui consiste à t'aller faire donner un bon coup d'épée? Mettras-tu au moins les rieurs de ton côté ? Eh non ! ce sera nouvelle matière

à la satire de s'égayer sur ton compte : monsieur Loret ne manquera pas de te mettre dans sa gazette, et tu auras donné toi-même aux gens le bâton avec lequel ils te frapperont. Tu as raison, bonhomme, quand tu dis que ton honneur n'est aucunement entaché par les vilaines actions qu'a pu faire ta femme. A elle de rougir, si elle se conduit mal ; tu n'as pas de honte a avoir.

Dans la pièce des *Fâcheux*, le poète se place à un point de vue tout différent. Alcandre, un fâcheux, aborde Éraste et lui demande de lui servir de second contre un gentilhomme qui l'avait insulté. Éraste réfléchit un peu, et avec un admirable bon sens, lui répond :

Je ne veux point ici faire le capitan ;
Mais on m'a vu soldat avant que courtisan :
J'ai servi quatorze ans, et je crois être en passe
De pouvoir d'un tel pas me tirer avec grâce,
Et de ne craindre point qu'à quelque lâcheté
Le refus de mon bras me puisse être imputé.
Un duel met les gens en mauvaise posture ;
Et notre roi n'est pas un monarque en peinture.
Il sait faire obéir les plus grands de l'État,
Et je trouve qu'il fait en digne potentat.
Quand il faut le servir, j'ai du cœur pour le faire ;
Mais je ne m'en sens point quand il faut lui déplaire.
Je me fais de son ordre une suprême loi :
Pour lui désobéir, cherche un autre que moi.

(*Les Fâcheux*, acte I, scène x.)

Refuser un duel n'est pas une lâcheté, et il ne faut pas regarder comme un timide l'homme qui a fait ses preuves de vaillance à l'armée (ajoutons : ou dans la vie civile, qui demande quelquefois tant d'obscure valeur) et qui refuse d'aller sur le terrain. De plus l'on doit se soumettre aux lois et respecter l'ordre du prince qui défend le duel à ses sujets. Le raisonnement était pour plaire à Louis XIV : tout homme de sens ne pourra s'empêcher de l'approuver.

III

Nous avait fait passer sous les yeux du lecteur les coups les plus saillants portés à l'usage du duel, que nous ayons pu rencon-

trer dans Molière. Faut-il le dire? Nous ne sommes qu'à demi satisfait des attaques que le poète a dirigées contre lui. Le culte excessif du point d'honneur est un ridicule sur lequel nous eussions aimé voir notre grand comique frapper à coups redoublés. A lui il appartenait de disséquer ce sentiment tout factice, de montrer combien illusoire en est le fondement, de dissiper les nuages dont l'amour-propre se plaît à entourer ce funeste malentendu. Sa verve railleuse aurait produit de plus durables effets que les édits de Louis XIV ; le grand roi était à peine endormi dans sa tombe que la fureur des duels recommença, avec la Régence, plus violente que jamais.

Non, il n'a point combattu suffisamment le préjugé qui nous occupe, il n'a point prêché, comme il eût dû le faire, le respect de la vie humaine, le mépris de la force brutale, les saines notions de la raison et de l'honneur véritable.

Nous ne rechercherons pas témérairement quels secrets motifs ont retenu sa verve, et nous ne nous engagerons pas dans le domaine sans limite des hypothèses. Nous nous contenterons de déplorer cette lacune dans son œuvre.

Telle est la puissance du génie que, s'il l'eût écrite, cette comédie sur le duel qu'il n'a pas faite, la haute portée morale s'en ferait de nos jours encore utilement sentir.

Nos mœurs démocratiques ont retenu de l'aristocratie, qui n'est plus qu'un souvenir, les plus mauvaises de ses institutions. Oserions-nous dire qu'elles en ont aussi fidèlement conservé les meilleures et les plus excellentes habitudes ? Le duel nous est resté. Il est rare, à vrai dire, qu'il amène quelque catastrophe : le plus souvent il se contente d'être une grotesque parodie d'un usage qui jadis ne fut pas toujours sans grandeur. L'on comprend, l'on excuse même le gentilhomme qui, recevant un affront, dans la chaleur du premier moment, tirait l'épée qu'il portait au côté et châtiait un insulteur téméraire. Mais que dire de nos modernes duellistes, députés quittant leur cabinet ou leur usine (nous ne parlons pas de ceux qui sont sortis de plus bas), commis de magasin, rentiers, homme de science, qui n'ont jamais tenu un fleuret ou déchargé un pistolet, et qui, par respect humain, par une faiblesse indigne de leur caractère, vont s'exposer aux chances d'une rencontre parfois périlleuse, presque toujours ridicule ?

C'est la loi seule qui devrait régner en souveraine dans une démocratie et le mépris de tous devrait être le châtiment de ceux qui, pour leurs querelles particulières, font appel à la force.

Mais, hélas ! c'est de la théorie que nous faisons là et toute autre est la pratique. Et c'est justement pour cela que nous regrettons si fort que Molière n'ait pas écrit une bonne comédie contre le duel.

CH. LAVENIR.

UN

PROCÈS CRIMINEL A LYON

AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE[1]

Condamnation à mort d'un Prévôt des Marchands

— 1666 —

L'étude de notre ancienne jurisprudence nous révèle une différence considérable entre les progrès du droit civil et ceux de la législation criminelle.

De bonne heure, le droit civil se dégage des coutumes barbares, pour s'inspirer des principes les plus élevés du droit naturel et des règles du droit romain, si bien que les rédacteurs de notre Code civil n'ont eu souvent qu'à emprunter aux œuvres de nos anciens jurisconsultes les lois qui nous régissent aujourd'hui.

Notre législation criminelle, au contraire, est demeurée, jusqu'aux dernières années du dix-huitième siècle, rigoureuse et inexorable, comme aux temps les moins civilisés de notre histoire. La procédure est sans humanité pour l'accusé, et les peines les plus atroces sont infligées souvent pour des méfaits sans gravité. Le but du législateur criminel de l'ancien régime n'avait été, en effet, que d'assurer la répression du délit, et d'effrayer les malfaiteurs par la rigueur de l'expiation, oubliant que la clémence et la modération dans le châtiment sont souvent la meilleure part de la justice.

[1] Lecture faite à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon, dans sa séance du 8 mai 1883.

Ce caractère de notre ancien droit pénal apparaît surtout dans un procès criminel qui eut lieu à Lyon, au milieu du dix-septième siècle, c'est-à-dire en plein siècle de Louis XIV, à l'époque la plus brillante de notre histoire artistique et littéraire.

Le crime commis était un de ces vulgaires délits de coups et blessures, passibles aujourd'hui d'une simple peine correctionnelle. D'autre part, la haute situation de l'accusé semblait le mettre à l'abri d'une peine trop sévère, car cet accusé n'était autre que le prévôt des marchands de la ville de Lyon lui-même. Mais le plaignant avait reçu du roi une mission particulière à remplir dans notre ville, et cette part du pouvoir souverain, si minime qu'elle fût, qui résidait dans sa personne, donnait à l'acte commis une gravité que l'on ne comprendrait guère, si l'on négligeait de se reporter aux règles de notre ancien droit public et criminel.

Le fait se passe à Lyon, en l'année 1666. Le prévôt des marchands, en exercice, était Laurent de la Veuhe, trésorier de France, comte de Chevrières et baron de Curis, qui appartenait à une ancienne famille forézienne, originaire de Saint-Romain le Puy, près de Montbrison, où existe encore une localité du nom de la Veuhe[1].

Élu à ces hautes fonctions le 20 décembre 1665, Laurent de la Veuhe s'était fait remarquer en toute occasion par l'aménité de son caractère, et comme un homme de bien et d'honneur. Aussi jouissait-il de l'estime et même de l'affection de tous les habitants de notre ville. Or, en cette même année, un partisan, nommé Lanchenu, fut envoyé à Lyon pour recouvrer les taxes mises sur les gens d'affaires par la Chambre de justice. Lanchenu était le fils d'un simple maître écrivain de Paris ; mais, malgré l'obscurité de sa naissance, il avait dû à la protection de Colbert de pouvoir obtenir des fonctions assez élevées dans l'administration des finances.

Ce fut pendant qu'il remplissait cette mission qu'il s'éleva entre lui et le prévôt des marchands une difficulté assez vive, mais complètement étrangère à ses fonctions. Lanchenu, parait-il, avait promis d'épouser la veuve d'un sieur Faure, neveu de Laurent de la

[1] V. à l'appendice (pièce n° 1) la généalogie de la famille de la Veuhe.

Veuhe. Mais, oubliant sa promesse, il contracta mariage avec la fille d'un sieur Michon, de Roanne, qui tenait dans cette ville une entreprise importante de voitures.

De là vint le différend. Aux reproches qui lui furent adressés par Laurent de la Veuhe, Lanchenu répondit par des injures violentes, proférées dans le propre domicile du prévôt des marchands.

Ce dernier dissimula son ressentiment; mais tout en attendant que Lanchenu eût terminé le recouvrement de ses taxes, il se promit de tirer vengeance de l'insulte qu'il avait reçue.

A cette époque, les voies de fait étaient encore assez fréquentes, et les plus grands seigneurs eux-mêmes ne se faisaient guère faute de bâtonner leurs laquais. Ce fut une vengeance de cette sorte que choisit le prévôt des marchands, et dont il confia l'exécution à huit hommes appartenant au corps des arquebusiers de la ville de Lyon. Le jour de l'Ascension 1666, à onze heures du matin, Lanchenu revenait ainsi, en carrosse, avec sa femme, de la chapelle de Saint-Roch, qui était située sur la colline de Saint-Just, quand ces huit arquebusiers, ayant la figure couverte d'un masque, l'arrêtèrent à la Quarantaine, et lui donnèrent tant de coups de bâton, qu'ils le laissèrent pour mort sur la place.

Cela fait, les auteurs de ces violences s'enfuirent, en traversant la Saône sur une barque, qui les déposa sur la rive gauche de la rivière.

Ces huit hommes, jeunes et vigoureux, ne durent, sans doute, guère ménager leurs coups, et ce n'est pas sans quelque raison que Laurent de la Veuhe soutint plus tard que ses ordres avaient été dépassés. Néanmoins, les blessures reçues par Lanchenu étaient loin d'être mortelles. Il en fut bientôt guéri, et l'on sait d'ailleurs qu'il ne mourut que neuf ans plus tard à Paris.

Quoi qu'il en soit, Lanchenu sut profiter habilement des circonstances pour rendre sa cause intéressante; car dans la plainte qu'il adressa au Conseil du roi, il soutint avoir été troublé, par ces violences, dans les recouvrements dont il avait été chargé au nom de Sa Majesté.

Cette prétention était discutable, car il paraît certain qu'à ce moment la perception des taxes, à laquelle il avait été préposé,

était entièrement terminée. Néanmoins ce fait, une fois admis, avait une très grande importance ; car, d'après les règles de notre ancienne législation criminelle, un délit de cette nature rentrait dans la catégorie de ceux qui étaient qualifiés de crimes de lèse-majesté au premier chef.

Le crime de lèse-majesté comprenait, en effet, non seulement toute atteinte et tout préjudice portés à l'autorité royale, mais encore tout fait pouvant apporter quelque trouble au bon ordre de l'État, à la personne et aux fonctions des magistrats, et de tous ceux qui représentaient, à un titre quelconque, le pouvoir souverain. Lanchenu, investi d'une mission extraordinaire émanant du pouvoir royal, pouvait donc ainsi bénéficier de la rigueur de la peine encourue par les auteurs des violences qu'il avait subies.

Le crime de lèse-majesté n'avait pas d'ailleurs pour seul effet de faire appliquer au coupable la peine de mort, avec toutes les conséquences qu'entraînait la mort civile. Il enlevait aussi l'accusé à ses juges naturels. Et il en fut ainsi dans cette affaire. Une commission extraordinaire fut envoyée à Lyon pour rechercher les coupables et leur infliger une peine rigoureuse.

Mais ces coupables étaient inconnus. Lanchenu qui avait, en remplissant sa mission, froissé tant d'intérêts, et provoqué tant de haines violentes, ignorait lui-même le nom de celui qui avait armé ses agresseurs. Personne, à Lyon, ne soupçonnait surtout que l'auteur de ces violences était le prévôt des marchands. Le 23 juin 1666, ce dernier préside encore la réunion consulaire, où assiste aussi l'échevin Prost qui fut, plus tard, impliqué dans les poursuites [1].

Mais dans la réunion suivante, tenue le 29 juin, l'un et l'autre sont absents. Ce jour-là, le corps consulaire, réduit à trois membres : MM. Vacheron, Savaron et Bellet, est prévenu de l'arrivée à Lyon de M. de Fita, procureur du roi aux requêtes de l'Hôtel, envoyé en cette ville pour y exercer une Commission extraordinaire de Sa Majesté.

Le lendemain, 30 juin, le Consulat recevait encore l'avis que que M. de Bezons, conseiller ordinaire du roi en son Conseil d'État,

[1] Archives de la ville de Lyon. BB. 221, f° 167.

et intendant de la province du Languedoc, venait d'arriver aussi à Lyon pour y remplir la même mission. Et, chaque fois, le Consulat s'empressait d'envoyer deux de ses membres auprès des deux délégués de la justice royale, et à chacun d'eux aussi, il n'oubliait d'offrir, suivant un usage constant et qui est un trait de mœurs du temps, « les présents ordinaires de vin, par les mandeurs, à la manière accoutumée[1]. »

A ce moment encore, les trois échevins demeurés en exercice ignoraient la véritable raison de l'absence du prévôt des marchands et du premier échevin Prost; mais ils la connurent bientôt.

En apprenant l'arrivée à Lyon de la Commission extraordinaire, envoyée pour punir les auteurs des actes de violence dont se plaignait Lanchenu, Laurent de la Veuhe comprit toute la gravité de la situation. L'information pouvait bien n'amener aucune révélation à sa charge. Mais ne devait-il pas lui répugner d'avoir, comme premier magistrat de la cité, des rapports officiels et répétés avec les membres d'un tribunal criminel, chargé de réprimer un délit dont il était le véritable coupable? N'avait-il pas encore plus à redouter de voir s'égarer les soupçons de la justice, et frapper des innocents d'une peine imméritée?

Laurent de la Veuhe avait le cœur généreux et bon. Aussi n'hésita-t-il pas à faire un aveu complet de sa faute, dans une déclaration écrite, destinée à être transmise à ses juges. Lui seul, disait-il, était coupable. Mais il avait été insulté par Lanchenu dans sa propre demeure, et il n'avait pu résister au désir de se venger d'une offense toute personnelle. Encore n'avait-il voulu lui infliger qu'une simple correction et ne pouvait-il être responsable du zèle excessif de ses agents, qui s'étaient livrés à des actes de violence qu'il n'avait point ordonné de commettre.

[1] Archives de la ville de Lyon, BB. 221, f° 167 et 168. — Cet usage qui était général autrefois, est rapporté, de la manière suivante par M. Charles Louandre : « Lorsque les rois ou quelques grands personnages faisaient leur entrée solennelle dans une ville, il était d'usage de leur offrir des présents. Au nombre de ces présents étaient des barils ou des cruches de vin. Cette coutume s'est conservée dans quelques villes de la France du Nord. C'est ce que l'on appelle encore aujourd'hui offrir *le vin d'honneur*; mais comme il n'y a plus de rois, ce sont les députés ou les pompiers qui sont l'objet de cet hommage. » (*Chefs-d'œuvres des conteurs français avant La Fontaine*, 1050-1650, p. 359).

Cette déclaration écrite, il avait quitté Lyon. Mais cet aveu, qui ne paraît pas avoir été connu des échevins avant le 30 juin, causa une vive surprise dans toute la ville. Les trois échevins, demeurés en exercice, en furent surtout vivement impressionnés. Car il savaient combien il eût été dangereux d'être considérés, à un titre quelconque, comme complices du prévôt des marchands et même seulement d'avoir eu connaissance de l'acte qui lui était reproché.

Ce sentiment de crainte apparaît, dans toute sa naïveté, dans deux lettres écrites le 2 juillet 1666 par le corps consulaire, la première au maréchal duc de Villeroy, gouverneur de la province du Lyonnais, et la seconde à l'archevêque de Lyon, Camille de Neuville de Villeroy, son frère, qui l'un et l'autre, se trouvaient à ce moment à la Cour, auprès du Roi :

« Monseigneur, écrivaient les échevins à ce dernier, ce ne peut estre qu'avec un très vif sentiment de douleur, que nous vous donnons la triste nouvelle de l'éloignement de M. de la Veuhe, prévôt des marchands de cette ville et de la surprise que nous a causé l'adveu, qu'il a fait, en se retirant, d'avoir esté le seul autheur de l'entreprise faicte contre le sieur Lanchenu, par une déclaration, qu'il a laissée et qui est aujourd'hui d'une notoriété publique. Sa douceur naturelle et la conduite, qu'il avoit tenue jusque-là, en nous permettoient pas de concevoir un semblable soupçon et quoiqu'onasseure que,par cette confession pleine d'ingénuité,il a déclaré qu'il n'avoit eu dessein que de venger une offense particulière, et qu'il avoit donné des ordres moins violents que l'exécution, qui en avoit été faicte, nous n'aurions, toutefois, jamais pu nous imaginer qu'il eust été capable d'une semblable résolution. La plus grande matière de consolation qui nous reste, Monseigneur, est d'estre convaincu que vous nous avez fait la justice de croire notre innocence aussy entière que notre ignorance sur ce sujet...»

« M. l'intendant et ceux qui sont venus en cette ville, par commission de Sa Majesté, ont reçu des preuves assez fortes de la sincérité de ces protestations, par la soubmission qu'ils y ont remarquée de toutes parts, bien que l'estime et l'inclination de nos concitoyens fut presque universelle pour ledit prévot des marchands, auparavant cette action. Les moindres murmures du peuple, qui sont inévitables, lorsqu'il a donné son cœur à un magistrat, on

été d'abord arrestez; ces impressions si fortes, que vous nous avez toujours données d'une obéissance parfaicte et aveugle aux volontés de notre monarque, ont chassé toutes les autres et on a bien reconnu que la présence de Sa Majesté, dont on nous a parlé, n'estoit pas pour nous une chose à redouter, ny même nécessaire, pour maintenir dans leur devoir les plus fidèles sujets de son royaume[1]. »

Le ton de cette adresse peut nous surprendre aujourd'hui; mais on comprend toutefois qu'il n'était pas complètement inutile de prévenir le soupçon pouvant atteindre le corps consulaire, quand on sait combien c'était chose grave, à cette époque, d'offenser le roi, en la personne du plus humble de ses représentants, et surtout quand les poursuites criminelles allaient comprendre deux membres du Consulat.

Car, pour une cause, dont aucun document ne précise la nature, le premier échevin, Nicolas Prost, conseiller à la sénéchaussée et seigneur de Grange Blanche, fut aussi poursuivi comme complice du prévôt des marchands.

Et il y avait bien d'autres accusés! On reprochait ainsi au grand prévôt M. d'Allier, qui avait été chargé des premières informations, de les avoir changées, moyennant 100 pistoles.

Puis on incrimina aussi cinq magistrats du présidial, pour avoir opiné en faveur de l'élargissement du malheureux batelier, coupable seulement d'avoir fait traverser la Saône aux huit arquebusiers, auteur des violences commises sur la personne de Lanchenu.

La Commission extraordinaire, chargée de juger les accusés, était composée de MM. Dugué, intendant du Lyonnais, de Bezons, intendant du Languedoc, de Rochemore, président du présidial de Nîmes, et de cinq conseillers de ce présidial. Quant aux fonctions du ministère public, elles étaient remplies par M. de Fita, procureur du Roi aux requêtes de l'Hôtel.

L'aveu fait par Laurent de la Veuhe facilitait grandement la tâche de ce tribunal criminel. D'autre part, le prévôt des marchands et les huit arquebusiers qui avaient exécuté ses ordres,

[1] Archives de la ville de Lyon. AA. 124, f° 120.

étant en fuite, de même que l'échevin Prost, aucun avocat ne put se présenter pour défendre les accusés. Toutefois une défense écrite fut présentée par la dame d'Ailly de Rochefort, épouse de Laurent de la Veuhe, pour disculper ce dernier.

Dans ce mémoire, dû à la plume d'un jurisconsulte, Mme de la Veuhe fait valoir que son mari n'avait exercé contre Lanchenu qu'une vengeance assez modérée, après avoir été insulté indignement dans sa maison. S'il avait quitté Lyon, c'était avant toute poursuite dirigée contre lui; on ne pouvait donc le considérer comme contumace. C'était, d'ailleurs, après avoir avoué pleinement sa faute et avoir exposé sincèrement les motifs de sa conduite. Il avait préféré ainsi une retraite respectueuse à une défense hardie et facile. Enfin, Lanchenu ne pouvait soutenir que le Roi avait été offensé en sa personne, car il s'agissait d'une vengeance toute personnelle et motivée par une offense particulière[1].

Ce *factum*, comme il est intitulé, dans lequel nous retrouvons tous les défauts de l'ancienne littérature juridique : longues périodes, digressions oiseuses, citations empruntées à tous les auteurs latins, ne semble avoir fait aucune impression sur le tribunal. Car, le 31 juillet 1666, la commission extraordinaire rendit un arrêt, qui surprit les contemporains eux-mêmes, habitués pourtant aux rigueurs inexorables de notre ancien droit pénal.

Cet arrêt condamnait Laurent de la Veuhe à avoir la tête tranchée; il le déclarait, en outre, dégradé de noblesse, lui et sa postérité, et incapable de posséder jamais aucune charge. Sa charge de trésorier de France était confisquée au Roi; confisqués aussi étaient tous ses autres biens De plus, il était condamné à 12.000 livres d'amende envers le Roi, à 12.000 livres de dommages intérêts envers Lanchenu et à tous les frais du procès.

En lisant cette énumération de peines, il semble que toutes les rigueurs de la justice devaient être épuisées. Mais ce serait bien mal connaître notre ancienne législation criminelle. Car l'arrêt ajoutait encore une peine appliquée fréquemment aux nobles, cou-

[1] Factum de Dame Françoise d'Ally de Rochefort, pour Messire Laurens de la Veuhe son mary, seigneur de Chevrières et Curis, trésorier de France et prévost des marchands à Lyon, contre M. Pierre Lanchenu, demandeur et accusateur. — 9 pp.

pables de grands crimes et qui avait été prononcée notamment contre le maréchal d'Ancre, en 1617. La sentence portait encore que sa maison de Bellecour[1] serait rasée, que défense était faite de la reconstruire à l'avenir, et que sur son emplacement serait planté un poteau, portant une lame de cuivre, sur laquelle serait inscrite en grosses lettres la condamnation de Laurent de la Veuhe. Enfin, le plaignant, Lanchenu, sa femme et ses domestiques étaient placés sous la garde du Roi, des justices, du prévôt des marchands et des échevins de la ville de Lyon.

Le même arrêt condamnait aussi, par contumace, les huit arquebusiers, auteurs de la bastonnade donnée à Lanchenu, à être roués vifs.

Le grand prévôt, M. d'Allier, accusé d'avoir, moyennant le don de 100 pistoles, changé les premières dépositions des témoins, quoique non convaincu de cette fraude, fut condamné à 500 livres d'amende envers le Roi, à un bannissement de cinq ans hors de la sénéchaussée, avec obligation de vendre sa charge dans le délai de six mois, sous peine de confiscation au profit du trésor royal.

Nicolas Prost, premier échevin, fut traité encore plus sévèrement, quoiqu'on eut prétendu que M. de Sève, son oncle, ami intime de M. de Fita, eut intercédé en sa faveur. Il fut condamné par contumace a être pendu et, en outre, déclaré incapable de posséder aucune charge dans la maison de ville[2]?

Quant aux cinq juges du présidial, qui avaient opiné en faveur de la mise en liberté du maître batelier, qui avait passé sur sa barque les huit arquebusiers, ils furent l'objet de punitions de diverses natures.

Trois d'entre eux : MM. du Sauzey, lieutenant particulier,

[1] Cette maison n'était point située sur la place Bellecour, mais sur l'ancien tènement de Rontalon, qui comprenait tout l'emplacement limité par les rues actuelles du Plat et du Peyrat, le quai de Tilsitt et le quai des Célestins. Nous voyons, en effet, Tapin de la Veuhe, imposé, en 1482, à 12 livres, 16 sous et 8 deniers, pour le tènement de Rontalon. (*Archives de la ville de Lyon*. CC. 103).

[2] D'après la note manuscrite rapportée ci-après, Nicolas Prost aurait été seulement déclaré incapable de remplir aucune fonction municipale. Mais le manuscrit de la bibliothèque Coste, analysé par M. Péricaud dans ses *Notes et documents* (année 1666, 12 août) nous apprend, au contraire, que cet échevin fut condamné à être pendu. Il est vrai que la sentence était prononcée par contumace.

Charrier, assesseur criminel, et Gailliac, avocat du Roi, furent mandés à Paris et renfermés, pendant quelque temps, à la Bastille.

Le quatrième, M. Pralong, conseiller, fut réprimandé et interdit pour trois mois de sa charge.

Enfin, le dernier, M. Cachet, aussi conseiller, fut aussi réprimandé, interdit de sa charge pendant un an, avec ordre de s'en défaire à l'expiration de ce temps.

Le jour même de la sentence, l'exécution en effigie de tous les condamnés par contumace, eut lieu en grand apparat sur la place des Terreaux. L'émotion paraît avoir été vive dans la ville de Lyon, si l'on en juge par le déploiement de force, ordonné par le Consulat, sur l'injonction des commissaires du Roi eux-mêmes. Toutes les compagnies de pennonage durent prendre les armes, les unes pour occuper la place des Terreaux et en garder les accès, les autres pour veiller sur les divers quartiers de la ville; car on en retrouve sur les points les plus éloignés de l'exécution : à Bellecour, dans la rue du Bœuf, sur la place Neuve-Saint-Jean, etc. Toutes ces mesures étaient prises, portent les ordres donnés par le Consulat, « pour la sureté et tranquillité publique ; pour préve-
« nir le bruit et les rumeurs et maintenir chascun en son devoir
« dans le temps de l'exécution, qui se doit faire aujourd'hui, en la
« place des Terreaux[1]. »

Il ne s'agissait pourtant que d'une simple exécution en effigie. Mais les condamnés étaient les premiers magistrats de la cité, et bien que la condamnation eût été prononcée seulement par contumace, la rigueur du châtiment semblait aux habitants de Lyon hors de toute proportion avec le délit commis. Ce sentiment apparait très nettement dans une note manuscrite que nous avons sous les yeux et qui est due à la plume d'un contemporain : « Jamais, dit-
« il, arrest n'a été rendu si sévère contre le plus homme de bien,
« d'honneur et de vertu du royaume. »

Les documents qu'il nous a été possible de consulter sur cet évènement nous laissent ignorer si les autres peines prononcées par l'arrêt de condamnation, furent exécutées dans toute leur rigueur.

[1] Archives de la ville de Lyon. BB. 221, fᵒ 187 et 195.

Mais tout nous fait croire qu'il n'en fut point ainsi. Si autrefois la peine était sévère, le droit de grâce s'exerçait fréquemment, surtout quand il s'agissait d'une peine infligée par contumace. Ainsi s'explique le nombre considérable de lettres de rémission, de grâce, de pardon et de relief, que le roi délivrait à toute occasion, et particulièrement au moment des fêtes publiques. On se relâcha surtout de la rigueur de la peine, pour la confiscation, qui frappait des innocents. Aussi les biens des condamnés étaient-ils rendus souvent à leur famille.

Et il en fut ainsi dans cette affaire. Si nous manquons de tous renseignements sur la démolition de la maison, que Laurent de la Veuhe possédait dans le quartier de Bellecour, il est certain, au contraire, que des lettres de grâce lui furent accordées, car c'est dans sa terre de Chevrières qu'il mourut en 1671 [1]. D'autre part, nous voyons Françoise d'Ailly de Rochefort qualifiée de veuve et *héritière* de Laurent de la Veuhe, dans un acte de vente consentie, à cette époque, à Vital de Saint-Pol, d'un domaine situé près de Saint-Rambert sur Loire [2]. Enfin, vers 1676, sa fille unique, Françoise de la Veuhe, apporta en dot à François Andrault de Langeron, marquis de Maulevrier, et maréchal de camp des armées du roi, la terre de Chevrières qu'elle transmit à ses descendants. Tous ces faits réunis nous démontrent bien que la confiscation prononcée par l'arrêt du 31 juillet 1666, n'avait pas reçu son exécution.

Tel fut ce procès criminel qui, tout en excitant une vive émotion dans la ville de Lyon, n'a été rapporté par aucun chroniqueur contemporain, et sur lequel tous nos historiens ont gardé le silence. Il est curieux de voir, notamment, avec quelle discrète réserve nos registres consulaires font allusion à cet évènement. L'affaire Lanchenu est « un accidnt malheureux » disent les échevins dans leur correspondance. Si Nicolas Prost est en fuite, condamné à mort par contumace, et mis ainsi dans l'impossibilité de remplir ses fonctions consulaires, c'est par suite « d'empêchements surprenants [3] ». On

[1] Broutin. *Châteaux historiques du Forez*, I, 221.
[2] Broutin. *Notice historique sur les Oratoriens de Notre-Dame-de-Grâce*, p. 91.
[3] Archives de la ville de Lyon. AA, 124, f° 119 et 124. BB. 221, f° 206.

comprend cette réserve, en présence des rigueurs de la loi, pour tout acte d'indépendance vis-à-vis du pouvoir souverain. Mais il est facile de s'expliquer ainsi que les détails de cette affaire ne nous soient connus que par des mémoires manuscrits non destinés à la publicité. L'un de ces mémoires, qui faisait partie autrefois du fonds Coste, fut analysé, il y a quelques années, par M. Péricaud, dans ses *Notes et documents*[1]. Mais les renseignements les plus complets nous ont été fournis par une note manuscrite, écrite sur la garde même d'un exemplaire du mémoire présenté par Mme de la Veuhe pour la défense de son mari[2]. Et c'est ainsi qu'il nous a été possible de reconstituer le récit d'un épisode de l'histoire de notre ville, qui nous révèle, sous une forme saisissante, les vices de notre ancienne législation criminelle.

Certes, il a fallu que, tout en étant polies et élégantes, les mœurs du dix-septième siècle eussent gardé un certain fonds de rudesse et de barbarie, pour que de semblables condamnations n'aient pas soulevé plus vivement la conscience publique. Il faudra, pourtant, plus d'un siècle encore avant que la philosophie du dix-huitième siècle, — et c'est là la meilleure part de sa gloire — ait pu faire triompher les idées d'humanité et les vrais principes de justice en matière criminelle. « Qu'on examine la cause de tous les relâchements, dit Montesquieu, on verra qu'elle vient de l'impunité des crimes, et non pas de la modération de la peine[3]. »

Mais, depuis cette époque, ces enseignements ont porté leurs fruits; aussi les idées de modération, dans la répression des crimes et des délits, sont-elles si bien entrées aujourd'hui dans nos mœurs, qu'un évènement, comme celui dont nous venons de rappeler le souvenir, ne semble appartenir ni à notre civilisation ni à notre histoire.

A. VACHEZ.

[1] Péricaud. *Notes et documents pour servir à l'histoire de Lyon, sous le règne de Louis XIV*, années 1666, p. 45 et 1667, p. 56.

[2] V. appendice (pièce n° 2).

[3] Esprit des Lois, livre VI, chap. XII. *De la puissance des peines.*

APPENDICE

I

GÉNÉALOGIE DE LA FAMILLE DE LA VEUHE

1er DEGRÉ. — Jean de la Veuhe, dit le Vieux, *marchand* de Sury, en 1473 [1].

2e DEGRÉ. — Jacques de la Veuhe, sieur de Colonges, paroisse de Saint-Victor-sur-Loire, conseiller du roi en l'élection de Forez et trésorier du domaine audit pays, en 1520, père de :

1° Jacques, qui suit;

2e Roline, mariée à noble Claude de la Tour, seigneur du Play, châtelain royal de Saint-Rambert.

3e DEGRÉ. — Jacques de la Veuhe, deuxième du nom, trésorier de France, seigneur de Colonges et de l'Etrat, épousa Germaine de Murat en 1550, et mourut en 1594, laissant pour enfants:

1o Jean qui suit;

2o Jacques, seigneur de Montagnac et d'Aunoy-en-Brie, de Sury, de Saint-Marcellin et de Saint-Romain, en Forez, qui épousa: 1o Anne de Rostaing, fille d'Antoine, seigneur de Veauchette et de Marguerite de Pierrerive, et 2o, en 1604, Anne de Rostaing, fille de Tristan, chevalier du Saint-Esprit, et de Françoise de Robertet, veuve en premières noces de René d'Escoubleau, marquis de Sourdis, seigneur de Sury-le-Comtal, dont il n'eut qu'un enfant, mort en bas âge, et qu'il institua son héritière, par son testament du 1er avril 1625 [2].

3o Anne, mariée à Vital Chappuis, seigneur de Foris, de Panissière et de Villette, par contrat du 28 mai 1591, laquelle testa le 6 juillet 1625 [3].

4o Madeleine, mariée au mois de janvier 1588, à Jean Ferréol, notaire royal [4].

4e DEGRÉ. — Jean de la Veuhe, seigneur de Colonges, trésorier de France dans la généralité de Lyon, mort le 19 février 1638, d'après son épitaphe qui

[1] *Bulletin de la Diana*, t. Ier, p. 422.

[2] De la Tour Varan. *Généalogies des familles du Forez*, p. 32. — Œuvres de Claude Henrys, II, 583.

[3] D'Hozier, *Généalogie de la famille Chappuis*, p. 9.

[4] Archives de la Cour d'appel de Lyon. *Registres des insinuations*, vol. XCIV.

existe encore dans l'église de Saint-Rambert-sur-Loire [1], épousa Claudine Grolier dont il eut :

1° Laurent qui suit.

2° Anne, née le 27 juillet 1610 [2].

3° Clauda, née le 18 janvier 1612[3].

5e DEGRÉ. — Laurent de la Veuhe, conseiller du roi, trésorier général de France, comte de Chevrières[4] et baron de Curis[5], prévôt des marchands de la ville de Lyon (1665-1666), mort en 1671, épousa Françoise de Rochefort d'Ailly, dont il eut :

6e DEGRÉ. — Françoise de la Veuhe, épouse de François Andrault de Langeron, marquis de Maulevrier, maréchal de camp, auquel elle apporta en dot la terre de Chevrières vers 1676.

II

NOTE MANUSCRITE ÉCRITE SUR LA GARDE D'UN EXEMPLAIRE DU MÉMOIRE PRÉSENTÉ PAR Mme FRANÇOISE D'AILLY DE ROCHEFORT POUR LA DÉFENSE DE LAURENT DE LA VEUHE SON MARI

« Le 31 juillet 1666, arrest a esté rendu en cette ville contre M. de la Veuhe, prévost des marchands de cette ville, pour avoir fait donner des coups de baston à un nommé Lanchenu, partisan, receveur des taxes imposées sur d'autres partisans, qu'on nomme gens d'affaire (aussi ont-ils bien fait leurs affaires) ; lesdits coups donnés un jour de l'Ascension de la mesme année, à 11 heures du matin, proche la Quarantaine, lorsque ledit Lanchenu revenoit de Saint-Roch, avec sa femme, en carrosse.

« Ledit arrest contient que le sieur de la Veuhe aura le cou coupé, dégradé de noblesse, luy et sa postérité, incapable de jamais posséder aucune charge (c'est qu'il s'absenta et fit bien), sa charge de trésorier de France confisquée au Roy, et tous ses autres biens confiscables confisqués, condamné en 12.000 livres envers le Roy, 12.000 livres envers Lanchenu, à tous les frais du procès, sa maison de Bellecour rasée, sans qu'on y puisse jamais rien bastir ; au milieu de la place sera planté un poteau auquel sera appliquée une lame de cuivre, sur laquelle sera inscript en grosses lettres la condamnation dudit La Veuhe.

[1] *Revue Forézienne*, année 1870, p. 74.

[2] Archives de la ville de Lyon. *Registres de la paroisse de Saint-Paul.*

[3] *Ibidem.*

[4] La seigneurie de Chevrières fut vendue à Laurent de la Veuhe par Melchior Mitte de Chevrières, seigneur de Saint-Chamond, antérieurement à l'année 1656 (Broutin, *Châteaux historiques du Forez*, I, 219 et 220.

[5] La terre de Curis fut acquise par Laurent de la Veuhe, avant 1653, de Messire Camille de Neuville, alors abbé d'Ainay et de l'Ile-Barbe, auquel elle avait été cédée par Jean Pierre d'Albon, seigneur de Saint-Marcel. (*Mazures de l'Isle-Barbe*, 152.)

Lanchenu, sa femme et ses domestiques mis sous la garde du Roy, des justices, du prévost et échevin de la ville de Lyon. Cela veut dire :

Discite justitiam moniti et non temnere divos.

« Les juges sont M. Dugué, intendant de cette ville, M. de Besson (de Bezons), intendant de la province du Languedoc, M. de Fita, procureur du Roy aux requestes de l'hostel, M. de Rochemore, président à Nismes, avec cinq conseillers dudit présidial de Nismes. Jamais arrest n'a esté rendu si sévère contre le plus homme de bien, d'honneur et de vertu du royaume. Il peut dire que *periit, quia Lanchenu non periit.*

« Ce Lanchenu est un homme tiré de la lie du peuple de Paris, qui s'est eslevé peu à peu, mais ayant l'appui de M. de Colbert, qui possède le Roy et le Royaume, il a fait faire un exemple de justice pour demie douzaine de coups de baston qu'il a reçus et qu'il méritoit bien, que la postérité ne pourra jamais croire.

« Ceux qui donnèrent les coups de baston, qui estoient de la compagnie des arquebusiers de la ville, qui estoient huict, ont esté condamnés a estre roués vifs ; mais Dieu graces, ce n'a esté qu'en peinture, parce qu'ils se sont absentés.

« Le grand prévost, qui estoit M. d'Aillier, gendre de M. Blauf, accusé d'avoir fait les premières informations, que l'on disoit avoir changé, moyennant cent pistoles, quoiqu'il n'y ait eu aucune preuve, a failli estre pendu, a esté néanmoins condamné à 500 livres d'amende envers le Roy, à un bannissement de 5 ans hors la sénéchaussée et à se défaire de sa charge dans 6 mois, à peine d'estre confisquée au Roy.

« M. Prost, échevin, quoiqu'il ait esté favorisé des juges par M. de Sève, son oncle, grand ami de M. de Fita, condamné d'estre jamais capable de posséder aucune charge dans la maison de ville (il a esté bien heureux d'en estre quitte à si bon marché).

« Tous les juges qui ont conclu à l'élargissement du maictre bathelier, qui avoit passé lesdits soldats mulctés, Messieurs du Saulsay (du Sauzey), lieutenant particulier, M. Charrier, assesseur criminel, et M. Galliac, advocat du Roy, cités à Paris et de là mis dans la Bastille, où ils demeurèrent.

« M. Praslon, conseiller, réprimandé et interdit pour 3 mois de sa charge.

« M. Cachet, conseiller et très honneste homme, réprimandé et interdit de sa charge pour un an, et depuis enjoint à luy de s'en défaire et immérité. »

LE ROMAN NATURALISTE

— L'ŒUVRE DE M. ZOLA —

Différentes circonstances nous ont empêché de poursuivre plus tôt l'œuvre dont les lecteurs de la *Revue lyonnaise* ont eu la préface[1] ; nous nous proposons aujourd'hui de la reprendre, et après avoir fait la critique du système naturaliste ou expérimental, de faire celle des œuvres que ce système a inspirées.

Nous avions examiné autrefois les doctrines littéraires et la méthode de M. Zola et nous résumions le tout en quelques mots : Assimilation de l'homme moral à une mécanique, observation, expérimentation absolument imaginaire. Nous avons donc étudié l'auteur des *Rougon-Maquart*, théoricien; il nous reste à le prendre ouvrier et à chercher ce qu'a produit en pratique ce Claude Bernard de la physiologie sociale.

Cette étude n'est heureusement pas difficile ; car, à l'inverse de certains auteurs qui surprennent par la multiplicité des aspects sous lesquels ils se présentent, qui voltigent, papillons inconstants, de genre en genre et de système en système, celui qui nous occupe a su mettre dans son œuvre une remarquable unité. Il n'y a même pas là un de ces groupements factices et cherchés après coup comme celui qui a réuni les œuvres diverses de Balzac sous le titre de *Comédie humaine*, il y a un plan tracé d'avance, une idée

[1] Voir la *Revue* de février 1882.

mère dont tous les ouvrages parus ne sont que les développements successifs.

En effet, si l'on néglige les articles de critique, le théâtre et quelques essais sans grande portée, le monument que doit transmettre à la postérité le nom de M. Zola, ce sont les divers romans qu'il a réunis sous ce titre unique : *Les Rougon-Macquart, Histoire naturelle et sociale d'une famille sous le second empire.*

Et quand on dit romans, il ne faut pas se méprendre sur cette dénomination que l'usage impose, mais qui, d'après l'auteur lui-même, est essentiellement fausse quand il s'agit de ses ouvrages. Les études naturalistes ne sont pas des romans, mais bien tout ce qu'il y a de plus opposé au roman dans le sens ancien du mot, au romanesque. C'est un point qu'il faut retenir pour comparer la pratique à la théorie, et pour étudier l'application du système.

Le sous-titre adopté par M. Zola pour l'ensemble de son œuvre est assez bien trouvé, et indique d'une façon suffisamment précise le but de l'auteur. Cependant il n'est pas complet et on aurait pu y substituer avantageusement celui-ci : *Histoire d'une névrose.* Ce qui relie les parties entre elles, en effet, c'est principalement le développement de cette maladie dans les différentes générations des Rougon-Macquart ; et l'arbre généalogique qui est en tête de : *Une page d'amour*, nous apprendra en résumé ce que les divers romans développent en détail, c'est-à-dire comment la névrose originelle d'Adélaïde Fouque, tige de l'arbre, se mélange avec les instincts du mari Rougon et l'ivrognerie de l'amant Macquart, se transforme et se modifie pour devenir chez Silvère Mouret de l'enthousiasme héroïque, chez la Gervaise de *l'Assommoir* une tendance à l'ivrognerie, chez sa fille Nana de l'hystérie, chez son fils, Claude Lantier, du génie, chez l'abbé Mouret de la manie religieuse, chez sa sœur Désirée de l'imbécillité, et pour aboutir finalement à l'épuisement de la race.

Heureusement il se trouve dans la famille un Pascal Rougon, médecin de son métier, qui n'a aucune ressemblance morale ni physique avec ses parents et qui est complètement en dehors de la famille (c'est l'arbre généalogique qui nous le dit), ce qui lui permet d'observer, de réunir les documents, de dresser l'arbre généalogique, et ce qui lui réserve le périlleux honneur d'avoir à con-

duire le roman final qui doit être la conclusion scientifique de tout l'ouvrage [1].

Nous avouons attendre avec une certaine impatience cette conclusion, et notre attente pourra malheureusement être encore longue, M. Zola devant avoir, d'après ses propres révélations, encore neuf volumes sur le chantier [2].

Quoi qu'il en soit, les onze volumes déjà parus permettent de formuler, dès à présent, un jugement sur l'ensemble de l'œuvre, jugement qui, nous le croyons, ne sera pas beaucoup modifié par les publications futures [3].

Et d'abord, cherchons dans l'œuvre l'application des théories de l'ouvrier.

« Le romancier, dit M. Zola dans un passage que nous avons déjà cité [4], le romancier est fait d'un observateur et d'un expérimentateur. L'observateur, chez lui, donne les faits tels qu'il les a observés, pose le point de départ, établit le terrain solide sur lequel vont marcher les personnages et se développer les phénomènes. Puis l'expérimentateur paraît et institue l'expérience, je veux dire fait mouvoir les personnages dans une histoire particulière, pour y montrer que la succession des faits y sera telle que l'exige le déterminisme des phénomènes mis à l'étude. »

Il faut le reconnaître, M. Zola a fait tous ses efforts pour appliquer son inapplicable théorie.

L'observateur chez lui a cherché un point de départ, point de départ qu'il a pris de seconde main des physiologistes, et particulièrement, il le reconnaît lui-même, du docteur Lucas, dont l'ouvrage sur *l'Hérédité naturelle* lui a beaucoup servi [5]. Ce point de départ c'est l'hérédité et les transformations d'une disposition morbide dans les différents descendants d'une même souche. Résultat de l'observation, ce point de départ devrait être certain, autrement tout l'édifice s'écroule, le lien qui devrait en rapprocher les diffé-

[1] Préface de *Une page d'amour*.
[2] L'ouvrage en comporte vingt. Voir la Préface de *Une page d'amour*.
[3] *Au bonheur des dames*, le dernier ouvrage de M. Zola semblerait cependant indiquer chez lui une tendance différente ; aussi nous nous réservons de l'étudier à part.
[4] Voir la *Revue* de février 1882.
[5] Préface de *Une page d'amour*.

rentes parties est brisé, et il ne reste plus que des débris qui, isolément, peuvent avoir un certain mérite et présenter quelques observations bien faites, quelques détails précieux, mais qui ne sauraient former un ensemble logique permettant de tirer des conclusions, ces conclusions que M. Zola doit mettre plus tard dans la bouche du docteur Pascal Rougon.

Eh bien, cette certitude, existe t elle? La science a-t-elle prouvé par exemple, que l'ivrognerie est héréditaire? que par l'hérédité elle se change parfois en hystérie? que ce que M. Zola appelle la manie religieuse est une névrose? que cette névrose est sœur de l'imbécillité? Nous savons bien qu'il y a à cet égard des affirmations autorisées parfois, passionnées souvent, mais les dénégations ne sont pas moins nombreuses, et, en l'état, trancher la question ous semble bien hardi de la part d'un partisan de la méthode si sûre et si consciencieuse de Claude Bernard.

M. Zola va dire, il est vrai, que le point de départ certain, indiscutable, c'est le principe d'hérédité, que ces transformations de la maladie héréditaire ne sont que les phases de l'expérience qui doit succéder à l'observation, et qu'il a voulu montrer par là que la succession des faits est bien telle que l'exige le déterminisme des phénomènes mis à l'étude.

Mais à cela nous répondrons qu'il n'a rien montré du tout, qu'à supposer même que les faits allégués soient conformes à la vérité[1], rien ne prouve que l'inconduite d'Anna Coupeau, dite Nana, vienne de l'hystérie et non du simple amour de la vie facile et aisée, contrastant avec la condition de ses parents et avec les gifles paternelles[2]; qu'en admettant qu'on ne puisse expliquer sa vie par des causes purement morales et qu'elle soit réellement hystérique, les habitudes d'ivrognerie de ses parents ne sont pas assez caractérisées au moment de sa naissance pour qu'on puisse leur attribuer cette disposition morbide; qu'il n'est pas du tout évident que l'ivrognerie soit un vice héréditaire, mais qu'elle doit bien plutôt se transmettre de père en fils, quand elle se transmet, par l'influence pernicieuse

[1] Nous n'insistons pas sur ce point, que nous avons développé en examinant la méthode exposée par M. Zola.

[2] Voir l'*Assomoir*.

de l'exemple que tout autrement; que de ce qu'il constate qu'un prêtre ou un individu atteint de ce qu'il appelle la manie religieuse a pour sœur une idiote, il ne résulte nullement que ces deux dispositions aient la même origine: la névrose de leur arrière grand-mère; qu'en un mot, il a raisonné beaucoup trop vite et a fait ce sophisme bien connu et bien fréquent qu'on a parfaitement résumé en cinq mots latins : *Post hoc, ergo propter hoc.*

M. Zola a donc bien appliqué ses principes et sa méthode ; mais, les principes étant aussi peu démontrés que la méthode est vicieuse, le résultat, au point de vue des conclusions à tirer, ne peut qu'être absolument nul.

Ceci dit à titre d'observation générale et sur le point de départ de tout l'ouvrage, il est bon d'étudier plus en détail chaque partie et d'en relever avec soin les qualités et les défauts. On peut ainsi voir M. Zola philosophe, artiste et écrivain, examiner s'il ne s'est pas volontairement ou non affranchi parfois du joug qu'il s'était imposé, chercher s'il a apporté en littérature quelque chose de nouveau, s'il procède de quelqu'un et de qui. En se livrant à cette étude on arrive à plus d'une conclusion tout à fait inattendue.

Une remarque curieuse à mettre en tête de cette étude, c'est qu'en règle générale le temps n'a pas fait faire de progrès à notre auteur. Ses derniers ouvrages sont loin d'être ses meilleurs, et quand on prend presqu'aux deux extrémités de la série: *la Fortune des Rougon* et *Pot-Bouille*, le contraste est frappant. Autant les scènes du premier roman sont palpitantes de vie et tracées d'une main puissante, autant celles du dernier sont languissantes et mollement dessinées. C'est en vain que l'auteur a cherché à en relever l'intérêt à force de mots crus et de détails répugnants; de tels procédés peuvent attirer pendant quelque temps l'attention et donner à un ouvrage une popularité malsaine, ils ne suffisent pas pour le faire vivre. Une étude de mœurs n'est pas un cours d'accouchement, et il est des limites que même avec le système de description à outrance on ne devrait pas dépasser.

A quoi tient cette sorte de décadence ? Si l'on prend certains détails, si l'on examine le style, il semble que le talent de M. Zola est toujours dans toute sa vigueur, et cependant, avec des qualités

précieuses, il n arrive pas aux résultats qu'on pourrait attendre. Il y a là, nous semble-t-il, deux causes principales.

L'une vient du système. A force de vouloir écarter tout ce qui rappellerait l'ancien roman, et en particulier l'action plus ou moins dramatique, le fil qui relie les différentes scènes et les différents personnages, M. Zola en est arrivé à supprimer l'intérêt et à ne faire qu'une série de tableaux sans suite, qu'il rattache comme il peut les uns aux autres. Cela ressemble plus à la vie réelle, dit-il. Oui, de même que la photographie est une reproduction exacte de la nature. Seulement cette reproduction est une œuvre morte, tandis que l'interprétation que le peintre fait du paysage ou de la scène qu'il a sous les yeux est une œuvre vivante. La seconde cause de décadence vient du public. Depuis *l'Assommoir*, le public a gâté M. Zola. Un succès de mauvais aloi est toujours un écueil des plus périlleux pour un auteur, et nous en avons ici un exemple de plus. Nous n'examinons pas, pour le moment, ce que vaut l'œuvre qui a créé la popularité de M. Zola, nous reconnaissons qu'elle a des qualités, et même des qualités sérieuses, mais ce ne sont certainement pas ces qualités qui l'ont fait réussir. *La Fortune des Rougon, la Conquête de Plassans, Son Excellence Eugène Rougon* sont des œuvres autrement exécutées, et qui cependant sont restées dans une obscurité relative. Arrive *l'Assommoir* avec ses grossièretés voulues et son argot de barrières, du jour au lendemain, l'auteur passe de la notoriété à la célébrité, son nom est dans toutes les bouches, on l'attaque, on le défend, surtout on le lit.

Désormais réputation oblige, et, pour se maintenir à cette hauteur, il faudra exciter de plus en plus la curiosité malsaine du lecteur, il faudra qu'à chaque publication on s'attende à des tableaux de plus en plus corsés, le succès est à ce prix. Bien fort sera l'auteur qui résistera au courant, qui ne se laissera pas entraîner par lui, et saura sacrifier au bon goût et aux bonnes mœurs la certitude de vendre cinquante mille exemplaires de son prochain ouvrage.

La popularité, c'est la grande impudique,

a dit Barbier. Qu'un auteur y sacrifie, et comme, après *l'Assommoir*, *Une Page d'amour* paraîtra fade, alors nous aurons

Nana, et, après *Nana*, *Pot-Bouille*. Nous nous expliquerons, du reste, plus tard sur la mo alité des ouvrages de M. Zola ; qu'il nous suffise, pour le moment, de signaler les causes qui, suivant nous, l'ont empêché de tenir tout ce qu'il promettait, et passons à l'étude des doctrines et des procédés de l'écrivain.

I. — M. ZOLA PHILOSOPHE

Le principe de M. Zola, sur l'homme c'est le déterminisme des phénomènes moraux et comme conséquence l'irresponsabilité. Il ajoute qu'on doit s'efforcer d'agir sur le déterminisme des phénomènes et que c'est en admettant cette possibilité d'action que les déterministes se distinguent des fatalistes. Nous avons déjà démontré que ce déterminisme une fois admis, toute liberté disparaît, et que si l'on arrive à le modifier on ne pourra y arriver que fatalement et poussé soi-même par les causes multiples qui rendent nécessaire chaque action humaine; nous ne reviendrons donc pas là-dessus[1].

Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'avec cette théorie exclusive de la liberté humaine, M. Zola semble parfois s'indigner, et s'indigner de très bonne foi de la conduite de tels ou tels personnages.

Il n'y a rien de plus étrange, à ce point de vue, que la préface qui est en tête du premier roman[2], préface où l'auteur, après avoir parlé des sentiments, des désirs, des passions, de toutes les manifestations humaines naturelles et instinctives dont les produits prennent *les noms convenus de vertus et de vices*, qualifie, trois lignes plus loin, le coup d'État de Décembre de guet-apens, Sedan de trahison, et un peu plus bas l'Empire d'époque de folie et de honte.

Cette haine contre l'Empire perce, du reste, tout le long de l'ouvrage; il est bon cependant de la constater dans cette préface où l'auteur parle en son nom personnel.

[1] Voir la *Revue* de février 1882.
[2] *La Fortune des Rougon*.

Nous ne voulons ni critiquer ni blâmer les idées politiques de M. Zola : mais il nous est bien permis de trouver que guet-apens, trahison, folie et honte, sont de bien gros mots, puisque, dans ce qu'on appelle des noms convenus de vertus et de vices, il ne faut voir que les produits des manifestations humaines naturelles et instinctives.

Cette indignation et ces expressions de mépris étaient bonnes pour les républicains idéalistes d'autrefois, mais nos positivistes modernes qui ne peuvent voir dans l'empire qu'une manifestation humaine naturelle et instinctive dont l'époque actuelle est une conséquence nécessaire et eux-mêmes des produits non moins nécessaires devraient contempler les évènements d'un œil plus serein et les juger d'un sens plus rassis [1].

M. Zola le déterministe, s'indignant ainsi contre les évènements, ressemble à l'enfant qui se met en colère contre le mur qui a heurté du front ou contre la pierre qui l'a fait tomber. Cette inconséquence vient tout simplement de ce que la logique et la conscience ont été plus fortes que le système, et c'est ce qui le condamne.

Et ce qui prouve encore le vice de cette psychologie déterministe, c'est que, pour avoir une base à ses observations scientifiques, l'auteur a dû chercher un observateur qui, par une exception bizarre, échappe à toutes les influences ambiantes. En effet, pour coordonner les faits constatés, pour en tirer des conclusions, il faut une intelligence vive qui ne soit pas obscurcie par les écarts d'une volonté malade et les entraînements d'appétits brutaux. De là ce type du docteur Pascal Rougon qui apparaît incidemment dans quelques-uns des romans et qui doit conduire celui qui servira de conclusion [2].

[1] Hystérie ou enthousiasme, folie honteuse ou folie sublime, toujours ces diables de nerfs, dit le docteur Pascal Rougon (Voir *la Fortune des Rougon*). C'est la seule note permise aux déterministes, et encore manque-t-il à la phrase du docteur Rougon un mot. Dans le système déterministe, il ne saurait, en effet, y avoir ni folies honteuses ni folies sublimes, mais bien des folies *dites* honteuses et des folies *dites* sublimes.

[2] Voir notamment *la Fortune des Rougon* et *la Faute de l'abbé Mouret*. Dans ce dernier roman, du reste, cet homme intelligent et fort, au dire de l'auteur, se conduit comme un sot. Connaissant les tempéraments de sa famille, il devrait savoir que l'abbé Mouret ne peut résister à l'étrange traitement qu'il lui fait subir et qui doit aboutir logiquement au résultat obtenu. Puisque les hommes sont des mécaniques,

M. Zola étant positiviste, il est clair que nous ne pouvons lui demander ni doctrine ni opinion avouée sur les grandes questions philosophiques. Dieu, l'avenir et la destinée de l'homme sont des choses qu'il ignore et qui ne méritent que son dédain. Et cependant M. Zola fait de la philosophie. Il est facile de discerner dans l'ensemble de son œuvre une doctrine assez à la mode aujourd'hui et qu'il n'a certes pas le mérite d'avoir inventée. C'est une sorte de panthéisme naturaliste et mystique qui tend à animer toute chose et à nous indentifier avec la nature.

S'il ne s'agissait pas de M. Zola, on serait tenté de ne voir dans tout cela que des développements poétiques, mais tout ce qui vient d'un homme ayant la prétention de faire de la science, doit être pris au sérieux, et tout ce qu'il raconte doit être tenu pour observé.

Eh bien, écoutez les imaginations de Silvère et de Miette, pendant leurs entrevues nocturnes dans l'ancien cimetière, et voyez si jamais idées plus mystiques germèrent dans de jeunes cerveaux[1].

« Vaguement avec leur imagination vive ils se disaient que leur amour avait poussé, comme une belle plante robuste et grasse, dans ce terreau, dans ce coin de terre fertilisé par la mort. Il y avait grandi ainsi que les herbes folles ; il y avait fleuri comme ces coquelicots que la moindre brise faisait battre sur leurs tiges, pareils à des cœurs ouverts et saignants. Et ils s'expliquaient les haleines tièdes passant sur leur front, les chuchotements entendus dans l'ombre, le long frisson qui secouait l'allée, c'étaient les morts qui leur soufflaient leurs passions disparues au visage, les morts qui leur contaient leur nuit de noces, les morts qui se retournaient dans la terre pris du furieux désir d'aimer, de recommencer l'amour. Ces ossements, ils le sentaient bien, étaient pleins de tendresse pour eux ; les crânes brisés se réchauffaient aux flammes de leur jeunesse, les moindres débris les entouraient d'un murmure ravi, d'une sollicitude inquiète, d'une jalousie frémissante.

il est plus qu'étrange de leur donner des existences humaines à broyer. Si le docteur Rougon fait une expérience, elle est cruelle ou maladroite, et il faut avouer que pour une fois que nous voyons un homme essayer d'agir sur le déterminisme des phénomènes, cet essai est absolument malheureux et que les événements marchent encore mieux quand on les laisse aller tout seuls.

[1] Voir *la Fortune des Rougon*.

Et quand ils s'éloignaient, *l'ancien cimetière pleurait*. Ces herbes qui leur liaient les pieds par les nuits de feu et qui les faisaient vaciller, c'étaient des doigts minces, effilés par la tombe, sortis de terre pour les retenir, pour les jeter aux bras l'un de l'autre. Cette odeur acre et pénétrante qu'exhalaient les tiges brisées, c'étaient la senteur fécondante, le suc puissant de la vie qu'élaborent lentement les cercueils et qui grisent de désirs les amants égarés dans la solitude des sentiers. »

Voilà ce qui s'appelle enguirlander le désir, le désir brutal de bien des images, et pas ne serait besoin pour un simple matérialiste de ressusciter ainsi tous les morts d'autrefois pour leur faire murmurer des paroles d'amour aux oreilles de deux enfants.

Et pour les amours de Serge et d'Albine dans le Paradou c'est bien autre chose [1]. Ce ne sont plus les morts qui reviennent parler aux vivants, c'est toute la nature qui s'anime.

« Le soleil se vautre en nappe d'or dans les prés et boit aux sources d'une lèvre blonde qui trempe l'eau d'un frisson ». Au printemps, « les arbres sont puérils, les fleurs ont des chairs de bambin. »

Mais il n'y a encore là que des comparaisons.

Plus loin, les sons, les paroles humaines, la lumière, tout s'identifie.

« Serge dit dans le soleil :

« — Que la lumière est bonne.

« Et l'on eût dit que cette parole était une vibration même du soleil.

. . . .

« Et tout se tait pour l'entendre parler encore. »

Les fleurs se mettent à sentir et à parler.

« Les rosiers ont des voix chuchotantes, » et les roses ! oh les roses, il y en a de toutes espèces. « Une floraison folle, amoureuse, pleine de rires rouges, de rires roses, de rires blancs, depuis les roses thé qui étalent des pudeurs cachées, en passant par toutes les teintes représentant : la neige d'un pied de vierge qui tâte l'eau d'une source, la blancheur chaude d'un genou entrevu, la lueur dont un jeune bras éclaire une large manche, le rose franc

[1] Voir *la Faute de l'abbé Mouret*.

du sang sous le satin, des épaules nues, des hanches nues, tout le nu de la femme caressé de lumière, les fleurs en bouton de la gorge, les fleurs à demi ouvertes des lèvres, jusqu'aux roses lie de vin presque noires, saignantes, qui trouent cette pureté d'épousée d'une blessure de passion. Il y en a d'honnêtes, d'effrontées, de débraillées. »

Et comme les roses sont devenues des personnes, les personnes deviennent elles mêmes des roses. « Albine est une grande rose, une de ces roses pâles ouvertes du matin, et Serge la respire et la met à sa poitrine. »

Et puis toute la nature s'occupe du couple et s'émeut, « les allées les saluent, les fleurs penchées les adorent, le parterre leur fait escorte ». Aussi il ne faut pas faire de mal à tout cela, « il faut prendre garde de ne tuer personne. »

Ces fleurs, du reste, elles ont chacune leur influence spéciale. « Les unes ont une sollicitation ardente, ce sont les verveines exhalant l'odeur fraîche d'un baiser, les tubéreuses soufflant la pâmoison d'une volupté mortelle ; tandis que les autres, comme les lis, vous mettent comme au centre d'une tour de pureté. Alors les fleurs d'amour sont touchées de cette blancheur et se font discrètes pour ne pas débaucher ceux que les lis ont purifiés [1]. »

Après les fleurs, les fruits, « depuis les abricotiers patriarches et les pommiers aux reins cassés, jusqu'à la vigne qui s'élance avec des rires fous et éclabousse tous les feuillages de l'ivresse heureuse de ses pampres. »

Et puis, les rivières s'animent à leur tour : « l'une passe languissante avec le froissement léger, les cassures blanches d'une jupe de satin traînée par quelque dame rêveuse au fond d'un bois, l'autre est joueuse, elle se ralentit, part en rires perlés, se calme à l'abri d'un bouquet d'arbustes, essoufflée et vibrante encore, et montre toutes les humeurs du monde. »

Et puis, il y a l'arbre dont l'ombre procure la félicité parfaite. Alors les futaies entrent en scène et se mettent à causer. Toute la végétation montre aux amoureux le chemin de cet arbre, et quand ils le suivent, « le parc entier les pousse, les plantes se haussent

[1] Je cite presque textuellement. Voir *la Faute de l'abbé Mouret*, p. 190.

pour les regarder passer ; derrière, eux une barrière de buissons semble se hérisser pour les empêcher de revenir sur leurs pas, les oiseaux les accompagnent pour veiller à ce qu'ils ne s'égarent pas. Quand ils arrivent sous l'ombre fatidique, tout se calme et ils entrent dans une paix délicieuse. »

Ici nous sommes si bien en plein mystère, en pleine légende, que l'auteur qui a déployé jusque-là un véritable luxe d'énumérations botaniques laisse planer sur l'espèce de l'arbre de la félicité parfaite une incertitude extraordinaire, étant données ses habitudes.

A ce moment, c'est le jardin qui a voulu la faute, les fleurs, les arbres et les bêtes soufflent ensemble la passion à Serge et à Albine, et leur crient de s'aimer. Et puis, quand ils ont compris, « c'est une victoire pour les bêtes, les plantes et les choses, et le parc applaudit formidablement. »

On croit vraiment rêver en lisant de pareilles choses sous le nom d'Émile Zola. Eh quoi, c'est là l'observateur, c'est là l'expérimentateur, c'est là le positiviste. Il n'a pas traduit tout cela de quelque vieille légende orientale !

Et ce n'est pas tout. On pourrait croire que lorsqu'il s'agit de décrire les naïves amours de Silvère et de Miette, de Serge et d'Albine, la poésie idyllitique a entraîné l'auteur; mais nous allons voir maintenant ce panthéisme vague et sentimental, qui vient en droite ligne d'Allemagne, se glisser ailleurs que dans les idylles amoureuses.

Dans *Une Page d'amour*, voilà les différents aspects de Paris, vu des hauteurs de Passy, qui jouent vraiment un rôle. Et en justifiant quelque part ces longues descriptions, M. Zola a pris soin de nous dire qu'il a dépeint là ses impressions personnelles, et que souvent il lui a semblé que la grande ville s'associait à ses sentiments.

Il n'y a donc pas dans cette vie donnée aux choses, dans cette communion de l'homme avec la nature, de simples amplifications de rhétorique, un pur jeu de l'esprit, il y a une tendance bien marquée qui se révèle sous le vernis positiviste et scientifique que M. Zola s'est plu à se donner.

Ah ! c'était bien la peine de parler d'un ton aussi impitoyable-

ment railleur de ce personnage de votre œuvre qui cherche à travers ses gros appétits de mâle la petite fleur bleue de l'idéal [1], pour vous lancer, vous aussi, vers l'indéterminé, vers le vague, vers l'inconnu. C'était bien la peine de rejeter dédaigneusement toute la vieille philosophie qui s'empare, pour démontrer l'existence de Dieu, de ces éternelles aspirations de l'homme, de ce besoin qu'il ressent de sentir autour de lui quelque chose de plus grand et d'autre que lui, à quoi il soit cependant intimement lié, pour constater vous-même toutes ces aspirations et tous ces besoins, et conclure par là, sans vous en douter peut-être, à cette vieille erreur philosophique du panthéisme et de l'identité universelle !

Vous n'avez pas voulu faire de la philosophie et vous en faites malgré vous, vous avez voulu fuir les abstractions et vous tombez dans le plus abstrait et le plus nuageux de tous les systèmes. Vous n'avez voulu vous occuper que de la matière et vous avez tellement besoin de quelque chose au delà que vous finissez par l'animer tout entière, par la faire vivre, agir et penser. Tant il est vrai qu'il y a des questions qui s'imposent et qu'on ne saurait négliger impunément sans tomber dans les plus étranges contradictions !

Nous disions plus haut qu'il était curieux de rechercher si M. Zola ne s'était pas affranchi parfois, volontairement ou non, du joug qu'il s'était imposé Il nous est facile maintenant de signaler comment la nature a, chez lui, brisé les entraves du système.

Deterministe, il flétrit les hommes et s'indigne des évènements.

Positiviste, il fait de la métaphysique malgré lui et verse dans le panthéisme.

[1] Voir Duveyrier dans *Pot-Bouille*.

J. TERREL.

(La suite prochainement.)

LES POSSESSIONS

DU PRIEURÉ D'ALIX

Communication de M. GEORGES GUIGUE

I

Le prieuré des religieuses bénédictines d'Alix était situé dans la commune de ce nom, canton d'Anse, à 27 kilomètres de Lyon et à 8 de Villefranche, chef-lieu d'arrondissement. Ses bâtiments sont occupés aujourd'hui par le séminaire diocésain. Suivant une tradition que l'on trouve consignée dans une mémoire faisant partie de ce qui reste des archives du monastère, il aurait été fondé au VIII[e] siècle, à proximité d'un prieuré d'hommes édifié en même temps et placé, comme lui, sous le vocable de saint Denis, sous la règle de saint Benoît et la dépendance de l'abbaye de Savigny. Ses principaux bienfaiteurs, sinon ses fondateurs, auraient été les anciens comtes de Lyon et les sires de Beaujeu.

Cette tradition qui peut, à la rigueur, être exacte en ce qui concerne l'ancienneté de la fondation, est très probablement erronée en ce qui touche à la coexistence du prieuré d'hommes dont on ne trouve nulle mention. Ce qu'il y a seulement de certain, c'est que la maison d'Alix, comme celle de Neuville-les-Dames, en Bresse, était administrée par un prieur au nom de l'abbé et dirigée par une prieure.

Le prieuré d'Alix n'était ouvert qu'aux jeunes filles des familles

aristocratiques; aucune postulante ne pouvait être admise si elle ne justifiait de la noblesse de son extraction. Jusque vers le milieu du dernier siècle, c'est-à-dire jusqu'à la réorganisation du prieuré, la preuve testimoniale suffit; mais, par arrêt du conseil du roi de 1754, la preuve écrite fut exigée pour 5 quartiers. Au mois de novembre de l'année suivante, Louis XV permit aux chanoinesses de porter, comme marque honorifique « sur leur robe et en baudrier un cordon rouge avec une croix émaillée à 8 pointes, couronnée d'une couronne de comte fermée à la royale, ayant en cœur un médaillon portant l'effigie de la Vierge avec cette légende : *Voti nobilis insignia*, et au revers un autre médaillon portant l'effigie de saint Denis avec la légende : *Auspice Galliarum patrono*, cantonnée de quatre fleurs de lis d'or ».

En 1764, Alix ne comptait que 24 dames; un peu plus tard, 36, et, en 1785, 43, en comprenant dans ce nombre les 2 dignitaires, la prieure qu'on appelait *madame l'abbesse*, et la sacristine, ainsi que 2 chanoinesses honoraires. La moitié à peu près des chanoinesses jouissaient de prébendes, les autres étaient entretenues directement aux frais de leur familles. Les revenus de la maison, dont les antiques dotations avaient été détournées dans le cours du xve siècle et pendant les guerres de religion du xvie, ne pouvaient subvenir seuls à l'entretien d'un personnel relativement aussi considérable.

Le petit document reproduit ci-après fait connaître quelles étaient les possessions foncières du prieuré en 1409, quels cens, quels services, quels droits en nature ou en argent lui devaient annuellement ses tenanciers dans les paroisses de Marcy, de la Chassagne, de Limas, de Dareizé, de Charnay, de Morancé et de Saint-Loup. A ce titre, il est déjà fort curieux; mais son intérêt capital est surtout philologique.

II

On sait que le Lyonnais fait partie d'un vaste territoire qu'on ne peut classer ni dans la langue d'oc ni dans la langue d'oïl. Le dialecte qu'on y parlait tenait des deux langues et avait, en outre, des caractères particuliers; par cela même il est intéressant

à étudier. Malheureusement les textes littéraires font défaut. A part les œuvres de Marguerite d'Oingt, publiées il y a quelques années par M. Philipon, que peut-on citer? Il faut donc s'en tenir à l'étude de textes qui, moins attrayants peut-être, offrent encore bien des ressources.

Parmi ces textes trois distinctions à établir :

1° La langue officielle, celle des scribes, des officiers royaux, qui est le français, la langue du centre.

2° La langue des bourgeois parlée dans la ville, dont nous avons de nombreux spécimens, soit par les comptes municipaux, soit par les Registres consulaires, soit surtout par les comptes présentés par des particuliers.

3° Enfin la langue parlée dans la campagne. Cette dernière est celle qui garde le plus longtemps les formes anciennes, aussi n'est-elle que plus intéressante.

Dès le milieu du XIIIᵉ siècle, à Lyon, comme dans presque toute la France, sans excepter le midi peut-être, comme aussi à l'étranger, la langue du centre, qu'on appelait alors spécialement *français*, fit sentir son influence. Cette influence était assez sérieuse pour qu'en Italie le savant Brunetto Latini, le maître du Dante, écrivît en français son *Trésor de toutes choses*, disant, en comparant notre langue à la sienne : « le parler de France est plus délectable. » Où la langue du centre eut le moins d'influence, c'est certainement dans les campagnes, qui ressentent moins que les villes le besoin d'élégance et de douceur dans le langage. Nous croyons pouvoir classer le texte qui suit parmi les quelques épaves de la langue rurale qui nous soient parvenues, c'est pourquoi nous le soumettons à l'attention des curieux. Certes, ce n'est fort probablement point là encore la pure langue du peuple, il y a certainement des corrections dues au scribe, mais la différence avec la langue urbaine de la même époque est encore assez sensible. A cet intérêt il faut ajouter la proche parenté de notre document avec les œuvres de Marguerite d'Oingt, qui était née près d'Alix et chez qui se retrouvent souvent des formes du langage populaire.

Dans tous nos documents lyonnais, on rencontre des formes du nord et du midi mêlées et juxtaposées, c'est ce qui a fait classer notre région complètement à part. Au moyen âge, on s'inquiétait

fort peu de rattacher le Lyonnais soit au nord, soit au midi. Dans une enquête faite en 1331, au sujet d'un procès qui s'était élevé entre les religieuses de la Déserte et l'archevêque de Lyon, à raison de la possession de fonds [1] qui aujourd'hui seraient situés au cœur de la cité, près de l'hôtel de ville, on agita la question. Des témoins, les uns disent que la ville est de la langue d'oil, et en Bourgogne, les autres ne savent qu'affirmer, et le plus grand nombre est d'avis qu'elle est de la langue d'oc.

...Item quod civitas Lugdunensis et specialiter vinee de quibus agitur site sunt extra LINGUAM D'OC.

Item quod civitas predicta et vinee site sunt in Burgundia, et hoc vulgaliter dicitur.

Johannes de Montilio, civis Lugdunensis....... dicit quod civitas Lugduni et dicte vinee sunt site extra LINGAM DE HOC, *quia civitas et ydyoma non nominanter in ydiomate* LINGUE DE HOC, *nec pro* LINGUA DE HOC *se tenent, et hoc semper avdivit dici et teneri toto tempore vite sue.....*

Jaquemetus Balbi, civis Lugdunensis... dicit quod civitas Lugduni reputatur in Francia esse de LINGA D'OC, *prout ibidem audivit dici et reputari.....*

Item dicit et proponit dictus procurator, procuratorio nomine dictarum religiosarum (Deserte), quod communitas Lugdunensis cum suis suburbiis..... sunt et fuerunt et esse, fuisse reputantur de LINGA HOQUOTINA SEU DE LINGA D'OC, *et quod dicta civitas Lugduni cum suburbiis...per dominum regem Francie, et Parisius in regio parlamento et per magistros dicti parlamenti et per omnes publice reputantur, tenentur et habentur esse de* LINGA HOQUOTINA SEU DE HOC *et de linga predicta...*

Item soror Mathia de Durchia (monialis de Deserta)..... dicit civitatem Lugdunensem esse de LINGA D'OC *et reputari de* LINGA D'OC *prout audivit dici a fratribus sapientibus qui habent colloquium cum dictis dominabus.....*

Plusieurs témoins déposent qu'ils avait entendu dire « *a Jacobo Balbi, thesaurario regio ballivie Matisconensis... quod repu-*

[1] Il s'agissait de vignes contigues au monastère, dans le clos dit de la Varissionière.

tatur Parisius, in Francia, civitas Lugdunensis esse de LINGA DE HOC...

Johannes Raymundi, civis Lugdunensis... dicit quod audivit reputari in Franciam civitatem Lugdunensem esse de LINGA DE HOC[1].

Le débat sur cette question existait encore en 1366, époque à laquelle des lettres royaux le tranchèrent a propos de la perception de la gabelle, sans tenir compte de la langue :

Charles, par la grace de Dieu roy de France, au bailli de Mascon ou son lieutenant, salut. Oye la complainte des bourgois et habitans de la ville de Lyon sur le Rosne, contenant que ja soit ce qu'il soient de votre bailliage, lequel est en pays de la langne d'oyl, nientmoins les gens de langue d'oc, par vertu d'aucunes lettres pieça empêtrées de Mons., que Dieu absoille, se pourforcent de lever certeine gabelle sur le sel qu'entre, de l'empire en notre dit royaume, par les destrois et ruectes de votre dit bailliage, et ycelle gabelle veulent convertir au proffit du pays de la dicte langue d'oc, de quoy le peuple de votre dit bailliage seroit très grandement grevez et domagiés, considéré les autres charges qu'il paient et ont à soustenir, mesmement que les émolumens d'icelle gabelle ne viennent point à notre proffit, si comme nous entendons; nous vous mandons et enjoingnons estroictement et expressement que se il vous appert sommerement estre ainsy, vous ne souffrez en aucune manière ycelle gabelle estre levée ou cueilliée, mais tout ce qui seroit fait au contraire rappeller sans delay et remettre au premier et deu estat, car ainsy en cas dessus dit le voulons nous estre fait de grace espécial, non cantrestant les lettres de mons. dont mention est faite dessus, lesquelles ou dit cas nous ne voulons avoir aucun effect, mays les rappellons en ycelui cas et adnullons du tout par ces pré-

[1] Arch. départ. du Rhône. Fonds de l'abbaye de la Déserte.

sentes et tout ce qui s'en est ensuy et quelconques autres lettres empêtrées ou à impêtrer subrepticement à ce contraire. Donné au Boys de Vincennes, le XIIIe *jour de février, l'an de grâce mil ccc soixante et cinq et de notre règne le second.*

Par le roy tenant ses requestes:

DE CHASTEILLON[1].

Voici maintenant le texte du très curieux document de 1409:

III

Ce sont lez limites et les possesions et dominances ap[ar]tenens a lez dames à cause do dit monesterio et lue d'Aly:

Premièrement en alans d'Aly ver Yhon p[ar] I chami que s'apello lo chami de lez Bornas et de ver lo pla de Frontanas tot jour lo barnage do bos de Marze lo dis chomis mépart monseign[eu]r de Marze et mesdames, et sont li bos de ver la bisi à monseign[eu]r de Marze, et de ver lo vent sont lez brueras et li bos a mesdames jusques a una boina bien aut pres do dit chami, et la dita boina mespart le bos de les dames et lo bos d'Odino de Frontanas, et sont les bos de ver lo matin a les dames et par dever le ser de Frontanas.

Item de cela boina evenan ver lo meidi jusque a una autra boina que fut planta de novel p[or] lo debat que fut entre les dames et Carichen de Frontanas, et li dita boina ez pres do chami que vet de les Rulleras a Front[an]as a I bon pas dever lo ser ez a Quarichon de Frontanas et dever lo medi...

Item de lay celuy chami des ditas Rulleras a dues pies de bos a servis, et lez tien Jehan Varenbons de Frontanas, e ez li boina p[ar] desus en tiran a Frontanas, pres de I clapier, et aimssi commen vet li gota q[ue] mespart lez dites dues pies et li bos apella Bos Dieu de Frontanas, que ez par dever lo medi, jusque ho bos de Briana.

Item de celes dues pies jusque à la bruera que s'apelle la Bruera Verbois ez tot ala lez dames.

Item y est la tullera Verbois, ensemble le tenement liquel es aservis, et le pres que tocba la rivira es a meitia.

Item y es le bos de Briana en lo quie ant les dames lour bans et emendas, se point n'i vint.

Original. Arch. de la ville de Lyon.

Item tos lez pras que sont du moly d'Aly jusque a l'etanx de Charnay sont do servien do convent d'Aly, et tos bans et emendas, se point ne vint, exseto lo pra a monseign[eu]r de Marze que tocha lo moly, I chami entremy, et lez terras ho Robaus de Charnay.

Item desus lo chami p[ar] l'om vet a Chastillon a dues pias de bos que tochon lo chami, et lo chami p[ar] que l'om vet a Charenay que sont a servis.

Item il y a una autra pia de bos que tocha lo dit chami p[ar] l'om vet d'Aly a Charnay, et toche loz pras de la Comba d'Aly que vacet et fut vendua una fes a Champinhot de Charnay, et s'apella en lez Varenhas.

Item sont li pras de la Comba d'Aly deservien d'Aly et tochon lo dit bos de lez Varenas, et bans et emendas vinont ho dit convent.

Item il y a une terra et I petit de bos par desus lo gran chami et toche lo chami par que l'om vet do moli a Chasey, que ez à mons. de Marze.

Item il y ez la terre des Robaus de Charnay et lo bos par dessus q[ue] toche lo chami de Chasey, et par desus cely grans bos a una boina pres do chami, et n'a una autra en tiran ver la comba d'Aly; et par desus selez dues boines ez do convent et y solet aver vignes et ez ho jourduy bos, et lo tranchiet una feis Joh. Guillerme de Charnay a mesprisa p[or] charbonar et puis emendit ho convent l escut, et vaquet le dit bos.

Item il y sont lez vignes hermas do convent d'Aly des tenentiers, et sont ho jourduy en bois, ensi commen vet lo chami que vet do moli a Chasei jusque ho trevo de la Saieta de Marze, et ainssi commen vet lo chami que vet d'Aly à Charnay, et a una boina ho chami ben pres par que l'om vint de Moransie en Aly, et sela boina mespart lo bos de Fornel, que ez a mons. de Marze, par dever lo mati et lo bos de lez dames que solient estre vignhes, et de cela boina, en tiran ver la bizi jusque ho bos do priour d'Aly par desos, ez tot a les dames et a una chira entremi.

Item par desus lo bos do priour, apres lo chami par que l'om vat a Marci, a una pia de bos que se mot de monseign[eu]r de Marze, que tin I homen de Moransié; et apres cela pia, jusques a una autra pia pres do Bolat, que solet etre a la Borier, que se mot de monseigneur de Marze, entre selez does pies ez a lez dames, et sont lez boines pres do chami par que l'om vat d'Aly a Marci, et tochan lo bos do Fornel que ez a monseigneur de Marze.

Item de l'autra part, dever la bizi, ensi commen vat lo chami de Marci, ez tot a lez dames jusques par desus una petita gota don vin li aygui do Bolat et s'en intra par lo bos; par desus, ben pres, a une pia de bos que solet etre a la Borier; par desos, dever soleirx cochant, ez tot a les dames, et par desus, en tiran ver lo Bolat, a Grives does pies de bos que se movent de lez dames et lez tin a servis

Item ensegan par dever la bizi, sur la comba que tin lo gros Pieros de Marc de monseigneur de Marze, ha de bos entre dos chamis que vinont de lez Ayes en tiran a Marzi, que vacont et sont do servis de lez dames.

Item aimssi commen vet lo chami vieux par que l'om solet alar a Villafrancha jusque ho chami que vat de Banols h'Ansa, en tiran ver la bisi par dever lo ser, ez tout a les dames.

Item par dessus lo dit chami viel, dever lo mati, ha plusors pies de bos que se movent de les dames, ensi commen se contin ho terier que elles ant de la responsa de Marze.

Item do trevo do bos que Gobies de la Chasanhi tin de les dames, en tiran vers Banols, lo grans chami jusques ho trevo do chami par que l'om vat de Marze a la Cena ez tout par dever lo vent a las damas, tan bos, pras, teras, tan aservis com[me] vacans, for que una pia de bos que s'apella de Vincrol que ez a mons. de Marze, et tocha lo bois de Martin de Bezin et non va point jusque a la rivera.

Item do trevo do chami de la Cena, en tiran ver Marze, tot jour lo gran chami jusque a umg fosse don vint l'aygui de lez teras de Marze et do bos et vet en l'estang de Marze par dever lo matin, ez tot a les dames.

Item par desus lo dit chami de la Cena, pres de lez teras de Marze, a una pia de bos que ez a les dames, que solet être cortil, aimssi commen vet ung petit terals que vint dever lo bos de Marze jusque a ung chami que vint de Frontanas et vet en l'estang.

Item par de la l'estang et tot ho tour ez a les dames, et a una boina ho chami de Villefrancha par desus, ho fin trevo par que l'om vet en l'eztang que mespart les teras de Marze et lo bos dez dames.

Item aimssi commen vat lo chami de Villefrancha jusque ho trevo de Marze, par dever lo matin, ez tout a les dames.

Item que en totes lez possesions e tenemens desus nomes et scriptas doivent panre et an acostumé de panre les dames bans et emendas quant avinons.

Item ez assevoir que quant vinhons los en la terra d'Yon, lez dames y an acotume de tot temps et y doivent panre de quatre franx I.

Item en Beaujuleis de cin franx I.

Item en toutes lez autres terras de six franx I.

Item a Dareizie an lez dames de lour homes la reconuchanse de pare a fil a droble servis.

Item quant aucunes possesions s'ezchangen et lez dues possesions se movent des dames, ellez ne ant que demy los en chacune possesion; mez se la une se mot dez dames et l'autre d'autre seigneur, elles doivent panre entirement lez los en lour possesion.

Item quant a noveis tenementiers donnent lour heretage ho leur possesion, lez dames y ant los a estimasion de chose.

Item dez choses que se vendent a rechat, quant lez tenementiers ho rechaton, doivent demy los.

Ce sont les homens et tenementiers que doivent les servis à lez dames do convent d'Aly, lez quiels servis ne sont point en la sens a do provost, mez ho deit fere levar madame priouressa ho despens do convent et puis tot mespartir ho dit convent :

Premerirement Jehan Paques d'Aly doit toz lez ans ho dit convent et ainssi co-

ment ez respondu ho teries dodit convent : IIII bichet et dues copes tierses de fromen a la mesure d'Aly, la quella mezura ez des dites dames et seignié à leur seigm, et ho dit apourtar ho fere pourtar dedeins lo dit convent et tuit cis d'Aly e de Charnay.

Item deit mes ledit Jeham Paques II bichet de seigla.

Item una copa de fromen en radissas lo jodi saint.

Item demy quarta de vin le jour meimo.

Item Jehan Ferans autramen Verbois doit 1 franx p[our] la tulera.

Item demy lo fen do pra de cota la rivia.

Item Johana Chavallera, sa fema, I bichet de fromen.

Item Jehans Riveri, son fis, doit III bichet et demy de fromen.

Item demy bich t de seigla.

Item I ras et demy d'avena.

Item li Peroneta deit III bichet de fromen.

Item demy bichet de seigla.

Item I ras et demy d'avena.

Item Guillerme Canes p[our] sa feme, demy franx.

Item III bichet de fromen

Item I blanc.

Item une jalina.

Item Jehan Grives deit V bichet et una copa de fromen.

Item II bichet et demy de seigla.

Item demy ras d'avena.

Item Jehan Pavios deit I bichet et demy de fromen.

Item I bichet de seigla.

Item demy bichet d'orge.

Item Jehan de la Fores, autremen Joves, IIII bichet de fromen.

Item Tieus Hoidels de Lion V copas tiersas de fromen.

Item Tevenes Mines de Quincie VI bichet de fromen.

A LA CHASANHI

Item Leugs Quarpos II bichet de fromen,

Item Johams Gobiers IIII ras d'avena.

Item Andres Gobiers II gros.

Item Jehan Marqués V bichet de fromen.

Item Jehan Varenbons demy bichet de fromen I...

Item Piero Jaquars de Charselay II bichet de fromen.

Item li fema Greizie d'Anse I bichet de fromen.

Item Martin de Bezin I bichet de fromen.

Item Simon Gienzac de Marci I ras d'avena.

A LIMANS

Item Guins de Limans III bichet et demy de fromen.

Item V blans et demy liart.

Item Andree, son frare, II bichet et demy de fromen.

Item IIII blans et demy.

Item li heretier Mathie do Cluneu una copa quarta avei combla de seigle I an, autre non:

Item II den. et poieza fort.

A DAREIZIE

Item Piero de la Valla p[our] la lumeneri VIII den. Vian.

Item Jehan Quarrichon IIII pos de vin.

Item Jehan Guio I pot de vin.

Item Mathia li favressa de Vendris II pos de vin.

A CHARNAY

Item Perones Tardis II copas de seigla.

Item demy ras d'avena.

Item Bertholomeu Coat de Pelozan una copa quarta d'avena demy de I quart de jalina.

Item li heretier Bertholomeu Tardis II copas de seigla.

Item demy ras d'avena.

Item li fema Solier una copa de fromen.

Item Jehan Robaus VIII den. fors.

Item Thomas Verdils demy bich. de fromen.

Item Acheise en Esparse demy bichet de fromen, III den. fors.

Item li fema Sigaut de Banhols II g.

A MORANSIE

Item Piero Peiraz II bichet de fromen.

Item Jehan Bo I bichet et demy de fromen.

Item Jehan Garandon I bichet et demy de fromen.

Item Tieu Garandon I bichet de fromen.

Item Guillermes Vignon I bichet de fromen.

Item Piero Bergeron I bichet de fromen.

Item Goni d'Araizié demy bichet de fromen.

Item Jehan Chambars une copa de fromen.

Item Jehan Colles de Chastillon I baral de vin.

Item Namin d'Ampouis una ana de vin.

Item.Jehan Patin d'Yon una quarta de vin.

Item Thoino Gorge Provin dues quartes de vin.

A S[t] LOP DE DAREIZIE

Item Jehan Perichon V sol et sep den. Vieu.

Item VIII copas sextas de fromen.

Item Jehan Perones une copa sexta de fromen.

Item Tiens, ses fils, una copa quarta de fromen.
Item Jehan Hodones una copa sexta de fromen.
Item Hugoni Matagrin una copa quarta de fromen.
Item II den. Vian.

Ce sont lez summas de blas, argent, vin, pollalles et hulo que Guillerme Trouhars, provos et recevaires do convent d'Aly, a cotuma de rendre pour l'espazi de XXVIII *ans a lez dames dodit convent d'Aly.*

Premeriement p[our] la provetia d'Aly XXIIII anes et demy de fromen.
Item III anes d'orge.
Item una ana de seigla p[our] madama prioure̲ssa.
Item $\overset{xx}{\text{IIII}}$ et IIII ras d'avena.
Item XXXVI lampas d'ulo.
Item $\overset{xx}{\text{IIII}}$ et IX jalinas.
Item XVI franx et demy en argent.
Item IIII anes de vin.
Item doit lidis provost et a cotuma de payer p[our] la provostia de Dareizie:
Premeirement VIII anes et demy de fromen.
Item VIII anes de seigla.
Item III anes d'orgo.
Item XXXVI ras d'avena.
Item XV franx en argent [1].

— « *Pro priore conventus dominarum religiosarum monasterii d'Alys.* — *Notum sit cunctis presentibus et futuris quod prior conventus dominarum religiosarum d'Alys debet annuatim percipere, causa sui prioratus, in abbatia Savigniaci prebendam sicut unus de ceteris religiosis in pane et vino, et pro pictancia sua debet annuatim percipere quadraginta solidos turonensium, videlicet in quartis temporibus Adventus Domini decem solidos turon., quos debet solvere annuatim cellerarius Sancti Laurentii Yconii predicto priori, et in quartis temporibus Quodragesime decem solidos tur., quos debet solvere annuatim priori predicto cellerarius major, et in quartis temporibus Pentecostis decem solidos tur. et in quartis temporibus Septembris alios decem solidos tur., quos viginti solidos tur. debet annuatim solvere predicto priori d'Alys comunerius predicte abbatie, quoniam sic olim fuit ordinatum in capitulo generali per dominum abbatem et totus conventus Savigniaci dura-*

[1] A la suite de cet article une autre main du quinzième siècle a intercallé la note latine relative aux subventions fournies par l'abbaye de Savigny au prieur d'Alix.

turum perpetuis temporibus, etc. — Extractum a papiris conventus Savigniaci. »

L'an de Nostre Seigneur corant mil IIII[c] et IX et le mecredi XV[e] jour de janvier, e[n] la presensa de moss. Estien Evenier de Frontanas et plusours autres, dame Margarita de Jaz, priouressa d'Aly, ensemblo tout le convent an fet nombre de dames religieuses ho dit convent d'Aly, set assavoir que y doit aver XI dames religieuses et lo priour, et doit paier li dis priours de pidencia :

Premeriemen pour la provostia d'Aly V anes de fromen.

Item II bichet d'orge. Item VII ras d'avena.

Item IIII anes de vin. Item III lampes d'ullo.

Item una ana p[or] souhier le vinagre.

Item pour la provotia de Dareizie doit panre lidis priours :

Premeriemen V bichet de fromen. Item V bichet de seigla. Item II bichet d'orgi. Item III ras d'avena.

Item V pollales pour lez dues provostics. . . . . esens pour Daraizie. . . . . Item chaqua dame doit penre de prebenda en Aly, premeriemen XII bichet de fromen. Item II bichet d'orge. Item VII ras d'avena. Item III lampas d'ullo. Item I franx et II g.

Item a Darayzie doivent panre chaque dama V bichet de fromen. Item V bichet de seigla. Item II bichet d'orge. Item III ras d'avena. Item I franx et II g. Item V pollalles pour les does provosties. Item madama priouressa XXV pollalles pour sa trabla.

Item doit panre madama priouressa droble de toutes choses et una ana de segla a la mezura d'Aly pour so qu'ella doit resivre lez mendigans, et prenant et ant acostume de panre d'icelle madame priouressa et li priours droble en toutes armornes.

SONNET

LES SOUVENIRS

Lorsque nous vieillissons, tout lointain souvenir
Nous est fidèle encore, en dépit des années ;
Les fleurs de notre avril en vain se sont fanées,
Leurs images en nous ne se peuvent ternir.

Mais au contraire, hélas ! voulons-nous retenir
De nos impressions les plus récemment nées ?
Elles s'effacent vite et meurent, condamnées,
Moins anciennes dans l'âme, à plus tôt y finir.

Comme un prompt échanson, qui, sans reprendre haleine,
Passe devant la coupe et la tient toujours pleine,
Le temps passe et remplit la mémoire à plein bord.

Le souvenir nouveau, c'est la dernière goutte
Qui, sous le moindre heurt, s'en échappe d'abord,
Tandis que la première au fond demeure toute.

SULLY PRUDHOMME.

LA

CERTITUDE PHILOSOPHIQUE[1]

La question de la certitude est en soi une des plus graves que la philosophie puisse agiter : on peut dire que c'est une de celles dont le temps présent réclame le plus particulièrement l'examen. Les très remarquables études de MM. Javary, Véra, Renouvier et Robert sur ce sujet, suffiraient à elles seules pour démontrer que jamais la question n'offrit plus d'intérêt et ne demanda aux esprits sérieux un effort plus énergique, pour démêler la raison profonde sur laquelle reposent, en dernière analyse, toutes nos affirmations. Aussi vient-elle d'être l'objet d'une nouvelle publication de la part de M. de Cossoles, esprit distingué et vigoureux qui joint au talent de l'exposition les ressources d'une érudition sûre et d'une dialectique exercée. Dans son livre de la *Certitude philosophique*, l'auteur prend une position très nette dans le débat toujours pendant entre les dogmatistes et les sceptiques, et se déclare franchement en faveur du spiritualisme chrétien contre le spiritualisme universitaire.

« La question qui se pose en notre temps, dit M. de Cossoles, est tout autre que celle que Descartes a résolue. » Il ne s'agit point en effet, de savoir si la raison ne doit admettre que l'évidence, mais bien plutôt pourquoi, en matière de vérités morales, elle

[1] *La certitude philosophique*, par H. de Cossoles. Un vol. in-18, Plon, éditeur, 8, rue Garancière, Paris.

ne reçoit pas toujours l'évidence. Tandis que les vérités de la géométrie et des sciences physiques ne rencontrent point de contradicteurs et réunissent dans un parfait accord toutes les intelligences, les vérités de la philosophie sont incessamment battues en brèche et l'objet de négations toujours renaissantes. La philosophie démontre Dieu depuis deux mille ans ; d'où vient qu'on en doute et qu'on en discute sans cesse ? C'est, répondent les philosphes actuels, « parce que la raison n'admet que l'évidence. » Étrange paralogisme, véritable non-sens qui a stérilisé les efforts des modernes spiritualistes et fait la fortune des écoles négatives. Car en réalité, que signifie cette réponse ? Pour qui est au courant des doctrines de l'école éclectique, elle veut dire qu'on peut rejeter l'évidence, qu'il n'y a point de certitude absolue et que « la vérité, pour parler le langage d'un éminent criticiste, est livrée aux variations de la pensée, aux caprices du vouloir, aux emportements de la passion ». Telle n'est point l'opinion de l'auteur : « La raison étant une, dit-il, ce qui est évident pour les uns, l'est nécessairement pour les autres. La vérité étant évidente, la raison la perçoit aussi naturellement que l'œil voit les astres, lorsque aucun nuage ne s'interpose entre eux et lui. Or, ces nuages qui nous dérobent la vérité, ce sont les faiblesses ou les passions de notre volonté. » Et plus loin : « La volonté est toujours maîtresse de détourner la raison de toute vérité qui lui déplaît. » De là découle cette grave conséquence : la vérité est obligatoire en même temps que librement consentie. C'est donc à tort que les dogmatistes se refusent à admettre cette action de la volonté, cette liberté de l'homme devant la vérité, que démontrent si péremptoirement les faits et dont les philosophes critiques proclament à bon droit l'évidence et la nécessité. Mais s'il en est ainsi, si l'affirmation exige le concours de la volonté et de la raison, que deviennent et le *droit à l'erreur*, et le prétendu critérium cartésien de l'*évidence* personnelle, si âprement revendiqués par les partisans du dogmatisme officiel ? Ils succombent l'un et l'autre sous l'accusation de contredire le bon sens et la vérité de l'histoire. S'il est difficile, en effet, de concevoir que la raison puisse tout ensemble admettre et rejeter l'évidence, c'est commettre une grande erreur et une grande injustice que d'attribuer à Descartes « cette

philosophie à deux faces, ambiguë et confuse, qui, bien loin qu'elle relève de lui, se fonde sur le principe directement opposé à celui du cartésianisme. »

Est-ce à dire que M. de Cossoles embrasse l'opinion des philosophes de l'école critique ? A Dieu ne plaise !

« Ce qu'il importe de démontrer aux philosophes critiques dit l'auteur, ce n'est pas que la vérité subjective n'est rien, ils le savent, de reste, mais que la vérité n'est pas subjective ; en d'autres termes, qu'elle existe et qu'elle est certaine ; il s'agit de détruire leur thèse, non pas de réfuter leurs hypothèses. C'est, disent-ils, parce que la vérité est inévidente, que la croyance est un acte libre. Mais comment donc l'homme sera-t-il libre devant la vérité, s'il n'y a pas de vérité ? Il faut qu'il la puisse rejeter, d'accord ; mais il n'est pas moins nécessaire qu'il la puisse accepter ; il n'est libre qu'à la condition de pouvoir choisir. Or, il n'est pas plus maître d'accepter l'inévidence, qu'il ne le serait de rejeter l'évidence, d'admettre que deux et deux font quatre. Les critiques ne font que substituer l'impossibilité de croire à l'impossibilité de douter, que de mettre une évidence à la place d'une autre. C'est là changer de contrainte, non pas donner ni posséder la liberté. » On le voit, la polémique de l'auteur contre les écoles sceptiques est des plus serrées et des plus décisives. Qu'on nous permette de la résumer en peu de mots. La philosophie rationaliste ne craint pas d'affirmer du même coup : une raison puissante et impuissante, essentiellement une et inévitablement divisée ; une évidence irrésistible, à laquelle on résiste nécessairement ; une vérité semblable aux sciences et qui en diffère radicalement, qui est le partage exclusif des grands esprits, et que les grands esprits de ce temps-ci rejettent presque tous ; une liberté contrainte à l'erreur, un Dieu souverain, dont l'homme a droit de nier jusqu'à l'existence. Ce n'est donc pas en tant que spiritualiste qu'on la condamne ; c'est en tant que contradictoire ; ce n'est pas parce qu'elle s'attache à démontrer des doctrines impopulaires, c'est parce qu'elle les rend impopulaires en ne les démontrant pas. Si on la délaisse, ce n'est pas parce qu'elle est profonde, mais parce qu'elle est vide ; ce n'est pas, comme elle l'imagine, que sa gravité rebute les esprits vulgaires ; c'est que sa liberté dégoûte les esprits élevés. Ce qu'on lui reproche, ce n'est

point de remplir une grande mission, c'est de la déserter ; ce n'est pas d'enseigner la vérité, c'est de la compromettre et de l'ébranler, c'est de l'avoir enfin à ce point abaissée, qu'on lui inflige communément aujourd'hui cette souveraine injure de la défendre au nom de son utilité.

Les philosophes critiques après avoir établi que la vérité ne doit pas nous contraindre, rejettent la vérité en alléguant qu'elle ne nous contraint pas. Ils affirment très justement que la croyance est libre, c'est-à-dire que la volonté doit jouer un rôle dans la connaissance et la possession de la vérité. Mais quel est ce rôle? En quoi consiste-t-il? Quel est, avec la raison absolue, le rapport de la volonté libre? Muets sur toutes ces questions, ils n'ont nulle part montré comment s'exerce cette liberté qu'ils réclament et quel est son rôle dans le choix des doctrines. En même temps qu'ils ont justement repris les dogmatiste pour avoir placé dans la raison qui est une la cause de la division des esprits, ils sont tombés dans la même erreur : c'est toujours à la raison plus faible ou plus puissante, plus crédule ou plus clairvoyante, qu'ils l'ont eux-mêmes attribuée, en sorte que tout est fatal dans leur prétendue liberté. Plus on approfondit leur théorie, plus on en reconnaît l'impuissance et la contradiction. Mobile, flottante, insaisissable comme l'ombre, elle s'évanouit lorsqu'on la veut étreindre, elle recule lorsqu'on s'y veut appuyer, elle a fait pis que nier la vérité, elle l'aprofanée et découronnée, en la montrant comme le jouet de nos passions et le fantôme de son imagination.

Il est temps maintenant de faire connaître la doctrine au nom de laquelle M. de Cossoles a dirigé contre ses adversaires des attaques si victorieuses. Dans cet exposé, nous serons forcément bref, parce que l'auteur, guidé par l'instinct de son talent, s'est moins attaché à développer sa théorie qu'à porter à l'erreur des coups décisifs.

La raison n'obéit jamais qu'à l'évidence; elle seule est juge de ce qu'elle doit croire. Toutefois, l'évidence ne saurait régler la raison sans le consentement de la volonté; selon le mot de saint Thomas, «*il faut que la volonté meuve la raison*». L'affirmation, pour être certaine, réclame donc le concours de la volonté et de la raison. Mais introduire dans l'adhésion à la vérité un élément de liberté, c'est y introduire du même coup un principe de fixité et d'unité, puisque

cette liberté est assujettie à la loi du devoir. C'est donc une obligation, au sens strict du mot, de se mettre en état de reconnaître le vrai ; c'est une obligation de rendre l'esprit apte à saisir les choses morales par une bonne volonté sérieuse ; c'est une obligation enfin d'embrasser la vérité quand elle paraît, d'y consentir, de se donner à elle tout entier. Ce n'est donc pas rendre la vérité relative que de regarder comme indispensable pour l'atteindre des dispositions personnelles, subjectives assurément, mais obligatoires. L'accomplissement du devoir est bien ce qu'il y a au monde de plus personnel, mais le devoir est aussi ce qu'il y a de plus indépendant de nous : le devoir nous domine avec une autorité souveraine. Dans l'ordre moral, la certitude est en un sens d'une autre nature qu'ailleurs, mais non moins légitime : en sorte que s'il était permis de parler de degrés quand il s'agit de certitude, il faudrait dire : loin d'être moins assurés des vérités philosophiques que des vérités mathématiques, nous le sommes, « sinon *plus*, du moins *mieux* encore, s'il est possible. »

Telles sont les principales idées contenues dans l'ouvrage de M. de Cossoles. Nous craignons de les avoir affaiblies en les résumant ; nous espérons cependant que cette analyse aura donné quelque idée de la pénétration et de l'habileté dialectique dont l'auteur a fait preuve dans cette remarquable étude. M. de Cossoles est tout à la fois un profond logicien, et un écrivain consommé. Il appartient à cette belle école française pour laquelle la clarté n'est pas seulement un ornement, mais un devoir. Sa pensée, large et nourrie, se développe avec une suite et une ampleur qui rendent la lecture de son livre aussi facile qu'intéressante. Au lieu de ce byzantinisme obscur et subtil, où se complaisent quelques-uns de nos philosophes contemporains, vous avez affaire ici à une manière mâle, ferme, vraiment classique dans laquelle la tradition sévère du dix-septième siècle s'unit au souvenir du grand style de V. Cousin.

PHILALÈTHE.

LES

CHAMBRES DE MERVEILLES

OU

CABINETS D'ANTIQUITÉS DE LYON

DEPUIS LA RENAISSANCE

— SUITE [1] —

CABINET PUGET (LOUIS DE)

— 1629-1709 —

LOUIS DE PUGET, né à Lyon en 1629, mort le 6 ou le 16 décembre 1709, fut un physicien et un naturaliste très distingué, et l'un des sept fondateurs de l'Académie de Lyon, en 1700. En mourant, il légua sa belle bibliothèque au collège de la Trinité et son cabinet de physique à Laurent Pianello de Lavalette, le célèbre trésorier de France. « Ce cabinet, dit M. Dumas, dans son *Histoire de l'Académie de Lyon* (t. I, p. 224), devint le plus riche de l'Europe en aimants et en microscopes. Il fit des découvertes sur le double courant de l'aimant et sur la déclinaison de l'aiguille aimantée. Boileau écrivit à son ami Brossette, à l'occasion de

[1] Voir la *Revue Lyonnaise*, t. III, p. 413, t. IV, p. 56, 149, 300, 366, 431 et t. V, p. 68, 152, 367 466, et 559.

Puget. « J'admire combien vous êtes d'hommes merveilleux à Lyon ; je doute qu'il y en ait dans Paris de meilleur goût et de plus fin discernement... »

La Fontaine connut de Puget chez un riche banquier de Lyon, M. Case. Puget qui s'occupait aussi de poésie lui montra une fable de sa composition faisant allusion à la mauvaise administration des deniers publics. Le bonhomme en approuva fort l'idée et traita le même sujet à sa manière, en conservant ces vers de Puget, qui pourraient, dit-on, bien recevoir leur application aujourd'hui.

Je crois voir en ceci l'image d'une ville
Où l'on met les deniers à la merci des gens.
Échevins, Prévôt des marchands,
Tout fait sa main...

Louis de Puget, au moment de sa mort, distribua les pièces les plus rares et les plus précieuses de son cabinet à ses amis. L'hiver auparavant, il avait vendu toute son argenterie pour donner plus de secours aux malheureux.

CABINET MAZARD (JEAN)

— 1660-1736 —

MAZARD (Jean), frère aîné de Mazard Étienne, célèbre manufacturier de Lyon, bienfaiteur de la Charité, aimait les lettres. Il s'était formé un cabinet de *livres* et d'*estampes* assez considérable qu'il donna, en mourant, à *Brossette* (V. ce nom), son ami ; il y avait dans ce cabinet des aimants artificiels fort curieux. Il ne survécut à son frère, dont il fut l'héritier, que quelques mois. Ils sont morts tous deux sans héritiers, en 1756. (Pernetti, t. II p. 271.)

CABINET ROMAN DE RIVES

— 1666-1740 —

Roman de Rives, chanoine et chambrier de l'Ile-Barbe, né en Provence, en 1666, mort à l'Ile-Barbe, le 20 juillet 1740, auteur de dissertations inédites sur la numismatique et l'archéologie, a été cité avec éloges par le P. Menestrier et par J.-L. Leclerc dans la Bibliothèque de Richelet. Jacques Spon fut son maître; il travailla longtemps dans le cabinet de médailles du roi, et était en relation avec les plus savants antiquaires de l'Europe. Il passa pour le plus habile connaisseur de médailles. Il a laissé sa fortune à l'hôtel-Dieu de Lyon. Le 1er décembre 1717, il vendit sa collection de médailles au président de Fleurieu.

M. Roman de Rives a possédé, entre autres, dans son cabinet une partie de la chaire épiscopale de l'archevêque Leidrade. Cette chaire était en marbre blanc ; elle avait pour accoudoirs deux bras, dont chaque main tenait un caillou, en souvenir de la lapidation de saint Étienne, patron de l'église Saint-Étienne, première cathédrale de Lyon. C'est un de ces accoudoirs que M. Roman de Rives a possédé. Il fut trouvé dans une vigne, près Saint-Just. Colonia l'a vu dans ce cabinet. (*Hist. litt. de Lyon*, t. I, p. 59.)

M. Lucien Bégule a consacré aussi quelques lignes dans sa splendide *Monographie de Saint-Jean* à cette chaire : « C'est au centre de l'hémycicle du chœur, dit-il, que se trouvait l'ancienne *cathédra* de nos archevêques, formée d'un siège de marbre élevé sur trois marches et de deux accoudoirs, dont la disposition est encore très visible. La marche supérieure, sur laquelle reposaient les pieds de l'archevêque, gravée et incrustée, comme les frises supérieures, offre une composition des plus singulières, dont nous avons vainement cherché le sens. Verrait-on un symbole ou simplement un motif d'ornement purement fantaisiste, dans cette tête couronnée et portant à sa bouche un olifant de chaque main ? En attendant meilleure interprétation, il est permis d'y trouver une

traduction iconographique de ce passage de Saint-Paul, parlant des apôtres : « *In omnem terram exivit sonus eorum.* » (Ad Rom., X. 18.) Les évêques, en effet, sont les successeurs des apôtres ; comme eux, ils sont chargés d'enseigner et de répandre partout l'Évangile. Aujourd'hui ces restes précieux sont cachés sous le plancher dont tout le pavé du chœur est couvert. »

M. Bégule a donné aussi une très belle planche représentant ce trône restauré, d'après les fragments qui subsistent encore et ceux trouvés lors des réparations du chœur en 1856.

M. Jacques-Annibal Claret de Fleurieu, seigneur de la Tourette, en vendant au Consulat, le 16 octobre 1733, sa belle collection de médailles, au prix de 2.400 livres comptant, et une rente annuelle de 175 livres, stipula que cette rente serait réversible sur la tête M. Roman de Rives. (V. Inv. Chape, t. XX, arch. de la ville.)

M. Roman de Rives a laissé un manuscrit autographe, contenant plusieurs lettres et mémoires, qui se rencontraient dans la bibliothèque de feu S. S. P. Gay. (*Lyonn. dign. de mémoire,* p. 257.) Il laissa aussi deux autres manuscrits in-4 sur l'histoire de l'église et sur l'histoire romaine. Ces ouvrages ont appartenu, après sa mort, à M. de Ruolz, conseiller en la cour des Monnaies de Lyon. Il s'était formé aussi une belle bibliothèque, une collection de portraits gravés, de belles estampes et d'empreintes de pierres antiques du cabinet du Roi et des plus célèbres galeries d'Italie.

CABINET BORDES (Louis)

— 1700 —

Ce cabinet a eu aussi un certain renom à Lyon, en son temps. Louis Bordes était né à Lyon, le 4 novembre 1700 ; son père était trésorier de France. Il fut surtout mécanicien et perfectionna un grand nombre d'instruments, les cabestans, les supports de lunettes astronomiques, la confection des colonnes torses, les diviseurs des instruments de mathématiques, les verres en usage en

optique, et il exécutait lui-même tous les objets de son invention ou perfectionnés par lui. Il fit partie de la Société royale des Beaux-Arts de Lyon. Il avait épousé Marie-Catherine Sabot, morte après lui, le 22 septembre 1750, sans postérité. Par son testament du 19 avril 1750, elle légua à l'Académie une somme de 2.000 livres « pour réparation ou achèvements des ouvrages ou instruments de mathématiques faits par son mari et donnés par lui à l'Académie ». Ce testament est conservé aux archives départementales du Rhône, avec les documents concernant la fondation de l'Académie de Lyon.

Louis Bordes était le frère aîné de Charles Bordes, né à Lyon, le 6 septembre 1711, mort le 15 février 1571, de l'Académie de Lyon, littérateur et poète, ami de Rousseau et de Voltaire, lequel lui adressa les vers suivants :

« Vous prétendez qu'avec trop de largesse,
De m'enrichir, la nature a pris soin.
Peu de ducats composent ma richesse
Mais ils sont tous marqués à votre coin. »

Charle Bordes accompagna en Angleterre M. de la Tourette, le célèbre amateur, dont j'ai déjà parlé. M. l'abbé Guillon et M. Péricaud aîné, lui ont consacré des notices en 1785 et en 1824. L'abbé La Serre a écrit aussi son éloge en vers.

CABINET BROSSETTE (CLAUDE)

— 1671-1743 —

Noble Claude Brossette, avocat, ancien échevin de Lyon, sieur de Varennes, né à Teizé en Lyonnais, le 8 novembre 1671, est mort en 1743. J'ai déjà dit plus haut qu'il fut l'ami et le correspondant de Boileau, et l'un des fondateurs de l'Académie de Lyon, en 1700. Il possédait une belle collection de livres, d'estampes et de tableaux. Son ami Mazard lui avait légué toutes ses estampes.

Le 22 décembre 1733, il déclara au prévôt des marchands, devant Perrin, notaire, « que voulant rendre plus nombreuse et plus par-

faite la bibliothèque acquise par le Consulat de defunct M. Aubert, en 1731, il lui proposait d'y joindre celle qu'il s'est faite lui-même, depuis plusieurs années, avec beaucoup de soins et de recherches. » Cette offre fut agréée par le prévôt des marchands, moyennant une rente viagère de 700 livres, réversible par moitié sur la tête de son fils Claude Camille Brosette, écuyer. (V. *Arch. de la Chambre des notaires.*) A cet acte est encore joint un inventaire détaillé des livres de cette collection, mais sans ordre, ni méthode, comme on faisait, du reste, alors tous les catalogues.

Brossette, après avoir cédé sa bibliothèque à la ville, lui laissa aussi de nombreux tableaux. On lit, en effet, dans son testament la disposition suivante : « De plus, je lègue pour la dite bibliothèque (de l'hôtel Fléchères) les portraits suivants avec leurs bordures, savoir : celui de Louis XIV, peint en grand par Rigaud, premier peintre de Sa Majesté ; ceux du grand Corneille et de Racine ; de Mme Deshouilliers ; de la Suze ; de Scudery et de Dacier, et ceux de Descartes, Molière, Lafontaine, Despréaux, Rousseau et les deux portraits de Rabelais. » Ces portraits, après la suppression, par mesure d'économie, de la bibliothèque publique de la ville, ont dû suivre les livres et les autres tableaux, légués par Brossette, à la bibliothèque du Collège de la Trinité, mais que sont-ils devenus ? Brossette céda aussi à la ville un buste en marbre de son ami Boileau, par Lacolonge, parent du statuaire Coysevoix ; ce buste est encore à la bibliothèque de la ville. Pernetti rapporte que Lacolonge « avait découvert un procédé pour *fondre le marbre* et qu'il en formait des urnes et des pyramides de tous les dessins ».

CABINET MICHEL (Jean-Ferdinand)

— 1675-1740 —

Michel, Jean Ferdinand, chanoine de l'église d'Ainay, né en 1675, fils de Jean François *Michel* et d'Anne Grey, mort le 14 décembre 1740, s'était formé une belle bibliothèque, qu'il vendit à la ville en 1733. Il possédait aussi un beau cabinet de chimie. Cette science formait son occupation ordinaire.

« Il aida le fameux Bochard à se former sa célèbre bibliothèque, dont le catalogue est si recherché des bibliophiles et qui fut vendue en 1729. Il possédait la propriété de la Tour de la Belle Allemande, qui était un fief, et s'était rendu recommandable par une grande connaissance des livres qui était alors assez rare à Lyon. Elle l'avait fait l'arbitre de ceux qui voulaient se former une bibliothèque. » (Pernetti, t. 2, 293.)

Ce fut par acte reçu, Me Picheux, notaire à Lyon, le 30 septembre 1733, que le chanoine Michel consentit à vendre à la ville sa collection de livres ; néanmoins plus d'un écrivain lyonnais, mal informé, s'est plu à dire qu'il en fit *don* au Consulat. S'ils eussent consulté seulement l'*Inventaire Chape*, ils y eussent vu que ce prétendu *don* fut une *vente* moyennant 10.000 livres, dont 1,000 livres comptant et le reste payable en neuf années. Cette collection, et plusieurs autres, formèrent ce qu'on appella la *bibliothèque publique de la ville*, placée à l'hôtel Fléchères, près du Palais de Justice et que le Consulat ne put conserver, faute de resources suffisantes, pour son entretien. (V. mes *Bibliothèques anciennes et modernes de Lyon*, Lyon, 1875, p. 46).

Michel était l'ami de Brossette; il avait été reçu chanoine d'Ainay en 1637. Son cousin était le beau-père de M. de Mont-d'Or, qui posséda le célèbre cor de Rolland, que conserve aujord'hui Monseigneur le comte de Chambord.

CABINET TROLLIER (Antoine)

— 1679-1733 —

Antoine Trollier, né vers 1679, mort à Avignon, le 10 juillet 1733, conseiller d'honneur en la Cour des Monnaies, aimait les livres et surtout les estampes, mais il ne conserva pas sa collection d'estampes et la vendit à M. Charles-Pierre Claret de Fleurieu, capitaine de vaisseau, ministre de la marine sous Louis XVI, sénateur, membre de l'Institut, lequel s'était aussi formé une belle collection de livres, mais qui a été dispersée et qu'on ne connaît que par ses *ex-libris*.

Antoine Trollier épousa en secondes noces la fille de Jacques Mollière, receveur des tailles de Lyon. Son origine remonte à Claude Trollier, échevin en 1681. La branche des Trollier, seigneurs de Messimieux, près d'Anse, et de Fétans, en Dombes, doit subsister encore en la personne d'Alexandre de Messimieux, à Paris. *(Note de M. Morel de Voleine.)*

CABINET SAINT-MAURICE

Nicolas Foy, seigneur de Saint-Maurice, Troisserieux, Beaulieu, etc., comte palatin, conseiller d'État, chevalier de Saint-Lazare, président honoraire de la Cour des Monnaies de Lyon, commissaire général pour les Monnaies dans le Lyonnais, la Provence, le Dauphiné, l'Auvergne, s'était formé aussi de belles collections, mais « il les vendit au Consulat, par acte reçu Pernin, notaire, le 22 avril 1734, moyennant 5.000 livres, payables en cinq ans à raison de 1.000 livres par an, à raison de 5 0/0. (V. *Invent. Chape*, t. XX, *arch. de la ville*, et *arch. de la Chamb. des not.*)

Nicolas Foy était fils de Augustin-Nicolas Foy, chevalier de Saint-Louis, capitaine au régiment des gardes françaises, brigadier des armées du roi, tué à la bataille de Dettingue, et de Claudine de Riverieux. C'était aussi un ami des arts et il se plaisait à graver. Voltaire a fait mention de lui dans son *Temple du goût :* « L'estampe, dit-il, que M. Nicolas Foy a gravée d'après le Nain, est un chef-d'œuvre. »

Dans l'acte de vente, portant la cession de sa bibliothèque au Consulat, il stipula « qu'elle serait réunie à celles du sieur Aubert et du sieur Brossette, que la ville a déjà acquises pour former la *Bibliothèque de la ville*, à l'hôtel Fléchères ». (V. *Chamb. des not. de Lyon.*) L'inventaire n'a pas été annexé à l'acte de vente.

CABINET DE LA TOURETTE

Ce cabinet a eu quelque durée. Deux générations de savants l'ont possédé. Son fondateur fut M. le président de Fleurieu; c'était un magistrat distingué, un lettré et un ami des arts. Sarrabat fut chargé par lui de décorer son bel hôtel de peintures, principalement l'escalier, où il représenta plusieurs sujets tirés de la fable. Le même artiste fit pour le président des tableaux d'un réel mérite, lesquels, d'après Pernetti, ne souffraient point d'être mêlés avec de beaux morceaux d'Italie, réunis dans les appartements. Le 14 décembre 1717, M. de Fleurieu ajouta à ces collections le médailler qu'il acheta de M. Roman de Rives, né en Provence en 1666, mort le 20 juillet 1740 à l'Ile-Barbe. J'ai déjà parlé de ce savant ecclésiastique, qui passait pour le plus habile connaisseur de médailles de son temps.

Après la mort de son père, M. Jacques Annibal Claret, seigneur de la Tourette, son fils, aussi président en la Cour des Monnaies, conserva le cabinet, fondé par son père, et l'accrut encore. C'était également un lettré, et l'Académie de Lyon fut heureuse de le compter dans ses rangs. Il a été l'auteur d'un grand nombre d'ouvrages en vers et en prosé, mais presque tous restés inédits et conservés dans les archives de l'Académie, dont il fut le secrétaire perpétuel. Les collections que son père lui avait léguées se composaient de tableaux, d'estampes, de livres et de médailles. La bibliothèque, d'après Pernetti (V. 2, p. 286), était une des plus belles de Lyon, par le choix des matières et la beauté des reliures. Toutefois M. Jacques-Annibal de la Tourette ne conserva pas le médaillier de son père. Le 16 octobre 1733, il le vendit à la ville par un acte dressé par le notaire Perrin et dont la minute est encore aux archives de la chambre des notaires de Lyon. Dans cet acte, il est dit « que lequel seigneur désirant contribuer à rendre, plus nombreux et plus parfait, le médaillier acheté par le Consulat de M. Laisné, a proposé à M. le prévôt des marchands d'y joindre celui que M. le président de la Tourette avait acquis de M. le

chanoine Roman de Rives, le 14 décembre 1717 ; — quec ette proposition ayant été acceptée, M. de la Tourette a cédé ce médaillier à la ville, moyennant une somme de 2.400 livres et une rente viagère de 175 livres ». Ce médaillier devait avoir été composé de la manière la plus parfaite, car M. Roman de Rives passait pour le plus habile numismate de son époque. Il avait travaillé longtemps dans le cabinet du roi et se trouvait en rapport avec les plus grands savants de l'Europe.

Le Prévôt des Marchands réunit le médaillier à celui que la ville formait alors, mais que la Révolution n'a pas manqué de dilapider. M. Jacques-Annibal de la Tourette mourut le 18 octobre 1776, laissant deux fils. L'aîné fut Marie-Antoine-Louis Claret de Fleurieu, né en août 1729, mort en 1793, homme de lettres et naturaliste, ami de Rousseau et secrétaire perpétuel de l'Académie dans la classe des sciences. Le second, né le 2 juillet 1738, fut ministre de la marine sous Louis XVI, sénateur, membre de l'Institut et du Bureau des Longitudes. Il mourut le 17 août 1810, laissant divers ouvrages relatifs à la marine. (V. *Lyonnais dignes de mémoire*, — Pernetti, t. II, p. 286, et *Biog. univ.*).

M. Claret de Fleurieu put suivre les fouilles qu'on fit, pendant la Révolution, dans les terrains occupés par l'église Saint-Étienne démolie par ses acquéreurs. On y trouva beaucoup d'inscriptions romaines qu'il envoya au célèbre antiquaire M. Calvet-Rognat, à Avignon. Dans ces fouilles, on découvrit aussi une tête de Crispine, grandeur naturelle, qu'un orfèvre de Lyon offrit à M. Denon, directeur des Musées nationaux, lequel en orna le grand escalier du Louvre.

CABINET DE M. CLAPEYRON

— 1656-1772 —

Clapeyron était fils de Simon Clapeyron, ancien député de la ville de Lyon au conseil du commerce et né à Lyon, le 5 juillet 1656. Il fut nommé successivement Trésorier de France, commissaire du Conseil dans le département des Tailles de la généralité de

Lyon, et enfin subdélégué général de l'Intendance. Pendant le long exercice de ces diverses fonctions à Lyon, il se plut à se former, à la fois, une collection de livres composée principalement d'éditions elzéviriennes, et d'estampes, surtout des plus belles épreuves des gravures de Sébastien Leclerc.

L'un de ses frères était chevalier d'honneur en la cour des Monnaies de Paris. « Il était fort versé, dit Pernetti (t. II, p. 212), dans la connaissance des médailles qui en suppose tant d'autres. » Enfin, le troisième de ses frères, Antoine Clapeyron, fut chanoine et chantre de l'Ile-Barbe. Il mourut à Sainte-Foy-lès-Lyon, le 2 décembre 1772, âgé de quatre-vingt-sept ans, laissant un Cours de rhétorique, en latin, conservé à la Bibliothèque de la ville.

CABINET DU COLLÈGE DE LA TRINITÉ

— 1793 —

Ce cabinet, le plus riche de Lyon, avant la Révolution qui l'a dispersé, a été déjà, de ma part, l'objet d'une minutieuse étude spéciale dans mon livre qui a pour titre : *Archéologie lyonnaise* (Lyon. Henri Georg, 1882.) Je n'en parlerai donc pas ici avec détails. Mais il est utile, cependant, je crois, de le faire figurer, au moins pour mémoire, dans le catalogue que je dresse ici de toutes les collections d'antiquités qui ont existé à Lyon avant 1789.

L'origine du cabinet des antiques du collège de la Trinité n'est pas connue. Colonia, qui en a parlé sommairement, dans son *Histoire littéraire de Lyon*, n'a pas songé à le dire, et le P. Janin, augustin, lorsqu'il en a dressé le splendide inventaire en deux volumes in-folio que j'ai retrouvé en 1881, ne fournit aussi aucun renseignement à cet égard. Mais il est probable que, dès le seizième siècle, alors que tant de savants de Lyon se livrèrent avec une véritable passion à la recherche et à l'étude de nos monuments de l'antiquité, les P. jésuites, qui étaient alors les gérants du collège de la Trinité, et de grands érudits, auront suivi le mouvement général et commencé une collection d'antiquités. Les PP. Lachaize et Ménestrier l'ont augmentée considérablement, et chaque année

les missionnaires envoyés en Orient, adressaient au cabinet de nombreux objets d'art colligés par eux.

En 1764, il avait acquis un développement considérable, et les Oratoriens qui géraient alors le collège de la Trinité chargèrent le vénérable et malheureux P. Janin, de l'ordre des Augustins, d'en faire un inventaire général. D'après ce monument, érigé avec tant de soins et de savoir, la collection se composait :

De 274 statuettes, vases, lampes romaines et objets égyptiens, et de 36 pierres gravées antiques.

De 5.207 médailles d'or, d'argent et de grand et moyen bronze, et de 2.324 médailles anciennes et médailles d'or, d'argent modernes.

En outre, il y avait 61 sceaux de tous genres et des plus précieux pour l'histoire et de nombreux objets chinois et malabres.

Mais la Révolution ne tarda pas de mettre sa main sanglante sur ces trésors, et j'ai publié déjà la liste de tous les objets que les commissaires de la Convention enlevèrent, après le siège de Lyon, pour en enrichir la Bibliothèque nationale et le Muséum. D'habiles voleurs détournèrent aussi de nombreuses caisses de livres et les portèrent en Angleterre. Lorsque Millin visita, en 1805, la Bibliothèque de la ville, il ne restait plus que des débris de l'ancien médaillier qui étaient fermés dans des sacs et quelques épaves du cabinet d'antiquités.

En 1810, M. Artaud fut autorisé à prendre tout ce que la Révolution n'avait pas laissé voler ou fondre et à le joindre aux collections du Musée de la ville.

En 1791, cependant, l'officier municipal Rolland de la Platière avait proposé à la commune de réunir les collections de l'Académie et celles léguées par Adamoli, aux collections du collège de la Trinité, pour en donner la direction à l'Académie et rendre publique la Bibliothèque du collège. Mais la Commune se souciait peu de sciences et d'arts ; l'Académie maintenue, par un décret du 16 octobre 1791, dut bientôt abandonner l'hôtel de ville, se dissoudre et la Révolution s'empara de toutes les collections, qu'elle dilapida.

Ce fut sur la motion de l'évêque apostat Talleyrand que tous les corps académiques furent supprimés.

CABINET MENESTRIER (CLAUDE-FRANÇOIS)

Déjà, dans la seconde partie de cet ouvrage, j'ai consacré une notice à Claude-François Menestrier, né à Lyon le 10 mars 1631 et mort à Paris le 21 janvier 1705. Dans cette notice j'ai représenté ce savant comme l'un des historiens les plus célèbres de Lyon et indiqué ses principaux travaux. Maintenant il me reste encore à parler de son cabinet dont cependant on n'a pas conservé l'inventaire. Nous savons seulement qu'il s'occupa aussi beaucoup d'archéologie et de numismatique. Comme la plupart des amateurs de son temps, il recueillit des monuments d'épigraphie romaine et les déposa sur la terrasse qui existait jadis à côté de la grande salle de la Bibliothèque de la ville et dont on a fait une galerie dans ces dernières années. A côté de ces monuments se trouvaient des urnes et des amphores trouvées dans les fouilles faites dans les rues. Millin a vu encore toutes ces épaves de l'antiquité et en parle dans son *Voyage dans le midi de la France.*

Les médailles ont aussi occupé beaucoup le P. Menestrier ; il en recueillit un grand nombre d'anciennes dont il a parlé dans son *Histoire civile et consulaire de Lyon*, et il se forma une collection de médailles modernes embrassant tout le règne de Louis XIV ; cette collection lui servit pour écrire son livre de l'*Histoire du règne de Louis le Grand par les médailles*, in-f°. Paris, 1693.

Des contrariétés le forcèrent de quitter Lyon et de se retirer à Paris, où il mourut. Emporta-t-il avec lui son cabinet ou le laissa-t-il aux Pères jésuites ? Rien, dans l'inventaire du splendide cabinet d'antiques de ces religieux, dressé par le P. Janin, augustin, n'a pu me renseigner à cet égard.

Le P. Menestrier ne fut pas le seul archéologue de sa famille. Claude Menestrier, son grand oncle, s'occupa beaucoup des collections d'antiquités du cardinal Barberini et devint l'antiquaire en titre du pape Urbain VIII.

Le P. Menestrier avait remplacé le P. Labbé, comme conserva-

teur de la Bibliothèque du grand collège en 1667. Il fit de nombreuses acquisitions. Cette bibliothèque possède encore beaucoup d'ouvrages portant cette note de sa main : « Donné au collège de Lyon de la Très-Sainte Trinité, par le P. Menestrier. » Après sa mort, le 21 janvier 1705, la maison des Jésuites de Lyon réclama et obtint de celle de Paris la remise de ses manuscrits et de ses livres. Ils sont encore conservés dans la bibliothèque de la ville. Au nombre des manuscrits se trouve son *Histoire de la ville de Lyon*, en 2 volumes in-folio (n° 859 du catalogue Delandine), demeuré inachevé.

CABINET LAISNÉ (ANTOINE)

— 1668-1746 —

J'ai déjà parlé plus haut d'Antoine Laisné, né à Paris le 18 août 1668, mort le 21 octobre 1746, avocat au Parlement, secrétaire du Roi et directeur de l'Hôtel des Monnaies de Lyon. Il me reste à dire quelques mots de son cabinet qui heureusement est resté à Lyon, et dont le Musée conserve quelques parties.

Laisné avait un goût particulier pour la numismatique et pour toute l'archéologie en général. Il s'était formé une riche et remarquable collection de médailles, mais lorsque ses fonctions l'obligèrent à quitter Lyon, il eut le courage de s'en séparer, et la vendit à la ville le 26 juin 1733, moyennant une rente viagère de 3.000 livres et 500 livres d'étrennes. Le Consulat la réunit au médaillier qu'il créait alors à l'hôtel de ville, mais que la Révolution pilla et dont les épaves furent recueillies par M. Artaud, pour le Musée, en 1810.

Laisné a publié de nombreux travaux d'histoire et d'archéologie. Il n'est pas sans intérêt d'en donner ici la liste des principaux :

1. *Explication d'une inscription trouvée à Saint-Just*, en 1714.
2. *Réflexions sur les remarques de M. de Valbonne sur la même inscription.*
3. *Dissertation sur une urne antique.* 27 avril 1728.

4. *Disquisitio in dissertationem cui titulus est: Tumulus F. Flavii martyris illustratus.* 1728.
5. *Inscriptions sépulcrales découvertes à Lyon sur la montagne de Saint-Irénée.* 1731.
6. *Explication d'une médaille singulière de Domitien.* 1735.
7. *Dissertation sur les médailles de l'empereur Commode frappées en Égypte.* 1737.
8. *Lugduni descriptio et encomium.* 1732.
9. *Dissertation sur les quatre filles de Cadmus.* 1738.

Antoine Laisné, en vendant son médaillier à la ville, par acte dressé par Perrin, notaire à Lyon, le 26 juin 1733, déclara « que depuis l'année 1697, qu'il a fait sa résidence à Lyon, ayant eu un goût particulier pour les médailles, il en a recherché avec beaucoup de soins et de peine, un grand nombre de toutes sortes, en or, en argent, en grand, moyen et petit bronze dont il a composé un médaillier qui est devenu l'objet de la curiosité des citoyens et des étrangers, par le choix, la beauté et l'ancienneté des médailles.

« Qu'étant dans le dessein de se retirer dans la ville de Paris, sa patrie, pour y passer le reste de ses jours, il craignoit que son médaillier ne souffrît quelque atteinte, en le faisant transporter dans une ville si éloignée, il se seroit déterminé à le vendre, et qu'on lui en auroit offert déjà une somme considérable.

« Mais qu'il croiroit, en quittant Lyon, manquer à la reconnoissance qu'il doit au public de la confiance dont il l'a honoré dans l'important employ qu'il y a exercé.

« En conséquence il a cédé ce médaillier à M. le Prévôt des Marchands, moyennant 3.000 livres de rente viagère et 500 livres d'étrennes pour Mm Laisné. »

Le 4 août suivant, ce médailler fut remis au Consulat et déposé à l'hôtel de ville.

D'après un état sommaire, annexé à l'acte de vente dressé par Perrin, notaire, le 26 juin 1733, la collection se composait :

1° De médaillons, médailles d'*or* antiques et modernes. .	581
2° De médailles d'*argent* antiques.	3.097
3° De médaill s consulaires en moyen bronze.	33
4° De médailles grand bronze.	1256
5° De médailles moyen bronze	2287

Outre ces médailles, M. Laisné céda à la ville un petit meuble en maroquin doré, garni de coins et de fermoirs en cuivre, avec quinze tablettes pour les médailles d'or, et une armoire avec 250 planchettes. *(Archiv. de la Chambre des notaires.)*

CABINET ROUVIÈRE (Lambert)

— 1679-1756 —

Rouvière (Lambert) est Lyonnais; il naquit à Lyon le 20 octobre 1679, et y mourut le 14 juillet 1756, après avoir rempli la grande charge de Trésorier de France. Il est même à remarquer que la plupart des Trésoriers de France, à Lyon, se sont occupés de numismatique.

Rouvière avait acquis une telle supériorité dans cette science, que Gros de Boze même le consultait. Il fut du nombre des savants qui fondèrent l'Académie de Lyon; mais lorsque le Roi eut donné sa sanction à la fondation de cette Compagnie, son extrême modestie lui défendit d'en faire partie plus longtemps. C'est lui qui lui donna la devise qu'elle a conservée : « *Athæneum lugdunense restitutum.* » Il n'a rien publié et on ignore ce qu'est devenu son cabinet. (V. *Hist. de l'Acad.*, par M. Dumas.)

CABINET TRICAUD (Anthelme)

— 1671-1739 —

Antoine Tricaud est né à Belley le 4 mai 1671 et mort à Paris en juillet 1739; il fut docteur de Sorbonne, prieur de Belmont et chanoine d'Ainay.

Il aimait l'étude avec passion, et l'histoire de l'antiquité lui était des plus familières. L'Académie de Lyon conserve encore plusieurs de ses travaux, entre autres :

1. Un *mémoire sur la vie de Sulpice Sévère.*

2. *La vie de Pomponius Atticus;*
3. *Observations sur deux Historiens grecs, Hérodote et Clésias.*

Il s'était formé une bibliothèque de 3.600 volumes qu'il partagea entre les Jacobins, les Célestins, les Cordeliers et l'archevêque de Lyon, M. de Rochebonne, quoique ce dernier l'eût fait exiler à Paris en 1735, pour son écrit sur le *Conclave* de Léon XII.

Il fut reçu à l'Académie de Lyon, en 1700.

CABINET MAHUDEL (NICOLAS)

— 1673-1747 —

Ce savant est né à Langres le 21 novembre 1673, et il est mort à Paris le 7 mars 1747. Il se fixa d'abord à Lyon et fit partie de son Académie en 1700.

« Mahudel, dit M. Dumas, était toujours prêt à communiquer le résultat de ses recherches. Il s'était formé une collection d'antiques, et des recueils d'estampes et de portraits qui ont passé dans le cabinet du Roi. On conserve de lui plusieurs publications, entre autres :

Une *Dissertation historique sur les médailles antiques d'Espagne*. 1725.

Une *Lettre sur une médaille de la ville de Carthage*. 1741.

Un *Catalogue d'un laraire curieux*. 1746.

Médailles sur la Régence.— *Histoire des médailles*, ouvrage composé à la Bastille où il fut détenu pour une correspondance politique qu'il entretenait, pendant son séjour en Espagne, avec une personne de Paris qui le trahit.

Mahudel a fait aussi des additions aux *Nouvelles Lettres* de Guy-Patin, tirées du cabinet de Spon (Amsterdam, 1718) et à l'ouvrage de Baudelot de Derval sur l'*Utilité des Voyages*, 1727, dont j'ai déjà parlé plus haut.

CABINET LACROIX (Antoine)

— 1708-1781 —

M. l'abbé Lacroix (Antoine), né le 6 décembre 1708, mort à Paris le 17 mai 1781, obéancier de Saint-Just, s'est aussi beaucoup occupé d'art à Lyon. Il passe pour le fondateur de l'École de dessin de cette ville, et l'Academie le compta parmi ses membres. M. Deschamp, entre autres, a fait son éloge dans le *Journal de Lyon* du 11 octobre 1786. Il possédait divers objets d'art, et voici ce qu'en a dit M. Breghot de Lut, dans ses *Nouveaux Mélanges* (1850, p. 413) :

« A la mort de M. l'abbé Lacroix, obéancier de Saint-Just, arrivée il y a quelques années, M. de Lacroix-Laval aîné remit à l'Académie de Lyon deux bustes dont la propriété avait été léguée à cette Compagnie par l'oncle du défunt, aussi obéancier de Saint-Just et académicien distingué. Ces deux bustes, qui décorent, en ce moment, la salle du Palais Saint-Pierre où l'Académie tient ses séances, sont dus au ciseau de René-Michel *Slodtz*, né à Paris le 29 septembre 1705 et mort le 20 octobre 1764. Il est à propos de consigner ici le jugement du célèbre Cochin sur ces deux ouvrages. On trouve ce jugement dans une lettre adressée par Cochin aux auteurs de la *Gazette littéraire de l'Europe* (3 février 1765, t. IV, p. 267-272). « M. Slodtz avait déjà fait deux bustes de marbre dont l'un est une tête de *Calchas* et l'autre celle d'*Iphigénie*. Ce dernier morceau surtout est admirable : noblesse de caractère, beau choix, pureté de formes, netteté et excellent goût de travail, tout concourt à faire de ce buste un des plus précieux ouvrages qu'on connaisse en sculpture. »

« La bibliothèque de M. l'abbé Lacroix était des plus riches ; on y voyait aussi des recueils considérables d'estampes sur différents sujets. Le cabinet qui renfermait cette bibliothèque était embelli par des tableaux, des marbres, des bronzes et de plusieurs autres pièces curieuses. » (*Annuaire de Lyon* de 1749.)

Voici en quels termes M. l'abbé Lacroix légua à l'Académie les bustes dont j'ai parlé plus haut : « Je donne et lègue à l'Académie les deux bustes et les deux têtes, en marbre blanc, avec leurs gaines ou piédestaux qui sont dans mon cabinet de tableaux, représentant, l'un, *Chrisès*, prêtre d'Apollon, l'autre *Iphigénie*, prêtresse de Diane, la tête d'*Homère* et celle de *Caton*, morceaux précieux du fameux Michel-Ange Slodtz et du célèbre Puget. Je veux que ces quatre têtes soient placées dans la bibliothèque dont l'Académie a hérité de M. Adamoli. » Le testament de M. l'abbé Lacroix est conservé aux archives du département du Rhône (BB. 432 et s.).

M. l'abbé Lacroix avait aussi entrepris un immense travail demeuré inachevé ; un *Nécrologe lyonnais* embrassant plus de vingt années.

Le Consulat lui alloua, en 1774, une somme de 600 livres pour l'aider dans l'impression de ce travail. (V. *Reg. cons.*, 1774.)

LÉOPOLD NIEPCE,
Conseiller à la Cour d'appel de Lyon.

(A suivre.)

FÉLIBRIGE

LA FÊTE DES FÉLIBRES, A SAINT-RAPHAËL

Les fêtes que nous avions annoncées ont eu lieu à Saint-Raphaël les 27 et 28 mai. Nous sommes heureux de constater que leur succèsadépassé toutes prévisions, et que la presse parisienne et régionale a été unanime à constater cette très grande réussite.

Le Félibrige provençal, qui a été longtemps méconnu dans le pays même où il aurait dû étendre rapidement de puissantes racines, est devenu aujourd'hui une institution puissante, et nous pouvons ajouter vraiment nationale.

S'il est une figure sympathique et attirante, c'est à coup sûr celle du grand Maître de la poésie provençale, l'immortel auteur de *Mireille* et de *Calendau*, de l'homme qui a consacré sa vie à la vulgarisation de la langue pour laquelle il a, depuis son enfance, un culte profond. Lorsqu'on a eu le bonheur de l'entendre, de voir sa belle figure s'illuminer sous le souffle de l'inspiration poétique qui l'anime, on comprend l'influence énorme qu'il a exercée sur la littérature provençale de notre temps, on s'explique surtout l'admiration, la sympathie ardente de ses disciples, et la puissance avec laquelle il a fait germer et fructifier son idée.

Un des moyens d'action les plus efficaces qu'emploie Mistral depuis vingt ans, pour arriver à reconstituer le culte de la langue d'Oc, consiste à réunir sur un point quelconque du midi de la France tous les poètes — les Félibres — qui se sont consacrés comme lui à la propagation de son idée généreuse, et à y tenir des assises qui rappellent les réunions des troubadours du temps jadis. On y fraternise, on y épuise tous les sujets — tous, excepté cette funeste politique, cause de toutes nos divisions et de notre abaissement. — On y déclame, on y chante, tous réunis dans la plus parfaite égalité. Car Mistral n'est pas seulement un poète, c'est un philosophe, et un philanthrope qui comprend à sa manière (et cette manière est la bonne) les progrès de la société moderne et qui s'efforce de grouper, sous les ailes de la poésie et dans les sentiments les plus purs du patriotisme, tous les hommes, ses frères, à quelque classe sociale qu'ils appartiennent.

Il ne pouvait trouver un pays plus capable de l'accueillir que Saint-Raphaël.

M. le maire de Saint-Raphaël, accompagné des membres de la commission d'organisation des fêtes, était venu le samedi au-devant des Félibres, et un punch d'honneur leur était offert au Cercle des Chasses et Régates. Le lendemain, après les aubades données par les tambourinaires provençaux et par l'excellent orphéon de Saint-Raphaël, un grand banquet servi dans la grande salle de l'hôtel des Bains réunissait plus de cent convives, parmi lesquels plusieurs dames, dont Mme H. G. et Mlle de V. avaient, par une attention délicate, revêtu le gracieux costume des filles d'Arles.

Après le repas, commence la cérémonie de « la Coupe ». Le Maître apporte un superbe hanap en argent ciselé, y trempe ses lèvres, et prononce au milieu de l'émotion générale un de ces discours superbes qui vous remuent au plus profond du cœur. Il exprime ses remerciements de l'accueil qu'il a reçu, et disant que les Félibres et lui étaient heureux d'apporter leur concours au progrès de cette ville charmante, en chantant ses beautés, de même qu'autrefois Orphée et Amphion présidaient, la lyre en main, aux destinées des villes nouvelles, il boit à la prospérité de cette belle province de l'*Empire du Soleil* et à la santé de son maire, M. Félix Martin.

Puis la coupe circule de main en main, et chaque convive dit à son tour une pièce de poésie, un toast, une chanson. M. Martin, dans une chaleureuse improvisation, exprime sa reconnaissance à Mistral et à tous les Félibres d'avoir bien voulu répondre à l'appel de la population de Saint-Raphaël. Il dit combien il est touché de ce qu'il a entendu, de la conviction ardente qui réunit tous ces poètes, et porte la santé du grand poète, du grand patriote Frédéric Mistral.

Il nous est malheureusement impossible d'énumérer les remarquables toast portés par les membres de cette belle réunion. Nous nous bornerons à citer ceux de M. H. Guillibert, d'Aix, à Alphonse Karr, le Christophe Colomb de Saint-Raphaël; de M. Louis Docteur, consul à Nice, à Mistral et à l'exemple élevé qu'il nous donne; de M. Léon Bouyer, qui, dans une allocution très spirituelle et très applaudie a mis aux pieds du Maître les hommages de la commission chargée d'organiser ces fêtes; de M. Paul Mariéton aux prosateurs du félibrige et à leur extension future, suivi de sa poésie française la *Vénus de Milo*, symbolisme de la renaissance provençale. On entendit également deux admirables pièces de M. Marin : *li Pantai* et *lou Cant de Marsiho,* des sonnets de MM. Bourrelly, Gaut, Michel, félibres, de Mlle de Santeuil, etc... Nous ajouterons que pendant la cérémonie de la *Coupe*, l'orchestre de la Société des Concerts si remarquablement dirigé par Charles Carré ; les deux orphéons : l'Écho de Saint-Raphaël et l'Écho de Fréjus, sous l'habile direction de M. Habay, et chantant, réunis, un très beau chant provençal, ont tour à tour charmé l'auditoire.

Le soir, séance littéraire dans la salle du théâtre du Casino brillamment illuminée; un remarquable discours de M. Michel, syndic de la Maintenance de Provence; une adorable poésie : *La Communion des Saints*, dite par Mistral; M. Pierre Barbier, fils de l'auteur dramatique Jules Barbier, lit au Maître une très belle composition poétique, que des applaudissements unanimes accueillent. Mistral, profondément touché, remercie et embrasse avec effusion le jeune poète; deux pièces pleines d'esprit et d'humour dites par M. Roumieux, félibre de Montpellier, avec une verve étonnante, et d'autres poésies remarquables récitées par leurs auteurs, forment un programme des plus attrayants, applaudi avec enthousiasme par une assemblée que la salle suffit à peine à contenir.

Quoique la journée du lundi ait déçu quelques projets de ses organisateurs et que la pluie se soit obstinée à remplacer le beau soleil sur lequel on était en droit de compter, nous sommes heureux de constater que son succès a été très grand. A midi, déjeuner offert par le Comité de Saint-Raphaël aux Félibres. Là encore l'élément féminin était brillamment représenté. Aussi M. le préfet du Var, dans un toast plein d'esprit et d'à-propos a-t-il porté la santé des dames qui venaient si heureusement accroître le charme de ce banquet. Mistral prononce un de ces discours éloquents dont il a le secret, à Saint-Raphaël, ange de la clarté et du beau soleil, et M. le maire de Saint-Raphaël porte un toast très applaudi au félibrige et à M. Michel qui, le premier, a eu l'idée de la réunion de Saint Raphaël.

Après le repas, séance au Cercle des Chasses, où Mistral dit *lou Bastimen*, la chanson *di Bon prouvençau*, le chant populaire de *Marioun* où l'on entend MM. Michel et Roumieux dans diverses poésies du *Plasquet* et de *la Rampelado*, et on applaudit tout particulièrement M. Marin, de Marseille, un félibre à l'imagination vive et ardente, jeune poète du plus grand avenir, et M. Mariéton, un Lyonnais, poète et érudit, qui manie également bien les langues française et provençale. Il rappelle le souvenir d'Aubanel avec son beau sonnet *La Sereno* et présente le nouveau félibre Joséphin Soulary, récitant sa *Villanelle réaliste.*

Le soir, une grande réception donnée par M. le maire de Saint-Raphaël et Mme Félix Martin dans leur belle villa des Cistes réunissait une brillante société. Les aimables hôtes avaient eu l'idée excellente d'inviter les dames en *costumes provençaux.* Aussi le bal présentait-il l'aspect le plus pittoresque qu'on pût imaginer. Nous citerons au hasard : Mme H. Guillibert et Mlle de Villeneuve, Mme Roussel, de Marseille; Mmes Euvrard et Usslaub; Mme la marquise de Perussis; Mme Léon Bouyer; Mme la comtesse d'Arnoldi, en superbe costume slave, que la gracieuse auteur de *Natacha* porte avec l'élégance et la distinction qui caractérisent sa race; Mme la comtesse de Chambrun; Mlle Badaroux, Mlle de Foresta; Mme Lagrange. Et du côté des messieurs : M. Félix Martin, en costume provençal du siècle dernier, M. Ravel en *Vincent* de Mireille, M. Euvrard en *pescadou,* M. le colonel d'Arnoldi M. le comte, d'Ormesson, M. le marquis de Perussis, M. Léon Bouyer, un grand nombre de personnages de la colonie. Mistral manifeste à plusieurs reprises son émotion et sa joie à la vue de cette gracieuse *restitution* des costumes de son pays; avec une bonne grâce charmante, sur la demande de la maîtresse de la maison, il chante cette saisissante composition de *La Comtesse,* dans laquelle il a mis toute son âme de poète.

Au milieu de la nuit arrivent les six tambourinaires. Ils entrent gravement dans les salons des *Cistes* et jouent une entraînante farandole dans laquelle danseurs et danseuses s'unissent dans une chaîne aux replis sans fin.

Le lendemain, Mistral, accompagné de MM. Michel, Lieutand et Mariéton, s'est rendu à Valescure, dont il a admiré les sites pittoresques et la création grandiose, et de là à Fréjus où un banquet leur a été offert.

De Valdotte.

A MISTRAL

Un soir que je lisais une œuvre *de génie*,
Œuvre où l'atrocité le dispute à l'horreur
    Et la honte à l'ignominie,
Je sentis comme un glas qui sonnait dans mon cœur.
En moi l'illusion mourait, et toute nue
    La vérité me vint trouver
Avec un front de fille et non plus d'ingénue
    Comme j'aimais à la rêver!
Hideuse vérité, qu'eût voulu ma pensée
    Rejeter comme un flot de fiel
Mais dont j'allais charger ma mémoire offensée,
Puisque j'y devais croire ainsi qu'on croit au ciel!
Déesse de ruisseau, divinité nouvelle,
Qui devait seule emplir le globe de mes yeux
Et si bien éclipser le reste que pour elle
    Je brûlerais mes premiers dieux!
. . . .
Hélas! ils étaient là ces dieux de ma jeunesse,
Virgile, Horace, Ovide, Homère, vieux amis
    Qui m'avaient conduit au Permesse
    Quand ce voyage était permis :
Ils étaient là, Malherbe, et Ronsard, et Molière,
La Fontaine, Corneille et Shakspeare étaient là ;
Chénier, Hugo, Musset, tous vêtus de lumière,
Et Lamartine, et tous qui criaient : « Me voilà! »
    Mais, honteux, je baissais la tête
    Puisqu'il fallait changer d'amours,
    Cette littérature honnête
    N'étant plus faite pour nos jours!
Foin donc de ces rêveurs énivrés d'ambroisie!
    L'auteur que j'avais dans la main
Me prouvait que leur œuvre était de fantaisie
Nul n'ayant avant lui scalpé le genre humain.

Peut-on sans un adieu quitter ce qu'on adore?
J'étais devant la coupe où je ne boirais plus!
Avant de la quitter j'y voulus boire encore,
Ma main ouvrit un livre au hasard, et j'y lus ..
— Pardonne-moi, Mistral, si je te calomnie
En mon vers libre et raboteux
Et mets de la fadeur où tu mis du génie,
O riche!... je ne suis que le pauvre honteux! —
. . . .
Et j'y lus :
« A ta sœur ressemble-tu? » dit-elle.
— « Point! Elle est blonde comme blé
Et comme un courcousson, je suis brun et hâlé.
Mais savez vous plutôt qui l'enfant me rappelle?
Vous!... par son gai minois elle est votre jumelle
Et par les longs cheveux dont son front est voilé.
Mais pour ajuster sur leur tresse
La coiffe qui vous sied si bien,
Combien vous avez plus d'adresse
Et comme votre geste est plus beau que le sien!
Pourtant elle est jolie, et chacun la dit telle;
Mais combien êtes-vous plus belle! »
Et là, Mireille en l'ouïssant,
Abandonnant la branche qu'elle cueille,
Chargée encore à moitié de sa feuille,
Mireille dit : « Oh! ce Vincent! »
Chantez, chantez, Magnanarelles!
Les vers à soie ont leurs robes nouvelles!
Riche est la frondaison de vos mûriers penchants!
Et les arbres sont pleins de ces vierges vermeilles,
Joyeuses au travail, comme un essain d'abeilles
Qui dérobent leur miel aux romarins des champs.
— « Ainsi, plus que ta sœur tu me trouves gentille? »
Dit à Vincent la jeune fille;
— « Beaucoup plus! » répond-il.
« Qu'ai-je de plus? »
— Dieu bon!
« Qu'a le chardonneret de plus que la cigale
« Si ce n'est la beauté, joyau que rien n'égale,
« Et la grâce et le chant dont le ciel lui fit don? »
— « Mais encor?
— « Chère Vincenette,
« Pardon! Tu n'auras point la palme!... la pauvrette
« Comme l'eau de la mer à l'œil limpide et bleu!
« Le vôtre comme jais est noir, ô jouvencelle,
« Et sur moi quand il étincelle
« Je crois boire un vieux vin qui met mon cœur en feu!
« Chantant la Peyronelle on aimait à l'entendre;

« Et c'est un accord doux et tendre
« Que la voix de ma sœur,
« Mais vous, le moindre mot, que vous disiez, Mireille,
« Plus que mille chansons enchante mon oreille
« Et va troubler mon cœur!
« Ma sœur en courant par la lande
« Sur son jeune visage avant qu'elle fût grande
Des brûlures du ciel avait reçu l'affront.
« Vous, je vous crois faite, ma belle,
« Comme les fleurs de l'asphodèle :
« Jamais l'été n'osa caresser votre front!
« C'est une libellule en sa grêle nature
« Que ma sœur; elle a crû trop tôt pour croître bien,
« Mais de l'épaule à la ceinture,
« Vous, ô Mireille, il ne vous manque rien! »
Laissant encor de sa main blanche
Glisser la branche
Et rougissant
Mireille dit : « Oh! ce Vincent! »

. . . .

Mistral! Mistral, merci! la vérité sublime
Venait de m'apparaître en sa simplicité.
Et, la reconnaissant, j'estimai comme un crime
De m'en être une heure écarté.
Il était encor là le livre ridicule,
Butor qui se croit fort à force d'être gras,
Et s'imagine en son fatras
Faire avancer le monde, alors qu'il le recule!
Il était là, tout plein de sa grossièreté,
Tout bouffi de cette imposture
Qu'il faut chercher la vérité
Dans les erreurs de la nature!
Il était là!... je n'osais l'approcher
Et ma main craignait d'y toucher
Qui venait d'effleurer Mireille!
Mireille, enfant d'un Gœthe, et qu'embrassaient Mignon
Et Gretchen ses deux sœurs!.... Mireille dont le nom
Comme une cloche d'or sonnait à mon oreille!
Mon feu mourait, je pris le livre, l'y jetai
Et relus cette scène exquise à sa clarté!
Mistral! Mistral! merci! Vingt vers de ton poème
M'avaient remis en liberté
M'enseignant par mon émoi même
Qu'il n'est rien ici-bas de vrai que la beauté!
Honneur à toi, Mistral! honneur à vous, Félibres;
Roumanille, Aubanel, poètes généreux
Qui toujours, l'œil au ciel, avez su rester libres
A récolter vos fleurs en vos sentiers pierreux!

En vous la vérité vint graver son image,
Mais la vérité fière, harmonieuse et sage,
Sans scandale, sans bruit, sans éclat tapageur,
Nue aussi, mais si chaste en sa beauté sauvage
Que jamais sur son front on ne vit de rougeur ;
A celle-là, sans plus, vous avez voulu croire!
A ses pieds, toujours à genoux,
Vous n'avez pas cherché la gloire
Et la gloire est venue à vous !
A la Provence ensoleillée
Nul de ses enfants n'a menti,
Et de leur plume émerveillée
Rien d'impur n'est jamais sorti !
Salut à toi! salut, Provence!
Si le flot boueux qui s'avance,
Sous prétexte de vérité
Vient engloutir toute beauté
Et que la beauté pour refuge
Choisisse ton ciel virginal,
Pour l'y suivre, joyeux transfuge,
Moi, je me ferai provençal.

PIERRE BARBIER.

LOU CANT DE MARSIHO

A l'ami Pau Mariéton remembranço de Saint-Rafèu.

Libre cóuquihado,
Artisto, savent,
Quand dounan l'àubado,
Cantan, souto vènt,
Se dis dins Marsiho
Que sian de bòumian,
Car tenènt sesiho
Pertout mounte sian,
Leù! leù! leù!
Gai troubaire de Marsiho,
Leù! leù! leù!
Aubourèn noste dradèu!

LE CHANT DE MARSEILLE

Libres oiseaux chanteurs,—artistes, savants,— quand nous donnons l'aubade, — c'est pour chanter en plein vent. — Il se dit dans Marseille -- que nous sommes des bohêmes, — car nous tenons nos fêtes — partout où nous nous trouvons. —

Vite, debout! — gais troubadours de Marseille, — arborons notre drapeau.

Coumo l'arc-de-sedo,
A li sèt coulour;
L'ampo n'es pas bledo :
Es un brout en flour.
Pièi tambèn a d'alo
Per voulà moundàut,
Car uno cigalo
Canto à soun frountàu.
Leù ? leù ! leù !
Gai troubaire de Marsiho,
Leù ! leù ! leù !
Aubourènt noste drapère !

Comme l'arc-en-ciel, — il a les sept couleurs; — sa hampe n est point flétrie, — sa hampe est un rameau fleuri. — Puis il aura des ailes — pour voler là-haut, — car une cigale — chante au sommet.

Vite, debout! — gais troubadours de Marseille, — arborons notre drapeau.

Aubourènt noste drapeù!
Zòu! i galejaire!
Restènt pas candi :
Nous espragnon gaire,
Lis abastardi !
Faù li faire vèire
Que sount engana,
E que nosti rèire
An bèn samena.
Leù! leù! leù!
Gai troubaire de Marsiho,
Leù! leù! leù!
Aubourènt noste drapère!

Sus aux moqueurs! — Ne restons pas impuissants: — ils ne nous épargnent guère, — les abâtardis! — Il faut leur montrer — qu'ils se sont mépris, — et que nos ancêtres — ont semé du bon grain.

Vite, debout! — gais troubadours de Marseille, — arborons notre drapeau.

Di galoi cantaire
Tenènt lou rampàu,
E di calignaire
Naùtri sian li gàu!
Tapas lis àuriho,
Bourgès, bràvi gènt...
Cantant pèr li fiho
Qu'amon li jòuvènt!
Lèu ! lèu ! lèu!
Gai troubaire do Marsiho,
Leù! leù! leù!
Aubourènt noste drapeù!

Des galants chanteurs — nous tenons le rameau, — et des câlins amoureux — nous demeurerons les coqs. — Bouchez vos oreilles, — bourgeois, bonnes gens : — nous chantons pour les jeunes filles — qui aiment les jeunes gens.

Vite, debout! — gais troubadours de Marseille, — arborons notre drapeau.

Anas à l'escolo,
Jouine franchimand :
Naùtri pèr li colo,
Libre, barulant!
Pode bèn aprendre
De longui leçoun;
Pèr se fa coumprendre,
Fasèn de causoun.

Allez à l'école — jeunes *franchimands*, — nous autres, dans les collines, — libres, nous errons. — Ah! vous pouvez apprendre — de longues leçons... — pour nous faire comprendre, — il nous suffit de dire nos chansons.

Leù ! leù ! leù !
Gai troubaire de Marsiho,
Leù ! leù ! leù !
Aubourènt noste drapeù !

Vite, debout ! — gais troubadours de Marseille, — arborons notre drapeau.

Aman la patrio
Mounte sian nascu ;
S'un còp dins Marsiho
J'a pu gès d'escut,
Pu lèu, senso voio,
Quo d'ana' Paris,
Quicharèn l'anchoio
Dins noste païs !
Leù ! leù ! leù !
Gai troubaire de Marsiho,
Leù ! leù ! leù !
Aubourènt noste drapeù !

Nous aimons la patrie — où nous sommes nés, et lorsque dans Marseille — nous aurons du mal à vivre — plutôt, sans fierté, — que de nous réfugier à Paris, — nous écraserons l'anchois[1] — dans notre pays.
Vite, debout ! — gais troubadours de Marseille, arborons notre drapeau.

Avèn li chatouno
Pèr nous ispira !
Aquèu que poutouno
Fa de bèu retra !
Pièi, avèn encaro
Lou bon soulèu d'or
Per doura si caro
E càufa si cor !
Leù ! leù ! leù !
Gai troubaire de Marsiho,
Leù ! leù ! leù !
Aubourènt noste drapeù !

Nous avons les belles filles pour nous inspirer : — celui qui est aimé — traduit bien l'amour. — Puis nous avons encore — le bon soleil d'or — pour dorer leur chair — et brûler leur cœur.
Vite, debout ! — gais troubadours de Marseille, arborons notre drapeau.

Pièi avèn l'Istòri
Di tèms majourau
Pèr canta la glòri
De noste terrau.
Pèr li faire festo,
Estudiant l'art
Lou souleù en testo,
Li pèd dins la mar.
Leù ! leù ! leù !
Gai troubaire de Marsiho,
Leù ! leù ! leù !
Aubourènt noste drapeù !

Puis, nous avons l'histoire — des temps glorieux — pour chanter la gloire — de notre terroir. — Pour lui faire fête, — nous étudions l'art. — le soleil en tête, — les pieds dans la mer.
Vite, debout ! — gais troubadours de Marseille, — arborons notre drapeau.

[1] Quicharèn l'anchoio .. expression populaire se rapportant à « vivre misérablement ».

Qu'anarian dounc faire
Liuen dòu bèu païs
Mounte nosti paire
An basti lou nis?
Restarèn artisto
Per te faire òunour,
O lengo requisto
Di vièi troubadour!
Leù! leù! leù!
Gai troubaire de Marsiho,
Leù! leù! leù!
Aubourènt noste drapeù!

Qu'irions-nous donc faire — loin du beau pays — où nos aïeux — ont bâti le nid? — Nous resterons artistes — pour te faire honneur — ô langue merveilleuse — des vieux troubadours!

Vite, debout! — gais troubadours de Marseille, — arborons notre drapeau.

AUGUSTE MARIN.

BIBLIOGRAPHIE

LE CHATEAU DE CHATILLON D'AZERGUES, sa chapelle et ses seigneurs, par M. VACHEZ, avocat, docteur en droit, membre de la Société littéraire, historique et archéologique, et de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon. — Deuxième édition, revue, corrigée et entièrement refondue (ornée de deux gravures et d'un plan). — Lyon, 1883. A la librairie ancienne d'Auguste Brun, 13, rue du Plat. — Prix : 2 fr. 50.

C'est avec un bien vif sentiment de plaisir et de sympathie que j'inscris en tête de cette notice le nouveau titre que l'Académie de Lyon vient de décerner à notre infatigable collaborateur, M. Vachez. Sa place était dès longtemps marquée dans la docte assemblée et tout le monde applaudira à cette récompense que lui méritaient à tant d'égards une foule de savants travaux, bien connus et justement appréciés des érudits.

M. Vachez publie aujourd'hui une nouvelle édition de son étude sur le château, la chapelle et les seigneurs de Châtillon d'Azergues; on pourrait presque dire que c'est un livre original qu'il vient de faire paraître, si nombreuses sont les retouches faites à la première brochure et les additions qui figurent dans celle-ci.

Il n'est pas un Lyonnais qui ne connaisse, au moins en partie, la charmante vallée qu'arrose l'Azergues, jolie rivière où pullulaient naguère la truite et l'écrevisse. Parmi les nombreux villages ou hameaux qui s'étalent complaisamment sur ses bords ou grimpent suspendus aux flancs des coteaux riverains, un des sites qui frappe le plus vivement l'artiste ou le touriste, est assurément celui de Châtillon. M. Vachez a peint avec des couleurs si exactes la majestueuse beauté du vieux manoir en ruines, la poésie du paysage environnant que je ne me hasarderai point à recommencer ce qu'il a si bien fait. Je me contenterai de renvoyer le lecteur aux pages 78 et suivantes de sa brochure.

Entre tous nos vieux châteaux du Lyonnais, celui de Châtillon d'Azergues présente au point de vue historique l'intérêt le plus grand.

La famille d'Oingt, qui le possédait au treizième siècle a eu l'honneur de fournir en la personne de Marguerite d'Oingt, troisième prieure de la Chartreuse de Poleteins, l'un des plus anciens écrivains qui ait composé des ouvrages en notre langue. L'un de ses seigneurs mourut à Azincourt. Un autre, Jean de Chabannes, tomba à côté du chevalier Bayard, dans la désastreuse retraite de Rebec. Un autre prit une part active à la guerre du *Bien public*, et remporta une victoire complète sur les Bourguignons, à la tête de l'armée royale, près de Buxy, dans le Châlonnais.

Tout ruiné qu'il est, le château de Châtillon est encore le monument le plus remarquable de l'architecture militaire du moyen âge que possède l'ancienne province du Lyonnais.

Sa chapelle, qui appartient au style roman du douzième siècle, a été complètement restaurée en 1853, et figure au nombre de nos monuments historiques.

Ajoutons que la charte de franchises de Châtillon, concédéeen 1262 (n. st). par Etienne d'Oingt renferme plusieurs dispositions empruntées à celle de Villefranche, qui porte la date de 1260, et elle servit elle-même de modèle à celle qu'Amédée de Roussillon, abbé de Savigny, accorda aux habitants de Chessy, en 1272, et que M. le docteur Missol a publiée avec un intéressant commentaire dans la *Revue du Lyonnais*, en 1875. M. Vachez donne le texte et la traduction de cette charte.

Cette très intéressante étude, aujourd'hui complète, fait le plus grand honneur au goût et à l'érudition de l'auteur et demeurera parmi les meilleures de ses nombreuses productions. CHARLES LAVENIR.

ANNUAIRE DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE LYON, fascicule I. *Histoire et Géographie*. Paris, E. Leroux, éditeur. — Prix, 4 francs.

Il nous arrive *de Paris* le premier fascicule du nouvel annuaire de la Faculté de Lyon. Cette publication qui doit s'étendre aux questions philologiques, philosophiques et littéraires, n'est ici représentée que par l'histoire et la géographie. Mais ce sont des noms considérables que nous avons à saluer. D'abord M. E.-F. Berlioux, une notoriété dans le monde géographique, qui a su mettre sa haute science à la portée de tous. Les conférences du palais Saint-Pierre, si profondes et si populaires à la fois, ont souvent fait regretter hautement que l'intelligence de l'esprit français n'en soit pas venue à recruter ses ministres des affaires étrangères parmi les professeurs de Faculté. Car la science géographique n'est pas considérée à sa valeur, chez nous. Et cela, à cause d'un défaut général parmi les hommes spéciaux, le manque d'habitude de concilier la vulgarisation avec l'exposition sommaire des faits scientifiques. Cet écueil, M. Berlioux l'évite dans ses travaux. Il nous présente aujourd'hui une théorie nouvelle de l'Atlantide et des Atlantes. Suivant lui, cet empire n'a pu s'abîmer dans les flots. Il occupait le nord-ouest de l'Afrique. « Entre les quatre promontoires marqués par les noms d'Héraclès, de Carthage, de Triton et d'Atlas, s'étend un vaste domaine tout couronné de montagnes, qui fut d'une merveilleuse richesse dans les vieux âges et qui compte encore entre les plus beaux de l'univers. » Les Atlantes ou Lybiens étaient de race japhétique. Ils sont arrivés dans l'Atlas par l'Europe. Ce sont les hommes des dolmens. Les Berbères, qui n'ont occupé l'Atlas qu'après les Lybiens, sont venus par le Soudan.

Voilà les prémisses du livre. M. Berlioux part de là pour reconstituer, avec une certitude scientifique qui tient du prodige l'histoire d'un grand peuple, à peine découvert encore, et sur le compte duquel il promet, à travers les recherches futures, de superbes révélations historiques. Ajoutons que le livre est d'un style concis et élevé, ce qui fait la lecture la plus attrayante du monde.

— M. Clédat expose en quelques pages ses premières recherches sur les manuscrits de *Salimbene*, ce chroniqueur italien dont il a étudié ici même l'autorité et le caractère. (*Revue Lyonnaise*, mai 1881.) Nous n'avons pas la compétence nécessaire pour apprécier cette nouvelle étude de l'histoire de Bertrand de Born. Rappeler ce titre glorieux de M. Clédat est assez faire l'éloge d'un savant qui occupe une des premières places parmi les romanistes modernes.

— M. Bayet enfin reconstitue l'histoire de l'élection de *Léon III* et de la révolte des Romains en 799. Il tire de ses recherches les conséquences qu'on devra désormais reporter à cet évènement.

PAUL MARIÉTON.

POÉSIES BRETONNES (Au pays de Retz. — Poèmes italiens et bretons. — Cantilènes. — Souvenirs et légendes), par JOSEPH ROUSSE. — Paris, 1882. Alphonse Lemerre, éditeur. Un très joli volume. Prix: 3 fr. 50.

La poésie de M. Rousse est simple et sans apprêts ; elle ne demande son succès ni aux hardiesses du sensualisme ni à un naturalisme extravagant. La langue que parle sa Muse est la française, qualité des moins communes aujourd'hui. La nature, l'amour du foyer et de la famille, les sentiments les meilleurs et les plus nobles de l'âme humaine sont ses inspirateurs. Disons aussi que l'idée chrétienne est présente partout dans ses vers et qu'elle lui en a dicté quelques-uns d'excellents, cette strophe, par exemple, que nous demandons la permission de citer :

Je souffre, et ma tristesse est amère et profonde:
Mais tant d'autres meilleurs ont souffert avant moi,
Qui, courbés sous la croix, ont traversé le monde
Sans jamais, ô mon Dieu, vous demander pourquoi!

Et ceux-ci :

Mon Dieu, soyez béni, vous qui mettez encore
Un peu de vieille joie au cœur qui vous adore.
Vous avez les trésors de la sérénité :
Répandez-les, Seigneur, sur notre aridité.
On raille vos croyants, mais aux heures funèbres
Où la mort devant l'homme entr'ouvre ses ténèbres,
Celui qui croit en vous dans la paix de son cœur
S'endort en espérant l'aube d'un jour meilleur.

Voilà de belles pensées et de bon vers. Il est à regretter, notre devoir de critique nous obligeant à dire toute la vérité, qu'il se soit glissé de ci de là plus d'un vers dont la note prosaïque détonne désagréablement : il en est qui se traînent péniblement terre à terre et auxquels manque le coup d'aile qui les emporte aux horizons bleus. M. Rousse aurait pu travailler davantage plusieurs de ses pièces et se rappeler le *nonum prematur in annum :* pour être vieux, le précepte n'en est pas plus mauvais. Au surplus, cette remarque ne vise que certains points de détail.

Mais nous avons encore une observation à adresser au poète. On a reproché maintes fois aux félibres leurs tendances au fédéralisme, leur facilité à ressusciter les vieilles haines du Midi contre le Nord. Eh bien ! c'est cette même antipathie, non plus du Méridional cette fois, mais du Breton contre le Français que M. Rousse nous semble, en plus d'un passage, se plaire à rappeler, nous n'osons dire à raviver. On trouvera des exemples de ce que nous avançons notamment dans les pièces intitulées : *Les Soldats bretons*, *le Pardon de la Palud*, *l'Indépendance bretonne*. Nous n'hésitons point à dire combien de semblables évocations nous paraissent fâcheuses. L'unité française est faite depuis longtemps, les races se sont fondues et mélangées ; Bretons et Dauphinois, Languedociens et Francs-Comtois ont versé côte à côte leur sang dans une foule de batailles pour la défense de la patrie. Cette grande patrie, qui embrasse dans son sein toutes les patries individuelles, c'est la France. Au moment où nous sommes, quand plus que jamais

elle a besoin du concours de tous ses enfants, mieux vaut prêcher l'amour que la discorde. Nous ne serons vraiment forts qu'autant que nous serons unis.

CHARLES LAVENIR.

TRAITÉ PRATIQUE DE BOTANIQUE. Propriétés des plantes : leur utilité et leur emploi dans la médecine, la pharmacie, les arts industriels, l'économie domestique, etc., par ÉD. LAMBERT, ancien professeur d'histoire naturelle, membre de plusieurs Sociétés savantes. Paais, 1883. Librairie de Firmin Didot et Cie, imprimeurs de l'Institut, rue Jacob, 56. — Un beau volume orné de nombreuses gravures. Prix : 5 francs.

A toutes ses publications, quelles qu'elles soient, la maison Didot, gardienne jalouse de sa vieille renommée, apporte les plus grands soins. Choix du papier et des caractères, exécution parfaite des gravures, et ajoutons, encore, triage des auteurs qu'elle édite, tels sont les principaux caractères que l'on retrouve dans les productions de la célèbre librairie. C'est par ces qualités précieuses que se recommande l'ouvrage de M. Lambert que nous présentons aux lecteurs de notre Revue.

La botanique est chose tout à fait de saison. Chacun s'empresse de déserter la grande ville, on est aux eaux, on fait des courses de montagnes, on va voir à la campagne jaunir les épis et les raisins se gonfler au soleil : plus d'un passe en bandoulière la boîte verte et dépouille vallons et collines de leur verte parure. Le livre de M. Lambert sera pour ces derniers un guide excellent. La description des plantes est précédée de toutes les indications pratiques nécessaires pour herboriser avec fruit; les précautions à prendre, les soins à observer pour la cueillette et la conservation des herbes y sont fort bien indiqués. Vient ensuite la désignation des différentes familles, des signes qui servent à les faire reconnaître : à chaque plante, un article substantiel, précis, est consacré. Le tout est accompagné d'une foule considérable de gravures, d'un fort bon dessin et d'une grande exactitude. Chaque numéro comprend quatre à cinq figures : pour le sureau, par exemple, qui me tombe sous la main en ouvrant le livre, j'en trouve cinq : la fleur, la coupe verticale de la fleur, la plante entière, le noyau, et la drupe couronnée par le calice. C'est donc à peu près un millier de figures qui aident puissamment à l'intelligence du texte.

A tous égards, le titre de *Traité pratique de Botanique* que l'auteur a donné à son livre se trouve justifié. Aussi nous semble-t-il appelé à rendre de grands services à ceux que l'amour de la nature entraîne chaque jour à la recherche des merveilles végétales de la création. Et nous croyons avoir fait œuvre utile en le signalant à nos lecteurs.

CH. LAVENIR.

ROSE DE NOEL, par CH. D'HÉRICAULT. Paris, Didier, 1883. Un vol. in-18, Prix : 3 fr.

Nous avons lu plusieurs des ouvrages publiés par M. Charles d'Héricault, *Thermidor*, *le Secret des Valrège*, et dans tous nous avons reconnu une connaissance appronfondie de l'art de conduire une action et de dramatiser un récit.

Pourquoi, cela étant, son nom est-il moins connu, moins populaire que ne le sont ceux d'une foule de feuilletonistes sans valeur, de gens qui massacrent chaque jour la langue française qu'ils ne connaissent pas ?

La raison en est d'abord que la foule est bête, archi-bête, partant que les livres à tournure littéraire sont moins son fait que les débauches échevelées d'un

style sans âme et sans talent ; ensuite, que pour plaire au *profanum vulgus*, il faut plus que jamais fouiller au profond des bourbiers, et que, heureusement pour lui, M. d'Héricault ne possède en aucune façon les agréments qui distinguent l'animal qui cherche les truffes, et en même temps grand nombre de romanciers contemporains. On nous dispensera de donner des exemples ; l'haleine nous manquerait à épuiser la liste.

Style et talent dramatique, nous retrouvons ces deux qualités dans *Rose de Noël*, le roman nouveau de M. d'Héricault.

L'auteur raconte bien, il peint de même, sobrement, avec mesure. Il y a presque au commencement du volume, la description d'une salle de ferme le soir, qui tient dans une demi-page et qui compose un tableau plus complet que ne le ferait une tartine naturaliste de quinze pages : à l'école de Médan, l'on ne saurait peindre à moins.

Quant à l'action elle-même, l'espace nous manque pour l'analyser. L'intérêt s'y soutient jusqu'au bout. Et cependant elle nous paraît, à certains endroits, un peu embarrassée. Nous aurions de la peine à préciser exactement notre observation, à montrer le point précis où nous désirerions un peu plus de clarté : le *desideratum* que nous formulons, c'est un je ne sais quoi que l'on ressent, sans peut-être parvenir à le saisir.

Les caractères sont dessinés avec art : Louis Belenclos, ce paysan devenu un grand lanceur d'affaires, hommes sans mœurs, absolument dépourvu de conscience, est un type tracé de main de maître. Florine est encore une des meilleures créations du romancier. Les personnages secondaires ne sont point négligés non plus : Robertine, un peu coquette, est charmante, le vieux père Belenclos est un noble caractère.

Rose de Noël est donc, à tous égards, un bon roman, et il figurera avec honneur à la suite déjà longue des publications de M. d'Héricault.

Ch. Lavenir.

LES CHANTS DU CÉLIBAT, poésies, par Paul Vignet, Paris, Ghio, Palais-Royal, 1881. Prix, 3 francs.

En ouvrant ce volume nous sommes tombé sur une pièce, *Dimanche de mars*, qui débute par cette observation :

L'aiguille pique un V aux cadrans pneumatiques,
Et les boutiquiers ont boulonné leurs boutiques.

Voilà donc un poète et un naturaliste. Deux choses qu'il s'agit de prouver. Et d'abord, sous ce simple titre *Quartier neuf*, écoutez ces variations sur le quartier Malesherbes :

« Le lieu fut autrefois plein de mauvaises herbes ; des balais nettoyèrent, un « jour, de tristes solitudes ; on battit les steppes, les chardons, malpropres « multitudes ; on bâtit colonne, fronton froid, pilastre, péristyle ; des richards « vinrent édifier bâtisses de tout style ; et des chars sillonnèrent bientôt l'opu- « lente avenue.... »

Quelle virtuosité ! Mais, à propos, si c'étaient des vers !... — Avec ces naturalistes on ne sait jamais bien où la poésie commence. Bah ! le lecteur nous pardonnera de ne pas insister.

P. Mariéton.

NÉCROLOGIE

Madame la comtesse de Charpin-Feugerolles, née comtesse de Saint-Priest et alliée aux plus grandes maisons de France, vient de succomber dans son château de Feugerolles, près Saint-Étienne (Loire), après une longue et douloureuse maladie. Un nombreux cortège de parents et d'amis, venus de tous côtés, l'a suivie jusqu'à sa dernière demeure, à l'ombre d'une humble église de village. Déjà, de toutes parts, dans la maison du riche, comme dans la chaumière du pauvre, s'est élevé un concert unanime de voix pour dire tout ce que cette femme éminente avait de douce et fervente piété, de charité pour les malheureux, d'élévation dans l'esprit, de distinction dans les sentiments et d'admirable résignation dans ses longues et cruelles souffrances. A ces regrets si justement mérités, la *Revue Lyonnaise* se fait aussi un devoir de joindre les siens, car Madame la comtesse de Charpin lui avait fait l'honneur de sa collaboration. Avec quel charme n'a-t-on pas lu ces belles pages dans lesquelles, ne s'inspirant que du culte de la famille, de l'amour que chacun a pour le toit qui l'a vu naître, elle a raconté, avec la plus gracieuse simplicité et dans le style le plus distingué, l'histoire *du nid* de ses pères, de cet antique et sombre château

de Feugerolles, assis sur les rocs des Cévennes et habité, tour à tour par les plus nobles familles du Forez? Dans peu de jours encore, la *Revue* donnera des *Mémoires* dictés par elle depuis le moment où la maladie a paralysé sa main et dans lesquels elle s'est plue a faire les récits les plus intéressants sur les principales phases de la vie de son illustre père, M. le comte de Saint-Priest, membre de l'Académie française et ancien ambassadeur en Russie.

M. le comte de Charpin voudra bien aussi agréer l'expression de la vive sympathie des nombreux amis qu'il a su se faire dans le comité de la *Revue*, par son aménité, par la cordialité de ses relations et par l'apport de tant de savants travaux. Ils se plaisent à espérer que si un immense malheur a pu l'éloigner d'eux, les liens qui les unissent à lui ne seront pas brisés. Ils ne lui disent donc pas adieu, mais *à bientôt*. L. N.

CHRONIQUE

1er Juin. — Ouverture des Concerts-Bellecour.

— L'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, décerne le prix de mille francs à M. Marc Guyaz, pour l'étude historique qu'il a présentée au concours ouvert sur « les institutions municipales de Lyon avant 1789 ».

— Mort, à Paris, du colonel Leperche qui avait été, à Lyon, chef d'état-major du général Bourbaki.

3 Juin. — Distribution des prix aux élèves de la Société d'enseignement professionnel.

5 Juin. — Dans sa séance de ce jour, l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, a élu :

Comme membre associé, M. Joseph Bertrand, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences ;

Comme membres titulaires, M. Baudrier, président à la Cour d'appel de Lyon, en remplacement de M. Paul Humblot, décédé, et M. Vachez, avocat, ancien président de la Société littéraire et archéologique, en remplacement de M. Allmer, nommé membre émérite.

Comme membre correspondant, M. le docteur Gubian, médecin-inspecteur des eaux de la Motte.

10 Juin. — M. Chomel, avocat, fait à Vaise une conférence sur « la question sociale et les solutions chrétiennes ».

— Congrès démocratique à l'Arbresle.

12 Juin. — Mort de M. Joanny Séon, graveur.

14 Juin. — M. Blancsubé, député de Cochinchine, fait à la Société de Géographie une conférence sur le Tonkin.

17 et 18 Juin. — Courses de Lyon.

18 Juin. — M. Sevène, président de la chambre de commerce de Lyon, est nommé membre de la commission d'études pour la création de chambres de commerce françaises à l'étranger.

— Mort de M. Vallier, sénateur du Rhône.

20 Juin. — Mouvement judiciaire important. M. Montalan, conseiller à Lyon, est nommé président de Chambre à la Cour d'appel de Lyon.

M. Jacomet, vice-président au tribunal de Lyon, est nommé conseiller à la même Cour.

M. Chivot, juge à Lyon, est nommé vice-président au même Tribunal.

M. Godin, avocat, ancien député, est nommé conseiller à la Cour d'appel de Lyon.

M. Roux, juge d'instruction à Saint-Étienne, est nommé juge au Tribunal de Lyon.

M. Laurent, juge d'instruction à Villefranche est nommé en cette même qualité à Saint-Étienne.

M. Genevez, juge d'instruction à Nantua est nommé en cette même qualité à Villefranche.

24 Juin. — Fête de bienfaisance organisée par la fanfare l'Écho de Vaise en faveur de la famille du pompier Sigaud, mort victime de son dévoument.

— Courses de Bourgoin.

— Régates de Mâcon.

25 Juin. — La Chambre de commerce de Lyon offre un banquet à M. Jean Tisseur, démissionnaire de ses fonctions de secrétaire qu'il a remplies pendant trente années.

L'administrateur-gérant :
F. Pitrat.

LYON. — IMPRIMERIE PITRAT AINÉ, RUE GENTIL, 4

LA

NOBLESSE BOURGEOISE

On ne saurait croire combien, malgré les découvertes merveilleuses qu'elle a accomplies, l'intelligence humaine est, au fond, indigente et combien il faut peu d'idées pour alimenter une société qui se dit instruite et civilisée. Lorsqu'on pèse son bagage intellectuel, — j'entends par là non les doctrines scientifiques qui sont le privilège du petit nombre, mais les idées généralement reçues, celles qui se répètent chaque jour et qui ont cours dans la masse, — et quand on sépare le vrai du faux, les préjugés populaires des axiomes dont la certitude est démontrée par la logique implacable de l'expérience, on est effrayé du peu dont se contente l'esprit vulgaire et de la tendance presque invincible qui lui fait préférer une opinion toute faite à celle qui exige quelque étude ou quelque réflexion, le mensonge bruyamment accrédité à la vérité silencieuse ou méconnue. Qu'on ne s'y trompe pas cependant. Ce goût universel du *poncif* est moins qu'on pense défavorable aux lettres : il n'accroît peut-être pas l'autorité ou la renommée des écrivains, mais il agrandit le champ de leurs investigations, car les idées générales, dont l'usage est si commun, si familier à l'esprit français, demandent à être renouvelées sans cesse par un sérieux

labeur intellectuel; pour être neufs, il suffit souvent aux chercheurs d'exhumer des choses ignorées; pour être originaux, il ne leur est presque toujours nécessaire que d'être vrais; à cette condition, ils ont quatre-vingt-dix chances sur cent d'étonner leurs lecteurs.

Parmi les sottises qui sont aujourd'hui acceptées comme des oracles et qui font incessamment leur tour de France, il est permis de citer celle-ci qui concerne la Révolution du dernier siècle : si, en restant un corps fermé, jalousement défendu contre l'accession des autres classes, la noblesse française n'avait excité contre elle la haine de la bourgeoisie et du peuple, si, au lieu de se cantonner dans ses parchemins et sa morgue, elle se fût libéralement ouverte aux « couches nouvelles » à l'exemple de l'aristocratie anglaise, cette noblesse n'eût pas soulevé contre elle une nation qui ne voulait plus de privilèges auxquels elle n'avait aucune part, nous n'aurions eu ni 1789 ni 1793.

Que la terrible crise dans laquelle s'est effondrée l'ancienne société ait été, en grande partie, l'œuvre de la bourgeoisie, c'est ce qu'aucun esprit attentif et sérieux ne peut plus s'aviser de contester. Dans son beau livre sur les *Origines de la France contemporaine*, après avoir remarqué qu'au commencement du dix-huitième siècle, personne du tiers-état ne se mêlait « des affaires du roi », M. Taine nous a fait voir que, vers la fin du même siècle, magistrats, avocats, marchands, rentiers, tous les bourgeois étaient enfiévrés de politique. Jusqu'au plus petit commis, chacun avait sa constitution en poche et proposait gravement son plan de réformes. Mais ces réformes n'ont-elles en d'autre but que l'abaissement des barrières élevées entre les différentes classes sociales et la conquête de l'égalité, ces barrières n'ont-elles pu être franchies sans un bouleversement complet et une destruction totale de l'édifice monarchique, c'est qu'on peut nier hardiment, absolument, et c'est une erreur contre laquelle protestent les documents les plus authentiques de l'histoire. Si les masses rurales se sont ruées à l'aveugle sur les châteaux, comme un troupeau de bœufs exaspérés par un chiffon rouge, c'est qu'elles y ont été incitées par la bourgeoisie, moins soucieuse de détruire les derniers vestiges de la féodalité que de faire disparaître les seigneurs eux-mêmes; si cette

bourgeoisie, dont les députés remplirent la Constituante, eut d'abord des ménagements singuliers pour les droits féodaux, c'est qu'une bonne partie de ses membres jouissait personnellement de droits, et qu'elle les partageait avec la noblesse ; elle était devenue une fraction inférieure, mais intégrante de celle-ci, et cela sans crise, sans révolte, sans jacquerie, par le libre jeu des institutions et le simple cours des temps, qui enrichit et élève les uns, tandis qu'il abaisse et appauvrit les autres ; devenue aisée, instruite, admise à la participation d'un grand nombre des droits dont l'aristocratie avait autrefois joui exclusivement, elle s'était peu à peu hissée presque à sa hauteur ; elle ne l'égalait pourtant pas tout à fait encore, et combla le médiocre fossé qui l'en séparait avec les derniers débris des vieilles forteresses du moyen âge. L'insurrection des campagnes, en 1789, lui fut à cet égard d'un puissant secours : les furieux qui pillaient à Brignolles les caisses royales aux cris de *Vive le Roi!* les paysans qui brûlaient en Auvergne les châteaux tout en montrant beaucoup de répugnance à maltraiter « d'aussi bons seigneurs », mais en alléguant un « ordre impératif » et « avoir avis que Sa Majesté le voulait ainsi », firent les affaires de la bourgeoisie, disons plus exactement, d'une certaine bourgeoisie, comme actuellement les moujiks de Russie qui incendient les palais ou saccagent les banques au cri de *vive le Tzar !* font, sans le savoir, les affaires du nihilisme.

Mais comment les classes moyennes étaient-elles arrivées, vers la fin du dix-huitième siècle, à égaler presque la noblesse, à participer à plusieurs de ses privilèges, à l'envahir en quelque sorte et à se confondre, sauf quelques traits encore distincts, avec elle ? Un livre récent, qui n'a pas été écrit dans un intérêt de parti et qui n'a aucune allure polémique, nous l'apprend d'une manière indirecte, mais certaine, pour une province voisine du Lyonnais et qui avait avec lui de fréquentes relations. Ce livre dans lequel le lecteur superficiel cherchera des généalogies ou des blasons, mais où l'historien rencontrera, entre les lignes, une victorieuse et péremptoire démonstration de cette lente et constante accession de la bourgeoisie aux privilèges et à l'état nobiliaires, c'est l'*Armorial de la Chambre des Comptes de Dijon*, dû à la plume de

M. J. d'Arbaumont, bien connu déjà par ses travaux consciencieux sur l'archéologie et l'histoire de Bourgogne.

Il y a dix-sept ou dix-huit ans, nous avions déjà ensemble, dans la *Noblesse aux États de Bourgogne*, essayé de décrire la marche progressive des classes populaires vers les prérogatives, les honneurs, les dignités et la puissance de l'aristocratie pendant tout le moyen âge et surtout pendant les trois derniers siècles de la période moderne. Nous avions, je crois, réussi à établir qu'à part un très petit nombre de maisons nobles dont l'origine, perdue dans la nuit des temps, remontait peut-être aux races héroïques des Germains et des Francs, la plupart, la presque totalité des familles qualifiées, même anciennes, avaient une souche plébéienne, et que les gentilshommes *de nom et d'armes*, inscrits comme tels sur les listes du patriciat bourguignon, admis à raison de leur naissance aux fonctions et au rôle politique réservés au second ordre de l'État, s'y étaient graduellement élevés par leur vaillance, par leur labeur, par leurs services publics, par tous les efforts qui permettent à l'homme d'accroître ses possessions avec son influence et d'assurer — ce qui est le terme ordinaire de l'ambition humaine — la durée, sinon la perpétuité de sa descendance et de son nom. Les familles ne se fondent ni ne grandissent autrement que les États et les nations ; elles naissent, vivent et meurent comme eux; le développement des unes et des autres est soumis à des lois identiques et également immuables. Le *sang bleu* qui, disait-on autrefois, caractérisait pour certaines générations une race distincte, supérieure et en quelque sorte privilégiée et d'élite, est une chimère non seulement en physiologie, mais en histoire. L'unité de l'espèce n'est pas moins une certitude pour le politique que pour le naturaliste. Le vrai, c'est que l'éducation, l'hérédité et, comme l'on parle aujourd'hui, la sélection développent et accroissent les qualités natives de la race que la nature a faite perfectible ; Dieu a dit à l'homme physique comme à l'homme moral : « Tu te perfectionneras ; il a sans doute pour le premier restreint cette faculté dans des limites plus étroites que pour le second ; mais il ne la lui a point refusée. Loin de s'offenser de cette thèse irréfutable de l'unité absolue de l'espèce, la noblesse ne peut que s'en glorifier ; en cherchant ses origines et sa source dans le réservoir commun

de l'humanité, nous ne la rabaissons pas, nous l'élevons au contraire : en ce monde il n'y a de véritable grandeur que celle qui s'acquiert par la lutte et par l'effort.

Quand on étudie de près l'histoire de l'ancienne France depuis le treizième siècle, on ne sait de quoi s'étonner davantage, du prestige conservé par la classe nobiliaire, ou de la largeur de la voie ouverte par la monarchie aux roturiers pour s'infiltrer dans son sein. Tout d'abord, à l'aube du moyen âge, la propriété foncière s'étant confondue avec la souveraineté, chaque propriétaire de terres était devenu un seigneur qui régnait sur les serfs attachés à son domaine et avait pris rang dans la hiérarchie féodale : le possesseur de fief commandait à ses vassaux, rendait la justice à la porte de son manoir, y recevait les rentes et les redevance de ses sujets et n'était guère tenu vis-à-vis de son suzerain, en échange de cette royauté presque complète, qu'au service militaire, dont l'obligation et la forme se réglaient d'après la nature de l'hommage qu'il avait rendu à ce suzerain. Il était le soldat, *miles*, de ce dernier, mais aussi il était noble, ce qui établit en quelque sorte une identité entre les deux qualités. La possession des fiefs et la profession des armes étaient donc, à l'origine, les sources principales, sinon uniques, de la noblesse. Mais les terres nobles commencèrent de bonne heure à sortir des mains des gentilshommes pour passer dans celles des roturiers. Les feudataires pressés par le besoin d'argent ayant aliéné leurs fiefs à de riches bourgeois, qui n'étaient pas, en principe, aptes à remplir tous les devoirs attachés à la possession du fief, notamment le service d'*ost* ou de *chevauchée*, le suzerain ne consentit à l'achat de ces terres nobles par des roturiers qu'en retour du payement d'une taxe qu'on appela le droit de *franc-fief*, droit que le roi se faisait payer toutes les fois qu'entre lui et l'acquéreur il n'y avait pas trois seigneurs. Cette mesure fiscale sanctionna les ventes de terres nobles aux roturiers. Ceux-ci se regardèrent comme substitués aux droits de leur vendeur, et par là même comme anoblis, ce qui était contraire aux principes féodaux, mais fut si vite accepté par l'opinion, que la royauté se trouva un jour contrainte à réagir contre cet abus. L'acquisition d'une terre noble par un roturier cessa légalement de lui conférer la noblesse. Le payement du droit de franc-fief l'auto-

risa seulement à jouir des droits seigneuriaux attachés à la terre et qui en constituaient les plus clairs revenus. Il acquit ainsi une noblesse douteuse, imparfaite, une noblesse *commencée* qui se consolidait sur la tête de sa descendance si la même terre demeurait dans sa postérité pendant trois générations. La troisième devenait noble par le privilège de la *tierce foi*. L'ordonnance de Blois eut beau abolir au seizième siècle ce privilège, qui était d'ailleurs contesté par certains feudistes : le bourgeois dont le père et l'aïeul avaient possédé le même fief ne s'en donna pas moins des airs de gentilhomme, et l'opinion mondaine finit par ne plus lui en disputer sérieusement la qualité.

Mais si abondante qu'elle fût, cette source de la noblesse ne parut bientôt pour ainsi dire qu'un filet d'eau à côté des larges fleuves creusés par la monarchie pour répandre dans les rangs pressés de la bourgeoisie les privilèges nobiliaires. Elle y fut amenée par un double calcul : récompenser les services rendus dans les charges publiques qu'elle conférait ou l'attachement personnel du sujet à son souverain, et remplir les vides du trésor royal. Elle anoblit directement certains de ses serviteurs, elle créa des chevaliers ès-lois, comme elle donna la chevalerie militaire à ses plus vaillants capitaines ; elle attacha enfin la noblesse à une foule de fonctions, au premier degré pour les offices les plus élevés ou les plus rapprochés de la personne royale, au second ou au troisième pour d'autres. Le magistrat de cour souveraine, le maire, les échevins, les capitouls, les consuls de quelques grandes villes obtinrent ainsi la noblesse personnelle au bout d'un certain temps d'exercice, et parvinrent facilement, dans leur postérité, à la noblesse héréditaire. Charles V, Charles VI, Henri III accordèrent au prévôt des marchands et aux échevins de Paris la qualité de noble qui leur fut confirmée en 1706 par Louis XIV et en 1716 par le régent; les membres des Parlements, des Cours des aides, des Chambres des comptes la reçurent également à diverses époques, selon les lieux et sous certaines conditions. Les secrétaires du roi, dont la charge consistait plutôt en un titre qu'en une fonction et n'obligeait nullement à la résidence près de la personne du souverain, furent anoblis eux et leurs descendants. La vénalité s'en mêla et mit un prix à ces anoblissements dont l'ori-

gine était pure, mais dont on ne craignit pas bientôt de trafiquer. Tandis que les gentilshommes et les gens titrés *fumaient leurs terres* en épousant les filles d'opulents traitants, les riches roturiers achetaient, à beaux deniers, les charges qui leur conféraient des privilèges enviés. Diderot disait dans son style incisif : « Les Rois de France guérissent la roture comme les écrouelles. Il en reste toujours quelque chose. » Il en restait, en effet, un certain stigmate qui n'échappait point aux regards perçants et dédaigneux de la haute aristocratie et de la noblesse d'extraction ; il en restait même une certaine humiliation secrète pour la vanité bourgeoise qui avait ainsi conquis ses lettres de privilégié, ce dont on s'aperçut bien en 1789. Mais la nuance s'effaçait aux yeux du gros public : il y avait tant de façons différentes d'arriver à la noblesse qu'il était incapable de distinguer entre les nobles, et la bourgeoisie enrichie s'était tellement élevée qu'il ne parvenait pas même toujours à séparer les nobles des roturiers. La condition des premiers n'était plus décelée par la notoriété publique ; elle demandait la vérification de pièces du ressort des généalogistes et des tribunaux. On pouvait aisément donner le change : les lettres d'anoblissement avaient été si souvent révoquées, et les anoblis dépossédés avaient été si fréquemment admis à les racheter moyennant finance, en prouvant qu'elles n'avaient point été une concession acquise à prix d'argent, mais la juste récompence de services rendus ou la reconnaissance d'une noblesse antérieure, qu'il était, hormis pour les chancelleries et les greffes, fort difficile de savoir si le noble d'apparence était un noble en réalité. Il y avait eu sans doute des commissions nommées pour la vérification des titres nobiliaires et la recherche de faux gentilshommes. On avait bien institué un *Armorial général* où s'inscrivaient non seulement les familles d'origine noble ou anoblies, mais encore les familles bourgeoises qui prétendaient au droit de porter des armoiries non timbrées, droit très compatible avec la roture ; on avait prescrit, avec la rédaction d'un catalogue nobiliaire en 1666, des investigations propres à séparer le bon grain de l'ivraie, et les agents du fisc, chargés de l'assiette des tailles, ne négligeaient rien, dans l'intérêt des fermiers qui prenaient à bail la levée des impôts, pour accroître le nombre des contribuables et, par réciprocité, pour réduire celui des exemp-

tés : toutes ces mesures étaient insuffisantes et diminuaient à peine le chiffre des intrusions. Au vrai, le généalogiste Chérin en témoigne dans son *Abrégé chronologique des édits sur la noblesse* publié en 1787, il était impossible de faire le recensement exact des véritables nobles, et, par suite, de les distinguer, au moins par l'extérieur, de ceux qui ne l'étaient pas. A part les familles historiques et celles qui pouvaient justifier d'une possession d'état incontestée, parce qu'elle était publique et apparente, à part celles dont les membres portaient l'épée de père en fils et qui avaient signé leurs parchemins de leur sang sur les champs de bataille, la source la plus limpide de la noblesse était, au dernier siècle, l'exercice prolongé, souvent héréditaire, des charges supérieures de judicature et de certaines fonctions publiques.

Eh bien ! que rencontre-t-on le plus fréquemment, à la même époque, dans ces charges et dans ces offices ? La démonstration que nous avions ensemble commencée en 1864, M. J. d'Arbaumont l'a poursuivie et achevée dans son livre sur la chambre des comptes de Dijon. Quoiqu'elles ne soient, à proprement parler, qu'un coin du tableau et comme un épisode de l'histoire de la noblesse, ses recherches minutieuses sur les officiers de cette juridiction, la liste qu'il en dresse, les généalogies qu'il donne, les pièces authentiques qu'il cite — car il a scruté avec soin les archives — établissent, à n'en pas douter, que le plus grand nombre des familles représentées dans cette cour depuis le quatorzième siècle jusqu'en 1789, loin de tenir par leurs racines à la caste aristocratique, sortaient des entrailles populaires. La conclusion manifeste, irréfutable qui se dégage de son travail, creusé aussi profondément que l'exigent l'érudition et la critique modernes, c'est qu'à aucune époque de nos annales, la noblesse française n'a été un corps fermé, c'est qu'elle s'est sans cesse recrutée dans les classes inférieures, c'est qu'elle a constamment infusé dans ses veines un sang nouveau, c'est que, contrairement à l'opinion vulgaire, si elle formait un ordre séparé dans l'État, avec ses attributions, ses immunités, ses honneurs, ses mœurs et aussi, disons-le franchement, parfois sa vanité, surtout sensible chez les derniers venus de ses membres, elle ne fut jamais impénétrable à la roture, particulièrement à cette fraction qui portait le nom de

bourgeoisie, et qu'en conséquence le nivellement des castes, pour en avoir été le résultat, n'a pas été le but unique et suprême de la Révolution.

Les prérogatives et les titres nobiliaires n'étaient pas l'apanage exclusif des descendants des anciennes races ou même des simples anoblis par lettres royales. Ils s'acquéraient aussi, et le plus souvent, par l'exercice et la possession des offices dont j'ai parlé plus haut, et que recherchait ardemment la bourgeoisie, dès qu'elle avait atteint, par l'épargne, l'une de ses facultés maîtresses — un certain degré de bien-être et de fortune. Quand un marchand s'était enrichi par le commerce, son plus vif désir, son ambition la plus opiniâtre était de faire pourvoir ses fils de l'un de ces offices enviés, et de l'introduire ainsi, par une porte dérobée, quoique largement ouverte, dans le corps des privilégiés. On peut, dans une statistique de la population et de la richesse, observer comme en un miroir l'état de la conscience et des mœurs publiques. Le bien-être, la fortune n'étaient pour la plupart de nos aïeux de condition moyenne qu'un but indirect et presque secondaire, un moyen ; le principal objectif, c'était l'accession à la noblesse. Il est de la nature humaine de toujours tendre à s'élever ; ne lui reprochons pas cet orgueil : sagement entendu et limité, il est le germe des vertus généreuses et des grandes actions. Autrefois le tabellion ou le procureur rêvait de faire de son fils un avocat, l'avocat un juge au bailliage ou un maître aux comptes, le maître aux comptes, un conseiller ou un avocat général au Parlement. Après deux générations, le descendant d'un officier de cour souveraine était noble ; après cent années, il était gentilhomme de race, il prenait rang en Bourgogne dans les états provinciaux, au milieu des représentants des plus vieilles et des plus illustres familles. Et pourtant son bisaïeul n'avait été qu'un obscur négociant, un petit patricien, un humble homme de loi, un bourgeois, quelquefois même — cela s'est vu souvent — un fils de serf, un affranchi.

Qu'étaient-ce que les Bouchu, les Baillet, le Joly, les Chambellan, les Berbizey, les Millière, les Valon, les Bouhier, les Requeleyne, et tant d'autres magistrats célèbres dans les fastes judiciaires bourguignons, dont la postérité fit souche de marquis,

de barons et de seigneurs, sinon des bourgeois, fils de bourgeois? Et cela non seulement dans les derniers siècles, sous la royauté absolue, qui favorisait évidemment l'élévation des classes moyennes aux dignités et aux fonctions publiques, mais encore en plein moyen âge, pendant la période féodale ou du moins en un temps où la féodalité, bien que déjà fort entamée, était encore debout. Ne trouve-t-on pas, parmi les premiers membres de la compagnie dont M. d'Arbaumont a dressé la liste, des noms d'hommes qui, de la plus humble extraction et des plus minces emplois, s'étaient rapidement élevés aux charges les plus considérables du duché de Bourgogne ? Et ne ferait-on pas la même remarque dans les provinces voisines, à la cour des monnaies ou dans le consulat de Lyon ? Était-ce la naissance ou la faveur qui avait fait la fortune de ces nouveaux venus ? Non: ils ne la devaient qu'à leur mérite et à leur travail, et la noblesse qui conservait dans leur postérité le lustre de leurs laborieux services n'était qu'un nouvel hommage rendu par le pays à des mémoires qui lui étaient chères. A cette époque, d'ailleurs, elle était moins consacrée par la loi que par l'usage ; elle résultait plus encore de l'opinion et des mœurs que d'une législation positive, quoique celle-ci ait été écrite. Peut-être n'en avait-elle alors que plus de prix. Comme la couronne civique romaine, elle se décernait par acclamation, et celui qui en héritait n'était pas réputé plus noble que celui qui l'avait gagnée.

Envisagée à ce point de vue qui me semble le seul vrai, l'histoire nobiliaire est plus intéressante et renferme des enseignements plus profonds qu'on le suppose.

C'est l'histoire même du tiers-état, étudiée dans ses représentants, non les plus tapageurs peut-être, mais du moins les plus laborieux. Ouvrez l'*Armorial* de nos grandes et vieilles compagnies judiciaires et cherchez-y des noms illustres, des noms retentissants; vous n'y trouverez presque toujours que le livre d'or de la bourgeoisie. Il semble que l'ancien régime ait pris le contrepied des doctrines et des aspirations modernes. La démocratie pulvérise les hommes; aussi, disait Benjamin Constant, quand l'orage éclate, cette poussière devient de la boue. L'ancien régime, lui, prenait de la poussière, il la comprimait peut-être, mais par

là même il la pétrifiait lentement de manière à en faire, comme la mystérieuse nature, des blocs dont la solidité défiait les tempêtes. Du sol nivelé, détrempé que nous habitons maintenant, que jaillira-t-il un jour? J'ai le respect de mes contemporains, et c'est pourquoi j'ose leur confesser mes craintes. Nous aurons des tentes pour abriter nos têtes, mais bâtirons-nous des monuments? Le blé continuera de pousser en France, mais y croîtra-t-il encore des chênes? Il y aura des hommes; mais, au milieu de la foule, combien de véritables hommes?

Henri Beaune.

L'ORIGINE

DU MOT LATIN ARBITER

N'en déplaise aux savants linguistes allemands Corssen et Curtius, il est extrêmement invraisemblable que le mot *arbiter* (et ses dérivés, *arbitrium*, *arbitratus*, *arbitrarius*, *arbitror*, etc.), soit formé de l'ancienne préposition *ar*, équivalent tombé en désuétude de *ad*, et de la racine qui se trouve dans le verbe archaïque *betere*, venir. L'*arbitre* aurait été primitivement, nous dit-on, celui qui s'approche de quelqu'un ou de quelque chose pour l'examiner, pour former un jugement sur son compte; de là on serait passé facilement au sens juridique du mot, lequel aurait à son tour donné naissance à l'acception de maître.

La première objection qui se présente à l'esprit, c'est que, si cette étymologie était exacte, *arbiter* aurait signifié proprement et simplement à l'origine celui qui s'approche. Or, il est évident qu'à moins de quelque circonstance particulière que nous ne connaissons pas et que nous ne pouvons pas connaître, cette acception était trop vague et trop incolore pour acquérir la précision et l'énergie qui se sont attachées dans la suite à notre vocable. L'analogie, du reste, nous indique tout le contraire : *spectator* vient d'une racine qui a le sens de voir, et ce mot n'a jamais pris celui de juge ou de maître; *judex*, *magister* et *dominus* sont, de leur côté, en relation avec des radicaux signifiant ordonner, pos-

séder, être grand ou fort, et n'ont ni ascendants ni descendants qui leur constituent une famille du genre de celle qu'on établit en mariant les acceptions présumées aux significations certaines d'*arbiter*.

Une autre objection tout aussi forte, c'est qu'en admettant que ce mot ait voulu dire d'abord celui qui s'approche, les exemples qu'on peut citer ne permettent pas d'aller plus loin, et d'accorder, en outre, qu'à ce sens tout à fait disparu ait succédé immédiatement celui d'examinateur. Non seulement, en effet, les mots si usités, *arbitrium* et *arbitratus*, n'ont jamais été pris par les anciens dans une acception en rapport avec l'idée d'examiner; mais, dans la plupart des cas, relativement peu nombreux, où *arbiter* peut se traduire par témoin, on doit y ajouter le sens d'intrus, d'assistant gênant qui s'immisce à des choses dont on voudrait l'écarter, et qui a la volonté ou le pouvoir d'en juger; or, cette idée dépend visiblement à titre de dérivé et non pas d'antécédent, de celle d'intermédiaire de conseiller, d'arbitre amiable ou spontané.

Je citerai quelques-uns des passages auxquels je viens de faire allusion.

Dans le *Miles gloriosus* ou le *Soldat fanfaron*, 2, 2, 3, Plaute fait dire à l'un de ses personnages :

Mihi quidem jam arbitri vicini sunt, meæ quid fiat domi.

« Mes voisins peuvent se mêler de ce qui se fait chez moi. »

Dans les *Captifs :*

Secede huc procul ne arbitri dicta nostra arbitrari queant.

« Écarte-toi à quelque distance, afin que les curieux ne puissent juger de ce que nous disons. »

Et dans le *Trinummus*, 1, 5:

Circumspice dum te ne qui adsit arbiter.

« Pendant ce temps-là, vois autour de toi si personne n'est là pour t'observer (c'est-à-dire, pour s'immiscer dans ce que tu fais.) »

Cicéron dans le *De officiis*, 3, 31, s'exprime ainsi:

Surrexit e lectulo, remotisque arbitris, ad se adolescentem jussit venire.

« Il se dressa sur sa couche et ayant éloigné les témoins (ceux

qui auraient pu prendre part à l'entrevue), il fit donner l'ordre au jeune homme de venir. »

Il dit également dans une lettre à Atticus, 15, 16 :

Hæc loca venusta sunt abdita certe et si quid scribere velis, ab arbitris, libera.

« Ces lieux sont agréables, retirés du moins, et exempts d'importuns si l'on veut écrire. »

Quant au passage suivant du prologue de l'*Amphitrion*, de Plaute :

Ita huic facietis fabulæ silentium; itaque æqui et justi hic eritis omnes arbitri; il faut certainement le traduire par: « Vous prêterez ainsi l'oreille à cette pièce et vous serez tous des juges impartiaux et équitables. »

Ces citations ne laissent pas de doute, je crois, sur la nuance d'idée toute particulière qui s'attache au mot *arbiter*, quand il semble correspondre le mieux chez les anciens auteurs au sens de notre mot témoin.

Indiquerai-je une troisième et dernière objection d'un ordre tout technique? *Arbiter* serait-il véritablement en rapport étymologique avec le verbe *beto* ou *bito* précédé de *ar*, qu'il ne pourrait en dériver directement, tant à cause de la quantité de la voyelle radicale *i*, longue dans *bito* et brève dans *arbiter*, qu'en raison de la forme finale de ce dernier qui ne pourrait guère être, dans l'hypothèse en question, que *arbiter*[1].

Bref, l'étymologie proposée n'est satisfaisante à aucun point de vue.

C'est qu'effectivement elle est inexacte. *Arbiter* n'a rien de commun avec *bito*, et le sens primitif en est, non pas celui qui s'approche, mais celui qui commande, qui dispose de, qui agit à sa guise. C'est ce sens-là qui est resté si visible dans notre adjectif *arbitraire* et l'expression *libre arbitre;* c'est le seul ou à peu près qu'indique l'usage des mots *arbitrium* et *arbitratus*, et qui pré-

[1] Aussi les savants cités plus haut supposent-ils que *bito* et *arbiter* viennent d'une racine commune, mais d'une manière indépendante l'un de l'autre ; ce qui achève d'enlever à leur hypothèse ce qu'elle aurait de spécieux si l'on pouvait croire à l'étroit rapport des deux mots.

vaut dans *arbiter*, n'en aurions-nous pour preuve que les vers si connus d'Horace [1] :

.....Noti,
Quo non arbiter Hadriæ
Major, tollere seu ponere vult freta.

« Le Notus, l'arbitre le plus puissant au gré duquel l'Adriatique soulève ou calme ses flots. »

Le sens juridique d'*arbiter* découle de la manière la plus naturelle de son emploi primitif dans l'acception de maître.

L'arbitre, à la différence du juge, suit les règles de l'équité, au lieu de celles du droit écrit; c'est-à-dire qu'il tranche les différents d'après sa propre volonté, son libre arbitre, — ou arbitrairement, sous la seule garantie que présente ce qu'on sait de son intelligence et de sa droiture.

Quant au sens le plus fréquent du verbe *arbitror*, il est intimement lié à ce dernier.

Dans le dialogue suivant d'une pièce de Térence :

Civem ne? — Arbitror : certum non scimus.

« Un concitoyen? » — « Je le crois; mais je n'en suis pas sûr; » *arbitror* signifie évidemment estimer, prendre parti entre différentes possibilités, comme un arbitre décide *motu proprio* entre deux plaideurs.

L'évolution significative indiquée d'après toutes les vraisemblances logiques, il nous reste à chercher la véritable étymologie du mot qui nous occupe. Pour moi, je n'hésite pas à la voir dans la racine sanskrite *grabh*, originairement et généralement, arracher, déchirer, tirer à soi, prendre, mais aussi, par extension, tenir bon, posséder, maîtriser. Cette racine a donné de nombreux dérivés dans toutes les langues indo-européennes. Nous la retrouvons, moyennant différentes modifications phonétiques régulières, dans le grec κλέπτω, prendre, voler; le latin *carpo*, prendre, enlever; l'allemand *greifen*, saisir; l'anglais *grasp*, même sens, et dans nos mots français *griffe*, *agripper*, etc.

Souvent cette racine a perdu la consonne gutturale *g* qui lui sert

[1] Odes, I, III, IV et *seqq.*

d'initiale; c'est ce qui est arrivé en grec pour ῥάπτω, rajuster, et en latin pour *rapio*, ravir. De plus, suivant une modification très fréquente en pareil cas, la lettre *r*, devenue initiale à son tour, a changé de place avec la voyelle voisine. Nous en avons des exemples dans les mots grecs ἅρπη, pour γραπη, crochet, ἅρπαξ, pour γραπαξ, ravisseur, ἅρπυια, pour γραπυια, oiseau fabuleux aux serres crochues, harpie, etc.

Arbiter (pour *rabiter*, *grabiter*) a subi les mêmes métamorphoses, et signifiait, à l'origine, celui qui tient bon, qui maîtrise, qui impose sa volonté. Il a pour correspondants grecs, au triple point de vue de la forme, du sens et de l'étymologie, βραβεύς arbitre et πρεσβύτης, vieillard, mais, à l'origine, chef. C'est, du moins, ce que j'essaierai de démontrer prochainement ici même, si les questions de ce genre présentent quelque intérêt aux lecteurs de la *Revue*.

PAUL REGNAUD.

DE LA

RESPONSABILITÉ LITTÉRAIRE

— SUITE[1] —

VII

Pour le lecteur sérieux et pour l'observateur qui veut se rendre compte du véritable état de notre société, les livres de l'étranger ont une grande portée, malgré la sévérité des auteurs quelquefois partiale quand elle est haineuse et jalouse envers notre France si accablée depuis qu'elle a été malheureuse.

Dans un livre écrit par un américain, M. Sheppart, publié il y a quelques années, et qui est un journal du siège de Paris en 1870, le jugement le plus sévère résulte des observations de l'auteur. Son sentiment sur le peuple français a d'autant plus de portée, qu'il reflète, paraît-il, l'estime que les Américains font de nous désormais. Les voyageurs français, d'ailleurs, en revenant des États-Unis, rapportent à ce sujet les plus pénibles impressions.

Il faut remarquer, toutefois, que c'est sur la vieille Europe tout entière que s'étend la dédaigneuse pitié de nos anciens amis au delà de l'Océan. A leurs yeux, paraît-il, nous serions bien décidément sur la pente d'une irrémédiable décadence, sciences, industrie, poésie, littérature, tous ces fleurons de la couronne merveilleuse qui, pendant tant de siècles, ont fait resplendir l'an-

[1] V. la *Revue lyonnaise*, t. V, p. 458 et 546.

cien monde à la tête de l'humanité, de tout cela il ne restera bientôt plus rien. C'est à peine si l'on nous concède encore quelques mérites dans le domaine des arts, « ces productions des races paresseuses qui, selon l'Américain, n'ont rien d'utile à faire dans le monde ; » mais, pour tout le reste, nous sommes des vieillards usés, décrépits, que la sénilité ramène à la barbarie de l'enfance. La solitude est prédite pour le vieil occident comme elle s'est faite sur Ecbatane, Ninive, Babylone.

Ces choses se disent, s'écrivent, et le livre que je citais à l'instant n'est pas écrit dans un autre esprit ; notre orgueil national y est rudement mis à l'épreuve.

Ce républicain de vieille race qui ne dissimule pas d'ailleurs ses sentiments sympathiques pour la France met au-dessus de tout principe démocratique l'ordre, la force, le patriotisme qu'il prétend nous refuser. M. Sheppart signale encore avec une sorte de colère ce qu'il a retenu des éternelles hâbleries, des vantardises des outranciers de l'époque du siège, il flagelle le besoin que, selon lui, éprouve chaque Français de se choisir parmi ses chefs ou parmi les croyants dissidents d'opinion un bouc émissaire favori qu'il croit être la source de tous nos maux. Dans un accès de répugnance et de dégoût pour le souvenir des mouvements populaires, des émeutes parisiennes dont il a été le témoin, il s'écrie à propos d'une harangue par laquelle Victor Hugo célébrait avec ce que l'auteur nomme une pyrotechnie verbale, « la liberté de chaque race et la fraternité de toutes, » le Yankee s'écrie : « Allons donc, la République des États-Unis, a à peu près autant de sympathie pour la vôtre qu'une famille en bonne santé en a pour une maison de fou. »

Ce langage est-il mérité? On ne peut répliquer qu'après réflexion à ce juge qui est du nombre de ceux qui se disent encore nos amis ; quant au jugement de nos ennemis, toute réserve faite, il n'est pas inutile à connaître.

Assurément il y aurait des diatribes calomnieuses à relever dans les publicistes d'outre-Rhin qui se sont acharné sur nous Français comme sur un cadavre qu'ils auraient dépouillé, parce que, vaincue, ils ont cru la France morte. Mais, s'il y a de l'exagération lorsque, dans les écrits de nos ennemis, on lit qu'il n'y a plus, en

France, ni flamme, ni ressort, que nous avons perdu le goût des hautes spéculations, l'amour des mâles pensées, des vastes et profondes doctrines; que nous sommes un peuple de parleurs et de rieurs, une nation usée dont il faut songer à rédiger l'épitaphe; si la rougeur nous monte au front en entendant de pareilles méprisantes diatribes, ayons néanmoins le courage de l'avouer : il y a du vrai.

Toutefois en faisant la part de la vérité, faisons-la tout entière, et, puisque nous parlons de responsabilité, que chacun supporte son fardeau. Notre incomparable fabuliste, qu'aucun de nos ennemis ne pourrait remplacer ni même imiter, a traduit avec son bon sens merveilleux sa verve originale et pittoresque la vérité des choses.

... Le fabricateur souverain
Nous créa besac'er tous de même manière,
Tant ceux du temps passé que du temps d'aujourd'hui,
Il fit, pour nos défauts la pointe de derrière,
Et celle de devant pour les défauts d'autrui.

Les critiques d'outre-Rhin, en se retournant pourraient trouver leur besace assez bien remplie.

Je préfère laisser à un ancien ministre de l'instruction publique plus autorisé que moi de toute manière l'application de certaines vérités; surtout parce que c'est à la jeunesse qu'elles sont adressées. A chacun selon ses œuvres.

Dans une séance de distribution des prix du concours général à la Sorbonne, M. Batbie disait : « Non, nos ennemis ne sont ni meilleurs que nous ni plus purs. Cette corruption dont leurs lourdes plaisanteries nous accusent, elle est dans leur sang, comme dans le nôtre. Leurs vices nous ont pénétrés, avant que leurs armes nous aient envahis; il est plus d'un crime qui, sans leur exemple, n'auraient pas déshonoré notre histoire; mais ils nous ont vaincus avec trois mots : l'ordre, la patience et le respect, voilà ce qu'il faut apprendre.

« Notre société tout entière est sortie du devoir; il faut qu'elle y retourne; chacun, dans le pays, a quitté sa place, il faut que chacun la reprenne. Les mots de notre vieille langue ont perdu leur sens; il faut qu'ils la retrouvent. A peine sait-on, dans le

chaos de barbarisme et de sophismes où nous sommes perdus, ce qui s'appelle le bien et ce qui s'appelle le mal; tous les vices prennent le nom de toutes les vertus; devant ces ruines qui fument encore, on demande ce que c'est que le crime, et il n'est pas jusqu'au meurtrier qui ne prétende juger la justice. Il est temps que cela cesse. Nous sommes des impatients, sachons attendre; que la jeunesse sache ce que c'est que la République avant de la gouverner. Nous sommes des insoumis; le besoin de parler, la fureur de reprendre rendent le commandement impossible. Il n'est pas un nom illustre qui n'ait été avili par nos sarcasmes; pas un homme utile que nos railleries n'aient mis hors d'usage en quelques jours; et le seul moyen d'obtenir la popularité, c'est de dénigrer avec furie tout ce qui devrait être populaire. »

Ce désordre moral et intellectuel que signalait, il y a quelques années, l'homme observateur et expérimenté dont je viens de citer les paroles, doit-il être imputé seulement à notre caractère? Sans doute la frivolité nous tue, ou du moins elle s'allie à l'irrévérenee universelle; l'esprit plutôt de destruction que de réforme, nous entraîne à la pente sur laquelle la nation glisse peu à peu comme l'ont fait toutes les nations menacées de décadence. Ce qui est sérieux et ce qui est futile s'associe assez bien dans l'esprit du plus grand nombre, et la jeunesse se ressent incontestablement de cet entraînement général.

Or, n'est-ce pas tout à la fois le sujet et la forme du livre et du journal en faveur qui entretiennent et provoquent cette tendance et ce goût? Au nom des disciples de l'école utilitaire, les gens du monde, comme les gens d'affaires, dira-t-on, ne se sont ils pas appliqués aux choses sérieuses? Sans doute le même écho, de l'orient à l'occident, a répété : Enrichissez-vous et jouissez! et l'heure de ce qu'on nomme les affaires sérieuses a sonné, et les victoires de la spéculation financière ont été proclamées avec enthousiasme par les organes de la publicité. A la vue des richesses de l'intelligence et des œuvres des grands écrivains, la réflexion de l'ignorant de la fable a été répétée à l'envi :

Mais le moindre ducaton
Serait bien mieux mon affaire.

L'opulence du jour n'a pas même fait penser à l'incertitude du lendemain. Le goût de la matière, du luxe, de la jouissance instantanée de la possession facile de l'or a entraîné les plus frivoles, et même un grand nombre des plus réputés sages; aussi la conversation de tous les jours a traduit l'idée fixe de la multitude, les millions étant devenus monnaie courante, le roman et le journal ont été chargés de lui donner cours dans la fiction comme dans la vie réelle.

On a oublié que la fortune rapide crée le dégoût du travail sérieux, et que si les millionnaires improvisés, quand leur opulence est durable, étaient en majorité, les oisifs pourraient devenir les dominateurs du pays et les ignorants des notables. Or, la richesse seule ne donne pas la science, souvent même elle en détourne, et quand le luxe, le culte de la matière, de la jouissance ne sont plus seulement un fait matériel, comme autrefois dans les villes tombées en ruine par le luxe et la volupté : Babylone, Tyr, Rome, lorsqu'au lieu d'être un accident, le matérialisme et le journalisme sont un système, une doctrine, une idée, plus encore un dogme, le progrès ne se cherche plus qu'à l'aide de la démonstration scientifique devenue complice pour le légitimer sous le nom de progrès économique. Et alors ce n'est plus la fortune privée qui est traitée comme une mine d'or, mais la fortune publique d'un grand peuple ne pèse pas plus, malgré le chiffre de sa valeur, dans les mains des intendants de la nation, que le modeste budget d'une commune rurale.

VIII

La pente du sensualisme dans lequel on est tombé jusqu'à la cupidité est logique. Le sensualisme tend à faire l'homme animal, la cupidité tend à le faire matière ; l'or est l'instrument du plaisir et l'aliment du sensualisme. L'amour de l'or a revêtu un caractère d'universalité; ceci est un signe de la physionomie contemporaine. Le bruit de l'argent remplit et enivre les multitudes; il déborde dans les discours, dans les livres, dans les conversations. En marchant ainsi à la conquête de la fortune, nous ne paraissons plus un peuple de lettrés, de savants, d'artistes et de guerriers, de travail-

leurs surtout; on nous dirait un peuple de gagneurs d'argent. Le vent de la cupidité traverse toutes les âmes, le pauvre comme le millionnaire depuis l'ignorant jusqu'au lettré.

Mais, serais-je un moraliste exagéré ou l'amplificateur d'un sujet prêtant trop à la digression?

Il m'a paru qu'avant de conclure sur la question de responsabilité nous arriverions plus logiquement à la vérité par l'étude des faits, des conséquences se rapportant à l'état intellectuel, moral, social comtemporain, en procédant de l'effet à la cause.

Or, dans cet ordre d'idées, les faits, les témoignages cités étaient nécessaires. Mais il est un écrivain dont l'autorité n'est pas à dédaigner, quelles que soient les conclusions qu'elle peut motiver. La parole de l'un des apôtres de l'ère littéraire et même sociale nouvelle, d'un chef de la nouvelle école vient à mon aide pour prouver l'état de choses que je signalais, la tendance de la transformation de la société présagée par la transformation littéraire et scientifique comme politique. Il s'agit de l'auteur des romans qualifiés naturalistes, *l'Assomoir*, *la Curée*, *Nana*, *Pot-Bouille*, etc., tous arrivés à un nombre d'éditions sans exemple : Émile Zola. Dans un journal fort répandu, ce favori des lecteurs avides de sensations un peu brutales a fait une profession de foi littéraire par laquelle il annonce l'avènement de la démocratie qui doit renouveler notre politique, nos mœurs, nos idées, notre littérature.

« Dans les lettres, dit l'auteur, l'évolution démocratique s'accomplit avec autant de puissance que dans la politique. Après l'insurrection romantique qui a déblayé le terrain, le mouvement naturaliste est venu pour y asseoir l'ordre nouveau. Toute société apporte sa littérature, et voici longtemps que les critiques sagaces annonçent la transformation de l'esprit littéraire. Le nouvel ordre s'établira sur les vérités naturelles. Eh bien, ajoute-t-il, en littérature comme en politique, je crois qu'il faut être sans peur devant les temps nouveaux. Une littérature ne meurt qu'avec une langue. Demain apportera son œuvre, et, je l'espère, d'autant plus large, que la trouée paraît s'agrandir davantage sur le vingtième siècle. »

« Sans doute, notre époque littéraire est singulièrement troublées; depuis l'écroulement du temple classique, nous avons vécu dans

l'anarchie des styles. La cathédrale gothique s'est émiettée tout de suite comme ces ruines factices qu'un coup de pluie fait fondre dans les jardins bourgeois ; et dès lors a régné la confusion des fantaisies personnelles, tandis que lentement la formule naturaliste se complétait et s'imposait. »

Après avoir ainsi prédit l'avenir, préconisé l'élément littéraire nouveau que la science va créer, parce qu'elle est l'outil du siècle, parce qu'elle a ouvert la Révolution et qu'elle la fermera ; à ces pronostics de l'avenir l'œuvre du présent frappe mile Zola ; c'est la presse qui en est l'ouvrière ; il ne se fait d'ailleurs pas d'illusion sur elle :

« Toute révolution, dit-il encore, débute par des violences fâcheuses. Il faut attendre que le nouvel état soit fondé. C'est comme le tapage vide de la presse ; ce flot de basse littérature qui encombre l'intelligence publique et qui désespère les véritables écrivains, sans doute cela n'est guère propre, et il y a là un résultat qui épouvante ; seulement, comme dans toute évolution humaine, on doit faire la part des misères et des hontes. Puis la presse accomplit une besogne utile ; elle est l'avant-garde de la démocratie ; elle répand la lecture et élargit notre public. Je sais que c'est de ce public trop grand que se plaignent les anciens lettrés, les raffinés de la jeune génération ; mais pourquoi tremblerions-nous devant une clientèle faite de toute la nation ? »

Pourquoi trembler, peut-on répondre à ce maître de l'école nouvelle ? Ce n'est pas à cause de la multitude qui serait éclairée par des clartés nouvelles, véritable lumière, et qui serait trop nombreuse ; mais c'est parce que si toute la nation s'est fait une foi, en écoutant la voix de la science comme une nouvelle révélation, on hésitera à croire à la nation assez de courage pour se dépouiller de ses anciens souvenirs, de ses impressions, et même de la possibilité de la faire, afin de ne pas rester infectée dans ses mœurs, dans son intelligence, dans son goût par « ce flot de basse littérature qui désespère les véritables écrivains, par cette presse qui n'est guère propre et qui oblige à faire une part aux misères, aux hontes, dont plus d'un front aura rougi et dont plus d'une âme aura gardé la trace que la science même ne suffit pas à effacer. » Si la démocratie littéraire est obligée, pour s'établir, de traverser

une ou plusieurs périodes de dévergondage intellectuel et moral, même grammatical, l'habitude de se trouver, pour le fond et pour la forme, en fort mauvaise compagnie, aura un résultat peu honorable pour les mœurs et pour l'antique délicatesse française.

Le naturalisme, voilà donc l'essence de la littérature nouvelle proclamée par la Révolution. Voilà la transformation de la vie littéraire annoncée avec éclat.

Ainsi, plus de ces illusions que l'imagination rend si séduisantes, plus d'idéal qui transporte l'âme humaine dans les régions de l'infini, dans les sphères de l'immortalité qui est sa destinée. Adieu donc aux rêveries du poète, aux enchantements de son génie. La vue plus nette et plus humaine du modèle, telle est la définition du naturalisme appliquée à la littérature comme aux arts.

Si l'observation et l'expérience sont les moyens d'étudier toutes choses, est-ce à dire que la littérature soit uniquement l'expression de cette étude; est-ce à dire que la littérature naturaliste fera plus de victime du livre? Il est possible que cette littérature, si elle n'élève pas l'âme, soit inoffensive quant aux mœurs; cela dépend de l'esprit qu'y apportera l'auteur et de son respect pour le sens moral. Mais, quant au romancier, par exemple, qui vise à mettre en doctrine et en action certaines passions du cœur humain, souvent les inclinations perverses, il excitera des impressions malsaines au plus grand nombre des lecteurs, parce que ce ne sera pas même une sorte d'idéal du vice qu'il aura en vue de créer; mais la brutale passion des choses basses, ignobles souvent, le réalisme immoral seront mis en scène, en quelque sorte enseigné, et le sentiment des délicatesses intellectuelles ainsi rabaissé réduira les esprits aux pires extrémités du mauvais goût comme aux impuretés des mauvaises mœurs.

Si je ne craignais l'excès de mes réflexions, il serait facile dans les arts, dans la peinture, dans la statuaire, dans la musique même, de montrer le naturalisme donnant satisfaction aux sens, réalisant la représentation facile de la matière en remplaçant le spiritualisme et l'idéal. Les femmes peintes par Courbet seront préférées à celle de Raphaël et du Titien ou d'Ary Sheffer ; les statues du genre grotesque ou brutalement réalistes, aux chefs-

d'œuvre de Phidias et de Michel Ange. Les opérettes d'Offenbach auront aussi la préférence sur les merveilles lyriques de Mozart, de Beethowen, de Rossini. Mais la flamme divine que la fable antique fait dérober au ciel par Prométhée pour vivifier son ouvrage resterait reléguée dans les secrets du génie, dans les mystères de l'infini. L'imagination peut d'ailleurs suppléer à ma réserve sur les effets de ce nouveau système.

Après les citations dont j'ai peut-être abusé, mais qui aident à l'insuffisance du raisonnement, après avoir signalé les doctrines renouvelées en morale, en littérature, on ne saurait se faire illusion. La transformation littéraire et sociale prédite par la science, si la science est la seule règle de certitude acceptée, c'est le matérialisme sous le nom de science qui constitue le principe de l'école nouvelle et qui peut donner le change en se qualifiant de doctrine des vérités naturelles. D'ailleurs, quand on parle de doctrine scientifique aujourd'hui on tombe encore dans ce cahos de la signification des mots et des choses qui a changé comme le mouvement dés idées et le courant des mœurs. Je suis tenté de m'écrier, ainsi que le faisait Caton en plein sénat romain, à propos de la façon légère dont César parlait des crimes de Catilina : « Déjà depuis longtemps, en effet, nous avons perdu le vrai nom des choses. » « *Jam pridem, equidem, vera rerum vocabula amisimus*. »

Mais si la transformation est le nouvel agent du progrès, je demanderai aux apôtres du transformisme social, qui se prétendent n'être que les interprètes de la science, si la science prouvera que le crime n'est plus crime, et que si l'imagination d'un romancier lui inspire la combinaison d'une intrigue romanesque de façon à faire agir des personnages de son livre criminellement, selon la vieille morale, si, en outre, un imitateur des conceptions du romancier les traduit en faits justiciables des tribunaux, toujours d'après la vieille méthode de la justice humaine, je demanderai si cet écrivain n'aurait pas fait autre chose que d'exprimer un système scientifique. Ce système consistera, par exemple, à combiner un mode de se procurer le bien d'autrui par un procédé de son invention, qu'il s'agisse pour l'accomplissement de l'œuvre de commettre un assassinat, de supprimer l'obstacle selon le langage nouveau du cynisme ou par tout autre mode de crime; tout cela sera de la science

transformée et l'auteur qui aura ainsi scientifiquement écrit n'aura donc développé qu'une thèse sans conséquence quant à une responsabilité criminelle. Si d'ailleurs certains savants s'ingénient à rechercher l'origine de la vie et à démontrer que l'homme n'a qu'une origine purement animale modifiée par l'effet de la transformation, la conséquence nécessaire sera encore que notre nature humaine a conservé les instincts de la nature animale primitive, et que la responsabilité de nos actes ne doit pas remonter à un principe spiritualiste.

Pour confirmer cette conclusion logique ne voyons-nous pas dans le vaste champ de la science, entre tant d'autres systèmes scientifiques, celui qui subordonne le crime chez l'homme comme l'acte brutal chez l'animal à une malformation organique, une folie, une maladie mentale quelconque? Il y a plus; la responsabilité dont je discute l'application à l'auteur d'un livre dangereux au point de créer parmi ses lecteurs des criminels atteints par nos lois, cette responsabilité que la science tend à faire disparaître, elle devrait toujours aussi, de par la science, atteindre l'animal aussi bien que l'homme, sinon ne pas plus atteindre l'un que l'autre. Ceci n'est point une simple utopie.

IX

Un professeur de médecine légale à la faculté de Lyon a publié dans la *Revue scientifique*, en 1882, un travail dans le but, je ne dirai pas de démontrer, mais d'enseigner que les animaux peuvent être, comme l'homme, responsables de leurs actes, parce qu'ils sont capables de violer les lois morales, violation qui constitue la criminalité chez les être raisonnables.

L'auteur de cette découverte ou de cette thèse, ne fait que la renouveler; car elle a été soutenue plus ou moins sérieusement par un grand nombre d'écrivains qu'on peut citer, Plutarque, Celse, Montaigne, Voltaire lui-même, Maïer, Molzer et nombre d'autres Allemands. Il en est parmi eux qui ont composé un livre sur la religion des bêtes, un autre a spirituellement écrit sur l'esprit des bêtes, et a conclu qu'elles en ont souvent plus que

nous. Il est vrai que la réfutation de ces idées bizarres, dans ce qu'elles peuvent avoir de sérieux au moins en apparence, a été faite bien souvent par des savants, par des physiologistes assez autorisés, tel que Cicéron dans son *Traité des devoirs,* Bossuet, Fénelon, Pascal, Loke, Leibnitz, Condillac, Buffon, Bouillier, Flourens et autres. Mais tout ce qui vient de la science, a un tel crédit que le nouvel apologiste des animaux pourra convertir des adeptes à sa doctrine. Quelques courtes citations peuvent donner une idée de ses théories.

Après avoir constaté que l'anatomie et la pathologie des animaux ont aidé à la connaissance de la nature humaine, l'auteur s'étonne qu'on se soit arrêté dans cette voie, et que les médecins légistes ou les criminalistes n'aient pas encore songé à étudier les crimes chez les amimaux afin de mieux apprécier ceux qui sont commis par les hommes. Voici quelques-unes des paroles de l'auteur :

« Si les animaux ont comme nous la plupart des maladies organiques, s'ils sont atteints de maladies épidémiques ou contagieuses, on ne voit pas pourquoi ils seraient à l'abri des maladies mentales ; de la folie et de ses variétés.

Or, l'auteur énonce comme principe que chez l'homme il survient tout à coup des individus malformés, organiquement défectueux, et apportant, dans leurs actes, dans leurs sentiments ou leurs pensées la preuve de ces malformations organiques. L'auteur conclut que puisque, chez l'homme, le crime est le résultat d'une cause physique, il doit en être de même chez les animaux, ou tout au moins dans les espèces qui, par leur constitution, se rapprochent de l'homme. Or, de ce système il n'y a pas loin à nier la liberté, la responsabilité, la loi morale; le mot *crime* perd alors sa signification dans le code, dans la société, dans la religion. Il n'y a plus de criminels dans le sens ordinaire de ce mot ; il n'y a que des fous, des malades ; ne peut-on pas ajouter que, d'après cette doctrine, l'écolier aussi pourra imputer sa paresse aux irrégularités de son cerveau ?

La dernière conclusion de ce savant à la recherche d'un système qui réforme les lois criminelles, ou plutôt les abroge, c'est qu'il existe une lacune dans les expériences scientifiques. » Cette lacune est la difficulté qu'ont eu la plupart des auteurs à s'émanciper

et à se débarrasser des idées philosophiques de l'école qui leur ont fait croire qu'il y avait un abîme entre le moral de l'homme et celui des animaux. »

On avait cru jusqu'ici que le moral signifiait « ce qui, dans l'être humain, est du ressort de l'âme, par opposition à ce qui est du ressort de la physique »; c'est la définition de Littré. Mais si décidément l'âme est supprimée, et que ce soit l'œuvre de la science, avouons qu'il suffit de produire certains arguments, au grand jour, pour que le sens commun en fasse justice.

Le philosophe écossais Thomas Reid, qui a écrit au dix-huitième siècle sur les principes d'actions ou sur les mobiles de la volonté humaine, conclut comme le mérite la théorie : « Les animaux ne peuvent atteindre à l'immortalité, pas plus qu'à la vertu. Le sens commun se révolte contre cette conclusion. L'homme qui accuserait sérieusement son chien de quelque crime se couvrirait de ridicule. »

Il serait peut-être inutile pour la solution de la question de la responsabilité littéraire de s'appesantir sur les extravagances scientifiques qui font le sujet des livres de certains savants, ce n'est point parmi leurs lecteurs qu'on trouverait beaucoup de victimes de ces livres. Mais c'est parce que les doctrines imaginées par ces inventeurs de systèmes prétendus scientifiques concourent à la propagande d'un matérialisme abrutissant pour l'esprit humain, c'est parce que l'examen de ces systèmes aide à rendre plus complète la revue et l'appréciation des écrits dont la lecture peut être un danger moral pour le lecteur qui suivant M. Sarcey serait lui-même l'auteur de la ruine de ses croyances et de ses mœurs ; c'est pour cela que la question de responsabilité commande leur étude.

Le matérialisme, en effet, propagé par les doctrines scientifiques dont j'ai cité quelques formules, vise nécessairement à la suppression de l'idée de Dieu. C'est l'athéisme qui se dresse en même temps contre toute croyance spiritualiste.

C'est en vertu de cette seule raison que la théorie du transformisme qu'on a déjà vue appliquée à toute conception humaine, est proclamée, « elle est versée ; dit-on, dans les livres de cette école, parce qu'elle permet de se passer du créateur. » L'aveu est

écrit dans de nombreux livres de science, notamment dans ceux dont les auteurs sont les absolutistes de la doctrine. Ces écrivains cités comme savants peuvent donc faire des adeptes parmi ceux pour que l'idée surnaturelle peut encore gêner les passions ou parmi les chercheurs d'utopies.

Il faut donc échapper au miracle de la création; telle est la cause de la science expérimentale. Les transformistes ou évolutionnistes dont l'école tend à ranger le plus grand nombre d'adeptes sous sa bannière parlent souvent du fait qui seul peut prouver quelque chose selon la méthode scientifique; mais plus souvent c'est en considérant à l'état de fait acquis une hypothèse qui s'adapte à la démonstration de leur système qu'ils plient une idée préconçue, parce que leur démonstration en a besoin ; cette méthode est devenue commune à beaucoup d'hommes classés au nombre des savants. C'est ainsi, par exemple, que l'on considère sérieusement un fait à l'appui du transformisme, pour expliquer les origines organiques des êtres vivants. Cet argument : un nez dans le visage existe comme nécessaire à une fonction sensuelle ; il a été créé, sans doute pour se moucher; ceci est une erreur. Le fait admis par la science c'est parce que le besoin de se moucher fait sentir que l'évolution corporelle a fait surgir l'organe qui sert à satisfaire ce besoin. Ce raisonnement n'est d'ailleurs pas plus excentrique, par exemple, que le fait de l'allongement du cou de la girafe, qui, d'après un savant, étant un animal placé par la nature dans des lieux arides, et ne pouvant trouver sa nourriture sur la terre à ses pieds, a cherché sur les arbres, qu'elle a pu rencontrer, une nourriture que les feuilles lui procurent. C'est ainsi qu'à force d'élever sa bouche vers les branches trop peu à la portée de cequadrupède, l'habitude contractée a servi à allonger démesurément son cou disproportionné avec le reste de son corps.

Dans cet ordre d'idées, pour combattre l'origine de l'animal, il n'est sorte de chimères ou d'utopies qui ne puissent être classées au nombre des faits qu'on qualifie de scientifiques et probants.

Les exemples les plus saillants méritent d'être signalés; c'est ainsi que la première manifestation vitale et le passage de l'animal à l'homme ont donné lieu à des théories si excentriques pour établir la doctrine matérialiste préhistorique du transformisme, que

ces théories ont obligé quelques-uns des partisans de la doctrine à reconnaître que le passage de l'animal à l'homme est inexplicable sans l'intervention d'une intelligence supérieure ; aussi l'un d'eux, Charles Lyell, se voitcontraint de ne point exclure le spiritualisme dans son livre sur l'ancienneté de l'homme prouvée par la géologie. C'est aux causes secondes et à leur seule actionquesont rattachées les origines organiques des êtres vivants de l'homme comme de la plante. Toutefois, la formation de l'homme lui-même se trouve expliquée, sans cause première par d'autres savants, de façon à mériter d'être signalée, comme développement du matérialisme dont les conséquences se rattachent au sujet de cette étude.

(A suivre.) L. DUCURTYL.

DERNIÈRE AVENTURE

Décidément la vertu n'est jamais récompensée !

Cet aphorisme banal, émis je ne sais à quel propos, me ramena du pays des rêves à la conversation que tenaient dans mon cabinet trois ou quatre de mes amis étendus sur les divans ou perdus dans la molle profondeur des bergères, et dont les silhouettes m'apparaissaient confuses à travers la fumée des cigares. Une histoire que je tenais du héros en personne, et qui s'était en partie passée sous mes yeux, me revint à la mémoire et, comme le secret ne m'avait été nullement recommandé, l'envie me prit de la conter à ces précoces sceptiques à seule fin de les faire convenir que le bien est, quelquefois du moins, amplement rémunéré sur cette terre.

Dans cette louable intention je demandai la parole qui me fut aussitôt accordée.

— Messieurs, dis-je, vous avez tous connu Guy de Lulleval ou vous en avez entendu parler. Vous vous souvenez qu'il a été sans conteste pendant plusieurs années une des personnalités les plus en vue de la haute vie parisienne. Son luxe était proverbial, ses attelages faisaient sensation au Bois, une femme n'était à la mode que lorsqu'il avait daigné se montrer à côté d'elle dans une avant-scène, il jouait un jeu d'enfer, et le gain, comme la perte, lui laissait une impassibilité de grand seigneur doublé d'un millionnaire. Ses fêtes défrayaient à elles seules, pour ainsi dire, la chronique des journaux mondains. Il y déployait le raffinement d'un sultan

blasé des contes arabes, ayant à sa disposition les trésors de Monte-Christo. Entre mille folies absolument splendides, je vous rappellerai cette nuit féerique où il réunit tout ce que Paris compte de viveurs délicats et artistes dans son hôtel des Champs-Elysées. Les plus ravissantes filles de l'Opéra, la splendide Blanche M... et la blonde Marie V... en tête, qui eusent été dignes d'avoir Théophile Gautier pour écrire le poème de leur beauté, y figurèrent, vêtues de costumes orientaux aux couleurs chatoyantes, étincelants de pierreries. Les unes, aux sons d'un orchestre invisible, dansaient je ne sais quel ballet étrange et volupteux, les autres nous servaient un souper où toutes les magnificences connues étaient dépassées. En un mot, on eût dit qu'il avait choisi pour devise ces vers de *Rolla* :

Il prit trois bourses d'or, et durant trois années,
Il vécut au soleil sans se douter des lois ;
Et jamais, fils d'Adam, sous la sainte lumière,
N'a, de l'est au couchant, promené sur la terre
Un plus large mépris des peuples et des rois.

Le dénoument fatal et obligatoire arriva comme bien vous pensez. Un matin Guy de Lulleval se réveilla sans un sou, au milieu, comme Don César de Bazan :

D'un tas de créanciers hurlant après ses chausses.

Cet incident prévu ne lui enleva rien de sa sérénité et prouva que le *nil mirari* d'Horace était plus que jamais la règle de sa conduite. Il mit en vente l'hôtel dont les murs auraient pu raconter de si plaisantes choses, le mobilier dont le moindre objet témoignait du goût artistique de l'acquéreur, les voitures et jusqu'au petit coupé, peint d'une couleur discrète et douillettement capitonné de satin, qui avait tant de fois reconduit chez elle dans la matinée la maîtresse d'une nuit, aux cheveux ramassés à la hâte et dont la robe se devinait flottante et mal ajustée sous le manteau de cachemire ou la pelisse de fourrure. Tout y passa, puis Guy disparut, et, quinze jours après, personne ne se souvenait plus de lui. C'est là un des effets les plus curieux de notre vie fiévreuse. Nous n'avons pas le temps de garder dans notre esprit une petite

place pour le passé. Paris est un enfant gâté auquel il faut chaque matin un jouet nouveau, commérage, scandale ou désastre. Le lendemain, il ne saurait prendre aucun intérêt à ce qui l'a ému ou diverti la veille.

Au milieu de tous ses compagnons de plaisir, je crois pouvoir me rendre cette justice que j'étais le seul ayant pour Guy une amitié sérieuse. C'est que les circonstances où nous nous étions liés sont de celles que l'on n'oublie pas. Officiers dans le même bataillon de la garde mobile, nous ne nous étions pas quittés pendant les tristes jours du siège de Paris. Son entrain et sa cordialité le faisaient chérir de tous nos camarades, mais ce qu'il y avait de plus remarquable c'était la bonne humeur avec laquelle ce favorisé du sort, ce délicat qui avait déjà épuisé toutes les jouissances, acceptait la fatigue et les privations. Roulé dans son manteau il dormait, à poings fermés sur la terre nue, et, pendant que nos hommes récriminaient à faire croire qu'ils avaient été élevés sur les genoux des duchesses, il attaquait avec un joyeux appétit ces mets innomés et indescriptibles que les Parisiens se disputaient à prix d'or. Il se piquait de philosophie et nous disait volontiers : le sage use des dons de la fortune quand cette aveugle déesse les lui offre, autrement il se contente de ce qu'il trouve. Cela vous explique pourquoi je ne fus pas trop inquiet sur son compte lorsque je le vis ruiné. Sa folle existence n'avait point amolli son âme et la laissait bien trempée pour le combat de la vie.

— Que vas-tu faire maintenant? lui dis-je quand, le dernier créancier payé, il sortit de son hôtel pour n'y plus rentrer, sans même retourner la tête.

— C'est bien simple et je ne me suis pas laissé prendre au dépourvu. Te rappelles-tu Bidau, ce gros fabricant de glaces, qui venait autrefois à notre cercle, et qui, une nuit, y perdit la forte somme ?

— Parfaitement. Depuis lors on ne l'a pas revu. Il perdait environ cent mille francs contre toi, et une vingtaine de mille contre d'autres. Ce fut une belle partie !

— Ce malheureux Bidau, reprit Lulleval, quitta le cercle au matin avec une physionomie qui me fit peur. Je ne sais quel pressentiment m'engagea à le suivre. Après quelques minutes d'hésita-

tion, je me faisais introduire chez lui par son domestique qui me connaissait bien. Assis à son bureau il écrivait avec précipitation, à portée de sa main une boîte de pistolets était ouverte. Il se leva en me voyant et vint à ma rencontre d'un air égaré. Je congédiai le serviteur d'un geste.

— Monsieur Bidau, lui dis-je, vous allez vous tuer.

— C'est vrai ! me répondit-il brusquement, mais que vous importe ? Vous ne perdrez rien, comme en témoigne ce papier que j'adresse à ma femme. Pour elle, pour mes enfants il vaut mieux que je meure. Ils vivront avec la dot de leur mère que je mangerais comme le reste si je n'avais le courage d'en finir aujourd'hui. Ma fabrique est criblée d'hypothèques, ma passion pour le jeu m'a fait rouler dans l'abime ; je n'ai pas, je ne saurais avoir la liberté d'esprit, le sang froid qu'il me faudrait pour lutter et rétablir mes affaires. Tout vendu, il restera à peine de quoi faire face à mes engagements et vous désintéresser, vous et ces messieurs. Si ma femme vous demande un délai, accordez-le-lui, c'est tout ce que j'attends de vous. Adieu.

— Monsieur Bidau, lui dis-je, vous êtes un homme d'honneur et j'ai autre chose à vous proposer. Je paie les vingt mille francs que vous devez à quelques-uns de nos collègues, je vous offre pour me rembourser et vous acquitter de ce que je vous ai gagné cette nuit tout le temps que vous voudrez, à la condition que vous me donnerez ici, à l'instant, votre parole de ne plus remettre le pied dans un cercle, de ne plus jamais toucher une carte.

— Je vous la donne, Monsieur, me dit-il, après un moment de réflexion. La leçon a été bonne, j'en profiterai. En quels termes vous exprimer ma reconnaissance ? Aurais-je jamais le bonheur de pouvoir faire quelque chose pour vous ?

— Peut-être.

— Parlez !

— Eh bien ! je prévois qu'avec le train que je mène mon patrimoine ne durera pas longtemps. Vous me direz que je pourrais enrayer, mais cela m'ennuie ; à quoi bon me gêner ? Je n'ai à me préoccuper du sort de personne et je puis jeter mon argent par les fenêtres. Seulement j'aimerais assez, quand mon dernier écu sera parti, trouver un emploi qui m'assurât le nécessaire. Voulez-vous

me promettre de me caser chez vous ? Je ne suis pas plus bête qu'un autre, et je saurai me rendre utile.

Le pauvre homme, continua Lulleval, prit bien volontiers l'engagement que je lui demandais et m'affirma que tout ce qu'il possédait était à mon service. Chose étonnante, il s'est mis à la besogne avec ardeur et m'a remboursé intégralement ; chose plus étonnante encore, il a tenu sa promesse et n'a plus jamais joué. Sa glacerie est très florissante, je lui ai écrit pour lui dire que le le moment était venu de m'y faire une petite place et sa réponse a été telle que je pouvais la souhaiter. Je partirai ce soir. »

Cette conversation nous avait conduits jusqu'à ma porte. Nous montâmes ensemble, car Lulleval dînait avec moi. Une lettre m'attendait sur mon bureau, elle était de Lucia Martelli qui me priait à une petite réunion pour le soir même.

— Parbleu ! dit Lulleval en riant, on a négligé de m'inviter, mais je remets mon départ à demain et j'irai tout de même. Je ne suis pas fâché de voir un peu la mine que ces dames réservent aux décavés.

Lucia Martelli, qui a disparu aujourd'hui du monde galant, était à cette époque une fort belle fille, bien conservée et ayant encore beaucoup de succès malgré la quarantaine sonnée depuis longtemps, disaient les bonnes langues. D'une campagne prolongée en Russie, elle avait rapporté une belle fortune qu'elle administrait avec autant d'ordre que d'habileté. La courtisane du *Père prodigue*, qui tient ses comptes et surveille ses domestiques, n'est pas une peinture de fantaisie.

La maison de Lucia ne manquait pas d'agrément et j'avoue que je la fréquentais volontiers ; les femmes que l'on y rencontrait étaient généralement moins sottes que la plupart des « horizontales », comme on dit aujourd'hui, et les hommes y conservaient à peu près le ton des gens bien élevés.

Lorque nous arrivâmes il n'y avait qu'une dizaine de femmes. Les hommes ne devaient venir qu'en sortant du théâtre ou après avoir fait une apparition obligée dans quelques salons du monde.

L'eutrée de Guy fut saluée par une exclamation générale ; on le croyait déjà bien loin.

Il expliqua avec une aimable désinvolture qu'il ne partait que le lendemain et qu'il avait voulu passer encore quelques heures au milieu des compagnons et des témoins de sa vie joyeuse.

On se déclara enchanté de le revoir, et je dois rendre ce témoignage à ces dames qu'elles le traitèrent aussi bien que s'il lui fût resté plusieurs centaines de mille francs à gaspiller.

Cependant je m'étais assis auprès de la maîtresse de la maison et nous échangions quelques mots sur la triste situation de Guy, quand mon regard s'arrêta sur une personne qui m'était complètement inconnue et qui formait le plus singulier contraste avec les habituées du lieu.

Figurez-vous une jeune fille de vingt à vingt-deux ans environ, vêtue de noir, ne portant aucun bijou. Assise un peu à l'écart, près d'une table, elle feuilletait des journaux illustrés comme pour se donner une contenance. Sa physionomie, son attitude, tout en elle enfin offrait un intraduisible mélange de pudeur, d'embarras, de résignation. Elle paraissait satisfaite qu'on la laissât dans son coin et ne faisait rien pour attirer les yeux.

Je priai Lucia Martelli de me donner quelques détails à son sujet.

— Elle est ce que nous avons été toutes et elle sera ce que nous sommes aujourd'hui, me dit Lucia d'un ton qu'elle voulait rendre sec et indifférent, mais où je démêlai une certaine pitié, c'est Laura, la sœur de Zoé Reynald qui cause en ce moment avec ce pauvre Guy.

— Elle est charmante, en vérité ; je n'avais pas eu encore occasion de la voir.

— Je la crois bien ! Elle est arrivée depuis peu du fin fond de sa province.

— Il me semble, dis-je, qu'elle aurait mieux fait d'y rester. Pourquoi est-elle venue ?

— Je n'en sais trop rien, mon cher, je ne puis que vous répéter ce que m'a dit Zoé et ne vous réponds nullement, bien entendu, que ce soit véridique. Le père Reynald, qui vivait dans un trou de quelques chétives petites rentes, est mort il y a deux ou trois mois. Zoé alors a pris sa sœur chez elle et raconte à qui veut l'entendre qu'elle ne la quittera plus et se charge de son bonheur. Voilà !

En ce moment quelques hommes pénétraient dans le salon, entre autres un certain Labourette, grand tripoteur d'affaires louches, toujours fourré, malgré son âge plus que mûr, dans le monde interlope où il dépense sans compter l'argent que lui fournit

la naïveté des actionnaires, cette mine tant exploitée mais décidément inépuisable, personnage véreux, en un mot, dont il faut bien se résoudre à subir la poignée de main quand on va chez les femmes légères. Cet individu, après avoir salué Lucia Martelli, alla s'asseoir à côté de Laura avec un air qui ne laissait aucun doute sur le rôle qu'il jouait ou tout au moins qu'il aspirait à jouer.

Lulleval, qui lui aussi s'était fait mettre au courant de l'histoire de Laura, avait suivi ce manège des yeux et fronçait le sourcil.

— Est-ce là, ne puis-je m'empêcher de dire à Lucia, ce que Zoé entend lorsqu'elle affirme vouloir se charger du bonheur de sa sœur ? La pauvre fille serait-elle déjà devenue la proie de ce Labourette ?

— On peut tout vous dire, à vous, n'est-ce pas ? car vous n'avez aucune idée de vous mettre sur les rangs. Zoé, donc, destine sa sœur à Labourette, ou Labourette à sa sœur, comme vous voudrez. Zoé est femme pratique et Laura peut suivre aveuglément ses conseils. Il paraît que Labourette fait meubler avec la plus grande recherche un charmant petit hôtel non loin d'ici, qu'on y pendra la crémaillère dans une quinzaine de jours, que Zoé y viendra avec sa sœur, mais rentrera seule. Comprenez-vous ?

— Quoi ! Zoé se prêterait à ce hideux marché ?

— Cela vous étonne ? c'est pourtant bien simple, fit Lucia d'un ton ou perçait son dégoût pour cette fange, toute fille perdue qu'elle était.

Les derniers invités attendus arrivaient. Il y eut un mouvement général dans le salon, Labourette quitta Laura. Lulleval, qui semblait épier ce moment, s'avança d'un pas décidé vers la jeune fille à qui il n'avait point encore adressé la parole et se mit à lui parler. La figure de Laura témoigna bientôt de la gêne, de la surprise, et enfin une vive émotion. Personne ne pouvait entendre ce que disait Guy, mais il semblait encourager, insister, supplier. Enfin Laura eut un geste d'assentiment et retomba toute troublée sur sa chaise.

Cependant les hommes, y compris Labourette, entouraient une table qu'on venait de disposer pour le jeu et s'installaient, mêlant les cartes, étalant devant eux l'or et les billets.

Guy s'approcha.

— Messieurs, dit-il, j'étais venu ici avec le projet bien arrêté de ne point jouer, mais voilà qu'une circonstance imprévue se présente, j'ai absolument besoin d'une vingtaine de mille francs. Comme je ne puis les trouver dans ma poche pour une raison que vous connaissez tous, je vais essayer de prendre cette somme dans les vôtres. C'est donc avec l'espérance, que dis-je ? avec la certitude de la gagner que je m'asseois à cette table. Vous le savez, messieurs, au jeu comme en amour, comme à la guerre, la confiance est la moitié du succès !

Et il tira une cinquantaine de louis, tout ce qui lui restait probablement.

Les joueurs lui répondirent par de joyeux défis et la partie commença. Quant à moi, qui ne joue jamais, je pris une chaise auprès de Laura, ne comprenant rien aux paroles de Guy.

— Monsieur de Lulleval est de vos amis ? me demanda-t-elle après que nous eûmes échangé quelques phrases banales.

— Et des meilleurs, Mademoiselle ; j'ai pour lui une affection très vive et très sincère.

Elle me questionna beaucoup sur lui et apprit avec un étonnement qui témoignait de sa parfaite innocence l'histoire de sa grandeur et de sa décadence. A mon tour, je l'aurais volontiers interrogée pour savoir ce que Guy avait bien pu lui dire, mais je m'abstins dans la crainte de gêner l'une et de paraître indiscret à l'autre. Laura me fit l'effet d'être simple, bonne, d'un naturel heureux. C'était vraiment dur de se dire, si blasé que l'on fût sur toutes les misères de la vie parisienne, qu'une personne aussi heureusement douée allait devenir la proie d'un Labourette et ensuite le jouet des libertins et des imbéciles.

Nous causions doucement. De temps à autre des exclamations nous arrivaient de la table. Les joueurs se vantaient d'un coup heureux ou déploraient leur perte. Puis le silence se rétablissait et on n'entendait plus que le tintement de l'or ou le froissement soyeux des billets. Seul, Guy paraissait rester maître de lui ; sa voix calme ne disait qu'à intervalles plus ou moins rapprochés : banquo !... il y a tant... je prends ou je passe la main.

Enfin Labourettte, qui avait passé plusieurs fois, dit : il y a cinq cents louis !

— Banquo ! répondit Lulleval.

Je le regardai : il était pâle, mais sa voix ne trahissait aucune émotion.

Tout le monde se tut, le coup était intéressant. Les femmes vinrent autour de la table en penchant leurs têtes curieuses. Le banquier donnait lentement les cartes.

— Neuf ! dit Lulleval en abattant son jeu.

Il se leva.

— Messieurs, continua-t-il, je vous remercie et je vous demande pardon de faire « charlemagne ». L'argent que je vous ai gagné est destiné à une bonne action que, comme je vous l'ai expliqué, je n'avais plus le moyen de faire moi-même.

Il ramassa l'or et les billets qui étaient amoncelés devant lui et rejoignit Laura.

— Mademoiselle, lui dit-il, de façon à n'être entendu que d'elle et de moi, vous m'avez autorisé à tout entreprendre pour vous soustraire au sort qui vous attend si vous restez auprès de votre sœur. Voilà vingt mille francs que je vous prie d'accepter. Cette somme me paraît plus que suffisante pour vous permettre d'attendre, de choisir une position tranquille et honorable.

— Très bien ! Guy, je te reconnais là, lui murmurai-je à l'oreille en lui serrant énergiquement la main.

— Monsieur, balbutiait Laura éperdue, je ne sais si je puis, si je dois profiter de vos bontés.

— Pourquoi non ? Mademoiselle ; ces vingt mille francs sont à vous, rien qu'à vous. Si je n'avais pas eu l'espoir de vous être agréable je n'aurais pas joué. Prenez-les, vous dis-je, et faites-moi l'honneur de croire que je ne vous demande nullement de vous considérer comme mon obligée. Demain je serai loin et vous ne me reverrez plus.

— Mais, Monsieur, où irais-je? quand et comment quitter ma sœur ? Que lui dire ?

— N'est-ce que cela qui vous embarrasse, Mademoiselle ? Voulez-vous vous en rapporter à moi ? Voulez-vous me laisser faire et me promettre seulement de ne pas me contredire ?

— Oh ! oui, Monsieur, c'est cela, agissez comme vous l'entendrez, je me remets entre vos mains.

— Attention ! me souffla Guy, je t'emmène. Messieurs, dit-il, en se tournant vers les joueurs qui n'avaient point encore réorganisé leur partie, les vingt mille francs que je vous ai gagnés sont, je vous le répète, destinés à une bonne action. Cette bonne action vous allez la connaître. Mademoiselle Laura Reynald, pour des motifs qui ne peuvent que lui concilier le respect et la sympathie de tous, appréhendait de rester auprès de sa sœur...

— Ah! çà ! mon cher, de quoi vous mêlez-vous? interrompit Zoé qui n'avait jusqu'alors prêté aucune attention à tout le manège de Guy.

— De ce qui me regarde apparemment, répondit-il sans se troubler, veuillez m'écouter jusqu'au bout.

J'aurais été heureux, continua-t-il, d'offrir à M[lle] Laura de quoi assurer son indépendance; mais, hélas ! c'est au moment où je me trouvais radicalement ruiné que je m'apercevais du bon et noble usage qu'on pourrait faire de l'argent. Alors j'ai voulu, — une fois n'est pas coutume, — fournir au baccarat l'occasion de se réhabiliter un peu en lui demandant de quoi sauver une pauvre enfant. Il a eu le bon esprit d'en profiter; grâces lui soient rendues!

De Laplane.

(A suivre).

LE

SALLON[1] DES ARTS A LYON

— EN 1786 —

Le hasard, sous l'aimable forme d'un ami bienveillant, m'a mis entre les mains une plaquette lyonnaise incontestablement fort rare, inconnue aux catalogues de nos grandes bibliothèques municipales, et d'un intérêt particulier pour l'histoire des Arts dans notre ville.

Pour n'être, en somme, qu'un simple catalogue, cette brochure consacre le souvenir du généreux effort de quelques particuliers, pour vulgariser et encourager à Lyon les manifestations diverses du génie, du talent et du goût.

Presque à la veille de la révolution de 1789, au milieu des projets effervescents que faisait naître son aurore, alors pleine de promesses, s'ouvrit à Lyon la première exposition publique d'objets d'art; l'initiative privée revendique le juste honneur de cette entreprise.

Des artistes, des amateurs, des savants, des lettrés, des ecclésiastiques, des magistrats, des commerçants, des fabricants lyonnais, se rencontrent parmi les fondateurs et les adhérents. Il est douloureux d'avoir à ajouter, qu'en récompense de leur dévouement, plusieurs d'entre eux périrent sur l'échafaud révolutionnaire.

[1] Nous avons conservé l'orthographe contemporaine

Le chevalier dè Bory, ancien commandant du fort de Pierre-Scise, secrétaire perpétuel de l'Académie de Lyon pour les belles-lettres et son bibliothécaire, fut nommé directeur de la société naissante, qui prit la dénomination de *Lycée* ou de *Sallon des Arts*.

Une compagnie industrielle qui avait acquis récemment les bâtiments du cloître des Célestins, mit gratuitement à la disposition de la jeune société un petit appartement « naguère occupé par le chevalier de Rossi ». On s'y rassembla pour l'audition des premiers cours. Ce local, où les souscripteurs devaient trouver les papiers publics, les journaux et les nouveautés les plus intéressantes du moment, devait leur être ouvert de neuf heures du matin à neuf heures du soir.

L'appui du gouvernement fut demandé et ne se fit pas attendre. En mars 1786, le comte de Vergennes, secrétaire d'Etat au ministère de l'intérieur, écrivit à M. Mathon de la Cour, secrétaire de la société, une lettre officielle d'approbation, qui fut communiquée à la seconde assemblée générale des fondateurs. Le 18 août 1786, le procès-verbal de cette réunion fut envoyé à tous les souscripteurs.

Le but de la société fut nettement tracé dans le discours du directeur, M. le chevalier de Bory, dans la séance publique d'ouverture, le 20 avril 1786. « Offrir à tous les sexes, à tous les âges, les moyens de jouir au sein d'une société choisie, des amusements variés de l'esprit et de tout ce que les arts ont de plus enchanteur, faire connaître par des expositions, les chefs d'œuvre des artistes les plus distingués, les machines ingénieuses, les découvertes utiles, les nouveautés intéressantes, tel sera l'objet du Sallon des Arts. »

Ce fut donc ce que nous nommerions aujourd'hui « un cercle artistique et industriel ». Mais l'analogie n'était pas complète, il y avait dans l'organisation de 1786 une différence importante, et « sensible ». Écoutons le galant directeur du Salon, poursuivant son discours : « En offrant aux femmes l'entrée du Sallon de Arts, eu les invitant à venir en faire l'ornement, nous avons cru devoir les venger de toutes les institutions où les hommes ont eu le malheur de se séparer d'elles. Si dans le partage des emplois de la société, nous avons dû nous réserver les grands efforts, le poids

des travaux pénibles, ce sexe adoré pouvait-il être exclu des occupations agréables? Peut on se flatter de goûter des plaisirs vrais, partout où il ne serait pas? Ses regards sont faits pour exciter l'émulation, pour produire même l'héroïsme. Les femmes ont dû se plaindre de ce que l'on n'a rien fait pour leur instruction ; si nos collèges leur sont fermés, ouvrons-leur nos lycées. N'ont-elles pas des enfants à élever, un esprit à nourrir, une santé à conserver? »

N'est-ce pas là un curieux passage, et le digne chevalier ne fut-il pas prophète il y a cent ans, lorsqu'il réclamait, « pour le sexe adoré, » les vierges bachelières, les femmes médecins, et les lycées de filles? Comme nous avons marché! Monsieur le chevalier! comme nous avons couru! Mais est-ce bien là le but que rêvait votre respectueux enthousiasme, et avons-nous marché selon la devise du grand pédagogue du seizième siècle : « De bien en mieux? »

Mais il ne s'agissait pas des femmes seulement ; une pensée plus pratique avait réuni les esprits et les aptitudes diverses qui réalisèrent l'idée-mère du Sallon des Arts.

« Dans un établissement formé par des citoyens qui ont tant à cœur l'avantage de cette ville, on doit s'attendre à ce que rien ne sera oublié de ce qui peut concourir aux succès de ses manufactures et de son commerce. Ainsi, dans la chimie, on s'attachera aux moyens de perfectionner les teintures et la préparation des soies. Dans la géographie, on décrira les productions des divers climats, et les rapports du commerce entre les nations. Dans la botanique, on indiquera les plantes qui peuvent enrichir notre sol et suppléer aux plantes étrangères que l'on fait venir à grands frais ; dans les mathématiques, on fera connaître l'art de simplifier le calcul des opérations journalières du commerce, d'y porter plus d'ordre et de lumière, de former les spéculations étendues avec plus de certitude, de prévoir par les combinaisons et les probabilités le sort des effets publics et celui des grandes entreprises ; la mécanique offrira les moyens de simplifier les métiers, d'exécuter à moins de frais les étoffes nouvelles. Enfin toutes les inventions de l'industrie viendront tour à tour offrir à nos concitoyens des connaissances utiles et des délassements qui sont les plus dignes d'eux. »

N'est ce pas là le germe de la *Société de Géographie ?* Ce programme d'une sorte d'*École industrielle*, d'une *Société d'enseignement professionnel*, d'un *Musée d'art et d'industrie*, est certainement remarquable et tout à l'honneur de nos prédécesseurs lyonnais.

Nous avons recueilli les traditions de leur esprit de dévouement à la chose publique, et ces semences qu'ils ont jetées, ces programmes qu'ils ont tracés et ébauchés, il a été donné à notre génération de les réaliser en grande partie, et plus complètement, parce que nous avons mieux compris et appliqué qu'ils n'eussent pu le faire, le principe fécond et moderne de la « division du travail ».

L'École de la Martinière, l'École centrale lyonnaise, l'École du commerce, la Société de Géographie et ses conférences, la Société d'Enseignement professionnel et ses cours, sans parler de l'enseignement à divers degrés donné dans les facultés et écoles de l'État, et dans les institutions libres, tel est dans notre ville, le brillant épanouissement du germe déposé dans les esprits par le programme intelligent du Sallon des Arts de 1786.

Du reste, l'exécution de ce programme ne se fit pas attendre.

Dès la fin d'avril, le savant docteur Gilibert [1] ouvrait au Sallon des Arts un cours de botanique, qu'il continua les lundis et les jeudis, et le R. P. Estournel, minime, élève et ami du célèbre P. Jacquier, inaugurait, le 5 mai, un cours de mathématiques qu'il poursuivit les mardis et les vendredis.

Le 11 mai, un pédagogue domicilié à la Guillotière, nommé Burel, l'un des cinquante instituteurs de Lyon, auteur de divers ouvrages d'éducation, entre autres la *Géographie des enfants*, commença à six heures du soir un cours de langue et d'orthographe françaises, qu'il fit régulièrement deux fois par semaine, « rue Grenette, maison Terrasson, près la pompe. »

[1] Ancien professeur de médecine et de botanique dans l'Université de Wilna, médecin du roi de Pologne, inspecteur des hôpitaux de Lithuanie, des Académies de Lyon, de Villefranche, etc., Jean-Emmanuel Gilibert, né en 1741, mort à Paris en 1814, célèbre médecin et naturaliste, a professé la botanique à Lyon et fut membre de l'Académie de cette ville, qu'il honora par son savoir et ses talents. Son éloge a été publié par E. Sainte-Marie, 1814, in 8

Enfin le mercredi, à quatre heures, on réserva la place de séances d'environ une heure, destinées à des lectures choisies d'ouvrages peu connus, et ces lectures devaient être ordinairement suivies de l'exécution de quelques morceaux de musique.

On y entendit à deux reprises le célèbre Talassi, improvisateur italien, qui laissa une vive impression par le côté étrange et brillant de son rare talent. Tel était l'entrain de ces « lectures » qu'elles empiétèrent bientôt sur la musique, et qu'un avis du 21 juin, prescrivit que les portes ouvrant du Sallon à la salle des lectures, seraient rigoureusement fermées à cinq heures, pour que les lectures ne se retardassent pas en attendant les auditeurs.

Mais, à côté de ces cours, les expositions n'étaient point négligées ; si leur succès et leur fortune furent éphémères, c'est qu'elles furent trop tôt ensevelies sous les cendres sanglantes de la Terreur.

Un avis inséré à la page 160 du *Journal de Lyon*[1] du 24 mai 1786 invitait tous les artistes et les amateurs à mettre sous les yeux de leurs conoitoyens « des tableaux, des dessins, des estampes, des machines, des étoffes ou quelque sorte d'invention que ce soit ». Ils étaient invités à s'adresser au concierge du Sallon des Arts, maison de Janzé, au coin de la place Louis-le-Grand et de la rue Saint-Dominique, qui devait leur donner tous les renseignements convenables.

Un attrait de plus fut joint au lieu de réunion des sociétaires.

Un copiste, « dont la plume est belle et l'orthographe exacte, » fut attaché à l'institution, aux mêmes conditions que le bureau des copistes, place Saint-Jean, savoir : deux sous la page de papier à lettre; trois sous celle de papier « à la Tellière, » etc. Ce copiste, trois jours par semaine à la disposition du public, ou plutôt des souscripteurs, écrivait, copiait à volonté, et en particulier des articles de journaux, des chansons du *Courrier lyrique*, etc.

[1] *Journal de Lyon*, des annonces et variétés littéraires concernant la ville de Lyon et les provinces voisines. Lyon, Aimé de la Roche, IIIe année, 1786, in-12. Cette publication intéressante et variée, comporte huit années de 1784 à 1791. Ces huit tomes formèrent 11 volumes, tous publiés sous la direction de Mathon de la Cour; elle cessa de paraître le 12 juillet 1792. Peu après, son directeur fut guillotiné.

Enfin le numéro du *Journal de Lyon* du 19 juillet annonça l'ouverture, impatiemment attendue, de l'exposition du Sallon des Arts pour le 25 août suivant, et rééditait l'avis aux artistes et amateurs invités à concourir à l'ornement de cette exposition.

Elle fut précédée d'une assemblée générale qui eut lieu le 18 août, et confirma les fonctions de membres du comité d'administration de la Société, à MM. Delglat, de Montluel, Barou du Soleil, l'abbé de Viny, Deschamps, Vasselier, Fulchiron, trésorier, Mathon de la Cour, secrétaire, et le chevalier de Bory, directeur[1]. L'état de situation de caisse fut déposé sur le bureau et communiqué à la réunion. Il était satisfaisant ; le loyer était payé jusqu'au 1er juillet, les meubles indispensables achetés, la souscription aux journaux faite pour une année.

La durée de la prochaine exposition fut fixée à quinze jours, et chaque souscripteur reçut douze billets dont il put disposer pour procurer à des tiers non souscripteurs l'entrée du Sallon des Arts.

Les articles fondamentaux au nombre de cinq furent votés à la presque unanimité des voix. La souscription annuelle fut fixée à trois louis pour les hommes, deux louis pour les femmes, et un tableau fut dressé, dans lequel des réductions considérables furent faites sur ces cotisations individuelles, pour rendre l'accès du Sallon des Arts et l'usage de ses ressources utiles « au plus grand nombre », condition libérale qui eût fait la joie de M. Laroche-Joubert, député de la Charente. Ainsi un mari et sa femme paient 96 livres au lieu de 120 ; une mère, son fils et sa fille, 84 livres,

[1] La plupart de ces amateurs des lettres et des arts sont connus. Delglat, dont le nom rappelle la belle maison de la rue du Plat, nos 8 et 10, construite pour sa famille par l'architecte Bugniet à la fin du siècle dernier, appartenant aujourd'hui aux Robin de Barbentane, et plus encore celui de son héroïque fille, qui, pendant la Terreur, sauva la vie de son père et périt victime de son dévouement; Barou du Soleil (P.-A.), né en 1742, mort sur l'échafaud révolutionnaire, à Lyon, le 13 décembre 1793; Pierre Deschamps, né en 1743, de l'Académie de Lyon, avocat, et jurisconsulte de talent, fils de l'échevin Fr. Deschamps (1746), qui fut pensionné de 1 500 livres pendant dix ans par la Ville pour travailler au catalogue et à l'inventaire de son médailler; Vasselier (Joseph), poète érotique lyonnais, membre de l'Académie de Lyon, né à Rocroy en 1735, mort à Lyon, en octobre 1798. Il y exerçait les fonctions de directeur de la petite poste depuis 1785; Fulchiron, père du député de Lyon, bien connu sous le gouvernement de juillet, etc.

au lieu de 168 ; une mère, son fils, un gouverneur et deux filles, 108 livres seulement, au lieu de 240 livres !... Tous les membres d'une même famille, vivant sous le même toit, dont le chef payait l'abonnement entier, ne payaient que moitié, etc.

Il fut décidé que l'exposition durerait jusqu'au 8 septembre, et que le Sallon serait ouvert tous les jours, de dix heures à une heure, aux souscripteurs et aux personnes munies de billets.

Concurremment au Sallon des Arts, il y avait à Lyon, à cette époque, une *Ecole royale gratuite pour le progrès des arts et manufactures,* qu'il ne faut pas confondre avec la *Société royale des Beaux-Arts* qui existait depuis quelques années dans notre ville au milieu du dix-huitième siècle et qui se fondit dans l'Académie de Lyon à cette époque. Elle tenait ses séances dans la maison dite du Concert, et s'occupait surtout de sciences exactes.

L'École royale était une école d'art industriel, on y enseignait les mêmes matières que celles qui sont aujourd'hui l'objet de l'enseignement des arts du dessin au Palais Saint-Pierre : les professeurs étaient MM. Clément, de Villers, Graugnard, Gonichon, et nous retrouverons leurs noms dans le catalogue de l'exposition de 1786.

Cette école fut fondée en 1756, par un homme de bien, à la fois trésorier de France, charge qu'il tenait de son père, et obéancier de Saint-Just, principat ecclésiastique important, l'abbé La Croix. Né à Lyon, en 1708, Antoine La Croix fut le troisième fils de Jean-Pierre La Croix, trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Lyon. Son frère aîné, M. La Croix de Laval fut conseiller à la Cour des Monnaies, et son oncle, l'abbé de Saint-Julien de Tours, prédicateur du roi, lui transmit sa charge de grand obéancier de Saint-Just, en 1734. C'était la première collégiale du diocèse, et l'abbé La Croix se trouva, à vingt-six ans, investi à la fois d'une charge civile et d'une charge ecclésiastique. Intelligent, laborieux, durant sa vie, l'abbé de La Croix se signale par des travaux importants, des actes de générosité et de droiture. Passionné pour les arts, il va en Italie et en rapporte un buste de Chrysès, grand prêtre d'Apollon, œuvre magistrale du sculpteur Michel-Ange Slodtz, et une tête de prêtresse de Diane du même

auteur, morceaux remarquables légués par lui à la bibliothèque de l'Académie [1].

« Le fondateur de l'école publique et gratuite de dessin avait senti, dit son biographe, l'échevin-académicien Deschamps, dans la notice élégante et nourrie qu'il lui a consacrée, que pour maintenir la prospérité de nos manufactures, il ne suffit pas de l'industrie qui imagine, de l'infatigable activité qui exécute, du génie particulier d'un peuple doux, sobre, patient, qui opère des prodiges comme par instinct, qui semble n'avoir d'idées et d'organes que pour les appliquer à son art, et qui ne demande que du pain et du travail : si c'est à ces qualités que nous devons en ce moment de soutenir une concurrence pénible avec d'autres villes ou d'autres nations, ce ne sont point elles qui rendraient alors tous les peuples tributaires de notre industrie et qui les ramèneront exclusivement à nous, lorsqu'un luxe plus noble sera réparti dans les cours. C'est le goût qui doit distinguer les productions de nos manufactures. Ce n'est point assez pour elles de vêtir l'Europe, elles doivent la parer. »

« Émules de la nature, créer et varier comme elles, et lui ressembler toujours ; voilà ce qui doit exciter, satisfaire et faire renaître sans cesse les désirs et les besoins de nos voisins et de nos rivaux. »

Former, épurer le goût indispensable au maintien de la prééminence d'une Industrie d'art telle que celle que l'on appelait à Lyon, au siècle dernier, la *Grande Fabrique*, celle des étoffes de soie, tel est le but des écoles publiques de dessin.

A la fin du dix-septième siècle, deux grands artistes lyonnais, le peintre de la ville, Thomas Blanchet, et le sculpteur Coysevox, tentèrent d'ouvrir une école de dessin. Ils demandèrent et obtin-

[1] Dans ce même voyage, M. Dattignat, compagnon de l'abbé, acheta un superbe groupe de Diane et Endymion, dans l'atelier de Slodtz : il l'a sans doute rapporté à Lyon. Qui sait ce que cette œuvre d'art est devenue ?

Michel Ange Slodtz, parisien (1705-1764), résida dix-sept ans à Rome, où il acquit une très grande réputation. Il est l'auteur de la statue de Saint-Bruno, refusant la mitre que lui apporte un ange, l'une des plus belles parmi les statues qui ornent Saint-Pierre de Rome. Dans l'église de Saint-Jean-des-Florentins, il exécuta le mausolée du marquis Capponi, chef-d'œuvre de grâce, d'élégance et de pureté, et dans celle de Saint-Louis-des-Français, il fit le bas-relief et le buste de Wleugels, directeur de l'académie de France à Rome. Ce sculpteur compte parmi les premiers artistes de son époque.

rent en 1676, appuyés par Le Brun, l'autorisation royale, mais l'école ne s'ouvrit pas, et resta en projet[1].

Après douze ans d'existence et de progrès, cet établissement fut détruit par l'incendie en 1763. Sept ans plus tard, grâce aux sollicitations du grand obéancier de Saint-Just, l'école renaissait de ses cendres avec le titre d'École royale, s'installait, en 1770, dans l'hôtel de ville, et y prospérait de nouveau sous les yeux du Consulat, et « par le zèle des premiers citoyens dont le goût éclairé y maintient l'émulation ». Le 28 août 1786, cette école eut sa distribution de prix. Un jeune homme de dix-sept ans obtint le premier prix de dessin et sculpture, il s'appelait Pasquier et son portrait figura à l'exposition du Sallon des Arts (n° 52). M. La Thélise remporta le prix de la fleur, M. Perrachon celui de l'ornement. Enfin un simple maître-maçon nommé Détour obtint le prix de géométrie pratique, cours habilement professé par M. de Villers.

Le célèbre sculpteur Chinard fut le plus brillant fleuron de la couronne d'artistes que forma l'enseignement de cette école. Rappelons ici que l'abbé La Croix fut « l'inventeur » de Soufflot qu'il avait connu lors de son voyage à Rome, qu'il l'arrêta à Lyon à son retour d'Italie, et engagea son frère le conseiller La Croix de Laval à confier à l'habile architecte la direction des travaux de l'hôtel qu'il fit élever sur le rempart, « l'une des constructions particulières les mieux entendues de cette ville[2]. » Une fois cette preuve donnée de son savoir-faire, Soufflot fut successivement appelé, pendant le long séjour qu'il fit à Lyon, à construire le grand monument de l'Hôtel-Dieu, la belle salle de spectacle que remplaça le Grand-Théâtre actuel, la Loge des Changes, aujourd'hui Église réformée, la campagne de la Jolivette, à la famille De Riaz, etc.

Nous retrouverons dans le catalogue le portrait et le buste de l'abbé La Croix, grand obéancier de Saint-Just, exposé par deux artistes différents.

[1] Il est à regretter que M. Natalis Rondot, dans son magistral rapport sur la création à Lyon du Musée d'Art et d'Industrie, en signalant la tentative infructueuse des deux artistes du dix-septième siècle, ait omis de rendre à l'École fondée par l'abbé La Croix et ses coopérateurs lyonnais, l'hommage qu'elle méritait.

[2] Actuellement rue de la Charité, 30, cet hôtel appartient toujours à la famille de Lacroix-Laval.

Toutefois, cette création du Sallon des Arts était un écho parisien. A cette même époque, s'ouvrit au Palais Royal, dans la capitale, un *Lycée*, destiné à servir de complément à l'éducation ébauchée dans les collèges pour les garçons; dans les couvents ou dans la famille pour les filles, lieu de réunion et d'émulation, où des leçons, des lectures, des conférences, des expériences, seraient faites par des professeurs bénévoles et compétents, sur toutes les branches des lettres, des sciences et des arts.

Le programme était vaste ; il est probable que le Lycée du Palais Royal, Collège de France au petit pied, s'y serait noyé, si la Révolution n'eût jeté à bas nombre de fondations moins éphémères que celle-là.

Je retiens cependant de ce programme une phrase typique : « Après les nourrices, dit l'auteur, il faut des sevreuses. » Les Lycées de Paris et de Lyon devaient, dans la pensée de leurs fondateurs, remplir ce dernier office, et émanciper les nourrissons des Muses et des Arts. Le reste du programme parisien était conforme à celui qui fut adopté à Lyon pour le Sallon des Arts.

Sans vouloir faire ici un résumé même succinct, de l'histoire de l'enseignement artistique et industriel à Lyon, je rappellerai seulement qu'à peu près à cette époque, en 1787, l'abbé Bertholon, cet esprit ingénieux et éclairé, préconisait déjà, dans son livre du *Commerce et des manufactures distinctives de la ville de Lyon*, la fondation d'une école de commerce, avec enseignement de la chimie, de la mécanique, avec des cours de dessin, de peinture, une chaire de commerce, une autre de botanique, de zoologie.

Tous ces projets, toutes ces généreuses et patriotiques intentions furent emportées par la crise révolutionnaire, et cependant, au lendemain de la Terreur, en 1796, au conseil des Cinq Cents, le représentant du peuple, Coupé, disait au nom de la commission dont il était le rapporteur : « Nous avons à rétablir à Lyon, dans sa splendeur, son école de dessin, et à réunir à l'étude du modèle, de la fleur, de l'ornement, celle de la méchanique et surtout celle de la chymie des couleurs[1]. »

Daunou, Mayeuvre, Coupé et Heurtaut-Lamerville avaient été

[1] Rondot. *L'Enseignement nécessaire à l'industrie de la soie*, 1877, 4. p. 13.

chargés par les Cinq Cents d'étudier toutes les conditions d'une école d'art industriel à Lyon, comprenant l'art proprement dit et l'art appliqué. Ces questions et ces études furent plus tard portées, et sans solution, devant le Tribunat. On finit par réunir les diverses écoles et musées établis dans l'ancienne abbaye des dames de Saint-Pierre, sous le nom de Conservatoire des Arts, et il fallut attendre que Napoléon fût à Varsovie, pour qu'il eût le temps de s'occuper — ce qu'il fit de la réorganisation de notre école de dessin et de celle de nos musées lyonnais.

Il y a quelques semaines que les journaux de Lyon ont reproduit un avis émané de la Commission exécutive de la Société des Amis des Arts, informant le public de l'ouverture, concordant avec celle de l'exposition annuelle, d'un *Salon des Arts industriels*.

Puisque la commission a adopté le titre de l'association dont je trace la modeste histoire, le but de ce nouveau Salon, ses moyens d'action et d'encouragement, demandent peut-être à être définis plus nettement que par l'avis forcément succinct que les journaux ont reproduit.

Une des règles de la commission exécutive a été jusqu'à présent aussi exactement observée que possible : cette règle consiste à refuser l'entrée de l'exposition à tout objet d'art ayant une destination industrielle apparente. Mais cette règle était d'une application très délicate. Il y a souvent plus d'art dans un panneau de bois sculpté, ou dans un bouquet de fleurs en soie façonnée, que dans un tableau peint à l'huile et convenablement encadré. Puis, si les meubles, les étoffes, les tapisseries, les broderies, la tissuterie, la reliure, l'orfèvrerie et la ferronnerie étaient exclues *ipso facto*, la céramique forçait la main et la porte, et sous prétexte « d'art de terre et de rustiques figulines » les pots, les cuvettes, les plats et les assiettes décorés par des mains souvent très habiles, s'entassaient en masses rutilantes aux pieds des juges, leur envoyant des reflets si séduisants, qu'il fallait bien se décider à faire un choix, et accepter la céramique, admise, à la vérité toute nue, sans cadre, sans monture et sans voile, afin que l'art s'y montrât à découvert, vierge de toute tendance mercantile.

Mais ces meubles merveilleux, gloire de l'École lyonnaise, que

nous a montrés l'Exposition rétrospective, et qui ont trouvé de nos jours des imitateurs heureux, mais ces étoffes splendides, œuvres des dessinateurs et des « canuts » lyonnais que notre fabrique produit sans se lasser depuis deux siècles et plus ; mais cette orfèvrerie laïque et religieuse dans laquelle excellent d'habiles artistes lyonnais, mais ces broderies d'or et de soie, ces tentures que nos fabricants font établir pour les pays d'Orient, il fallait donc impitoyablement, indéfiniment, condamner à l'oubli, ou du moins au silence, tous ces produits d'un intelligent labeur, repousser du grand jour de la critique et de la publicité de l'honneur, tout ce qui se crée à Lyon sous le souffle de l'art, en dehors du chevalet du peintre et de la selle du sculpteur ?

Persuadée que le rôle initiateur de la Société des Amis des Arts de Lyon était, en principe, plus large et plus fécond que celui dans lequel elle a cru devoir jusqu'ici renfermer son activité, la commission exécutive de cette Société, s'est décidée, après un mûr examen de son règlement, à adopter le principe d'une exposition d'objets d'art industriel, exposition dont elle fera connaître ultérieurement les conditions et les dispositions spéciales.

La seule condition générale est celle qui ne permettra d'admettre que des objets ouvrés à Lyon ou dans le département du Rhône. Le motif de cette restriction, non appliquée aux tab'eaux et objets d'art proprement dits qui sont appelés à notre exposition de toute la France et de l'étranger, se comprend facilement. Le but du salon des arts industriels étant d'encourager et de faire progresser ces arts à Lyon, il n'y avait pas lieu d'appeler au concours, des maîtres de Paris, de Vienne ou de Londres. De plus, la place dont disposera la commission étant forcément exiguë, il fallait donc prévenir un encombrement fâcheux pour la bonne présentation des objets exposés.

On n'admettra pas des répétitions, soit des copies d'un objet d'art reproduites en même forme et matière. ais tel objet d'art qui serait composé avec des matériaux pris de divers modèles connus, ou qui, copié de toutes pièces d'après un modèle, le reproduirait par exemple, en bois, s'il est en marbre, c'est-à-dire en d'autres conditions matérielles, rentrerait dans la catégorie des objets admissibles.

Après cette digression, qu'une similitude de titre a motivée, je reviens au catalogue que j'ai signalé en commençant ces notes.

Son titre est le suivant :

CATALOGUE

DES OUVRAGES DE PEINTURE, SCULPTURE, DESSIN ET GRAVURE, EXPOSÉS A LYON, AU SALLON DES ARTS, LE 25 AOUT 1786

A Lyon, de l'imprimerie de la Ville — 1786

Ce catalogue contient 39 numéros pour les tableaux, 16 pour la sculpture, 1 pour l'orfèvrerie, 28 pour les dessins, 1 pour les étoffes, 25 pour les gravures, en tout 108 numéros, plus une quinzaine de gravures peut-être, qui manquent sur l'exemplaire que M. de Champ a bien voulu me communiquer, exemplaire dont deux pages ont été anciennement arrachées, voilà ce qui a paru digne à nos prédécesseurs de fixer l'attention du public d'une grande cité.

C'était là, il faut l'avouer, une modeste exposition ; la moindre vente d'un marchand de bric à brac, d'un amateur tant soit peu heureux dans ses trouvailles, nous offre aujourd'hui une réunion plus considérable, parfois plus importante de tableaux et œuvres d'art.

Mais la qualité peut, en une certaine mesure, fortifier la faiblesse évidente du nombre.

Nous trouvons aux premières lignes, le peintre Bidaut, avec la cascade de Tivoli, des natures mortes et des paysages.

Cet artiste est bien connu à Lyon, et son petit-fils l'est plus encore de nos jours ; les goûts et les talents artistiques du créateur du Musée Guimet sont trop honorablement appréciés dans sa ville natale pour qu'il soit nécessaire d'insister sur cet atavisme intellectuel.

Puis, vient J.-J. de Boissieu, « amateur de Lyon, » c'est la plaquette qui le désigne ainsi. M. de Boissieu expose une peinture représentant « un homme qui souffle sur un bouillon »; j'aime bien mieux le retrouver au n° 60 des dessins; numéro intitulé : « *Départ de la Montgolfière lancée aux Brotteaux le* 19 *janvier* 1784. » Ce dessin est exécuté à l'encre de Chine, c'est une merveille de finesse et d'exactitude. Nous le possédons au Musée, où l'a placé la générosité de la famille de l'auteur.

Après ces deux noms d'artistes connus, vient toute une pléiade

d'artistes, estimables sans doute, mais qui n'ont pas laissé d'aussi grands souvenirs ; Brenet, peintre de l'Académie royale de Paris, avec quatre tableaux empruntés à l'histoire grecque ou romaine, entre autres, *Achile et Patrocle*, — *Virginie*[1]; le peintre Chevaux, de l'Académie de Bordeaux, avec un *Vieillard amoureux* et deux scènes d'intérieur ; Eisen, expose *Crésus montrant ses richesses à Solon* et un autre tableau oriental, puis l'enlèvement d'*Europe;* enfin une *Vénus* et trois dessus de porte en bas-relief, — ceci, c'est de l'art industriel.

Notons encore Graugnard, professeur à l'Ecole royale de dessin de Lyon, avec une copie de Santerre et le portrait d'un de ses élèves, le jeune Hayette; Mlle Lallié, probablement fille de l'ingénieur de ce nom qui eut à Lyon une situation importante ; feu M. Jacques, peintre du roi aux Gobelins, fleurs et architecture. M. De la Pierre. Ce dernier artiste, peu connu, était un portraitiste français (1760-1780) qui « vint à Saint-Pétersbourg sous Catherine II, et y acquit beaucoup de gloire par ses travaux. Il fut aussi membre de l'Académie, mais il retourna en France » (Nagler). Il a exposé quatre portraits, entre autres ; l'épouse de l'auteur en habit de traîneau, et comme pendant : un ami de l'auteur, en bonnet de nuit. Le contraste est piquant, je n'insiste pas. Un seul nom se détache avec une certaine auréole, c'est celui de Nonotte, peintre du roi et de la ville de Lyon, qui malheureusement n'expose qu'une t te de caractère.

[1] Dans l'église des Chartreux, on voit un tableau estimable de cet artiste représentant un fait miraculeux, dû à l'intervention de saint Bruno. Ce tableau important, signé Brenet, est dans la première chapelle à droite.

Un religieux, le P. de Combles, en grande réputation de sainteté, est représenté agenouillé, empêchant, par l'ardeur de ses prières, la charpente inachevée du dôme de crouler sous l'effort d'une violente tempête, et encourageant les ouvriers effrayés à reprendre leur travail qui fut couronné de succès. Une *descente de croix*, œuvre du même artiste, se trouve dans la troisème chapelle à gauche de la même église. Brenet avait été l'élève de Coypel et de Vanloo ; il fut le premier maître de David, qui le quitta pour entrer chez Vien. Brenet peignit pour la Chartreuse de Montmerle, près Saint-Julien-sur-Reyssouze, dix tableaux, dont plusieurs sont fort remarqnables, de 1762 à 1769. Leur liste a été publiée par l'abbé Nyd, dans sa notice sur la Chartreuse de Montmerle, p. 24. Le pientre Lagrenée avait aussi fait deux grandes toiles pour la même église : *Le martyre de saint Étienne* et la *conversion de saint Paul*. Les tableaux de Brenet, sauf deux, *la Pêche miraculeuse* et la *Multiplication des pains*, qui se trouvent dans une salle de l'hôpital de Pont-de-Vaux (Ain), sont réunis et restaurés dans l'église Notre-Dame, de la même ville. (Notes communiquées par M. Vachez.)

Deux ou trois grands noms traversent et éclairent cette aurore un peu pâle des expositions lyonnaises. Le Titien, *Portrait de l'Arioste*, — Sébastien Bourdon, *La fuite en Egypte* ,— Le Caravage, *Paysan mordu par une écrevisse.*

Mais quelle certitude avons-nous aujourd'hui de leur authenticité, et que sont devenues ces œuvres placées sous un si haut patronage artistique ?

Le lyonnais Chinard (1756-1813) brille au premier rang des sculpteurs avec un buste de Laocoon, la Vestale, et la Tête de l'Amour, trois copies d'après l'antique. Il vient de remporter le premier prix de l'Académie de Rome, auquel furent admis à concourir les artistes de tous pays et dont le sujet était Persée délivrant Andromède. Le musée de Lyon possède une copie de ce beau groupe, et non loin de lui, son maître, Blaise, sculpteur du roi, artiste de talent dépassé par son élève, expose aussi « deux grouppes en terre cuite » non dénommés.

Nous retrouvons ici les traits de l'abbé La Croix, obéancier de Saint-Just, auquel appartenait le privilège de complimenter le premier les têtes couronnées et grands personnages à leur entrée dans notre ville.

C'est un buste en marbre, exposé par Clément, professeur à l'Ecole normale. Cet artiste présentait aussi un buste de feu Nonotte et un autre de M. de Montverd, chevalier de Saint-Louis.

Poncet, sculpteur habile, des académies des Arcades, de Boulogne, associé de celle de Lyon en 1775, avait envoyé de Rome une *Vénus couchée*, en stuc. Poncet fut l'auteur d'un buste célèbre de Voltaire qu'il fit en 1776 pour une académie italienne. Le philosophe le remercia en écrivant à d'Alembert que cet artiste était « un Prométhée qui communique à l'argile le feu céleste qu'il a dérobé. »

Enfin pourquoi ne pas citer Curtius, le modeleur, créateur du célèbre cabinet d'images en cire? Il expose à Lyon sous le n° 84, le portrait de Mme XXX, — en cire, bien entendu.

Parmi les dessinateurs, et pour ne pas abuser de la patience du lecteur par une trop longue énumération, je citerai rapidement : Bidaut (cascade de Tivoli), Boily, dessin du portrait du lieutenant-général de police, Prost de Royer, qui devait être gravé par

souscription; De Boissieu, avec le portrait de Joseph Montgolfier et celui du frère de l'auteur ; l'architecte Cochet, qui a laissé quelque réputation, Greuze, peintre du roi ; trois têtes sous un seul cadre ; Des Jardins, un âne ; Mellan, le célèbre graveur, un portrait de Callot ; Panini, La Rue, Rigaud, ce dernier avec un portrait de Lafontaine aux trois crayons, qui serait fort apprécié de nos jours, Watteau, avec une femme à mi-corps et plusieurs autres artistes moins connus.

Sous le n° 85, sont groupés « cinq échantillons d'étoffes en dorure », mention malheureusement trop succincte. Pour les gravures, je citerai seulement les noms de Aug. de Saint-Aubin, J. Audran, Beauvarlet, Boissieu, Boily, Blomaert, Byrn, Cars, Drevet, Ficquet, tous représentés par des œuvres de valeur, presque toutes connues.

Je borne là ces notes prises en feuilletant le catalogue du Sallon des Arts ; j'ai cru intéressant de reproduire textuellement cette plaquette ; si mince qu'elle soit c'est la pièce de résistance de ces notes : elles ne lui servent que de préface et de commentaire.

R. de Cazenove.

CATALOGUE

DES OUVRAGES DE PEINTURE, SCULPTURE, DESSIN ET GRAVURE

EXPOSÉS A LYON

AU SALLON DES ARTS

Le 25 août 1786

A LYON

DE L'IMPRIMERIE DE LA VILLE

1786

OFFRIR aux citoyens de cette ville un spectacle intéressant et nouveau pour elle, rapprocher les amateurs des artistes, servir à la fois les uns et les autres en faisant mieux connoître les talens les plus dignes d'être honorés et encouragés, ranimer l'émulation et l'amour des arts qui élèvent l'âme et font le charme de la vie: tel est le but de l'exposition dont on présente ici le catalogue.

Celle de cette année a été faite tellement à la hâte qu'on ne peut guère la regarder que comme un essai; mais l'indulgence avec laquelle on a daigné l'accueillir, donne lieu d'espérer que les expositions des années suivantes deviendront vraiment utiles et auront un succès marqué.

Qu'il nous soit permis de témoigner ici la plus vive reconnaissance aux amateurs distingués qui ont bien voulu enrichir cette exposition de leurs propres ouvrages ou des chefs d'œuvre qui embellissent leurs cabinets.

Nous espérons qu'à l'avenir il n'y aura personne qui ne s'honore de suivre leur exemple.

Plusieurs de ces ouvrages n'ayant été apportés au Sallon des Arts qu'après le commencement de l'exposition, l'impression du catalogue a été nécessairement retardée, et cette raison a déterminé à prolonger l'exposition, seulement pour cette fois, jusqu'au lundi 11 septembre inclusivement.

Pour mettre plus d'ordre dans ce catalogue, on a formé des classes séparées, des peintures, des sculptures, des dessins et des gravures; et dans ces divisions chaque article est placé selon l'ordre alphabétique des noms des auteurs.

On n'a pu réunir cette année qu'un très petit nombre d'échantillons d'étoffes. On espère que cette division si intéressante pour notre ville sera plus nombreuse et plus variée à l'avenir.

On se propose de faire au Sallon des Arts, au commencement de chaque mois, une exposition moins nombreuse et qui ne durera que trois jours. La première de ces expositions pourroit avoir lieu au commencement de décembre, et on aura soin de l'annoncer quelques jours d'avance.

CATALOGUE

DES OUVRAGES DE PEINTURE, SCULPTURE, DESSIN ET GRAVURE, EXPOSÉS A LYON, AU SALLON DES ARTS, LE 25 AOUT 1786

PEINTURES

M. BIDAUT, *établi a Lyon.*

1. — Cascade de Tivoli.
2. — Quatre tableaux de nature morte sous le même numéro, représentant des oiseaux.
3. — Deux petits paysages.
(Voyez ci-après aux dessins, les numéros 57 et 58.)

M. DE BOISSIEU, *amateur de Lyon.*

4. — Un homme qui souffle sur un bouillon.
(Voyez ci-après aux dessins les numéros 60 à 66, et aux gravures les numéros 95 et 96.

Attribué au BOURDON.

5. — La fuite en Égypte.

M. BRENET, *peintre de l'Académie royale de Paris.*

6. — Achille, couvert de l'égide de Minerve, s'avance au-devant des Grecs qui combattent pour le corps de Patrocle.
7. — Un chevalier romain se présente pour aller en esclavage à la place de son père.
8. — Le laboureur accusé de magie.
9. — Virginie.

LE CARAVAGE.

10. — Le paysan mordu par une écrevisse.

M. CHEVAUX, *de l'Académie de Bordeaux, actuellement à Lyon.*

11. — Le vieillard amoureux.
12. — Deux tableaux, la blanchisseuse et la repasseuse, sous le même numéro.

Attribué au CORRÈGE.

13. — La Vierge et l'Enfant Jésus.
14. — La Magdeleine *(d'après le Corrège.)*

M. EISEN, *établi à Lyon.*

15. — Crésus montrant ses richesses à Solon.
16. — Le sultan se fait amener une des femmes de son sérail.
17. — L'enlèvement d'Europe, *représenté par des enfants.*
18. — Vénus sur les eaux *(de même).*
19. — Deux tableaux représentant les jeux des amours.
20. — Trois dessus de porte en bas relief.

FOUQUIÈRES.

21. — Un grand paysage.

M. GRAUGNARD, *maître de dessin de l'école royale de Lyon.*

22. — La coupeuse de choux *(d'après Santerre).*
23. — Le portrait de M. Hayette le fils, élève de l'école royale.
24. — Tête de vieillard.
(Voyez ci après aux dessins les numéros 73 et 74.

Feu M. JACQUES, *peintre du roi aux Gobelins.*

25. — Composition d'architecture ornée de guirlandes de fleurs.
26. — Quatre études de fleurs, sous le même numéro.
(Voyez ci-après aux dessins le numéro 75.)

Mlle VICTOIRE LALLIÉ.

27. — Portrait de Mlle Lallié, sa cousine.

Feu M. NONOTTE, *peintre du roi et de la ville de Lyon.*

28. — Une tête de caractère.

M. DE LA PIERRE, *actuellement à Lyon.*

29. — Le portrait de Mme D***.
30. — L'épouse de l'auteur, en habit de traîneau.
31. — Le frère de l'auteur.
32. — Un ami de l'auteur, en bonnet de nuit.

Mlle ***.

33. — Deux têtes au pastel, sous le même numéro.

SERVANDONI, le *jeune.*

34. — Un tableau d'architecture.

LE TITIEN.

35. — Le portrait de l'Arioste.

VAN-BLOM.

36. — Deux tableaux d'animaux sous le même numéro.

Sans nom d'auteur.

37. — Saint François.

SCULPTURES

M. BLAISE, *sculpteur du roi, né à Lyon.*

38. — Deux groupes modelés en terre cuite.

CHABRY, père, *sculpteur à Lyon, surnommé* le grand Chabry.

39. — L'Assomption de la sainte Vierge.

M. CHASSIGNOLLE, *établi à Lyon.*

40. — Trois bas-reliefs en terre cuite et en bois, représentant des fleurs.

M. CHINARD, *sculpteur de Lyon, élève de l'École royale, qui vient de remporter le premier prix de l'Académie de Rome.*

41. — Buste de Laocoon, d'après l'antique.
42. — La Vestale, d'après l'antiqne.
43. — Tête d'amour, d'après l'antique du Vatican.
44. — Quatre petites figures en terre cuite, représentant les quatre saisons.

M. CLEMENT, *professeur de l'École royale de Lyon.*

45. — Buste de feu M. l'abbé de La Croix, obéancier de Saint-Just.
46. — Autre de feu M. Nonnotte, peintre du roi et de la ville.
47. — Autre de M. de Monverd, chevalier de Saint-Louis.

M. CURTIUS.

48. — Le portrait de Mme ***, en cire.

M. POÈTE, *artiste établi à Lyon.*

49. — Buste de M. l'abbé ***, en cuivre et en tôle.
50. — La Vierge et l'enfant Jésus, en tôle.

M. PONCET, *sculpteur de Lyon, actuellement à Rome.*

51. — Vénus couchée, en stuc.

M. RICHARD, *fils, élève de l'école royale.*

52. — Le portrait de M. Pasquier, élève de l'école royale, qui vient d'y remporter le premier prix.

D'*Auteurs inconnus.*

53. — Le baptême de Notre-Seigneur, groupe en bronze.
54. — Un cheval au galop.

MORCEAU D'ORFÈVRERIE

M. JACQUES TRAITEUR.

55. — La cathédrale de Strasbourg.

DESSINS

M. BERNARD, *peintre et maître à écrire des pages du roi Stanislas.*

56. — Le portrait de Mme ***, à la plume.

M. BIDAUT.

57. — La cascade de Tivoli.
58. — L'hiver.

M. BOILY, *graveur, établi à Lyon.*

59. — Deux dessins du portrait de M. Prost de Royer qui doit être gravé par souscription.

M. DE BOISSIEU.

60. — Départ de la Montgolfière lancée aux Brotteaux le 19 janvier 1784.
61. — Des paysans qui abattent des arbres.
62. — Deux dessins de figures et d'animaux, sous le même numéro.
63. — Le portrait de M. Joseph Montgolfier.
64. — Le portrait d'un frère de l'auteur.
65. — Un autre portrait.
66. — Une tête d'enfant.
(Voyez ci-après aux gravures les numéros 95 et 96.)

Feu M. BOUCHER, *peintre du roi.*

67. — La tête d'un fleuve.

BREHEMBERG.

68. — Le tombeau de Plautius.

Mlle DOROTHÉE CLÉMENT.

69 — Le portrait de feu M. l'abbé de la Croix, obéancier de Saint-Just.
70. — Un cheval abattu.

M. COCHET, *architecte.*

71. — Trois dessins en perspective, sous le même numéro.

M. GREUZE, *peintre du roi.*

72. — Trois têtes sous un seul cadre.

M. GRAUGNARD.

73. — Le Collisée.
74. — Le Campo-Vaccino.

Feu M. JACQUES, *peintre du roi aux Gobelins.*

75. — Six dessins à la gouache de fleurs et de fruits sous le même numéro.

DU JARDIN.

76. — Un âne.

MELLAN.

77. — Le portrait de Callot.

OVERLAET.

78. — Vénus allaitant les amours, à la plume. *d'après Rubens.*

PANINI.

79. — La place Navonne.

RIGAUD, *peintre du roi.*

80. — Le portrait de Lafontaine, aux trois crayons.

LARUE.

81. — Le massacre des innocents.

Le chevalier de SERRE.

82. — Le buste d'une femme, entouré d'une guirlande de fleurs faites à la plume, par ***.

WATTEAU.

83. — Dessin d'une femme à mi corps.

M. de VARAMBON.

84. — Deux dessins d'architecture sous le même numéro.

ÉTOFFES

85. — Cinq échantillons d'étoffes en dorure, sous le même numéro.

GRAVURES

M. Aug. de SAINT-AUBIN, *graveur du roi.*

86. — Le portrait de M. Necker *(d'après Du Plessis).*

J. AUDRAN.

87. — Le portrait d'Antoine Coisevox, sculpteur de Lyon *(d'après Rigaud).*

M. BEAUVARLET, *graveur du roi.*

88. — La toilette d'Esther *(d'après de Troy).*
89. — Le portrait de Mlle Clairon dans le rôle de Médée *(d'après C. Vanloo).*

BLOEMAERT.

90. — La résurrection de Tabithe *(d'après le Guerchin).*

BLOTELING.

91 — L'amiral Kortenaer *(d'après Vanderhelst).*

M. BOILY.

92. — Le portrait de M. Tolozan de Montfort.

93. — Celui de Mme la Comtesse de Beauharnais, d'après la gravure anglaise du dessin de M. Tornton.

94. — Saint Pierre *(d'après le Guide).*

M. DE BOISSIEU.

95. — Les marchands de moutons.

96. — Le théâtre ambulant, *sur papier de Chine.* Eau-forte *(d'après Du Jardin).*

M. BOYDELL.

97. — La méditation *(d'après Angélique Kauffmann.)*

M. BYRNE.

98. — Deux paysages sous le même numéro *(d'après Claude Le Lorrain).*

M. CANOT.

99. — Pirame et Thisbé *(daprès Brachmet).*

M. CARS, *graveur du roi.*

100. — La mère de famille *(d'après M. Greuze).*

M. D. CUNEGO.

101. — Le serment de Brutus et de ses parents *(d'après G. Hamilton).*

M. DIXON.

102. — Une mère et sa fille *(d'après Reynold).*

DREVET.

103. — Bossuet *(d'après Rigaud).*

104. — Adam et Ève *(d'après Coypel).*

105. — Adrienne Lecouvreur *(d'après Coypel).*

M. CH. DUPUIS.

106. — Nic. Coustou, sculpteur, né à Lyon *(d'après Le Gros).*

M. FACIUS.

107. — La famille de M. West, célèbre peintre *(d'après M. West).*

FIQUET.

108. — J.-B. Rousseau *(d'après Aved).*

109. — Molière *(d'après Coypel).*

110. — La Fontaine *(d'après Rigaud).*

111. — P. Corneille *(d'après Le Brun).*

. . . .

. . . .

Les deux dernières pages manquent.

SONNETS

A. M. MORISOT

A L'OCCASION DE SON PETIT POÈME DES FLEURS, LU ET APPLAUDI
DANS LA SÉANCE PUBLIQUE DE L'ACADÉMIE D'AIX

Une fleur nous intéresse
plus qu'une étoile...
B. DE ST-PIERRE.

Vous prodiguez aux fleurs les tendresses d'un sage.
Elles ont, en retour, des trésors pour l'amant :
Sourire et chaste grâce, éclat du diamant,
Et frais parfums qu'à Dieu vous offrez en hommage.

La pervenche est au cœur une parlante image,
On s'émeut avec vous à son azur charmant.
O souvenirs aimés revivez un moment !...
Rousseau la cherche encore aux jours sombres de l'âge.

Comme lui, vous allez le long des verts sentiers.
Vous écoutez des voix parmi les églantiers,
Et vous prenez aux fleurs leur merveilleux poème.

Blancs muguets, liserons, jonquilles, humble thym,
Tous ont une morale en leur frêle destin :
Ces austères leçons en doux vers, on les aime.

E. DE MOUGINS-ROQUEFORT.

Aix, juin 1883.

I

AU POÈTE DES FLEURS

J.-B. MORISOT

Qui m'avait dédié *le Souci*.

Dans la douleur, un souci
serait presque une joie.

Oh! non pas le souci, ce doux petit soleil
Trônant fier et coquet sur sa tige qui ploie,
Cet ostensoir mignon qui, vers l'aube, chatoie,
Quand se chante au jardin l'oraison du réveil!

Pas cela, pour une âme au tourment non pareil,
Que le deuil enveloppe et que la douleur broie,
Car elle ne saurait, veuve de toute joie,
Sourire comme il sied au visiteur vermeil.

Il lui faut une fleur dolente, à l'éclat sombre,
Éclose loin d'ici, je ne sais où, dans l'ombre.
— Vous, notre Vandaël, que l'Art partout conduit,

Savez-vous une fleur qui du champ des morts vienne,
Dont le calice noir ne s'ouvre que la nuit,
Et qui pleure du sang? — Celle-là sera mienne.

II

SONNET PATERNEL

Je suis, j'en conviens, fort nerveux ;
Lorsqu'au détour d'une ruelle
D'un bambin j'entends le cri grêle,
Soudain me voilà furieux ;

Mais les nerfs sont capricieux :
Que cette voix qui me harcèle
Soit la tienne, alors la crécelle
Devient un luth harmonieux.

Pour un père tout est merveille !
Va, ne crains pas pour mon oreille ;
Détonne de jour et de nuit.

Je suis fier de tout ce tapage,
Comme un auteur est fier du bruit
Qu'autour de lui fait son ouvrage.

III

A DÕNA BASILIA

Diégo, la poitrine percée,
Tombe de son coursier fumant.
Bientôt il sent sa main pressée
Et se réveille doucement.

Sa blessure est vite pansée ;
Le chevalier devient amant,
La châtelaine fiancée.
— J'ai vu cela dans maint roman.

Un homme, au combat de la vie,
Râle, poignardé par l'envie.
Une femme encore a paru,

Mais c'est pour enfoncer la lame.
Oh ! ceci, ce n'est plus, Madame,
Dans un roman que je l'ai vu.

IV

PROFESSION DE FOI

Des bavards je suis revenu;
C'est pourquoi de ma République
Je bannis tout poète épique:
Pour Voltaire, c'est convenu;

Et lui-même, le grand classique
Homère, m'a toujours déplu,
J'en fais l'aveu très ingénu,
Par sa longueur kilométrique.

Parlez-moi de quatorze vers,
Fussent-ils forgés de travers !...
Être sobre est ma loi suprême;

Et m'est avis que mon sonnet,
Bien que clochant un tantinet,
Ennuiera moins qu'un long poème.

A. DE GAGNAUD.

LES

CHAMBRES DE MERVEILLES

OU

CABINETS D'ANTIQUITÉS DE LYON

DEPUIS LA RENAISSANCE

— SUITE ET FIN[1] —

CABINET MONS DE SAVASSE

Le chevalier de Malte, Félicien de Mons de Savasse, commandeur de Laumusse, en Bresse, a été aussi du nombre de ces infatigables chercheurs d'antiquités que Lyon comptait au dix-huitième siècle. Mais ce n'est pas dans nos provinces seulement qu'il a trouvé les éléments de sa belle collection. Il est allé les chercher au delà des mers, et voici ce qu'il écrivit, en 1756, au sujet de son cabinet, à la marquise de Rochechouard, à Agey, près Dijon. « Il y a vingt-deux ans que je me suis séparé à Lyon de toutes mes chères collections, pour vaquer uniquement à mes affaires. J'avais 8.000 médailles de toutes grandeurs et métaux, plusieurs idoles, urnes, vases antiques et pierres gravées d'un grand prix, 400 volumes de livres rares qui traitaient de toutes ces merveilles *pour lesquelles je m'étais immolé pendant quinze ans de navigation.* » (Arch. dép. du Rhône, fonds non invent.)

C'est en faveur du Consulat de Lyon que M. de Mons de Savasse a eu le courage de se séparer de « ses chères collections ». C'était

[1] Voir la *Revue Lyonnaise,* t. III, p. 413, t. IV, p. 56, 149, 300, 366, 431, t. V, p. 68, 152, 367, 466, 559 et t. VI, p. 75.

en 1735. La Ville, pour se former alors une bibliothèque publique à l'hôtel Fléchères, près le Palais de Justice, et un médailler dans l'hôtel de ville, acheta diverses collections particulières. Le cabinet du commandeur fut acquis par acte reçu par le notaire Perrin, sous la date du 19 septembre 1735 et dont la minute existe encore à la Chambre des notaires de Lyon, où il m'a été permis d'en prendre connaissance. Les parties contractantes furent le commandeur de Laumusse, « en son logis du Palais-Royal, place Louis le Grand, M. Camille Perrichon, chevalier des ordres du Roy, prévôt des marchands, M. Mathieu Girard, Trésorier de France, David Ollivier, receveur général des finances, échevins, lesquels déclarent, d'après l'acte dressé par le notaire Perrin, qu'ils ont fait examiner avec beaucoup de soins et d'attention le susdit cabinet par des antiquaires dont l'habileté et l'expérience leur sont connus ; que ceux-ci leur ayant rapporté qu'en général les antiques sont très belles et ont une proportion juste et naturelle entre toutes les parties des figures qu'elles représentent; que les médailles, médaillons, vases et autres pièces sont également rares, curieuses et dignes du goût et de l'estime des connaisseurs ; que lesdits Prévôt des marchands et échevins, ne voulant rien oublier pour rendre parfaits les différents médailliers qu'ils ont acquis, ont jugé convenable de joindre celui de M. de Savasse, et qu'ils sont convenus de lui payer, savoir : 3.000 livres comptant, et moyennant une rente viagère de 1.000 livres, payable à sa réquisition à M. Claude Dulyon, directeur des Aydes et à M. Gabriel Hanquetin de la Chapelle. »

A cet acte notarié fut joint l'inventaire du cabinet de M. de Savasse, écrit sur papier in-folio et signé par toutes les parties contractantes.

Cet inventaire, heureusement, existe encore à la Chambre des notaires de Lyon, et j'ai pu y puiser les notes que je donne ici.

Ce cabinet se composait de bronzes de tous genres, comme statuettes, vases, urnes et lampes de l'époque romaine, dont 47 statuettes en bronze, 113 patères, plats, urnes, lacrymatoires, vases cinéraires et bassins; de 11 divinités égyptiennes de; 28 pierres gravées en agathe orientale, romaine, cornaline,

lapis-lazuli et cristaux; d'une médaille antique de Caligula, sur verre, de 1.116 médailles grand bronze, 1.327 médailles moyen bronze, 2.449 petit bronze, 20 en or, 1.672 en argent et 49 médaillons modernes. — Total, 7.076 pièces.

Parmi les bronzes anciens, on remarquait surtout:

1. Un buste en bronze de Faustine la Jeune, avec son piédestal en ébène.
2. Un satyre tenant sur sa tête une corbeille ornée de pampres.
3. Une Vénus en bronze.
4. Un Mercure en bronze.
5. Deux Isis en bronze, avec feuilles de lotus.
6. Une lampe à trois pieds, ornée de masques en bas-relief.
7. Un Marcius écorché.
8. Une Minerve avec son égide sur la poitrine.
9. Deux Isis dorés.
10. Un Mercure à cheval.
11. Un Isis damasquiné en or.
12. Un autre Isis avec son fils Orus sur les genoux.
13. Un Jupiter.
14. Un Apollon.
15. Une Prêtresse.
16. Un Satyre.
17. Un Mercure, grandeur moyenne.
18. Une déesse Higée, en bronze corinthien.
19. Un empereur romain assis.
20. Un gladiateur.
21. Une Minerve avec son casque.
22. Une prêtresse égyptienne.
23. Un soldat romain avec son habit de combat et son casque.
24. Un Mercure avec son caducée.
25. Un Hercule avec sa massue.
26. Une Pallas avec un bouclier.
27. Trois aigles romaines, l'une posée sur un globe, la seconde tenant dans ses serres un levreau, et l'autre sans attributs.
28. Un turibulum ou vase à parfums, avec une inscription hébraïque.
29. Un enfant dans l'attitude de la danse.

30. Un autre enfant, même attitude.

31. Un Osiris avec ses attributs ordinaires.

En outre, dans cette collection se rencontraient 44 médaillons de villes, en argent (grecs); 36 d'autres villes, 12 médaillons d'hommes illustres anciens, 139 médaillons d'hommes illustres modernes, 69 monnaies étrangères, 299 jetons et 5 sceaux en bronze, avec 24 volumes d'ouvrages sur la numismatique.

Ce riche cabinet fut réuni à celui que le Consulat forma à l'hôtel de ville et qui se composa des collections achetées d'Antoine Laisné, de l'Académie, au prix de 3.000 livres, et M. de La Tourette, moyennant 2.400 livres et une rente viagère de 500 livres. François Deschamps fut nommé conservateur de ce cabinet; son fils lui succéda dans ses fonctions; il périt glorieusement, les armes à la main, le 9 mai 1793, en défendant Lyon contre l'armée de la Convention. Un sieur Champagneux le remplaça; mais il ne put empêcher les vols que certains citoyens commirent, et la municipalité décida que la collection de la ville serait mise en *lieu sûr* à la Bibliothèque du grand collège. Toutefois cette mesure ne reçut pas d'éxécution, car on lit, dans une notice publiée en 1816, par le savant M. Artaud, directeur du Musée, les lignes suivantes : « Le médaillier de la ville fut dilapidé en 1793. Quelques personnes assurent que l'on *transforma en lingots toutes les médailles d'or et d'argent de bon aloi*. Toutefois, il reste encore bon nombre de médailles de bas argent. Il ne paraît pas que les médailles de bronze aient exercé la cupidité des révolutionnaires. La série en est à peu près complète. »

En 1810, lorsque la Ville remit au Musée les restes des médailliers de la Ville et des Jésuites, le nombre des médailles en bronze s'élevait à 8.382.

CABINET CHRISTIN (JEAN-PIERRE)

— 1683-1755 —

M. Christin était à la fois mathématicien, physicien, grand amateur de musique et collectionneur distingué. Né le 31 mai 1683,

il mourut en 1755, après avoir été le fondateur de la Société du Concert, devenue ensuite Société Royale des Beaux-Arts. En 1170, il était allé à Paris, et il y avait acquis les connaissances les plus variées en peinture, gravure, sculpture, architecture, etc., sans négliger la physique et les mathématiques. Il perfectionna même le baromètre à mercure, connu sous le nom de baromètre de Lyon. Jouissant d'une certaine fortune, que son père, Jean Christin, et sa mère, Benoite Vilette, originaires du Bugey, avaient acquise dans le commerce, il en fit le plus noble usage en instituant un prix d'une valeur de 300 livres, que l'Académie fut chargée de distribuer chaque année.

A sa dernière heure, il n'oublia pas non plus ses confrères de l'Académie et leur légua toutes ses collections, en chargeant son ami messire Charles-Joseph de Ruolz, chevalier, seigneur de Francheville, conseiller à la cour des Monnaies, sénéchaussée et présidial de Lyon, de l'exécution de son testament du31 avril 1750.

Par cet acte, « il donne à l'Académie tous ses instruments de physique et de mathématiques, tous ses livres concernant les sciences et les arts, avec ses portefeuilles et papiers qui en traitent, à la condition de faire mettre le poinçon de ses armes sur les livres que l'Académie achètera chaque année, au moyen d'un don en argent qu'il lui a fait. »

En outre, il lui laissa « tous ses portefeuilles et livres d'estampes consistant en plus de cinquante volumes, in-f° et in-4°, un portefeuille, fait de deux grand cartons, et cinq autres moins grands, remplis d'estampes curieuses », toutefois, en en laissant la jouissance à son ami, M. de Ruoltz, sa vie durant.

Enfin, « il légua à la même Académie tous les jetons d'argent distribués par l'Académie et par la Ville, dont la moitié devait être remise aux *accadémiciens associés* et l'autre partie à M. Burdin, en considération des dons qu'il a faits à l'Académie et de leur amitié réciproque. »

La médaille de 300 livres, à donner annuellement, devait porter d'un côté « le sceau de l'Académie, tel qu'il était gravé sur ses jetons », et de l'autre, ces mots : « Prix de mathématiques, physique et arts, fondé par J.-P. Christin, secrétaire perpétuel de la Société Royale. »

Un extrait de ce testament est conservé aux archives du département du Rhône.

Charles-Joseph de Ruolz, né à Lyon, le 14 novembre 1708, était aussi un littérateur; toutefois, on n'a de lui qu'une dissertation anonyme sur Louise Labbé, et dans laquelle il a entrepris de venger la mémoire de cette femme célèbre des imputations odieuses de Rubis et du P. Colonia. M. de Ruoltz possédait deux manuscrits in-4 de Roman de Rives, chanoine, sur l'histoire de l'Église et sur l'histoire romaine. Que sont devenus ces ouvrages?

CABINET IMBERT-COLOMÈS

— 1726-1809 —

Imbert-Colomès, qui prenait aussi le nom de M. Imbert de Montbrison, a été successivement échevin, commandant de la ville de Lyon, député au Conseil des Cinq-Cents, et a joué un rôle considérable dans les douloureux évènements de la Révolution, à Lyon. Ce fut un de ces hommes de mâle courage qui luttèrent avec héroïsme contre les terroristes, et seul il eut l'énergie de protester, le 11 décembre 1790, au Conseil général du Rhône, contre leur despotisme. Le 10 juin suivant, on le traîna dans les prisons de Pierre Scise, dont les portes s'ouvrirent cependant bientôt pour lui. Après bien des vicissitudes, il fut déporté, le 11 octobre, an V, et décéda à Bath (Angleterre), en 1809, âgé de quatre-vingt-cinq ans.

Jacques Imbert-Colomès s'était plu à se former non seulement une belle bibliothèque, mais aussi un cabinet composé d'objets d'histoire naturelle comprenant beaucoup d'instruments d'astronomie[1].

[1] La commission temporaire des Arts créée pour la conservation des objets d'art provenant des couvents confisqués par la Nation et des collections des *suppliciés* s'occupa aussi du cabinet de M. Imbert-Colomès. Dans sa séance du 5 florial an 11, elle demanda « qu'une Commission fût envoyée à Ville-Affranchie (Lyon) pour faire l'inventaire du *cabinet Imbert*. Renvoyé à la prochaine séance ». (*Archives nationales*. Note de M. P. Bonnassieux.)

Parmi les astronomes distingués que le grand collège de la Trinité a comptés au

Cette collection fut confisquée par la Nation et mise sous le séquestre, lorsque Imbert-Colomès dut se retirer à l'étranger pour éviter une mort certaine. On le raya cependant de la liste des émigrés, le 30 prairial, an V; mais il y fut maintenu par un arrêté du 12 ventôse, an VI. Sa collection fut transportée à la bibliothèque de la Ville.

Les collections de Imbert-Colomès devaient être vendues au profit de la Nation, comme toutes celles des émigrés ; mais leurs ventes se firent d'une manière si dérisoire que, le 10 octobre 1792, le gouvernement dut ordonner qu'il serait sursis à ces ventes. Cette mesure sauva celle de M. Imbert-Colomès, et elle lui fut rendue en partie.

La ville de Lyon a donné le nom d'Imbert-Colomès à l'une de ses rues.

CABINET DE RUFFIER D'ATTIGNAT (CLAUDE)

— 1749 —

Ruffier d'Attignat, trésorier de France en 1749, avait un cabinet qui méritait l'attention des connaisseurs. Dans sa bibliothèque, se voyaient beaucoup d'éditions du quinzième siècle, et un groupe de marbre blanc, représentant Diane et Endymion, du fameux Selos, sculpteur du roi.

Claude Ruffier était seigneur d'Attignat, en Bresse, qu'il avait acquis le 20 avril 1736, et le légua à Jean d'Espinay, seigneur de La Laye, et à Jean Philibert Besson, seigneur de Bacot, qui le revendirent à sa veuve, Claudine Dutreuil. Ses lettres de trésorier de France avaient été enregistrées le 28 mai 1734.

(*Arm. hist. de l'Ain.* Révérend Du Mesnil, Lyon, 1872, p. 594.)

dernier siècle, il est juste de placer aussi J.-B. Duclos, né à Lyon, en 1695, mort à Aix le 20 juillet 1743. Il a écrit, entre autres, un mémoire qui a pour titre : *Idées de physique qui peuvent servir de principes à l'astronomie.* » Son frère Claude Marie Duclos, aussi jésuite, est mort dans les Missions de l'Afrique, victime de son dévouement.

CABINET MICHON (ANNIBAL)

— 1692-1770 —

Michon, avocat du roi au bureau des Finances, avait un cabinet de livres choisis, formé par feu son père, et composé principalement « d'un amas de tout ce qui a été imprimé sur la ville de Lyon, avec un grand nombre de manuscrits anciens et modernes sur ce sujet, et de quantité de portraits, gravés, d'hommes illustres et plusieurs parmi les Lyonnais (*Almanach* de 1749) ».

M. Michon, Annibal, était né à Toulouse, en 1692, et mourut à Paris, en 1770. Il était de l'Académie de Lyon, et prononça l'Oraison doctorale de la Saint-Thomas, en 1722.

CABINET ADAMOLI (PIERRE)

— 1707-1769 —

M. Pierre Adamoli est plus connu dans le monde lettré par sa bibliothèque léguée par lui à l'Académie de Lyon que par sa collection de médailles qu'il a laissée aussi à cette compagnie. J'ai donc cru devoir me livrer à des recherches, dans nos archives publiques, pour faire connaître les collections d'antiques de ce célèbre amateur et dont on avait si peu parlé encore et j'ai publié le résultat de mes investigations dans mon livre qui a pour titre *Archéologie Lyonnaise*, Lyon, Henri Georg, 1881 (page 113).

Adamoli a rédigé aussi lui-même le catalogue de son médaillier, lequel forme deux volumes, que M. Péricaud a retrouvés dans les greniers du collège où la Révolution avait entassé la bibliothèque de l'Académie et celles de nos maisons religieuses, après les avoir laissé pourrir, pendant dix ans, dans les combles du palais Saint-Pierre, troués par les bombes de la Convention. Le premier de ces deux volumes a pour titre : *Médailles du Haut Empire, bronze,*

première partie, et le second : *Médailles du Bas Empire, deuxième partie*. Cet exemplaire est raisonné et mérite d'être consulté.

Adamoli paraît avoir possédé aussi une collection d'objets d'antiquité, telles que statuettes, fibules, vases, lampes, etc., car Cochard dit, dans sa notice sur ce personnage, « qu'après son décès, son héritier, voyant l'Académie ne pas remplir les prescriptions de son oncle, voulut bien lui laisser les *bronzes*, les médailles, les estampes et l'histoire naturelle, mais retenir la bibliothèque ». Adamoli avait donc des *bronzes*, et on sait ce qu'on entend par ce mot dans le langage des arts. Mais que sont-ils devenus ? Leur inventaire même n'existe plus.

De toute la belle collection d'Adamoli il ne subsiste plus qu'un beau meuble en maroquin rouge, fleurdelysé, renfermant une partie des médailles frappées sous Louis XIV, à l'aide desquelles le P. Menestrier a écrit son « *Histoire de Louis-le-Grand, par les médailles, les emblèmes, devises, jetons, inscriptions et armoiries, et autres monuments publics, recueillis par le P. Claude-François Menestrier, de la Compagnie de Jésus*, 1693 »

Ce meuble fut rendu à l'Académie, en 1827, lorsque la ville consentit à lui restituer la bibliothèque d'Adamoli, que la Révolution lui avait volé. Il est ainsi décrit dans le procès-verbal de cette restitution, signé par les délégués de l'Académie chargés de recevoir la bibliothèque, « un médaillier en bois, couvert en maroquin rouge, et doré, ayant, dans la partie inférieure, douze planchettes, et cinq dans la partie supérieure, contenant 275 médailles en bronze, du règne de Louis XIV ; ce médaillier a une serrure dont la clef manque Il se voit encore dans le salon de l'Académie ; mais la collection est incomplète ; bien des soustractions y ont été commises. » Ce meuble est encore dans un cabinet de l'Académie.

La ville rendit en même temps à l'Académie les bustes de Voltaire et de Raynal, qui provenaient du cabinet d'Adamoli. (Arch. dép., fonds des Bibl.)

CABINET DU TIERS-ORDRE DE SAINT-FRANÇOIS

Ces religieux se sont établis à la Guillotière vers 1606. Leur église était assez belle et le couvent spacieux. « On voyait dans leur bibliothèque, qui est assez bien fournie, dit l'Almanach de Lyon de 1748, deux globes, céleste et terrestre, de six pieds de diamètre, qui ont été dressés et fabriqués par le Révérend Père Grégoire Marchand, académicien honoraire de l'Académie des Beaux-Arts de Lyon, sur les mémoires les plus récents de MM. de l'Académie des Sciences de Paris. »

Permetti (t. II, p. 243) a consacré la notice suivante à ces globes et à son auteur : « Henri Marchand, connu sous le nom de Père Grégoire, naquit à Lyon, le 20 avril 1674. Il employait les nuits même à l'étude et il prenait, à l'insu de son Père-Maître, les livres de mathématiques pour les lire. Celui-ci l'ayant surpris, le cita devant le chapitre pour s'être occupé de « lectures indécentes », c'est ainsi qu'il appelait le Traité des Sinus et des Tangentes. Son habileté pour les méchaniques s'est manifestée surtout dans la construction de ces deux fameux globles de six pieds de diamètre, qui sont dans la bibliothèque de son couvent. Il les traça, les fabriqua et les peignit lui-même, et ne fut aidé dans son travail que par le P. Bonaventure Vin, son cousin germain, Lyonnais. Le célèbre abbé de Villemot avait été son maître et il a eu à son tour des disciples qui lui font honneur. Il mourut à Marseille, le 1er janvier 1750. »

Philippe Villemot était né à Chalon-sur-Saône, en 1651 ; il se fit jésuite ; mais son frère, promoteur du diocèse de Lyon, lui confia la cure de la Guillotière, et il devint un astronome profond et un grand théologien. Louvois l'appela auprès de lui, et il mourut à Paris le 11 octobre 1713.

Ces deux grands globes restèrent dans le couvent qu'on appelait aussi *Picpus*, jusqu'à l'an III, et c'est par erreur que M. Péricaud a avancé dans ses *Lyonnais dignes de mémoire* qu'on les avait transportés, en 1790, à la bibliothèque du Grand Collège de la Tri-

nité. Un archéologue distingué du Dauphiné, M. Schneider, ayant obtenu subrepticement, en l'an III, l'autorisation de les enlever et de les transporter, par le Rhône, à Vienne, le représentant Boisset, en mission à Lyon, en ayant été informé, prit, le 28 germinal de la même année, un arrêté d'après lequel ces monuments d'art furent transportés à la *Bibliothèque nationale* de Lyon, pour servir à l'enseignement dans l'*École centrale*, récemment fondée.

La bibliothèque de la ville possédait déjà deux globes, mais de moindres dimensions. L'un d'eux porte de glorieuses blessures, faites par les bombes qui ont écrasé le collège pendant le siège.

Ces années dernières, il s'est fait beaucoup de bruit autour des globes de Picpus, par suite de la remarque faite sur ces globes par M. Vingtrinier, sous-bibliothécaire, que les grands lacs du centre de l'Afrique, dont les célèbres voyageurs modernes se sont attribué le mérite de la découverte, avaient été déjà indiqués, en 1701, sur ces globes.

CABINET ESTIVAL (Joseph-Étienne)

Au commencement du dix-huitième siècle vivait aussit à Lyon un curieux, possesseur d'une *chambre de merveilles*, mais dont ni Pernetti, son contemporain, ni Breghot du Lut et Péricaud n'ont parlé dans leurs *Lyonnais dignes de mémoire*. Son nom, je le dois à la gracieuse obligeance de M. Raoul de Cazenove, qui a bien voulu me le signaler, en me remettant, en même temps, de précieuses notes sur cet amateur, si peu connu, et dont les collections ont été dispersées depuis longues années. Il s'appelait *Joseph-Etienne Estival*[1]. Le hasard l'a révélé à M. de Cazenove, par

[1] La famille Estival est peu connue ; je me suis adressé en vain pour avoir des renseignements certains sur elle à de nombreux érudits lyonnais, et voilà seulement les notes que je dois à l'obligeance de M. Morel de Voleine toujours si empressé à communiquer aux travailleurs ses portefeuilles si riches en documents sur les anciennes familles de Lyon.

Jean Estival, drapier, épousa Catherine Rosnet dont il eut une fille nommée Claire, qui fut baptisée le 14 février 1650.

Jean Estival fut échevin en 1708 et 1709.

Jean-Baptiste Estival, grand-maître des eaux et forêts épousa Antoinette Chevalier,

l'acquisition qu'il vient de faire d'un *ex-libris*, pour sa riche collection de ce genre. Cet *ex-libris* représente un écusson portant « *de gueules à deux palmes d'or en sautoir, au chef d'hermine à trois mouchetures* ». Cimier, — un casque grillé, de profil, — riches lambrequins. — Au-dessous de ce blason est écrit, à la main : « *Ex-libris, Josephi Stephani Estival, lugdunensis.* » Estival était donc un bibliophile, possesseur d'une bibliothèque assez nombreuse pour qu'il crût devoir en perpétuer le souvenir par l'apposition, sur chaque volume, de ses armes et de son nom. Mais cette découverte n'a pas suffi à la savante curiosité de M. Raoul de Cazenove. Chercheur infatigable, il n'a pas tardé de mettre la main sur deux portraits, en grisaille, ovales, d'environ 45 centimètres sur 35, dans le cabinet de M. Louis Saint-Olive, et achetés par ce dernier, il y a quelques années, de M. Tassinari. L'un de ces portraits représente le peintre hollandais Adrien *Van der Kabel*, né en 1641, mort le 15 janvier 1705, qui a enrichi plusieurs des anciens hôtels de Lyon de ses tableaux et de ses peintures, et qui a fait lui-même son portrait, vers 1690. Derrière cette toile se trouve un cachet de cire rouge avec les mêmes armes que celles de l'*ex-libris* dont j'ai parlé plus haut, et ces lettres : « J. E., n° 182. » Donc, pas de doute. Joseph Estival n'était pas seulement un amateur de livres, mais aussi un collectionneur de tableaux, et celui de Van der Kabel était le cent quatre-vingt-deuxième de son cabinet. Mais ce n'est pas tout. Le second des portraits possédés par M. Louis Saint-Olive représente Estival lui-même, peint par *Grandon*, en 1730, alors qu'Estival était âgé seulement de vingt-six ans, étant né en 1704. Derrière la toile se trouvent aussi les lettres J. E., n° 153, de la même écriture que la mention sur le portrait de Van der Kabel, et au-dessous, ces mots, en gros caractères, on lit :

NY LA FORTUNE, NY L'INFORTUNE
N'ONT ALTÉRÉES (*sic*)
LA TRANQUILLITÉ DE SON AME.

qui se maria en secondes noces à Jean Noyel Conseiller à la cour des Monnaies, il fut père de Jean-Baptiste Estival né à Lyon en 1713, reçu procureur du Roi au bureau des finances le 20 janvier 1736.—Antoine Estival était secrétaire du Roi en 1718.— François Estival épousa Anne-Marguerite Ranvier.— Un autre Estival épousa Marie-Anne-Louise Compain veuve de Joseph Suzeaud, avocat. — Une demoiselle Estival épousa en 1774 M. Teissier, fermier de la Motte. (Registres de Saint-Nizier.)

Et au bas, une fiche collée, portant le n° 72, le reste arraché. Ce second portrait, avec son n° 153, est donc une nouvelle preuve de la possession par Estival d'une nombreuse collection de tableaux. Mais n'avait-il que des tableaux? ne peut-on pas supposer, non plus, d'après la note suivante de M. de Cazenove sur ce dernier portrait, qu'il était détenteur de beaux objets d'art de tout genre.

Notes prises sur ce portrait :

« Figure juvénile, très fine d'expression, coiffé d'une sorte de béret, en velours, coquettement jeté sur le sommet de la tête, laissant le front nu, large et découvert. Les devants de son habit de velours, ouvert sur un jabot de fine dentelle, sont brodés. Il a sur les épaules un manteau de soie dont les plis, cassés, sont très gracieusement indiqués.

« De sa main droite, fine et de race, il montre une toile sans cadre, qu'il soutient de son bras et de la main gauche, par derrière. Cette toile représente un *autel antique, à côté d'un arbre au large tronc; à côté, une bacchante brandit un thyrse. Au bas de ce tableau, une chèvre, puissamment cornée, vue de dos, regarde la bacchante, tandis que des moutons sont paresseusement couchés sur le devant de la toile. Sur la console où s'appuie le bas du tableau, est posée une statuette en bronze, un homme nu, vu de dos.* » De tout cet ensemble. M. de Cazenove conclut avec une grande justesse, qu'Estival était un *collectionneur, un ami des arts et un amateur d'antiquités*. Remercions donc ce savant écrivain d'avoir fait sortir d'un oubli non mérité un collectionneur distingué en tous genres, tout en nous signalant des tableaux de valeur dont la place serait peut-être dans nos musées. Espérons donc que M. Saint-Olive voudra bien les les leur offrir.

Il est si doux de donner, surtout à son pays!!

Enfin, M. de Cazenove ajoute : « Joseph Estival fut, sans doute, le fils ou le neveu de Jean Estival, consul à Lyon, 1708-1709, qualifié « noble Jean Estival. » Les armes de ce dernier sont les mêmes que celles sur l'*ex-libris*. M. Steyert qualifie les Estival « Seigneurs de la Garde, en Forez ».

PESTALOZZI (JÉROME)

— 1674-1773 —

Pestalozzi, Jérôme, originaire d'Italie, ne vint en France qu'à l'âge de huit ans, en 1682. Médecin distingué, il resta vingt-trois ans médecin de l'Hôtel-Dieu. Il acheta, en 1700, le cabinet d'histoire naturelle que M. de Liergues, lieutenant criminel, et M. de Monconys, son frère, avaient formé, lorsque leurs héritiers le vendirent. La ville a acquis plus tard cette collection moyennant une rente viagère, réversible sur la tête des filles de Jérôme Pestalozzi.

« Ce cabinet consiste en un amas de minéraux, cristaux, pierres précieuses et singulières, plantes, animaux, végétaux, insectes, coquillages, pétrifications et en tout ce qu'on peut voir de singulier dans la nature. Ce cabinet est à côté de l'église Saint-Pierre, et est ouvert à tous les curieux et gens de lettres. » (*Almanach de Lyon*, 1742.)

Pestalozzi, Jérôme, eut un fils, médecin comme lui, et qui augmenta aussi le cabinet formé par son père. Le 31 décembre 1773, il le vendit à la ville, au prix de 1.500 francs de rente viagère, dont le quart fut réversible sur la tête de sa veuve et de ses trois filles. Mais ces dernières ayant négligé de faire vérifier leur créance sur la ville, au moment de la Révolution, la Commune de Lyon eut le triste courage de les déclarer forcloses, et la ville, tout en conservant le cabinet de leur père, les laissa vivre dans un état voisin de la misère... A l'acte de vente était joint un inventaire détaillé de tous les objets du cabinet, et M. de La Tourette, secrétaire de l'Académie, et M. Le Camus, en prirent charge, le 17 juin 1777. Un arrêt du conseil avait homologué l'acte d'acquisition, le 14 août 1773. (*Voir les pièces aux arch. dep. du Rhône.*)

Le cabinet des Pestalozzi paraît avoir eu une certaine importance, car voici ce qu'on lit dans Pernetti (t. II, p. 312). « Les Mémoires de l'Académie des Sciences de Paris (année 1715) parlent de ce cabinet, à l'occasion de quelques curiosités naturelles et surtout d'une fameuse dent de poisson marin, pétrifié, qu'on croit unique. »

CABINET MAYEUVRE DE CHAMPVIEUX

— 1743-1812 —

M. Mayeuvre de Champvieux, Étienne, d'une ancienne famille de Roanne, député au Conseil des Cinq-Cents, membre de l'Académie de Lyon, né le 11 janvier 1743, mort le 2 juin 1812, avait un cabinet assez riche. « Sa veuve, dit Cochard (p. 306), conserve une esquisse du testament d'Eudamidas, attribuée au *Poussin*, une Sainte Famille, du *Puget*, une tête de Christ, par le *Guide*, un fort joli dessin de *Proudhon*. M. Mayeuvre avait, en outre, à sa campagne, à Saint-Germain, au Mont-d'Or, de nombreux portefeuilles d'estampes anciennes, de dessins et même des tableaux de grands maîtres, un paysage de *Claude Lorrain*, un autre d'*Herman*, d'Italie, plusieurs *de Both*, d'*Asselin*, de *Glauber*, de *Vandernaer*, et un tableau de *Valentin*, représentant un jeune homme endormi à qui une femme donne un soufflet, comparable, par son exécution, à une œuvre de Van Dyck. M. de Montbriani, gendre de M. de Mayeuvre, a conservé tous ces objets dans le même ordre et à la même place. » (Cochard, p. 306.)

M. Mayeuvre de Champvieux a droit aussi, de la part des Lyonnais, à une vive reconnaissance pour son active et dévouée coopération à la création du Musée de la ville. Voici ce qu'on lit à cet égard dans le discours qui fut prononcé, le 24 août 1812, par le président du Conservatoire des Arts, lors de l'installation de MM. Mottet Degérando et de Ruolz, comme successeurs de MM. Delhorme et Mayeuvre de Champvieux, dans les fonctions de membres de ce Conservatoire.

« C'est dans le mois de frimaire, an IX, que cet amateur éclairé des arts proposant, au nom d'une commission du Conseil municipal, des moyens propres à les raviver à Lyon, donna l'idée de destiner le bâtiment de Saint-Pierre à en recueillir les productions et à les y classer dans l'ordre de leurs rapports avec la prospérité de nos manufactures.

« La publicité donnée par le Conseil municipal à l'écrit de M. de

CABINET DEVILLIERS (CHARLES-JOSEPH)

— 1724-1810 —

Ce savant est aussi originaire de Lyon; il y est né en 1724 et y est mort le 3 janvier 1810.

De son temps, l'archéologie était un peu abandonnée. Les sciences mathématiques et physiques étaient surtout cultivées, et on s'attachait beaucoup à créer des cabinets de physique. Celui de Devilliers fut très remarquable, mais il le vendit pour une rente de 2.000 livres; cependant, il s'en forma un nouveau et ouvrit des cours dans une des salles de l'hôtel de ville, et fit partie de l'Académie de Lyon en 1764.

M. Dumas a donné la liste de ses publications dans son *Histoire de l'Académie*, t. I, p. 309.

Ce cabinet a survécu à la Révolution. J'en ai constaté l'existence dans un rapport du 3 ventôse, an XI, au citoyen Parent, président du Conseil municipal de Lyon, et par lequel on lui proposait son acquisition. Ce cabinet se composait d'un grand nombre d'instruments de physique et de machines, et d'une collection entomologique dont la description accompagne le rapport.

Chaque machine était enfermée « dans une cage de verre de bohême ou enveloppée de gazes ».

« La collection entomologique se composait, d'après le même rapport, de plus de 10.000 pièces, de la plus belle conservation et indiquées dans un ouvrage en quatre volumes in-8, dans lesquels sont gravées la plupart des espèces nouvelles, recueillies pendant quarante années et dans un grand nombre de départements.

« En outre, il y avait dans ce cabinet beaucoup d'échantillons de métaux, marbres, cristaux, agathes, empreintes de poissons, ammonites, contenus dans des armoires à hauteur d'appui. »

Les citoyens Delambre et Villars, membres du Comité de l'instruction publique, furent d'avis, avec le préfet, M. Bureau-Puzy, de faire acheter ce riche cabinet pour en doter le Lycée ou les écoles secondaires. J'ignore quelle suite a été donnée à ce projet.

Mayeuvre l'ayant fait connaître au Conseil général du département, celui-ci s'empressa, dans sa session du mois de germinal, an IX, d'appuyer, par des considérations d'utilité départementale, les motifs dont s'était étayé l'intérêt communal.

« Le gouvernement ne fut point insensible à ce concours de vœux. L'abbaye de Saint-Pierre a été concédée, et c'est ainsi qu'il a été donné au Conseil du Conservatoire de pouvoir réaliser les grandes vues qu'avait proposées M. Mayeuvre de Champvieux pour la restauration du commerce et des arts. »

Dans ce même discours se trouvent aussi quelques notes intéressantes sur la vie si bien remplie de cet homme de bien, si utile à son pays et qui a si bien mérité de l'art et de la science. On y lit :

« Les premières années de sa jeunesse furent d'abord données au commerce, et il y puisa ces connaissances profondes qui lui permirent plus tard de les utiliser pour faire renaître la prospérité commerciale de Lyon. Depuis lors, ayant embrassé la carrière de la magistrature, il y exerça avec distinction les fonctions du ministère public. Mais la Révolution l'en éloigna, et on le vit alors se livrer à son goût pour les arts et aller les étudier en Italie. Lyon ne lui offrait plus de sécurité ; il avait été proscrit et il dut fuir une mort certaine. Après le retour du calme, il fut appelé à être procureur-syndic du département, et bientôt, député au Corps Législatif. Sur ses derniers jours, il sut se rendre encore utile à son pays, au Conseil municipal, à celui du département, à l'Académie, aux Conseils administratifs des Petites Écoles, du Conservatoire des arts, du Jardin des plantes et de la Bibliothèque. »

CABINET DE BOISSIEU (Jean-Jacques)

— 1736-1810 —

Boissieu (Jean-Jacques de), surnommé le Rembrandt lyonnais, peintre, dessinateur à l'eau-forte, naquit à Lyon le 29 novembre 1736 et y mourut le 1er mars 1810. Qui ne connaît ses œuvres si belles, si variées, et qu'on recherche, justement, avec tant de soins ?

Tout en les créant, il se forma aussi un cabinet de tableaux de grands maîtres, qui ne fut pas dispersé à sa mort.

« M. de Boissieu, dit Cochard, dans sa *Description de Lyon*, p. 305, a conservé avec beaucoup de soin, la collection formée par son père ; on y admire surtout les dessins, les tableaux, les gravures de cet homme célèbre. »

Millin visita aussi, en 1805, le cabinet de M. de Boissieu ; « nous eûmes grand plaisir, dit-il, à voir le cabinet de Boissieu, rue de l'Arsenal, 9, en Bellecour. M. de Boissieuse distingue par la douceur de son caractère et l'affabilité de ses manières, comme par ses talents. Ce véritable amateur a exécuté un grand nombre de beaux dessins à la mine de plomb ; il réussit principalement dans le paysage et il grave avec succès. Son œuvre consiste maintenant en 86 pièces. »

En 1877 on a pu voir à l'Exposition rétrospective, ouverte alors au Palais de la Bourse, 37 dessins de M. de Boissieu, conservés pieusement par sa famille. Le Musée de Lyon possède les meilleurs travaux du grand artiste.

Millin, après avoir visité le cabinet de M. de Boissieu, en 1807 (*Voyage dans le Midi de la France*, t. I, p. 532), cite une autre étrange collection, en ces termes : « La collection de M. Tacon, surnommé l'Amateur, ne nous offrit que quelques *antiquités modernes* et des copies qu'il veut inutilement faire passer pour des originaux, tels qu'une cornaline chargée de caractères arbitraires, qui est, dit-il, l'anneau que Pompée a donné à Cléopâtre. — C'est ainsi que M. de Crac possède l'*épée avec laquelle César a tué Pompée.* »

CABINET BÉGULE

M. Bégule, près Fourvière, avait quelques bons tableaux, un *Claude Lorrain*, d'une riche composition, des bronzes, des vases grecs et étrusques (Cochard, p. 305). A cette époque, beaucoup de Lyonnais s'étaient plu à se construire de riches habitations sur tout le coteau de Fourvière, où l'on jouit de tous côtés d'une si admirable vue. Tous les étrangers qui visitent Lyon en ont été frappés. Syméoni nous a dit qu'il eût voulu habiter toujours cette ravissante partie de la ville où le fixait aussi son étude de nos

anciens monuments. Après lui, Spon, en fouillant aussi dans ce sol si riche en restes anciens, n'a pu s'empêcher, non plus, de dire dans sa *Recherche des antiquités de la ville de Lyon* (chap. III, p. 65) : « Lyon est admirable pour les belles vues qu'il y a. M. Forets, peintre du Roy, un des plus excellents paysagistes qui soient au monde, étant venu icy, exprès de Paris, en 1672, en tira une quinzaine, — après quoy il ne se peut voir rien de plus beau. » On ignore ce qu'est devenu le cabinet Bégule.

CABINET DE MM. ALBERT

Albert (Pierre) et Albert (Jean-Marie). — Ce cabinet, formé avant la Révolution, n'est connu que par l'inventaire qui en a été dressé et qui a été joint par ses propriétaires à une pétition qu'ils ont adressée à l'administration départementale du Rhône, en l'an IV, pour en obtenir la restitution.

Ce cabinet, confisqué par la Nation, existait avant la Révolution, sur la place de Fourvière. Il fut enlevé par le citoyen Jousselme, chargé de la conservation des objets d'art confisqués chez les *suspects* et transporté « sur quatre cariolles » de la maison dite la *Mignature*, au claustral Saint-Pierre. Il se composait de *cent treize* tableaux, d'un groupe de marbre blanc, représentant Jupiter et Junon, et de 200 volumes ; mais il existait un tel désordre dans ce *dépôt* des arts que M. Albert ne put plus y retrouver que 76 tableaux, qui lui furent restitués le 7 vendémiaire an V seulement.

Les noms des auteurs de ces tableaux ne sont pas indiqués dans l'inventaire ; on y désigne seulement les sujets, comme une marine, un paysage, un enfant endormi, Saint Antoine, tableau flamand, Achille déguisé femme, etc.

CABINET DELANDINE (Antoine-François)

— 1756-1820 —

Delandine (Antoine-François), né le 6 mars 1756, et mort le 5 mai 1820, ancien bibliothécaire de la ville, est trop connu pour

que je lui consacre ici une notice détaillée. Chacun sait qu'il fut chargé par la Ville, par suite de l'insuffisance de MM. Tabard et Brun, de réorganiser la grande bibliothèque laissée par les Jésuites et à laquelle on avait réuni toutes celles des autres maisons religieuses. Tout en se consacrant à ce lourd travail, M. Delandine se plut aussi à se former une collection particulière de médailles en argent, composée de 367 pièces, dont 88 grecques, 7 gauloises, 238 romaines, 46 consulaires, 192 des empereurs du haut empire, et de 9 sceaux en bronze.

Après sa mort, son fils les remit à la Ville, le 1er juillet 1836, avec un inventaire dressé par M. Commarmond.

CABINET D'ASTRONOMIE DU COLLÈGE DE LA TRINITÉ

— 1701-1793 —

Il est juste d'accorder aussi une place au cabinet de l'Observatoire qui a existé, avant la Révolution, au grand collège de la Trinité et généralement peu connu. Colonia seul lui a consacré quelques lignes dans son *Histoire littéraire de Lyon.* « Cet Observatoire, dit-il, est rempli d'un grand nombre d'instruments de mathématiques et de *quantité de raretés* dont le détail nous mènerait trop loin. » Il est à regretter que le savant jésuite ne nous ait pas donné ces *détails.* Il demeurait dans le collège : personne ne pouvait mieux les fournir que lui.

La fondation de l'Observatoire ne remonte qu'à 1701, quoique, depuis sa lointaine création, le collège de la Trinité comptât parmi ses éminents professeurs un grand nombre de mathématiciens et de physiciens. Ce fut le célèbre Cassini, de passage à Lyon, qui suggéra cette fondation au P. Jean de Saint-Bonnet, grand mathématicien et dont il était l'ami. Ce fait est constaté par un procès-verbal d'une séance du Consulat de 1701, dans lequel on lit que « la Ville a alloué au P. Saint-Bonnet une somme de 2.000 livres, pour l'édification d'un Observatoire dont l'établissement avait été résolu d'après es conseils de M. Cassini qui convint, à son dernier passage à Lyon,

que l'heureuse situation de l'endroit où l'on propose de construire cet observatoire facilitera bien plus les observations et fournira plus de commoditez que l'Observatoire de Paris ». Cette allégation peut paraître un peu hasardée, car l'épais brouillard qui couvre Lyon pendant six mois de l'année comme d'un noir linceul, semble devoir rendre bien difficile l'étude du firmament ; cependant, d'après Pernetti (t. II, p. 142), « l'Académie des sciences de Paris aurait eu plusieurs fois recours à l'Observatoire de Lyon. »

Le P. Saint-Bonnet était depuis longtemps professeur de mathématiques appliquées aux arts et à la physique, et a compté à Lyon un grand nombre d'élèves distingués. Son dévouement à la science lui fut fatal. Se trouvant un jour sur les échaffaudages établis pour la construction de l'Observatoire, il fut renversé par la corde d'une grue et se cassa la cuisse en tombant. Il mourut quelques jours après, en 1703, âgé d'environ soixante ans. Son œuvre lui survécut et il eut, entre autres, pour successeurs, le P. Béraud, né le 5 mars 1702 et mort le 26 juin 1777, et les PP. Bovet, Billet et Roubiès [1]. Pendant le mémorable siège de Lyon, ces trois religieux suivaient du haut de leur Observatoire, avec leurs télescopes, les mouvements de l'armée assiégeante et les signalaient à l'héroïque général défenseur de Lyon. Dénoncés bientôt après aux comités de la Révolution par le portier du collège, les PP. Bovet et Billet furent fusillés dans la plaine des Brotteaux le 5 frimaire an II par les soldats du général Deleage qui avait le triste courage de se prêter à ces horribles exécutions, et la tête du P. Roubiès roulait sur l'échafaud en même temps que celle du P. Janin, augustin, le célèbre antiquaire.

La Révolution ne manqua pas non plus de détruire le bel Observatoire créé par le P. Saint-Bonnet. Les commissaires envoyés par la Convention pour enlever et transporter à Paris les plus beaux monuments d'art de l'ancien grand collège s'emparèrent, entre

[1] Parmi les astronomes distingués que le grand collège de la Trinité a comptés au dernier siècle, il est juste de placer aussi J.-B. Duclos, né à Lyon, en 1695, mort à Aix le 26 juillet 1743. Il a écrit, entre autres, un Mémoire qui a pour titre : *Idées de physique qui peuvent servir de principes à l'astronomie.* Son frère Claude-Marie Duclos, aussi jésuite, est mort dans les missions de l'Afrique, victime de son dévouement.

autres, d'une grande *lunette marine* dont il est fait mention dans un procès-verbal d'une séance de la Commission temporaire des arts établie à Paris et destinée « à s'occuper des différents objets de science et d'art recueillis parmi les débris de la Ville Affranchie. » (Séance du 5 floréal an II, *Arch. Nat.*) Ce que la Convention ne daigna pas voler dans l'Observatoire de Lyon fut remis à l'École centrale qui remplaça le grand collège, mais dont l'organisation fut si défectueuse qu'elle n'eut qu'une courte durée.

Tels ont été, à peu près, les cabinets d'antiquités ou Chambres de merveilles dont le souvenir est arrivé jusqu'à nous. Mais à côté de ces collections devaient s'en rencontrer bien d'autres demeurées inconnues et sur lesquelles s'est fait l'oubli le plus complet. On est fondé à le supposer, car la passion de l'antiquité a été ardente à Lyon, dès le lendemain de la Renaissance, et peu à peu on s'est épris aussi d'un véritable amour pour les objets d'art, de tous genres et moins anciens, et même contemporains. Les tableaux entrèrent nombreux dans ces cabinets ; les estampes y furent aussi placées au premier rang et les artistes lyonnais, comme ceux venus d'ailleurs, en fournirent une quantité prodigieuse. Lyon même était considéré comme le grand marché des tableaux. Toutefois, malgré mes actives recherches, je n'ai pu découvrir que les cabinets dont je viens de parler. D'autres seront peut-être plus heureux que moi dans leurs investigations, et je le désire sincèrement, car il est essentiel que l'histoire de l'art à Lyon, objet déjà de tant de savants travaux, soit enfin complétée.

LÉOPOLD NIEPCE,
Conseiller à la Cour dappel de Lyon.

FÉLIBRIGE

CHARLEMANHA

Aitan couma pais de Fransa ou d'Alemanha,
La terra lemouzina agrada a Charlemanha;
Ama sas chams, sas vals, e lour tebia freschour;
Se cara mais que mais al chastel de Longour,
Longour, nobla « Curtis », vila franca e roumana,
Entre Bort e Bellueg couijada dins la plana,
D'Argentat sor ainada, a Raoul, soun « fezel »,
Beilada en franc-aleu pel duc Charle-Martel;
Raoul auguet n'Aimar, lou d'abaura, gran-paire
D'Aimar, « Vescoms d'Escalls », qui sera tan dounaire.

Se cara mais que mais al chastel de Longour,

Longour, nobla « curtis », vila franca e roumana,
Resplan coum un Paris despueis una setmana,
Perso que Charlemanha es vengut chas Aimar
Oblidar qu'esser Rei es un mestier amar.

CHARLEMAGNE

Autant que pays d'Allemagne ou de France, la terre limousine agrée à Charlemagne; il aime ses plateaux, ses vallées, et leur tiède fraîcheur; il se plaît surtout au château de Longour. Longour, noble Curtis, ville franque et romaine, entre Bort et Beaulieu couchée dans la plaine, sœur aînée d'Argentat, donnée en franc-alleu à son « fidèle Raoul » par le duc Charles-Martel. Raoul eut Aymar, celui d'à présent aïeul d'Aymar, « vicomte d'Escals, » qui fut si généreux bienfaiteur.

Il se plaît surtout au château de Longour.

Longour, noble « Curtis » ville franque et romaine, resplendit depuis une semaine comme un autre Paris, parce que Charlemagne est venu chez Aymar oublier que

1 Vu dans l'*Histoire de Tulle*, par E. Baluze, le testament d'Aymar-le-Dom, vicomte d'Escals ou d'Échelles.

Charlemanha a vieilhit; nès pus riule; can marcha[1]
Dirianso qu'a toumbat quicom, e que z'ou charcha ;
Sa barba a del raport amb'aquels eschautous
D'un jaunastre indecis, d'un brunastre doutous
Qu'à l'entourn dels jargas lou Darrieirol deboja;
Ta pla, l'atge l'ébolha, e la gloria l'afoja.

Oblida qu'esser rei es un mestier amar.

Charlemanha a vielhit; n'es pus riule can marcha;
Lou guerrier tresannat, demora un patriarcha,
Qu'enpauza lou respet, tan parla gravamen,
Soulicita l'amour, tan sourris doussamen.
Un mantel tout bourdat de martra sabelina
Agrafat jous soun col amb' una peira fina,
L'abilha benabel, emais lou geina gra;
Un dieman a soun frount luzis coum'un lugra ;
Una grossa ametist estacha sas sandalas
Doun las semelas d'aur clinclinon sus las dalas.

Soulicita l'amour, tan sourris doussamen.

Un mantel tout bourdat de martra sabelina
Fai que chadun l'agacha, e que chadun s'enclina ;
So qui n'empacha en re de beure, e de minjar,
E de bavardejar, e d'escoubieirejar.

d'être roi est un métier amer. Charlemagne a vieilli ; il n'est plus si dispos ; quand il marche, on dirait qu'il a laissé à terre quelque chose, et qu'il le cherche ; sa barbe ressemble à ces pelotons d'un jaune indécis, d'un brun douteux qu'autour des épines l'automne dévide ; aussi bien, l'âge l'affaisse, et la gloire l'accable.

Il oublie que d'être roi est un métier amer.

Charlemagne a vieilli ; il n'est plus si dispos lorsqu'il marche ; le guerrier a passé saison, il reste un patriarche qui impose le respect, tant il parle avec gravité, sollicite l'amour, tant il sourit avec douceur. Un manteau tout bordé de martre zibeline agrafé sous son cou avec une pierre fine, l'habille noblement, en le laissant à l'aise ; un diamant luit à son front comme l'étoile du soir ; une grosse améthyste attache ses sandales, dont les semelles d'or sonnent sur le pavé.

Il sollicite l'amour, tant il sourit avec douceur.

Son manteau tout bordé de martre zibeline fait que chacun le regarde, et que chacun baisse la tête, ce qui n'empêche point de manger et de boire, et de causer et de jaser.

[1] La scène se passe vers 812 ; Charlemagne, né en 742, mourut en 814.

La taula chab, en roun, comtes, ducs et princessas;
Dous ne decesson pas de countar lours prouessas,
Tu, Naime, et vous, Ogier, fraires d'armas d'Aimar,
Naime de la Bavieira, Ogier d'en Danemarc;
Beatris velha a tout, la genta vescomtessa,
Del gran Enperadour digna d'esser l'oustessa.

E de bavardejar, e d'escoubieirejar!

La taula chab, en roun, comtes, ducs e princessas.
Aprep viandas e vis de toutas las espessas,
Un silenci se fai. Adounc l'Enperadour :
« Aimar, perchassatz nous de qualcu chantadour! »
L'Oste part, l'oste torna; apareis dins la sala
Acoumpanhat d'un barde a talha colossala,
Godol, nebout d'Algai, del pais tolosan,
De Gaifre d'Aquitanha en premier courtezan,
Passat a Charlemanha am la bouna fourtuna;
Jauven estiers aco, n'a mas un defaut, tuna!
« Aimar, perchassati nom de qualcu chantadour! »

« Vita e gloria a Charlemanha,
Rei, patrize, enperadour!
Vita e gloria a Charlemanha
Soubeiran counquistadour!

A counquistat l'Alemanha,
E la Saissa, e l'Aquitanha!

La table contient à la ronde comtes, ducs et princesses; deux convives ne discontinuent pas de conter leurs exploits; toi, Nayme, et vous Ogier, frères d'armes d'Aymar; Nayme de Bavière, Ogier le Danois; Béatrix veille à tout, la gente vicomtesse, digne hôtesse du grand Empereur.

Et l'on cause, et l'on jase !

La table contient, à la ronde, comtes, ducs et princesses... Aprés les mets et les vins de toutes sortes, il se fait un silence... Alors, l'Empereur : « Aymar, procurez-nous quelque chanteur! » L'Hôte part, l'hôte revient; il apparaît dans la salle du festin accompagné d'un barde de taille colossale, Godol, neveu d'Algay du pays toulousain, ancien courtisan de Gaïfre d'Aquitaine, passé à Charlemagne avec la bonne fortune; bon homme, à part cela, et qui n'a qu'un défaut: il aime à boire!

« Vie et gloire à Charlemagne roi, patrice, empereur! Vie et gloire à Charlemagne souverain conquérant!

« Il a conquis l'Allemagne, et la Saxe, et l'Aquitaine!

Vita e gloria a Charlemanha etc.

A counquistat l'Aquitanha,
E la Frandra, e la Bretanha!

Vita e gloria a Charlemanha, etc.

A counquistat la Bretanha,
E la Frisa, e la Roumanha!

« Vita e gloria a Charlemanha, etc.
« A counquistat la Roumanha,
« La Gascounha, emais l'Espanha!

« Vita e gloria a Charlemanha
Rei, patrize, enperadour!
Vita e gloria a Charlemanha
« Soubeiran counquistadour! »

Aital chanta Godol, al mitan de la sala.
A forsa d'aplaudir, lou plafouns n'en davala...
Coum'achaba, defora un autre chan respoun,
Chant de guerra e de mort, al sauvatge ressoun:

LOU NORMAN REGNAR LODBROG DINS LA FOSSA DE LAS SERPS [1]

« Ieu sui Regnar Lodbrog, ber dels Escandinaves!
Ieu sui Regnar Lodbrog, rei de terra e de mar!
Odin es lou paire dels braves:
L'ainat dels braves es Regnar!

« Vie et gloire, etc.
« Il a conquis l'Aquitaine, et la Flandre et la Bretagne!
« Vie et gloire, etc.
« Il a conquis la Bretagne, et la Frise et la Romagne!
« Vie et gloire, etc.
« Il a conquis la Romagne, la Gascogne, et l'Espagne!
« Vie et gloire à Charlemagne roi, patrice, empereur! Vie et gloire à Charlemagne souverain conquérant! »

Ainsi Godol chante au milieu de la salle. On applaudit à faire crouler le plafond... Comme il termine, du dehors un autre chant répond, chant de guerre et de mort au sauvage retentissement:

REGNAR-LODBROG DANS LA FOSSE AUX SERPENTS

« Je suis Regnar-Lodbrog, « ber » des Scandinaves! Je suis Regnar-Lodbrog, roi de terre et de mer! Odin est le père des braves; l'aîné des braves, c'est Regnar!

[1] Le northman Regnar-Lodbrog, roi des mers, chanta sa mort; et son chant devint le chant national des Scandinaves, ou hommes du Nord.

« Mounoum es grau; mous cops d'espaza son celebres;
« Lous reis se fiavon brisa à moun bratz murtrier;
« Espingavon couma las lebres
« Can vezon un che lebrier!

« M'an prez, m'an escubiat aici-sen, perque mueri.
« Ta miels ! Regnar Lodbrog a mantenen viscut;
Que me fan coulobre e viperi?
Lou soul mal es d'esser vencut!

« Lou piboul mor entier, s'un cop n'a pus de cueime;
« L'aglanier viu toutjourn, mas-be vènia al relutz;
« Aital vivon lous homes d'eime;
« Aital definon lous paulutz!

« La Walhalla m'espera... Escoundetz vous, proufanes!
« Lasches, escouncetz vous! L'ounta es vostre toumbel!
« Las Walkyrias dins vostres cranes
« Me faran beure l'idromel!

« Ieu sui Regnar Lodbrog, ber dels Escandinaves!
« Ieu sui Regnar Lodbrog, rei de terra e de mar!
« Odin es lou paire dels braves;
« L'aînat dels braves es Regnar! »

Charlemanha a palit; Charlemanha se leva :
« Chal saber qu'es aco! » sou dis de sa voutz breva;

« Mon nom est grand; mes coups d'épée sont célèbres;

« Les rois se défiaient de mon bras meurtrier; ils se sauvaient comme des lièvres quand ils voyaient venir mes chiens lévriers!

« On m'a pris, on m'a plongé dans ces oubliettes, pour me faire mourir. Tant mieux! Regnar-Lodbrog a vécu maintenant; que lui importent couleuvre et vipère! Il n'y a qu'un mal, être vaincu!

« Le peuplier meurt tout entier, une fois qu'il n'a plus de cœur; le chêne vit toujours, même à l'ombre: ainsi vivent les hommes de courage, ainsi expirent les peureux!

« La Walhalla m'attend... Cachez-vous, profanes! lâches, cachez-vous! la honte est votre tombeau! les Walkyries dans vos crânes me feront boire l'hydromel!

« Je suis Regnar-Lodbrog, « ber » des Scandinaves!

« Je suis Regnar-Lodbrog, roi de terre et de mer! Odin est le père des braves; l'aîné des braves, c'est Regnar! »

Charlemagne a pâli, Charlemagne se lève: « Il faut savoir ce que c'est! » dit-il de sa voix brève; et, d'une terrasse, que voit-il? La population de Longour qui halète

E, d'un balet, que vei? Lou pople de Longour
Qu'omeira per las ruas, e trepida, e s'escour!
Pastre, merchan, bourges udolon; « Gara! gara! gara! »
Lou quite gabarier laissa aqui sa gabara!

Charlemanha a palit; Charlemanha se leva,
Ni la lengua per el, ni la chanson n'es nueva :
« Eh que? las genz del Nort auzarian?... » Mas, batels
Remonton la Dourdounha, autz couma dels chastels,
L'un parier d'un dragou, l'autre d'una balena,
L'autre pariez d'un cinhe; e l'escadra coulena,
E s'enansa, e s'espazia, e, de tan que s'acreis,
Lou cours de la Dourdounha al regnart dispareis,

« Abourdatz! » dis Rollon, qu'entre toutz l'an destria,
Belet d'aquel Rollon qui prendra la Nostria.

Remonton la Bourdounha, autz couma dels chastels,
L'un parier d'un dragou, l'autre d'una balena...
Charlemanha se quilha inmense, l'ama plena
D'amarour, e gandis soun mantel, e tenen
Sa Jouiousa... autrescops, sa Trista mantenen,
S'escrida : « Charlemanha!! », e brandis soun espaza
Al rebat del soulelh qui sembla que l'abrasa!
Meravilhous efet del geste emais del crit!
Rol ablauvit, treblat sab pus ount a l'esprit;
E tout aco destrenh, e tout aco descampa;

par les rues, et frémit, et s'écoule! Pâtres, marchands, bourgeois hurlent: « Gare! gare! » Le gabarin lui-même abandonne sa gabarre!

Charlemagne a pâli; Charlemagne se lève; ni cette langue, ni ce chant ne lui sont inconnus : « Hé quoi! les hommes du Nord oseraient?..». Mais des bateaux remontent la Dordogne, hauts comme des citadelles, l'un semblable à un dragon, l'autre à une baleine, un autre à un chien, à un cygne; et l'escadre glisse, et s'avance, et s'étend, et se multiplie si fort que le cours de la Dordogne en disparaît au regard!

« Abordez! » dit Rollon, que l'on distingue parmi tous, ancêtre de ce Rollon qui s'emparera de la Neustrie.

Ils remontent la Dordogne, hauts comme des citadelles.

L'un semblable à un dragon, l'autre à une baleine... Charlemagne se dresse immense, l'âme pleine d'amertume, et il écarte son manteau, et, saisissant sa Joyeuse, ou plutôt sa Triste, maintenant, il s'écrie : « Charlemagne!! » et il brandit son épée au reflet du soleil qui semble l'embraser! Merveilleux effet du geste et du cri! Rol ébloui, troublé, ne sait plus où il a l'esprit; et tout ce monde vide la place, et tout

Tal, auven lòu tounedre, un renc de cabotz lampa;
Sa Jouiousa... autrescops, sa Trista mantenen !
Charlemanha s'escrida, e brandis soun espaza;
Pueis ajan una croutz facha d'una topaza,
Estrena d'Adrian, que porta journ e nueg,
La baisa, e sangloutis... Emmah li dis ; « Anueg
« Es vostre pus bel journ, e vous puratz, oh paire!
« Avisatz ! lou Norman fila coum'un esclaire !
— « Ai razou de gemir, e gemirai souven !
« Si lou Norman penetra en Fransa, ieu viven,
« Coissi pacientara, can serai dins la toumba?
« Chadun ve far soun fais ad un aubre qui toumba. »

ce monde détale ! tel, entendant le tonnerre, un banc de cabots prend la fuite ! Sa Joyeuse, ou plutôt sa Triste maintenant... Charlemagne s'exclame, et brandit son épée; puis tirant une croix faite d'une topaze cadeau du pape Adrien, qu'il porte nuit et jour, il la baise, et il sanglote... Emma lui dit : « Aujourd'hui est votre plus beau jour, et vous pleurez, ô père ? Regardez ! le Normand file comme un éclair ! — J'ai raison de gémir, et souvent je gémirai ! Si le Normand pénètre en France, moi vivant, comment patientera-t-il, lorsque je serai dans la tombe ? Chacun vient faire son fagot à l'arbre tombé. »

30 décembre 1882.

LI TRES BÈU MEISSOUNIÉ

I

Li blad soun bèn madur, lou gran sort de l'espigo : pòu, uno nèblo, li brusi, un vènt lis espóussa, uno grelo lis afoudra.

Li meissounié soun rare, o, tan vau dire, n'en passo ges. Sus la porto dóu mas es planta lou mèstre, emé li bras en crous, e l'inquietudo sus la caro.

LES TROIS BEAUX MOISSONNEURS

Les blés sont bien mûrs, le grain sort de l'épi : un brouillard peut les dessécher, un vent les disperser, une grêle enfin les abattre.

Les moissonneurs sont rares. Autant vaut dire qu'il n'en passe point. Sur la porte du mas, le maître est debout, les bras croisés et l'inquiétude sur le visage.

— Ah! noun, se dis entre éu lou mèstre, plagneiriéu pas cinq franc pèr jour, cinq franc pèr jour emai la vido, en quau vourrié tomba mi blad.

Mai coume a di, l'aubo se lèvo, plus bello que li jour oubrant, emai que li dimenche, emai que li grand fèsto. Lis auceloun e li cigalo, e tóuti li bestiàri que vanegon dins la bauco, pulèu que de coustumo, plus viéu que de coustumo, plus gai que de coustumo, coumençon de canta.

Veici veni tres ome, tres omenas gaiard, tres meissounié d'elèi : un a la barbo bloundo, un a la barbo blanco, un a la barbo negro. L'aubo lis acoumpagno emé si rai tout à l'entour.

— Mèstre, bonjour! a di lou capoulié. Sian tres gavot de la mountagno, que nous an di qu'avias de blad madur, e bravamen! Se voulès nous douna d'obro, siegue à prefa, siegue en journado-sian eici pèr travaia.

— Mi blad soun panca bèn madur, a di lou mèstre : mai pèr acò pamens, noun vous farai desdire; e se voulès que faguen pache, vous baie trento sòu emé la vido; me sèmblo qu'es bèn proun, au tèms que sian.

Li meissounié, li tres bèu meissounié an touca manemé lou mèstre, e van à la terro coumença.

— Ah! non! se dit-il en lui-même, je ne reculerais pas devant cinq francs par journée, cinq francs et la nourriture pour qui voudrait faucher mes blés.

Il dit et l'aube se lève plus belle que les jours de travail, plus belle encore que les dimanches et que les grandes fêtes. Les oiselets et les cigales et toute la gent animale plus vivement, plus tôt, et plus gaiement que de coutume commencent à chanter.

Voici venir trois hommes, trois solides gaillards, trois moissoneurs de choix : l'un a la barbe blonde, l'autre la barbe blanche, et le troisième la barbe noire. L'aube qui les accompagne les entoure de ses rayons.

— Maître, bonjour! a dit le chef. Nous sommes trois *gavots* de la montagne. On nous a dit que vous aviez des blés mûrs, et en avant! Si vous voulez nous donner du travail, soit à la tâche, soit à la journée, nous sommes ici pour cela.

Mes blés ne sont pas encore bien mûrs a dit le maître: mais qu'à cela ne tienne, j'y consens; et si vous voulez traiter avec moi, je vous donne trente sous avec la nourriture; il me semble que c'est bien assez, au temps où nous sommes.

Les moissonneurs, les trois beaux moissonneurs ont touché la main au maître et s'en vont à la terre, commencer leur travail.

II

Èro lou bon Diéu, sant Pèire, emé sant Jan.

Quand vèn sus li sèt ouro, lou miarro, emé la saumo blanco, ié vèn adurre lou dejuna. Mai de retour au mas : Miarro, ié dis lou mèstre, que fan li meissounié?

— Mèstre, lis ai trouva coucha sus l'erbo qu'amoulavon si voulame, mai n'avien pas toumba 'no espigo!

Quand vèn sus li dès ouro, lou miarro, emé la saumo blanco, ié vèn adurre lou grand-béure.

Mai de retour au mas : Miarro, ié dis lou mèstre, que fan li meissounié?

— Mèstre, lis ai trouva coucha sus l'erbo qu'amoulavon si vou, lame, mai n'avien pas toumba 'no espigo...

Quand vèn sus li miejour, lou miarro, emé la saumo blanco, ié vèn adurre lou dina. Mai de retour au mas : Miarro, ié dis lou mèstre, que fan li meissounié ?

— Mèstre, lis ai trouva coucha sus l'erbo qu'amoulavon si voulame, mai n'avien pas toumba 'no espigo.

Mai de retour au mas : Miarro, ié dis lou mèstre, que fan li meissounié ?

II

C'étaient le bon Dieu, saint Pierre et saint Jean.

Sur les sept heures, le garçon de ferme *(le miarro)* arrive avec son ânesse blanche, leur apportant leur déjeuner. Mais de retour au mas : *Miarro*, lui dit le maître, que font les moissonneurs ?

— Maître, je les ai trouvés couchés sur l'herbe qui aiguisaient leurs faucilles, mais ils n'ont pas fait tomber un épi !

Sur les dix heures, le *miarro* revient avec son ânesse blanche leur apporter le second déjeuner *(grand-bèure)*.

Mais de retour au mas: *Miarro*, lui dit le maître, que font les moissonneurs ?

— Maître, je les ai trouvés couchés sur l'herbe qui aiguisaient leurs faucilles, mais ils n'ont pas fait tomber un épi. .

Quand vint midi, le *miarro*, avec son ânesse blanche leur vint apporter le diner, mais de retour au mas! *miarro*, lui dit le maître, que font les moissonneurs ?

— Maître, je les ai trouvés couchés sur l'herbe qui aiguisaient leurs faucilles, mais ils n'ont pas fait tomber un épi...

Sur les quatre heures, le *miarro*, avec son ânesse blanche vint leur apporter leur goûter.

Mais de retour au mas : *miarro*, lui dit le maître, que font les moissonneurs ?

— Mèstre, lis ai trouva coucha sus l'erbo qu'amoulavon si voulame, mai n'avien pas toumba 'no espigo...

— Acò's de galagu! diguè lou mèstre. Cercon de travai, e prègon Diéu de n'en ges trouva. Mai... segound l'obro, pagaren.

Acò di, vai à la terro, s'escound dis un valat, e tèn d'à ment li meissounié.

III

Mai lou bon Diéu alor fai à sant Pèire :

— Pèire, pico de fio!

— Segur, ié vau, diguè sant Pèire.

E tout-d'un-tèms Sant Pèire, de si braio, tiro la clau dóu Paradis, apound à-n-un caiau un tros de rusco d'aubre, e 'mé la clau pico de fio.

Mai lou bon Diéu alor fai à sant Jan :

— Jan, boufo!

— Ié vau, Segnour, diguè sant Jan.

E tout-d'un-tèms sant Jan, emé sa bouco, boufo li belugo dins lou blad, e d'uno ribo à l'autro, un revoulun de flamo, un nivoulas de fum agouloupon la terrado, e lèu la flamo toumbo, e lèu lou fum s'esvano, e milo e milo garbo subitamen parèisson, coume se

— Maître, je les ai trouvés couchés sur l'herbe, aiguisant leurs faucilles, mais ils n'ont pas fait tomber un épi...

— Ce sont des vauriens, dit le maître, ils cherchent du travail et prient Dieu de n'en pas trouver, mais... suivant l'œuvre, nous payerons.

Cela dit, il va à la terre, se cache dans un fossé et observe les moissonneurs.

III

Mais le bon Dieu dit à saint Pierre :

— Pierre, bats le briquet.

Oui, Seigneur, répondit saint Pierre. Et aussitôt saint Pierre tira de ses chausses la clef du paradis, appuya contre un caillou un débris de tronc d'arbre et avec la clef fit du feu.

Mais le bon Dieu dit alors à saint Jean :

— Jean souffle!

— Oui, Seigneur, répondit saint Jean. Et aussitôt saint Jean, soufflant de toutes ses forces, envoie des étincelles dans le blé et d'un bout à l'autre un tourbillon de flamme, un nuage de fumée enveloppent le champ. Mais soudain, la flamme cessa et

dèu coupado, coume se dèu ligado, coume se dèu en garbeiroun amoulounado.

La santo sòuco alor ajusto si voulame à si bedoco de bos d'oume, e vers lou mas s'entorno, pèr soupa.

— Mèstre, diguè lou capoulié de la bloundo barbo, avèn acaba la terro, e poudès ana vèire, s'acò vous plais, coume lou travai es adouba. Deman, mounte voulès qu'anen?

— Capoulié, respoundeguè lou mèstre, n'i'a proun de fa pèr aquesto semano; mi blad pèr aro prèsson gaire. N'ai plus besoun de vous.

Eli tres ome, li tres omenas gaiard, li tres bèu meissounié : A Diéu sias! dison au mèstre. E s'envan de soun camin, 'mé si voulame penja darrié l'espalo. Lou bon Diéu es au mitan, emé sant Pèire à man drecho, sant Jan à man senèstro, e dóu sulèu tremount la clarta lindo lis acumpagno peralin.

IV

Lou mèstre, l'endeman de grand matin, s'eigrejo, e gaiamen entre èu se dis : Empacho pas qu'aièr gagnère ma journado d'ana teni d'à ment aquélis ome masc! Fai bon avé bon pèd, bon iue! Pèr aquéu biais, n'en sabe aro autant coume éli, e ço qu'aurien gagna, tan vau que iéu l'espargne.

la fumée s'évanouit et mille gerbes apparurent coupées comme il fallait, liées comme il fallait, amoncelées en gerbiers, comme il fallait aussi.

Les saints moissonneurs ajustèrent leurs faucilles et s'en retournèrent au mas pour souper.

— Maître dit le chef à la barbe blonde, nous avons fini le champ et vous pouvez aller voir, si vous voulez, comment le travail est fait. Demain où voulez-vous que nous aillions?

— Chef, répondit le maître, il y en a assez pour cette semaine: mes blés maintenant ne pressent plus. Je n'ai plus besoin de vous.

Et les trois hommes, les trois solides gaillards, les trois beaux moissonneurs dirent adieu au maître. Et les voilà qui reprennent leur chemin, leurs faucilles pendues derrière les épaules. Le bon Dieu se tient au milieu, saint Pierre à droite, saint Jean à gauche, et la clarté sereine du soleil couchant les accompagne au loin.

IV

Le maître, le lendemain de grand matin, se réveille et se dit gaiement en lui-même : Ça n'empêche pas qu'hier j'ai gagné ma journée à épier ces hommes sorciers. Il fait bon avoir bon pied, bon œil! Par ce moyen j'en sais maintenant autant qu'eux et ce qu'ils auraient gagné là, tant vaut que je l'épargne.

— Mèstre, ié vau, respoundè Pèire.

E tout d'un-tèms, Pèire de si braio tiro soun coutèu, apound à-n-un peirard un tros de sinso, e'mé lou coutèu pico de fio.

Mai lou pelot ié dis à Jan :

— Boufo, Jan!

— Mèstre, ié vau, respoundè Jan.

E tout-d'un-tèms, Jan emé sa bouco boufo li belugo dins lou blad. Ai! ai! ai! la flamo enfoulesido agouloupo la meissoun, e serpentejo, e porto ourrour! Lis estoubloun petejon, la panouio se rimo, lou gran se carbounello, lis espigo sènton l'uscle; e dins lou fum, e dins la braso, e dins li cèndre, l'avare es aqui nè, desmemouria, qu'espèro dins l'espaime de vèire pouncheja si garbeiroun... Esperara lontèms!

E sus acò d'aqui, sono si ràfi, e li meno à si blad.

Si ràfi, à-n un ié disien Jan, à l'autre Pèire.

Coume arribon à la terro, lou pelot dis à Pèire : Pèire, pico de fio!

F. MISTRAL.

Et sur-le-champ il appelle ses hommes et les mène à ses blés.

Ses hommes, on les nommait l'un Jean et l'autre Pierre.

Comme ils arrivent au champ, le *pelot* dit à Pierre :

— Pierre bats le briquet.

— Oui, maître, répond Pierre.

Et aussitôt Pierre tire de ses chausses son couteau, met sur la pierre à feu de l'*amadou* et bat le briquet.

Mais le *pelot* dit à Jean :

— Soufle, Jean.

— Maitre, j'y suis, répondit Jean.

Et aussitôt Jean avec la bouche souffle les étincelles dans les blé, *ai! ai! ai!* la flamme affolée enveloppe la moisson, serpente, et fait horreur! le chaume pétille, la talle brûle, le grain se carbonise, les épis *sentent le brûlé;* et dans la fumée, dans la braise, dans les cendres, l'avare est là, stupéfait, attendant éperdu, dans les spasmes de l'épouvante, de voir se dresser les gerbiers.

Il attendra longtemps!

(Trad. par P. M.)

NÉCROLOGIE

La *Revue Lyonnaise,* qui est une histoire courante de la cité, enregistre plus loin dans une notice nécrologique, le décès de M. Jean Tisseur et la sorte de deuil public dont il a été accompagné. Ce ne sera pas faire double emploi que d'insérer en même temps un article chaleureux et ému où notre collaborateur, M. Paul Mariéton, apprécie rapidement les principaux traits du talent du poète. Cet article, qui nous paraît même le complément obligé de notre notice, n'est d'ailleurs que le prélude d'une étude plus développée.

C. T.

UN POÈTE LYONNAIS

Après l'unanime concert de sympathie qui accompagnait hier les funérailles de Jean Tisseur, quand les hommages publics et les discours officiels sonnent encore à toutes les oreilles,

Peut-être est-ce bien vite oser parler de lui.

Il nous est un devoir pourtant de rappeler ici les regrets de la première heure, devant la tombe à peine fermée de l'éminent penseur lyonnais.

Sans doute, nous ne songeons point à retracer déjà les étapes de sa vie. Une plume infiniment plus autorisée que la nôtre se propose de le faire ici même, le jour où son œuvre, en partie inédite, affrontera seule et glorieusement une publicité qu'il redoutait pour lui. Mais cet homme était bon, de cette bonté qui fait la grandeur. Mais ce poète était un modeste, et ce railleur un tendre et un croyant.

C'est pourquoi nous tenons à proclamer bien haut que les qualités intimes de Jean Tisseur ont mérité cet écho solennel autant que les services rendus à ses concitoyens.

Pendant cinquante années d'une vie laborieuse, Jean Tisseur avait apporté le concours de sa lumineuse intelligence à toutes les branches de l'activité lyonnaise.

Critique, économiste, philosophe, poète, il était tout cela. L'œuvre de l'économiste, les services inappréciables rendus à l'industrie locale par la pénétration d'esprit de celui qui fut trente ans secrétaire de la Chambre de commerce, M. Ed. Aynard, dans une forme pure et concise, l'a définitivement résumée. (*Courrier de Lyon* du 28 juillet.) On n'y reviendra pas.

Il est nécessaire pourtant de bien faire comprendre que l'unité de la vie et de l'œuvre de Jean Tisseur n'est si remarquable que parce que la même philosophie présidait à toutes les deux.

C'était un idéal pratique que cet esprit si profondément sensé, si harmonieusement pondéré, avait pris pour drapeau de sa vie littéraire. Jean Tisseur, en effet, était avant tout un critique et un poète, deux états plus rapprochés qu'on ne croirait souvent; mais le sang d'une race de travailleurs obscurs criait dans ses veines, comme il l'a dit, et il cherchait la poésie, l'âme du milieu où ils avaient vécu. C'est ainsi que les affinités de la poésie et de l'industrie avaient ébloui ses regards.

Peu nombreux cependant sont les poèmes qu'il nous laisse. Les principaux : *Idylle grecque*, *la Locomotive* (1847) et *le Pèlerinage au tombeau de Jacquard* (1851) suffiraient chacun à la renommée d'un écrivain. Nous ne parlerons que de ce dernier qui est une grande œuvre mais à qui les procédés de conception et de travail du poète n'ont peut-être pas donné le caractère définitif qui revêt les chefs-d'œuvre.

Les œuvres poétiques de Jean Tisseur, plus *volontaires* qu'inspirées, se ressentent d'une préoccupation commune aux grands écrivains lyonnais. Seuls, Pierre Dupont et Louisa Siefert, quoique secondaires, y ont échappé. C'est une contexture de forme, une recherche de prosodie qui paralyse les coups d'ailes. Allons au fond de Soulary, de Jean Tisseur, de Laprade lui-même, leur poète à tous est Chénier. Et cela, par un instinct, par un sens de l'antique que la renaissance italienne a apporté à Lyon, en le dénaturant toutefois. La poésie de Jean Tisseur, distincte de ces œuvres et moins égale qu'elles, a l'apparence d'une de ces tapisseries de haute lisse (son nom était prédestiné) dont on admire le travail sans se laisser transporter par l'image.

Il tient en cela de Boileau et surtout par le bon sens suprême de toutes ses productions. Dans le *Pèlerinage à Oullins*, par exemple, on admire un art poétique n'ayant gardé de la tradition classique que ce qui la fait supérieure à l'absolue émancipation moderne. Il appartient à cette génération favorisée qui fut pétrie par les demeurants de la vieille école et moulée par les arrivants de la nouvelle. La pensée est aisée, sans hardiesse, sans faiblesse non plus. Quant à la forme, elle s'émancipe aux bons endroits pour s'endiguer ensuite correctement dans ce que nous appellerons le récitatif. Mais ce qui nous frappe surtout dans ce poème et qui justifierait notre évocation du nom de Boileau, c'est le grand nombre de vers ou de distiques enserrant vigoureusement une idée belle et complète et la gravant dans l'esprit avec une netteté de proverbe ou de médaille. Nous les énumérerons au passage.

Le poète donc se réveille avec l'aurore et traverse Lyon, pour aller saluer Jacquard sur sa tombe. Mais, se demande-t-il,

> Sa gloire d'un rayon en sera-t-elle accrue?...
> Non, le métier qui bat au coin de cette rue

Voilà le vrai rapsode et seul il en dit plus
Que ne feront jamais tous les chants de nos luths !

C'est une transition pour passer d'un magique tableau de la ville à son réveil à la description des Panathénées qu'il rêve pour son humble et glorieux héros. Mais déjà il approche d'Oullins, mais il est dans le cimetière...

Silence, c'est ici ! ce mûrier est le sien :
La palme est bien choisie et le laurier va bien.

Qu'enseigne ce mûrier? le poème va nous l'apprendre. Car il est didactique et surtout descriptif, plutôt qu'abandonné au lyrisme emphatique des éloges vulgaires. Jacquard a fait de grandes choses :

O poètes, venez lui rendre témoignage...
L'utile vous déplaît, le réel vous aigrit !
Pour vous Dieu, c'est un peintre, un poète, un artiste,

Ah ! Dieu, c'est plus encore !

Oui, devant l'Archimède et l'Homère suprême
La terre est un métier comme elle est un poème !

Jacquard l'avait compris, c'était un sage antique. Mais cette douceur dans son innovation, combien peu l'ont d'abord admise. L'ouvrier brisera le métier de Jacquard, mais Jacquard le relèvera.... en relevant l'ouvrier lui-même.

Le rêve du poète est achevé. Après une éloquente page au peuple de Lyon et de hautes considérations sur l'avenir entrouvert par Jacquard, il a repris sa route avec le crépuscule.

Ce poème est un monument à la gloire de Jacquard, à la gloire de Lyon. Son caractère lyonnais est précisément remarquable, car c'est là le trait distinctif d'un poète et d'une famille qui appartiennent tout entiers à la cité. Quand on aura l'œuvre complète de ces quatre frères aussi étroitement liés d'esprit que de cœur, très inégaux de talent, il est vrai, mais dont chacun aura été au moins homme de lettres, on saisira cette dominante d'une forte race d'esprits cultivés.

L'aîné, Barthélemy, littérateur et poète, mort prématurément professeur à Lausanne, avait déjà en lui les éminentes qualités de la famille. Son nom qui est inscrit en tête du premier livre de M. de Laprade, est désormais inséparable de ces glorieux débuts qu'il avait suscités. Et ç'a été la dernière œuvre de Jean Tisseur que cette genèse de *Psyché* qui devait précéder la publication des poésies de son frère.

Quant aux deux survivants, Clair et l'abbé Alexandre, ce n'est pas à des lecteurs lyonnais que nous prétendons les faire connaître. A côté d'agréables fantaisies philologiques, le premier *(Puitspelu)* a laissé néanmoins un livre qui restera. Nous parlons des *Vieilleries lyonnaises*. Il s'est constitué là un genre humoristique *très* à lui, trop indigène pour être bien français, mais que personne assurément ne lui disputera. Les voyages littéraires de l'abbé sont aussi dignes d'éloge. Car voilà des livres, en somme, qui ont pour but plus ou moins direct le relèvement provincial... Mais tous ces travaux cèdent le pas à l'œuvre si harmonieuse, si uniformément suivie de Jean Tisseur.

« La poésie sera de la raison chantée, » avait dit Lamartine, et tout dans l'œuvre et dans la vie de notre penseur lyonnais semblait avoir ces mots pour épigraphe. Son beau discours de réception à l'Académie de Lyon, les admirables études de

prose qu'il a disséminées dans la *Revue* qu'il dirigeait avec Buy (1848), homme, dit-on, de grand talent, dans le *Censeur*, dans le *Salut Public* et la *Revue du Lyonnais*, témoignent toutes d'un esprit préoccupé de l'alliance du beau et de l'utile en même temps que d'un poète et d'un critique distingué. Oui, elles sont d'un observateur éminent ses études de la *Revue du Lyonnais* sur la Ristori, Rachel et *les Huguenots*. On voudra les revoir, quelque jour. Cette critique à la Sainte-Beuve, dont l'analyse pénétrante est elle-même une poésie, se retrouvait encore dans les causeries de Jean Tisseur.

C'était le plus charmant esprit, mais peut-être aussi le plus paresseux. Ces douces flâneries de la parole et de la pensée, si fructueuses au dire de Topffer, et qui ont toujours retenu, groupé, et lié les poètes, ne pouvaient moins faire que de trouver un écho. C'est ainsi qu'il sut rapprocher Soulary, le profond humoriste, le maître virtuose, Laprade, le doux penseur, le philosophe chrétien, Chenavard, un autre Michel-Ange, et former avec eux cet incomparable quatuor d'artistes lyonnais dont parleront nos descendants.

L'âme de ces réunions, le lien de ces amitiés d'élite, c'était Jean Tisseur. Il avait peu écrit, on le savait, on l'admirait quand même universellement. Car tout ce qu'il y avait à Lyon d'intelligence et d'*éducation* l'avait rencontré quelque part. Un causeur ! dira-t-on : *verba volant!...* Oui, comme la semence dans le champ de l'esprit qui féconde.

C'est ainsi que le causeur agit parfois autant que l'écrivain. — Jean Tisseur en fut un exemple. Et nous revendiquons, au nom de sa mémoire, plus d'une influence utile sur sa génération!

PAUL MARIÉTON.

JEAN TISSEUR

Le 26 juillet dernier, à la suite d'une courte maladie, est décédé dans sa soixante-neuvième année, Jean Tisseur, chevalier de la Légion d'honneur, secrétaire de la Chambre de commerce et membre de l'Académie de Lyon.

Jean Tisseur était une de nos gloires lyonnaises. Poète, critique et économiste distingué, il a donné en tout la mesure d'un grand talent. Dans ses œuvres poétiques, on trouve réunis à la fois l'élégance du rythme, la finesse de la pensée et la grâce la plus exquise du sentiment. Ses articles de critique se distinguent par les aperçus les plus judicieux sur les beaux-arts et la littérature. Personne n'a traité avec plus d'élévation et de netteté de vues les questions si diverses, que soulèvent la pratique des affaires commerciales et l'étude de l'économie politique.

Aussi, de bonne heure, et à la suite d'un concours dont l'éclat n'est point oublié, l'Académie de Lyon s'était-elle empressée d'ouvrir ses rangs au lauréat qui avait su donner, dans son poème de *Jacquard*, des couleurs si poétiques et si nouvelles au tableau de l'industrie, qui fait la gloire et la prospérité de notre ville.

Signalé, à juste titre, à l'attention publique par cette œuvre remarquable, où l'économiste se révélait déjà dans le poète, la Chambre de commerce comprit bien vite quel concours pouvait lui apporter un homme d'un talent si souple et si varié.

C'est ainsi qu'il remplit pendant trente années, avec une distinction qu'on n'oubliera jamais à Lyon, les fonctions de secrétaire de la Chambre de commerce.

Il appartient à ceux, qui écriront un jour l'histoire du commerce de notre ville, de rappeler l'importance des problèmes industriels et économiques agités pendant cette période, qui a vu se produire tant de transformations dans le mouvement des affaires commerciales.

Mais personne n'ignore la part considérable prise par Jean Tisseur dans les délibérations de la Chambre de commerce, dont il savait traduire, sous une forme si heureuse et si précise, les résolutions et les vœux.

Ces fonctions, qu'il avait remplies avec tant de soin et de zèle, il devait les résigner à la fin de la présente année. Mais la retraite qu'il enviait n'était point encore le repos. Recueillir ses œuvres poétique éparses, consacrer à son frère Barthélemy Tisseur une étude qu'attend encore sa mémoire, tels étaient les travaux auxquels il voulait consacrer les dernières années de sa vie.

En attendant, la Chambre de commerce voulut lui donner un témoignage éclatant de sa reconnaissance et de ses regrets, en lui offrant, le 25 juin dernier, dans un banquet solennel, deux coupes en bronze avec une reproduction de la statue de Jeanne d'Arc, de Chapu.

Mais que sont nos projets d'un jour? Ce banquet, où l'on applaudit les dernières œuvres du poète, était, hélas! le banquet des suprêmes adieux. Un mois à peine s'était écoulé qu'un mal imprévu venait briser, avant l'heure, cette existence si bien remplie.

Malgré sa modestie et son extrême désintéressement, Jean Tisseur avait tenu une grande place et joué un rôle important dans notre ville. On l'a bien vu le jour de ses funérailles, où se réunit, autour de son cercueil, tout ce que le commerce, les arts, les sciences, les lettres, la magistrature et le clergé comptent d'hommes distingués. Rarement on verra un pareil cortège suivre le convoi d'un homme plus vivement regretté.

Pourtant celui auquel Lyon rendait ces derniers honneurs, n'occupait point une de ces hautes situations, qui réunissent, dans des funérailles officielles, une longue suite d'indifférents. Après avoir vécu toujours loin du bruit et de la foule, son plus ardent désir eût été de quitter ce monde, oublié et inaperçu. Chevalier de la Légion d'honneur, il avait lui-même interdit la présence de l'armée à ses funérailles, et si l'on eût connu plus tôt ses dernières volontés, il n'eût été prononcé sur sa tombe aucun des discours qui ont si bien fait connaître les formes si variées de son talent, en même temps que ces vertus modestes, qu'il eût voulu cacher à la curiosité du public.

L'hommage, libre et désintéressé, qui lui était rendu ainsi, s'adressait donc bien tout entier au mérite personnel de l'homme. Une semblable manifestation était due, sans doute, à la mémoire de celui qui en était l'objet; mais elle offrait aussi un spectacle consolant, car elle nous a montré avec quelle puissance s'imposent ces qualités maîtresses du cœur et de l'esprit, qui, seules, ont le privilège d'inspirer les sincères regrets et de laisser, dans la mémoire de ceux qui survivent, un souvenir profond et attendri.

A. Vachez.

BIBLIOGRAPHIE

VICTOR HUGO avant 1830, par EDMOND BIRÉ. — 1883. Paris, Jules Gervais, libraire-éditeur, 29, rue de Tournon ; Nantes, Emile Grimaud, imprimeur-éditeur, 4, place du Commerce. — Un vol. in-12. — Prix : 3 francs.

La critique s'est fort occupée du livre de M. Edmond Biré : *Victor Hugo avant 1830*. M. Brunetière, dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1er mai 1883, M. de Lacombe dans le *Correspondant* du 10 juillet 1883, en ont fait l'analyse et l'ont examiné longuement. Aussi bien mérite-t-il cette discussion approfondie tout à la fois par l'intérêt du sujet, par le soin remarquable avec lequel il a été traité, et par l'impartialité qui a présidé à sa composition.

Dispersit superbos : voilà l'épigraphe que je proposerais d'inscrire au frontispice de ce livre, si la mode était encore aux épigraphes. Sous l'effort des recherches consciencieuses de M. Biré, la légende vaniteuse des premières années de Hugo s'écroule pièces par pièces, ses prétentions généalogiques s'effondrent ; les anecdotes toutes à sa louange qu'il lui a plu de donner comme de l'histoire, tombent devant les faits et les dates, l'auréole dont Olympio a ceint son front s'assombrit et ses rayons s'effacent. La vanité, qui, dès l'enfance, fut le défaut capital du grand poète, s'étale toute nue. De cette étude, l'homme sort amoindri ; ses ingratitudes, ses variations qui n'ont d'égales que ses empressements à se prosterner devant tous les soleils levants, ses mille petites bassesses sont dévoilées. Il est des gens qui veulent voir dans le nom d'un homme un symbole de sa destinée : si je partageais cette croyance, ne me serait-il point permis de trouver dans ce prénom de *Victor* le présage du dédain superbe des causes vaincues et le culte servile de la fortune ? Le pensionné suppliant et reconnaissant des rois de France est devenu le sénateur démagogue que l'on connaît. Hugo n'a jamais su demeurer fidèle au malheur ; mais à la multitude, dispensatrice de cette popularité qu'il ambitionne, il ne cesse de prodiguer l'encens. Châtiment de l'orgueil ! Dieu n'a pas fait à cet homme la grâce de mourir à temps. Quelle gloire eût accompagné son nom si le destin avait brisé sa plume, après qu'elle eût achevé les chefs-d'œuvre immortels qui sont dans toutes les mémoires. Il a vécu. Après les *Orientales* toutes ensoleillées, après les mélancolies des *Feuilles d'automne*, des *Chants du crépuscule*, a débordé l'avalanche des rapsodies fastidieuses que déverse chaque année sur la France sa veine malheureusement pour lui trop fé-

conde. Qui donc a le courage de lire, et je le demande, qui donc, dans dix ans, lira *l'Ane, le Pape, la Pitié suprême?* indigeste fatras où brille par instants un furtif éclair qui rappelle les splendeurs éclipsées d'un génie autrefois incomparable? Pauvre langue française, si limpide, si correcte, qui donc te reconnaîtraît dans ces pages qu'aurait signées Lycophron? Une implacable sénilité laisse sa trace sur toutes les productions qui échappent encore à cette intelligence dévoyée.

On dira peut-être à l'auteur: A quoi bon avoir remué cette poussière? pourquoi dédorer l'idole acclamée de la foule? Qu'importent ces détails minutieux dans lesquels vous êtes entré?

La raison en est simple. Si Victor Hugo n'avait point fait lui-même sa biographie, entassé erreurs sur erreurs, travesti les faits de la façon la plus cavalière, peut-être M. Biré n'aurait-il point songé à en relever les inexactitudes, à détruire la légende au profit de l'histoire véritable. Dans les omissions et les surcharges, si grossières qu'on doit les croire voulues, de cette existence ainsi racontée, omissions et sucharges toutes à l'honneur du poète, il n'est pas besoin de le dire, n'y avait-il pas une sorte de provocation à l'adresse d'un critique judicieux, comme est M. Biré, désireux avant tout de démêler la vérité et de la faire connaître? N'y avait-il pas au moins un encouragement à recommencer cette histoire et à faire la part du vrai et du faux dans les allégations orgueilleuses de Hugo? Ces recherches laborieuses, M. Biré les a entreprises et conduites à bonne fin, sans parti pris, avec une convenance parfaite. Il aurait pu être sévère dans ses jugements, il a été plus indulgent que certains coreligionnaires politiques d'Olympio qui l'ont apprécié en des termes bien autrement cruels. Il fallait éviter tout ce qui eût pu donner prise à l'esprit de parti, ne laisser entendre que la voix de la vérité. M. Biré ne s'est point départi d'une stricte modération. Il a donné la parole à d'innombrables documents contemporains, en indiquant les sources authentiques où chacun d'eux a été puisé. De ce travail les conclusions viennent d'elles-mêmes s'imposer à l'esprit du lecteur.

Je ne puis, dans un compte rendu aussi sommaire, analyser les matières contenues dans cette intéressante étude sur la jeunesse de Victor Hugo et en même temps sur les débutants littéraires de l'époque. Je dirai seulement qu'elle fait pleine lumière sur la vie intellectuelle d'alors, et qu'elle apprend surtout à connaître, avec l'exactitude la plus scrupuleuse, les commencements de l'auteur de *Notre-Dame de Paris*. Jeune homme il est déjà tel qu'il sera pendant tout le cours de sa longue carrière: esprit superficiel, auquel une mémoire excellente tient lieu de profondeur, prodigieusement riche d'images, mais pauvre d'idées, sacrifiant la pensée à la forme. Un critique distingué, M. Gustave Planche, dans un article que publiait la *Revue des Deux-Mondes* du 15 mai 1855 parlait « de l'abondance, de la richesse, de la variété d'images qui, chez l'auteur des *Orientales*, dissimule parfois la ténuité ou l'absence des idées ». Il n'y a rien à changer à ce jugement: depuis, le défaut n'a fait que s'accroître: et ce ne sont pas les élucubrations bizarres que la politique a inspirée au Maître qui feront croire, même à ses fidèles, à un retour de l'équilibre dans ses idées.

CH. LAVENIR.

PUBLICATIONS FÉLIBRÉENNES

LES CONTES PROVENÇAUX DE ROUMANILLE, avec traduction en regard.
Un vol. in-18 Charpentier de 400 pages.— Avignon. Roumanille. Prix, 3 fr. 50.

Joseph Roumanille, le Père du félibrige, restaurateur de la poésie provençale, en 1847, avec ses *Margarideto*, et fondateur de la prose méridionale, en 1848, avec ses étincelants pamphlets, *Li Capelan, li Partejaire*, etc., revient aujourd'hui sur la scène longtemps désertée avec un volume qui ne le cède en rien aux *Oubreto : Les contes provençaux*.

C'est là un évènement littéraire digne d'attention. Tandis que ses deux premiers disciples s'élevaient sur les ailes de la Muse à des hauteurs de poésie que lui-même n'espérait pas, il est resté, poète modeste, le prosateur incomparable de la première heure, je dirai même sans hésiter, *le prosateur* du Félibrige.

Saint-René Taillandier a laissé sur le poète des jugements définitifs. Du prosateur tout reste encore à dire.

On l'a vanté implicitement, bien des fois. « La prose de Roumanille, nous écrivait naguère l'illustre philologue autrichien M. Boehmer, de Vienne, vivra autant que les vers de *Mireille...* » Mais nul encore n'a bien défini le caractère propre et l'influence du *Cascarelet* de l'*Armana*. Cette influence a plus marqué sur les œuvres de poésie que sur les œuvres de prose qui sont, hélas! trop rares parmi les rénovateurs provençaux. La prose félibréenne serait un champ fécond en inspirations nouvelles si des défricheurs intelligents s'y mettaient avec l'ardeur, la conviction de Roumanille.

—Remarquons ici combien la fortune littéraire de cette homme a été constante. Aucun des détracteurs de la Cause, même des plus acharnés, tels que ce pédant faussaire de Mary-Lafon, qui se croit obligé de saluer en lui « l'honneur littéraire d'Avignon », n'a résisté à l'entrain communicatif de ce bon conteur franc d'allures, provençal en pleine Provence, comme Béranger était gaulois... à Paris, et toujours égal à lui-même, c'est-à-dire toujours plein d'humour, toujours original, toujours Roumanille, en un mot.

Aussi humoriste qu'on peut l'être en pays de soleil, il s'est conquis par cette qualité même la double sympathie des paysans et des lettrés. Le sel attique a conservé chez lui cette saveur propre du terroir qui fait le cachet de son œuvre. Et ce moralisateur du Comtat a fait œuvre d'art populaire, ce qui est le dernier terme de la perfection. Nous prouverons ces assertions diverses le jour où nous examinerons les poésies de Roumanille. Toutes ne portent point le sceau d'un art définitif, comme certains de ses *Noëls*, par exemple; la cause en est bien simple. Le poète, chez lui, a une tendance à se laisser bercer par un mysticisme tellement séraphique qu'il touche à la banalité. Le prototype de ce genre (nous citons un chef d'œuvre) est cette suave inspiration, l'*Ange des Crèches*, devant laquelle Sainte-Beuve évoqua les ombres de Klopstock et d'Alfred de Vigny. Mais c'est une réserve extrême qui en fait précisément la distinction. Quand il combinera, donc, cette tendance de poésie avec son instinct naïf et « peuple » de conteur, vous aurez, marquées au coin du grand art, des pages vraiment fortes et originales, c'est-à-dire qui resteront. Je ne mentionnerai que ses admirables *Noëls* et certaines pages subjectives ou l'homme s'est mis tout entier...

Ce n'est pas ici le lieu d'examiner ni l'œuvre du poète ni même l'œuvre antécédente du prosateur chez Roumanille. Nous le ferons prochainement dans un portrait critique du félibre où l'histoire des *Origines* sera nettement exposée.

Que dire de plus aujourd'hui pour faire l'éloge des *Contes provençaux*, sinon qu'ils ont tous à peu près déjà couru le monde... sous la plume de MM. Alphonse Daudet, A. de Pontmartin, Émile Blavet etc.! On y appréciera la saveur primitive du *Cascarelet* et l'on conviendra avec le *Capoulié* « *qu'acò es bèn un galant libre, et que se languiran pas aquèli que legiran li Vihado de Roumaniho.* »

PAUL MARIÉTON.

POUR L'ALSACE-LORRAINE, par les FÉLIBRES. Poésies provençales avec traduction en regard, sous la direction de M. AUG. FOURÈS.— Un grand vol. in-8. Paris, Maisonneuve. — Prix : 3 francs.

On ne criera plus désormais au séparatisme des félibres. Voilà qu'un grand souffle de poésie patriotique nous arrive du Languedoc. M. Aug. Fourès, de Castelnaudary, un vaillant, que nous avons présenté jadis aux lecteurs de la *Revue Lyonnaise*, a groupé en un monument bien français une série de poésies sur l'*Alsace-Lorraine*, la plupart inédites et dues à la plume Frédéric Mistral, Félix Gras, Joseph Roux, de Gagnaud, Aug. Fourès, Maurice Faure, et bien d'autres.

Ces noms suffisent à recommander le volume. Il en sort un fauve parfum de revanche nationale dont l'inspiration est d'autant plus unanime que le beau projet M. Fourès a été spontanément accueilli.

Une citation suffira, nous l'empruntons à M. de Berluc-Perussis :

E bèn, siegue! Gardas vint amèu alemand!
Mai aquelo Lourreno, ount nasquè nosto Jano,
Ounte, tant qu'à Paris, li pies soun franchimand,
Ausarés pas, bessai, l'afourti per Germano?

Especès si cadeno, e dounen-se la man:
Car se sian, nautre eici, de la grand gènt roumano,
Sian, pèr dessubre tout, enfant de Dièu : aman
Tout noble cor que bat dintre peitrino umano.

Adounc, pachen!... Se noun, cregnès lou Cèu! Es que
Soun escandau descènd, pièi mounto, en jo mouquet;
E lou tèms espelis ço que de-longo couavo.

Un rèitre es en facioun au brès de Jano d'Arc!
Mai quauque jour, es iéu que vous lou dise, un zouavo
Cridara soun *qui-vive* au croutoun de Bismarck !

Un reître est en faction au berceau de Jeanne d'Arc! — Mais quelque jour, c'est moi qui vous le dis, un zouave au tombeau de Bismarck criera son *qui-vive !*

P. M.

SOCIÉTÉS SAVANTES

Société littéraire historique et archéologique de Lyon. — *Séance du 2 mai* 1883. — Présidence de M. Vettard. — M. le président annonce que M. Gaspard George, membre honoraire de la Société, vient d'obtenir à Paris un premier prix de la valeur de 3.000 fr. dans un concours académique dont le sujet proposé était une étude sur l'habitation de l'homme aux diverses époques de l'histoire. — Sur un rapport, présenté par M. Roy, M. Albert Dubos est nommé membre titulaire. — M. Guimet communique une étude sur les *Anarchistes d'Onéida.* — M. Bleton lit un récit de voyage, intitulé : *Notes sur Londres.* — M. le comte de Charpin-Feugerolles commence la lecture des *Mémoires inédits du comte de Saint-Priest.*

Séance du 16 *mai* 1883. — Présidence de M. Vettard. — M. le Président souhaite la bienvenue à M. Albert Dubos, membre nouvellement admis. — M. Xavier Brun donne lecture d'une étude bibliographique intitulée : Le *Dernier livre d'un absent.* — M. Vingtrinier communique un compte rendu du dernier livre publié par M. le baron Raverat, sous le titre de *Lyon sous la Révolution.* M. Vettard termine la séance par la lecture de deux sonnets, intitulés, l'un : *Chez un antiquaire*, et le second : *Un mot du cœur.*

Séance du 30 *mai* 1883. — Présidence de M. Vettard. — M. le comte de Charpin-Feugerolles lit un chapitre des *Mémoires de M. le comte de Saint-Priest*, dans lequel on retrouve de fort curieux détails ignorés sur les premiers jours de la Révolution de 1789. — M. Vachez communique un chapitre de ses études historiques sur l'ancien pays de Jarez, intitulé : *Les anciens hôpitaux de la Vallée du Gier.* — M. l'abbé Conil lit un travail sur le *Chant Grégorien*, qui nous apprend que le diocèse de Lyon avait conservé, jusqu'au milieu du siècle dernier, dans sa liturgie, les anciens principes du plain-chant religieux du moyen âge, et qu'à la suite des recherches de Dom Pottier, religieux de l'abbaye de Solesme, la cour de Rome venait de prescrire une réforme du chant actuel, pour revenir à l'ancienne tradition suivie autrefois par le diocèse de Lyon. — M. Guimet fait observer que dans son travail sur la communauté d'Onéida, lu dans la dernière séance, il avait oublié de rappeler que la ville de *Cazenovia*,

sur le lac d'Onéida, avait été fondée par le bisaïeul de l'un des membres de la Société, M. de Cazenove, qui s'expatria à la suite de la révocation de l'édit de Nantes. — M. de Cazenove remercie M. Guimet d'avoir rappelé ce souvenir ; mais il croit devoir expliquer que ce n'est pas son arrière-grand-père, qui a fondé la ville de Cazenovia, dont la population s'élève aujourd'hui à 14.000 habitants, mais un Américain, M. X..., qui avait été chargé conjointement avec M. de Cazenove, de l'achat des terrains destinés à la colonie protestante d'Onéida, et qui donna, à la ville nouvelle, le nom de Cazenovia, en souvenir de son amitié pour ce dernier.

Séance du 13 juin 1883. — Présidence de M. Vettard. — M. Tisseur donne lecture d'une nouvelle intitulée : *Le mois d'Irénée.* — M. Beauverie lit une imitation en vers du premier chant d'un poème dû à un auteur allemand, nommé Kleist, et intitulé : *Cicidès et Pachès* (1659). — M. Dubos communique une étude sur la Sympathie et la Curiosité. — M. Roy termine la séance par la lecture du récit d'un voyage aux ruines du château de Kalenberg, près de Vienne, en Autriche.

Séance du 27 *juin* 1883. — Présidence de M. Vettard. — M. Vachez communique un travail historique intitulé : *Un procès criminel à Lyon au dix-septième siècle*, et renfermant le récit inédit de la condamnation à mort par contumace de Laurent de la Veuhe, prévôt des marchands, en 1666. — M. Beauverie donne lecture de l'imitation en vers du second chant du poème de *Cicidès et Pachès.* — M. Desvernay lit un travail de M. de Valous, absent, ayant pour titre : *Lyon au quatorzième siècle.* — Sous ce titre : *Le mot et la chose en numismatique*, M. le docteur Poncet communique une étude sur l'obole, le denier et le son aux diverses époques de l'histoire. A. V.

CHRONIQUE

2 Juillet. — Mort de M. Ducarre, ancien député à l'Assemblée Nationale.

3, 4 et 5 Juillet. — Mme Sarah Bernhardt joue avec grand succès *Fédora*.

8 Juillet. — Course de tricycles, organisée par le Bicycle-Club de Lyon.

— Régates du Club Nautique.

9 Juillet. — Mort de M. Devienne, ancien président de la Cour de cassation, ancien vice-président du Sénat.

13 Juillet. — Mort de M. Antonin Thivel, de Tarare, ancien collaborateur de la *Revue du Lyonnais*, auteur d'une description humoristique de l'Égypte et d'études littéraires dont ses nombreux amis ont seuls pu apprécier la richesse d'imagination et le mérite littéraire; la plupart de ses œuvres n'ayant pas été mises en librairie.

14 Juillet. — M. Regnault, procureur de la République, et M. Jacquand, ancien président du Tribunal de commerce, sont nommés chevaliers de la Légion d'honneur. M. de Milloué, directeur du Musée Guimet, est nommé officier d'Académie.

17 et 18 Juillet. — Représentations données aux Célestins par Mme Céline Montaland.

22 et 23 Juillet. — Courses de Châlon-sur-Saône.

24 Juillet. — Mort, à Couzon, de M. le baron Verly, ancien colonel commandant les Cent-Gardes, commandeur de la Légion d'honneur.

— M. Enou, professeur à la Faculté de droit de Lyon, est nommé officier d'Académie.

26 Juillet. — Mort de M. Jean Tisseur, membre de l'Académie de Lyon, secrétaire de la Chambre de Commerce de Lyon.

27 Juillet. — Distribution des diplômes aux élèves de l'École de Commerce.

29 Juillet. — M. Lortet, doyen de la Faculté de médecine de Lyon, est nommé officier de l'instruction publique. MM. Pierret et Bondet, professeurs à la même Faculté, sont nommés officiers d'Académie.

— Le Saint-Père envoie à M. Joannès Blanchon, directeur de l'*Écho de Fourvière*, les insignes de Commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand.

— Meeting anarchiste à Villeurbanne.

— Distribution des prix à l'institution Hugentobler, où se pratique l'enseignement des sourds-muets par la parole.

30 Juillet. — Mort de M. Charles Savoye, sculpteur lyonnais.

31 Juillet. — Distribution des prix au Petit-Séminaire de Saint-Jean.

L'administrateur-gérant :
F. Pitrat.

Lyon. — Imprimerie Pitrat Ainé, rue Gentil 4.

LE COMTE DE CHAMBORD

Depuis deux mois, nous assistions avec une pitié profonde et une inexprimable angoisse à la lutte que, sur une terre étrangère, l'auguste héritier de soixante rois soutenait contre la mort. Bien que la cruelle maladie dont il était atteint ne laissât plus guère d'espérance, nous nous plaisions encore à croire qu'un miracle le sauverait, et qu'une existence si noble, si pleine de dignité et d'honneur ne serait pas prématurément ravie, sinon à l'exemple, du moins à l'admiration et au respect universel. Nous nous trompions, hélas! Dieu n'a pas permis que le prince qui personnifiait à un si haut degré les vertus chevaleresques et la vieille loyauté de notre race fût conservé à la France, et c'est le cas de rappeler une fois de plus le mot célèbre de Bossuet : « Tout est vain en l'homme, si l'on ne s'attache qu'à ses grandeurs ou à ses espoirs terrestres; mais tout est grand en lui, si on ne le regarde qu'à travers Dieu. »

Notre *Revue* n'est pas un recueil politique, elle n'est liée à aucun parti et ne s'est jamais hasardée sur le terrain de nos tristes dissensions civiles ou sociales. Il ne lui sied donc pas d'étudier dans Monsieur le Comte de Chambord le descendant d'une glorieuse dynastie et le représentant immaculé du principe monarchique; la vie de ce prince, sacré par l'exil, appartient désormais à l'histoire; celle-ci dira bientôt que, sans avoir jamais régné, il a été plus roi qu'aucun autre; elle dira que nul héritier d'une couronne n'a maintenu plus intact son héritage et que nul n'a porté plus haut ni plus fièrement son drapeau. Mais, lorsque partisans ou adversaires, tous nos compatriotes qui se respectent, lorsque le monde entier saluent sa tombe de leurs regrets et de leurs hommages

attendris, il ne peut nous être défendu, à nous, humbles et discrets chroniqueurs, d'honorer d'un mot les éminentes, les rares qualités de l'homme privé, et de nous incliner profondément devant le caractère le plus droit, le plus ferme, le plus élevé, le plus sincère qu'au milieu de ses faiblesses notre siècle, si fertile en apostasies, ait connu. Nous ne pouvons taire, avec l'Église, la vénération que nous inspire ce vaillant serviteur de la foi chrétienne, et, avec le pays, le respectueux attachement qu'éveillera, jusque dans les futures générations, la mémoire de ce fils dévoué, de cet amant passionné de la patrie.

C'était le Français par excellence : il avait le courage, l'esprit, l'intelligence, la franchise, la générosité, la bonté rayonnante, la grâce, l'aménité, la bonne humeur et la noble attitude de ses meilleurs ancêtres ; il possédait les dons les plus brillants et les plus enviés de notre nation, ceux-là mêmes dont on semble se désaccoutumer aujourd'hui chez nous, quoiqu'on ne puisse les nommer à l'étranger qu'en langue française. *A la loyauté la plus pure :* cette devise inscrite sur l'un des ordres royaux qu'a peut-être portés son cercueil, personne ne la justifiait ni ne la méritait mieux que Monsieur le Comte de Chambord. Mais ce qui le distinguait par-dessus tout et entre tous, c'était, avec sa religion de l'honneur, son culte filial pour la France. Plus elle a souffert, plus elle a été humilié, meurtrie, et plus ardemment il l'a aimée, plus sa foi dans l'énergie et les destinées de la nation est demeurée indomptable ; s'il n'a pu répandre son sang pour elle, il lui a, du moins, donné sa dernière pensée avec son dernier soupir. Louis XIV, expirant après soixante-quinze ans de règne, n'avait, dit-on, rien perdu de sa majesté sur son lit de mort. Frohsdorf vient de nous offrir un spectacle peut-être plus imposant qu'autrefois Versailles, et, pour n'avoir point porté le sceptre comme son aïeul, pour n'avoir ni trône, ni palais, ni armées, ni trésor, ni courtisans, ni pourpre, ni lauriers, ni statues, à cette heure suprême qui pour la créature humaine clôt le temps et ouvre l'éternité, le petit-fils n'a pas, certes, aux yeux de l'Europe attentive, émue, paru moins grand que celui-ci.

La Direction.

MAXIMES, ÉTUDES ET IMAGES

Une introduction est nécessaire à ces *Maximes, études et images.*

Le premier, nous avons eu la bonne fortune d'admirer dans l'abbé Joseph Roux, à côté du félibre limousin, un profond écrivain français. Nous croyons avoir fait partager aux amis des félibres notre double sympathie par son œuvre [1]. Il était déjà bien connu, sans cet humble secours, des lecteurs de la *Revue des langues romanes,* mais les extraits de ses pensées françaises dont nous avons tenu à appuyer les éloges que nous donnions à ses ouvrages limousins, ont rencontré un succès d'estime et d'admiration qui nous invite à faire connaître le reste.

Les manuscrits de l'abbé Joseph Roux : *Maximes, études et images*, se divisent en trois parties, lesquelles se répartissent elles-mêmes en chapitres spéciaux correspondant aux divisions ordinaires des livres de Pensées.

Le choix, pourtant considérable, que nous avons fait dans ce recueil, — M. l'abbé Roux a bien voulu s'en tenir à ce jugement, — doit-il être définitif ? Nous ne le pensons pas. Il en ressort, néanmoins, ce grand fait que la solitude aura été fructueuse à une âme ardente. Nous tenons à le proclamer, à cause de la contradiction que présentent d'ordinaire ces deux états de l'esprit : la faculté imaginative et la prétendue atrophie qui découlerait de l'isolement. Les trois volumes que nous avons sous les yeux, quoique non destinés à une publicité certaine, sont cependant empreints d'une méthode savamment raisonnée. Nous publierons donc ces *Pensées*, autant comme une œuvre voulue, fruit de longues et parfois ingrates méditations, que comme le *Journal d'un solitaire*, confession consolante d'une *humanité* chrétienne.

On s'expliquera ainsi la large place que nous faisons à certaines réflexions de l'auteur — qu'il eût peut-être supprimées lui-même — dont le subjectivisme réflexe est si transparent, de là si plein de charmes.

[1] Un Félibre Limousin : Joseph Roux. — Avignon, Roumanille. (Voir la *Revue Lyonnaise*, avril 1883.)

En fait d'appréciation littéraire, nous nous contenterons de rappeler à nos lecteurs les deux chansons de gestes : *Saint-Duminh* et *Charlemanha*, qu'il leur a été donné de juger ici-même. Répéter aujourd'hui du *Charlemanha*, après les acclamations dont il vient d'être salué dans le Midi, ce que nous disions de l'œuvre inédite, est bien superflu. Il n'est guère possible à la pensée qui a conçu une œuvre de génie (comme celle dont nous parlons) de rien donner de médiocre. Quant à formuler un avis définitif sur les *Maximes, études et images*, nous ne nous le permettrons pas ; il supposerait une fréquentation sérieuse des grands maximistes modernes.

Nous terminerons seulement en priant l'abbé J. Roux de nous pardonner la modification du titre. *Maximes, études et images* était peut-être plus précis que *Pensées* pour les sujets traités dans le recueil, mais nous avons éliminé la plupart des *maximes*, et d'ailleurs il nous plaît de porter ce léger démenti à la timidité du titre primitif.

PAUL MARIÉTON.

PENSEURS-PENSÉES

Quiconque publie un ouvrage non médiocre se crée nombre d'amis et d'ennemis connus ou inconnus.

*
* *

Je suis à la fois, tour à tour tout images, comme un poète, tout maximes, comme un philosophe.

*
* *

L'orpailleur qui passerait au crible ce qui coule de ma plumes *parmi* bien du limon et du sable trouverait peut-être des « pépites » aussi.

*
* *

Émettre des « Pensées », voilà ma consolation, mon délice, ma vie. Moi aussi je m'écrierais, dans un sens autre : « Je pense, donc je suis ! »

*
* *

Maximiste, pessimiste.

*
* *

Les « pensées » sont des fruits, les mots des feuilles... Épamprons ! épamprons ! afin que la pensée, mise en lumière, gagne force, beauté et saveur.

*
* *

O vous qui cueillez ces « pensées », puissiez-vous, sous leur voile de verdure, toujours trouver une fleur odorante, un fruit savoureux!

*
* *

On demandait à un religieux : « Vivant dans la solitude, comment connaissez-vous le monde! — Je l'étudie en moi. » répondit-il.

Ainsi, je ne vois la société qu'en passant; mais le peu que je vois, je l'observe beaucoup, puis j'y pense longuement et fréquemment.

*
* *

O ennui d'écrire seul, de corriger seul! Qui m'écoute, conseille, m'encourage? Virgile se comparait à l'ourse lécha petits, pour les « finir ». Heureux Virgile, qui travaillait p d'espoir, à mi-voie de Rome, sous des regards augustes!

*
* *

Pascal, Larochefoucauld, Labruyère, Vauvenargues, Chamfort, Joubert, Swetchine.

Pascal est sombre, Larochefoucauld amer, Labruyère malin, Vauvenargues mélancolique, Chamfort âcre, Joubert bienveillant, Swetchine douce.

Pascal cherche, Larochefoucauld suspecte, Labruyère épie, Vauvenargues opine, Chamfort condamne, Joubert excuse, Swetchine plaint.

Pascal a une obsession, Larochefoucauld un parti pris, Labruyère un point de vue, Vauvenargues un idéal, Chamfort un ressentiment, Joubert une aspiration, Swetchine une espérance.

Pascal rapporte tout à une folie, Larochefoucauld à un vice, Labruyère à un travers, Vauvenargues à un principe, Chamfort à un abus, Joubert à un sentiment, Swetchine à une croyance.

Pascal est profond, Larochefoucauld pénétrant, Labruyère sagace, Vauvenargues délicat, Chamfort paradoxal, Joubert ingénieux, Swetchine suave.

Pascal est un problème, Larochefoucauld un verdict, Labruyère

une étude, Vauvenargues un aperçu, Chamfort un réquisitoire, Joubert une image, Swetchine une prière.

Pascal paraît hypocondre, Larochefoucauld misanthrope, Labruyère apathique, Vauvenargues cordial, Chamfort rageur, Joubert tranquille, Swetchine miséricordieuse.

*
* *

C'est une entreprise difficile, une entreprise délicate que d'écrire des « pensées ». Quel esprit avisé, quelle imagination féconde, quel sentiment juste et profond des choses, quel style heureux il y faudrait, même pour être médiocre !

*
* *

Pourquoi ai-je mis sur mes épaules un tel fardeau ? Quel besoin m'incline sur cette tâche ?... Hélas ! l'intelligence de l'homme est un mystère ; et comme la plante, chacun de nous s'approprie naturellement et s'assimile ce qui autour de lui répond à ce qu'il est au dedans.

*
* *

D'habitude, le commentateur d'un poète incline à l'éloge : histoire de montrer qu'on a du goût ; le commentateur d'un maximiste penche au blâme : affaire de prouver qu'on a du jugement.

*
* *

Larochefoucauld : il nous dit méchants, comme un père mécontent de ses fils, afin de nous faire mieux revenir.

Vauvenargues : malaisément comprend-on combien il a d'esprit, si l'on n'a beaucoup de cœur.

Swetchine : un salon russe large et haut, parfumé et fleuri, chauffé au poêle.

Daniel Stern : se « virilise » tant qu'elle peut, c'est en vain ; la femme, voire la grande dame se reconnaît au mouvement du style, à la démarche de la pensée : *Incessu patuit dea*...

*
* *

De tout ce que j'écris restera-t-il quelque chose, et qu'est-ce que

c'est qui en restera? Si j'obtiens du renom, à quoi le devrai-je? A mon *grand Dictionnaire limousin*? A mes *chansous lemouzinas?* A ces *pensées?* Je voudrais le savoir, mais comment le savoir? Laissons à l'avenir ses secrets, et confions-nous à Dieu.

*
* *

« ...C'est une humeur mélancolique, produite par le chagrin de la solitude, qui m'a mis premièrement en tête cette rêverie de me mêler d'écrire. Et puis, me trouvant entièrement despourvu, et vuide de toute aultre matière, je me suis présenté moy-mesme à moy pour argument et pour subject. » *(Essays*, Livre II, ch. VIII.)

Ces raisons de Montaigne sont les miennes, à la différence de son merveilleux esprit, de sa haute position, de sa grande science et de son expérience rare. Ce « chagrin de la solitude » qu'il a connu seulement dans une part de sa vie est mon compagnon de route depuis ma jeunesse. De plus, les *Essays*, fruits d'une mélancolie ennemie de sa complexion naturelle, diffèrent bien de mon ébauche où se remarque beaucoup de tristesse, voire même un peu d'amertume.

LITTÉRATURE-LITTÉRATEURS, POÈTES-POÉSIE, CRITIQUE

Un auteur a pour ses ouvrages plus de sentiment que de raison.

*
* *

Duc de Saint-Simon : scrupuleux jusqu'à se demander s'il a été assez médisant.

*
* *

Jean-Baptiste Rousseau : un écho de David, un reflet de Pindare, une ombre d'Horace.

Beaumarchais : une joyeuse journée d'automne que la chute de quelque feuille desséchée frappe çà et là d'un bruit sinistre.

Buffon : tête d'or, poitrine d'argent, jambes d'airain, pieds d'argile, comme la statue de Daniel.

Voltaire : esprit de courtisan et cœur de courtisane.

Laharpe : beaucoup de facilité, un peu de talent, nul génie.

Marmontel : une volière où sont maintes sortes d'oiseaux, hormis l'aigle et la colombe.

*
* *

La littérature était jadis un art, et la finance un métier ; aujourd'hui c'est l'inverse.

*
* *

Lemière : dur caillou qui jette des étincelles.

Bernis : toujours la nature, jamais le naturel.

Dorat : entre chenille et papillon.

Ecouchard-Lebrun : Tête virile, âme d'eunuque.

Colardeau : une urne lacrymatoire.

Malfilâtre : génie avorton.

Gentil-Bernard : un impuissant qui parle toujours noces.

Piron : improvisateur original, écrivain trivial.

*
* *

Je définirais la poésie : l'exquise expression d'impressions exquises.

*
* *

La poésie est toujours toute-puissante sur les âmes non affadies.

*
* *

Gœthe : un vidrecome ciselé à Corinthe.

Schiller : a mis en drame l'histoire lue en songe.

Klopstock : un drap mortuaire semé de larmes d'argent.

Bürger : a écrit des ballades qui sont des épopées.

Wieland : a composé telle épopée qui n'est qu'une ballade.

Hoffmann : a entrevu tout un monde fantastique à travers la fumée de sa pipe, comme on entrevoit une éclipse avec un morceau de verre noirci.

Lessing : est à La Fontaine ce qu'un bock de bière est à une bouteille de vin de champagne.

*
* *

Eugénie de Guérin a beau vanter Maurice ; plus elle le recommande, plus elle l'efface.

Cet amour d'une belle âme pour son frère a fort scandalisé nos lettrés de Paris ; leur corruption a cru voir là-dedans une perversité sans nom... Les misérables !

Aussi, pourquoi cette admirable fille se réclamait-elle des Barbey d'Aurevilly et des Sainte-Beuve ? Sans doute elle y allait sans défiance, mais il y a danger à tel abandon.

Eugénie ne se fatigue pas, ne se repose pas d'aimer. Elle désire ardemment à Maurice la gloire littéraire dont elle l'estime digne ; la gloire céleste, bien préférable, peut-être compromise... Cette angoisse d'une sœur chrétienne est chose nouvelle dans la littérature française. On admire, on aime cette Eugénie si douce, si pieuse, dévouée à la vie et à la mort ! Maurice, lui, n'est qu'insipide et incolore. Il a quelque imagination, nul caractère. Il ne fait que s'agiter inconstant, ou, qui pis est, indécis.

Maurice désenchante, même aux plus beaux endroits, par certain accent écolier. Le « Centaure » n'est qu'un brillant pastiche de Bitaubé, de Châteaubriand et de Quinet... Eugénie cache, ignore peut-être, son art, qui est exquis. Elle apparaît jalouse de bien écrire, sans pour cela se croire un écrivain. Elle se sent moins qu'elle ne se pressent. Sous le désir évident d'agréer à son frère, écrivain attitré, perce l'espoir d'intéresser tôt ou tard le public. Elle soigne sa phrase un peu comme la naïve jeune fille devait soigner son visage, avec une coquette innocence...

*
* *

La belle langue, le latin ! Je l'aime d'amour. On a dit d'un latiniste qu'il parlait latin au berceau. J'ai appris le latin au collège, mais avec autant de cœur que si c'eût été la langue de mon père et de ma mère. Je ne l'ai pas dans ma mémoire, je l'ai dans mes entrailles, pour ainsi dire. Longtemps j'ai pensé en latin, pour parler en français. Il y a plus, ma prose et mes vers, encore aujourd'hui, fourmillent de latinismes ;... prémédités ? Non, venus de grâce.

*
* *

D'un poète on ferait sans peine un linguiste, et même un étymologiste.

*
* *

Victor Hugo éclate, écume, tonne, et c'est tout; il se hausse pour se grandir, et il ne réussit qu'à s'étirer. Il méconnaît toute mesure dans le ton, dans la couleur, dans la pensée, dans le mot.

Ce mâle génie frappe toujours fort, s'il ne frappe pas souvent juste. Pas content de divaguer, il extravague.

De l'ouïr, les plus braves sont tentés d'avoir peur. Dieu merci, le mal n'égale pas le bruit; il aboie pour aboyer, comme un chien de campagne, et ses colères ne durent guère plus que ses convictions.

C'est lui qu'il poursuit, qu'il admire, qu'il aime, qu'il adore, lui toujours, lui partout, lui seul!

Quelle magnifique carrière il n'a point suivie!

*
* *

Mme de Girardin: elle chante assez mal, mais oh! le merveilleux babil!

Elle combat Paris, ses vices et ses ridicules, comme Clorinde guerroyait Tancrède, avec égard.

*
* *

Toute femme qui écrit sans pudeur vit de même.

*
* *

Les grandes âmes sont harmonieuses.

*
* *

Une belle citation est un diamant au doigt de l'homme d'esprit et un caillou dans la main d'un sot.

*
* *

Jamais écrivains que ceux du dix-huitième siècle n'eurent

moins et ne parlèrent plus de sensibilité que ceux du dix-huitième siècle.

*
* *

Depuis Voltaire nous ricanons, nous ne rions plus.

*
* *

Heureux Virgile! A-t-il été choyé, dorloté, caressé, admiré, gâté par messieurs les scholiastes! Chacun a voulu sous ce nom graver son nom au burin, au couteau, n'importe comment. La plupart des éditions virgiliennes apparaissent bigarrées de points d'exclamation, de parenthèses laudatives, de signatures tapageuses.

On dirait une photographie du Pausilippe, avec les sentences qui encombrent les parois du nid de marbre où dort le cygne de Mantoue.

Je suis, moi, de ceux qui aiment Virgile, non pour la foule qui bruit autour de son œuvre, mais pour lui, pour son âme mélodieuse et chaste! Comment pénétrer, à travers tant d'obstacles, jusques à lui, l'entretenir seul à seul, cœur à cœur? Roi, éloignez votre cour; ami, écartez ces profanes! La poésie est un tête-à-tête mystérieux. Parlez-moi, parlons-nous, et que rien ni personne ne se mette plus entre nous deux.

On cite Virgile, et l'on a raison, on cite peu Homère et l'on a tort.

Virgile et Homère ont des airs de famille; même sang coule dans les veines de l'un et de l'autre; il est vrai; mais Homère a engendré Virgile!

Qu'Homère, lu avant ou après Virgile, me plaît toujours avec sa faconde de grec, avec sa faconde de vieillard. Virgile est plus homme, Homère est plus poète. Homère s'empare entièrement de l'intelligence entière. Ce n'est pas le verbe d'un siècle poli, d'un siècle unique, c'est le génie des siècles anciens. Au dessus d'Homère, et de ses sublimes histoires d'enfants, il n'y a que Job et Moïse, ces incomparables secrétaires du Dieu vrai.

Nos gens de collège, assez ignorants de la langue « aux douceurs souveraines », ont dû épargner à Homère leurs gloses dithyram-

biques ; malheur à qui s'en plaindra ! Il ne faut pas bâtir autour des monuments ; ils ne faut pas bâtir autour d'Homère. A quoi bon des maisons et des hommes, qui, regardés de ce haut monument, ont l'air de fourmilières et de fourmis ?

Homère est tel que toute comparaison, loin de l'amoindrir, le grandit encore.

*
* *

Georges Sand : comme la magicienne Circé, elle change en bêtes ceux qui s'attachent à elle.

*
* *

« *Poeta est omnis scriptor:* » Le poète est tout l'écrivain. Qui a dit ce mot profond ? Cicéron ? Quintilien ? saint Jérôme ? saint Augustin, saint Isidore ? Non, c'est un grammairien, oublié depuis longtemps, Despautère ! Combien nous sommes loin de ces époques fortunées où des écolâtres même pensaient grandement !

*
* *

On a pris à tâche de démolir Châteaubriand. Sainte-Beuve s'est multiplié pour l'égaler au sol... Vain effort ! On a beau le vouloir découronner et démanteler, on ne le rapetissera jamais tellement qu'il ne dépasse encore de toutes les épaules ses plus hautains ennemis.

*
* *

Le désert attire le nomade ; l'Océan, le matelot ; l'infini, le poète.

*
* *

La science est pour ceux qui apprennent ; la poésie, pour ceux qui savent.

*
* *

Chacun va se poser d'instinct sur les livres qui répondent au besoin de sa nature.

*
* *

Shakespeare : plus grand que l'histoire, aussi grand que la poésie, il suffirait lui seul à la littérature d'une nation.

Addisson : Shakespeare est un océan, Addisson, un aquarium.

Milton : il chante l'extase comme Gabriel, la haine comme Lucifer, l'amour comme Ève, le repentir comme Adam.

Goldsmith : Son *Vicary of Wakefield* traduit par Charles Nodier s'attache à la mémoire comme avec deux clous d'or.

Walter Scott : l'histoire revit dans ses romans, si honnêtes, si délicats, si vrais... lorsqu'il résiste à la tentation de dauber les moines.

Thomas-Moore : quel parfum de patrie dans ses stances qui volent légères et fraîches comme les brises!

Byron : un pur sang svelte, fier, hardi, impatient du frein, ennemi de l'éperon, indocile aux coups de cravache, que l'on estime vicieux et qui n'est que fantasque.

*
* *

Jules Janin : il écrit, après il pense.

Charles Nodier : un peu de tout, beaucoup de rien.

Joseph Autran : un petit coquillage, où bruit la grande mer.

Béranger : le recueil de ses chansons passa d'abord pour un monument de patriotisme; le temps viendra, s'il n'est déjà venu, où ce même recueil sera, ni plus ni moins, un curieux répertoire des impiétés, impuretés, et vanités qui eurent cours dans une grande nation égarée, à une triste époque de son histoire.

*
* *

Vigny est surtout grec, Musset surtout gaulois; Vigny a plus de nombre, Musset plus de verve; Vigny plus d'art, Musset plus de naturel; Vigny est délicat, Musset est fin; Vigny est ingénieux, Musset est spirituel.

Vigny fut d'abord biblique, presque religieux, puis il devint peu à peu sceptique; Musset, longtemps obscène et impie, connut, vers la fin, le remords, le repentir peut être Je parle du poète, car

l'homme, moins difficile que le duc de Clarence, avait de bonne heure disparu dans un baril de genièvre.

*
* *

Nous écrivons maints ouvrages pour multiplier nos chances auprès de la postérité, comme on prend plusieurs billets dans une loterie afin d'être plus sûr de gagner. Or, bien souvent, un seul billet rend heureux, un seul livre rend célèbre.

*
* *

Jacques Delille, poète-professeur fort habile à traiter un sujet donné. Sa « poésie » n'est ni un champ, ni une prairie, ni même un jardin, mais un cellier, un herbier, garnis de fruits desséchés, de fleurs mortes. Ses pleurs sont voulus, ses sourires étudiés. Il s'exalte à froid. Ses tirades sont des pièces très ingénieuses qui montrent... le ressort. Il procède par articles, comme la cuisinière bourgeoise. Il « interprète » la nature comme il fit Virgile, avec la tête, non avec le cœur. C'est une momie, ayant l'attitude, non le mouvement de la vie; c'est l'animal pris dans les glaces avec l'effort suprême qui va commencer toujours et qui ne commencera jamais. Praxitèle animait la pierre, Delille pétrifie la pensée, le sentiment, l'image. C'est la fontaine de Saint-Alyre de la poésie... Allons! allons! merveilleux enfileur de rimes, de l'âme! de la vie! des cris partis du cœur, volant au cœur! André Chénier pensait à vous quand il trouva ce « vers doré »:

L'art ne fait que des vers; le cœur seul est poète.

(A suivre.)

JOSEPH ROUX.

DERNIÈRE AVENTURE

— SUITE ET FIN[1] —

Si pervertis, si sceptiques que soient les hommes de plaisir, il leur reste parfois assez de cœur pour comprendre un trait généreux. Quelques invités de Lucia Martelli étaient dans ce cas.

— Bravo! bravo! s'écrièrent-ils.

— C'est-à-dire, ajouta le petit Jarzay, en venant serrer la main de Guy, c'est-à-dire mon cher, que c'est stupéfiant! Votre idée est du dernier original. Quel dommage que vous nous quittiez! On ne va parler que de vous pendant huit jours.

Quant à Labourette il faisait la plus singulière figure du monde. C'était sur lui qu'avait été principalement prélevés les vingt mille francs! Qu'on dise après cela que la fortune est aveugle!

— Messieurs, reprit Lulleval, je suis heureux de votre approbation. Maintenant, mademoiselle Laura, veuillez me faire l'honneur d'accepter mon bras, je suis à vos ordres.

— Je vous ai écouté suffisamment, dit Zoé furieuse en s'avançant vers lui. Trêve de plaisanterie, s'il vous plaît. Croyez-vous que je vais vous laisser emmener ma sœur et en faire votre maîtresse?

— Messieurs, dit Lulleval en haussant les épaules, c'est à vous

[1] Voir la *Revue Lyonnaise*, t. VI, août 1883.

que je veux répondre. Me supposez-vous capable de l'infamie dont on m'accuse?

— Nullement, mon cher Guy, nullement, fit-on de toute part.

— Cependant, Monsieur..., hasarda Labourette.

— Monsieur, dit Lulleval du ton du plus parfait mépris, je n'ai aucune explication à vous donner ici. Si vous estimez que je vous en doive une il ne vous sera point difficile de me trouver ailleurs.

Et s'adressant à tous :

— Mon ami que voici, continua-t-il en me désignant, veut bien, pour cette nuit, me prêter son appartement ; nous y conduisons cette jeune fille et je donne le démenti le plus formel à qui prétendrait qu'elle n'y sera pas aussi en sûreté que dans un temple.

Les femmes, Lucia Martelli et Zoé en tête, voulurent arracher Laura qui étreignait le bras de Guy, épuisée et confuse de cette scène ; mais ces messieurs, moitié riant et moitié sérieux, les continrent. Guy put sortir avec sa protégée et je couvris la retraite.

Ma voiture attendait à la porte et bientôt nous étions en route ; Laura pleurait.

— Mademoiselle, lui dit Lulleval, pour peu que vous regrettiez le parti que vous venez de prendre, il est temps encore de vous ramener chez Lucia ou de vous conduire chez votre sœur.

— Oh ! non, Monsieur, dit Laura, au contraire, je vous en supplie, ne m'abandonnez pas. Continuez ce que vous avez si bien, si généreusement commencé. Je me fie à vous, je veux vous croire, je veux vous obéir. Que dois je faire?

— Hélas! ma pauvre enfant, soupira Guy, nous ne pouvons plus grand'chose pour vous. Demain j'aurai quitté Paris, voilà mon ami qui serait heureux de vous être utile, mais la protection avouée d'un jeune homme ne pourrait que nuire à une personne de votre âge. Votre existence matérielle est assurée pour longtemps. Demain nous aviserons au plus pressé.

En ce moment, nous arrivions à ma porte, et, quelques secondes après, nous étions installés dans ce cabinet.

— Mademoiselle, dis-je à Laura, veuillez vous considérer ici comme chez vous. Vous plaît-il que je vous conduise dans ma chambre? Vous pourriez vous jeter sur mon lit et dormir tant bien que mal jusqu'à demain.

Elle préféra rester avec nous, se disant sous le coup d'une trop violente émotion pour demeurer seule et espérer le sommeil. Nous prîmes place tous les trois devant un bon feu.

Lulleval, préoccupé de l'avenir de Laura, lui demanda si elle n'avait pas quelque connaissance spéciale, quelque talent dont elle pourrait tirer parti. La pauvre enfant se trouva de la sorte amenée à nous conter son histoire qui était simple et triste, celle de bien des malheureuses plus dignes de pitié que de colère.

Elle était fille d'un petit employé des douanes qui, avec sa chétive pension de retraite, avait juste de quoi ne pas mourir de faim dans un village du département du Nord. Elle n'avait jamais connu sa mère ; sa sœur Zoé, dix ans auparavant, quittait la maison pour suivre un commis-voyageur. Le père maudit la coupable et défendit qu'on lui en parlât jamais. Laura passa quelque temps en apprentissage ; mais un jour celui dont elle était la seule consolation vint à tomber malade, elle dut tout laisser pour rester auprès de lui ; les petites économies furent bientôt épuisées. Comment donner les soins nécessaires à un vieillard peu à peu tombé presque en enfance ? Laura n'hésita point, elle écrivit à sa sœur qui jusque-là lui avait vainement, en secret, offert ses services. Le père Reynald pùt ainsi finir doucement sa vie. Zoé, qui était arrivée à temps pour recevoir le dernier soupir de son père, emmena à Paris Laura trop accablée par sa douleur pour réfléchir aux conséquences de ce voyage. Elle l'installa dans son hôtel où toutes deux vécurent d'abord dans une retraite presque absolue.

Zoé était de ces femmes dont notre singulière époque devait créer et perfectionner le type, de ces femmes dont l'existence de désordre se cache sous des dehors à peu près irréprochables. Zoé menait le train d'une patricienne du faubourg Saint-Germain ou d'une élégante du quartier Monceau, Zoé exigeait de l'homme dont elle daignait accepter une dizaine de mille francs le premier de chaque mois les égards les plus grands, la soumission la plus complète. Nulle mieux qu'elle ne pratiquait ce grand art féminin qui consiste à mettre les gens à la porte pour leur donner une invincible envie de revenir. Froide comme un marbre, précise comme un traité d'algèbre, elle avait marché vers son but, l'or, sans se laisser détourner par rien. Avare, le luxe n'était pour elle qu'un place-

ment avantageux. La soif de considération, ce supplice de Tantale de ses pareilles, n'existait chez elle qu'à titre secondaire. Elle s'était toutefois passé la fantaisie d'enlever, au prix d'appointements de préfet, le cocher d'une ambassadrice, une célébrité du fouet, et pendant l'été, à sa villa des environs de Saint-Germain, elle s'occupait de bonnes œuvres pour recevoir le salut du maire et du curé. Pas fière d'ailleurs, et faisant volontiers un bésigue avec sa femme de chambre.

Le sentiment de sa honte, si jamais elle l'avait eu, s'était émoussé à mesure qu'elle devenait plus à la mode. Sa position avait fini par lui sembler toute naturelle. Après tout de quoi aurait-elle rougi? N'était-elle pas adulée de chacun? N'avait-elle pas su se créer une situation solide, à l'abri des éventualités? De là à rêver pour sa sœur, qu'elle aimait à sa manière, un sort analogue, il n'y avait qu'un pas. Labourette, je sus tout cela plus tard, lui parut l'homme désigné pour asseoir les fondements de la fortune de Laura. Zoé, avec le cynisme inconscient des filles perdues, écouta les propositions du vieux drôle et les discuta. Les « intérêts » de Laura étaient en bonnes mains avec elle. La généreuse et adroite intervention de Lulleval mit à néant ces beaux projets.

Cependant Laura avait fini par nous croire et s'était retirée dans ma chambre. Nous achevâmes la nuit, Guy et moi, dans un de ces entretiens comme en ont ceux qui s'aiment et qui vont se quitter pour longtemps.

A huit heures, la jeune fille fraîche et reposée vint nous réjoindre. Guy lui donna l'adresse d'une maison meublée de la rue Saint-Honoré où des gens de sa connaissance avaient logé.

— Nous allons, Mademoiselle, ajouta-t-il, sortir avec vous pour vous aider dans les quelques emplettes indispensables que vous avez à faire. Vous ne pouvez arriver à votre futur domicile avec une simple mantille sur la tête. Il faut que vous ayez l'air de débarquer du chemin de fer. Venez, en moins d'une heure vous allez être équipée comme il convient. »

Effectivement Laura fut bientôt enveloppée d'un long vêtement de drap gris et coiffée d'un chapeau de paille noire garni d'un voile. Lulleval n'oublia pas de la munir d'une petite valise où il fit mettre quelques objets de toilette.

— Maintenant, Mademoiselle, lui dit-il en lui donnant un portefeuille bourré de billets de banque, nous allons nous retirer. Rendez-vous seule à la maison que je vous ai indiquée, cela est préférable. Si vous avez besoin de quoi que ce soit, écrivez à mon ami ou à moi-même ; je vais à Saint-A..., dans les Vosges, chez M. Bidau, fabricant de glaces. Occupez-vous sans retard de trouver un emploi. Faites provision de courage, persévérez, et bonne chance !

Laura versa quelques larmes, nous remercia et nous fit ses adieux en nous promettant de nous donner de ses nouvelles.

— Eh bien ! me dit Lulleval en passant son bras sous le mien, que dis-tu de ma dernière aventure ?

Nous rentrâmes chez moi. Guy voulait attendre jusqu'à midi dans le cas où Labourette enverrait ses témoins, mais nous ne vîmes arriver qu'une lettre pour Laura ; c'était l'écriture de Zoé. Nous tombâmes d'accord qu'il fallait la faire parvenir à Laura afin qu'elle pût agir à son idée, qu'elle eût le mérite de résister à sa sœur ou la responsablité de son retour auprès d'elle.

Le soir, Lulleval était parti.

Une correspondance régulière s'établit entre nous. Je le tenais au courant, à sa demande, des faits et gestes de ce monde parisien qu'il ne regrettait pas, mais auquel il s'intéressait toujours, de ce monde si amusant pour l'observateur et le philosophe, véritable lanterne magique qui nous fait assister au plus hétéroclite défilé de choses gaies, touchantes, tragiques, bouffonnes, toujours marquées, dans leur perpétuel recommencement, à je ne sais quel coin qui leur donne une physionomie nouvelle et attrayante. Connaissant tous les acteurs de ces drames ou de ces comédies, Guy faisait sur mes récits des réflexions pleines de sel et de causticité. Puis il me parlait de sa nouvelle existence, et je puis vous assurer, ce qui vous surprendra peut-être, que ce roi détrôné de la mode n'avait emporté dans son exil aucun regret de ses splendeurs passées. « Si j'étais remis à mon point de départ, me disait-il, je ne ferais pas autre chose que ce que j'ai fait. Je suis un curieux de la vie et je voudrais jouer les rôles les plus dissemblables, connaître les sensations les plus diverses. Le luxe et le plaisir m'ont largement saturé de tout ce qu'ils peuvent offrir. Maintenant j'étudie,

et je ne suis pas sans goûter, les impressions qu'apportent une vie obscure, un travail continu produisant le nécessaire. Que ne puis-je être moine, soldat, artiste, que sais-je encore? Tous ont des jouissances et des déboires que je voudrais éprouver. »

M. Bidau, vis-à-vis duquel Guy s'était conduit avec une générosité si chevaleresque, aurait voulut lui créer une sinécure quelconque, généreusement rétribuée, mais il avait dû s'incliner devant la résolution formelle de mon ami qui entendait gagner en conscience ce qu'il toucherait.

Lulleval passait donc régulièrement ses journées dans un bureau à faire la correspondance et à tenir des écritures. Quand il avait un moment de répit il s'empressait d'entrer à l'usine pour voir travailler les ouvriers qui apprécièrent bientôt sa nature franche, ses manières simples et cordiales. Il s'intéressait à tous les détails de la fabrication, les suivait attentivement et se les faisait expliquer par les contre-maîtres. Puis je recevais des lettres où il n'était traité que de masse vitreuse, de tables de bronze parfaitement horizontales, de *dégrossi*, de *savonnage* et de *poliment* avec accompagnement de réflexions sur les avantages et les inconvénients de l'*étamage* ou de l'*argenture*. Il n'aurait tenu qu'à moi, au bout de peu de temps, de planter là mes livres et ma copie et d'aller offrir mes services à Saint-Gobain!

L'établissement de M. Bidau est situé à environ deux kilomètres de Saint-A..., où Guy avait préféré s'installer, encore qu'on lui eût offert un logis à l'usine. Matin et soir il franchissait gaiement cette distance, et cela lui tenait lieu de promenade.

Son appartement se composait de deux pièces au premier étage, et donnait sur un assez beau jardin dépendant de la maison dont la propriétaire était, et est encore, Dieu merci! une brave vieille fille, Mlle Marjolet. Quand il n'allait pas en rêvant errer dans la campagne, c'est là qu'il passait la soirée à m'écrire ou à refaire connaissance avec certains vieux auteurs bien négligés pendant sa vie élégante et qu'il retrouvait comme autant de fidèles amis.

Guy n'avait reçu qu'une lettre de Laura Reynald. La jeune fille lui renouvelait tous ses remerciements, lui disait qu'elle n'avait pas voulu revoir sa sœur, malgré les instances de celle-ci, et finissait en lui annonçant qu'elle avait trouvé dans la maison meublée une

famille anglaise et qu'elle la suivait à Londres pour donner ses soins à une fillette de cinq ou six ans. Je fus, ainsi que lui, enchanté de savoir la pauvre enfant à l'abri du besoin et des tentations.

Six mois à peu près s'étaient écoulés depuis que Lulleval était à Saint-A..., et il mordait de plus en plus à l'industrie, quand, un soir, comme il rentrait chez lui, il fut arrêté sur l'escalier par Mlle Marjolet qui ne laissait échapper aucune occasion de faire un bout de causette. Il s'agissait de lui raconter que tout le rez-de-chaussée venait d'être loué par Mlle Cécile Bernier, avec jouissance du jardin. Guy fécilita la propriétaire de cette bonne aubaine et voulut passer outre, mais Mlle Majorlet ne l'entendait pas ainsi. Bon gré, mal gré, il lui fallut apprendre que Mlle Cécile Bernier, une ravissante jeune fille de vingt ans à peine, était arrivée le matin même avec sa femme de chambre, Célestine, une personne à l'air tout à fait comme il faut, qu'elle était descendue au *Bras d'or* et qu'elle s'était informée d'une maison respectable, désirant séjourner quelque temps à Saint- A..., que naturellement on l'avait envoyée chez Mlle Marjolet et qu'elle s'y était installée tout de suite. Lulleval profita d'un moment où la vieille fille reprenait haleine pour lui renouveler ses compliments et pénétrer dans son domicile. Il se souciait fort peu de Mlle Bernier et ne comptait nullement que ce qu'il pourrait rencontrer à Saint-A... lui ferait oublier les Parisiennes.

Le dimanche suivant, après son déjeuner, comme il était à la fenêtre à jouir du bon air et à fumer une pipe, il vit à travers les buissons du jardin un peignoir foncé d'une coupe simple et élégante qui allait et venait. Puis la personne qui en était revêtue s'engagea dans une allée découverte, et Guy, se reculant un peu par discrétion, bien que rien ne lui indiquât qu'il eût été aperçu, put contempler à son aise celle qui ne pouvait être que Mlle Cécile Bernier. En dépit de ce nom évidemment français, elle lui fit un peu l'effet d'une Anglaise avec ses cheveux d'or pâle et son teint d'une blancheur laiteuse. Elle se distinguait toutefois avantageusement des filles de la perfide Albion par la grâce ondulante de sa démarche, par sa taille fine et souple et sa gorge de statue grecque que l'on devinait ferme et pure sous le léger tissu. Elle lisait tout en se promenant, et Lulleval se surprit à pousser un soupir de regret quand elle disparut dans son appartement, juste au-dessous

du sien. Je dois avouer qu'il resta jusqu'au soir à guetter le retour de la charmante apparition, mais en vain.

Deux ou trois jours après Mlle Marjolet l'aborda de nouveau comme il revenait de l'usine. Cette fois Guy se sentait tout disposé à l'écouter. La vieille fille, après avoir débuté par s'étendre avec plus d'enthousiasme que jamais sur le mérite et l'amabilité de Mlle Bernier, lui expliqua que cette dernière avait reçu un magnifique piano, dont elle avait déjà joué comme un ange, et qu'elle faisait demander à son voisin si la musique ne le gênerait pas le soir quand il serait rentré de la fabrique. Lulleval chargea la digne messagère de présenter ses remerciements à Mlle Bernier et de répondre que le piano, loin de l'importuner, lui serait, au contraire, fort agréable.

Et il s'empressa de s'enfermer chez lui, espérant qu'on ne tarderait pas à profiter de la permission.

Effectivement, après avoir plaqué quelques accords vagues et parcouru rapidement le clavier, indécise encore sur ce qu'elle jouerait, la jeune fille attaqua la marche du *Prophète* et rendit d'une façon magistrale cette page, ce joyau de Meyerbeer, puis vint l'ouverture de *Guillaume Tell*, et, pour finir, le cinquième acte de *Faust* que Guy ne peut entendre sans tomber en extase.

Mlle Bernier était une virtuose de premier ordre. Lulleval ne savait ce qu'il devait admirer le plus, de son agilité éblouissante ou du sentiment exquis avec lequel elle rendait les plus délicates pensées des maîtres. Sous ses doigts le piano devenait le plus riche, le plus complet des orchestres.

A dater de là, Guy en rentrant chez lui n'eut plus qu'une préoccupation : Mlle Bernier jouera-t-elle ce soir? Et si par hasard le piano restait silencieux, le temps s'écoulait pour lui de la façon la plus maussade. Hâtons-nous de dire que sa voisine lui infligeait rarement cette pénitence et qu'elle paraissait avoir à jouer autant de plaisir qu'il en éprouvait à l'entendre. Elle passait en revue les meilleurs morceaux des plus grands compositeurs, les exécutant toujours avec la même âme, la même verve, le même brio, et si Lulleval se souvenait parfois d'avoir été abonné à l'Opéra, c'était pour se dire qu'il n'y avait jamais passé de meilleurs moments. Peut-être trouvez-vous cette appréciation un peu hyperbolique; je

suis de votre avis et j'estime que l'auditeur commençait à être trop amoureux pour conserver son sang-froid.

Car, le moment est venu de l'avouer, Guy était amoureux fou de Mlle Bernier. Il passait ses dimanches à l'épier derrière son rideau. Deux ou trois fois il l'avait rencontrée en ville. Il avait cru devoir la saluer et elle lui avait rendu son salut d'un air modeste, mais en personne habituée au respect de tous. Sa femme de chambre qui, selon l'expression de Mlle Marjolet, avait décidément l'air « très comme il faut », l'accompagnait toujours. D'ailleurs, elle sortait peu : la musique, la lecture dans le jardin, quelques travaux d'aiguille se partageaient son temps. Lulleval, vous le croirez sans peine, n'était point un naïf. L'expérience qu'il avait des femmes lui coûtait assez cher pour être complète. La plus rouée des aventurières aurait perdu sa peine à vouloir se faire prendre par lui au sérieux. Du premier coup d'œil il avait deviné en Mlle Bernier une nature d'élite et une âme droite et fière. Le sentiment qui le poussait vers elle était plus délicat et d'une tout autre nature que ce qu'il avait éprouvé jusqu'alors, mais que diable sa charmante et un peu mystérieuse voisine venait-elle faire à Saint-A... ?

Guy se posait de temps à autre ce problème, tout en se souciant assez peu de le résoudre. Heureux de sentir auprès de lui, d'entrevoir parfois cette aimable fille, il ne s'en donnait qu'avec plus d'entrain à ses occupations, se promettant, comme récompense, de l'écouter le soir quand elle se mettrait à son piano, ou de la saluer le dimanche quand elle revenait de la messe.

Six semaines environ se passèrent de la sorte. Lulleval ne demandait maintenant qu'à recevoir les confidences de Mlle Marjolet et la digne vieille fille eût été ravie de les lui faire. Malheureusement le sujet manquait absolument, l'existence de Mlle Bernier était simple et monotone à désespérer. Mlle Marjolet avait essayé quelques quelques questions adroites faites avec diplomatie, mais elle avait bien vite cessé devant le regard peu engageant et le mutisme de sa locataire. Tout ce qu'elle avait cru découvrir, c'est que Mlle Bernier avait longtemps vécu hors de France. Elle recevait assez souvent des lettres d'Angleterre, la suscription de la main d'une femme, toujours de la même écriture, et dans son salon, où Mlle Marjolet avait réussi à se faufiler une fois ou deux sous des

prétextes plus ou moins bien choisis, il y avait quantité de livres anglais. La propriétaire, en proie à la maladie de la curiosité, incurable chez les vieilles femmes, se livrait à propos de tout cela à des commentaires plus ou moins ingénieux que vous ne m'en voudrez point de passer sous silence.

Guy en était arrivé à se sentir possédé d'une idée fixe, celle de pénétrer chez M[lle] Bernier. Mais comment s'y prendre? Il pouvait charger M[lle] Marjolet de présenter sa requête, jamais ambassadeur n'eût été plus zélé, mais il craignait un échec et se souciait peu de voir la vieille fille au courant de sa déconvenue. Il pouvait écrire, mais cette lettre, ne venant pas d'Angleterre serait pour M[lle] Marjolet une mine inépuisable de suppositions. Après avoir bien réfléchi, il rédigea, non sans la recommencer vingt fois, une épître où il priait, dans les termes les plus respectueux, M[lle] Bernier de recevoir avec tous ses remerciements pour les heures charmantes qu'il avait passées à l'écouter, l'hommage de son admiration pour son magnifique talent. Il terminait en lui exprimant combien il serait heureux si elle voulait bien lui permettre de se présenter chez elle.

Cette missive achevée, il la serra dans sa poche, et se promit de la donner tout simplement à la femme de chambre de M[lle] Bernier à la première occasion qui se présenterait.

La réponse ne se fit point attendre; M[lle] Bernier autorisait gracieusement M. de Lulleval à lui rendre visite.

De fait ce pauvre Guy n'avait rien qui pût effaroucher la vertu la plus méticuleuse, et une femme pouvait le recevoir sans se compromettre! Les temps étaient changés. Sa vie était celle d'un candidat au prix Montyon. Une fois revenu de l'usine, il ne sortait plus, et n'avait jamais franchi le seuil du *Café de l'Europe* ou du *Cercle des Francs-Lurons* où se réunissait la jeunesse dorée de Saint-A...

Son émotion fut grande en sonnant à la porte de M[lle] Bernier. Célestine vint lui ouvrir. Il traversa une petite antichambre et fut introduit dans un salon meublé avec le plus complet mauvais goût sans aucun doute, mais où mille petits détails révélaient à l'observateur la présence d'une femme jeune et recherchée.

M[lle] Bernier entra bientôt et fit le meilleur accueil à son voisin.

Toute contrainte fut bientôt bannie et la conversation s'engagea; puis la jeune fille se mit au piano à la prière de Lulleval, qui ne se retira qu'après avoir obtenu l'autorisation de revenir aussi souvent qu'il lui serait possible.

Inutile de vous dire qu'il en profita.

Sa seconde visite eut lieu trois ou quatre jours après, la troisième ne se fit attendre que deux jours, et enfin il descendit régulièrement chaque soir chez sa voisine. Ils restaient parfois ensemble jusqu'à près de minuit, heure indue où tous les habitants de Saint-A..., même les membres du *Cercle des Francs-Lurons*, sont couchés et endormis depuis longtemps. N'allez pas, je vous prie, vous figurer ceci ou cela à propos de ces tête-à-tête prolongés. L'impression que, dès le premier jour, Mlle Bernier avait produite sur Lulleval n'avait fait que se confirmer depuis son admission dans l'intimité de la jeune fille. Il eût été peut-être plus facile de résister à son charme que de sortir de la réserve imposée par la dignité de son maintien et la candeur de son sourire.

Guy m'avait, bien entendu, mis au courant de ces amours si nouvelles pour lui. Je pourrais vous montrer ses lettres; vous y verriez combien devenait chaque jour de plus en plus vif, de plus en plus irrésistible, tout en restant noble et pur, le goût qui le portait vers Mlle Cécile. Il ne songeait qu'à l'épouser, mais la crainte de se voir éconduit arrêtait l'aveu sur ses lèvres. La jeune fille lui avait, dans leurs longs entretiens, raconté son histoire, d'ailleurs bien simple. Elle était née en Angleterre d'un Français obligé de fuir son pays après les évènements de décembre et d'une Anglaise morte peu de temps après l'avoir mise au monde. Son père s'était créé une position honorable dans l'industrie. Après 1870, M. Bernier fut pris du désir de revoir la France dont il ne parlait jamais qu'avec des sanglots dans la voix. Mais la liquidation de ses affaires demanda un certain temps, et ce fut au moment du départ qu'il tomba malade et mourut en peu de jours. Mlle Cécile alors gagna le plus tôt possible cette France dont le nom avait sans cesse frappé son oreille, mais qu'elle voyait pour la première fois. Elle était venue provisoirement s'établir à Saint-A... pour des affaires de famille, seul point sur lequel Guy crut deviner qu'elle ne désirait pas fournir de grandes explications.

Il dut à son tour raconter sa vie, avec force atténuations, sans doute, par respect pour les oreilles de celle qui l'écoutait.

C'est à peu près à cette époque que je fis un court voyage à Saint-A... afin de serrer la main de Lulleval que je n'avais pas revu depuis son départ pour l'exil. Je le trouvai changé à son avantage. Rien en lui ne sentait plus l'homme surmené par la vie à outrance; sa physionomie reposée annonçait le calme, le bonheur, le contentement de soi. Je fus naturellement présenté à Mlle Bernier qui me parut digne des louanges avec lesquelles mon ami m'en avait parlé. Aussi je l'engageai de toutes mes forces à se déclarer, d'autant plus qu'il n'était pas, j'en avais la conviction, indifférent à son aimable voisine. Son passé sans doute n'avait rien de très édifiant, mais nul ne pouvait nier qu'il ne fût venu à résipiscence et rien ne l'empêchait de proposer hardiment à une honnête fille d'accepter son nom.

Réconforté par mes paroles Guy m'aurait volontiers chargé d'ouvrir les négociations, mais je refusai, convaincu que Mlle Bernier aimerait mieux que mon ami se passât d'intermédiaire. Je partis pour Paris en souhaitant au timide amoureux bon courage et favorable succès.

Cette épithète de timide donnée à Guy, vous surprendra peut-être après tout ce que vous savez de la première phase de son existence; quoi qu'il en soit, tenez pour certain qu'elle n'était que juste au moment dont il s'agit. On a dit souvent que l'homme sincèrement épris, ayant conscience de la gravité, de la sainteté du mariage, retrouve devant celle dont il rêve de faire sa femme les hésitations, les terreurs du jouvenceau. Rien de plus exact; ce pauvre Guy en était la preuve. Il prit enfin une héroïque résolution et parla, en balbutiant d'abord, avec un peu plus d'assurance ensuite, de son amour et des espérances qu'il avait conçues. Il termina en suppliant Mlle Bernier, si elle repoussait ses vœux, du moins de ne pas le bannir de chez elle et de la traiter toujours en ami.

Mlle Cécile l'écouta sans colère, lui avoua qu'elle s'était aperçue sans déplaisir du sentiment qu'il nourrissait pour elle et que ses offres étaient acceptées de grand cœur. Ne vous hâtez pas de lui faire un crime de son rapide consentement.

La lettre que Guy m'écrivit aussitôt était empreinte de la joie la la plus vive et la plus vraie. Le mariage était fixé à deux mois, à l'expiration du deuil de la jeune fille. En attendant, les deux tourtereaux passaient ensemble tout le temps que Guy avait de libre. Ce que leurs entretiens pouvaient être, il est aisé de se le figurer ; ce n'était que riants projets d'avenir, châteaux en Espagne, etc. Le cœur de Lulleval était véritablement vierge, le plaisir ne l'avait point flétri, Mlle Bernier était bien son premier amour.

La veille de la cérémonie, j'arrivai à Saint-A... et je trouvai les deux amants radieux dans le petit salon où j'avais vu Mlle Bernier pour la première fois ; elle me parut plus ravissante que jamais. Sa physionomie fière et douce avait je ne sais quel air de triomphe qui me surprit, encore que je trouvasse tout naturel le contentement qu'elle devait éprouver.

Nous causâmes quelque temps ; l'heure sonna de se mettre à table et Lulleval se plaignait de ce que Célestine était bien en retard. Tout à coup il sortit en disant qu'il allait la presser, et cela si vite qu'il ne vit point le geste de Mlle Bernier pour le retenir. Il revint au bout d'une minute en demandant d'un air surpris pourquoi on avait mis quatre couverts.

— C'est, fit la jeune fille avec un trouble qui me parut tant soit peu affecté, que j'attends quelqu'un.

— Et qui cela ? demanda Guy.

— Un peu de patience, vous allez le savoir ; c'est, mon cher Guy, le premier et le dernier secret que j'aurai eu pour vous.

Cela lui fut dit en plaisantant et du ton le plus affectueux, mais il ne put s'empêcher de faire la grimace, et moi-même je me sentis un peu gêné. Ma pensée, comme évidemment la sienne, s'attachait à ce convive mystérieux. Qui pouvait-il bien être et pourquoi n'en avait-on pas entendu parler plus tôt ? Aussi, de pleine d'entrain qu'elle avait été d'abord, la conversation devint-elle languissante. Je regardais à la dérobée Mlle Cécile qui, tout en montrant la mine la plus sérieuse, me sembla en réalité s'efforcer de ne pas rire et s'amuser énormément de la singulière figure que nous faisions Guy et moi.

Je ne sais combien de temps dura cette situation, ce qu'il y a de certain c'est qu'elle me parut prodigieusement longue. Enfin la

sonnette retentit, Mlle Bernier se précipita dans le vestibule; nous entendîmes des rires étouffés, un chuchotement de voix, puis la future Mme de Lulleval rentra en tenant par la main une jeune fille portant une simple et jolie toilette de voyage, et nous reconnûmes... qui? Laura Reynald, Laura dont nous n'avions plus entendu parler depuis qu'elle nous avait annoncé son départ pour l'Angleterre et que, je l'avoue franchement, nous avions un peu oubliée.

Laura semblait tout embarrassée, Guy et moi nous ne recouvrions pas la parole.

Mlle Bernier jouit un peu de notre étonnement, puis dit :

— Il est inutile, je crois, Messieurs, que je vous présente à Mlle Reynald; c'est elle, monsieur de Lulleval, que vous devez remercier si vous êtes heureux que je devienne votre femme. Voilà qui mérite explication, n'est-il pas vrai? Soyez tranquille! en dînant je satisferai votre curiosité; ce ne sera pas long.

Et la charmante fille, tout en riant, prit mon bras, tandis que Laura s'appuyait timidement sur celui de Guy.

— Il faut vous dire, reprit Mlle Cécile quand nous fûmes installés autour d'une table coquettement servie, qu'une de mes plus grandes joies en Angleterre, joie toujours trop rare à mon gré, était de m'entretenir avec des Français. Il y avait environ trois mois que j'avais perdu mon père, et je me trouvais à peine remise de la première commotion de ma douleur, quand j'appris que les propriétaires de la maison voisine de la mienne arrivaient de France, amenant avec eux une Française pour soigner leur plus jeune enfant. Je sus bientôt me mettre en rapport avec Mlle Laura, nous passions de longues heures ensemble et vous croirez sans peine que j'éprouvai bien vite pour elle la plus cordiale sympathie. De son côté, elle ressentit sans doute quelque amitié pour moi : un jour elle me fit connaître son histoire et comment un jeune homme lui avait rendu un grand service de la façon la plus noble et la plus touchante. Je vous l'avouerai sans rougir, monsieur de Lulleval, je conçus immédiatement pour ce jeune homme l'estime la plus haute, l'admiration la plus vive, et je fus peu à peu amenée à me dire que ce serait un grand bonheur pour moi, pauvre fille isolée, sans appui, si je pouvais consacrer ma vie à un cœur aussi généreux. Je

m'ouvris de mon dessein et de mes espérances à Mlle Reynald, elle les approuva, les encouragea et... vous savez le reste.

Guy était aux genoux de sa fiancée et lui baisait les mains avec une émotion profonde; quant à moi, riez si vous le voulez, j'essuyais furtivement une larme.

— Oui, mais ce que Mlle Bernier oublie, dit à son tour Laura, ou plutôt ce qu'elle vous a caché avec soin, monsieur de Lulleval, c'est qu'elle est une des plus riches héritières de Londres et qu'elle est venue à Saint-A... dans l'équipage le plus modeste, de peur que son immense fortune n'inquiétât votre délicatesse et ne vous éloignât d'elle.

— C'est vrai, mon cher Guy, reprit Mlle Cécile, avec un embarras qui, cette fois, était bien naturel; mon pauvre père, grâce à son travail et à son intelligence, m'a laissée dans une position splendide; mais j'ai eu la fatuité de vouloir être aimée pour moi-même. Ai-je réussi?

Ces éclaircissements donnés à la satisfaction de tous, nous achevâmes la soirée de la façon la plus joyeuse. Le mariage eut lieu le lendemain, la cérémonie fut courte et tout intime.

Et voilà, Messieurs, comment Guy de Lulleval, pour avoir joué heureusement au baccarat, dans une intention morale, épousa une jeune fille charmante et riche à millions. Parfois, vous le voyez, la vertu reçoit sa récompense, ce qu'il fallait démontrer.

Aujourd'hui, il est devenu l'associé de M. Bidau et ne ménage pas sa peine. La fabrique de glaces a pris une immense extension, les affaires sont magnifiques. Mme de Lulleval est la plus enviable des mères, et Laura la seconde dans l'éducation de ses enfants. Tous sont heureux parce qu'ils travaillent beaucoup et s'aiment encore plus. C'est la grâce que je vous souhaite, après vous avoir remerciés de votre indulgente attention.

Paris, mai 1883.

De Laplane.

DE LA

RESPONSABILITÉ LITTÉRAIRE

— SUITE ET FIN [1] —

X

Les systèmes de l'école positiviste se sont multipliés dans des conditions quelque peu inattendues. Soit que les doctrines des positivistes résultent des efforts des savants de cette école à la recherche de l'homme singe, ou de la transformation de l'hippopotame en mouton, par l'effet de la *sélection* naturelle ; soit aussi qu'il s'agisse d'expliquer, sinon de prouver l'origine de la vie en dehors de la création, des exemples sans nombre de systèmes plus ou moins surprenants pourraient être cités ; un exemple surtout mérite l'attention notamment de la part des naturalistes.

C'est un allemand Hœckel, professeur à Iéna, qui a apporté à la science une découverte destinée, selon lui, à lever les doutes sur l'origine de la vie humaine. « Que l'homme dérive de formation chimique, dit Hœckel, par forme de théorème, aux dépens de composés carbonés inorganiques ou d'autre formation, ce qui ne fait pas de doute, c'est que les premiers êtres vivants se sont formés chimiquement. »

C'est une substance que le savant nomme *monère* qui est la source première de l'existence. Les monères primitifs, selon lui, sont nés par génération spontanée dans les mers, comme les cris-

[1] V. la *Revue lyonnaise*, t. V, p. 458, 546 et t. VI, p. 129.

taux salins naissent dans les eaux mères. Il n'existe point, en effet, d'autres alternatives, d'après Hœckel, pour expliquer l'origine de la vie. « Qui ne croit pas à la génération spontanée, ou plutôt à l'évolution séculaire de la matière inorganique en matière organique admet le miracle. »

Or, afin d'échapper au miracle, le professeur d'Iéna a recours à vingt-deux transformations, pour expliquer le passage, de la monère à l'homme. L'explication vaut la peine d'être retenue.

« Au fond des mers apparaît la vie par suite du groupement fortuit, dans des conditions exceptionnelles, de quelques éléments de *carbone*, d'oxygène, d'hydrogène et d'azote qui, en se combinant, formèrent des grumeaux albuminoïdes. Ceci était un premier organisme, peut-être qu'une cellule, qui est appelée *monère*, contenait en germe le monde végétal et minéral. »

Hœckel a pu s'écrier ευρηκα, car il a cru, un instant, avoir trouvé ce précieux organisme dans une substance de nature bizarre qu'on avait retirée du fond de l'Océan, et qu'on baptisa du nom de *bathybius;* être vivant au fond des mers. Mais ce bathybius a eu des infortunes. Analysé par un chimiste anglais, Buchanamm, la substance gélatineuse, organe de la vie, s'est trouvée du sulfate de chaux, substance minérale, qui a un aspect floconneux, quand elle est dissoute dans de l'eau de mer en présence d'un excès d'alcool.

Les savants déclarèrent, suivant une locution en usage, le bathybius enterré. Toutefois un savant, surtout allemand, pénétré de la valeur de sa science, ne se tient pas facilement pour battu.

Hœckel n'en a pas moins continué à affirmer que la substance vivifiante ou *monère* à découvrir a, par la transformation, amené les animaux pourvus de branchies (organes servant à la respiration); puis d'autres poissons, à leur tour, transformés en animaux terrestres, jusqu'à l'homme, singe d'abord, portant une queue. L'ingénieux savant signale ensuite cet homme singe sans queue, vers le milieu des temps tertiaires, comme le prédécesseur immédiat de l'homme actuel. Enfin, Hœckel fait apparaître, à l'époque quaternaire, l'homme pourvu d'un langage et des principaux attributs qui le distinguent encore actuellement. De tout ceci, la conclusion forcée est : pas de miracle.

Eh bien! après cette démonstration archiscientifique, on se prend

à s'écrier avec le bourgeois gentilhomme de Molière, écoutant son maitre de philosophie : « Vive la science! Ah! la belle chose que de savoir quelque chose. » Mais la conclusion de Sganarelle, accompagnée de son latin grotesque, vient surtout à la pensée : « Voilà justement ce qui fait que votre fille est muette? »

Après tous ces faits à l'appui des systèmes qu'ils doivent étayer, on a le droit de se demander, si la certitude se compose de faits qualifiés scientifiques et probants, quoique pourtant ils semblent tomber raisonnablement dans la classe des chimères et des utopies, comment donc la science va-t-elle être l'organe de toute vérité? D'un autre côté, ne pouvons-nous pas craindre pour la lecture les effets destructeurs du principe spiritualiste?

Sans doute, l'auteur de ces dissertations ne peut compter que sur un petit nombre d'adeptes convertis à sa doctrine, et si ces conceptions, quelque peu fantastiques, font courir moins de dangers, sous le rapport des mœurs, que le roman, que le journal, que les livres immoraux, les croyances morales et religieuses n'en seront-elles pas moins exposées à de pernicieuses atteintes; la corruption de l'esprit ne sera-t-elle pas facilitée?

Le matérialisme propagé à l'aide de doctrines prétendues scientifiques dont nous avons cité un petit nombre de formules vise nécessairement à la suppression de l'idée de Dieu. C'est donc l'athéisme qui s'insurge contre toute croyance spiritualiste.

La vérité de la théorie du transformisme, par exemple, est proclamée, en vertu de cette seule raison qu'elle permet de se passer du Créateur. Cette idée du Créateur est tellement importune pour ces savants de l'école athée, que les violences de langage traduisent quelquefois leur haine contre cette idée. Ainsi on lit cette exclamation de colère de Roussel : « Il faut sans plus de façon le mettre à la porte et ne plus laisser la moindre place à cet être [1]. »

Eh! bien! les écrivains, si l'on veut les savants, qui se font gloire de cette théorie, peuvent faire des adeptes parmi les chercheurs de systèmes et encore parmi ceux pour qui l'idée surnaturelle choque l'orgueil ou peut gêner les passions ; d'ailleurs envers ces

[1] *Revue scientifique*, 1877.

derniers la raison scientifique convaincra moins leur esprit qu'elle ne sera un auxiliaire pour la corruption de leur cœur. Est-il besoin d'ajouter que, surtout, l'idée de crime perdra de son énormité, quand la science aura fait disparaître la croyance en l'autre vie et en l'auteur de toutes choses ?

XI

Le matérialisme continue certainement à se propager ainsi par tous les genres de publications. Cette maladie mentale se traduit ouvertement par le sensualisme brutal ou raffiné. Je ne parle pas des jouissances que procure le luxe, et qui sont largement favorisées par la richesse facilement acquise, ainsi que déjà j'y ai fait allusion ; mais je veux parler de ce sensualisme que tant de productions littéraires, et surtout certains journaux, contribuent à favoriser, en donnant de la célébrité à cette classe de femmes que le langage contemporain nomme le demi-monde, peuplé de courtisanes sorties de boudoirs secrets ou de harems publics, dont toutes les qualifications artificielles ne peuvent que dissimuler le nom de lieux de prostitution.

De même que le journal rend compte de livres nouveaux, des discours en vogue, des modes nouvelles, des fournisseurs et des magasins en renom, de même aussi certains journaux se font les correspondants, les biographes, les louangeurs même de femmes ravalées à la condition d'un communisme sensuel plus pratiqué que la fréquentation du meilleurmonde honnête.

Il fut un temps où, dans les dictionnaires et dans les encyclopédies, la courtisane était définie : la femme de mauvaise mœurs, qui exerce ce métier honteux avec une sorte d'agrément, et une formule polie les qualifiait aussi de femmes galantes. Aujourd'hui ces femmes de toute condition plus ignorée ou plus en évidence peuvent toutes aspirer à la célébrité des Aspasie, des Phryné, des Laïs de l'antiquité payenne. Ce succès de notoriété leur est assuré, grâce aux honneurs de la publicité et à une sorte de réhabilitation sociale

à des hommages même que la littérature romanesque, dramatique et le journalisme leur préparent en les travestissant quelquefois en héroïnes presque dignes d'admiration ou au moins de bienveillance. C'est ainsi qu'avant de faire de ces femmes d'humbles repenties on a soin de raconter et de signaler leur vie de pécheresse, embellie par le raffinement de la volupté qui est au goût du jour.

La doctrine naturaliste peut à bon droit revendiquer ce sujet d'œuvres littéraires de tout genre. Si les mœurs se ressentent de ces hardiesses, n'ai-je pas le droit de poser encore une fois la question : La victime du livre est-elle seule coupable d'un désordre moral si prononcé; l'écrivain est-il innocent?

Mais ce sujet prend des proportions plus vastes et se place à un point de vue plus élevé, quand on veut scruter toutes les doctrines que la question de la responsabilité de l'écrivain a fait surgir. C'est surtout afin d'expliquer la cause du crime, ce qui a servi de point de départ à cette étude, que des polémistes et même des romanciers, écartant de la discussion les responsabilités individuelles, croient trouver une responsabilité générale.

Il y a, en effet, une école démocratique, au nom de laquelle on impute les crimes à la société, parce qu'elle ne s'est pas assez occupée de l'individu criminel.

En dehors des élucubrations à l'appui de ce système de romanciers vulgaires et de journalistes à la recherche de l'attention publique, un poète renommé, l'auteur des *Misérables*, en la personne de Jean Valjean, a proclamé le néant des lois et glorifié son héros forçat conduit au crime par l'injustice, l'imprévoyance, l'incurie de la société. C'est à cette occasion que l'auteur s'en prend à la magistrature. Il représente dans l'un des plateaux de la balance de la Justice le forçat, dans l'autre plateau il place le juge et il s'écrie avec ironie : de quel côté croit-on que penchera la balance? Cette image injurieuse, rappelée par un député connu pour sa manie furieuse à s'acharner contre le prêtre et contre le magistrat, a été jetée à la face de la magistrature en présence d'un ministre de la justice qui, entendant cet outrage comme un quolibet sans conséquence, a osé garder le silence et laissé croire que la pudeur patriotique d'un Français ne saurait émouvoir un ministre.

Sans vouloir discuter les détails du système du poète Victor Hugo, devenu socialiste, il est permis d'affirmer qu'à l'aide de ces théories prétendues humanitaires, on ne connaît pas de crime qui ne puisse être excusé. Il n'est pas moins vrai qu'autrefois comme aujourd'hui, dans les familles, les enfants ont pu être mal élevés malgré les leçons de l'école obligatoire ou non obligatoire. Les penchants vicieux ont pu se développer sans obstacle ou malgré toute sollicitude. La *male suada fames*, dans les monarchies modernes ou anciennes, comme dans toutes les républiques, a aussi servi jusqu'à entraîner au crime; mais, malgré tout, les jurés de nos cours d'assises, comme les anciens tribunaux criminels, envoient en lieu sûr les individus qui, par leur faute ou par la faute de la société, ont commis un crime, en attendant que la théorie passe à l'état de doctrine incontestée.

Il y a donc, aux yeux du plus grand nombre, des responsabilités individuelles. Toutefois, de nos jours, on tend à faire dominer la théorie de la responsabilité de la société sur la responsabilité personnelle. L'école démocratique que je signalais à l'instant, compte parmi ses adeptes les théoriciens les plus avancés et les plus hardis libres-penseurs ; ce sont ceux-là qui repoussent le plus obstinément la responsabilité individuelle, au préjudice de la responsabilité sociale.

Mais une vérité s'impose immédiatement. Si le criminel ou l'homme corrompu ne sont pas responsables de leurs actes, pour être logique, en rejetant la faute sur la société, ne faut-il pas reconnaître que cette société n'est pas formée, quant à ses mœurs et quant à ses idées les plus hardies, sans la participation de toutes les productions de la littérature et de la science sociale en vogue ? Les auteurs de tant d'écrits n'agissent pas parce que la société les a négligés; mais il faut toujours en revenir à leur responsabilité particulière, et la question se trouve enserrée dans un cercle vicieux.

Néanmoins, la question sociale est réglée par des lois providentielles que l'expérience des penseurs sérieux force à reconnaître.

XII

A toutes les époques, surtout après de grandes révolutions, les enfants de la même nation sont enveloppés dans la solidarité de leur siècle. Si quelques-uns seulement ont sucé le lait empoisonné d'une éducation immorale, les mœurs publiques ont toutefois tellement été infectées de la liberté de tout penser, de tout dire et de tout faire, l'exemple a si bien imprimé sa trace sur l'esprit public, que les plus innocents ont encore eu leur part de responsabilité en ne réagissant pas dans la mesure de leurs forces contre le désordre intellectuel des écrivains devenus les favoris de la foule. C'est pourquoi cette solidarité devient un principe de la doctrine propagée de nos jours. Toutefois, les partisans de cette doctrine tendent à rendre plus absolue cette responsabilité solidaire, en niant l'individualité humaine qu'ils remplacent par un moule uniforme destiné à la formation intellectuelle, morale, même professionnelle des générations nouvelles. On tombe ainsi dans le despotisme du socialisme.

Mais à toutes les théories, à toutes les dissertations sur la thèse sociale, à celle de l'irresponsabilité de l'écrivain, la brutalité des faits qui se multiplient de plus en plus vient imposer la vérité sans réplique. Depuis la première citation, qui a été le point de départ de cette étude, deux exemples frappants et assez récents, parmi tant d'autres, peuvent aider à ma démonstration.

On se souvient de cet ouvrier qui comparaissait devant la cour d'assises dans une ville voisine, sous une accusation d'attentat à la vie d'un patron de son industrie. Cet ouvrier avait été agent actif d'une de ces grèves devenues l'*ultima ratio* de la classe des travailleurs qui prétend rendre ainsi service aux intérêts de l'ouvrier et de l'industrie; il était condamné pour avoir, armé d'un revolver, fait feu sur le patron. Cet assassin, humblement repentant devant ses juges, reconnaissait que les conseils, les discours, les doctrines, publiées par la presse, l'avaient excité à commettre son crime en pervertissant ses idées. Mais que l'on juge des conséquences des doctrines propagées, des surexcitations qui animent les masses à trouver l'héroïsme et la vertu dans le crime lui-même :

L'assassin, le condamné Fournier est devenu l'objet d'une souscription destinée à lui offrir un révolver d'honneur. Une chambre syndicale d'ouvriers en bâtiments de Paris lui a même rendu hommage en glorifiant sa nomination en qualité de président d'honneur des réunions d'ouvriers à Lyon. Eh bien! les honneurs rendus à ce criminel victime des discours et des écrits qui ont, en quelque sorte, armé sa main ne sont-ils pas le comble de la perversion morale dont lui seul n'a pas plus été l'inspirateur qu'il n'a seul conçu son crime.

Combien de criminels qui, depuis quelques années, pourraient abriter leur responsabilité derrière des faits de la même nature ? Combien d'orgueilleux surexcités s'enivreront de ces exemples pour imiter tant d'héroïsme !

Si, dans l'armée, des insubordonnés frappés par la loi militaire invoquent l'exemple d'un officier supérieur refusant l'obéissance à son chef hiérarchique, parce qu'il proclamera une théorie de la rébellion et de l'indiscipline politiquement raisonnées, pour cela, sera le héros d'ovations et d'honneurs publics et même officiels; les malheureux subalternes seront-ils des criminels et le chef un triomphateur? Les actes et les paroles de ce glorifié, comme les discours et les actes de ses louangeurs, si aucune responsabilité ne les atteint, serviront à violer la logique et la justice.

Pourquoi s'étonner d'ailleurs de ces excès de négation du juste et de l'injuste, du bien et du mal, du crime et de la vertu ? La nouvelle morale ne fait-elle pas son chemin?

Si, en effet, des assassins font tomber sous leurs coups, par tous les procédés nouveaux de la destruction humaine, des souverains, même des chefs d'États républicains, si, par les discours publics, par les écrits, par la poésie, on rend hommage au patriotisme, au courage des assassins, des honneurs même, des actions de grâce sont rendus à ces victimes du dévouement, leurs imitateurs seront-ils plus coupables ?

Des scélérats ont incendié Paris, assassiné sans merci non des belligérants, ainsi qu'on en est venu à qualifier les fauteurs de massacres, en matière de guerre civile, mais les plus honorables et les plus pacifiques citoyens. Des provocations de journalistes connus et en renom ont tracé la voie sanglante. Les discours et les écrits

périodiques les ont nommés des égarés dignes de rentrer sur le sol de la patrie; ils ont été rappelés, et une foule attendrie qui a suivi les pas des hommes participants au gouvernement de la France se précipitait au devant de ces nouveaux triomphateurs.

Bien plus, quand la dépouille des plus vils criminels assassins et incendiaires a été enfouie dans une terre qui fut bénite, les couronnes réservées aux héros se sont accumulées sur leur tombe, et leurs glorificateurs, afin de préparer des imitateurs, ont annoncé à la France ces nouveaux triomphes, par la voix de la presse devenue louangeuse après avoir été provocatrice. Et ces indignités se terminent sans responsabilité ?

Vraiment, au moment de conclure, après ces dissertations, il semble que les faits qui deviennent des arguments incessants sur la thèse actuelle se mulptiplient pour mettre en présence les criminels et ceux qui provoquent leurs forfaits. Il n'y a pas longtemps, un nouveau drame judiciaire des plus lugubres est venu captiver l'attention publique.

Un assassin atteint de cette rage fanatique qu'on nomme *prêtrophobie* a été condamné au dernier supplice par la Cour d'assises de la Haute-Loire. Il avait tenté, sans avoir pu consommer son crime d'assassiner un prêtre. Il a voulu prendre une revanche. C'est un curé de campagne qui devient sa victime. Il l'a assommé et s'est livré sur son cadavre à d'horribles cruautés.

La cause de ce crime n'est autre que la haine du prêtre; et le défenseur de ce scélérat a été obligé de demander compte des horreurs de ce forfait aux livres, aux feuilles publiques dont les excitations ont désigné le crime à leur lecteur. Ce défenseur, en citant des extraits de brochures hideuses produisit un mouvement d'horreur dans l'auditoire. Je me dispense d'en reproduire la cynique crudité. Mais après les citations, l'avocat signale un des auteurs de ces turpitudes en s'écriant : « L'âme de l'accusé a été salie par cette presse ignoble qui se distribue au chantier. Il a lu ces journaux, ces brochures qui traînent dans la boue tout ce qu'il y a de saint et de respectable ; il a lu ces ignominies signées *Léo Taxil*, et il a mis en pratique ces conseils. » Il a raison, ce défenseur, d'ajouter que la tolérance de ces publications devient effrayante; que la faute peut en être imputée aux défenseurs officiels de la Société ; qu'il

est déjà trop tard pour arrêter les ravages de cette presse immonde qui a distillé le poison dans les veines de nos ouvriers.

Répétons donc que les victimes du livre s'accumulent dans la société française, et, en les choisissant dans la jeunesse, la corruption a le champ libre pour une vaste carrière. Après cette propagande continue, il y aura vraiment une littérature qui sera l'expression des mœurs hideuses d'un peuple dévoyé. La nation, dans un temps plus ou moins éloigné, deviendra aussi elle-même victime du livre, qui, le plus immédiatement, l'aura atteinte de son mal corrupteur. Il ne faudra plus être surpris de voir le pays, de temps en temps, dévasté par des ravageurs dont les appétits ne connaîtront plus de bornes et qui se précipiteront à l'assaut de la société.

Mais sont-ce des rêveries d'un cerveau troublé, sont-ce des utopies d'une philosophie systématique que j'exprime? La démonstration ne vient-elle à mon aide, pour justifier mon dire, que par des exemples plus logiquement supposés que réellement vivants?

Des autorités irrécusables me communiquent leur conviction; leur témoignage est utile avant de formuler une dernière conclusion.

Les premières victimes dont le témoignage a été invoqué se sont borné en avouant leur crime, à en imputer la cause à un exemple imité. Mais écoutons les accents de douleur qu'arrachent à d'autres nombreuses victimes du livre les tortures de leurs maux. C'est un témoin victime lui-même qui les a entendus et qui les révèle.

XIII

Un homme qui a écrit des livres saisissants de vérité, empreints d'une sauvage énergie, après avoir participé aux excitations contre la société va faire comprendre comment il a été amené à pratiquer le fruit de ses lectures dans les horreurs de la Commune de Paris, en 1871. Cet homme est Jules Valès, un des lettrés de la Commune. Il a écrit un livre sous ce titre : *Les Réfractaires*. Embrassant d'un coup d'œil toute la troupe des révolutionnaires du

passé et celle de l'avenir, il les signale tous comme victimes du livre; il montre ces réfractaires de la société inspirés par la misère, formant une armée qui compte dans ses rangs moins de fils du peuple que d'enfants de la bourgeoise, et Valès s'écrie: « Les voyez-vous foncer sur nous, pâles, muets, amaigris, battant la charge avec les os de leurs martyrs sur le tombeau des révoltés, et agitant, comme un étendard au bout d'un glaive, la chemise teinte du sang du dernier de leurs suicidés. Dieu sait où les conduira leur folie! Les malheureux, les criminels, les vies ratées sont tous victimes du livre. »

« Cherchez la femme, disait un juge; c'est le volume que je cherche, moi, le chapitre, la page, le mot. Souvent, presque toujours la victime a vu de travers, choisi à faux, et le livre la traîne après lui, vous faisant d'un poltron un crâneur, d'un bon jeune homme, un mauvais garçon, d'un poitrinaire un coureur d'orgies, un buveur de sang d'un buveur de lait, une tête pâle d'une queue rouge. »

Puis passant en revue quelques-uns des livres qui ont fait des victimes autour de lui, et dont il est, Valès écrit ces pages saisissantes dans leur brutalité.

« De ce charmant Alfred de Musset, ce qu'il a égaré vous le savez, ce qu'il a fait d'ivrognes on l'ignore. Il n'y a pas que des cœurs brûlés à cet incendie d'une âme, et de ces petits génies flambés, mais aussi des poumons fondus, des entrailles grillées. On s'est grisé après *Rolla*, on a couru les cabarets et les maisons de filles après *Don Juan*. Les bien bâtis, les bien doués, ceux qui ne font que jeter leur gourme en reviennent; mais les demi-cerveaux en restent éponges qui s'imbibent d'alcool et de fiel ou s'émiettent comme de l'amadou. Il y a au bout de cela le réchaud d'Escousse, le pistolet de Rolla? pas même! On devient idiot, ou l'on reste ivrogne, on a des tubercules dans les poumons et des tremblements dans les mains. Si l'on ne meurt pas, on engraisse, on n'a plus le front pâle, mais le nez rouge; et quand, par un jour de remords, on a remonté ce fleuve de bière et de crachats où s'est noyé la vie, on ne se rappelle pas que la source est au bas de la page, au coin du vers. »

Jules Valès s'en prend aussi à l'un des écrivains les plus célèbres, et il continue:

« Et Balzac ! oh ! sous les pas de ce géant, que de consciences écrasées, que de boue, que de sang ! comme il a fait travailler les juges et pleurer les mères ! Combien se sont perdus, ont coulé qui agitaient au-dessus du bourbier, où ils allaient mourir, une page arrachée à quelque volume de la *Comédie humaine*.

« Il s'est trouvé des gens, des conscrits, pour prendre le roman à la lettre, le *Sermon de Vautrin*, coupé par le célèbre jet de salive, cracher comme lui, en homme supérieur, au nez de la société. »

Enfin commentant de même le livre : *Les grands hommes de province à Paris*, Jules Valès conclut par son témoignage en disant : « J'ai vu s'en aller un à un, fil à fil, leurs cheveux et leurs espérances, et le chagrin venir, même le châtiment, en voiture jaune au galop des gendarmes. Qu'on a reconduit de brigade en brigade de ces illusions perdues ! »

Je serais tenté de signaler à mon tour l'influence littéraire de ce Balzac peintre technique du vice, quelquefois de la vertu ; metteur en scène de la corruption prise sur le vif, personnifiée à la façon héroïque en types restés historiques. A la lecture des pages de cet historien de la vie humaine criminelle et de la division de la conscience, combien d'âmes qui, sans être tombées dans la dégradation et la ruine, burinées par Jules Valès, ont succombé moralement à la pénétrante infiltration des vices de la société effrayants pour les forts, mais dévastateurs pour les faibles, pour les chercheurs de torts sociaux, pour les curieux dont la conscience est déjà tarée. Les victimes de ces livres pourraient être comptées nombreuses dans les rangs de la société où l'on serait moins disposé à les chercher.

Je voudrais borner là les citations qui, quoique adaptées à mon sujet, me feraient oublier la bienveillante patience du lecteur. J'ai cru trouver pour rendre mon étude moins incomplète, de saisissantes applications. On pourrait, en effet, passer en revue les œuvres de tant d'autres écrivains, notamment de romanciers, non point cherchés dans les rangs infimes des auteurs de la littérature et du journalisme abjects et cyniques dont la popularité de mauvais aloi a multiplié les lecteurs, mais d'auteurs rencontrés comme Balzac parmi les plus renommés, dont quelques livres ont pu charmer les lettrés, mais aussi dont les lecteurs à la recherche des sensations n'ont pu ré-

sister sans danger aux séductions et au prestige de l'imagination et aux délicatesses de l'esprit.

Les enthousisates d'un talent littéraire seront-ils surpris de m'entendre signaler comme auteur de livres qui ont laissé dans la société de nombreuses victimes une femme restée célèbre, qui, sous des allures extérieures masculines, a été grande artiste de son sexe par la fine pénétration des sentiments humains et l'éclat du langage. C'est Georges Sand, peintre achevé de la nature séduisante, dont quelques livres ont sainement ému le cœur, charmé l'esprit par la délicatesse de la pensée et l'enchantement du style, mais dont les séductions ont entraîné plus de ruines qu'on ne le suppose en favorisant, en surexcitant, les tentations, les faiblesses du cœur et des sens. Les lois morales souvent travesties ont été érigées en doctrine nouvelle subversive pour toute âme, même honnête ; par tout cela, la plume de cette femme, écrivain du premier ordre, impressionnant l'âme de jeunes femmes et de jeunes filles imprudemment engagées dans la lecture de livres tels que *Indiana*, *Lélia*, pour n'en pas citer davantage, elle a peut-être plus fait de ravages que les romans les plus licencieux de l'ancienne école. Georges Sand méritait donc au moins une mention.

Enfin je ne voudrais, pour réveiller tous les souvenirs à son sujet, que nommer cet écrivain qui, paraît-il, pour ceux qui l'on connu personnellement, a étéjugé peu recommandable. Eugène Sue, par des romans publiés d'abord en feuilletons, il y a quarante ou cinquante ans, a su s'emparer de la curiosité publique, dominer les lecteurs de tout sexe devenus ardents à le lire, impatients de voir paraître le numéro à suivre. Eugène Sue, qui pénétrait dans les entrailles de ce Paris resté une énigme perpétuelle jetée à la société par un sphinx inconnu, se plaisait à la peinture accentuée des passions et des vices à l'action corrodante, offrant des modèles à suivre aux âmes mal disposées ou seulement curieuses, inventant des types hideux pour ruiner les croyances morales et religieuses, surtout infusant un socialisme vengeur et jouisseur par une série de tableaux représentant au peuple travailleur les plaies et les misères humaines comme des griefs à venger, les jouissances comme des conquêtes à exploiter, alors que l'auteur se livrait lui-même au sybaritisme le plus sensuel.

Eugène Sue a inspiré l'attrait des jouissances brutales par une forme plus insinuante que la crudité du naturalisme.

Eh bien, est-il possible de douter que tous ces livres n'ont pas eu leurs victimes?

Il est un autre genre de productions littéraires qui a peut-être encore plus d'action et qui autorise à poser la question de la responsabilité.

XIV

Au nombre des ouvrages d'esprit dont les auteurs peuvent encourir une responsabilité, je ne puis, sans lacune, dans cette étude, omettre d'arrêter l'attention sur la littérature dramatique. Le théâtre a une telle popularité que, plus que la lecture seule, la représentation sur la scène d'une pièce de théâtre est recherchée. Elle exerce sur le spectateur une influence que l'action, le prestige scénique, l'atmosphère quelquefois enivrante d'une salle de spectacle, contribue à augmenter en surexcitant l'imagination et les sens. Le spectateur vient le plus souvent au théâtre, moins pour y trouver un délassement de l'esprit, une distraction honnête, une jouissance intellectuelle, que pour satisfaire le goût très répandu auquel les auteurs dramatiques ont une part très personnelle, pour rechercher dans les théâtres les plus fréquentés des leçons de choses, si je puis ainsi parler, d'après le langage pédagogique actuel.

La reproduction sur le théâtre, par des personnages vivants qui parlent, qui agissent, de scènes que l'auteur a imaginées pour favoriser le goût des hardiesses théâtrales, dont la foule est devenue avide, habitue le spectateur à la liberté de tout entendre, parce que la liberté de tout dire stimule la curiosité publique.

On ne saurait nier, en effet, que la vogue est acquise à des conceptions dramatiques peu dignes du titre d'œuvres littéraires. La haute comédie plaît encore aux esprits délicats; le drame, qu'on ne nomme plus tragédie, est toléré s'il procure une sorte d'ébranlement sensuel et moral, des émotions produites par l'horreur des situations, et la monstruosité du crime dont la cour d'assises devrait conserver le monopole, ou si le grand talent d'un acteur ou d'une actrice en renom sollicite le public. Mais le plus grand nombre

vient peu rechercher au théâtre la mise en scène des grandes passions du cœur humain, des caractères à faire aimer ou haïr, des mœurs, des vices, des travers à corriger, tels que nos grands écrivains dramatiques en ont fait les sujets de leurs chefs-d'œuvre. On a changé tout cela. Les auteurs qui écrivent pour le théâtre visent moins à enrichir la littérature dramatique d'œuvres destinées à la gloire de notre langue qu'à se prêter au dévergondage de la fantaisie et de l'imagination. La pièce de théâtre qui affriande le plus les spectateurs représente des scènes assez risquées qui, par la crudité ou la transparence des idées et des mots, s'adressent plus aux sens qu'à l'esprit et surtout qu'aux sentiments du cœur. L'auteur sera d'autant plus en faveur, lui qui contribue à former le public à une sorte d'éducation théâtrale, s'il sait jouer avec dextérité de la langue française comme d'un instrument merveilleux, pour lancer l'équivoque scabreuse, à l'oreille et dans la pensée du spectateur, ou même, par l'élasticité de la phrase, pour faire à demi-mot comprendre quelquefois jusqu'à l'obscénité de la pensée, souvent aussi pour jeter à brûle-pourpoint le mot licencieusement piquant sous une forme, ou figurée ou brutalement réaliste. Eh bien! tout cela ne s'arrêtera pas à l'oreille du spectateur. Ces scènes et ce jeu de la parole et du geste viennent, chez quelques-uns, réveiller les secrets de basse faiblesse que recèle l'âme humaine et satisfont ceux qui ont le goût prononcé des excentricités plus immorales que légères.

Il n'est pas nécessaire de forcer l'imagination pour comprendre que des pièces de théâtre, au goût du jour, si elles offensent la pudeur et même atteignent la moralité, ne fût-ce que de quelques spectateurs, auront pu faire des victimes plus sûrement par la mise en scène théâtrale que par la seule lecture de ces ouvrages. Or, qui sera responsable de ces résultats? Le spectateur comme le lecteur auront-ils seuls imaginé les inventions dramatiques d'un auteur qui a la prétention de ne pas être un simple imitateur?

Je n'ai d'ailleurs pas besoin de m'étendre davantage sur un sujet connu de tous par les innombrables productions dramatiques et par le goût de spectacles qui, depuis bien des années, au détriment de la délicatesse intellectuelle, se sont emparé du goût et des préférences du public nombreux qui fréquente le théâtre.

XV

Enfin, avant de conclure, dans la nature des faits qui tournent surtout à l'ordre public, il serait facile de citer des écrits récents empreints d'une audace littéraire non point appliquée à la littérature dramatique, ni à des fictions romanesques, ou à tout ouvrage agissant sur le goût, sur les mœurs, sur toutes les facultés de l'âme par l'insinuation de la pensée et du langage, et propres à favoriser le matérialisme et le sensualisme; mais il s'agit d'écrits destinés tout à la fois à faire des victimes et des complices parmi les révolutionnaires de l'avenir, signalés par Jules Valès.

On a pu lire, il y a quelques mois, un manifeste publié dans un journal nouveau, le *Droit Social*. Ce journal, qui n'est pas le seul publié dans le même but, a traduit le réalisme révolutionnaire par l'expression la plus violente et la plus cynique, selon la doctrine naturaliste. C'est bien, en effet, la manière de rendre la vue plus nette et plus humaine du modèle à imiter.

L'écrit que je signale est le complément d'un enseignement précédent, dans le but d'achever l'éducation des révolutionnaires inexpérimentés. Les procédés de massacre en masse à pratiquer sur cet ennemi qu'on nomme la bourgeoisie avaient déjà été enseignés par le journal; cette fois, c'est de l'autre ennemi, associé du premier, qu'il s'agit : de l'infâme capital. Le mode d'opérer, les mesures à prendre sont exposées, dans le but de réaliser *la révolution économique*, selon l'expression du journaliste.

Anéantir par la flamme les titres de propriétés, « toutes ces paperasses poudreuses, causes de tous les maux de l'humanité, » après avoir fait main basse sur le numéraire, telle est l'œuvre à opérer par la nouvelle barbarie sociale.

« Le champ de bataille sera éclairé de flammes sans nombre. Pour aider à l'invasions des maisons, s'il en est d'imprenables, la dynamite en aura raison. »

Je me dispense de citer en entier le texte aussi audacieusement expressif que brutalement réaliste, mais ma question inévitable surgit de nouveau.

Le lecteur serait-il seul responsable de ces scélératesses? Ma première réponse a toutefois atteint l'auteur d'une responsabilité effective. La justice répressive s'est émue et a suivi son cours. L'esprit de conservation personnelle dictera sans doute aux gouvernements soucieux de l'ordre public et de leur existence une persistante vigilance et une énergique action.

C'est assez; en ne citant qu'un petit nombre d'écrivains d'une autre époque et quelques-uns parmi les contemporains, j'ai voulu plutôt généraliser et montrer les conséquences des mouvements littéraires qui impressionnent sensiblement la société. L'expérience de chacun peut combler les lacunes et compléter les preuves d'une verité qu'un plus grand nombre de citations n'accentuerait pas davantage.

Mais il n'est pas sans intérêt de faire remarquer que les écrivains nouveaux venus, continuateurs de leurs prédécesseurs dans la vie littéraire, quelquefois avec le talent de moins, contribuent à imprimer au mouvement littéraire un caractère particulier qui tend à une transformation sociale avec plus de certitude que ne le fera la doctrine du transformisme dans le monde animal. On se demande toutefois de quelle espèce intellectuelle et morale sera le produit de cette sélection.

Ce qui reste bien démontré, c'est qu'écrivains en grand nombre, et lecteurs, auteurs de livres et leurs victimes, en continuant l'œuvre de leurs devanciers provoquent et recherchent les sensations plutôt que les sentiments et les croyances réelles. Ils agissent en cela comme les indigènes des pays sauvages qui, parmi les produits de la civilisation importés par les voyageurs, choisissent de préférence, les liqueurs fortes et en abusent.

Mais il faut en venir à la solution.

La question à résoudre étant posée, les faits constants, quelles conséquences faut-il en déduire pour formuler un principe?

Si tout ce que je viens de développer dans cette étude, quant à la nature des productions littéraires, quant aux effets que peut éprouver le lecteur, n'est qu'une vérité incontestable, la question première se pose de nouveau ; n'y a-t-il que des lecteurs déjà corrompus, sans croyances, ou criminels, à qui doivent être imputé leur corruption morale, leur incrédulité ou leur crime?

Une première pensée domine la réponse.

Un instituteur, dans son école, un professeur, dans sa chaire, qui enseigneraient à leurs élèves des doctrines immorales, qui s'appliqueraient à détruire les croyances reçues de leurs familles seraient coupables et mériteraient une répression; ce serait de la justice élémentaire. Or, l'auteur d'un livre qui écrit pour persuader, convaincre, amuser quelquefois, sans s'inquiéter des effets de son ouvrage, par sa parole imprimée laisse au lecteur le temps de la réflexion; il pénètre l'intelligence, s'y fixe; les impressions saisissent l'imagination, les doctrines s'emparent de l'esprit et aussi souvent de la conscience. Cet écrivain agit comme un instituteur; logiquement la raison lui impose donc une responsabilité. S'il y a une littérature criminelle, si l'on admet que les lois sur la presse, sur la violation de certaines obligations positives prononcent des peines contre l'écrivain, ainsi qu'elles en prononcent contre tant de criminels, c'est que la répression par les tribunaux est la sanction d'un droit et d'un devoir de la société, d'une responsabilité qui émane d'une loi suprême à laquelle sont soumises toutes les actions des hommes. Elle doit atteindre les uns comme les autres.

Les auteurs de livres, de journaux que la loi frappe ainsi ont fait un mal extérieur. Mais si cette loi positive n'a pu atteindre l'écrivain, parce qu'il n'a fait qu'un mal intérieur qui échappe à une formule légale, une responsabilité n'en doit pas moins émaner d'un autre principe. Lorsque nous disons d'une action, d'une parole, abstraction faite de tous leurs résultats : c'est bien, ou c'est mal, nous affirmons, par là, comme à notre insu, une comparaison entre ces actes et un type, un idéal d'après lequel le fait est bon ou mauvais. Cette idée préconçue existe et nous fait affirmer *à priori*, comme dans l'ordre positif, nous affirmons les existences en vertu d'une idée nécessaire; cette idée est la loi naturelle, le devoir, le sens moral, la conscience.

L'âme reconnaît donc l'existence d'une loi qui a pour but de régler, d'ordonner la vie intérieure et ses manifestations; mais aussi elle sent qu'elle est liée, enchaînée à cette loi, et qu'elle ne peut, sans crime, la méconnaître ni l'enfreindre. L'âme reconnaît que cette loi est pour elle, selon l'expression d'un philosophe

allemand, un *impératif catégorique*. Telle est la loi morale. Alors notre liberté morale s'enchaîne à notre devoir.

La liberté n'est pas plus possible sans le devoir que le devoir sans la liberté; et le devoir accompli ou violé engendre la responsabilité. L'écrivain, comme tout homme ici-bas, pourquoi ne serait-il pas soumis à cette loi? En morale, les faits sont subordonnés aux principes parce que les principes sont absolus comme les vérités ou les axiomes mathématiques. En un mot, responsabilité veut dire: acte de conscience; car le propre de la liberté humaine, c'est de se décider pour le bien ou pour le mal, et c'est la conscience qui dicte cette distinction.

La conscience, on l'a dit avant moi, est en quelque sorte l'œil intérieur par lequel nous voyons les propriétés de l'être immatériel, comme, pour l'œil extérieur, nous voyons les propriétés de ce qu'en langage philosophique on nomme le *non-moi*. Le premier organe de l'être pensant pour nous, celui sans lequel tous les autres sont nuls, la première faculté, c'est donc la conscience que Lacordaire nomme avec le génie la plus belle dotation de l'humanité. La conscience est donc le point de départ de toute science humaine, ainsi que les phénomènes qu'elle révèle. Tout autre point de départ ne peut être qu'une erreur. Ce point de départ révélé par Descartes est la pierre fondamentale sur laquelle doit s'élever l'édifice des sciences. Sa formule immortelle: « *cogito, ergo sum?* je pense, donc je suis, » ouvre tous les horizons de l'âme. A plusieurs siècles de distance, le même principe a inspiré un philosophe aussi inventeur de la maxime : « γνωθὶ σεαυτον: connais-toi toi-même. »

En vertu de ces principes, puisqu'il y a des vi times du livre, que l'écrivain de bonne foi, avant d'abandonner son œuvre aux hasards de la publicité, fasse un retour sincère sur lui-même et apprenne à se connaître, qu'il médite sur ses pensées, qu'il s'avoue le but, cherche par lui et en raisonne la portée, qu'enfin il interroge sa conscience. Alors l'écrivain ne déclinera pas la responsabilité des conséquences de la lecture de son livre; quant au lecteur, qu'il se souvienne que, s'il faut estimer les livres, il faut savoir les choisir.

Pour tout écrivain, comme pour tout lecteur sincère, le critique

que j'ai nommé, en commençant cette étude et qui veut laisser au lecteur seul la responsabilité du mal qu'il y aura mis, ce critique n'a voulu que jouer au paradoxe, ou bien ne considérer la lecture d'un livre que comme un accident contre lequel le lecteur va se heurter, ainsi que le passant contre la pierre du chemin, et dont la distraction, la maladresse ou l'erreur de sa volonté a déterminé la la chute.

Enfin, que l'homme de lettres prenne plus souci de son œuvre. Il méconnaîtrait la dignité de sa vocation, eût-il même du génie, il profanerait les dons qu'il a reçus de l'auteur de tout bien, s'il se désintéressait du sort moral de son livre, s'il n'employait les richesses de son intelligence au triomphe de la vérité, du bien et du beau.

C'est encore Lacordaire qui a défini le génie par ces belles paroles : « En littérature, le génie, c'est une supériorité d'intelligence qui pénètre dans les régions du beau à des hauteurs inconnues de la foule et qui découvre, dans les choses, des faces inexplorées et de nouvelles perspectives capables d'exciter l'admiration quand elles se révèlent. »

Eh bien, même le littérateur de génie serait-il digne de sa qualité si son livre pouvait engendrer des victimes ?

La sagesse et la conscience apprennent à tous ceux qui écrivent pour la publicité qu'il n'est pas plus permis d'abuser de l'esprit pour corrompre que pour opprimer.

L. DUCURTYL,
Conseiller honoraire à la Cour d'appel.

LE

RECTEUR DE VALLFOGONA

— ÉTUDE CATALANE —

Des études sur les prosateurs catalans, occasionnées par un travail d'un genre tout différent, nous amenèrent, il y a quelques années, à lire rapidement un intéressant roman de M. Feliu y Codina, intitulé *le Recteur de Vallfogona*[1]. Bien que peu versé dans la connaissance de la vieille littérature catalane, nous n'ignorions pas que Vicente Garcia, recteur de Vallfogona, contemporain de Philippe IV et de Quevedo, était un des derniers poètes de sa patrie avant l'engourdissement de sa langue, tel qu'en 1640, le moine Fray Diego Cisteller se crut dans la nécessité d'écrire un *Mémoire en défense de la langue catalane pour qu'on l'emploie à la prédication en Catalogne*. Là s'arrètaient les renseignements assez confus que nous laissaient nos lectures d'antan. Il y avait dans la figure du héros de roman, un je ne sais quoi d'original et d'attrayant, qui nous fit prendre, dès cette heure, la résolution d'esquisser quelque jour les traits de la physionomie historique que nous retrouvions sans peine derrière le voile de la fiction. Ticknor, par nous consulté, Cambouliu, dont nous invoquâmes l'autorité[2], n'apportèrent aucun éclaircissement bien satis-

[1] *Lo Rector de Vallfogona*, Joseph Feliu y Codina.

[2] Nous avions également sous les yeux : Pelay Briz, *Lo llibre de los pietas*, Barcelona, 1868. — Rubio y Ors. *Reseña del Renacimiento*, Barcelone, 1877. — Balaguer, *De la literatura catalana, discurso*, Barcelone 1876.

faisant à nos recherches, lorsque, sur le début de 1880, un de nos amis, le savant professeur barcelonais, M. Joaquin Rubio y Ors, nous communiqua une étude, couronnée au Concours de l'*Académie de la jeunesse catholique* de Tortosa, et qui fait le plus grand honneur aux instigateurs de cette joute littéraire. A côté de M. Joaquin Rubio y Ors, mais avec un mérite fort inégal, s'était distingué, plutôt comme styliste que comme chercheur et comme critique, un écrivain madrilène digne d'estime, M. Enrique del Castillo. En outre, un savant mémoire lu à l'Académie des sciences et lettres de Montpellier, par le premier président Aragon, est venu, au dernier moment, compléter les sources de notre article, jusque-là rédigé d'après des documents étrangers.

Ces travaux combinés[1] nous apportaient des éléments biographiques absolument inédits et totalement contraires à la tradition populaire, qui, sur ce point comme sur bien d'autres, malheureusement pour les fureteurs, est plus belle que la vérité. Mais si la biographie de Vicens Garcia perd ainsi beaucoup au point de vue dramatique, la sévérité même à laquelle elle se trouve réduite, lui assure une bonne part d'attention chez les esprits sérieux : cette étude aura pour but de vulgariser les résultats obtenus par les investigations de l'érudit barcelonais, en même temps que de faire ressortir l'influence des écoles castillanes chez ce dernier poète de la Catalogne, influence prépondérante qui précédait et présageait l'extinction momentanée d'une littérature, sœur de celle de Bertrand de Born et du moine des Iles d'Or.

I

Ce fut le jour de l'Épiphanie, — 6 janvier 1582, — que vint au monde le plus réputé des écrivains catalans du dix-septième siècle. Tortosa, sa patrie, située à quelques kilomètres au sud-est

[1] *Certamen de la Academia de la juventud catolica de Tortosa*. Tortose. 1879. — *Un poète catalan : Vicens Garcia*, par le premier président Aragon. Nous saisissons cette occasion de témoigner de nos remerciements envers MM. Rubio et Aragon.

de Tarragone, sur la rive gauche de l'Èbre, tour à tour romaine, gothe, mauresque et catalane, était déjà célèbre autrement que par ses prodigieuses pêcheries : là étaient nés *Francisco de Aldana* à la fois soldat et poète, — la tradition veut que ce soit à lui que François Ier à Pavie se soit rendu — et *Torre* que Lope de Vega, célèbre dans *Le Laurier d'Apollon*, comme Cervantès, Aldana dans le *Voyage au Parnasse.* Loin d'être d'une famille d'épée ou de robe, Garcia était fils d'un pêcheur et filleul d'un laboureur. Le brave maître José et sa femme Barbara Torres ne semblaient devoir lui enseigner qu'à raccommoder les filets et à réparer les mailles rompues : néanmoins il est certain qu'il reçut une éducation universitaire, grâce, peut-être, aux secours que les étudiants pauvres, les *Sopistas*, trouvaient alors dans les couvents et les églises. On sait ce que les prétendus libéraux qui révolutionnèrent l'Espagne au début de ce siècle, firent pour remplacer l'assistance des couvents spoliés et des églises brûlées. Ces études durent se composer surtout de langue et de littérature latine, de recherches théologiques et de droit canon. La première apparition de Vicens Garcia dans les actes authentiques a lieu en l'année 1606.

Le curé de Vallfogona était mort au début du mois de décembre, et pour l'obtention de cette prébende, Mgr Francisco Robaster, évêque de Vich, ouvrit un concours. Quatre candidats se présentèrent : le plus heureux dans ses thèses et ses discussions fut Vicens Garcia : la cure lui fut donc conférée. Il gagna *cette heureuse solitude, ce port sûr*, cette forteresse inexpugnable contre les persécutions qu'il devait chanter plus tard.

Dès la fin de février, il était à l'œuvre et signait les actes sur les registres paroissiaux. Il ne se considérait point cependant comme trop étroitement astreint à la résidence, et cette chère solitude ne lui était si douce qu'à la condition de s'en éloigner parfois. C'était pour aller à Gérone concourir aux fêtes de la béatification d'Ignace de Loyola, ou pour prononcer le panégyrique de deux doyens de l'Université de Lérida. Ces absences exercèrent la malice des recteurs de paroisse, ses voisins, et l'un d'eux, celui de Vallbona, lui adressa une romance satirique où il le blâmait d'un ton mi sérieux, mi badin.

« Vallfogona et son district, telles devraient être vos promenades et non pas ces rues de Barcelone où l'on vous voit faire tant de tours.

« L'on dit que les brefs et le droit à tous permettent deux mois d'absences ; si l'on comptait par journées vous en prenez bien quatre. »

Vallfogona y son districte
Es vostre passeitg, y no
Los carrers de Barcelona
Per los quals donau tants torns[1] !

Le recteur n'était probablement pas bien coupable puisque son archevêque semble autoriser ces irrégularités en le chargeant d'accompagner le vice-roi, marquis d'Almazan, à la fête de Santa Tecla, à Salon. Peut-être fut-il ensuite chargé de classer les archives de l'évêché de Tarragone? mais le fait n'est pas absolument certain.

Avec quelle joie, après ses voyages, il regagne le modeste toit de son presbytère ! Là, loin du tumulte de la ville et des intrigues des courtisans du vice-roi, il reprend sa vie de campagnard et la décrit dans une romance pleine d'une saveur toute régionale et vraie. C'est de la poésie vécue dans le sens littéral du mot :

« Quand l'aurore illumine le ciel de sa blancheur et de sa pourpre et que le soleil pur du matin chasse les ténèbres, les rayons pénètrent par les portes. De leur resplendissante chaleur, ils m'éclairent pour que je m'habille, laissant là les draps échauffés.

« L'hirondelle éveillée me chante sans se lasser le crime de Térée ; la bavarde alouette célèbre le jour qui naît, le cochevis

[1] Malgré son abaissement, le catalan n'a jamais été un dialecte : c'est une véritable langue. N'ayant pas cessé d'être parlé et d'être écrit, au moins pour l'usage familier, il avait conservé toutes les bases d'une langue en même temps qu'il s'était agrémenté de toutes les nuances d'un patois. Les mots ne se terminent point par des syllabes pleines et sonores comme en castillan ; ce sont des mots tronqués après la partie essentielle ; la désinence est tombée, le radical a seul subsisté. Les sons en deviennent plus riches, plus abondants, diversifiés par des élisions nombreuses; un grand nombre d'onomatopées colorent et fortifient la phrase, l'inversion y suit des règles tout à fait différentes de celle du latin ; ce seraient bien plutôt celles des langues d'origine germanique. Tous ces caractères contribuent à faire du catalan un des idiomes les plus faciles à rythmer et lui donnent même des avantages sur ce point sur les autres langues néo-latines.

huppé le fête de ses chants et de son vol. La perdrix caccabe et la tourterelle veuve pleure ses amours passés. Le moineau brun et le jaune verdier gazouillent et le *triguero* disparaît comme l'éclair.

« Aux sons de cette musique je m'habille et incontinent je vois les fleurs argentées des pleurs de l'aube, je vois l'abeille qui butine de corolle en corolle pour me donner miel, cire et doux rayons. Je prends exemple sur la fourmi et louant sa prudence, je songe à garnir mes greniers sur ses bons avis. Puis je chasse parfois les oiselets à l'appeau, les perdrix au chien d'arrêt et avec les perdrix le perdreau, avec des filets et une escopette ces tourdres gras et fous qui chantant dans les vignes me montrent ou ils sont. Par les bruyères et les garrigues, je poursuis le chevreuil sauteur, le lièvre aussi timide que rapide sur son lit de gazon.

« Quand je suis lassé, au gros de la chaleur, je m'assieds sous un arbre qui me sert de parasol. Et le soir je m'en vais, sur la rivière féconde, pècher au filet ou au plomb, à la ligne ou à la nasse. Je pêche des barbots argentés, l'un petit, l'autre plus gros, la truite colorée, pleine d'œufs, la lamproie sans arêtes et sans os, les anguilles qui s'échappent comme les occasions.

« Puis je reviens à la maison ou je soupe sans bruit, l'été au frais, l'hiver près du feu. Quand il me plaît, je me couche, et aux chants des grillons le rossignol amoureux fait contre-partie. La nuit s'écoule sans rumeur et le silence me conserve un sommeil réparateur. O douce vie, oh! combien je suis heureux! je prie Dieu que mon malheur jamais ne m'éloigne de ces lieux. »

Voilà la vie d'un prêtre de campagne peinte avec un naturel parfait, poétiquement sans doute mais très exactement; je ne crois pas que nos écrivains du temps aient connu cette rusticité, et, comme le bon recteur, aient su apprécier la bonhommie de la vie campagnarde. Ce n'est pas sans doute ce que l'on est convenu d'appeler *le sentiment de la nature*, mais c'est à défaut du sentimentalisme, inventé par Rousseau et Bernardin de Saint-Pierre, un réel bouquet de senteurs champêtres, — *huele à tomillo*, c'est le parfum du thym, suivant le proverbe andalous, — quelque chose d'équivalent à ce qu'on trouve dans certains de nos chants populaires.

« Pour rompre l'agréable monotonie, la douce tranquilité de ces

années, durant lesquelles, ce fut presque toujours sa main qui épandit l'eau de la génération sur le front des nouveau-nés, et l'eau bénite sur les restes des défunts, vinrent en 1617 les fêtes pour la bénédiction de la chapelle de Santa Barbara (Sainte Barbe), patronne tutélaire de Vallfogona, en grande partie bâtie à ses frais. Il est facile de deviner combien en cette occasion les journées s'écoulèrent doucement pour le Recteur, tantôt à veiller sur les travaux de construction, tantôt à indiquer les sujets et la manière de les représenter à l'auteur des sculptures, qui devaient couvrir les parois latérales de la chapelle et servir d'ornements au rétable, tantôt à composer la comédie de cette sainte martyre que l'on devait représenter l'un des jours de réjouissances, qui solemniseraient cet *acto* religieux, tantôt enfin à ordonner, sans doute aidé de sa vieille mère, les préparatifs nécessaires pour fêter les hôtes invités par lui. Nous n'avons conservé aucun témoignage du concours des habitants des villages lointains qui s'y rendirent attirés, les uns par leur dévotion à la sainte, les autres par le désir d'assister à une représentation théâtrale. Nous ne savons rien des cérémonies religieuses célébrées tant au dehors qu'au dedans du temple rustique, sauf la messe dite par l'abbé de Santas Creus, le R. P. José de Barbera, intime ami de notre poète, — rien du bruit des cloches, des clameurs du peuple, des harmonies de *dulzainas* et de *gaitas* pastorales. Le curé, dévot de l'héroïque martyre, patronne de son église et de celle qui lui avait donné l'être, ne voulut point que le temps effaçât tout souvenir d'un si heureux évènement ; il nous laissa en commémoration la fameuse comédie, qui figure encore aujourd'hui, bien que mutilée, dans ses œuvres imprimées, et l'inscription placée à gauche de l'entrée de l'église, où tous ceux qui visitent aujourd'hui le village peuvent la déchiffrer[1]. »

Ce fut là le seul évènement un peu marquant de cette période de la vie de Vicens Garcia. Jusqu'à son voyage à Madrid, que M. Rubio place en avril 1622, d'après le témoignage du poète et les données approximatives fournies par les registres de sa paroisse, il vécut dans l'obscurité de son village. Les causes de ce voyage nous sont inconnues. La tradition nous rapporte seule-

[1] Rubio, pages 28 et 29.

ment, que le docteur Garcia, — il avait soutenu ses thèses à une date qui n'est pas antérieure à 1621, — conserva l'incognito pendant une partie de son séjour à la cour, que son renom y était tel qu'il se lia avec tous les poètes du temps.

Un jour qu'il se promenait dans la campagne de Madrid, disent ses premiers biographes, les trois recteurs, il aperçut un prêtre de haute stature, au visage ouvert, qui considérait attentivement un enfant, endormi sur une pierre au bord de la route; sans doute, quelqu'un de ces Manchegos ou de ces Andalous qui venaient prendre du service à la cour et gravir lentement les marches de l'échelle sociale, de page à écuyer. Comme Garcia s'approchait d'un pas grave, l'inconnu s'écria : « Ou cet enfant est de bronze ou la pierre est de laine! — Quel bronze, répondit le recteur en souriant, n'avoir pas onze ans et quelle laine ne jamais songer au lendemain ! » Étonné de cette réponse sententieuse et spirituelle selon le goût du temps, Lope de Vega, car c'était bien là *le phénix des esprits*, *la merveille des génies*, considéra longuement cet étranger, puis l'étreignant dans ses bras, lui dit : « Tu es Garcia, tu ne peux le dissimuler. » Ainsi liés par le hasard, Lope de Vega et Garcia devinrent deux amis intimes, au dire de la tradition que ne confirme malheureusement aucune preuve littéraire, pas même une mention dans ce Laurier d'Apollon où Lope donne un souvenir à tous ses amis. Il est vrai qu'en 1630, date de la publication, Garcia était mort et bien oublié. Ici se place une série de faits qui ne nous sont connus que par le récit des trois recteurs, Vicens Garcia, disent-ils, comme il revenait chargé d'honneurs, dans sa cure, fut empoisonné avec son domestique. Des remèdes énergiques l'auraient en tout cas sauvé, car ses œuvres dernières, dictées peu d'heures avant son dernier soupir, ne contiennent aucune allusion à une tentative criminelle de ce genre. Cependant, nous ne croyons pas devoir écarter entièrement cette tradition; il convient d'imiter la réserve de MM. Rubio y Ors et Aragon, puisque le poète rend quelque part grâce à Dieu de ne l'avoir point fait périr subitement ou de mort violente.

De retour à Vallfogona, le recteur reprit sa tâche de curé, jusqu'à ce que, vers le 15 juin 1623, sa santé altérée le contraignît à remettre le soin spirituel de son église au prêtre Pau Marti, et à

s'aliter. La maladie fut longue ; enfin, aux derniers jours d'août, il sentit que sa mort approchait, et dicta son testament à son suppléant qui fit, pour ce, fonction de notaire. Il lui dicta également un *romance* fort curieux, et, après avoir reçu les sacrements, s'éteignit dans les bras de sa vieille mère le 2 septembre, à l'âge de quarante et un ans, huit mois. L'extrait mortuaire nous apprend, qu'en exécution du vœu qu'il exprimait, on l'enterra dans le cimetière sacerdotal de l'église de Vallfogona.

C'avait été, nous disent ses biographes, un homme de médiocre stature, blanc de peau, le front large, les yeux noirs et vifs, la bouche grande mais point laide, les lèvres un peu épaisses, la barbe et les favoris bouclés et longs. Sa physionomie était douce, d'après un autre document ; son caractère mi-joyeux et mi-grave, il était modeste et simple dans ses goûts ; enfin ne craignant pas la plaisanterie un peu chaude comme tous les méridionaux, tenant ainsi sa place entre Rabelais — dangereux modèle s'il l'eût trop imité — et notre bon doyen de Celleneuve, le curé Favre, trop peu connu dans le Nord, et imparfaitement apprécié par ses compatriotes, qui ne savent de lui que ses œuvres vulgaires et d'un sel douteux. Moins érudit, moins pédant dans la forme, le digne prêtre languedocien serait un pendant au portrait du recteur de Vallfogona.

II

« Garcia est le poète du temps où il vivait, et de la secte poétique à laquelle il était pour ainsi dire affilié. Il n'y a presque pas de poésies de lui qui ne portent écrit le numéro du siècle où on les composa. Il y en a fort peu, et celles-là même seulement dans quelques parties — qui nous fassent connaître ce qu'était, ce que pensait ou sentait le poète. Comme bien d'autres esprits dans son temps, Garcia se dépouilla des brillantes et nombreuses qualités dont le ciel l'avait gratifié, pour revêtir la livrée quelque peu fripée des imitateurs de Gongora et de Quévedo. Garcia quévedisait presque toujours sans s'en rendre compte ; parfois, comme il le disait lui-même, il gongorisait, mais bien rarement il était poète. »

D'après ce jugement, auquel nous nous associons pleinement, on comprend qu'il ne faut pas chercher en Garcia un poète original, un poète personnel, mais seulement un poète de reflet, encore ce reflet est-il celui d'une décadence, car Gongora et Quévedo, — un hôtel de Rambouillet tout entier réuni dans le premier, et poussé jusqu'au génie, un Scarron, autrement vigoureux que le nôtre, en même temps qu'un Sénèque chez le second, — ne pourront jamais passer pour des talents sains. Ce qu'il y a en eux, c'est le fleuve bourbeux, chargé de paillettes d'or et parfois de lingots, mais n'ayant nulle ressemblance avec le cours d'eau majestueux et fort, qui chasse les sables et ne roule que des rocs puissants comme lui. Étudions donc le gongorisme et le quévedisme, deux formes du mouvement littéraire qui affligea à cette époque toute l'Europe. Simultanément, les Euphuistes avec Lily, les Marinistes, avec le fameux chevalier Marino, — dont Philarète Chasles dessine l'amusante silhouette — et chez nous, ces Précieux qui eurent Godeau pour évêque, Voiture pour épistolier, et Corneille un moment pour complice, sont la manifestation identique d'une même idée. Il semble que tout est usé, et de même qu'au seizième siècle on a voulu conquérir le Capitole, et parler en français, grec et latin, de même, à tous les coins de l'Europe, le lettré veut parler autrement que le vulgaire, et contraint de remplacer le latin démodé par la langue commune, il la veut annoblir et faire sienne. Au poète, il semble que chanter ce qu'il voit n'est pas peindre la nature assez belle et la vie assez riante, et il imagine un monde baroque qu'il doit peindre en termes non moins étranges. Le résultat de cette conception merveilleuse est le poème de *Las Soledades*, si inintelligible, qu'un commentateur, après avoir consacré des volumes à l'interpréter, déclare l'œuvre si belle, qu'il cesse de la comprendre. En même temps, a lieu l'invasion du grotesque, si méprisé de Boileau, mais qui, du moins, avait cet avantage d'éviter les grands mots et les phrases creuses. Il vient d'Italie par Merlin Coccaie, par les Macaroniques, il produit en France Scarron, en Espagne Quévedo, mais par influence plutôt que par descendance directe — car Quévedo reste un de ces colosses qui supportent toutes les imperfections sans que leur beauté générale en soit altérée. — Le gongorisme ne suffit plus, il n'admet la bizarrerie que dans l'ex-

pression, et se laisse entendre; l'art sera de trouver un système où la pensée sera par elle voilée. Sénèque l'avait créé à Rome, ce genre fatal; au dix-septième siècle, c'est Ledesma qui le retrouve, et on le nomme le conceptisme. Ces deux vices composent le cultisme, c'est-à-dire la langue des gens de goût, langue que flagellaient énergiquement les sincères amis du beau. Un jeune prédicateur, le Père Fray Diego Niseno, né à Alcazaren, en vieille Castille, attaque en face le cultisme en tête de son recueil de *Sermons de Carème :*

« Ce n'est point faute d'attention que j'ai dit que ce livre était écrit en *romance* castillan; car à cette heure, une langue castillane intruse court les rues, une langue que certains *comuneros* du langage appellent *culta*. Et ici il faut distinguer et différencier. Aussi je dis que ce livre est dans la langue que je parle, et que je suis fier de parler; je ne me vante point de connaître ce monstre à tant de têtes que de mots impropres, confus et étrangers. C'est grande gloire pour le disciple de se flatter de ce dont son maître se flatta. De quoi se flatta le Christ, notre divin maître? De parler clairement. Au milieu de ses tourments et de ses affronts, il répondit à ses ennemis : *Ego palam locutus sum mundo, et in oculto locutus sum nihil.* J'ai parlé au monde, et de manière que tous m'entendent. Je m'exprime de même, et enlevant une lettre à la parole du Souverain Maître, je dirai : J'écris clairement, je parle clairement, *et in culto locutus sum nihil.* Je n'ai jamais parlé *culto*, je ne veux pas suivre une telle secte, je ne m'accuserai jamais de ce péché. Si je veux que tous me comprennent, comment irai-je manquer à mes intentions en parlant *culto?* Car *culto* et *occulto*, c'est tout un. Ceux qui parlent cette langue, je pense qu'ils ne la comprennent point comme certains mauvais écrivains qui n'arrivent pas à lire ce qu'eux-mêmes ont écrit. Et qui la comprendrait? Ainsi l'Autre, pour dire qu'une nuit était très obscure, disait qu'elle était très *culta*, et venant à demander des mouchoirs de différentes couleurs, l'un clair et l'autre foncé, demanda du bleu castillan et du vert *culto*, c'est-à-dire du bleu clair et du vert sombre. »

A cette plaisante citation, que nous fournit une de nos lectures passées, nous en pourrions ajouter d'autres, nous nous bornerons à céder encore une fois la parole à un maître, M. Fernandez

Guerra y Orbe, qui mieux qu'un autre, et avec une concision admirable, fait le procès du cultisme et lui signifie son arrêt :

« Vaine et ténébreuse élocution, déluge de mots étrangers, sans cesse deux douzaines de vocables exotiques, autant de paroles d'origine latine, mêlées dans de puériles inversions, pensées aiguisées à loisir, antithèse monotones et fatigantes, figures affectées et extravagantes, d'autant plus applaudies qu'elles s'écartent davantage de la nature, tel est le secret de ce langage solennel, moitié oracles sybillins, moitie hiéroglyphes d'Égypte. Le chef-d'œuvre de ce jargon était de mettre le substantif à deux lieues de l'adjectif, et le sujet à quatorze lignes du verbe ; si bien que la phrase était plus coupée d'adverbes que le pouls n'est intermittent sur la fin d'une maladie mortelle. On publia alors cette lettre, par raillerie, je suppose, car la folie fut plus grande dans les vraies : — *Les vingt que vous me demandez reaux je n'ai pas, quoique mon désir pour votre Grace grand de la servir, les possibles dépasse limites de la satisfaire.* »

Toutes les lectures de don Quichotte, on s'en souvient, étaient sur ce ton-là : *La raison de la déraison qu'à ma raison nous faites, affaiblit tellement ma raison, qu'avec raison je me plains de votre beauté.*

Nos lecteurs ont dû se demander pourquoi nous cherchons toujours nos exemples en Castille : la raison en est bien simple. La littérature catalane après Ausias March, est tombée en décadence, ne pouvant se soutenir à ce point culminant. Ausias March, prédécesseur de Boscan, — un catalan celui-là aussi, — s'était détaché de l'influence troubadouresque, pour se livrer à l'école de Pétrarque dont il a le soufle langoureux. Mais avec le temps, les règles qu'il ne cessa d'observer, sont tombées dans l'oubli, ces règles, si anciennes et si rigoureuses, dit le père Rebullosa, et de tout point différentes de la largeur et de la liberté que beaucoup emploient aujourd'hui. En même temps que la poésie, la langue s'est gangrenée d'éléments étrangers : chez Garcia, la Castille domine comme fond et comme forme ; dans cette langue hybride, il était difficile de rester à la hauteur des maîtres passés, mieux convenait, pensa-t-il, répudier leur héritage et aller à la dérive après les maîtres madrilènes. Bos-

can, avant lui, croyant la poésie morte dans sa province, s'était fait innovateur castillan. Sérafi, le plus marquant peut-être des imitateurs d'Ausias March, avait adopté le système de métrique et les genres des écoles de Castille. Garcia suivit cette pente, soit de lui-même, soit qu'il y fût entraîné par l'exemple de ses contemporains. Il demeure sous le coup d'un reproche plus grave, vu le caractère dont il est revêtu. Pour notre part, nous ne voyons nul inconvénient à ce qu'un poète-prêtre, célèbre autant qu'il lui plaira quelques Iris imaginaires. C'est là, à nos yeux, une idée singulière, car pour la poésie amoureuse, plus que pour tout autre, nous sommes de l'avis de Boileau :

> Pour bien exprimer ses caprices heureux,
> C'est peu d'être poète, il faut être amoureux.

Nous croyons difficile la réelle peinture d'un sentiment que le devoir interdit d'éprouver, et si malgré nous, nous le subissons, de l'exprimer comme personnel ; nous ne l'interdisons pas en tant que badinage, mais il y a péril plus grave, lorsque, dans l'œuvre d'un homme d'église, et dans l'œuvre d'un homme qui n'est point un apostat, comme Théodore de Bèze, ou un défroqué comme la plupart de nos petits abbés musqués du dix-huitième siècle, l'on trouve des pièces licencieuses et tachées d'une boue païenne. D'autre part, il faut tenir compte de l'époque, moins scrupuleuse que la nôtre sur ce point, et où des hommes graves, de pieux et dignes magistrats *vitæ castissimæ morumque integerimorum*, s'amusaient à commenter, à imiter ou à traduire Catulle, Properce et tous ces délicieux épicuriens, chez qui les âmes délicates trouvent tant de venin, parce qu'il y est masqué sous les fleurs. Ce goût que leur vie réprouve, et que leur situation leur défendrait de satisfaire, Garcia l'a subi à certaines époque de sa vie. M. Rubio y Ors espère que les vers auxquelles nous faisons allusion, sont tous datés du temps où il portait la houpelande universitaire ; il établit, en outre, que plus d'une pièce de ce genre, qu'on lui attribue, appartient à d'autres poètes moins connus, et que l'esprit mercantile les a seul fait passer pour siennes. Peut-être est-ce d'ailleurs là qu'il faut chercher la raison du succès des œuvres de Garcia ; durant sa vie et jusqu'en 1702, les lecteurs

épuisent successivement quatre ou cinq éditions de ses poésies. Un autre élément de succès fut, ainsi que le remarque fort bien le savant professeur, cette subtilité, cet amour d'une certaine pédanterie scholastique, ce jeu d'inversion, ce goût pour l'hyperbole, l'énigme et le *concepto*, qui font aujourd'hui tomber de nos mains les œuvres ou nous rencontrons de semblables *qualités*.

Garcia, en effet, ne manque point d'esprit; il a raillé dans une pièce, que nous traduisons telle que la cite M. Rubio, c'est-à-dire, fortement écourtée, — le style mièvre de la poésie amoureuse de son époque :

« Ses cheveux sont des cheveux et non point de l'or d'Arabie : s'ils étaient tels, je crois fort que quelqu'un lui aurait pris sa chevelure. Sa bouche n'est pas de corail ni semée de perles, mais remplie de dents à défier les tenailles. Ses mains ne sont pas d'ivoire, d'albâtre ni d'argent, pots et casserolles n'y gagneraient rien. »

Comme satirique, comme quévedisant, — qu'on me passe ce néologisme. — il est admirable. Je n'en veux pour preuve que cette *letrilla* :

« Les choses de ce monde sont vertes et mûres.

« Verte est la candide brebis qui derrière un morceau de pain, va, sans y trop réfléchir, se faire égorger ; mûre l'infâme vieille qui au lieu de l'en avertir, la guide de la main pour qu'elle livre mieux son sang.

« Les choses de ce monde sont vertes et mûres.

« Vert est le jouvenceau, qui à l'âge tendre, inexpérimenté encore et enflammé à l'éclair de deux yeux, réduit en cendre son patrimoine : mûre celle qui fait naître en lui une passion si effrénée, se tirant d'affaire sans lui donner que de l'espoir.

« Les choses de ce monde sont vertes et mûres.

« Vert est aussi l'étourneau, à peine sorti de son nid, qui sur toute matière, jase comme un fou ; mûr celui qui s'en moque, mais qui pour l'encourager, l'admire, le loue et le range entre Sénèque et Solon.

« Les choses de ce monde sont vertes et mûres.

« Vert est celui qui attend la barbe et est gradué en médecine, qui montre le droit chemin au malade cheminant vers l'autre monde : mûr celui qui exagère le mal et le grossit par trahison, pour faire croître sa réputation comme aussi son butin.

« Les choses de ce monde sont vertes et mûres.

« Vert est celui qui croit que si la coupe n'est d'or ou d'argent, le breuvage ne désaltère et que lumière sur plâtre n'est pas clarté ; mûr est celui qui sait manger avec appétit où bout le pot-au-feu, et qui sait boire dans un sabot si la soif le commande.

« Les choses de ce monde sont vertes et mûres.

« Vert enfin qui compte sur la verdeur de cette vie, alors que le printemps est si près de l'hiver ; mûr est celui qui pleure ses péchés avec une contrition vraie et se souvient que quelque jour on lui dira : *Kyrie, eleyson!*

« Les choses de ce monde sont vertes et mûres. »

C'est encore à Quévedo [1] qu'il emprunte le style de sonnet dont je cueille au dernier moment la traduction chez M. Aragon, sonnet qui satisferait pleinement, il me semble, les habiles coryphées de la poésie naturaliste, MM. Jean Richepin, Guy de Maupassant et Maurice Rollinat :

Au diable soit la femme aux appas vermoulus !
Ruche aux rayons sans miel, face de jalousie,
Fromage criblé d'yeux..... ta physionomie
D'une herse a les trous et les piquants..... bien plus !

De quelque fosse il faut que l'on t'ait exhumée.
Les morts à leurs côtés ne pouvant te souffrir,
Lorsque tes traits flétris commençaient à pourrir,
Pâture, par les vers à demi consumée !

Mais si ton corps échappe à leur voracité
Pour laisser aux vautours un repas détesté,
(Car le sort, envers toi, redouble de furie !)

Que le ciel te conserve avec ton noir museau !
Adieu ! je sens pousser des ailes de corbeau
Depuis que j'ai tâté d'une chair de voirie !

Voilà les différents côtés de cette physionomie que devra mettre en pleine lumière la nouvelle édition de ses œuvres, que M. Rubio réclame de la municipalité de Tortosa, et que nul mieux que lui,

[1] M. Aragon (page 18) ne reconnaît point ici l'influence de Quévedo. C'est à tort, croyons-nous. Ce grand génie est multiple ; le réaliste coudoie en lui le picaresque. Voyez notamment les pièces 399, 401, 455 et 802 de l'édition Rivadeneyra, t. III.

le passé en est un sûr garant, n'est capable de mener à bonne fin.

Jadis, M. Rivadeneyra avait formé le plan de joindre quelques volumes catalans à sa grande bibliothèque des classiques castillans. Il nous semble impossible que les éditeurs barcelonais, entre lesquels on compte des hommes aussi intelligents et lettrés que M. Alvar Verdaguer, ne reprennent pas ce projet dont tous les Catalanisans appellent de leurs vœux la réalisation, et qu'ils appuieraient volontiers de leur concours.

ALBERT SAVINE.

DES VERBES

DANS

NOTRE BON PATOIS LYONNAIS

Ce n'est point chose mauvaise que vous autres, très précieux Lyonnais du Gourguillon, sachiez un peu par le menu ce qu'est encore notre patois rustique, car c'est de lui que sont sorties la plupart de vos bonnes expressions. Nous les avons seulement peu ou prou translatées en langue d'oïl, disant, par exemple, *apincher* où nos campagnes disent *apinchi*, *le jicle* où elles disent *lo jiclio*, et ainsi du reste. Mais n'y a guère de temps que nos pères de la ville parlaient encore un langage cousin de ce patois, qui va chaque jour disparaissant même de nos campagnes, et chez nous s'est fondu dans le français, se bornant à l'enrichir et à le monter en couleur. Quand on a le bonheur de parler la langue du Gourguillon, on trouve bien froid le français de l'Académie !

*
* *

Or, sus dans une précédente glose, à laquelle on a bien voulu faire accueil, il a été signalé certaines particularités curieuses de notre patois en ce qui concerne les substantifs féminins. On désire appeler l'attention sur des particularités de même genre pour ce qui est des verbes.

*
* *

Qui dirait que nous ne sommes pas riches en fait de terminaisons de verbes, il aurait grand tort. Nous en avons « à regonfle » : six, rien que pour la première conjugaison latine en *are*.

Nul n'ignore que la terminaison *are* (*amare*) a persisté en italien (*amare*) ; a fait *ar (amar)* dans le vieux provençal et dans l'espagnol ; s'est raccourcie en *a* dans le provençal moderne *(ama)*, et est devenue *er* dans le français *(aimer)*. Il y a même des fois que *are* latin est devenu *ier* en français, au moins dans celui des anciens temps. Ainsi cavalc*are* avait fait chevauch*ier ;* carric*are*, charg*ier ;* impejor*are*, emprir*ier*, etc.

*
* *

Les verbes latin terminés en *are* ont eu en lyonnais des fortunes très diverses ; les uns ont pris la finale en *a*. Ainsi *amare*, aimer, est devenu am*a* à Amplepuis, au Bois d'Oingt, etc. D'autres fois, ces verbes ont pris la finale en *ô*, Ainsi le même *amare* est devenu aim*ô* à Craponne, à Mornant, etc. D'autres verbes ont pris la finale tantôt en *ia*, tantôt en *iô*. *Quiritare* est devenu *cria* à Amplepuis, et *criô* à Mornant. D'autres verbes en *are* ont pris la finale en *î*. Ainsi *ad quassare* est devenu s'acass*î*, se ployer en deux. D'autres encore ont pris la finale en *yî*. Ainsi *precare*, prier, est devenu pra*yî*.

*
* *

Est-il utile de dire que ces changements ne se sont point opérés par caprice, au hasard, comme le chapeau à cabriolet qu'invente une modiste, ou le monstrueux appendice pygial qui est censé orner aujourd'hui nos belles dames ? Ils se sont produits sans préméditation, sans que ceux qui les ont faits s'en doutassent, en vertu de certaines lois très régulières, très assurées, et dont les exceptions, lorsqu'il en existe, deviennent elles-mêmes des règles pour tous les mots placés dans des conditions identiques. Il se sont faits de même façon que la plante semée, étant donnés la graine et le terrain, pousse des feuilles et des fleurs conformées de telle façon

ou de telle autre. Ces lois varient selon les pays, comme les productions de la flore suivant les sols ou les climats.

On ne saurait nier que les lois de ce genre ne se lient à des faits d'ethnique, c'est-à-dire à des conditions physiologiques des organes vocaux et peut-être même des organes de l'ouïe, propres à telles ou telles races. Ces conditions elles-mêmes vont se modifiant avec les âges, comme on voit peu à peu les types se modifier dans les mêmes races, même sans le mélange des races étrangères.

La science n'a pas, que je sache, rien découvert de ces relations entre les phénomènes philologiques et les phénomènes physiologiques. Le but de la philologie est d'ailleurs beaucoup plus modeste. Il s'agit de rechercher les règles selon lesquelles se sont opérées les transformations des sons et des articulations, c'est-à-dire de réunir les faits de même nature, et de conclure d'un certain nombre d'exemples particuliers aux lois générales. Cette chose, si simple en apparence, ne laisse pas d'offrir d'énormes difficultés, et la science de la philologie, bien qu'elle soit encore en voie de formation, restera une des grandes découvertes de ce siècle.

On voudrait ici très humblement, dans un champ très borné, sans aucune prétention à la science, établir par les faits quelques-unes des règles qui, en ce bon pays de Lyonnais, ont présidé aux transformations indiquées dans un paragraphe précédent pour les verbes de la première conjugaison latine.

* * *

Nous avons signalé pour ces verbes six terminaisons patoises : *a*, *ô*, *ia*, *iô*, *i* et *yi*. En bonne règle, elles doivent être réduites à quatre : *a*, *ia*, et *ô*, *iô* ne constituent que des différences de prononciation suivant les endroits. Les verbes qui possèdent ces quatre terminaisons peuvent à leur tour se diviser en deux groupes généraux. On aura, d'une part, le groupe des verbes qui se terminent par *a* ou *ô*, *ia* ou *iô*; d'autre part, le groupe des verbes qui se terminent par *i* ou *yi*.

* * *

Il n'y a pas de doute que, primitivement, le lyonnais n'eût, pour les verbes qui se terminent aujourd'hui en *ô* ou *a*, la termi-

naison *ar* du vieux provençal. Marguerite d'Oyngt, au treizième siècle, dit : « illi commencavet a pens*ar*... Il no se pont tenir de chant*ar*... » La même forme existe dans le syndicat de l'élection des conseillers de la ville de Lyon, du 18 décembre 1355 : « Item donnent aus dis conseilleurs puyssanci de demand*ar*... et les povres gens de la dicta cita deffendre et enpar*ar* en leur dres... et a recovr*ar* czo qui est encore deu, etc. »

Je ne sais à quelle époque on cessa de faire sentir dans la prononciation l'*r* final. Ce qui est certain, c'est que ce fut avant le seizième siècle. Le français, qui a une littérature écrite, continue à écrire étymologiquement aim*er*, quoique l'on prononce aim*é* depuis beau temps. Mais le patois s'écrivant avec les lettres qui représentent le mieux les sons, supprima de l'écriture *r* final. Dans toutes nos anciennes pièces patoises, la terminaison des verbes de la première conjugaison répondant à *er* français est en *a*. Le même phénomène s'est passé en provençal, où la terminaison *ar* est devenue *a* dans l'orthographe des félibres.

*
* *

Cependant, à Lyon, dès la fin du dix-huitième siècle, on voit remplacer *a* par *ô* ou *au*. Tandis qu'en 1773, la chanson sur le mariage de Mgr le comte d'Artois dit encore à l'infinitif honor*a*, all*a*, presint*a*, la chanson de Reverony sur l'ascension de Pilâtre du Rozier (1784) dit ravicol*au*, mont*au*, compliment*au*, concurremment avec rest*a*, all*a*.

Il est probable que, bien avant Lyon, nos campagnes, et surtout nos environs avaient remplacé tous nos *a* finals accentués par *ô*, et c'est même un des traits qui accusent le plus la physionomie si comique de nos patois. C'est évidemment sous l'influence de notre accent traînard, de notre habitude d'allonger les mots, de nous lantibardaner en parlant, que s'est opérée cette transformation. Pourtant celle-ci n'était pas générale au commencement du siècle, et ne l'est pas encore. Tarare, Amplepuis, le Bois-d'Oingt ont gardé l'*a* [1].

[1] Depuis que Cochard écrivait sa parabole en patois d'Amplepuis, les choses ont déjà changé. Un observateur, qui habite ce bourg, m'assure qu'aujourd'hui la finale en *o* tend à prédominer. Il est vrai qu'il s'agit de l'*o* bref, et non de l'*o* ouvert qui constitue la finale dans les pays d'*ô*.

Dans le Franc-Lyonnais, les deux formes se mêlent parfois. On y dit accoindó, flatter, caresser, et se charfign*a*, se disputer. Toutes nos montagnes, du Beaujolais à Condrieu, sont de langue d'*ó*.

Cette particularité n'avait point échappé à Cochard.

Dans sa parabole de *Enfant prodigue* en patois de Condrieu, il dit : « ... all*o* en chon ou caïon. »

Dans celle en patois de Fontaines : « ... per i gard*o* los caïons » ;

Dans celle en patois de Saint-Symphorien-le-Château : « ... par al*au* en chon aux cayons ; »

Dans celle en patois de Beaujeu : « ... p'y gard*o* lous caians ; »

Mais dans celle en patois du Forez, on trouve écart*a*, lev*a*, bett*a* ;

Dans celle en patois d'Amplepuis : « ... par y gard*a* los peurs ; »

Et dans celle en patois du Bois-d'Oingt : « par y gard*â* los peurs[1]. »

Soit quatre paraboles en *ó* et trois en *a*.

Roquille, qui était de Rive-de-Gier, emploie la forme *ó :* trampal*ó*, chanceler ; capit*ó*, rencontrer, surprendre ; borf*ó*, manger avec avidité. L'auteur de la *Couzonnaize* dit tsant*ó* (chanter). Gutton, Monin, qui étaient de Mornant, emploient la forme *ó*. Cochard, dans son *Dialogo de doux homos* va plus loin et écrit pic*au*, piquer, chagrin*au*, chagriner, mod*au*, s'en aller, ce qui est un tort, puisque *au* n'exprime pas ici une diphtongue. Je ne sais pourquoi, dans son vocabulaire, il a pris exclusivement la forme en *a*, encore que le choix et la prononciation des termes indiquent souvent le patois des pays d'*ó*.

Somme, la prononciation *ó* est très dominante dans le Lyonnais aujourd'hui. C'est celle que l'on adoptera pour les exemples du patois moderne dans ce qui va suivre.

*
* *

Maintenant, citons quelques-uns des verbes de la première conjugaison latine qui ont fait *ó* en lyonnais :

[1] Je dois à l'obligeance extrême de M. Véricel, possesseur d'un grand nombre de manuscrits de Cochard, la communication de celles de ces paraboles qui sont inédites.

Abadô, ouvrir, laisser sortir *(ad badare)* ;
Apparô, retenir une chose qu'on jette *(ad parare)*;
Arrapô, saisir *(arrapare)* ;
Arrétô, prendre un domestique à gages *(ad restare)*;
Se calô, se glisser *(calare)* ;
Covô, couver *(cubare)* ;
Canô, glisser quelque chose dans... *(calare)*;
Chaplô, couper, hacher *(capulare)* ;
Cheurlô, crier *(ululare)* ;
Ebernô, ouvrir toutes grandes ouvertes portes et fenêtres *(hibernare)*;
Defracô, casser (prov. *frascar*, de *fra cassare*) ;
Desondrô, abimer, gâter, défigurer *(dishonorare)* ;
Intunô, surprendre *(ex tonare)* ;
Sonô, appeler *(sonare)*;
Senô, semer *(seminare)* ;
Etc., etc.

*
* *

Et quelques-uns des verbes qui ont fait *ayi*, *eyi* :

Attof*ayi*, élever une famille, des arbres, des bestiaux, etc. *(aptificare)*;
Appl*ayi*, mettre les bœufs au joug *(applicare)*;
Depl*ayi*, les dételer *(displicare)* ;
Pl*ayi*, plier *(plicare)* ;
Pr*ayi*, prier *(precare)* ;
N*eyi*, noyer *(necare)* ;
S*eyi*, faucher *(secare)*;
Man*eyi*, manier *(manicare)* ;
Carr*ayi*, lancer des pierres (celt. *cair*, plus un suffixe fréquentatif équivalent à *oyer*, égal lui-même à la terminaison latine *icare*) ;
Barr*ayi*, ahanner, travailler péniblement (celt. *bar*, plus un suffixe comme le précédent) ;
Champ*ayi*, mener les bêtes aux champs (vieux fr., *champoier*);
Barm*ayi*, balmer en douceur, au jeu de boules *(de balma)*.

*
* *

Pourquoi ces verbes latins, tous terminés également en *are*, ont-ils ainsi tantôt donné *ô*, tantôt donné *yi* en lyonnais ?

Si nous prenons nos besicles, nous voyons que, pour les huit premiers verbes en *yi*, la finale latine *are* est précédée de la gutturale *c*, précédée elle même de *i* ou de *e*;

Et nous voyons que, dans les quatre derniers, le suffixe corres-

pondant en français offre l'équivalence de la finale latine *icare*, c'est-à-dire précisément le cas des premiers exemples.

Aucune de ces particularités ne se présente pour les verbes en *ô*.

On en peut donc conclure, sans trop de témérité, la règle suivante :

1° *Les verbes latins terminés en* icare, ecare *donnent en lyonnais la finale* ayî, eyî [1].

*
* *

Ici, une question se présente.

Nous voyons que la gutturale *c* a engendré un *y*, mais est-ce simplement par suite de l'influence de la gutturale disparue, ou bien y a-t-il eu changement *réel* de *c* en *y* ? En d'autres termes, a-t-on eu *aptifi'are*, *appli'are*, etc. par la chute du *c* entre deux voyelles, et l'hiatus seul a-t-il produit notre terminaison *y*, ou bien *c* a-t-il persisté sous la forme affaiblie de *y* ?

Je m'assure que cette demande fera s'ébahir plus d'un lecteur qui se va gausser de ma supposition, à savoir qu'une consonne, sans valeur sonore par elle-même, puisse se transformer en voyelle. La fille qui devint homme en sautant un fossé, selon Montaigne, n'est pas plus extraordinaire.

Rien de plus sérieux cependant. La transformation de *c* en *g*, puis en *y*, n'est point une nouveauté dans les langues romanes [2], mais il est juste de dire que la disparition complète du *c* entre deux voyelles est aussi un fait indéniable.

[1] Il n'est peut-être pas besoin d'ajouter que *icare* ne peut donner *ayî* que lorsque *i* ne tombe pas, par suite de la règle de la chute de la pénultième atone. Ainsi praedicare, judicare étant devenus *praed'care*, *jud'care*, n'étaient plus des verbes en *icare*, mais en *dcare*, qui devaient donner des finales en *chî* et en *gî* (voir plus loin la règle neuvième).

Il suit de là que la plupart de nos verbes en *ayi*, *eyî* répondent à des verbes latins de trois syllabes seulement, comme *playî (plicare)*, *seyi (secare)*, parce que, dans ce cas, *i* étant initial, ne saurait tomber; ou bien à des composés de ces verbes, comme *a-pplayi (ad-plicare)*, *de-playî (dis-plicare)*.

Pourtant il y a des verbes latins de quatre ou cinq syllabes où *i* n'est pas tombé, ou bien a été remplacé par une voyelle d'appui : man*i*care, aptif*i*care. Dans ce cas, la règle du lyonnais trouve son application: Ex. man*eyî*, attof*ayî*, qui ont pour correspondants en oïl man*ier* et atu*fier*.

[2] Voir le livre de M. Joret : *Du C dans les langues romanes*.

Ici, on peut, je crois, admettre la persistance du *c* sous la forme de *y*, comme on le retrouve dans *i* de ple*i*er (pli*c*are), et dans *i* de pre*i*er (pre*c*are), du cantilène de sainte Eulalie (Joret), et dans *y* de plo*y*er *(pli*c*are)*. Cette formation est tout à fait analogue à notre formation lyonnaise.

*
* *

Remarquez que ce n'est pas le simple hiatus de la finale qui a engendré notre terminaison *yi*. La preuve en est dans la liste des verbes suivants, tous terminés en hiatus dans le latin, et qui ont fait chez nous non pas *yî*, mais *iô* ou *ia* suivant les endroits :

Se mar*iô*, se marier *(maritare*, puis *mari'are)*;
Cr*iô*, crier *(quiritare*, puis *quiri'are)*;
Obl*iô*, oublier *(oblitare*, puis *obli'are)*;
Dess*iô*, ôter la soif (répondrait à un barbarisme *dissetare*, composé avec *dis* et *sitim*, devenu *disse'are*);
Se méf*iô*, méfier *(mis-fidare*, puis *mis-fi'are)*;
Detr*iô*, sevrer *(dis-tritare*, puis *dis-tri'are)*;

Je crois que de ces exemples on peut tirer cette deuxième régle :

2° *Lorsque la finale latine* are *est précédé de la dentale* d *ou* t, *précédé eelle-même de* i, *le type latin donne* ia, iô *en lyonnais*[1].

3° *Il en est de même des verbes terminés par l'hiatus latin* eare, iare, *pourvu que celui-ci ne soit précédé ni d'une gutturale ni d'une liquide mouillée* (ll *mouillées ou* n *prononcée* gn), *ni d'une sifflante :*

Conv*iô*, accompagner quelqu'un (cum-*viare*);
Par*iô*, parier (par*iare*).

4° *Si, par la chute de la dentale entre deux voyelles, l'hiatus latin, au lieu d'être* eare *ou* iare *est* uare *ou* oare, *il est conservé en lyonnais sous les formes* uô, ouô. Les exemples sont rares. Il ne m'en vient que deux à l'esprit :

[1] A l'appui des différences de formation entre les finales *yi* et *iô*, je rappellerai qu'au douzième siècle, les verbes français qui répondent à notre formation en *yî*, étaient monosyllabiques, et ne pouvaient rimer avec les verbes qui répondent à notre formation en *iô*, et dont la finale était dissylabique. Ainsi *mari-er*, *oubli-er* ne pouvaient rimer avec *pre-ier* (prier) *ne-ier* (nier), pas plus qu'en patois aujourd'hui *mariô*, *obliô* ne pourraient rimer avec *prayi* et *neyi* (si toutefois en patois populaire, nous avions l'équivalent du mot *nier*, qui eût éte régulièrement *neyi*, de *negare*). Je dois cette remarque à un jeune philologue qui sera demain un maître, M. Langlois.

Puó, pouó, tailler la vigne *(putare,* puis *pu'are)*;
Nuó, nouer *(nodare,* puis *no'are)*.

5° *Mais s'il y une gutturale* c *dans la syllabe précédente, son influence produit la terminaison en* yi :

Secoyi, secouer *(succutare,* puis *succu'are)*.

Cette influence de la gutturale *c*, encore bien que séparée de *are* par une voyelle, n'est peut-être pas aussi surprenante qu'elle en a l'air. Toutefois, dans les exemples de ce genre que je connais en vieux français, comme laiss*i*er, de la*c*sare, le *c* n'est séparé de *are* que par une consonne et non par une voyelle. Le fait patois est donc à noter curieusement.

Remarquer d'ailleurs cette insistance du lyonnais à éviter toute dureté, toute difficulté de prononciation. Vous la retrouverez partout. *Secuó* eût été difficile à « affranchir », comme nous disons. *Secoyi* coule tout seul. Voire que je le trouve gracieux [1].

Dans conv*ió*, par*ió*, nous avons vu des exemples où l'hiatus latin est précédé d'une liquide (*r*) ou d'une labiale (*v*), mais

6° *Si la liquide qui précède l'hiatus est elle-même précédée de deux voyelles en hiatus, la finale est en* yi :

Apprôra*yi* [2], mettre une terre en prairie *(pratariare,* puis *pra'ariare)*.

*
* *

Lorsque le verbe étymologique ne se termine pas en hiatus, si la liquide *r*, précédant la finale tonique, est elle-même précédée de *i*, on a la finale *î* au lieu de la finale *a* ou *ó*; ce qu'on peut exprimer plus simplement en disant que :

7° *Le groupe* ir, *en patois, appelle la finale* î :

Degu*iri*, déchirer *(skërran)*;
V*iri*, tourner (de *vire*);
T*iri*, tirer *(téren)*.

[1] On ne saurait raisonnablement d'un ou deux exemples conclure à une règle. Aussi je ne puis donner les énoncés sous les numéros 4, 5 et 6, que comme la constatation de faits qui cadrent avec l'ensemble des lois de la phonétique lyonnaise, rien de plus.

[2] Cochard, dans son *Vocabulaire*, donne la forme apprar*iyî*, qui serait une exception, le lyonnais substituant *ayi* à l'hiatus *iyi*. Ce qui est très certain, c'est que Mornant, Yzeron, Craponne disent apprôr*ayi*. Quant à l'*ó* antépénultième d'appr*ó*rayi, il est caractéristique des pays d'*ó*, tandis que Cochard donne le dialecte des pays d'*a*.

*
* *

Et maintenant une petite glose en retour sur notre première règle relative aux verbes en *ayî :*

On n'est pas sans avoir remarqué que dans les types latins en *icare* (aptif*i*care, etc.), la voyelle *i*, précédant le *c*, a été transformée en *a* par le lyonnais (attof*a*yi, etc.).

L'explication de ce phénomène singulier est très simple. Si le lyonnais avait conservé l'*i* du latin après le changement de *care* en *yi* on aurait eu cette peu agréable triphtongue *iyî* : attof*iyî*, appl*iyî* etc. En philologie c'est comme en musique ; l'hiatus a besoin d'y être préparé, tout comme certaines discordances musicales ne se peuvent tolérer qu'à la condition d'être préparées par certains accords préalables.

Le lyonnais a généralement employé *a* pour la préparation de cet hiatus. Cependant il a employé *o* dans *bloyi*, tiller le chanvre (goth. *brikan*).

Dans les verbes en *ecare* (s*e*care, etc.),l'hiatus était tout préparé par *e* qui a été conservé dans le lyonnais (*seyi*, *neyi*, etc.).

Dans *payî*, payer, de *pagare*, la chose a été tout de go, puisque l'*a*, qui précède le *g* devenu *y*, appartenait déjà au type latin.

Dans *joyî*, jouer, de *jocare; loyi*, louer, de *locare*, le lyonnais n'a eu aussi qu'à conserver tranquillement l'*o* du latin.

*
* *

Ligare, lier, doit donner *layî* en patois, ce qu'il a fait à peu près honnêtement dans la forme *leyî ;* mais à côté subsiste une forme incorrecte, *liô*, qui n'est autre que le français *lier*, patoisé par le paysan croyant ainsi parler avec plus d'élégance. De même l'un d'eux haussait les épaules devant moi en entendant dire *j'ons étô*. « On ne dit pas *j'ons étô*, qu'il reprit sévèrement, on dit *j'ons été !* »

Leyî et *liô* subsistent concurremment jusque dans la même commune, comme à Mornant, par exemple. Mais *leyî* n'est plus dit que par les anciens, tandis que *liô* prend le dessus, comme tous les mots importés du français.

*
* *

Pas n'est besoin de faire partie de l'alme, inclyte et célèbre académie du Gourguillon pour connaître le mot *ablager*, *id est* saccager, abîmer, sauvager. *Ablager* est la forme de ville, sous l'influence d'oïl. Aujourd'hui la forme patoise est *ablagî*, mais s'il en faut croire Cochard, qui écrivait son *Vocabulaire* voilà tantôt quelque septante ans, on disait alors *ablagia*.

Cet *ablagia* a persisté curieusement dans le seul participe passé en de certaines communes, et, tandis qu'on dit à Mornant: « La grêla a tot ablag*î* », on dit encore à Craponne: « La grêla a tot ablag*ia*. » Ce phénomène n'est pas que chez nous, et il a été signalé par M. Gilléron comme une loi régulière dans le patois du bas Valais, qui ne fait qu'un avec le groupe lyonnais. Les verbes qui sont en *î* chez nous, là-bas sont en *yé*, et l'*a* latin, qui s'est transformé à l'infinitif, reparaît au participe, comme un débris romain encore debout au sein des constructions de l'heure présente.

Chez nous, beaucoup de verbes en *ci*, *gî*, etc. ont encore indifféremment le participe en *ci*, *gî*, ou en *cia*, *gia*. *A* tonique, qui est devenu *ó* à l'infinitif, a énergiquement résisté dans le participe, et lorsque, suivant une tendance qui paraît constante, la forme en *î* a pris le dessus sur la forme en *ia*, c'est pour le masculin seulement, et cette dernière finale est devenue caractéristique du féminin. Le participe jusque-là indéclinable s'est assoupli en adjectif à flexion : « in chapiau caboss*i*, ina cassi (poêle à frire) caboss*ia*; cel'homo s'est reving*î*; cela fena s'est reving*ia*. »

J'ai cité *ablager*, *ablagî* ou *ablagia* parce que, venant du latin *ablegare*, il constitue une exception. *Ablegare*, d'après la règle énoncée plus haut, donne *ablayi* ou *ableyî*. Cette exception mérite d'être expliquée.

Dans *ablagia* il y a une première transformation lyonnaise, c'est le passage de la gutturale dure à la douce. Les dialectes d'oc ont *ablatuga*, *ablasiga*, avec *g* dur, comme en latin. Seulement chez nous, *g* n'a pas passé à la troisième phase, c'est-à-dire à *y*. La transformation s'est arrêtée à mi-chemin. Cela est encore arrivé dans *barragia*, donné par Cochard, et qui a la même origine que *barrayî*, employé par nous dans un sens un peu différent.

Je crois, de plus, qu'en aucun cas nous ne pouvions avoir *ablayî* par la raison qu'*ablagia* nous est très probablement venu par l'intermédiaire d'un fréquentatif latin *ablitigare*, que l'on retrouve dans le latin du moyen âge, où il n'a certainement pas été introduit par les clercs du temps. Cet *ablitigare* figure trait pour trait dans le gascon moderne *ablatuga*. Or, *ablitigare* devenait *ablit'gare* par la chute de l'atone, et *g*, n'étant pas entre deux voyelles, devait persister.

D'où je tiens *ablagia*, *ablagî*, pour suffisamment excusé de n'être pas *ablayî*.

*
* *

Il n'est pas impossible que, dans un moment de méchante humeur, quelque philologue chagrin ne me jette au nez, parlant par respect, le mot de *caquer* (*cacare*), si usité à Lyon ; à telles enseignes qu'à Paris on reconnait les Lyonnais à son emploi. Pardon mille fois de ma grossièreté ; mais la philologie est comme la médecine, elle est obligée de nommer les choses. Et je suis au moins aussi excusable que M. Zola, qui a écrit le mot tout au long dans *Pot-Bouille* sans y être autrement forcé que par les exigences du beau style.

Voilà, me dira-t-on qui va contre vos règles. — Pardon Ce mot, si commun au Gourguillon, n'est point lyonnais d'origine. A preuve, qu'il est inconnu dans nos campagnes, lesquelles ont emprunté le mot, plus abject, du français populaire, en transformant la finale *er* en *ô*. *Cacare* en lyonnais eût donné *chayî*. En provençal, il a donné régulièrement *cagar*, provençal moderne *caga*. Nous n'avons point tiré notre mot urbain du provençal, car *g* ne remonte point à *c*. Nous ne l'avons point fabriqué nous-mêmes du latin, car chez nous *c* initial devant *a* devient *ch*, et *c* médial tombe entre deux voyelles ou se transforme en yotte. Un très docte philologue, à qui j'ai demandé son avis sur cette question délicate, croit que c'est simplement un mot de formation savante[1]. Au fait, ces savants sont capables de tout.

[1] Le mot, en effet, n'est pas moins contre la formation française que contre la formation lyonnaise.

PUITSPELU.
De l'Académie du Gourguillon

(A suivre.)

FÉLIBRIGE

LI SABATOUN DE L'ENFANT JÈSU

— « Crese, fai la grand, que noste nistoun
Ie pòu plus cabé dins l'estrecho faisso.
Douno-ie li pèd, o meireto, e laisso
Lou courre e precha pèr caire e cantoun. »

E, coume a di, sort dous gènt sabatoun
De sa faudo... E lèu, Marío se baisso,
Desmudo l'enfant, pièi poutouno à raisso
Lou pèd qu'espelis nus dou faissetoun.

E lou bon Jòusé que subrevèn, quouro
Bèlo acó poulit, ensèn ris e plouro
E baiso amourous li divins artèu.

Mai tout à-n-un cop a pali la maire :
Sus li ped blanquet de soun bèu tétaire
Ie sémble qu'a vist dous trau, dous clavèu.

LES PETITS SOULIERS DE JÉSUS

— « Je crois, fait l'aïeule, que notre enfantelet — ne peut plus tenir dans l'étroit maillot. — Donne-lui les pieds, petite mère, et laisse-le — courir et pêcher de ci de là. »

Et à peine a-t-elle dit, qu'elle sort deux gentils petits souliers — de son tablier; et vite Marie se baisse, — défait les langes de l'enfant, puis baise à n'en plus finir — le pied qui éclôt nu de sa layette

Et le bon Joseph, qui survient, lorsque — il contemple cela beau, il rit et pleure tout ensemble — et embrasse amoureux les divins orteils

Mais tout à coup la mère a pâli : — sur les petits pieds blancs de son beau teteur, — il lui semble avoir vu deux trous, deux clous sanglants.

AU CAMPÈSTRE

Jan avié pèr Pasco espousa sa migo,
E, valènt daioun, segavo mi bla;
D'où tèms, *elo* istavo au mas, pereila :
Devié dura'nsin lou mes dis espigo.

Oi! qu'un mes es long, quand l'amour vous ligo!
Vès Naïs que vèn! Soun pèd sèmblo ala.
La caumo tuarié li biòu acoubla;
Elo lando, escalo e roco e garrigo.

— « Bello, ounte courrès sout lou cèu rajant?
« Que i'a de tant nòu? » — « Vène de-vers Jan
« Me faire paga quauco brin de cando. »

Avié pas fini, que Jan èro lest :
Velaqui, Tintin, sus li ganto cando,
Que pago lou dèute e lis interest.

AUX CHAMPS

Jean avait, vers Pâques, épousé sa mie, — et, vaillante faulx, il moissonnait mes blés. — Entre temps, *elle* demeurait au mas, tout là-bas. — Cela devait durer ainsi le mois des épis.

Ah! qu'un mois est long, quand l'amour vous presse! — Voyez Naïs qui arrive; son pied semble ailé. — L'étouffante chaleur tuerait les bœufs accouplés; — elle trottine, elle grimpe et roches et garrigues.

AUX CHAMPS

Ils étaient unis du printemps à peine :
Jean fauchait mes blés, vaillant moissonneur ;
Annette habitait la lande prochaine ;
Et leurs cœurs, de loin, ne faisaient qu'un cœur.

Amour, oh ! combien légère est ta chaîne !....
Dès le second jour, le front en sueur,
Je la vis, venir à travers la plaine,
Puis, d'un pied hâtif, gravir la hauteur.

« — Où donc courez-vous si vite, brunette ! »
« — Je viens réclamer, fit-elle, une dette
« Qu'on doit, sur ma joue, acquitter recta. »

Comme elle achevait, sur sa lèvre rose
Jean mit un baiser. — C'était peu de chose,
Pourtant une larme à mes yeux monta.

— « Belle, où courez-vous, sous le ciel qui darde ? quoi de si neuf ? » — « Je viens vers Jean — me faire payer quelque brin de cotisation. »

Elle n'avait pas fini, que Jean était prêt : — le voilà qui, rubis sur l'ongle, sur ses joues blanches, — paie la dette... et les intérêts.

L. DE BERLUC-PÉRUSSIS.

LI CHIVALIÉ DE SANTO ESTELLO

— *Cant di jouvènt de Prouvènço* —

Pèr l'òunour de nosto Prouvènço,
D'abord que tòuti sian counsènt,
Fàu que défendòn si cresènço
Li jouvènt.
Podon bèn, s'un jour fasèn flòri,
Dire, li gent, qu'es de foulié !
Nàutri sian, coumo àu tèms di glòri,
Chivalié.

Sian chivalié de Santo Estello,
Pourtan l'estello di sèt rai
Qu'a fa cluca tant de parpello,
De l'esfrai !
Li valènt recubòn l'autisme
Dis escandihado dòu cèu ;
Li valènt volon lou batisme
Dóu soulèu.

Sian chivalié pèr te defèndre,
Terro que portès li grand mort,
Car èu sourti d'aqueli cèndre
D'ome fort.
Partirèn, ô terro sacrado,
Senso nous espòussa li pèd,
Per adurre en millo encountrado
Toun respèt.

Sian chivalié pèr rèndre òumage
I genti damo dòu terràu ;
Ie parlarèn nosto lengage
Tout couràu.
Leissas i sourni damisello
Si màucourouso languisoun ;
Farèn resclanti pèr li bello
De cansoun.

Sian chivalié pèr fa couneisse
Ço qu'avèn garda de record ;
Quàu cregnis l'espaso la leisse
Pèr li fort !
E zòu ! n'ia proun de farfantello !
Venguòn li fier mounte anarai ;
Chivalié, séguirèn l'estello
Di sèt rai.

LES CHEVALIERS DE SAINTE ESTELLE

— *Chant des jeunes hommes de Provence* —

Pour l'honneur de notre Provence, — puisque nous sommes tous consents, — il faut qu'il défendent leurs croyances — les jeunes hommes. — Si nous faisons un jour florès, — les mécréants pourront crier à la folie ! — nous sommes tous, comme aux temps des vieilles gloires, — chevaliers.

Nous sommes chevaliers de Sainte-Estelle ; — nous portons l'étoile aux sept rayons — qui fait cligner tant de paupières — avec effroi ! — Les vaillants reçoivent la virilité — des *escandillades* du ciel ; — les vaillants veulent le baptême — du soleil.

Nous sommes chevaliers pour te défendre, — Terre qui portes nos grands morts ; car il doit naître de leurs cendres — des hommes forts. — Nous partirons, ô Terre sacrée, — sans secouer la poussière de nos pieds ; et nous porterons en mille contrées — ton respect.

Nous sommes chevaliers pour rendre hommage — aux gentes dames du terroir ; — nous leur parlerons notre langage — tout de tendresse. — Laissez aux sournoises demoiselles — leurs maladives *languisons ;* — nous ferons retentir pour nos belles — des chansons.

Nous sommes chevaliers pour faire connaître — ce que nous gardons de souvenirs ; — que celui qui craint l'épée, la laisse — pour les forts ! — Et zou ! c'en est assez de *farfantelles !* viennent les fiers ou j'irai... — Chevaliers, nous suiverons l'étoile — aux sept rayons.

MANDADIS

A WILLIAM C. BONAPARTE WYSE

Au chivalié qu'i terro frejo
Vuejo *eilamar* lume et calour,
Au parpaioun que ie carrejo
Nosti flour,
A l'anglès qu'es de nosto bando,
Porte lou brinde velerous :
Longo-mai nous vengue d'Irlando
De vin rous !

ENVOI

A WILLIAM-C. BONAPARTE-WYSE
félibre d'Irlande

Au chevalier qui, en terres froides, — aux pays d'outre-mer verse la lumière et l'ardeur, — au papillon qui sut y emporter nos belles fleurs, — à l'Anglais qui est de notre bande, je porte le *brinde* valeureux ! — Qu'il nous vienne longtemps d'Irlande — de ce vin roux !

AUGUSTE MARIN.

L'ESQUIRÒU E LA COURREJOLO

A'n Pau Mariéton.

— Mounto en frisant ti filocho druienco,
I long rampau dòu rèi de la fourèst !
Mounto emé ièu, courrejolo maienco,
Sus soun flouquet encapela moun brès !

Mounto, que vese au front de la naturo,
Tau qu'un arquin au pountin dòu castèu,
Lous bos tenda, de sa ramudo auturo,
Dòu fort lioun lou jas coumo un mantèu.

Mounto ! Lou vènt tau qu'un alen de trèvo,
Orgue di bram, rounflo dins si founsour !
Mounto ! veiras lou soulèu que se lèvo
De dard de fiò blessa sis oste sour !...

— Gent esquiròu, mai plan que tu m'estire ;
Mai sèmpre escale, e toun sort me counvèn !
Ause tambèn lou galoi pichoun rire
De moun fuian coutiga pèr lou vènt !...

Frai dis aucèu, balança sus la branco
Ount mi frisoun an pendoula si flour
Que lou matin ramplis d'eigagno blanco,
T'abeurarai de perleto e de plour !

— Que m'enchaura que lou ferun s'escounde
Au pèd dòu roure ount nous embrassaren,
Quand, dòuminant la fourèst e lou mounde,
Viéuren, bressa d'un aire plus seren ?...

L'ÉCUREUIL ET LE LISERON

A Paul Mariéton.

— « Monte, en frisant tes filaments flexibles, — aux longs rameaux du roi de la forêt ! — Monte avec moi, printanier liseron. — recouvrir mon berceau, sur son bouquet de feuilles !

« Monte, car, au front de la nature, — je vois tel qu'un archer à la plate-forme du château, — le bois tendre, de sa hauteur feuillue, le gîte du fort lion, comme avec un manteau !...

« Monte !... Le vent, pareil à une haleine de sorcière, — orgue des rugissements, retentit dans ses profondeurs ! — Monte !... Tu verras le soleil qui se lève — en blesser les sombres hôtes de ses dards enflammés ! ..

« — Gentil écureuil, je m'élève plus lentement que toi, mais je monte sans cesse et ton sort me séduit ! — Aussi écoute le joyeux petit rire — de mon feuillage chatouillé par le vent !...

« Frère des oiseaux, balancé sur la branche — où mes boucles ont suspendu leurs fleurs — que le matin remplit de blanche rosée, — je t'abreuverai de larmes et de perles ! »

« — Que m'importera que les fauves se cachent — au pied du chêne où nous nous embrasserons ; — quand dominant la forêt et le monde, — nous vivrons, bercés par un air plus serein ? »

— O ! mai sies, tu, l'uiau dins la verduro :
Brihes pertout, noun pode te segui !
Me leissaras, soulo, à ma rusco duro,
E iéu, sèns tu, pourai que me langui !

« — Oui !... mais tu es, toi, l'éclair dans la verdure; — tu brilles partout, et je ne puis te suivre ! — Tu me laisseras seul contre ma rude écorce, — et moi, sans toi, je ne pourrai que languir !

Moun bèu mignot, coumo enfin l'iroundello
Qu'a plus soun nis, tant tristo n'en sarai
Qu'après l'estiéu, malauto mai fidèlo,
A l'aubre ounte grimpe emé tu mourrai.

« Mon bien aimé, pareil enfin à l'hirondelle qui n'a plus son nid, j'en serai si triste, — qu'après l'été, malade, mais fidèle, — je mourrai à l'arbre sur lequel je monte avec toi !... »

ALEXANDRINE BRÉMOND.

NÉCROLOGIE

MADAME MISTRAL

C'est avec émotion que nous annonçons aux lecteurs de la *Revue lyonnaise* que notre illustre ami, M. Frédéric Mistral, vient d'avoir la douleur de perdre sa mère, âgée de quatre-vingts ans.

C'est un deuil pour tous les félibres.

Nous ne voulons pas répéter ici ce qu'on dit le *Brusc*, les *Annales de Provence* et les journaux du Midi, pas plus que ce que nous avons écrit nous-même dans la *Revue du monde latin*, nous tenons seulement à rendre un dernier hommage à la mémoire de cette femme d'élite.

Car c'était bien la femme d'autrefois, l'ange du foyer, la gardienne des traditions domestiques. Comme la plupart des mères célèbres, elle avait été la meilleure éducatrice de son fils. Aussi n'hésitons-nous pas à affirmer que si l'esprit du félibrige est resté dans les régions sereines de ses commencements, c'est aux mères de ses premiers poètes, et surtout à Mme Mistral qu'il en doit la reconnaissance.

Tout le monde a lu dans la préface des *Iles d'or* l'incomparable scène, que raconte Mistral, de la première entrevue de son père et de sa mère parmi les moissonneurs.

C'est à ce passage que fait allusion M. de Berluc-Pérussis dans le beau sonnet que nous donnons ici. Il en dira certainement plus que toutes nos paroles.

P. M.

A FREDERI MISTRAL

A tourna lou tèms di cauco sus l'iero.
Mai, las! ounte es Ruth, quand eme Booz
Fasien qu'uno garbo, uno amo de dos,
Segaire afouga, lieiris matiniero?

Ounte, quand dourmien contro la garbiero?
Li vaqui jasènt dins l'oumbrun dòu cros!
De toun paure cor, trenco un nouvèu tros
Me soun dai feroun l'orro meissouniero.

Plouro, ami, li dos bibliqui vertu;
T'an fa ço que sies. — Ièu ploure eme tu,
Car sabe perèu ço qu'es uno maire.

Meme quand avès voste su tout blanc,
Pèr trouba soulas sufis de vous traire
Sus sa faudo coume un pichot enfant.

A FRÉDÉRIC MISTRAL

Il est revenu le temps des foulaisons sur l'aire; mais, hélas! où est Ruth, quand avec Booz ils ne faisaient qu'une gerbe, qu'une âme, de deux gerbes, de deux âmes, le faucheur ardent au travail, la lieuse matinale?

Où est le temps qu'ils dormaient contre le gerbier?... Les voilà, gisant dans l'ombre du tombeau! De sa faulx sans pitié, elle a tranché encore un morceau de ton pauvre cœur, l'horrible moissonneuse.

Pleure, ami, ces deux vertus bibliques. Elles t'ont fait ce que tu es. Moi, je pleure avec toi, car je sais aussi ce qu'est une mère.

Même quand vous avez la tête toute blanche, il suffit, pour être consolé, de vous jeter sur son tablier comme un petit enfant.

M. EUGÈNE LOCARD

Il y a peu de jours, mourait à Lyon, à l'âge de soixante-dix-huit ans, et était inhumé à Oullins, un homme de bien, un savant et habile ingénieur, M. Eugène Locard, ancien ingénieur en chef du chemin de fer de Saint-Étienne à Lyon. Sur sa tombe encore entr'ouverte, l'honorable M. Rappet, avocat, et président de la Société d'Agriculture, dont M. Locard avait été membre pendant trente-cinq ans, s'est plu à lui adresser un dernier et suprême adieu, et à tracer en termes émus les phases d'une vie si bien remplie.

A notre tour, qu'il nous soit permis de consacrer aussi quelques lignes à cet homme d'élite qui a su mériter si bien de son pays, et dont la famille et les nombreux amis garderont un vénéré et fidèle souvenir.

M. Locard était étranger à Lyon, mais son existence s'y est passée presque tout entière. Né à Paris, le 25 décembre 1805, il était issu d'une famille distinguée dans laquelle il est de tradition d'être originaire de l'Écose, de s'être fixée ensuite en Normandie, et de compter parmi ses membres lord Loc'hart, l'un des partisans du roi Jacques. Après les convulsions de la Révolution, son père fut attaché au ministère de l'intérieur et admis dans la confiance de Lucien Bonaparte, depuis prince de Canino, qui en fit son secrétaire. Les premières études du jeune Locard se firent à Paris, puis à Tournus, pendant que son père, avec le concours de M. Hum-

blot, ancien député à la Constituante, propageait en France l'introduction de la filature du coton, et créait, à Laferté-sur-Grosne, une importante manufacture. Néanmoins, il voulut suivre une autre voie que celle du commerce; sa vocation était d'être ingénieur. A ce moment, son éminent oncle, M. de Noël, depuis retraité avec le titre d'inspecteur général honoraire des ponts et chaussées, était chargé par l'État de creuser le canal des Ardennes, qui ouvrait au commerce une nouvelle et grande voie fluviale. Il appela son neveu auprès de lui et l'admit à ses travaux. Plus tard, M. Locard fut attaché au service de l'architecture de la ville de Mézières, en même temps qu'il était appelé aux fonctions de professeur des cours industriels de Mézières et de Charleville. Toutefois, son séjour ne fut pas long dans les Ardennes; bientôt nous le trouverons à Lyon. Quelques années avant 1830, l'exportation des houilles et des produits manufacturés des bassins de Saint-Étienne et de la Loire, était encore des plus lentes et plus des difficiles. Une grande compagnie de capitalistes s'était formée pour remédier à ce regrettable état de choses, relier Saint-Étienne à Lyon, par un chemin de fer et activer ainsi les exportations. Mais l'art de la construction des railways était alors bien dans l'enfance ; de grands esprits même leur étaient contraires, Thiers et Lamartine les repoussaient comme des entreprises chimériques. Du reste, la construction d'une voie ferrée entre Saint-Étienne et Lyon était une œuvre lourde et hérissée des plus grandes difficultés; on avait dû poser cette voie dans des vallées sinueuses et accidentées, ravagées souvent par des torrents et creuser des tunnels dans des terrains sablonneux et mouvants. C'est à peine si on avait osé s'y risquer avec des locomotives, même d'un faible poids, et dans maints endroits, la traction avait dû se faire à l'aide de chevaux et de bœufs, alors que de simples freins retenaient les trains à la descente. Le chemin n'était même, dans le principe, réservé qu'aux marchandises. Ce n'avait été que sur les pressantes demandes des principaux exportateurs qu'un unique wagon avait été mis à leur disposition, et à la longue seulement, le service postal et quelques voyageurs avaient été admis à faire usage de ce nouveau et bien primitif mode de locomotion.

C'est dans cet état que se trouvait, en 1833, le chemin de fer de Saint-Étienne à Lyon, le premier construit en France, lorsque le

célèbre baron Thénard, président de la Compagnie et ami de M. Locard père, appela son fils à participer à la réfection de cette voie ferrée encore si imparfaite. Sa première mission fut la reconstruction totale du matériel destiné au transport des voyageurs ; cette mission fut des plus difficiles, le matériel des chemins de fer était aussi, à cette époque, dans l'état le plus rudimentaire ; on n'avait aucun modèle pour s'inspirer, aucune expérience pour s'éclairer. Néanmoins, M. Locard ne s'effraya pas de cette lourde tâche, il créa différents types nouveaux parmi les modes de locomotion alors employés. Il fut notamment le premier à adopter le système des voitures à huit roues. Tout en construisant ce matériel considérable, il fut investi des fonctions d'ingénieur en chef et eut alors à pourvoir à la réfection de la voie qu'on avait établie, à l'origine, avec une trop sévère économie. Il la modifia successivement pour satisfaire à tous les nouveaux besoins ; ainsi il éleva de nombreux ponts entre Lyon et Rive-de-Gier. En 1839, il construisit à Perrache le premier pont fait en France d'après le système adopté en Amérique, et, en 1848, il acheva, dans la même localité, un des premiers ponts tubulaires bâtis en France. Ce fut aussi à son habile direction qu'on dut la construction des grands ateliers circulaires encore aujourd'hui en pleine activité, dans la presqu'île de Perrache et d'une surprenante solidité quoique édifiés sur un terrain mouvant et vaseux. En même temps, il élevait les anciennes gares de Perrache, de Givors, de Rive-de-Gier et de plusieurs stations intermédiaires. Il refaisait aussi en entier le tunnel de la Mulatière, travail d'une extrême difficulté par la nature du terrain qu'il traverse.

Mais son œuvre la plus importante fut celle qu'il exécuta en 1840, à la Mulatière, à l'ancien confluent de nos rivières. Une terrible inondation venait d'y renverser le grand pont du chemin de fer. Pendant cette catastrophe, M. Locard remplissait en Angleterre une mission scientifique et industrielle. Rappelé en toute hâte à Lyon, il y trouva un pont provisoire jeté sur la Saône par M. l'ingénieur Seguin, le lendemain du désastre du 4 novembre. Mais c'était une bien frêle construction, pour ainsi dire improvisée dans un moment de détresse ; on ne pouvait y faire passer que quatre wagons à la fois, les voitures des voyageurs devaient traverser isolé-

ment le pont, et l'emploi des locomotives avait été interdit par arrêté préfectoral. Il était donc d'une extrême urgence de donner à ce pont une plus grande solidité, et de rétablir au plus vite les communications interrompues, au grave préjudice du commerce et de l'industrie du bassin de la Loire. Par une combinaison à la fois des plus hardies et des plus ingénieuses, ayant pour effet de réunir les deux systèmes des ponts américains et des ponts suspendus, M. Locard, en quinze jours, jeta un pont assez solide pour permettre désormais à tous les trains de passer, quelles qu'en fussent la longueur et la charge. Ce pont, établi provisoirement, ne dura pas moins de quatre années.

Fort d'une expérience laborieusement acquise, M. Locard, dans ses rares moments de loisir, écrivait de nombreux mémoires, d'importants ouvrages où les questions théoriques et pratiques sont traitées, tour à tour, avec une remarquable supériorité. Son mémoire sur les accidents des chemins de fer, leurs causes et les moyens de les prévenir, parut en 1843. Il y signalait, entre autres, les heureux résultats obtenus, depuis 1838, à l'aide d'un ingénieux procédé qu'il avait imaginé, procédé permettant de détacher instantanément et en marche les locomotives des trains qu'elles remorquent. Cette publication lui valut la plus flatteuse des récompenses, la croix de la Légion d'honneur, et plusieurs souverains étrangers s'empressèrent aussi de lui faire remettre des témoignages de leur haute satisfaction.

En 1847, il donna encore un *Cours de dessin linéaire appliqué aux arts et à l'industrie*, avec un album in-folio de 35 planches, dessinées entièrement par l'auteur, supérieurement gravées par Lemaître, — ouvrage considérable, des plus pratiques pour l'ingénieur, l'artiste et le simple ouvrier, et dont une nouvelle édition, publiée tout récemment, a couronné le succès.

Parmi ses ouvrages techniques, signalons encore ses *Recherches sur les rails et leurs supports*, sur la *Résistance des rails en fer forgé*, extraits des ouvrages anglais de P. Barlow et de N. Wood, avec de volumineuses notes sur la durée, la résistance et les dimensions des rails, traverses et coins, sur la *Conservation des bois et les conditions à imposer aux fabricants de rails et de coussinets*. (Paris, 1853, 616 pages.)

Tout ce qui touchait aussi à l'agriculture, à l'histoire naturelle et aux sciences et arts utiles l'intéressait également au plus haut degré. Pendant plus de trente-cinq ans, il fut un des membres les plus assidus et les plus écoutés de la Société d'agriculture de Lyon. A plusieurs reprises, ses confrères, désireux de rendre un juste hommage à ses nombreux et savants travaux, voulurent le nommer leur président. Son extrême modestie lui défendit de jamais accepter ce titre flatteur et parfois si envié. Toujours désireux du progrès, quelque part qu'il se manifestât, il fut aussi l'un des fondateurs, à Lyon, de la Société des sciences industrielles, laquelle remplit si bien sa noble mission et rend des services signalés à notre industrieuse cité.

Tant de travaux divers qui demandaient toutes ses journées et même ses veilles, ne lui laissaient pas oublier non plus ses devoirs de citoyen. En 1848, il fut de ces hommes de cœur, encore nombreux alors, et si rares aujourd'hui, qui se posèrent carrément dans les clubs où hurlait la pire des démagogies, devant ces tristes êtres sortis de nos convulsions politiques, et leur tint tête courageusement; plus d'une fois, avec le concours de robustes amis, il put s'opposer à l'exécution d'actes des plus désastreux proposés par ces énergumènes, et prévenir de grandes calamités.

En 1873, il se plaça du côté de l'autorité, le jour où un administrateur honnête et énergique fut appelé par le pouvoir à rendre à notre ville son calme, si profondément troublé par les saturnales des hommes du 4 septembre 1870, et il se fit un honneur de siéger dans la Commission municipale qui put établir l'ordre, momentanément, dans nos finances dilapidées, dans tous les services publics si stupidement désorganisés.

C'est aussi à Lyon qu'il chercha et trouva les douces joies de la vie de famille et du bonheur de son intérieur.

En 1841, il épousa Mlle Alexandrine Niepce, fille de M. le colonel Niepce, ancien commandant des gardes du corps du roi Jérôme de Westphalie, dont on se rappelle encore le mâle courage. Dans la terrible émeute de novembre 1831, alors qu'il commandait la place de Lyon, en conduisant les troupes à l'attaque des barricades du faubourg Saint-Clair, il avait eu trois chevaux successivement tués sous lui, et était tombé lui-même grièvement blessé. Mais la mort

enleva à M. Locard, il y a trois ans, l'heureuse compagne de ses jours, et il put cependant trouver assez de courage pour ne pas se laisser abattre par cette cruelle perte. L'étude et de nombreux travaux lui permirent de remplir les longues et tristes heures de sa solitude. Plus d'une fois, et même déjà depuis le jour où, en 1855, il s'était retiré du chemin de fer de Saint-Étienne à Lyon, les tribunaux se plurent à avoir recours à sa science et à sa haute expérience, pour lui faire élucider de graves questions techniques que les magistrats ne sauraient résoudre sans le concours d'habiles spécialistes. Plus d'un de ses rapports furent de véritables monuments scientifiques. Souvent aussi l'administration fit appel à sa bonne volonté pour l'organisation de nos comices agricoles et pour faire partie des jurys d'exposition. Ses connaissances si variées y trouvaient toujours une occasion naturelle pour y paraître dans tout leur éclat.

Mais Dieu avait assigné un terme à une vie si bien remplie; de graves infirmités, compagnes trop habituelles de la vieillesse, se manifestèrent, il y a plus d'un an; il les endura avec une résignation absolue et la mort ne put pas l'effrayer quand il la vit s'avancer vers lui. Il s'y était préparé en chrétien, bénissant la main qui le frappait. Le 20 août, il rendit son âme à Dieu, sans murmures et sans souffrances et dans la plénitude de toutes ses facultés. Son souvenir restera cher à ses enfants et à ses amis; la science le regrettera aussi, et le pays perd en lui un homme qui a su lui faire honneur et dont il se glorifiera. X...

BIBLIOGRAPHIE

A TRAVERS LES LIVRES

NOTICE SUR JACQUES BOUJU, président au parlement de Bretagne (1515-1577), par ÉMILE DUPRÉ-LASALE, conseiller à la cour de cassation. — Paris, Techener, 1883, une broch. in-8, avec portrait.

En préparant son intéressante biographie du chancelier de L'Hospital, dont le premier volume a été couronné par l'Académie française, M. Dupré-Lasale, conseiller à la cour de cassation, s'est arrêté avec complaisance devant la figure de l'un des amis les plus chers du chancelier, devant celle d'un magistrat qui eut l'honneur d'être chanté par Ronsard et du Bellay, loué par Sainte-Marthe et la Croix du Maine, et qu'un siècle plus tard Ménage appelait encore l'*illustre président*. Jacques Bouju, président aux enquêtes du parlement de Bretagne, est bien oublié depuis cette époque : c'est à peine si quelque amateur, curieux de manuscrits, connaît la liste de ses ouvrages ou même son nom. Sa vie offre cependant un certain intérêt au chercheur, parce qu'elle porte bien l'empreinte de son temps, de ce seizième siècle si curieux et si agité, où se mêlaient le bon et le mauvais, la science et la crédulité, le solide et le chimérique, les hautes aspirations politiques et le trouble des idées né du désordre religieux et social. Bouju fut tout à la fois magistrat, poète, historien, amateur d'agriculture et fanatique alchimiste. Il essaya de traduire Tite-Live et de faire de l'or ; il chanta la vie rustique, scanda de délicieuses épigrammes latines et dénonça les abus de la chicane dans des poèmes que L'Hospital n'eût pas désavoués ; il se mêla imprudemment aux émeutes huguenotes sans être calviniste lui-même, et aux disputes parlementaires sur la préséance sans avoir un rang très élevé dans la hiérarchie; il donna des conseils au roi Henri II en lui dédiant sa traduction inachevée de Tite-Live, et eut part aux faveurs de la cour, qui le tenait pour un lettré distingué. Au fond, son royalisme n'était que du tiers-parti, de cette opinion intelligente des besoins les plus pressants de la patrie, telle que la possédait au plus haut degré L'Hospital, mais un peu tiède, sinon indifférente au point de vue des croyances et des personnes. Il avait de plus — ce qui faisait son incontestable infériorité — la faiblesse de s'adonner aux folles pratiques de l'alchimie, dont nous pouvons rire librement aujourd'hui, mais qui captivait alors sans modération des esprits réputés partout ailleurs sages et modérés. Cette bizarre alliance du bon sens, de l'instruction, de la finesse et des

illusions chimériques n'était point rare en ce temps, et, sous d'autres formes, ne l'est peut-être pas davantage aujourd'hui. Elle a néanmoins le don de nous surprendre, de piquer notre curiosité et de nous ouvrir un jour sur l'inattendu, ce qui n'est désagreable ni au biographe ni au lecteur lui-même. M. Dupré-Lasale a apporté dans le portrait qu'il nous trace de cet « oublié » toute la sagacité, toute la critique, toute l'érudition solide qu'il a coutume de mettre dans les travaux judiciaires : il a exploré son sujet dans les moindres détails, et, s'il peut jouir de notre étonnement lorsque nous le voyons si bien informé, il nous intéresse autant par la sagesse de ses réflexions que par la sûreté de ses patientes recherches. Sa *notice* sera un appendice utile de sa future vie du chancelier de L'Hospital. HENRI BEAUNE.

HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA TUNISIE depuis l'an 1590 avant Jésus-Christ jusqu'en 1883, par ABEL CLARIN DE LA RIVE, officier du Nichan-Iftikar. — Un vol. in-12 carré, de 414 pages de texte. — Prix : 2 francs — A Dijon : librairie Lamarche.

Le public accueillera le livre de M. Clarin de La Rive avec une faveur que les derniers évènements survenus dans la régence de Tunis rendront encore plus marquée. Nous devons tous aujourd'hui connaître l'histoire d'un pays où les circonstances ont donné à notre patrie une situation prépondérante et où sont engagée une foule toujours croissante d'intérêts nationaux. Cette histoire, le lecteur la trouvera fidèle et exacte dans l'ouvrage que nous signalons. Il renferme l'exposé des faits se rattachant à la régence depuis l'an 1590 avant Jésus-Christ jusqu'à nos jours, soit une période de trois mille cinq cents ans.

Pour mener à bonne fin son œuvre, l'auteur a été contraint de faire des recherches considérables, de se livrer à un travail des plus ardus. Écrivains grecs, latins, musulmans, italiens, espagnols, français, monuments, inscriptions, médailles, pierres gravées, il est remonté à toutes les sources pour y puiser abondamment. C'est que, sur la terre africaine, les documents ne se trouvent pas condensés dans des archives où le curieux et l'érudit n'ont que la peine de les compulser et de les transcrire ; l'histoire y est écrite partout, sur les pierres, dans les souvenirs, dans les mœurs, et il faut un certain flair de divination pour déchiffrer cette langue mystérieuse.

M. Clairn de La Rive, ayant à parcourir dans les limites étroites d'un volume une période de temps considérable, a cru devoir donner à son ouvrage la forme des éphémérides. A-t-il été bien ou mal inspiré ? L'exposé des faits gagne certainement en clarté et en précision ; l'on retrouve à l'instant la date ou l'évènement que l'on recherche : mais cette méthode n'entraîne-t-elle point forcément avec elle un peu de sécheresse ? Quoi qu'il en soit, elle a pour elle l'autorrité d'un précédent fameux, celui du président Héraut. Et comme toutes choses humaines, elle contient son bon et son mauvais côté.

Nous nous permettrons de signaler à l'auteur quelques inexactitudes qui sont appelées à disparaître dans une prochaine édition. C'est en 205 et non en 202 qu'eut lieu à Carthage le martyre des chrétiens Saturnin, Révocat, Secondule, Satur et des saintes Félicité et Perpétue. En l'an 200, avait eu lieu celui des douze martyrs Scyllitains.

M. Clarin de La Rive a omis de mentionner un certain nombre de conciles tenus

à Carthage, entre autres ceux de 217, 333, 389, 393, 394, 404. A d'autres qu'à lui, nous n'en ferions point un reproche; mais la forme d'éphémérides qu'il a adoptée, lui fait une loi stricte d'être absolument complet.

C'est dans le concile de 252 et non de 253 qu'il fut décidé qu'on devait baptiser les enfants aussitôt après leur naissance et non point attendre pour cela qu'ils eussent un certain âge.

En somme, ce ne sont là que de légères imperfections de détail que supprimera une révision plus attentive, et qui n'altèrent en rien le mérite très réel de cet ouvrage. En Tunisie, il a été unanimement loué, et il a mérité à son auteur la flatteuse distinction d'officier de l'ordre de Nicham : nous le croyons appelé à jouir en France d'un succès du meilleur aloi. CH. LAVENIR.

GUIDE PRATIQUE AUX EAUX MINÉRALES, *aux bains de mer et aux stations hivernales, augmenté d'un traité d'hydrothérapie*, par le Dr CONSTANTIN JAMES, douzième édition avec une carte itinéraire des eaux, des bains de mer et des stations hivernales. Paris, Bloud et Barral, 1883, in-12 de IV-695 p. — Prix : 10 fr.

L'ouvrage du Dr C. James est de ceux qu'une longue fortune recommande aux praticiens et au public. Aux médecins, il fournit comme un memento hydrologique des eaux minérales de France et de l'étranger, avec tous les renseignements nécessaires sur leur composition, leur thermalité, leur mode d'emploi, leur action et leurs qualités particulières ou pour ainsi dire individuelles. Aux hommes du monde qui veulent raisonner leur maladie et leur traitement, il donne sur le régime des eaux minérales, sur l'hydrothérapie, sur l'hygiène propre aux divers genres de maladies chroniques, des renseignements et des conseils qui, sous leur forme succinte et familière, sont une très utile consultation.

M. James ne manque pas de faire remarquer que, sauf pour les eaux purgatives, il n'est pas de source allemande dont la France ne possède l'équivalent. Souvent même la source française est-elle préférable, soit par des raisons d'ordre médical, soit par une excellente installation. Nous le félicitons de joindre le patriotisme à la science, et de faire justice d'une réputation surfaite à laquelle les jeux et la vie facile n'avaient pas peu contribué; mais en même temps nous avons été étonné et peiné de le voir enregistrer sous la rubrique *Allemagne* les stations thermales de l'Autriche, de la Bohême et de la Hongrie. M. James trouve-t-il l'empire d'Allemagne trop petit, qu'il veuille lui annexer l'empire Austro-Hongrois?

Nous avons été surpris que, dans les eaux minérales de l'Italie, il ne parle pas de l'importante station de Valdieri (Vaudier en français et en patois piémontais), tout près de la frontière de notre département des Alpes-Maritimes. Il serait bon aussi de signaler la station de Saint-Vincent près Aoste, qui n'est pas considérable, mais qui pour des baigneurs français aurait le mérite de se trouver dans un pays de langue française.

Il est une lacune que nous regrettons davantage. M. James parle des stations thermales les plus importantes de toute l'Europe occidentale, mais il ne dit rien de la Grande-Bretagne. Les stations anglaises sont peu nombreuses, et un chapitre sur Bath, Cheltenham, Harrogate et Malvern n'eût pas allongé de beaucoup cet utile volume. H. G.

PUBLICATION FÉLIBRÉENNE

LOU LUTRIN DE LADÈR, *boufounado en tres estapétos*, par ACHILLE MIR, avec préface de Roumanille, traduite en regard, illustré par N. Sallières. — Un vol. gr. in-8. — Avignon, Roumanille. Paris, Maisonneuve. — Prix : 3 fr.

Voici la seconde édition, parue d'hier et en voie de ne pas suffire, d'un livre jeune de trois années qui a remporté dans le pays de Carcassonne les suffrages unanimes des paysans et des lettrés.

M. Achille Mir est un poète, un de ces chanteurs *de nature* qui sont si rares dans les littératures modernes, si fréquents dans le félibrige.

Il a débuté, il y a quelques dix ans de cela, par un charmant recueil de poésies languedociennes, *La Cansoun de la Lauseto*, que Mistral jugea très favorablement, dans une courte préface aussi exquise que le félibre de l'*Alouette* pouvait la désirer.

Le maître comparaît poétiquement à l'apparition des étoiles au crépuscule, l'embrasement progressif du ciel de la renaissance. « Aujourd'hui, disait-il, c'est le tour du dialecte carcassonnais, et le brave soldat qui plante sur les tours de Carcassonne la banière des félibres, se nomme Achille Mir. » Mais c'est à son village natal *Escalos* que notre poète doit ses premières impressions et de là ses meilleures inspirations, plutôt qu'à la vieille cité, (si remarquable encore par son aspect gothique et féodal), où il a fait l'apprentissage du raisonnement et de la vie [1].

Il diffère sur ce point de son ardent ami, Auguste Fourès, dont il eut l'honneur d'être le parrain en félibrige, et qu'une vie trop exclusivement citadine (nous ne parlons que de ses débuts) avait pénétré, par la contemplation de ces monuments d'un passé malheureux, de l'esprit même de ce passé. Si les glorieux remparts de Carcassonne figurent dans l'œuvre d'Achille Mir, à peine si c'est pour justifier son regret poétique de voir employées à leur reconstruction des sommes dont languissent les pauvres...

N'allez pas croire, cependant, que le sentiment artistique manque au *félibre de l'Alouette*. C'est un art plus lumineux, plus ensoleillé qu'il lui faut. Comme Aubanel, avec moins de puissance toutefois, il a dans sa manière un je ne sais quoi d'oriental qui donne à sa langue elle-même un accent hautement personnel. *L'Iroundelo*, *la Flour e lou brin d'erbo*, et surtout *lou Boutou de Roso* justifient notre assertion. Cette dernière pièce me remémore étrangement les orientales allemandes de Bodenstedt, *Die Lieder von Myrza Schaffy*. On lui donnerait pour épigraphe le quatrain bien connu : *Dornröslein, blüh' nicht so geschwind...* Ce genre tout de délicatesse et de fantaisie que notre poète pourrait bien tenir d'une origine espagnole — il y a quelque chose de castillan sur ce visage fier et rayonnant — lui va cent fois mieux que l'ode monotone qu'il aborde

[1] Il y fut directeur de l'*École normale*, avant d'être mis à la tête de l'importante *manufacture de la Trivalle*, qu'il dirige encore aujourd'hui.

parfois [1], car la longueur n'est plus de mise avec une exquise expression de sentiments exquis.

Nous retrouvons, d'ailleurs, chez Achille Mir, le poète de nature, sobre, malgré bien de la verve — un morceau populaire, le *Mûrier d'Escales*, en est le témoin — et simplement ému, parfois, à la façon de Tavan, commme dans l'*Escudèlo*. Mais il y a toujours, quel que soit le sujet traité, une philosophie sérieuse au fond de sa pensée. Son revêtement est rayonnant, sa forme toute pailletée d'étincelles. Et puis, Mir ! voilà un nom qui vaut presque un surnom, tant il s'approprie merveilleusement à cette poésie miroitante et limpide. Jamais, cependant, le parnassianisme, jamais l'art pour l'art ne condamnera ces merveilles de style à rien envelopper qui leur soit inférieur. — Ce n'est pas à dire non plus qu'une sévérité excessive préside aux chansons du félibre. « L'esprit du vin qui chante dans les barriques », le salut de la *Dame-Jeanne* qu'il courtise secrètement, lui tiennent aussi beaucoup au cœur, son éducation première y aidant.

En somme, nous avons là un poète plein de verve, une âme toute méridionale, un troubadour et un *jongleur* aussi (M. Achille Mir se fait le personnage de ses mille héros et sait émerveiller une assemblée félibréenne par son sourire aux mille faces) mais par dessus tout une riche nature de poète, réservée *(L'Ibrougno)*, chaste (La *Floureto*), délicate d'enfin jusqu'à la suavité (*Martyro d'amour*, *Pauro maire*), et, sur deux pentes où la banalité est difficilement évitable, propre à attirer des larmes [2] aussi bien qu'un rire joyeux.

Depuis cette publication, très épuisée déjà, M. Mir ne donna rien de bien saillant aux amis des lettres romanes que le volume de prose que nous venons de présenter.

Quant à une appréciation critique sur ce livre, elle est malaisée.

Eh, mon Dieu ! ce nouveau Lutrin a un grand mérite, celui d'être en bonne prose d'oc. Il a aussi un grand défaut. On peut n'aimer pas les poèmes en prose : on ne saurait refuser à certains d'être de purs chefs-d'œuvre. Mais leur perfection le plus souvent résulte de leur ciselure. Et la ciselure exclut l'abandon de la forme, ce négligé qui est la vie elle-même dans un poème héroï-comique. Il était donc bien hasardeux de se passer de prosodie pour raconter une aventure d'où l'intrigue est absente, et dont le charme tout entier repose sur la physionomie burlesque du héros principal. Nous devons à la justice d'ajouter ici que la moralité bien visible de la fable (car c'est un apologue — un peu long seulement) est du plus piquant intérêt. L'infatuation de certains pédants de village s'y trouve durement flagellée. Car beaucoup d'instruction rapproche de la modestie, et peu d'instruction en éloigne .. Qui donc n'a déjà rencontré un *Jean-François* sur son chemin [3] !..

[1] Nous appliquons ce jugement à la plupart des grandes pièces du volume.

[2] La pièce patriotique, *l'Inspectou*, qu'il apportait tout récemment au ***libretou*** de Fourès : ***Pèr l'Alsacio-Lourreno*** et qui rappelle singulièrement *la Dernière classe* de Daudet, n'est-elle pas admirable d'émotion communicative ?.. M. Mir réussit cependant moins souvent les pièces en vers libres que les odelettes de fantaisie, fréquemment achevées et charmantes avec leur goût léger de terroir.

[3] Nous trouvons cet avis de Roumanille sur la première édition de notre article : « Vous avez peut être tort de reprocher à cette jolie pochade sans prétention, à ce crayon de genre, esquisse fantaisiste, « l'absence d'intrigue » et sa « longueur. » Il

Quant à la langue de M. Achille Mir, il est inutile de la qualifier. La haute popularité dont il jouit dans le Lauraguais nous interdit le plus timide éloge. Nous sommes trop partisans de la vulgarisation des œuvres littéraires dans le peuple, nous dirons plus, de la régénérescence des idiomes parlés par le retour à la tradition, pour ne pas applaudir des deux mains à la tentative, en somme très heureuse, du prosateur languedocien [1].

On semble y venir, à la prose ; voici plusieurs mois qu'un mouvement réel se fait pressentir. Dans le Var, par exemple, où un grand provençal, un Théocrite populaire, un incomparable scéniste des mœurs méridionales, M. Senès *(La Sinso)* excite une complète admiration par des œuvres comiques en prose qui le placent, à notre avis, à côté des maîtres de la renaissance, dans le Var, sous l'active influence du syndic actuel, M. Alphonse Michel, auteur lui-même d'une remarquable *histoire* provençale de la *ville d'Eyguières*, cette nécessité imminente a été mieux qu'ailleurs comprise. Nous reviendrons, quelque jour, sur ce point essentiel. Le félibrige a de grands prosateurs qu'on n'appréciera bien que lorsqu'ils consentiront à rassembler leurs œuvres, en Mistral, Aubanel, Mathieu et Félix Gras, pour ne citer que des noms bien connus ; Mistral, surtout, dont la prose est incomparable, et Mathieu, qui sait transformer, mieux que pas un, une simple légende populaire en un conte des *Mille et une nuits*, sans lui ôter son franc caractère de moralité villageoise. Nous terminerons aujourd'hui en souhaitant à l'entreprise de M. Mir de rester un exemple suivi. La préface de Roumanille, fine et charmante comme il sait les faire (il y a son *Lutrin* aussi) ajoute un attrait au volume. Ce serait enfin manquer à notre devoir de critique impartial que de ne pas mentionner le concours de M. Sallières dont les illustrations, crayonnées, par endroits, avec la verve enragée de Callot, interprètent ce livre le plus spirituellement du monde.

PAUL MARIÉTON [2].

ne vaut pas la peine de juger ça de si haut. L'auteur n'a pas eu la prétention d'écrire une œuvre de haut vol et de grande portée, mais seulement une *Cascareleto* qui n'a pas des ailes, mais qui est bien plantée sur ses pieds. *Musa pedestris.* » Au fait, à bien peser cette simple et charmante aventure d'un chantre au lutrin de Ladèr, qui fait chanter à ses « collègues » une messe de son crû, conviendrons-nous peut-être que Roumanille a *encore* raison.

[1] « Il y a du Rabelais dans sa langue nerveuse et féconde, qui semble remonter de plusieurs siècles pour retrouver dans son passé des formules en rapport avec l'intensité de son émotion. — Dans sa *Messo de Ladèrn*, l'auteur décrit le timbre de voix, la méthode de chant de ses personnages comiques avec une richesse de termes qui laisse loin derrière elle la langue italienne si riche cependant dans son vocabulaire de critique musicale. » H. Delpech. (*Rapport du 1er concours de la Société romane, 1875.)*

[2] Cette étude, comme les précédentes, fera partie d'un volume en préparation : LES FÉLIBRES, histoire biographique et *groupante* de la renaissance littéraire du Midi. Nous donnerons très prochainement : *l'École et le Félibrige* (le frère Savinian) ; *la Décentralisation littéraire* (M. de Berluc-Perussis) ; *le félibre Anselme Mathieu.* Nos chapitres sur *Aubanel* et *Mistral prosateur* (histoire de l'*Armana*) sont actuellement sous presse.

CHRONIQUE

2 Aout. — Me Bonnet est réélu bâtonnier de l'ordre des avocats.

5 Aout. — M. Deville, directeur de l'École pratique d'agriculture du Rhône, fait à Villefranche une conférence sur l'importance de l'enseignement pratique de l'agriculture.

6 Aout. — MM. Deis, professeur de rhétorique au Lycée de Lyon, et Besse, professeur pour l'enseignement secondaire spécial au même Lycée, sont nommés officiers de l'Instruction publique.

MM. Jarre et Tailleur sont nommés officiers d'Académie.

— Distribution des prix aux élèves du Conservatoire de Lyon.

12 Aout. — Élections partielles au conseil général et aux conseils d'arrondissement dans le département du Rhône.

— M. Dauphin, maire de Thierry, est nommé officier d'Académie.

— Concours de pigeons voyageurs, organisé par les Sociétés colombophiles lyonnaises *l'Hirondelle* et *l'Industrie.*

15 Aout. — Messe et banquets impérialistes à Lyon.

16 Aout — Mort, au Puy, d'un écrivain et poète catholique lyonnais, M. Claudius Hébrard.

18 Aout. — Mort de M. Dulac, juge au Tribunal de commerce.

19 Aout. — Scrutin de ballottage pour les élections au conseil général et aux conseils d'arrondissement.

— Comice agricole de l'Arbresle.

— Fête de l'*Harmonie Gauloise.*

— Concours annuel de pigeons voyageurs, organisé par la Société colombophile *l'Éclair.*

20 Aout. — Ouverture de la session du Conseil général et de celle du Conseil d'arrondissement. M. Rebatel est élu président du Conseil général, et M. Pierron du Conseil d'arrondissement.

27 Aout. — Mort de M. Jules Robert, directeur de l'*Harmonie Gauloise.*

28 Aout. — Le Conseil municipal rejette le projet d'acquisition de la propriété Chardiny, à Caluire, pour la construction d'un nouveau lycée

---

L'administrateur-gérant :
F. Pitrat.

Lyon. — Imprimerie Pitrat Ainé, rue Gentil 4.

LE MUSÉE

DES

PEINTRES LYONNAIS

Il faut bien avouer cette faiblesse. Souvent, le jeudi, entraîné par une sorte d'instinct, je franchis le perron du palais Saint-Pierre, je tourne à gauche sous le portique, *l'œil morne et la tête baissée*, et j'entre au musée des peintres lyonnais, le jeudi, car le dimanche il y a foule, et que viennent faire ces intrus? ces jeunes qui n'ont pas connu le temps passé, tout prêts à rire des costumes surannés de nos vieux amis, de leurs théories en fait d'art, de leur minutie de touche ou de leur pompe classique. Pour nous, c'est autre chose; quand on descend l'échelle de la vie on aime à s'arrêter sur un échelon pour jetter un coup d'œil sur ceux que l'on vient de franchir. En compagnie de *Grobon*, d'*Epinat*, de *Bonnefond*, de *Revoil*, je me sens rajeuni d'un demi-siècle, je sors d'une cave obscure pour respirer au grand air le parfum des prairies et prêter l'oreille aux chants de ma jeunesse.

Et pourtant! en visitant le musée on fait acte de bon goût et de justice. C'est une collection remarquable et trop peu remarquée. Partout ailleurs on ferait un beau tapagé si l'on pouvait composer un musée avec des ouvrages du *cru;* à Lyon, on n'a pas tant de *vantardise;* on fait bien, sans battre la caisse aux quatre coins de l'univers, et pourtant!.... sans doute, chaque province a ses illus-

trations, artistes, poètes, savants, mais toute province en récolte-t-elle assez pour constituer une académie, une école, un musée? à Lyon, cela existe, une collection de deux cents ouvrages d'artistes lyonnais, et il en manque à l'appel. Peintres et sculpteurs de premier ordre, graveurs qui ont tenu un rang élevé dans l'école française, le catalogue de 1869 mentionne 36 noms de peintres, 20 de sculpteurs et 23 de graveurs, non représentés par des ouvrages.

Ce catalogue, fort bien rédigé par feu M. Thierrat, se vend dans la salle. C'est donc une prétention exhorbitante que de revenir sur les appréciations d'un peintre aussi distingué, une amplification inutile. Pourquoi empiler ces commentaires dans la *Revue?* Le besoin s'est-il fait sentir de commenter ou de contredire les notes judicieuses de l'ancien conservateur? non, à coup sûr; mais il n'est peut-être pas sans intérêt de jeter un regard sur les tendances de chaque époque, sur le progrès, sur les défaillances, sur les rapports des tendances pratiques avec les idées générales, avec les influences de la vie extérieure, de chercher dans quelles proportions ont dominé l'esprit et la matière, la conception et l'exécution, de voir avec quelle énergie certains artistes ont su résister au mauvais air des doctrines passagères et conserver les saines traditions, et puis, le vrai but de cet article, c'est de se retrouver dans une réunion d'anciens amis, d'organiser un banquet de *disparus*, ou de dépaysés en 1883, un dialogue des morts, un congrès de revenants.

J'éprouve un certain embarras en voyant briller sur la liste le nom célèbre de *Bonnefond*, jadis porté aux nues, un peu dédaigné maintenant. Les grands hommes du *réalisme* le considèrent comme un précurseur trop timide, trop *léché*, trop soucieux de donner une portée morale à ses compositions. Les *mystiques* le trouvent singulièrement trivial. Il s'est permis d'avoir de la couleur et d'ignorer les sublimes incorrections des écoles primitives. Pour moi, plus je revois ses ouvrages, plus je me persuade qu'il avait une forte dose de talent. Sans doute, Bonnefond ne dessinait pas avec un clou [1], mais il dessinait correctement; sans doute, il

[1] Dans l'*autre monde*, Granville, élève d'Ingres, représente son maître dessinant avec un énorme clou, et sur la croupe, car c'est un cheval de bois, sont les élèves ayant chacun un clou en guise de crayon.

n'arrivait pas à traduire exactement des tonalités absurdes et jugées impossibles, mais sa couleur avait de l'éclat et l'ensemble de ses toiles une surabondance de vie. Néanmoins et pour l'acquit de ma concience, je dois avouer qu'il abusa un peu des Italiens, — des costumes passés à l'état de *ponsifs*, et du ciel incandescent des campagnes romaines, — travers de son époque ; il vise à l'effet théâtral, autre travers de la même date. Avec tout cela il dépasse de beaucoup certaines célébrités de nos jours, sachant faire vibrer de temps en temps une note éclatante et incapables d'en préparer ou d'en résoudre les dissonnances accessoires.

Bonnefond, comme tous les artistes de son époque, respectait le public et ne lui offrait pas une pochade comme un trait de génie. Ses tableaux sont faits, aujourd'hui on les bâcle en trois jours, sous prétexte d'inspiration.

Le *Mauvais Propriétaire*, voilà le type de l'école lyonnaise il y a cinquante ans ; comparée aux grandes écoles d'Italie, elle prend de médiocres proportions ; sa valeur se révèle, au contraire, quand on la met en présence des froides rapsodies classiques qui la précédèrent ou des fantaisies extravagantes et tout aussi fausses du romantisme. On s'est égayé sur le réchaud de la repasseuse; c'était, au dire des beaux esprits, le sujet capital du tableau; en tous cas ce réchaud est un *trompe-l'œil* réussi. Soyons justes, méfions-nous des engouements comme des dénigrements de la mode. Cette scène est vulgaire, c'est le drame bourgeois, on n'y aperçoit pas la moindre académie, le moindre profil grec, ni la note accentuée à l'adresse des âmes sentimentales, mais c'est bien composé, d'une couleur exacte, tout est vrai, l'intérieur, l'échappée de vue sur un coin de Lyon, les costumes, surannés il est vrai, nous les reconnaissons, et les figures, il nous semble les avoir vues aussi, ce sont des portraits.

La *Cérémonie de l'eau sainte* est d'un ordre plus relevé; les figures sont groupées avec art, les types plus nobles, plus empreints de poésie ; la couleur, peut-être, est trop uniformément chaude, cette incandescence de tons était vantée alors comme une réaction contre l'école *grise*. Les procédés pour l'obtenir avaient l'inconvénient de faire craqueler le vernis et de tourner au noir et l'on aperçoit déjà quelques altérations à ce tableau.

L'*Officier grec blessé*, voici un tableau vraiment d'un ordre supérieur. Oublions les abus de la *grécomanie*, oublions *Canaris*, *Lord Byron*, *Casimir Delavigne*, et surtout les atroces romances composées sur les *Hellènes*. Ces costumes sont beaux, ajustés avec un véritable instinct du grand art; les figures sont expressives, les poses nobles et naturelles, et la couleur ! son éclat est justifié par le lieu de la scène, d'ailleurs toutes les critiques de détail doivent s'atténuer en présence de l'idée vraie, poétique et touchante, et qu'il y a loin de là à ces prosaïques paysans gâtés par le contact des villes, bons pour nous faire regretter les paysans d'opéras comiques, à ces ignoble *voyous*, piliers d'ignobles brasseries que certains naïfs admirent et dont ils cherchent à s'approprier le langage, *pouah!* retournons plutôt aux Grecs et aux contadines de la campagne de Rome.

BONNEFOND eut une grande réputation comme peintre de portraits, il a fait son temps, comme *Dubufe*, *Court* et *Winterhalter ;* Les belles dames et les beaux messieurs qu'ils ont reproduits n'ont pas d'intérêt pour nous, parce qu'alors comme aujourd'hui, comme presque toujours, hélas ! le modèle impose à l'artiste un costume ridicule et une pose affectée, au goût du jour, et Bonnefond ne put lui résister. Son meilleur portrait fut, je crois, celui de M. de La Hante qui figurait à l'exposition rétrospective. Il était simple, vrai, sans affectation d'allures officielles, et n'oublions pas que le mérite d'un portrait réside dans la ressemblance morale plus que dans la précision des traits, d'une robe ou d'un frac.

GROBON. — L'exagération du coloris et des détails se fait ressentir dans quelques-uns de ses ouvrages, ce fut un admirable paysagiste néanmoins. Sa *Vue du quai Saint-Antoine* a toute la précision méticuleuse et la lumière reflétée par un miroir noir. C'est un tableau précieux en ce qu'il nous reproduit un des bons coins de notre ville avant qu'il ne fût altéré par les embellissements modernes ; Saint-Jean dont l'abside n'est pas encore masquée par d'insignifiantes maison, ni écrasé par sa malencontreuse toiture, le coteau de Fourvière avec toute sa verdure et sa pittoresque chapelle, la commanderie de Saint Georges, et, si j'entame le chapitre des regrets, je n'en finirai pas, Grobon me donne la réplique. Qu'est devenu le *Pigeonnier de Roche-Cardon ?* Il lui

a fourni le motif d'un chef-d'œuvre allant de pair avec les paysages les plus renommés. Qu'est devenue la *Grotte des Etroits?* Elle ne figure pas à notre musée, et, en réalité, il n'en reste guère que l'enseigne d'un restaurateur; mais admirons sans réserves, les *Aqueducs de Saint-Just*, paysage arrangé au moyen d'un déplacement ingénieux de ces ruines célèbres, le peintre a composé un premier plan pour le panorama sans égal qui se déroule entre Saint-Just et Saint-Irénée, les Alpes, le cours fantastique du Rhône, la presqu'île Perrache, moins les usines et les chemins de fer.

La touche de Grobon est d'une correction inouïe, d'un fini d'autant plus louable qu'il n'atténue pas l'effet d'ensemble; il doit en être ainsi sur la toile comme dans la nature. Devant un site, arbres, terrains, montagnes, on fabrique, on perçoit d'abord l'ensemble, les masses, les oppositions et les saillies les plus apparentes; puis viennent des détails; ils se multiplient aux regards quand l'attention persiste et redouble; les négliger sous le prétexte de rendre l'effet général, c'est une erreur. Le paysage doit pouvoir supporter l'analyse et ne résulte pas seulement d'un effet de couleur; le traiter avec ce brutal sans-façon, c'est quelquefois indiquer un manque de jugement et d'études.

Guindrand. — Peu d'artistes eurent autant de vogue à leurs débuts. On se disputait ses ébauches, on oubliait pour elles la grande science de *Boissieux*, le coloris séduisant de *Grobon*, le dessin correct de *Duclaux*. On était étourdi par sa verve primesautière, son *chic* et ses procédés d'exécution étourdissaient.

Au premier abord pourtant, ce n'était là que des *ficelles*, faciles à débrouiller, même à imiter. En réalité, *Guindrand* avait toutes les dispositions requises pour être un paysagiste de premier ordre, et il aurait atteint les sommets, s'il eût été moins prodigue de ses dons naturels, plus scrupuleux observateur des règles et surtout moins lancé dans la vie d'artiste telle qu'on la comprenait alors. Il fut un *virtuose* en fait de charges, et, avouons le, il les poussait quelquefois en dehors des limites convenables. Il commença l'ère des *fantaisistes;* or, la nature est préférable à la fantaisie. Il y a des règles pour les formes et pour l'anatomie des arbres, des nuages et des terrains comme pour le corps humain,

et le bon coloris ne consiste pas dans une agréable marquetterie de tons, mais dans la vérité et la raison d'être de chaque nuance. Ce qu'il y a de louable chez lui, c'est le sentiment de l'espace et de la profondeur des horizons, mais n'allons pas lui demander un arbre raisonnable, un ciel étudié. Ses qualités, nous les rencontrons dans la *Moisson*. La *Vue d'Allevard* en reproduit quelques-unes, mais l'ensemble est un peu lourd. Son meilleur tableau fut, je crois, la *Plage d'Ostende*. On l'admirait à une exposition du Louvre, vers 1840. Je ne sais où elle est actuellement. Le sujet lui convenait à merveille. Un ensemble assez vague à reproduire, un ciel monotone et les ondulations douteuses de la côte.

M. Richard fut l'un des pères de cette école lyonnaise qui occupa une place assez brillante dans la première moitié de ce siècle ; elle eut sa raison d'être et tint en échec le genre faux de l'école de David ; elle contribua à nous délivrer des *Grecs* et des *Romains* et prépara les voies aux artistes en quête du vrai. MM. Richard, Revoil, Bonnefond, même Jacquand, eurent la bonne pensée de puiser leurs inspirations ailleurs que dans les fictions mythologiques interprétées à tort et à travers. Sans doute, eux aussi se sont trompés quelquefois, car l'histoire du moyen âge et de la renaissance était encore confuse, et on brouillait volontiers toutes les périodes écoulées depuis les Mérovingiens jusqu'à Louis XIV, tout ce long espace de temps était l'époque gothique, mais il fallait bien attacher le grelot, et, en 1820, on était loin de posséder les notions archéologiques de 1880. La clarté commença à se faire avec le *Génie du Christianisme*, avec *Tristan le Voyageur*, et surtout avec les recherches de MM. Thierry et Fauriel. Et dire pourtant qu'après le style *troubadour* du premier empire et le romantisme cocasse de 1830, on commet encore des erreurs quand on veut reproduire les temps antérieurs à l'année courante. Il faut donc pardonner aux artistes quelques bévues en fait de costumes et d'architecture, et les remercier de nous avoir guidé dans des voies nouvelles; et à tout prendre, les sujets qu'affectionnait cette école étaient préférables au naturalisme brutal et dénué de poésie dans lequel est tombé l'art contemporain.

M. Richard est représenté par trois tableaux, dont le meilleur, parce qu'il est le plus simple, est la scène tirée du poème de *Vert-*

Vert. Le coloris en est juste, lumineux et sans exagération ; le dessin, d'une correction remarquable. On ne conçoit pas que ce petit épisode d'un poème badin puisse mieux être interprété. On peut citer d'autres tableaux de ce maître qui ne sont pas ici : *Blanche de Castille*, dont le *Bulletin de Lyon* du 27 août 1808 fait l'éloge avec la phraséologie ampoulée de l'époque, et *Valentine de Milan*, exposée au Salon de 1802, dont la gravure se trouve dans les *Annales du Musée* de *Landon*.

GRANDON. — Ce peintre, trop peu connu aujourd'hui, peut être mis au rang des meilleurs peintres de portraits du dix-huitième siècle ; il fut le peintre en titre de la ville après *Sévin*, et avant *Nonotte*, et Greuze fut son élève. Le Musée ne possède de lui que son propre portrait donné par M. Bouchacour. Bien que d'une très remarquable exécution, il est de petite dimension et ne peut pas donner une idée complète de son talent. La galerie des échevins à l'Hôtel de Ville devait contenir plusieurs de ses ouvrages, la Révolution les a détruits. Il en reste encore dans quelques familles, et j'en connais deux qui ne sont pas inférieurs aux plus belles toiles de Rigaud et de Largillière.

GRANDON, en 1737, fit le portrait du père Brydaine prêchant à Saint-Nizier, il a été gravé par Séraucourt. Je possède ce portrait venant de la collection d'*Alexis* et que je dois à la bienveillance de M. Lays, son héritier. C'est une simple esquisse sur papier, mais dessinée et peinte de main de maître. Malheureusement elle a souffert, a été rognée sur les bords et l'on ne voit plus la main qui tient le crucifix. La figure et le surplis sont d'un coloris et d'un modelé parfaits.

BIARD fut aussi un des peintres à la mode sous le règne de Louis-Philippe. La mode est inconstante et je crains bien qu'aujourd'hui il n'en subisse les réactions, il a fait de bons tableaux, mais il faut avouer que les sujets étaient assez vulgaires, bons pour des lithographies courantes : comme ils reproduisaient des types passagers, souvent des caricatures, au bout de quelques années, leur sel a perdu sa saveur et leur esprit est insaisissable. Ainsi le *Voyage en diligence* et les *Grisettes* d'Henri Monnier, ces chefs-d'œuvre pourtant deviennent des hyéroglyphes pour la génération présente. La *Diseuse de bonne aventure* du Musée lyonnais est traitée à ravir.

Étant accepté ce genre un peu prosaïque, comme finesse de touche vérité en coloris, habileté d'esprit que l'on ne peut nier dans la manière dont les personnages sont groupés, cet intérieur est digne des maîtres flamands, mais les costumes ! ils sont plus rococo que les petits maîtres de Moreau, ou que les ivrognes d'Ostade.

Une autre bonne toile de Biard représentait des comédiens ambulants se préparant à jouer dans une grange ; il fut acheté par le gouvernement et placé au Luxembourg. Il devrait être à Lyon, tous les personnages sont des portraits de Lyonnais appartenant à la société élégante et amusante de ce temps, vers 1830, et sur le devant on remarque le portrait fort ressemblant d'un type tout à fait spécial, de *Thomas;* Thomas, une de nos célébrités, dépaysée et inconnue à Paris, de même que M. et Mme de Trois Étoiles en costume de théâtre; ce tableau en toute justice devrait revenir à notre collection.

STELLA. — Le catalogue de 1869 inscrit sous le n° 137 le portrait de *Stella* peint par lui-même. Cet ouvrage très remarquable, acquis sous M. *Vaïsse* pour notre Musée a été gravé à l'eau-forte par Claudine Stella, mais on l'a depuis changé de place et mis sans désignation d'auteur dans la grande salle. On prétend que la première désignation était erronée et ne devait à aucun titre figurer dans la collection lyonnaise; on l'a attribué à LENAIN, peut-être à d'autres, que sais-je ? Je n'ai pas la compétence nécessaire pour émettre un avis en cela ; je puis dire seulement qu'en février 1856, notre éminent artiste, M. Saint-Jean, lut un travail à ce sujet, où il affirmait que c'était bien le portrait de Stella, peint par le Poussin, son ami.

La biographie de Stella est fort connue. On trouve dans le dictionnaire de Bouillet un article sur tous les membres de cette famille d'artistes. Claudine Stella, nièce du peintre, se distingua dans la gravure. L'on cite d'elle, une charmante collection de jeux d'enfants d'après les dessins de son oncle [2]; il me souvient d'avoir vu dans la rue de la *Gerbe*, avant la création de la rue Impériale,

[1] Voir la *Revue du Lyonnais* de cette année.

[2] Les *Jeux et plaisirs de l'enfance*, inventés par Jacques Stella et gravés par Claudine Bouzonnet Stella. Paris, aux galeries du Louvre, chez ladite Stella, 1657. La deuxième planche représente les armoiries de la famille de *Thou*.

au-dessus d'une porte d'allée, un bas-relief en bois représentant des enfants tressant des gerbes, il a été reproduit par M. Steyert dans sa curieuse recherche sur les enseignes de Lyon. Ce bas-relief avait-il donné son nom à la rue, ou avait-il été composé à cause de ce nom, je ne sais, mais je serais tenté de l'attribuer à Stella, il rappelle le style de ses jeux d'enfants. Qu'est-il devenu? Et que de précieux objets d'art ont disparu lors des améliorations *utilitaires*.

On peut consulter encore sur les *Stella*, le *Dictionnaire des Artistes*, par l'abbé de Fontenay (1776), les *Annales du Musée de Landon*, et leur suite publiée en 1835; elles contiennent les gravures de quatre tableaux de ce maître : *Clélie retournant à Rome*, toile de 4 pieds, 3 pouces de haut sur 3 de large, venant de l'ancienne collection du Roi ; *Jésus-Christ recevant la Vierge dans le ciel*, ovale, de petites dimensions, peint sur un fond d'albâtre oriental, le *Mariage de la Vierge*, figures de grandeur naturelle ; l'*Adoration des bergers* venant de la galerie de Lucien Bonaparte, figures de petites proportions, tableau qui aurait quelque analogie avec l'*Adoration des anges* de notre Musée, pour lequel nous renvoyons les lecteurs à la notice de M. Thierriat.

« Les ouvrages de Stella (*Landon*, t. VI) offrent en général de la grâce, de l'élégance, de la correction ; mais on n'y trouve point l'enthousiasme pittoresque et la vigueur de l'expression qui charment dans les productions des maîtres de l'art. Quoi qu'il en soit, Stella est regardé à juste titre comme l'un des bons peintres de notre école. »

« Les ouvrages de Stella (suite des *Annales*, t. III.) ont la sagesse de ceux du Poussin; mais cette sagesse est froide... Son dessin est assez correct... son coloris est brillant, mais de convention et un peu cru! »

On trouvera dans tous ces ouvrages l'épisode de Stella dessinant une Vierge sur les murs de sa prison, et cela nous amène au tableau qui représente ce fait, le meilleur, je crois, et le plus important de MICHEL GENOD ; celui de la *Fête du grand-père* mérite les éloges que lui donne M. Thierriat ; c'est une scène à la façon de Greuze, moins affectée, plus naïve et nous rappelant les costumes, abandonnés aujourd'hui, de nos campagnes. M. Genod appartenait à cette pléiade d'artistes pleins d'esprit et d'entrain, à la recherche

des *charges* et des facéties en dehors de leurs ouvrages empreints, au contraire, du sentimentalisme de l'époque. Les curieux recueils d'autographes de M. Alexis Rousset contiennent plusieurs lettres charmantes et des croquis fantaisistes de cet excellent artiste.

M. Duclaux appartient à la même phalange. C'était un très habile dessinateur, mais peu coloriste. Il excellait dans les animaux et l'on admire au Musée sa *Lutte de deux taureaux*. Sa *Halte d'artistes lyonnais à l'île Barbe* est précieuse pour nous ; elle nous retrace un site renommé de nos environs, avant qu'il ne fût altéré par de modernes constructions et par la décrépitude de ses ombrages. Mieux encore, il nous donne les portraits de peintres en renom, avec le costume exact de leur temps, costume qui nous semble peut-être ridicule, comme le nôtre le sera dans quelques années ; M. Duclaux, avec son instinct d'artiste, a su en tirer parti sans tomber dans la caricature. Quant à son paysage, le ton général en est froid et manque d'effet. Les artistes représentés sont les élèves de Revoil : *Bonnefond*, *Genod*, *Trimolet*, *Thierriat*, *Jacomin*, *Rey*, *Reverchon*, *Legendre Herald*, et je crois aussi *Renaud de Vilbac*. Nous avons parlé des deux premiers, quelques mots sur les autres.

M. Trimolet était un type des plus originaux de Lyon. A son talent de peintre il joignait de profondes connaissances en fait d'art et, sous un extérieur grave et mélancolique se cachait un esprit fin, caustique avec bonhomie, un talent singulier pour la charge à la façon lyonnaise, faisant rire ceux qui la comprennent, avec une apparence très sérieuse. Il dut sa réputation surtout aux portraits, et le meilleur fut le sien ; il n'est pas au Musée, mais nous pourrons y admirer l'*Intérieur de l'atelier de M. Eynard*, véritable tour de force comme fini précieux dans les détails et comme entente du clair-obscur. Sa sœur, Mme Petit-Jean, a également un intérieur d'une bonne composition et d'un coloris exact, le *Premier exploit d'un chasseur ;* la scène n'est pas d'un ordre très élevé, c'était la mode, en 1827, de s'attarder dans ce milieu de la vie bourgeoise.

M. Thierriat fut un de nos bons peintres de fleurs. Nous en parlerons plus tard.

M. Jacomin, dans son tableau de la *Bonne mère*, est encore plus

bourgeois que Mme Petit-Jean. C'est une romance sentimentale de Panseron ou de Loïsa Puget. Il y a des qualités de pinceau et de l'expression. M. Jacomin a fait quelques bons portraits, entre autres celui de Revoil.

La *Vue de Vienne sous les Romains*, par M. Rey, est une étude archéologique, une rêverie d'architecte, ouvrant un champ clos à toutes les dissertations. Quant à l'exécution, elle est correcte et dénote un travail sérieux.

Revoil, le maître de tous ces artistes, un des fondateurs de notre école, a droit à une mention spéciale. Il faut le juger, moins d'après ses ouvrages dans lesquels domine trop le goût du jour, mais d'après l'influence qu'il exerça. Comme Pollet l'architecte, il fut un réactionnaire intelligent, un précurseur entrevoyant de nouveaux horizons, comprenant enfin que notre histoire offrait, aussi bien que les légendes classiques, les traits d'héroïsme, les sentiments, la poésie, les costumes dignes du pinceau. Le *réalisme*, fort heureusement, n'existait pas encore. Mais les études étaient incomplètes, les anachronismes furent fréquents et aujourd'hui même, malgré les travaux d'historiens sérieux, on en commet de flagrants, dans la peinture, sur la scène et même en architecture.

En 1814, date du tableau qui représente le *Tournoi de Duguesclin*, on confondait un peu toutes les époques; les chevaliers du treizième siècle prenaient les allures et les armures du quatorzième, et quant au langage, on en avait forgé un de convention avec quelques bribes d'ouvrages anciens. Il suffisait pour avoir une couleur tout à fait *gothique*, de dire *las* pour hélas, *ja* pour déjà et de renverser la construction de la phrase. A l'époque où commencèrent des études plus sérieuses, vers 1830, l'école romantique, avec la meilleure volonté, a souvent fait fausse route, et la *Tour de Nesle* n'est pas plus vraie que les troubadours de *Revoil* et de d'*Alvimare*. A part cette question, le tableau du Tournoi est bien fait, un peu froid de ton, un peu trop modernisé dans les allures des héraults, des pages et des dames, mais les combattants sont bien dessinés, ont de la vie, du mouvement. Aujourd'hui on ferait autrement, mais pas mieux; on enlaidirait au lieu d'embellir.

Revoil a laissé plusieurs romances dans le genre que je viens de

signaler, et je reviens à mon dire ; c'était, il faut l'avouer, de la *pseudo*-musique, dans laquelle on trouve pourtant du sentiment et des idées, absentes de nos banalités d'opérettes et de cafés chantants.

De plus, Revoil, et c'est là son vrai titre de gloire, fut un collectionneur intelligent, sauva de l'oubli et de la destruction une foule d'objets précieux, méprisés avant lui. Son cabinet était fort curieux et passa au Louvre sous le nom de *Musée Charles X*.

Jacquand. — Il fut l'élève de Richard. Son tableau de *Thomas Morus en prison*, rappelle la manière de son maître, avec plus de recherches dans les accessoires et moins de sentiment dans les figures : elles sont d'une expression un peu factice; les costumes sont traités avec un soin minutieux et deviennent l'objet principal. Les personnages anonymes comme le *Capucin confesseur*, ou historiques comme *Thomas Morus*, ne sont plus que des prétextes d'une fourrure ou d'un froc admirablement reproduit.

Magnin avait une manière plus large et plus magistrale; il est mort jeune avant d'avoir dit son dernier mot et son *Joab*, présage d'un artiste supérieur, n'est, en réalité, qu'une esquisse, un projet. Dans une chapelle d'Ainay, il y a de lui un tableau qui n'est pas sans mérite.

Après les chercheurs méticuleux de l'effet obtenu par l'exagération de la couleur ou des poses, par la brutalité du naturalisme et l'appel aux mauvaises passions, nous atteignons enfin la grande peinture, avec Orsel et Hippolyte Flandrin, cette peinture qui, tout en observant les règles immuables de l'art, semble planer au-dessus du monde matériel, s'inspirer des plus hautes pensées, être un reflet des dogmes révélés et de la poésie chrétienne. Orsel et Flandrin sont les deux sommités du dix-neuvième siècle et dépassent par la profondeur de leurs conceptions, bien plus que par les raffinements de l'exécution, les autres célébrités modernes. Mais quel que soit le mérite des œuvres que possède notre Musée, il faut, pour les apprécier, consulter les grands travaux qu'ils ont exécutés en d'autres régions. Pour Orsel, il faut voir et approfondir les peintures de Notre-Dame-de-Lorette, à Paris, et le tableau votif du choléra, à Lyon. Pour Flandrin, la frise de

Saint-Vincent-de-Paul, à Paris, et l'abside d'Ainay, à Lyon. Ces ouvrages ont cela de merveilleux qu'ils supportent une analyse et une étude faite sur des réductions et des gravures dans lesquelles a pensée reste seule dégagée de son enveloppe matérielle ; de même les ouvrages dramatiques de Mozart, réduits au piano, sans l'appareil scénique, sans les surprises de l'orchestre étonnent par l'abondance, la distinction des idées, par le travail scientifique même, si parfait qu'il est d'une extrême clarté ; tout y est, et rien au delà.

Moïse présenté à Pharaon eut un grand retentissement par son brillant coloris, la perfection de son dessin et l'agencement de la scène. On admirait surtout la jeune fille qui présente Moïse. M. Thierriat apprécie fort bien cet ouvrage dans son catalogue. L'autre tableau d'*Adam et Ève* l'avait précédé et lui semble inférieur ; il est néanmoins d'une peinture magistrale. D'Hyppolite Flandrin, citons le *Dante aux enfers ;* le peintre s'y révèle à la hauteur du poète, c'est tout dire.

MOREL DE VOLEINE.

(A suivre.)

NOTES

PEINTRES DE LA VILLE

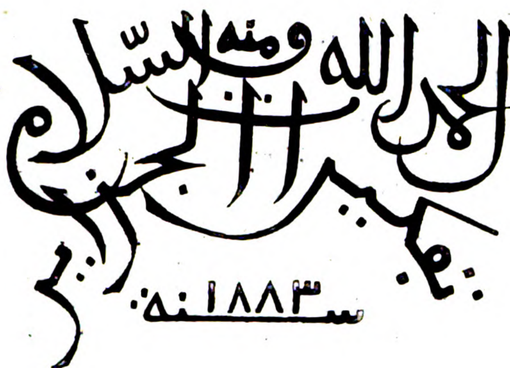
En 1654, Panthod reçut 550 livres pour le portrait du Roi. Il contribue avec Blanchet à la décoration de l'hôtel de ville.

Paul Sévin, nommé en 1690, fut exclus le 8 juin de la même année et remplacé le 7 septembre par Mignard. En 1711, on trouve le peintre Verdier qui reçut 500 livres pour les portraits des échevins.

Donat Nonotte, né à Besançon, fut nommé, en 1762 en remplacement de Grandon. En 1771, il reçut 3.000 livres pour le portrait du duc de Villeroy ; il mourut à Lyon en 1783. En 1778, Grognard et Cogell avaient été nommés peintres de la ville en survivance de Nonotte.

PEINTRES ET SCULPTEURS OMIS DANS LA LISTE SUPPLÉMENTAIRE DU CATALOGUE DE M. THIERRIAT

CLAUDE CORNEILLE, né à Lyon, seizième siècle.
FRANÇOIS PERRIN, né à Mâcon en 1590, qui peignit le cloître des Chartreux.
SORLIN. Voir Pernetti.
SPIER, 1679.
RICHARD TAVEL, né à Langres, mort à Lyon en 1666. Voir Péricaud.
VANDER KABEL, mort à Lyon en 1705.
PIERRE-AUGUSTE HENNEQUIN, né vers 1763, mort à Tournay en 1833.
MARIN, sculpteur, mort à Paris en 1834.



SOUVENIRS D'ALGER

> « Ce sont icy mes humeurs et opinions, je les donne pour ce qui est en ma créance, non pour ce qui est à croire. Il n'enseigne pas il raconte.
> » MONTAIGNE. »

> « Ainsi déjà pour moi bien des contrées du monde se sont réalisées et le souvenir qu'elles m'ont laissé est loin d'égaler les splendeurs du rêve qu'elles m'ont fait perdre.
> « GÉRARD DE NERVEL. »

I

EN RADE — ALGER — MUSTAPHA — SAINT-EUGÈNE LA SOCIÉTÉ — LE SIROCO

Quand l'ami Richard X..., à qui j'emprunte ces souvenirs débarqua dans le port d'Alger un beau matin de ces derniers novembres, il n'avait jamais mis le pied dans « notre belle colonie » ; il ne la connaissait que par les racontars de quelques vieux militaires, par les centaines de livres et les milliers d'articles dont elle est chaque année le prétexte, hélas ! trop souvent déplorable. Sa première impression fut un enthousiasme sans mélange. Il venait de laisser en France le froid, la neige, la pluie, les arbres sans feuillage, le ciel sans lumière, la nature sans vie, les rhumes, les toux, les rhumatismes, toutes les tristesses et toutes les misères, et voilà qu'après deux jours de traversée, les trésors

perdus réapparaissent comme dans une apothéose de féerie, empruntant un éclat plus vif à la nouveauté orientale du climat et à l'inattendu de la résurrection. En face de lui, un amphithéâtre gracieux de maisons blanches, d'une blancheur d'écume et de neige, encadrées de verdure sombre, entre l'azur du ciel et l'azur de l'eau ; derrière lui, au bout de l'horizon, une traînée lumineuse qui passe du jaune à l'orange, de l'orange au pourpre, du pourpre à l'or, à travers laquelle se laisse entrevoir d'abord l'illusion d'un phare, puis, celle d'un incendie lointain, enfin, le feu d'artifice triomphal du soleil levant, pâlissant le ciel, assombrissant la mer, découvrant le cap Matifou, le Djurdjura, l'Atlas, à demi noyés dans un fin brouillard rose, apportant la clarté, la chaleur et la vie, semant, comme dans un conte des Mille et une Nuits, les étincelles et les pierreries aux quatre coins du paysage. Richard venait de fermer un livre où ces splendides impressions de l'arrivée étaient traduites par cette phrase épique, digne d'un colleur d'affiches ou d'un peintre en bâtiments : « L'aspect général est blanchâtre ; » il le jeta par-dessus le bord, convaincu qu'il le restituait à son élément naturel et que de pareilles sécrétions pseudo-littéraires devaient se produire entre deux coquilles, à l'abri des grands rochers couverts d'algues marines. Il eut en même temps, en sa qualité de poète, c'est-à-dire de voyant, l'intuition très nette qu'il avait, du premier coup d'œil, aperçu le plus beau d'Alger et de la première bouchée, mangé le meilleur de son pain de voyage. Cette intuition était-elle exacte ? il va nous l'écrire lui-même avec cette plume que je lui passe et dont il se servira mieux que moi.

A peine le nouveau débarqué a-t-il gravi les rampes ou les escaliers de la Pêcherie, donné un regard d'admiration à la rade sans pareille où se balance, au milieu de vingt autres, le navire qu'il vient de quitter et au quai monumental d'une demi-lieue de long, qu'il tombe sur un grand rectangle bitumé, plein de foule et de bruit. Dominé par un bronze équestre du duc d'Orléans d'assez fière allure, le cheval surtout, ouvert du côté de la mer, sauf en un coin où se dresse la masse imposante et étincelante de la principale mosquée, fermé sur les trois autres faces par de lourds édifices sans style, percé d'arcades à l'espagnole, flanqué de quatre kiosques où les éducateurs de la pensée locale entre-

posent leur marchandise, planté d'une trentaine de platanes moribonds, et d'un plus petit nombre de palmiers malades, ce rectangle relie sous le nom de Place du Gouvernement la rue Bab-Azoun à la rue Bab-el-Oued. C'est « le boulevard des Italiens », le cœur d'Alger. On trouve là pour deux sous, presque à l'ombre, une chaise presque propre, entre une nourrice, un retraité et un poitrinaire, et, pour peu qu'on possède des poumons blindés contre la poussière, des narines réfractaires aux mauvaises odeurs, une patience à l'épreuve des marchands de curiosités, des cireurs de bottes et des porteurs de journaux, on jouit d'un coup d'œil extrêmement original. Pêle-mêle chatoyant de races et de costumes où passent et repassent avec la rapidité gaie du mouvement parisien, le blanc, le jaune, le noir et les nombreuses nuances intermédiaires, le français, l'algérien, l'anglais, l'anglo-maltais, l'espagnol de Murcie et l'espagnol des Baléares, l'arabe de la tente et l'arabe de la ville, le juif, le cafre et toutes les dames de tous ces messieurs ; des cheveux noirs, blonds, châtains, blancs, plats, frisés, crépus, en nattes, en bandeaux, en repentirs, en chien fou ; des yeux d'or, de saphir, de diamant noir, de porcelaine, étincelants, éteints, chassieux, purs, avivés de noir, cerclés de rouge, des yeux de faucon, de gazelle, de bœuf, de poisson mort ; des nez droits, des nez tors, des nez camards, des nez en battant de cloche et pas de nez du tout ; des bouches noires aux dents blanches et des bouches roses aux dents noires, calices de fleurs et gueules d'égoûts ; des tuyaux de poêle, des panamas, des casques, des casquettes à ponts, des turbans avec ou sans cordes en poil de chameau, des chechias écarlates, des fèz, des chapeaux de la bonne faiseuse, des fleurs, des plumes, des bonnets, des mouchoirs, des madras, des mantilles, des uniformes, des redingotes, des vestons de velours andalous et des vestes arabes aux broderies bizarres, des burnous à capuchons, des robes de Paris, d'Alger et de Mahon, de grandes draperies bleues, blanches, rayées de rouge, des gilets polychromes, des pantalons étroits et des jupons larges aux plis flottants, des bottines, des souliers, de hautes bottes en maroquin, des espadrilles, des sandales, des pieds nus, des naissances de jambes sculpturales et d'ignobles éléphantiasis; la vulgarité, l'élégance, la sveltesse, l'embonpoint, la raideur, la grâce, la laideur, la beauté, un arc-en-ciel de toilettes et

de haillons, de jolies formes et de difformités ; des omnibus, des paniers, des voitures de maître, des camions, des chevaux de travail, des chevaux de luxe, des troupeaux de chèvres promenant le tintement de leurs grelots, des troupeaux de petits ânes pensifs et doux.



Mauresque

Dans la griserie de l'œil que donne ce fouillis mouvant et ensoleillé d'êtres et de couleurs, deux images se détachent aussitôt et se fixent pour toujours : la Mauresque voilée, drapée, aux yeux noirs agrandis par le koheul, aux mains jaunies par le henné, glissant, toute blanche, à larges pas rythmés, avec sa grâce farouche de jeune reine sauvage, et le maigre fils du désert bien campé sur sa selle haute, ses bottes rouges dans les étriers profonds, faisant flotter son burnous blanc sur son coursier blanc, escorté du Slouguï, à la tête longue, au flanc large, au ventre évidé. Deux jolis sujets de pendule qu'on est tout étonné de voir vivre.

Il y a de la poussière à Alger, comme à Narbonne, Perpignan, Avignon, pas beaucoup plus. Il y a aussi de la puanteur faite d'ordures putréfiées, d'égoûts engorgés, de haillons pourris et de corps malpropres, défiant celle-là toute comparaison. Dans les



Arabe

rues, sur les places, à chaque pas, un relent vous arrive; avec un haut-le-cœur mal dominé, vous cherchez autour de vous les vieux fromages ou les vieilles viandes qui sont d'ordinaire en France les coupables de ces surprises-là; ni fromages, ni viandes, rien que des Arabes. De cette expérience souvent renouvelée se dégage une première impression qui devient bientôt un axiome; « Les odeurs de l'Arabe n'ont rien de commun avec les parfums de l'Arabie. »

A moins d'être fonctionnaire ou commerçant, c'est-à-dire courbé

sous le joug d'une nécessité implacable et quotidienne, ce que je ne souhaite à personne, on n'habite pas Alger. Le boulevard de la République qui jouit d'une vue exceptionnelle sur la mer est malheureusement infecté dans toute son étendue, non seulement, par les odeurs indigènes, mais par des émanations d'huile, de goudron, de poisson gâté, amalgame intolérable pour peu que la température s'élève. Les rues Bab-Azoun, Bab-el-Oued, de la Marine, de la Lyre, de Constantine et d'Isly, avec leurs arcades surbaissées, leurs chaussées étroites, leurs boutiques humides, leurs entresols obscurs, sont boueuses l'hiver, poussiéreuses l'été, sales en tout temps. La zone pestilentielle, foyer permanent d'épidémies, comprend la partie entière de la ville étranglée entre la montagne et la mer, elle s'étend même de beaucoup au delà. L'air approximativement respirable ne se trouve qu'au bout d'une série de pentes, de tournants, comme on dit ici, dont la dernière vous met au niveau de la Casbah, véritable échelle de Jacob, un peu haute et un peu raide pour tout autre qu'un clown ou un singe. La plupart des maisons, faites de briques et de boue, laissent pénétrer avec une complaisance déplorable le vent et l'humidité. Aucune porte, aucune fenêtre ne ferme, en revanche, toutes les cheminées fument. En guise de parquets, des carreaux de faïence, pères nourriciers de corizas et de fluxions de poitrine. Signalons enfin comme un comble de disposition confortable cette habitude très générale de loger les concierges algériens, non près des portes qu'ils sont destinés à ouvrir, mais sur les terrasses où ils narguent tout à leur aise les suppliants appels de la cloche et du marteau. Quelque défectueuses que soient ces maisons, on les paie comme parfaites, c'est-à-dire, fort cher. « Il est devenu presque absolument impossible à une famille d'ouvriers ou de petits employés de se loger convenablement à moins de payer 50 ou 60 francs par mois pour trois ou quatre petites chambres et une cuisine. » (Extrait du *Petit Colon*, numéro du lundi 30 avril 1883). Restent les villages de Mustapha et de Saint-Eugène. Il y a deux Mustapha, l'inférieur, un grand faubourg bruyant, malpropre, malsain, traversé par des égouts qui noircissent et empoisonnent la mer à plusieurs kilomètres de distance ; ne nous y arrêtons pas. Le supérieur, étagé sur de jolies collines, est la proie des Anglais.

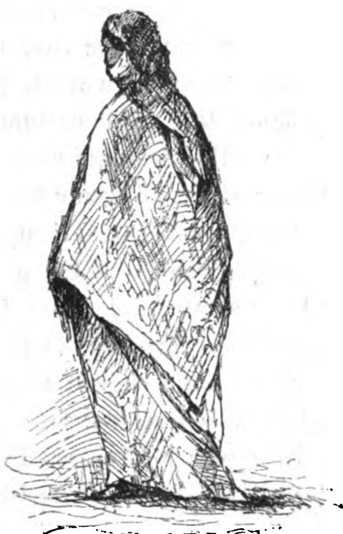
De nombreuses tribus de « ladies and gentlemen » s'y installent depuis vingt ans, comme à Nice, à Biarritz, à Pau et en Touraine, accaparant à grands frais les logements les plus confortables, laissant leurs larges traces dans la poussière de tous les chemins, noyant le souvenir de leurs brouillards dans une actualité de soleil, assombrissant le paysage, épouvantant les oiseaux du ciel de leur langage dur, de leurs casques blancs, de leurs voiles verts, de leurs silhouettes sans grâce, recouvertes de vêtements sans goût. Pour un minimum de deux mille francs par an, on peut trouver là, en cherchant bien, une petite maison non meublée, avec un petit jardin et une petite échappée de vue sur cette baie aux aspects changeants et gracieux qui est la merveille d'Alger.

Saint-Eugène, au bout d'une route attristée par deux cimetières, s'étend le long d'une côte abrupte, semée de rocs nus, battue par une mer sans plage, au pied de montagnes trop prochaines qui coupent l'horizon d'une ligne impérieuse et dénuée d'harmonie. Les Anglais y sont remplacés par des Juifs d'une laideur égale, mais différente. Chacun des deux villages compte ses jardins par centaines. Dans la grande symphonie de couleurs qui s'en échappe et retient l'œil charmé, sans parler des roses, des œillets, des pétunias, des géraniums, des héliotropes, des volubilis et autres fleurs d'Europe, le blanc, depuis le vieil argent jusqu'à la céruse, est représenté par l'oranger, le citronnier, le faux dragonnier, le hpyllodendron, la carmentine de Ceylan, le datura, le pittospore de la Chine, la liane porcelaine ; le rose, par le polygala, le duranta, le strelitzia, le laurier ; le rouge, depuis la rouille jusqu'à l'écarlate, par le callistemon de la Nouvelle-Hollande, le grenadier, l'hibiscus, le bignonia, la liane de Bougainville ; le jaune, par le lantana, le mimosa, le tecoma, l'abutilon ; enfin le bleu avec toutes les dégradations si délicates de ses nuances, de l'outre-mer au saphir et du saphir à l'opale par le pomaderis, le wigandia, le jacaranda, le bombax, le dentelaire du Cap. Et la variété des formes ne le cède pas à la variété des couleurs, des grappes, des thyrses, des épis, des bouquets, des lyres, des buires, des clochettes, des coupes renversées, des casques antiques, à travers des feuilles, larges, étroites, longues, courtes, pennées, dentelées, lancéolées, découpées en éventail, unies, cirées,

gaufrées, vert pâle, vert bronze et vert-de-gris. Au-dessus de ces parterres luxuriants, les oliviers, les palmiers, les platanes, les pins, les acacias, les eucalyptus, étendent leurs ombrages altiers et protecteurs. Et, de tout cela se dégage, surtout après les journées de siroco, quand la nuit tombe, silencieuse et fraîche et que la brise de mer se lève, un parfum complexe, fait de mille parfums, puissant, enivrant, plein d'appels à la volupté. Cette flore, fille du soleil algérien, est digne de lui. De la petite villa de Saint-Eugène où j'écris ces lignes, le coup d'œil n'est pas le premier venu. En haut, au Zénith, une voûte immense, d'un bel azur tendre ; à droite, une montagne d'une verdure intermittente, mal couronnée d'une espèce de plum-pudding en maçonnerie servant d'église, égayée sur ses flancs par le cheminement des troupeaux; en face et à gauche, des massifs d'arbres variés, tamisant la lumière et l'égrenant en perles à travers le treillis mouvant de leur feuillage. Plus loin, des toits rouges, des murailles blanches; plus loin encore, fermant l'horizon, mêlant, sans les confondre, sa ligne à celle du ciel, une mer indigo, légèrement frangée d'écume à ses bords, à peine ridée, presque muette. Ne trouverais-je pas là, si j'avais le bonheur d'être peintre, les éléments d'un gracieux tableau? Je tiens à constater que je n'ai aucun parti pris de dénigrement et que je sais faire, quand il y a lieu, bonne mesure d'enthousiasme

En dehors des Anglais, des Juifs, des Arabes, des commerçants et des fonctionnaires, il y a encore, tant à Alger que dans ses annexes, au milieu de beaucoup de gens comme vous et moi, de vieux militaires qui n'ont pu se décider à quitter le berceau de leur gloire et de leurs rhumatismes, de malheureux phtisiques, cherchant à se persuader, grâce à la complicité du soleil, qu'ils ont seulement de gros rhumes, des victimes de la politique, des fruits secs de toutes les carrières métropolitaines, aussitôt transformés, par un coup de baguette de la fée coloniale, en journalistes influents et en agents d'affaires occupés, des commerçants dont l'ambition a eu plus de souffle que de crédit, d'anciens officiers ministériels taquinés par les parquets de France, des dignitaires exotiques, des nobles de contrebande qui pourraient mettre un casier judiciaire dans leurs armoiries, des cantinières passées

générales au choix, des concubines passées légitimes à l'ancienneté, des ménages libres, voire adultérins : toute une population d'irréguliers attirée et retenue par le débraillé tolérant de la société algérienne. On se visite avec ardeur, on cancane avec rage. Radicalisme et libre-pensée : voilà la note politique et religieuse. Elle est donnée chaque jour par une volée de petites feuilles rédigées. Dieu sait comme, dont les rédacteurs sont condamnés par une tradition déjà ancienne à représenter, sous des titres neufs, des articles



Juive du commun

morts de vieillesse, à courir sus, pour la joie de la foule, aux détenteurs des pouvoirs publics, à courber les fonctionnaires de tout ordre sous la peur du scandale, à escalader les murs Guilloutet, sans scrupules, sans souci des tessons de bouteilles plantés par une loi qu'on n'ose pas leur appliquer, à chercher pâture dans tous les fumiers, dans toutes les boues, à créer, quand elles manquent, ces matières odorantes et grasses et à s'en débarbouiller mutuellement dans le loisir des entr'actes. Il y a aussi les questions spéciales à la colonie. Êtes-vous Arabophile ou Arabophobe ? faites-vous partie de la ligue pour la protection des colons

ou de celle pour la protection des indigènes? Êtes-vous pour l'assimilation ou pour le refoulement, pour le rétablissement ou la suppression des bureaux arabes? Si vous n'avez pas d'opinion là-dessus, si vous n'avez pas la préoccupation de vous en faire une, retournez en France par le premier paquebot, vous ne serez jamais qu'un indécrottable Roumi.

Et malgré les visites, les cancans, les journaux, la politique, les questions coloniales, je vous jure qu'on s'ennuie ferme. Derrière les rideaux des fenêtres donnant sur les places et sur les rues, que de désœuvrements enragés, que de curiosités poussées au paroxysme! Passants, parlez bas, marchez vite, des paires d'yeux écarquillés et d'oreilles tendues vous guettent. Deux ou trois fois l'an, il y a des soirées dansantes, même costumées, où défile courageusement toute une vieille garde qui ne veut pas se rendre, teint ses cheveux, farde ses rides, fait venir ses dents de Paris et, travestie comme à vingt ans en marquises Pompadour et en doges de Venise, agite d'une main tremblante les grelots de la Folie. Cimetière et carnaval! Les amateurs de cheval se réunissent en escadrons, envoient l'un d'eux parsemer de petits papiers blancs les vallons et les montagnes, et se lancent au grand galop sur la piste; distraction anglaise très spirituelle, sans en avoir l'air. Les promeneurs arpentent les routes poudreuses de la Pointe Pescade au jardin d'Essai, on les voit à Fontaine-Bleue, à El-Biar, au Frais-Vallon, à la Vallée des Consuls : un tas d'endroits qui cachent leur insignifiance parfaite sous des noms charmants et demandent à être pris d'assaut. Quand les jambes leur manquent, ils ont, ou plutôt ils avaient à leur disposition les tramways, voitures démantibulées, traversées aux quatre coins par des courants d'air homicides, traînées sur de mauvais rails par de mauvaises rosses, conduites par de mauvais cochers. Ces voitures viennent de disparaître devant la réprobation publique et ont été remplacées par des omnibus qui sont loin d'être le dernier mot du confortable, même l'avant-dernier, et qui ne s'écartent pas d'un itinéraire tracé. Dès qu'on veut faire tant soit peu de fantaisie, il faut avoir recours aux corricolos et aux calèches. Les corricolos, un nom cocasse, une drôle de chose! Caisses démodées, détraquées, disloquées, hors d'âge, venues on ne sait d'où, échouées ici on ne sait comment,

aux vitres ébréchées, aux marchepieds tordus, aux coussins rembourrés de noyaux de dattes et enguirlandés des surnoms les plus jolis : Le *Jean-Bart*, l'*Invincible*, la *Belle-Mahonnaise*, la *Belle-Espagnole*, la *Perle d'Alger*, le *Berceau-d'Amour*, *Jeanne-d'Arc*, le *Plaisir-des-Dames*, le *Petit Va-et-Vient*, j'en passe et des meilleurs. Les calèches faites de pièces et de morceaux disparates défient toute description, c'est comme l'Invalide à la tête de bois, il faut les avoir vues pour y croire. Toutes les bêtes attelées à tous ces véhicules sont plus ou moins nourries de caroubes (la caroube est au cheval ce que le haricot est à l'homme) et plus ou moins atteintes de dyspepsie flatulente. Cette flatulence répand dans les environs immédiats et médiats des odeurs analogues à celles que produit un cadavre de vieux Juif exhumé après trois mois de sépulture. Je n'ai jamais, je m'empresse de le dire et j'en remercie le ciel, assisté à pareille exhumation, mais je connais une personne qui en connaît une autre, laquelle a mis son nez sur la chose : eh bien, il paraît que c'est la quintessence des quintessences, le bouquet des bouquets ! Les studieux apprennent l'arabe ou se livrent à des études palpitantes sur les origines du tombeau de la Chrétienne. Les oisifs patients vont à la pêche. Il est doux de voir filer sa barque sur le dos de la vague berceuse et clémente et de humer à son premier souffle la bonne brise qui vient de France, le malheur est qu'on attrape infiniment plus de rhumatismes que de poissons dans toute l'étendue de cette rade mise à sac par les filets maltais. Après dix tentatives infructueuses, j'ai réussi, un jour que le temps était exceptionnellement propice, à ramener un joli poisson rose, long et large d'un doigt, encore n'était-il pas au bout de ma ligne, mais au bout d'une ligne voisine que j'avais accrochée. Voilà un des signes auxquels on reconnaît tout de suite les gens qui n'ont pas de chance !

La température d'Alger est généralement agréable d'octobre à mai, toujours insupportable de mai à fin septembre. En toute saison, deux ou trois fois par semaine, avec une intensité variable, souffle le vent du désert, le terrible siroco. Évidemment, il serait excessif de symboliser l'Algérie par le siroco, comme la Provence par le mistral, la Corse par le libeccho ; mais n'en pas tenir compte, faire sur ce pays des livres où il n'en est pas question, laisser

croire qu'il n'existe pas, c'est un odieux mensonge d'hôtelier qui a sa boîte à remplir, un abus de confiance, un guet-apens. Le siroco n'est rien moins que le glaive flamboyant de l'archange invisible préposé à la garde de l'Orient, le glaive qui fait aux occidentaux téméraires leur première blessure. Vous jouissiez d'un appétit formidable, brusquement, sans cause apparente, il vous abandonne et vos mets de prédilection vous dégoûtent ; vous dormiez bien, vous ne dormez plus ; vous aviez des jambes excellentes, vous ne pouvez plus les mouvoir ; toutes vos articulations jouaient librement, elles sont ankylosées et douloureuses ; vous ignoriez la migraine, elle vous étreint le crâne dans un étau de fer et de feu ; ne cherchez pas, c'est lui. Vous étiez doux et bon, vous devenez querelleur et méchant ; c'est toujours lui. Pendant les quatre mois de saison chaude, il redouble de fréquence et de violence, alors le thermomètre s'approche de 40 centigrades, les oliviers mourant de soif tendent vers l'implacable fournaise du ciel leurs longs bras maigres, tors et désespérés, l'aigre soprano des cigales tranche sur la basse coassante des grenouilles, des myriades de moustiques et de mouches pompent nuit et jour, sans trêve et en musique le sang appauvri de leurs victimes ; sur tous les nerfs de l'organisme, comme avec un archet de fer rouge, un Paganini bourreau joue des variations épileptiques ; alors, la bêtise s'enfle jusqu'à l'idiotisme, la méchanceté s'exaspère jusqu'à la rage et la plus grande innocence peut être conduite droit aux plus grands crimes. Il empoisonne en même temps qu'il torture, amenant la plupart des épidémies, les aggravant toutes. Pour apprécier ses ravages, il faut quitter l'Algérie en juin et n'y revenir qu'en octobre : vous rentrez, frais, reposé, gaillard, les malheureux qui n'ont pas bougé n'ont plus face humaine ; yeux cernés, bouches flétries, chairs exsangues et flasques que les os percent : des spectres ! Les indigènes eux-mêmes, quoique moins soumis à cette influence, la subissent pourtant. Il est de notoriété qu'un affreux siroco soufflait le jour où le dernier dey d'Alger a donné sur les doigts de notre consul le coup de chasse-mouches qui lui a coûté si cher.

II

NOURRITURE — FOURNISSEURS — DOMESTIQUES
ALGER, STATION SANITAIRE

Sur la question si grave de l'alimentation, toutes les personnes auxquelles le sens du goût n'a pas été refusé sont d'accord; on mâche à Alger, on ne mange pas; on s'emplit, on ne se nourrit pas. Fabriqué avec des « minots et des tuzelles » de sortes inférieures, additionné de son, d'avoine, de seigle, d'amidon, de plâtre, et parfois d'une espèce de pois chiche appelé « gesse » qui produit sur les consommateurs d'habitude les agréables phénomènes de l'ataxie locomotrice, mal pétri, mal cuit, le pain n'a de commun que le nom avec cette chose blanche, dorée, croustillante, exquise, qui tente l'œil et la dent derrière les vitrines des boulangeries parisiennes. Le bœuf, dur, filandreux, rougeâtre, rebelle à toute tentative de transformation en bifteck, rappelle obstinément la vache enragée qui tient une place plus ou moins large dans les souvenirs alimentaires de nos jeunes années. Le veau qui, des pieds à la tête, sous forme de rôti, de ragoût, de pâté, joue les premiers rôles sur les tables françaises, le veau n'existe pas. Ayez la témérité d'en demander à un de ces citoyens obèses qui portent un grand couteau dans une gaîne de bois, en pal sur le flanc, et dont les tabliers sanguinolents flottent aux vents empestés de la place de Chartres, il vous servira aussitôt, avec toutes les apparences d'une conscience tranquille, du bœuf de deux ans immangeable; revenez lui faire part de votre déception, renouvelez votre demande en la précisant, il vous répondra en se grattant l'oreille et en écarquillant les yeux, ce qui constitue chez les bouchers du monde entier la pantomime de l'extrême surprise : « Monsieur voudrait peut-être du veau de lait, c'est rare, mais nous tâcherons d'en avoir », et, quelques jours plus tard, il vous remet, au prix de cinquante sous la livre, en l'accompagnant d'une tirade gratuite sur sa succulence, une abo-

minable tranche de quadrupède mort-né, sans plus de saveur que les mets en carton peint des repas de comédie.

De toutes les bêtes de boucherie, le mouton est certainement celle qui se conduit avec le plus de convenance; quoique les meilleurs soient généralement expédiés en France, ceux qui restent se laissent assez souvent manger. Le malheur est qu'on débite un peu partout, sous leur nom, avec certains artifices de préparation, d'innombrables côtelettes et gigots de chèvre, or, la chèvre est purgative dans ce pays. Purgative n'est pas assez dire, le terme exact serait « éméto-cathartique ». C'est, en effet, par en haut comme par en bas, que s'opère avec une violence inouïe, deux ou trois heures après l'absorption, la sortie en mauvais ordre de cette viande venimeuse. Il y a des apparences de charcuterie, mais les réalités, dès qu'on se risque à faire leur connaissance, vous remplissent de craintes et de regrets.

La volaille arabe, presque exclusivement nourrie de vers et de sauterelles, a la fibre dure et la chair d'un violet brillant, ce qui n'est flatteur ni pour la dent ni pour l'œil. Le gibier, très abondant, et moitié moins cher qu'en France, ne vaut malheureusement pas le peu qu'on le paie. Si la fantaisie d'un civet vous prend, il vous faut ici, non seulement un lièvre, mais encore le sang de deux poulets, tant est rare et pauvre celui du petit quadrupède.

Quant à la perdrix, si vous avez entrepris la tâche ingrate d'attendrir sa coriacité et de la transformer en rôti passable, votre premier soin doit être de la bourrer avec une demi-livre d'excellent beurre, article inconnu d'ailleurs chez les marchands d'Alger.

Savez-vous quel est ici le gibier recherché, ce qu'on appelle le gibier d'évêque, c'est l'étourneau. Quoi! cet oisillon au plumage gris-violet, piqueté de blanc, qui voyage par bandes, si filandreux, si sec, si fadasse, qu'en France il passe à peine pour comestible! Mon Dieu, oui, lui-même! J'ai entendu de mes oreilles un monsieur très bien, drapé dans une robe rouge, coiffé d'une toque en velours cerclée d'or, quelque chose comme un avocat général, prononcer cette phrase absolument stupéfiante : « La luxure et la gourmandise l'ont conduit sur ces bancs, on le voyait chaque jour, en compagnie de femmes perdues, faire des orgies d'étourneaux dans

les cabarets de la banlieue », et tandis que sa dextre s'étendait menaçante vers le jeune accusé confus, les douze bons boutiquiers, transformés en magistrats, se regardaient entre eux, échangeaient des signes, et se passaient la langue sur les lèvres d'un air qui voulait dire : « En voilà un qui ne se refusait rien : des femmes perdues, des étourneaux, des orgies d'étourneaux, quel gaillard! » Nous avons le becfigue, l'ortolan; ils ont l'étourneau! Dieux puissants, dieux vengeurs, de quels crimes punissez-vous cet infortuné pays! Le poisson, moins ferme, moins savoureux que celui de nos côtes, que celui de l'Océan surtout, se rencontre difficilement à l'état frais; le syndicat de Juifs et de Maltais qui en monopolise la vente, ne le cède à des prix abordables qu'après l'avoir laissé se décomposer sur les tables malpropres de la pêcherie. Des légumes plus précoces et plus gros que les nôtres, mais infiniment moins fins, et pas bon marché du tout. « Jamais on n'avait vu les denrées alimentaires atteindre les prix actuels; aux marchés de Chartres et de la Lyre, les pommes de terre les plus ordinaires coûtent cinquante centimes le kilo. Les autres légumes sont inabordables. » (Extrait du *Petit Colon*, numéro du 30 avril 1883). Ni pommes, ni poires, ni pêches, ni cerises, des fraises inférieures, des abricots et des figues qui sentent l'eau, d'énormes raisins à peau dure qui ressemblent comme goût à des groseilles à maquereau macérées dans le sucre; la mandarine est le seul fruit possible. De l'huile, du vinaigre, de la margarine d'exportation, c'est-à-dire fabriqués par des droguistes au lieu de l'être par des chimistes; de l'eau saumâtre qui réclame le filtre, du vin à l'état de promesse. On m'affirme que la nourriture est moins mauvaise dans les deux autres provinces, je n'y suis point allé voir. Je connais un moyen, un seul, de manger proprement à Alger, c'est de faire venir son vin de Bordeaux et de Bourgogne, ses conserves de Paris, ses pâtés du Périgord, sa charcuterie de Lyon et de Bayonne, son beurre de Bretagne, et son fromage de Brie. Le moyen est très pratique, surtout depuis l'organisation des colis postaux, il demande seulement une cinquantaine de mille francs de rente. Ce n'est pas uniquement la nourriture qu'il faut chercher en France, c'est aussi le service : bonne d'enfants, nourrice, femme de chambre, cuisinière, cuisinière surtout. Si vous connaissez là-bas une artiste

tant soit peu digne de ce nom, amenez-la, dussiez-vous vous engager à ne pas fumer devant elle, dussiez-vous la couvrir d'or, entretenir ses amants, reconnaître ses enfants naturels. Les maritornes du cru, quel que soit leur pays d'origine, sont très promptement et très fortement imbues des grands principes de 89, voire de 93; un effet de l'Algérie ! Si elles se résignent à subir l'exploitation de l'infâme capital, ce n'est pas sans conditions. Il leur faut de gros appointements, de grosses étrennes et de gros égards. Les égards consistent à leur laisser la liberté des nuits, toutes les fois que parlera la nature, et soyez prévenu qu'elle parlera souvent, à ne jamais prendre avec elles le ton et les manières du commandement, mais vous laisser glisser gracieusement sur la pente de cette familiarité douce qui rapproche les distances et répare les injustices du sort, avoir soin de vous lever avant elles, et faire en sorte qu'elles n'aient point à allumer leur feu, ne pas les assujettir à l'obligation du rôti pendant les chaleurs, dîner hors de chez vous les dimanches et fêtes, ne pas leur imposer des draps de lit d'une toile trop neuve et trop rude, et, surtout, ne jamais vous livrer, dans l'examen des comptes du marché, à cet épluchage mesquin si nuisible au bon accord ; moyennant quoi elles consentiront peut-être à vous servir deux fois par jour la plus abominable ratatouille qui ait jamais attristé l'estomac d'un pauvre homme. Il faut dire, à leur décharge, qu'aucune cheminée ne tire, et que presque tout le charbon est incombustible. Réunies chaque matin dans un cabaret borgne aux environs des halles, elles y règlent, en sirotant le café, les figures compliquées de la danse de l'anse, tiennent la bourse de la carotte, décident de combien sera majoré le prix de la viande, et quel tribut sera prélevé sur le légume. Une revanche du *pauv' peuple !*

Charmants aussi les fournisseurs ! Gardez-vous de les confondre avec leurs congénères de France. Là-bas, quand vous pénétrez dans un magasin, dans une boutique, tout le monde s'empresse ; on vous débarrasse de vos paquets, on caresse vos enfants, on vous offre une chaise, un verre d'eau, on cirerait vos bottes au besoin, votre argent vous est soutiré avec tant de délicatesse, de politesse et de grâce que vous ne vous en apercevez pas et que vous avez, une fois mis à sec, envie de remercier ; l'extraction du porte-mon-

naie, non seulement sans douleur, mais avec plaisir ! Ici, rien de pareil. Le monsieur quelconque qui trône derrière son comptoir ne se dérange jamais à votre approche, il met son orgueil à ne pas sembler vous voir, il n'a pas besoin de vous, c'est vous qui avez besoin de lui, vous êtes l'obligé, le corvéable à merci ; sa mine revêche, son ton sec, sa parole brève vous le font bien sentir. J'allais oublier de dire qu'il vous surfait invariablement de moitié. L'ouvrier est taillé sur le même modèle. Ne le demandez, ni quand le siroco souffle, ni quand la pluie tombe, ni quand il se livre aux douceurs de la sieste, ni quand il a des besoins d'estomac ou des besoins de cœur, il ne daignerait même pas vous répondre. En dehors de ces cas qu'il vous appartient de prévoir, il viendra quinze jours après votre appel et vous fera pour beaucoup d'argent une besogne ridicule. La note, par exemple, viendra toute seule, et pas modeste, je vous en réponds. J'ai connu, intimement connu, dans un village à quelques kilomètres d'Alger, un vitrier qui ne se dérangeait jamais à moins d'avoir un minimum de trois vitres à remettre. Quand, par suite d'un accident quelconque, il vous en manquait une, il vous fallait, ou procéder vous-même à la réparation, ou en briser deux autres pour obtenir le concours de cet artiste unique et féroce ; c'est à cette dernière extrémité que ma maladresse me réduisait toujours. Alger est le paradis des ouvriers, des fournisseurs et des domestiques, l'enfer des autres. Les chiens eux-mêmes, déférents pourtant par nature, prennent dans ce milieu des allures intransigeantes ; ils ne se détournent pas pour vous laisser passer, se soulagent entre vos jambes et ne daignent s'apercevoir de votre présence que quand vous leur caressez l'échine à coups de trique ! Tous libres, tous égaux, tous frères ; c'est à dégoûter de la République.

On se figure généralement en France, le pays des préjugés, que le climat d'Alger est à la fois très doux, très sec et très sain ; autant d'erreurs ! La thermalité à propos de laquelle les météorologues algériens soutiennent avec ceux de Cannes et de Nice, dans l'intérêt de leurs marchands de soupe respectifs, des polémiques absolument désopilantes, dépasse trop souvent les exigences des vers à soie. L'humidité est extrême, constante, et, par l'abondante transpiration qu'elle entretient à la surface des corps, rend

plus sensibles les abaissements de température, plus pénibles les chaleurs estivales. L'insalubrité s'affirme avec une éloquence cruelle. Presque partout où on fouille le sol pour une carrière, une tranchée, un égout, les fondations d'une maison, on voit surgir la fièvre intermittente, toujours prête à se transformer en fièvre pernicieuse. Il n'est pas même besoin de fouiller le sol; le miasme paludéen existe à l'état endémique dans les couches inférieures de l'atmosphère, à la surface des marais, des plaines basses et humides, dans les environs d'Alger, par exemple, sur les bords de l'Harrach, de l'Oued Mazafran. Les habitations manquent de confortable, la nourriture est inférieure, l'eau mauvaise et rare, les promenades poudreuses et difficiles, il n'y a d'établissements hydrothérapiques que dans les hôpitaux. Les bains ordinaires sont mal tenus et fort chers, les bains de mer impraticables. On a le choix entre les rochers pointus et les oursins de Bab-el-Oued et Saint-Eugène, les ordures indescriptibles que les égoûts vomissent à flots sur la plage de l'Agha et les courants perfides qui se jouent sur la plage d'Hussein-Dey. Le pal, l'empoisonnement, la noyade, ce n'est pas la variété qui manque. Pas de distractions. Pas de casino. Un théâtre intermittent et lamentable. Il faut avouer qu'il est difficile de réunir un faisceau plus compact de conditions mauvaises. La typhoïde, la variole, l'ophtalmie purulente, la diphtérie et une foule d'autres maladies, ignorées avant 1830, se sont installées avec nous. Les enfants surtout leur paient un effrayant tribut. Que j'en ai vu passer depuis deux ans, sur le chemin de Saint-Eugène, des cercueils, grands comme des berceaux, emportant au cimetière la douloureuse énigme de ces commencements qui sont des fins, de ces naissances qui sont des morts ! Il convient de signaler aussi que les adultes, même les vieillards, attrapent très couramment la coqueluche et la rougeole, c'est le seul mode de rajeunissement qui puisse être mis à l'actif du climat.

Un caractère commun à la plupart des maladies algériennes, c'est leur foudroyante rapidité. Vous avez vu quelqu'un aujourd'hui, il était bien ; demain, il est mal ; après demain, il n'est plus, on ne traîne pas du tout. La phtisie, la terrible phtisie, ne se guérit nulle part, trouve-t-elle du moins un soulagement quelconque dans le climat d'Alger ? D'après les médecins et les travaux que

j'ai consultés à cet égard, il faut distinguer. Si le malade est encore assez valide pour pouvoir vivre souvent de la vie en plein air, si d'un autre côté, il est assez indépendant, assez riche pour ne travailler, ne sortir qu'à ses heures, échapper autant que possible aux influences de la pluie et du siroco et jouir du peu de confortable dont le pays est pourvu, il pourra retirer quelques bénéfices d'un hivernage en Algérie, ni plus, ni moins d'ailleurs que d'un hivernage dans le midi de la France. Si le malade est trop fiévreux, trop faible pour pouvoir sortir fréquemment, ou si sa pauvreté le condamne à des privations, à des sorties et à des travaux réglés, il fera mieux de rester dans le pays où il a ses relations, son médecin, ses garde-malades accoutumés et de consacrer à des améliorations de son hygiène les dépenses que nécessiterait le voyage. Dans aucun cas, il ne devra rester en Algérie pendant l'été, les fortes chaleurs lui seraient plus pernicieuses que n'importe quel hiver de France. Les névropathes, ceux surtout à qui est échu le joli lot de l'ataxie locomotrice, ne mettront jamais les pieds sur ce littoral où l'humidité et le siroco, deux de leurs mortels ennemis, montent une garde permanente et leur offriraient en guise d'hospitalité, un choix de tortures absolument inattendu. Une maladie, une seule, me semble devoir trouver à Alger soulagement immédiat et guérison certaine, c'est celle qui consiste à surmener son cerveau ou ses muscles et à leur faire commettre des excès de travail. L'influence alourdissante de l'atmosphère, le spectacle, le contact, la contagion de l'universelle paresse auraient bientôt ralenti et régularisé le mouvement; le malheur est que cette maladie partout très rare, de plus en plus rare, ne fournira jamais les éléments d'une clientèle.

JOSEPH MAIRE.

(A suivre.)

DOCUMENTS INÉDITS

LETTRES DE LÉGITIMATION POUR NICOLAS ET JEAN DE SILVECANE

— 1610 —

Henry, par la grace de Dieu, Roy de France et de Navarre, à tous présens et advenir, salut. Aux personnes illégitimement engendrées et dont l'honnesteté de vie est acompagnée de vertuz et actions louables, ne doibt estre reproché le vice de nature, ains doivent estre chéries et favorisées autant que leurs bonnes mœurs les en rendent dignes. Et ayant heu advis que nos bien amès Nicolas et Jean de Silvecane sont extraicts, issus et procréez par illicite copulation de Constant de Silvecane, citoyen de nostre ville de Lyon, sçavoir : ledict Nicolas de deffuncte Marguerite Poncet, et ledit Jean de Silvecane de Monette Cazot, lors solus et non maries ; mais les vertus et mérites qui sont en eux effaçant ceste maculle, nous convient de leur octroyer la grace qu'ils nous ont très-humblement faict suplier et requérir, par aucuns de nos plus spéciaux serviteurs de leur vouloir sur ce départir. Sçavoir faisons, qu'inclinans à leur supplication, nous avons pour ces causes et autres à ce nous mouvans, de nostre grace spécialle, plaine puissance et autorité royalle, par ces présentes signées de nostre main, légitimé et légitimons et du titre et honneur de légitimation décoré et décorons lesdicts Nicolas et Jean de Silvecane. Voulons et nous plaist que doresnavant en tous actes et honneurs, tant en jugement qu'ailleurs, ils soient tenus et réputes légitimes et que nonobstant ladicte copulation illicite ilz puissent et leur soit loisible d'acquérir en nostre royaume, païs, terres et seigneuries de nostre obéissance tous biens meubles et immeubles que bon leur semblera, d'en jouir et user et disposer par testament, codicille, ordonnance de dernière volonté, donation entre vifs et à cause de mort et autrement ainsy qu'ils aviseront bon estre, leur permetans aussy de succéder aux biens de leur père et mère et pareillement à ceux de leurs autres parens et amis charnels, pourveu que ce soit du consentement de leurs héritiers et qu'ilz ne soient jà acquis à autres, et au surplus que ceux en faveur desquels ils en auront disposé les puissent receuillir, leur succéder et en prendre l'entière possession et

jouissance, tout ainsy que s'ils estoient nais et légitimement engendrés, sans qu'au moyen des ordonnances sur ce faictes par nos prédécesseurs, il en soit ou puisse estre faict aucun empeschement; à l'effect de quoy nous imposons silence perpétuel à nos procureurs généraux présens et advenir, leurs substitus et à tous nos autres officiers qu'il appartiendra. Et quant à ce, avons, lesdictz Nicolas et Jean de Silvecane, habilités et dispencés, habilitons et dispençons sans qu'ils soient pour ce tenus nous paier aucune finance ny indemnité, de laquelle, à quelque valleur qu'elle puisse monter, nous leur avons faict et faisons don par ces présentes. Sy donnons en mandement à nos amès et féaux conseilliers, les gens de nos comptes à Paris, trésoriers généraux de France, baillifs, séneschaux et leurs lieutenans et à tous nos autres juges et officiers qu'il apartiendra, que du contenu en ces présentes ils souffrent et facent jouir plainement et paisiblement lesdicts Nicolas et Jean de Silvecane, faisant cesser tous empeschemens contraires nonobstant que la valleur de ladicte finance ne soit cy autrement déclarée, que tels dons ne deussent estre faicts que pour la moitié ou le tiers, les ordonnances anciennes et modernes faictes sur l'ordre et distribution de nos finances et port des deniers d'icelle en nos coffres, auxquelles nous avons pour ce regard et à la desrogatoire des desrogatoires d'icelles, dérogé et dérogeons par ces présentes et à toutes autres choses à ce contraires; car tel est nostre plaisir. Et affin que ce soit chose ferme et stable à tousjours, nous avons faict mettre scel à ces présentes, sauf en autres choses nostre droict et l'autruy en toutes, Donné à Paris au mois de janvier l'an de grace mil VICX et de nostre règne le XXI[e]. Signées : Henry. Et plus bas sur le reply : Par le Roy, Potier. Et scellées sur lacqs de soye rouge et verte du grand scel de cire verte. Et a costé dudict reply est escript : Visa contentor. Signé : Poussepin. Expédiées et registrées en la chambre des comptes du Roy nostre sire, au registre des chartres de ce temps. Ouy le procureur général pour jouir par les impétrants de l'effect et contenu en icelles, selon leur forme et teneur, moyennant la somme de L livres qui est par chacun d'eux vingt cinq livres tournois, paiez par le père des impétrans, qui a esté convertie et employée en aulmosne le XX[e] jour de juillet M. (VICX). Le rôle est plus bas registré : Berthelin. Les présentes lettres et vériffication de la chambre des comptes, cy-contre, aveq la procuration passée par ledict sieur Constant de Silvecane pour obtenir icelles, ont esté enregistrées ez registres de la séneschaussée et siège présidial de Lyon, à la réquisition des impétrans d'icelles pour y avoir recours et leur servir en temps et lieu, ce que de raison. Fait à Lyon ce XVIII[e] jour de septembre M.VICX. Signé : Croppet. Les présentes lettres de légitimation et vériffication d'icelles, tant de la chambre des comptes que du séneschal de Lyon, cy-contre, aveq la procuration pour obtenir lesdictes lettres, ont esté enregistrées ez registres de la cour de Parlement de Provence, suivant l'arrest par elle donné le VIII[e] fébvrier M.VICXI. Signé : Estienne.[1]

Par les lettres de légitimation, le souverain donnait de grâces au bâtard les droits de l'enfant légitime. La légitimation avait

[1] Arch. du Rhône, C. 426.

encore lieu, de droit, comme aujourd'hui, par mariage subséquent. Les lettres expédiées à la grande chancellerie étaient scellées du grand sceau de cire verte avec lacs de soie rouge et verte. Le roi les accordait avec ou sans finance, sous la réserve d'une aumône, taxée par la chambre des comptes ou l'enregistrement indispensable, en assurait l'exécution. Le document reproduit ci-dessus, formulé d'une manière intéressante et naïve, ne fut taxé qu'à cinquante livres, et, par précaution, insinué à la sénéchaussée de Lyon et au greffe du parlement de Provence. Cette dernière formalité s'explique par l'origine provençale de la famille Silvecane, qui s'est éteinte pendant le dix-huitième siècle. Constant Silvecane vint s'établir à Lyon ; il eut deux fils, Nicolas et Jean, nés illégitimement vers la fin du seizième siècle, de deux femmes, nommées dans les lettres qui relevèrent ces enfants de leur bâtardise. Cette double grâce eut pour cause leur mérite, signalé expressément en termes fort honorables pour eux. Nicolas ne laissa pas de traces à Lyon ; peut-être est-il l'auteur de la branche restée en Provence. Jean fut conseiller et garde des sceaux en la sénéchaussée de Lyon, échevin en 1632, après avoir rendu de grands services pendant la terrible peste de 1628. Marié, en 1613, à Marie Gesson, fille d'un bourgeois, il eut plusieurs enfants, dont deux filles, deux chanoines de Saint-Paul, et Constant, l'aîné, littérateur, traducteur de Juvénal, prévôt des marchands en 1669, conseiller à la cour des aides de Vienne, maître des requêtes au parlement des Dombes et président de la cour des monnaies de Paris, etc. Marié à Madeleine Prost, il eut plusieurs enfants, dont l'aîné, Charles-Constant, fut intendant de Saint-Domingue. L'une de ses filles épousa Laurent de Chaponay, seigneur de Vénissieux, etc. Guichenon, Pithon-Curt, Colonia, Pernetti, etc., ont donné quelques détails généalogiques sur les Silvecane : l'on y relève des erreurs et des contradictions. Péricaud aîné, dans ses notes et documents (règne de Louis XIV), a fait plusieurs fois mention de Jean et de son fils Constant, au point de vue littéraire.

V. DE VALOUS.

BELLEFONTAINE

L'historiette que je vais narrer paraîtra peut-être à plus d'un empruntée à quelque facétieux conteur du seizième siècle. On se tromperait cependant si l'on en reportait la date au temps où frère François Rabelais usurpait d'une si singulière façon la place du saint fondateur de son ordre dans la niche de l'église des Cordeliers : elle est arrivée récemment, et en cherchant sur la carte, vous trouveriez sans trop de peine le lieu où le fait s'est passé : quand le temps est clair, le touriste peut apercevoir, de la terrasse du couvent qui fut témoin de l'aventure, la masse monumentale de la nouvelle église de Fourvières. Mais j'en ai déjà trop dit : venons à mon histoire. Je la transcris ici telle qu'elle me fut contée, un soir de l'été dernier que nous soupions gaiement, deux amis de vieille date et moi, sous une tonnelle du Château-Rouge, tandis que les phalènes voletaient autour de la lampe et que les petits grillons modulaient en chœur leur traînante mélopée.

Donc c'était grande liesse et en même temps grave souci au moûtier de Bellefontaine : je l'appelle ainsi parce que rien ne me déplaît tant dans un récit que les X ou les Y mis en place des noms de localités ou de personnages. Grâce à la munificence d'un vieil homme de loi qui, avant de rendre au Créateur son âme procédurière, avait cru bon de faire à ses derniers moments un peu de bien, ce qui ne lui était jamais venu à l'idée au cours de

sa longue existence, on se trouvait à même de pourvoir à la réparation de la chapelle. Elle était bien mince, cette restitution tardive au regard des sommes quotidiennement extorquées aux pauvres plaideurs : mais pour le chicaneau, et disons-le aussi pour le couvent qui s'était vu rarement à pareille fête, c'était beaucoup. La plus grande partie des travaux était exécutée : il ne restait plus qu'à peindre à fresque le mur placé derrière l'autel. Mais à qui s'adresser? Il n'y avait, au proche village, qu'un mauvais barbouilleur d'enseignes auquel il ne fallait pas songer : au reste, impie, blasphémateur, buvant comme un Polonais au temps où il y avait des Polonais et ne travaillant guère qu'un jour sur sept. Pas n'est besoin d'ajouter que ce jour-là, c'était le dimanche, et que toutes ces belles qualités réunies lui avaient valu une des premières places dans l'intelligente municipalité de sa patrie. On ne pouvait, on le voit, avoir recours à cet Antechrist, et les pauvres sœurs de Bellefontaine étaient des plus embarrassées. La Providence les prit en pitié et mit fin à leurs angoisses.

De fortune vint à passer dans la contrée un joyeux rapin qui, pris tout à coup de la nostalgie du grand air et des horizons bleus, s'était brusquement envolé de Paris et s'en allait semant par monts et par vaux sa flânerie et ses folles chansons d'atelier. Par hasard encore, à l'auberge où il était descendu, il entendit parler de deux petites peintures sur cuivre que possédait le couvent et qui étaient venues là, l'on ne sait comment. Accompagné du curé qui se mit obligeamment à sa disposition, il put pénétrer dans le monastère et voir de près les tableaux. On tint, comme il était à prévoir, à lui montrer dans tous leurs détails les magnificences de la chapelle restaurée : mais quand on sut que le jeune homme cultivait l'art illustré par Apelle, ce fut dans tout le couvent une joie qui tenait du délire. La mère supérieure accourut, aussi rapidement que lui permettaient son grand âge et ses béquilles : elle exposa le cas et plaida si chaleureusement sa cause que maître rapin ne put moins faire que d'accéder à sa prière : il promit de faire la fresque. Quand il eut accepté, l'enthousiasme ne connut plus de bornes : on sonna les cloches et peu s'en fallut qu'on ne chantât le *Te Deum*.

Restaient à fixer les conditions du travail à exécuter. Pour le prix, le jeune homme se montra fort accommodant. Il fut convenu aussi que, pour ne pas perdre de temps, il dînerait à midi au couvent, et que le soir seulement, il retournerait à son auberge qui était a quelque distance de là.

Le lendemain il se mit a l'œuvre. Mais pour travailler plus librement et n'être point dérangé à chaque instant par l'impatiente curiosité des bonnes sœurs, il fit placer une draperie qui le dérobait complètement aux regards. C'est à l'abri de ce voile protecteur qu'il passait tranquillement ses journées.

A midi, quand sonnait la cloche qui l'appelait à prendre sa réfection corporelle, il accourait ponctuel, exact. Le régime lui plaisait. Jamais directeur de l'époque du Roi-Soleil ne fut choyé de ses dévotes comme l'était notre rapin de la sœur préposée aux utiles fonctions de la cuisine. Le repas des religieuses était négligé, leur rôt brûlé, leur soupe manquait de sel. Mais le peintre se gaudissait. Horreur! il engraissait. C'était pour lui seul, les gras petits lièvres de montagne, nageant dans la sauce parfumée de thym, les perdrix sur leur couche odorante de choux, les melons dorés, les pêches qui rougissent aux espaliers, les grappes blondissantes des raisins muscats. Pour le grand artiste, la cellerière avait déniché quelques poudreuses bouteilles d'un vin généreux mûri sur les pentes de la Bourgogne. Et pour couronner ces festins dignes d'un dieu, il ne lui manquait même pas la précieuse liqueur, au parfum de fruit, que nous envoie l'Armagnac.

Cependant l'œuvre si fiévreusement attendue avançait-elle? Nul ne pouvait le dire. Parfois quand les questions, les supplications devenaient trop pressantes, le peintre se contentait de sourire gravement et de lever au plafond un regard inspiré. Puis muet comme le grand chef des eunuques noirs en personne, il soulevait la draperie protectrice, disparaissait dans son mystérieux atelier, montait sur son échafaudage et ..... allumait sa pipe.

Sur ces entrefaites il advint à Bellefontaine un grave évènement. L'évêque arrivait. Invité depuis longtemps à bénir la nouvelle chapelle, il estimait tout terminé et venait procéder à la cérémonie.

Quand il eut visité les travaux, sauf toutefois le réduit toujours

impénétrable où travaillait l'artiste, quand il se fut enquis de la façon dont allaient les choses, il hocha par deux fois la tête et s'adressant à la supérieure :

« Le jeune homme ne me semble guère pressé de terminer son ouvrage. Il dîne au couvent, paraît-il. Comment donc le traitez-vous ?

— Mais, Monseigneur, répondit-elle, nous avons fait de notre mieux pour le contenter. Nous lui donnons tout ce que nous pouvons trouver de meilleur, de plus fin. Rien ne lui manque chez nous.

— Eh bien ! ma Mère, c'est justement là votre erreur. Croyez-moi : ne lui donnez plus désormais que des oignons crus et du pain pour nourriture, et pour boisson de l'eau bien claire. A Bellefontaine, ajouta-t-il en souriant, vous ne pouvez manquer d'être bien partagées sous ce dernier rapport. Suivez mon conseil et vous verrez que le tableau sera bien vite achevé ».

Le peintre ne se doutait nullement du complot tramé contre son estomac ; aussi quelle ne fut pas sa stupéfaction lorsqu'en arrivant le lendemain au réfectoire, au lieu du décor accoutumé, il se trouva en face d'une botte d'oignons nouvellement cueillis, d'un gros morceau de pain bis et d'une eau plus limpide que le cristal ? Il ne fut pas longtemps à deviner d'où partait le coup qui le frappait : mais, en philosophe qu'il était, faisant contre mauvaise fortune bon cœur, il attaqua bravement son dîner, et avala, sans trop de peine, le contenu de la carafe. Les deux jours qui suivirent, le menu fut le même. Ce régime d'anachorète avait eu, ce semble, l'influence la plus puissante sur le développement de son activité : car le soir du troisième jour, il déclara à la mère supérieure que la fresque était achevée, et après l'avoir remerciée des attentions qu'on avait eues pour lui, sans allusion aucune à la composition végétarienne de ses derniers repas, il lui déclara qu'il partait, mais que toutefois il demeurerait quelques jours encore dans le pays. La somme promise lui fut comptée sur-le-champ, et le rapin se retira, en décochant à la révérende mère un regard qui avait bien l'air de la flèche du Parthe.

Monseigneur qui n'avait point encore quitté le village voisin de Bellefontaine, fut prévenu de grand matin de la réussite de son

procédé. Dès qu'il eut franchi les portes du monastère, on se forma en procession et l'on se dirigea vers la chapelle. Tous les regards étaient anxieusement fixés sur le velum qui dérobait encore la fresque à l'admiration générale, les respirations haletaient. Le moment solennel arrive, le voile tombe et .... un cri d'horreur et d'indicible stupéfaction ébranle les voûtes du temple.

Que s'était-il donc passé ? Le peintre avait fait merveille : dessin et couleur étaient irréprochables. Le sujet, qui était le crucifiement du Sauveur, était admirablement traité. Seulement le Christ était représenté dans une attitude toute différente de celle qu'on lui donne habituellement : rompant avec la tradition universelle, le rapin l'avait mis à rebours, le visage collé au bois de la croix, de sorte que le divin Crucifié tournait le dos à l'assistance.

Les pauvres sœurs étaient atterrées : seul, le prélat qui avait compris, réprimait à grand peine une forte envie de rire.

« Qu'on fasse venir le peintre », dit-il.

Un exprès fut détaché à l'auberge et ne tarda pas à revenir escorté de l'artiste qui attendait avec une joie maligne le résultat de sa mystification. Le rapide coup d'œil qu'il jeta en entrant sur l'assemblée lui fit clairement voir qu'il avait réussi mieux encore qu'il n'eût osé l'espérer. Sans rien laisser paraître, il s'avance, et à l'aspect de son œuvre, s'arrête soudainement comme pétrifié. On l'eût dit cloué en place par une vision surnaturelle. Les regards étaient tournés sur lui comme un formidable point d'interrogation. La situation était des plus tendues.

Tout d'un coup la lumière semble se faire dans son intelligence. Il se frappe le front.

« C'est cela ! Eh oui ! c'est certainement cela ! J'y suis ! s'écria-t-il.

— Eh bien ! Monsieur parlez ! qu'y a-t-il ?... que signifie ?.... comment expliquez-vous ?...

— Voilà : c'est bien simple. Depuis quelques jours je ne mangeais que des oignons crus. Après dîner, je me remettais immédiatement au travail. Vous comprenez.... l'odeur aura sans doute déplu aux narines divines, et pour l'éviter, mon Christ se sera détourné ».

On devine comment finit l'aventure. Le peintre fut prié de ter-

miner son œuvre, fort remarquable d'ailleurs. Il ne fut plus question d'oignons ni de carafes. L'artiste retrouva les repas plantureux d'antan, mais cette fois n'en travailla pas moins activement, et en peu de jours il acheva heureusement sa fresque, qui fait le plus bel ornement de la chapelle de Bellefontaine.

CHARLES LAVENIR.

DES VERBES

DANS

NOTRE BON PATOIS LYONNAIS

— FIN [1] —

Il ne faut pas faire confusion, dans notre patois, entre la finale *ayi*, provenant de *icare* latin, et la finale *ailli*, *oilli*, provenant du latin *iculare*, *uculare*. Cette confusion est facile à cause de notre habitude de substituer *y* aux *ll* mouillées, et de dire par exemple esca*y*er pour esca*li*er, ma*y*et pour ma*ill*et, Gu*iy*otière pour Gu*ill*otière, etc. Nous portons cette habitude jusque dans notre orthographe, et je voyais naguère, dans une vogue, cette inscription : « Il est défendu de faire glisser le *mayet.* » *Aculare*, *iculare*, *uculare*, qui ont donné en français *ailler*, *iller*, *ouiller*, ont donné chez nous *ailli*, *illi*, *oilli*, devenus avec le temps *ayi*, *iyi*, *oyi*. Notre *i* final est ici encore engendré par le voisinage de la gutturale *c*, qui a mouillé les *ll*. Or, *ll* mouillées et *n* idem (c'est-à-dire prononcée ou devenue *gn*) ont pour résultat chez nous de transformer la voyelle suivante en *i*, qu'elle soit tonique, comme dans nos verbes, ou qu'elle soit finale atone comme dans nos substantifs féminins. Ainsi nous avons :

Barfolli, agir en barfouillon *(bis-fodiculare)*, devenu *barfoyi ;*
Cramailli, écraser, écrabouiller *(cramaculare)*, devenu *cramayi ;*
Bleusailli, bleusailler, devenu *bleusayi ;*
Rogeailli, mettre du rouge, devenu *rogeayi*.

[1] V. la *Revue Lyonnaise*, t. VI, p. 289.

Les *ll* mouillées ont été conservées dans les verbes suivants :

Bottilli, se couvrir de petits nuages (de *botellum*).
Charpilli, déchiqueter (de *charpir*).
Cabolli, écrabouiller *(excarbuculare)*.
Ebor*lli*, aveugler.
Charbo*lli*, écraser (v. franc. *escharbouiller*) ;
Debo*lli*, défaire, déranger (d'*ébouler*) ;
Bai*lli*, donner (v. fr. *bailler*) ;
Brai*lli*, brailler ;
Essor*lli*, assourdir ;
Appei*lli*, préparer, appareiller ;
Epu*lli*, éclore ;
Chai*lli*, écaler les noix, etc. (du germ. *schale*) ;
Se debroi*lli*, se tirer d'une affaire *(débrouiller)* ;
Se degoi*lli*, se dire des injures (de *gula*) ;[1]

Quand *l* n'est pas mouillée la forme est en *ó* :

Carcave*ló*, sonner creux (d'un rad. *carc*) ;
Barbe*ló*, radoter (de *barba*) ;
Barce*lló*, secouer avec violence (du germ. *bers*) ;
Ravico*ló*, raviver, ranimer ;
Cheur*ló*, crier *(ululare)* ;
Beur*ló*, id. (germ. *brüllen ?*) ;
Cegro*ló*, secouer *(corotulare)*.

*
* *

Sur *gn* appelant *í*, citons :

Ca*gni*, rabrouer (de *canem*) ;
Bargui*gni*, barguigner ;

[1] Jicl*ió*, jaillir, de *jaculare* est un mot étranger à l'idiome. *Jaculare* donne régulièrement en français *jailler*, et en patois *jailli*. *Jicliô*, au Gourguillon *jicler*, est introduit du provençal *giscla*, même sens, dérivé du vieux provenc. *giscle*, pousse. L'insertion du yotte, après le groupe *cl*, est de règle chez nous, parlant par respect, comme les vesons dans le fromage : agl*i*an gland *(glandem)*, cl*i*avetta, percerette *(clavitta)*, cuercl*io*, *(cooperculum)*, becl*i*en, tripes *(vesceranus)*, cl*i*ai, botte de paille (celt. *cloig*), cl*i*edat, barrière *(clida)*, cl*i*òr, glas *(classicum)*, cl*i*ossi, clou *(clavis)*, ècl*i*or, éclair (d'*exclarare*), etc., etc.

Repiclió, rejaillir, a été formé sur *piquer*, de *pic*, avec l'insertion inévitable du yotte. Cet *i*, qui au fond n'en est pas un, n'est là que pour exprimer le mouillage de *l* sous l'influence de la gutturale (ah ! ces gutturales, en font-elles !) mouillage qu'on devrait exprimer, comme dans la langue d'oc, par le signe *h* après *l*. On devrait donc écrire *jiclho*, *aglhan*, *clhavetta*, *cuerclho*. Mais l'usage est l'usage : personne ne vous comprendrait.

Tor*gni*, éternuer *(sternutare)*;
Grafi*gni*, griffer;
S'agro*gni*, se ramasser, se blottir (de *grumus*);
Abara*gni*, séparer les troupeaux dans un pré (de *baragne*);
Desanda*gni*, enlever les rangées de foin (de *andain*);
Chanca*gni*, gronder, quereller, chagriner (de *cancrum*);
Se déjarma*gni*, se débattre avec violence (de *garra* et de *manus*);
Grou*gni*, entamer avec les dents, mâchonner (germ. *grinan*);
Echar*gni*, railler, bafouer, asticoter (goth. *harmjan*);
Pitro*gni*, pitrogner, naturellement (de *pisturire*).

*
* *

De ce qui précède, on peut déduire cette huitième règle :
La finale du verbe lyonnais est en î, toutes les fois qu'elle est précédée d'une liquide mouillée (soit *l*, soit *n*).

*
* *

Donnons encore cette neuvième règle :
La finale du verbe lyonnais est en i *lorsqu'elle est précédée d'une gutturale douce :*

Il ne s'agit pas ici d'un motif étymologique, mais simplement de la position en patois :

Apin*chi*, guetter, surprendre;
Accro*chi*, saisir;
Char*chi*, chercher;
Evart*chi*, étendre, disséminer;
Inron*chi*, enrouer;
Tchiran*chi*, tirailler;
Pan*chi*, répandre, laisser couler (en parlant d'un tonneau);
Eput*chi*, écraser;
Cor*gi*, donner un coup de fouet;
Bro*gi*, réfléchir profondément;
Indru*gi*, fumer (avec de l'engrais);
Rama*gi*, faire du boucan;
Demi*gi*, démanger;
Mi*gi*, manger;
Dru*gi*, sauter, se réjouir, faire le fou;
Se revin*gi*, se venger, etc.

On peut citer comme exception *chouchiô*, fouler aux pieds, de *calcare*. J'y vois un témoignage qu'avant de se terminer en *chî* et

en *gî*, les verbes ci-dessus se terminaient en *chia* et en *gia*, comme *ablagia*, déjà cité. De même qu'abla*gia* est devenu abla*gî* en de certains endroits, de même chou*chió* a déjà perdu son *ó* final à Mornant, à Saint-Martin, à Riverie, où l'on dit *gouchî*[1].

* * *

10° *Mais toutes les fois qu'au lieu d'une gutturale douce, c'est une gutturale dure qui précède la finale, le verbe garde sa forme en a*, devenu *ó* moderne.

Bin*gó*, chiner, se donner du mal (de *biga*);
Defra*có*, briser (*frascar*);
Bron*có*, broncher;
Gin*gó*, donner des coups de pied;
S'imbrin*gó*, s'embringer (de *briga*);
Potrin*gó*, médicamenter;
Ro*có*, heurter;
Se sa*có*, se blottir;
Bis*có*, bisquer.
Boli*co*, agiter, remuer *(bulicare)*.

Le lecteur, qui se rappellera ce que l'on a dit des verbes en *ayi* (règle première), demandera pourquoi *bulicare* n'a pas donné, selon les règles, d'abord *boligia*, puis *bolayî*[2], et il aura raison. Cela tient évidemment à ce que *bolicó* (lyonnais du Gourguillon *bouliguer*) est un mot méridional correspondant au provençal *boulega*.

* * *

11° *La finale patoise du verbe est le plus souvent en* î, *lorsqu'elle est précédée d'une sifflante dure ou douce.*

Exemples :

Brui*zî*, bruire;
Se degoi*zî*, s'injurier;

[1] Par où l'on voit avec quelle exactitude les règles sont suivies, c'est, par exemple, lorsqu'un verbe a une double forme. Alors la finale change suivant la consonne qui précède. On dit également « evart*chi* lo fumi » et « evar*tó* lo fumi », disperser le fumier *(versare)*.

[2] Ou plus probablement encore, par la chûte de l'atone, *bogi (bul'care)*.

Se benai*sî*, manger à son benaise ;
Abui*sî*, amuser ;
Nei*sî*, rouir le chanvre ;
S'aprai*zi*, s'étendre, faire le paresseux ;
Pi*ssî* (parlant par respect), pancher de l'eau,
Dépillor*cî*, dépillocher ;
S'aca*ssî*, se courber en deux ;
Cabo*ssî*, cabosser ;
Cro*ssî*, bercer ;
Peta*ssî*, mettre des petas ;
Po*ssî*, teter ;
Gau*ssî*, railler.

Cette particularité des sifflantes d'engendrer *î* paraît moderne. Outre qu'on n'en trouve pas trace dans les anciens documents (Marguerite a confe*ssar*, pa*ssar*, pen*sar*), elle souffre encore beaucoup d'exceptions : pen*sô*, penser, avi*sô*, regarder, voir ; abou*sô*, s'écrouler ; bu*ssô*, pousser ; delou*so*, enlever les *luses ;* po*sô*, poser, etc.

Ce qui marque bien le caractère d'évolution de ce mode de formation, c'est que des mots ont les deux formes en *î* et en *ô :* cro*ssî*, cro*ssô*, bercer. Affor*cia*, confirmer avec force (*ad fortiare*), est donné par Cochard, concurremment avec la forme affor*cî*, qui a pris complètement le dessus, du moins aux environs de Lyon, depuis que Cochard écrivait son vocabulaire, il y a quelque septante ans. Nous voyons là le phénomène signalé dans *chouchia* à propos de la neuvième règle ; *afforcia* est la forme archaïque.

SCHOLIE. *La sifflante appelle* i *de nécessité, toutes les fois qu'elle-même, comme on le peut le voir dans les sept premiers exemples, est précédée soit d'un* i, *soit d'un yolte, c'est-à-dire d'un* i *ou d'un* y *qui n'existait pas dans le type latin, du moins à l'état de voyelle syllabique.*

Ce phénomène s'est produit dans se qua*isi*, se taire, dérivé de *quies*.

Dans aja*ssi*, s'accroupir, la finale *i* est le produit de la gutturale de ja*c*ere.

Il est probable que c'est par analogie avec ces verbes, qui se terminent *régulièrement* en *î*, que peu à peu l'usage s'est introduit de terminer de même tous ceux qui sont précédés d'une sifflante.

*
* *

Quelques verbes où la finale est précédée de *t* ont la double forme en *î* et en *ô* : se coi*ti*, se hâter, et se coi*ta*, dans d'anciens noëls ; appoin*tî*, faire une pointe, et appoin*tô*.

Il y a là, je crois, une double influence. D'une part, l'étymologie appelle un *i* dans se coi*tî*, venu de coctare, et dans appoin*ti*, dérivé de punctum (toujours ces satanées gutturales !). D'autre part, après la dentale (*t*), nos finales sont en *a*, *ô*. Il y a comme une lutte entre l'action de l'étymologie latine et l'action de la position patoise.

Nous disons encore régulièrement s'accattô, s'accroupir (de *cattus*), et achatî, attirer par des caresses à la façon d'un chat. Dalila avait achati Samson par ses caresses. C'est qu'*achati* nous est venu par le français populaire *achatir*.

*
* *

Toutes ces règles souffrent très peu d'exceptions, et qui, en général, s'expliquent facilement. Voici, par exemple, le verbe *abarî*, élever (spécialement au sens d'élever des petits oiseaux), qui devrait régulièrement être *abôrô*. Mais *abarî* vient de *ad-bajulare*, dont le thème a fait en français *bailler*. Nous, nous avons eu, fort régulièrement, *abaillî*, par suite de l'appel de *î* final par les *ll* mouillées. Quelle influence a fait sécher ces *ll*, je l'ignore, mais on a encore dans les Alpes *abali*, même étymologie, avec extension du sens à préserver, mettre à l'abri. En Gévaudan, *bajulare* a donné *bailla*, aujourd'hui *bela*.

Chez nous, *abali* est devenu *abarî*, par changement de *l* en *r*, dont nombre d'exemples, inutiles à citer, existent dans notre patois. En Languedoc, la transformation s'est continuée de la sourde à la sonore, comme disent les philologues, et on a eu *avari*.

Or, la finale *î* a été conservée chez nous, même après qu'elle n'était plus motivée par *ll* mouillée.

Voilà l'explication fort simple de l'exception.

Il faut aussi, sensément, écarter des exemples qu'on pourrait m'opposer, les mots français introduits dans le patois et qui, aujourd'hui, l'étouffent complètement sous leurs végétation parasite. Déjà bien loin, autour de Lyon, on ne parle plus du patois, mais

du français patoisé. C'est ce qui rend l'étude du lyonnais si difficile. Si vous prenez des mots purement autochtones, il y en a peu, et l'étymologie est souvent trop incertaine pour en tirer des règles certaines. Et si vous prenez des mots dont l'étymologie est certaine, vous êtes le plus souvent en présence de mots français qui ne peuvent vous fournir de règles patoises. C'est ce qui doit rendre indulgent pour le canut soussigné, si d'aventure un rondier trop sévère relevait dans la présente pièce quelque pas-failli. Mais il y a des des lois générales qui ne sauraient faire doute.

*
* *

Nous avons fini l'examen des verbes de la première conjugaison terminés en *î*. Pas besoin de faire l'explication de ceux terminés en *ô*. Tous ceux qui ne se terminent pas en *î* se terminent en *ô*. Cette règle me paraît lumineuse.

Cette forme en *î* est-elle ancienne? On ne la retrouve pas dans les anciens documents. Marguerite d'Oyngt, *sicut dixi*, a la forme en *ar* pour les verbes qui, aujourd'hui, font *ô*: delivr*ar*, desirr*ar*, enclin*ar*, dot*ar* (douter), confess*ar*, pass*ar*, emand*ar*, racont*ar*, recit*ar*. Pour nos finales en *î* et en *iô*, elle a la forme en *ier* : regrac*ier*, rendre grâces (qui ferait aujourd'hui regrac*ia*, puis regrac*î*) ; damag*ier*, porter dommage (qui ferait aujourd'hui domag*ia*, puis domag*î*) ; cumun*ier* (qui ferait aujourd'hui commun*î*) ; deleit*ier*, de *dilectare* (qui ferait aujourd'hui deleit*î*) ; efforc*ier* (qui ferait aujourd'hui efforc*ia*, puis efforc*î*), mang*ier* (qui a fait mig*î*) ; agenol*ier* (qui ferait agenoll*î*, avec *ll* mouillées), ensen*nier*, d'*insignare* (qui ferait insegn*î*). Elle a certainement par erreur di*gn*ar[1] pour di*n*ar, qui ferait din*ô*. Enfin, elle a très régulièrement *ubliar*, qui a fait chez nous obl*iô*.

Je n'ai pas trouvé dans Marguerite de verbe qui réponde à nos formes en *ayî*. Il n'y a pas de doute que ces verbes ne fussent en *eier : preier*, *pleier*.

Le *Tarif du péage de Lyon*, en 1295, offre également les formes en *ar* : retourn*ar*, arrest*ar*, demor*ar*, meisonn*ar* (bâtir),

[1] Elle a employé une fausse orthographe étymologique, croyant que *diner* vient de *dignare : Me, Domine benedicere...*

quitt*ar*. Dans le syndicat de l'élection des conseillers de ville, en 1356, on trouve avec ces formes celles en *eier :* aplaid*eyer* (plaider) qui dans notre patois moderne serait aplaid*oyî* ; et celles en *ier :* empir*ier* qui serait empir*î*, etc.

*
* *

J'entendais dire l'autre jour que notre savant et infatigable archiviste, M. Guigue, avait récemment découvert les pièces d'un curieux procès au moyen âge. Il s'agissait de savoir si Lyon était de langue d'oc ou d'oïl. Des témoins furent appelés, dont le plus grand nombre opina que nous étions de langue d'oc[2].

Nous avons bien, en effet, le caractère distinctif des dialectes d'oc, qui est *a* tonique libre demeuré *a :* cant*a*re, chant*a*r, am*a*re, am*a*r, tandis qu'il est devenu *e* en langue d'oïl : aim*e*r, chant*e*r. Mais les témoins auraient aussi bien pu dire que Lyon était de langue d'oïl. En effet, nous avons vu qu'à côté de la forme en *ar*, Lyon avait la forme en *ier :* mang*ier*, ensenn*ier*, comme en français, tandis que la langue d'oc avait manj*ar*, enseign*ar*. Ce que l'on peut exprimer par ces deux beaux vers à la façon de Lancelot :

> Car je suis d'oc, voyez mes *a !*
> Mais je suis d'oïl, mes *ier* sont là !

J'ai raconté, ne sais plus où, que dans les quarante ans, il y avait à Lyon un ténor, de son nom Jouard. A la première représention de *Sémiramis*, un grand gognant lui cria d'une stalle : « Il ne s'agit pas seulement de *Jouard*, il faut encore *chantar !* » Ce gaudisseur se doutait-il seulement qu'il parlait le pur lyonnais du treizième siècle ?

*
* *

Nos verbes patois en *î* sont-ils une métempsycose de la forme en *ier*, usitée au treizième siècle dans Marguerite et les documents de la même époque ? Ou bien y avait-il, à côté du langage de la ville, soumis aux influences d'oïl, un langage rustique dis-

[2] Je lis à l'instant dans la *Revue Lyonnaise* un très intéressant document sur le *Prieuré d'Alix*, publié par M. Georges Guigue, où ce procès (1331) se trouve relaté.

tinct, celui de nos bourgs et villages, comme ceux-ci ont encore un patois très distinct de la belle langue du Gourguillon[1], et ce langage rustique, a-t-il, lui, au contraire, tiré directement du latin les formes en *î* ? — Question délicate.

La dernière supposition expliquerait les formes en *cia*, *gia*, de l'ancien patois. Si *a* latin, en effet, était devenu *é*, il n'aurait pu remonter à *a*, et donner afforc*ia*, ablag*ia*, après avoir donné affor*cier*, ablag*ier*.

Mais il est à remarquer que les plus anciens documents, même les plus populaires, nous montrent des formes en *ier*, *eier*, jamais en *iar*, *eiar*, et que, dans le patois de la Suisse romande, qui a tant de traits communs avec le nôtre, ces verbes sont encore en *yé* (Gilléron), indiquant ainsi une permutation analogue à la nôtre, mais arrêtée en route.

Je tiens donc pour l'hypothèse de *ier* devenu *yî*, *î*. Lorsque la chute de *r* final s'est produite, il est resté *ié*, devenu facilement *î*, par cette tendance, que j'ai déjà signalée ailleurs dans le lyonnais, à laisser tomber la seconde voyelle de l'hiatus.

Quant à nos formes en *ia*, outre que nous n'avons guère que quelques mots conservés par Cochard, et que je n'ai pas retrouvés dans le patois moderne, on peut admettre qu'à l'exemple de tant de verbes français, ces infinitifs ont été refaits sur le participe passé.

Somme, je crois que notre *prayî* est le fils du *preier* de Marguerite d'Oingt, et non l'héritier direct d'un *preiar* rustique. Le tout S. G. D. G.

[1] Qu'il y ait toujours eu un patois rustique à côté du dialecte urbain, modifié surtout sous l'influence d'oïl et même d'oc, ce n'est pas niable. Et cela me montre que, dans une circonstance récente, je n'ai guère été plus fin, Dieu me pardonne, que les sorciers de Montélimart. Dans mon travail *Sur quelques particularités etc.*, je n'ai pas su expliquer la double forme *aigua* et *aigui*, que l'on retrouve concurremment dans les plus anciens documents lyonnais. Or, il ne semble pas douteux qu'*aigua*, plus tard *aigue*, ne fût la forme urbaine, la forme civilisée, venue sous l'influence méridionale, et qu'*aigui* ne fût la forme proprement lyonnaise et rustique, que Rubys, au seizième siècle, cite comme employée dans ce qu'il appelle le langage « gavot ». On a vu ailleurs que les règles du lyonnais exigent la forme *aigui*.

Je profite de l'occasion pour rectifier un lapsus dans le même travail. J'y ai dit que la *chambotta* ou *chambossi* était le *manche* de la charrue. Je voulais dire le timon. Le manche ou ce que tient le laboureur se nomme la *coua (cauda)*.



Si nous résumions un peu voire ce qui précède, à seule fin d'un *pô piu di luce?*

1° Nos verbes de la première conjugaison se terminent en *ayî*, *eyî*, *oyî*, quand ils répondent à une finale latine *icare*, *ecare*, *ucare*, ou à la terminaison française *ayer*, *eyer*, *oyer*.

2° Lorsque la finale latine *are* est précédée de la dentale *d* ou *t* précédée elle-même de *i*, le type latin donne *ia*, *iô* en lyonnais.

3° Il en est de même des verbes terminés en hiatus latin *eare*, *iare*, pourvu que celui-ci ne soit précédé ni d'une gutturale, ni d'une liquide mouillée (*ll* mouillées, ou *n* prononcée *gn*), ni d'une sifflante.

4° Si, par la chute de la dentale entre deux voyelles, l'hiatus latin, au lieu d'être *eare* ou *iare*, est *uare* ou *oare*, il est conservé en lyonnais sous les formes *uô*, *ouô* (deux exemples seulement).

5° Mais s'il y a une gutturale *c* dans la syllabe précédente, son influence produit la terminaison en *yi* (exemple unique).

6° Si la liquide *r* qui précède l'hiatus est elle-même précédée de deux voyelles en hiatus, la finale est en *yi* (exemple unique).

7° Le groupe patois *ir* appelle la finale *î*.

8° La finale du verbe lyonnais est *î* toutes les fois qu'elle est précédée d'une liquide mouillée (soit *l*, soit *n*).

9° La finale du verbe lyonnais est en *î* toutes les fois qu'elle est précédée d'une gutturale douce (*g* ou *ch*).

10° Mais toutes les fois qu'au lieu d'une gutturale douce, c'est une gutturale dure qui précède la finale, le verbe garde sa forme en *a*, devenu *ô* moderne.

11° La finale patoise du verbe est le plus souvent en *î* lorsqu'elle est précédée d'une sifflante dure ou douce (*s*, *ss* ou *z*).

Scholie. La sifflante appelle *i de nécessité* toutes les fois qu'elle-même est précédée soit d'un *i* étymologique, soit d'un yotte.

12° Tous les verbes de la première conjugaison qui ne remplissent pas quelqu'une des conditions énoncées ci-dessus pour la

finale en *î* se terminent en *a*, devenu *ó* dans le plus grand nombre des endroits.

Vorre, Ménós, adiu vos dis.

P. S. — J'avais fait lire les pages qui précèdent à un philologue très distingué, qui a bien voulu leur donner son approbation et, en même temps, m'a fait une observation fondée :

« Vous expliquez par des exemples tout à fait probants, me dit-il, que, dans les verbes de la première conjugaison où la finale est précédée d'une gutturale, si celle-ci est dure, la finale est en *ó* (broncó, broncher), et que, si la gutturale est douce, la finale est en *i* (migí, manger). Mais vous n'indiquez pas les cas où la gutturale doit être dure, et ceux où elle doit être douce. Ce serait cependant le plus intéressant. »

Je croyais que cette distinction ressortait des exemples mêmes que j'ai cités. Mais j'ai eu le tort de ne pas être assez clair. Je vais compléter ma pensée.

J'avais dit :

1° Lorsqu'une gutturale précède *are* latin, si cette gutturale est précédée elle-même de *i* ou *e* persistant, la finale est en *yi*. Ex. : secare, se*yi*; precare, pra*yí*.

2° Si, au contraire, cette gutturale est précédée d'une voyelle qui tombe, la gutturale *c* s'adoucit en *ch* ou en *g*. Ex. : prae*d'care*, prai*chi*; ju*d'care*, ju*gi*;

Il suit de là que si tous nos verbes en *care* venaient ***directement*** du latin, il n'en est pas un ***seul*** qui eût une gutturale dure; partant, que nous n'aurions aucun verbe en *có*, *gó*, mais seulement des verbes en *yi*, *chi* ou *gi*.

Aussi aucun de nos verbes en *có*, *gó* ne vient directement du latin. Ces verbes comprennent seulement :

1° Les dérivés composés sur un substantif. Ces dérivés, naturellement, sont plus récents que le radical.

Voici, par exemple, pi*có*, pi*cló* (à Rive-de-Gier), pi*clió*. Il est formé sur *pic*. En effet, si *picó* venait d'un verbe latin *picare*, nous aurions eu *piyi*, puis *payi*. Mais à *pic*, on a simplement ajouté le suffixe *ó*, commandé par la gutturale dure. ***Piqui***, répondant au français ***piquer***, eût été contre nos règles, et c'est ce que j'avais voulu marquer en disant que la gutturale dure appelle toujours *ó*.

Dans ces dérivés lyonnais, le radical est le plus souvent d'oc, quelquefois d'oïl :

Bin*gó*, se remuer, s'en donner, chiner, est formé sur le provençal ***biga***, au propre perche, au figuré jambe.

Potrin*gó*, médicamenter, est formé sur un radical provençal ***potringa*** qui signifie médecine, et dont je n'ai pas le temps de rechercher ici l'origine.

Se sa*có*, se blottir, est formé sur *sac*.

Gin*gó*, ginguer, donner des coups de pied, est formé sur *giga*, gigue, dimin. gigot.

Bron*có*, broncher, me parait formé sur le provençal *bruc*, tronçon, ou quelque chose d'analogue, car la gutturale dure indique qu'il n'est pas tiré du français broncher, lequel eût donné *bronchi.*

Ro*có*, ri*có*, heurter, est une onomatopée, fabriquée comme ou sur *riqueraque.*

2° Les mots introduits directement du provençal ou du français :

Bis*có*, qui est le français populaire *bisquer*, à moins qu'il n'ait été formé directement sur le provençal *biscar*, mêms sens.

Boli*có*, bouger, dont j'ai parlé, et qui vient probablement d'une ancienne forme provençale *bulica*, d'où est sorti le provençal moderne *boulega.*

Defra*có*, briser, qui n'est autre que le vieux provençal *frascar*, même sens.

On voit que, quelque hésitation que l'on puisse avoir sur l'étymologie de tel ou tel de ces verbes, aucun ne vient directement d'un verbe latin;

C. Q. F. D.

(Ne pas traduire : ce qui fait dormir).

PUITSPELU.
De l'Académie du Gourguillon

PENSÉES

— SUITE[1] —

LITTÉRATURE-LITTÉRATEURS, POÉSIE-POÈTES
CRITIQUE

André Chénier : un beau temple athénien, sans l'autel au Dieu inconnu.

Parny : un stercoraire qui brille et pue.

Baour-Lormian : un gros papillon pris dans les cordes d'une harpe.

Collin d'Harleville : il s'écoute parler et se regarde rire.

Berchoux : ses rimes tombent une à une, deux à deux, lentes, lourdes, étouffantes comme la pluie de roses au festin de Caligula.

*
* *

Vigny : doigts de roses, larmes de perles, comme l'Aurore d'Homère.

Heg. Moreau : pomme gâtée encore verte, et qu'il faut récurer avec soin avant d'y goûter.

Sainte-Beuve : que de poésie dans sa prose, et que de prose dans sa poésie !

Auguste Barbier : force coups de tonnerre, peu ou point d'éclairs.

*
* *

Le poète, l'artiste, le saint disent sans cesse : « Encore! plus haut!... ». Le « par delà » les aspire. Ce qu'ils tiennent leur est de

[1] V. la *Revue Lyonnaise*, t. VI, septembre 1883, p. 227.

peu. L'angoisse qu'ils souffrent marque, si elle ne le mesure, le bonheur qu'ils envient. Et ils se débattent, et ils se désolent, et ils s'évertuent, et ils s'ingénient, par amour de cette rive « plus outre », dont parle Virgile : *ripæ ulterioris amore.*

*
* *

On ne se plaint pas qu'il y ait trop de peintres, trop de musiciens, mais on trouve qu'il y a surabondance de poètes. Pourquoi?

La peinture, la musique sont, comme métiers, supportables encore; la poésie, à moins d'être une vocation, scandalise. Plus divine, on la veut plus discrète; moins rare, elle paraît moins précieuse ; noble par-dessus tout, elle perd davantage à déroger.

*
* *

En ce temps-ci les « Enfantines » pullulent. Hugo, Ségalas, Ortolan, Beauchène, Jean Aicard, Ratisbonne... ont chanté les enfants à qui plus, à qui mieux. Eugénie de Guérin aussi a désiré les chanter. Cette veine est nouvelle, cette veine est riche, je n'y contredis point, et ne me plains de rien, sinon de ce que les « Enfantines » sont pas mal souvent des enfantillages.

*
* *

L'amour est presque tout dans les romans, presque rien dans la vie.

*
* *

Auguste Brizeux dans les *Bretons*, risque de se rompre les veines du cou à vouloir enfler la corne d'Armor. On croit ouïr quelque barde ancien traduit par Baour-Lormian. Il a transgressé le précepte d'Horace d'« éviter un fardeau inégal ».

*
* *

Homère appelle le soleil : « œil et oreille du monde ». Passe pour « l'œil », mais l' « oreille », qu'est-ce que l'oreille a donc à faire ici? Ce mot étrange ne contiendrait-il pas en germe mainte découverte toute récente sur la transmission du son par la lumière, de la lumière par le son?

Toute langue a des termes à double emploi pour exprimer le

phénomène du son et le phénomène de la lumière. « Son éclatant », « lumière éclatante... », dit le français. Néanmoins, avouons-le, aucune expression n'est vraie, pittoresque et hardie comme le mot du vieil Homère.

*
* *

Chose remarquable, pas une des nombreuses épopées entreprises en France depuis le Moyen Age n'a réussi, n'a mérité de réussir. Ni du Bartas, ni Lemoine, ni Chapelain, ni vingt autres n'ont rompu le charme. Voltaire, par sa *Henriade*, a consacré notre renommée d'impuissance, et le proverbe a prévalu que « le Français n'a point la tête épique ». Le Portugal a Camoëns ; l'Espagne, Ercilla ; l'Italie, Tasso ; l'Angleterre, Milton ; l'Allemagne, Klopstock ; la France, rien ! On dira : « L'époque des grandes épopées est finie. » On parlait ainsi en Angleterre avant le *Paradis perdu;* en Allemagne, avant la *Messiade.*

Qui est cause de notre indigence? A quoi attribuer notre disgrâce? On ne lit pas du Bartas, à cause de son style suranné? Mais la *Chanson de Roland* est plus âgée encore, et on l'admire! Lemoine, a cause de son mauvais goût? Mais Milton fourmille d'inventions grotesques et d'expressions ridicules, et on l'admire! Chapelain, à cause de ses rugosités et de ses glaces? Mais Klopstock est aussi froid et aussi escarpé, et on l'admire! Du Bartas avait du génie, Lemoine avait du génie, Chapelain avait du génie; c'étaient, qui plus est, des croyants. Du Bartas adorait la parole de Dieu dans la Bible, à l'envi de Klopstock et de Milton; Chapelain, dans l'Évangile, à l'égal de Camoëns, de Tasso et d'Ercilla; Lemoine était pieux comme un jésuite; et cependant l'on ne se souvient d'eux que pour hausser les épaules ou pour bâiller à bouche close!

Qui sait? Du Bartas, Lemoine, Chapelain, traduits convenablement en italien ou en anglais, apparaîtraient peut-être nouveaux de splendeur et de grâce...

L'épopée, affreusement piétinée par l'auteur de l'*Art poétique*, passa longtemps pour morte, lorsque vers la fin du dix-huitième siècle, Gilbert cria tout à coup la grande nouvelle :

« *Thomas est en travail d'un gros poème épique.* »

Après la *Pétréide*, un avorton, *Philippe-Auguste*, un mort-né...

Puis le vent tourna au poème didactique; et l'*Imagination*, les *Trois règnes*, l'*Homme des champs*, la *Navigation*, la *Peinture*, les *Plantes*, etc., etc., etc., ouvrant leurs ailes pesantes, prirent leur vol vers l'inconnu, bien loin, si loin que l'on n'a plus entendu parler d'eux.

On disait l'épopée, non pas morte seulement, mais bel et bien enterrée. On le disait et on le pensait .., tandis que l'immortelle sortait du tombeau, transfigurée comme le papillon.

Malgré l'oracle de Boileau, malgré tant de chutes épiques qui lui donnaient raison, malgré l'opinion qui tenait la cause pour jugée en dernier ressort et sans appel, l'épopée réclama sa place au soleil, l'épopée chrétienne!

Elle chanta Dieu, le ciel, l'enfer, les anges, les saints; l'homme : son péché, son exil, son rachat, son prochain rapatriement; le prêtre : son humble royauté, son héroïsme obscur... C'était chrétien, ai-je dit, ce n'était point catholique. L'hérésie aussi est chrétienne! le schisme aussi est chrétien!... La vérité était reçue... à correction. Sous prétexte d'art, au fond par respect humain, on rognait ceci, on changeait cela. On pensait embellir ce que l'on fardait. On recousait à la robe une et immaculée de l'Église les étoffes d'emprunt dont elle ne voulait pas. « Glorification! » affirmait le poète; le prêtre répliquait : « Profanation! »

Témoin, la *Divine Épopée*, d'Alexandre Soumet, et *Jocelyn*, d'Alphonse de Lamartine.

La lyre peut chanter tout ce que l'âme rêve.

L'un a dit cela, l'autre se l'est dit... Erreur funeste! Ils le comprirent trop tard.

A la vérité, l'âme rêve souventes fois des impertinences. A-t-elle tort? Si, oui, la lyre ne saurait avoir raison.

Si Lamartine et Soumet eussent écouté leur foi, et non une vaine et coupable fantaisie, combien leur talent s'en serait accru! Et que leur nom fût allé plus haut et plus loin, porté sur ces deux ailes angéliques : « Vérité et poésie » !

*
* *

L'étymologie, la véritable étymologie, est bonne et utile. Elle profite au grammairien, au poète, à l'orateur, à l'historien, au

philosophe. Les mots sont des coquilles. Ouvrez la coquille, vous trouverez l'amande qui vous délectera. Les mots sont des fossiles; scrutez-les, frappez-les, le passé en jaillira vif et clair comme un silex.

*
* *

Avant la Renaissance, la religion intéressait, même au foyer de famille, même sur la place publique. On n'était pas seulement chrétien à l'église. Pour s'entendre lui-même, pour se faire entendre à autrui, le poète pensait et parlait chrétien. La Renaissance vint qui remit en question ce que l'Évangile avait résolu, secoua le vieil homme qui n'était pas mort, mais seulement endormi, remua ce fond païen, corrompu, revêche et moqueur qui est dans tout homme, et, sous prétexte de liberté et d'art, s'abandonna corps et âme au mensonge harmonieux, au vice élégant, à la perversité érudite. Toutes sortes de complicités honteuses s'établirent au soleil ou dans l'ombre entre l'intelligence lasse de bien penser, et le cœur fatigué de bien vouloir; un mirage apparut en travers du chemin, que l'on prit pour le paradis. L'amour décrut, la foi baissa, l'espérance tomba plus bas que le cœur. Ce sens nouveau que Jésus-Christ avait donné à l'homme restauré et achevé par le baptême fit place au sens dépravé dont parle l'Apôtre. Une seconde fois, tout était Dieu, excepté Dieu même; le « Prince de ce monde », après une disgrâce de plusieurs siècles, remontait sur son trône; et la civilisation païenne reflorissait.

Qu'est-ce que Villon? un païen obscène; Marot? un païen frivole; Ronsard? un païen savant; Malherbe? un païen puriste. Boileau lui-même est un païen; Racine, un païen aussi. Jodelle sacrifiait « pour de bon » un bouc au dieu Bacchus, selon le rite grec; Boileau invoquait gravement, sa perruque en tête, ce Phébus et ce Pégase, qui faisaient rire les augures contemporains de Cicéron, et bâiller Horace et Varron, commensaux d'Auguste. Le collège, étroit et monotone, moulait les intelligences, fidèles, le restant de leur vie, à la forme reçue.

Où est Jésus? Le retrouvera-t-on après trois jours dans le Temple? Comment le retrouver, si on ne le cherche pas?

Le Dix-huitième siècle ne prend rien au sérieux, pas même Pégase

et Phébus. On ne pourrait pas dire qu'il croie en Dieu, s'il ne le reconnaissait point à sa façon, en le blasphémant. Ce troisième paganisme, où Voltaire seul est Dieu, sent le brelan et le lupanar, en attendant l'échafaud promis au païen André Chénier...

Depuis, l'ornière païenne, mal comblée un moment, se creuse à vue d'œil, pleine maintenant de fange, pleine bientôt de sang peut-être... Oh! quand renoncerons-nous au paganisme, à toutes ses œuvres et à toutes ses pompes, pour être uniquement chrétiens, entièrement chrétiens, chrétiens en tout et partout, chrétiens par pensée, par parole, par action, par écrit?

*
* *

Vous ne connaissez pas Oriens. Quand il s'enflamme, vous le croyez étrange, il n'est qu'inspiré; violent, quand il s'indigne, il n'est que généreux; chagrin, quand il se plaint, il n'est que sensible. Oriens est impressionnable, mais impressionnable. Ce qu'il en paraît est peu; c'est en dedans, « dans ce milieu où gît le cœur » qu'Oriens est surtout vif. C'est là sa partie douloureuse. Oriens aime à la folie le vrai, le bien, le beau. Tout ce qui est faux, mauvais, hideux, le fait bondir et s'écrier : Tout ce qui pourrait être très bon, et ne l'est qu'un peu; très vrai, et ne l'est pas assez; très beau, et ne l'est qu'à demi, le contriste. Ah! laissez-lui ses répugnances et ses tristesses de nature fière, délicate et noble! Ne craignez pas qu'il soit tellement contagieux! Les exemples ni les enseignements ne manqueront point pour dissuader ou pour corriger ceux qui voudraient imiter Oriens!

*
* *

Ce que nous savons est court; ce que nous pressentons, immense : par là le poete déborde sur l'érudit.

*
* *

Deux sortes d'écrivains ont du génie : ceux qui pensent et ceux qui font penser.

*
* *

Le soleil n'entre pas de plain pied dans sa gloire; il lui faut

d'abord lutter contre les brouillards d'en bas, contre les nuages d'en haut... mais enfin il prévaut, et s'élance libre, splendide. Tel Corneille, tel Racine; un premier élan jeta entre eux et leurs maîtres de la veille un profond intervalle qui devint bientôt une distance infranchissable.

Les buts n'étant pas les mêmes, ni les chemins parcourus; les obstacles furent différents.

Corneille n'eut à vaincre que des médiocres; là n'est point sa gloire. Sa gloire est d'avoir grandi par lui-même, sans modèle. Racine avait à atteindre Corneille. Sans être son pareil, il fut son égal, triomphe !

Corneille a le visage austère, un peu âpre; la parole grave, un peu rugueuse : c'est un père que l'on respecte, un maître que l'on subit avec ses défauts et ses qualités. Racine a la voix caressante, l'air sympathique, gracieux et doux : c'est un frère, un ami.

Corneille s'empare de votre esprit en conquérant; Racine joue autour de votre cœur, et le pénètre peu à peu.

L'imprévu, l'ébauché, voilà Corneille, le naturel, le fini, voilà Racine.

Corneille, c'est ce lion de Milton qui bondit vers l'espace moitié vie, moitié fange encore. Racine, c'est le rossignol qui, dès la première roulade, trouve des merveilles d'harmonie.

Corneille dit, et on bat des mains :

> Je ne dois qu'à moi seul toute ma renommée.

On dit à Racine avec un sourire d'amour :

> Je ne trouve qu'en vous je ne sais quelle grâce
> Qui me charme toujours, et jamais ne me lasse.

Ou bien :

> ...Tous les jours je vous vois,
> Et crois toujours vous voir pour la première fois.

Corneille est le peintre des fiers sentiments, des résolutions héroïques : c'est Rodrigue hésitant entre l'amour et l'honneur, puis immolant le père de Chimène; Horace préférant la patrie à sa

famille, et Rome à son enfant; Cornélie contrainte d'admirer le vainqueur de son époux; Médée opposant son « Moi! » à la fortune ennemie; Pauline fidèle au souvenir et au devoir : il hausse l'âme.

Racine peint les orages du cœur, ses égarements, ses chutes, ses retours : c'est Andromaque sacrifiant ses deuils et ses haines au salut de son fils; Hermione maudissant l'homme qu'elle supplia de tuer Pyrrhus; Achille vomissant l'outrage contre le père de sa fiancée; Phèdre... il remue le cœur.

Corneille prend la plupart de ses types d'un peut-être chimérique, mais qu'il fait paraître réel à force d'idéal. Ce que pensent ses personnages est surhumain. Tant de sublimité fatigue vite l'homme avare d'admiration. Racine prend l'homme tel qu'il est, « ondoyant et divers, plein de contradiction », approuvant le bien et faisant le mal, n'ayant pas de cesse jusqu'au moment où il aura « accompli le crime qui lui promettait plaisir et bonheur, et qui ne lui donnera que du remords », touchant dans la défaite, non moins qu'admirable dans le triomphe.

Voyez cette statue : des formes très mâles, presque rudes; des muscles tendus et saillants... On compterait les réseaux des veines, tant il y a d'énergie et de puissance dans ce robuste corps : tel est Corneille.

Cet autre marbre est d'une irréprochable pureté. L'œil glisse sans disgrâce le long de ses moelleux contours; les membres sont pleins, potelés, harmonieux; l'attitude est aisée, noble, charmante de dignité et d'abandon : tel est Racine.

Corneille est exclusif. Ses héros sont personnels. Le sauvage patriotisme des Horaces, le chevaleresque point d'honneur de Rodrigue et de Chimène; la clémence d'Auguste, le renoncement de Polyeucte appartiennent à un ordre de choses supérieur, singulier aussi. Racine plus compréhensif, aime à généraliser. Fait-il le portrait d'un homme ou le tableau de l'humanité? Phèdre, par exemple, n'est pas tant l'amante d'Hippolyte que la passion personnifiée, la passion telle qu'elle peut exister chez la femme, sans distinction de temps ni de pays.

Il y a du Corneille dans *Britannicus* et *Mithridate*, du Racine dans le *Cid* et *Polyeucte*.

Racine, dans *Bérénice,* battit Corneille; l'aurait-il battu dans *Rodogune?*

Corneille et Racine s'essayèrent dans la comédie, chacun avec le génie qui le distingue. Corneille est original, il invente; Racine imite, il est original quand même. Corneille fait voir l'homme tel qu'il devrait être, bon, généreux, fidèle à la justice et à l'honneur; il porte au devoir en prêchant la vertu. Racine se contente de représenter le vice, représentation à vrai dire, quelque peu séduisante; mais, en dernière analyse, édifiante, si l'on regarde aux calamités que le vice produit tôt ou tard.

Corneille eut besoin d'un commentaire, trop de défauts se mêlant à des beautés. Le commentaire de Racine est tout entier dans ces trois mots de Voltaire : « Beau! harmonieux! sublime! »

Après mêmes éclatants débuts et mêmes succès éclatants, quelle fin différente!

Corneille s'éteignit derrière les nuages qui avaient voilé son aurore. Lui dont les salles de théâtre saluaient la bienvenue par de soudains applaudissements, devant qui des rois se levèrent, qui avait fait pleurer le grand Condé, il passa de la terre, pauvre, obscur oublié. Comme ce Pompée qu'il avait mis sur la scène en des temps meilleurs, il avait trop vécu d'un jour; et en était venu à s'entendre souhaiter « d'être encor le Corneille et du *Cid* et d'*Horace!* »

Racine fut enseveli dans son triomphe. Lui ne vécut pas assez; il emporta autant d'espérances que de regrets. Son legs, au seuil de la tombe, fut son chef-d'œuvre, un chef-d'œuvre de l'esprit humain : *Athalie!*

Plusieurs préfèrent Corneille; beaucoup aiment mieux Racine. Tous ont tort, tous ont raison.

*
* *

Le peuple romain, de l'aveu de Cicéron, était par-dessus tout un peuple religieux; c'est pourquoi *facere* signifiait sacrifier, faire l'action par excellence. Chez les Grecs, peuple poète et artiste, ποιεῖν voulait dire une autre action précellente : inventer, imaginer, « poétiser ».

*
* *

Vivre, survivre, revivre serait tout l'homme.

*
* *

Luscinia : rossignol. D'où vient ce mot?

De « *lucus*, *canere* » : chanter dans le bois. C'est l'interprétation de Charles Nodier. Mais « Luc » et « Lusc » font deux. Puis « *Lucus* » n'est pas un bois ; c'est un « bois sacré ». « Bois » se dit « *Nemus* ». En outre, tout oiseau chante dans les bois.

De « *lux*, *canere* » : chanter au jour, dit un autre... Ceci convient mieux à l'alouette ; le rossignol chante surtout la nuit.

De « *luscus* », parce que les bergers aveuglent le rossignol pour le faire chanter en cage... Or « *luscus* » signifie borgne, louche, et non pas aveugle.

De « *solus*, *canere* », parce que le rossignol chante encore lorsque les autres animaux se taisent, ou parce que les autres oiseaux font silence dès que le rossignol prélude?... Mais « *solus*, *canere* » n'est pas « *lus*, *canere* » ; ce n'est pas ainsi que les mots se combinent pour former un mot ..

D'où vient *Luscinia* ?

*
* *

Les délicats subissent mieux une sotte critique qu'une sotte louange.

*
* *

Le travail n'exclut pas le naturel, ni la facilité ne l'implique.

*
* *

Né dans la foule, Calixte maintenant domine. Ses égaux d'hier lui obéissent aujourd'hui. Dans sa haute fortune, lui, l'homme de génie heureusement arrivé, se souviendra-t-il des humbles et des obscurs, embarrassés de leur talent méconnu? Se lèvera-t-il pour les aller prendre dans la cohue où ils risquent d'étouffer? S'inclinera-t-il gracieusement vers eux? Leur adressera-t-il un regard, leur enverra-t-il une parole, leur tendra-t-il une main qui les sépare du vulgaire, les soulève par-dessus la multitude, les manifeste à eux, à lui, à tous? Calixte ne peut, Calixte ne veut. Le grand Calixte n'aime que les sots.

*
* *

Telle période de votre vie, si cruelle à traverser, méritera peut-

être un jour vos regrets; et sans le savoir, vous consommez peut-être à présent votre part de bonheur terrestre.

Le bonheur n'arrive que d'un côté, le malheur vient de partout.

*
* *

Les Grecs appelaient les Furies Ευμηνιδες, les bienveillantes; les Hébreux appelaient la mort *mansuétude*, *douceur;* et ils disaient *gustare mortem*, goûter la mort...

Tous les peuples ont de ces mystérieux euphémismes.

*
* *

La tragédie classique, j'entends celle de Corneille, de Racine, de Voltaire, d'Addison, emploie un langage très solennel et tient une conduite très savante, mais qui sentent beaucoup la convention, et se désintéressent trop de l'histoire vraie, des personnes, des temps et des lieux.

Hébreux, Grecs, Romains, Scythes, Parthes, Gaulois sont moulés de même, stylés de même, costumés de même. L'homme, qui est « un » au fond, apparaît toujours uniforme en dépit des mœurs si variées.

Le drame, celui de Shakespeare, de Gœthe, de Schiller, représente mieux l'homme semblable à nous, sa taille, son tempérament, son caractère, son milieu. Moins de convenu permet plus de naturel. Le personnage qui pose et qui pérore fait place à la personne qui agit. Les types sont plus parfaits humainement et historiquement, sinon littérairement.

Dans le drame, la donnée est plus intéressante, le champ plus vaste, le dessin plus hardi, la couleur plus vive, le détail plus franc et plus familier, l'inspiration plus originale.

La tragédie parle surtout à l'érudit; le drame répond à tout l'homme.

Le plan, les rôles, les tirades, le rythme, je ne sais quoi d'impersonnel et de routinier, qui fait qu'on écoute sans grande surprise, signalent la tragédie.

Les drames de Shakespeare, de Gœthe, de Schiller, même traduits, même mal traduits, attachent, transportent, émeu-

vent singulièrement. En présence des personnages mis en scène, de leurs paroles, de leurs larmes, de leurs aspirations, de leurs luttes contre les autres ou avec eux-mêmes, chacun se reconnaît, et, comme l'esclave de Térence, s'écrie :

Homo sum; nihil humani a me alienum puto.

*
* *

« Un noble esprit ne peut trouver dans un cercle étroit le développement de son être .. Il faut qu'il s'instruise à supporter le blâme et la louange... La retraite ne l'endort plus alors de ses flatteuses illusions; un ennemi ne veut pas, un ami n'ose pas le ménager. »

Que ces paroles, que Gœthe met dans la bouche du Tasse (Act. I, sc. II) m'ont troublé souventes fois! Danger des flatteuses illusions dans la retraite qui m'étreint; amis qui n'osent pas me recommander, ennemis qui me renversent du bout de leur langue et m'exterminent du bout de leur petit doigt; jaloux d'en haut, d'à côté, d'en bas, que je ne puis appeler de ce nom parce qu'ils ont aux yeux des hommes plus de passé, de présent ou d'avenir que moi; préjugés et préventions, d'autant plus inéluctables qu'elles se dérobent derrière le silence, et même derrière un semblant de sympathie... tout cela me jette par intervalle dans une tristesse voisine de la mort.

*
* *

La France n'a, depuis le Moyen Age, enfanté aucune épopée souveraine. Mais de ce que la France, sortie de sa voie poétique, attend toujours une œuvre grande comme elle, est-ce à dire que ce monument épique ne surgira jamais? Est-ce à dire qu'il n'a jamais surgi? Un peuple est un, mais qu'il est multiple aussi !

Si notre mère patrie est réputée aujourd'hui stérile, oublie-t-on qu'elle fut jadis féconde? Elle fut à ce point féconde que les peuples qui lui refusent le don épique, lui doivent, à elle, les poèmes dont ils sont fiers. Où donc, s'il vous plaît, Arioste, Tasso, Milton, Gœthe, etc., ont-ils puisé leurs inspirations? N'est-ce point dans nos troubadours, n'est-ce point dans nos trouvères? Char-

lemagne, Roland, Merlin, Renaud, Lancelot, Amadys, etc., sont bien des noms français, des héros français.

Ah! notre langue a trop souvent changé, et notre verbe informe encore, parla trop tôt!

N'importe! ils eurent le souffle épique, ils connurent l'accent de l'épopée, nos trouvères du Moyen Age! Si les syllabes employées par ces hommes forts n'eussent pas subi l'inconstance des temps, si leurs édifices d'imagination eussent résisté aux révolutions comme ces bâtisses de pierre léguées par d'autres artistes leurs contemporains, même admiration saluerait toutes ces œuvres, diverses de matière, pareilles de génie; et de même qu'on ne dit plus, comme au siècle de Fénelon, que nos monuments gothiques déposent contre notre génie architectural, on cesserait de dire aussi que nous sommes pauvres d'épopées, parce que nous possédons une vingtaine d'incomparables vieilles « chansons de geste » du temps jadis.

*
* *

Le sentimental est dangereux en piété, en morale, en littérature, en tout!

*
* *

Ne dites pas : Celui-là choisit mal le temps pour publier son ouvrage... Il faut publier, quand on le peut, à temps et à contretemps. Aujourd'hui est dans notre main, le passé n'y est plus, le futur y sera-t-il? Pourquoi préférer au certain l'incertain? L'heure est mal propice : attendre en amènera-t-il une meilleure? Il faut respirer, il faut publier présentement. L'œuvre produite se dégagera à la longue des circonstances défavorables et finira par être estimée à son prix.

*
* *

Certaine perfection poétique rappelle un fruit trop fait, en voie de pourriture. Lucain « ciselait » plus que Virgile, Silius aussi, Stace aussi... Racine « ciselait » moins que Vigny ou Autran... Qu'est-ce à dire? Virgile et Racine sont-ils pour cela auteurs de décadence? A d'autres!

HISTOIRE-HISTORIENS

L'histoire bien comprise donne quelque chose de l'expérience qu'acquerrait un homme contemporain de tous les âges et concitoyen de tous les peuples.

*
* *

Les anciens firent de l'histoire un panégyrique; nous en avons fait un libelle.

*
* *

L'empereur Auguste, placé à table entre Virgile asthmatique et Horace chassieux, disait en riant : « Je suis entre les soupirs et les larmes ! »

Hélas ! qui n'est assis entre ces deux convives au banquet de la vie ?

*
* *

Les Grecs disaient aux étrangers : « Barbares ! » Les étrangers répliquaient : « Enfants ! »

Nous, Français, ne sommes-nous pas quelque peu ces Grecs en Europe ?

*
* *

Le héros émerveille, mais l'homme intéresse.

*
* *

ANNIBAL, qu'il est hardi, et prompt, et tenace ! Voulant tuer la puissance romaine, il ne la frappera point aux extrémités, il la frappera en plein cœur ! D'un bond il franchit des fleuves tels que l'Ebre et le Rhône, et traverse des montagnes comme les Pyrénées et les Alpes. Son expédition d'Italie n'est pas une aventure, mais un plan de campagne qu'il a froidement médité, et qu'il accomplira résolûment. Appauvri de troupes, déserté de Carthage, il campe treize ans au milieu de l'Italie, aussi inébranlable dans la défense qu'il fut irrésistible dans l'attaque. Seul, étranger, il tient tête à

toute une nation qui le combat chez elle. Vaincu, il grandit son vainqueur, sans devenir moindre lui-même. Fugitif, il fait des levées dans le monde entier contre Rome. Il est érudit, il est spirituel, il est fin, il est ironique, il est éloquent. Sa harangue au Sénat de Carthage est peut être le morceau le plus solennel et le plus pathétique que la parole humaine ait jamais produit. Cet homme pèse sur la poitrine de Rome. Vingt nations conjurées n'effraieraient pas la République comme Annibal lui seul. S'il ne périt point, elle n'est pas sûre de vivre. Annibal daigne mourir, et Rome en pousse un tel soupir d'aise, un si grand cri de joie, que ce cri et ce soupir font tressaillir les siècles !

*
* *

Bellum, ce qui est beau ; *Pulchrum* (πολυ χειρ), ce qui est beau... Ces deux étymologies, c'est tout le peuple romain.

*
* *

Quatre-vingt-treize ! Tous ces singes de Rome païenne, dont c'était le rêve de vivre en Romains de la République, ne purent que mourir en Romains de l'Empire, c'est-à-dire violemment les uns par les autres.

*
* *

Les intérêts désirent l'ordre, les mœurs le donnent.

*
* *

Jeanne d'Arc est plus grande que tout ce qu'on peut dire, que tout ce qu'on peut faire.

Ce n'est pas une « hallucinée » ; ce n'est pas une « aventurière » ; des voix saintes lui ont dit : « Quitte le fuseau ; prends l'oriflamme et la lance ! » Elle se nomme, elle se prouve. Rien ne l'étonne, ni la cour, ni les camps, ni le champ de bataille. Ceux qui commandent lui obéissent. Une cuirasse défend sa poitrine et son cœur. Les railleurs, les impudents se taisent ; quand cette jeune fille passe à cheval, le pauvre peuple dit : « Dieu et la bonne Vierge prennent pitié du royaume de France ! »

L'Anglais l'enveloppe de sa haine, le Français de son amour. C'est la « Sainte » ! c'est la « sorcière » ! L'étrange sorcière, en vérité, qui délivre sa patrie par ordre de Dieu!

Une fois le sang rougit son armure; et quel est ce sang? Le sien. Sa main se lève pour exhorter, jamais pour occire!

Elle meurt comme elle a vécu, en femme, en héros, en chrétienne. Un vieux poète dit qu'elle reproduisit Hercule à la vie, à la mort; assimilation un peu saugrenue, mais grandiose et saisissante. Sur le bûcher, elle défaille, elle plaint sa jeune vie toute pure; le feu l'épouvante : « Grâce! » Point de grâce; et elle se résigne à mourir...

J'ai vu Jeanne d'Arc dsan ce Rouen même où elle pleurait de falloir mourir; la statue était maussade et lourde, sans expression humaine, sans expression céleste; je l'ai vue avec mes yeux, avec mon cœur surtout, et j'ai tressailli à m'en souvenir toujours!

L'évêque d'Orléans, Alexandre Guillemin, Antoine de Latour ont souhaité à la vierge, à la guerrière, à la martyre, une gloire encore, celle de sainte canonisée. Cette quatrième couronne fleurira à son front lorsque le règne sera fini des fils de Voltaire.

Des lèvres étrangères ont chanté à l'envi la « Bonne Lorraine »; Bedford et Shakespeare ont seuls, dans toute l'Angleterre, osé la haïr; l'Allemagne lui a « donné des lis à mains pleines », c'est-à-dire des hymnes, et des poèmes et des drames...

La France, déshonorée coup sur coup par le grotesque Chapelain et par l'infâme Arouet, doit toujours l'hommage, deux fois expiatoire, d'une épopée à son incomparable enfant.

*
* *

Quelques-uns affectent d'écrire : Jeanne Darc, saint Vincent Depaul... Ignorent-ils donc que l'histoire aussi délivre des titres de noblesse?

*
* *

Que ne pardonne-t-on pas à la gloire? César noya les Gaules dans le sang, et les Gaulois aimèrent César; Napoléon ouvrit les quatre veines de la France, et les Français adorent Napoléon!

*
* *

Tacite est effrayant parce qu'il est effrayé.

*
* *

Rien ne tache et rien ne lave comme le sang.

*
* *

Pour juger un événement, comme pour mesurer un édifice, il faut se mettre à distance.

*
* *

« La philosophie de l'histoire! La philosophie de l'histoire!... » On n'entend crier que cela. C'est un abus. Quand dira-t-on : « La théologie de l'histoire? »

*
* *

Pœna : peine; *pœni :* les Phéniciens, les Carthaginois, descendus de Cham, le père de la race punie. Est-ce *pœna* qui a fait *pœni ?* ou *pœni* qui a fait *pœna ?* Ces deux mots sont-ils congénères ou bien étrangers?

*
* *

Les Juifs, écrivant aux Spartiates, les appellent frères. Qui sont ces Spartiates? Les Lacédémoniens, sans doute. Ces Lacédémoniens ou Laconiens pouvaient descendre d'une de ces tribus venues d'Égypte, pays longtemps habité par les Hébreux, ou de Phénicie, contrée voisine de la Terre-Sainte.

A ce propos, le « laconisme » qui, au dire des Grecs mêmes, tranchait si fort avec l'abondance des autres dialectes, le laconisme ne serait-il pas un congénère ou un dérivé de l'hébreu, cette langue succincte s'il en fût? Par ainsi, la communauté de génie permettrait de conjecturer une communauté d'origine, et l'on reconnaîtrait deux peuples frères à leur langue sœur.

Tacite fait venir les Juifs de l'Ida, île de Crète : *(Ida, Idæi, Judæi.)* Méprise grosse de mystères.

*
* *

Auguste, le neveu de Jules César, jeune, obscur, inexpérimenté, héritier d'un nom qui le condamne à l'empire du monde, cruel par système, sera le fléau de l'univers jusqu'au jour où il pourra en être les délices.

Que lui importe la voie ? Le terme lui est tout. Au besoin, il proscrira ses amis, il grandira ses adversaires. Comme le bouchon de liège plongé dans l'eau, il tend vers le haut de toute sa nature.

Autant Octave fut ingrat, inexorable, vindicatif, autant Auguste apparaîtra plein de mansuétude, je dirai même de bonhomie. Qui immole Cicéron et pardonne à Cinna? Qui couvre de cadavres l'Italie et l'Orient, et pleure les légions de Varus? Qui fait pendre cet esclave coupable d'avoir mangé une caille rôtie, et sauve un autre esclave qui vient de briser par mégarde les cristaux de Vedius Pollion? Octave, Auguste.

Ainsi l'ambition contrariée rend les hommes féroces, et, satisfaite, leur persuade la douceur. Pourquoi Octave ne posséda-t-il Rome en naissant? Il aurait peut-être toujours été Auguste.

*
* *

Pompée, né patricien, fut l'homme de l'aristocratie; César, né aussi patricien, fut l'homme de la démocratie; Cicéron, plébéien par la naissance, patricien par éducation, sans cesse entre Pompée et César, en attendant l'heure de sombrer dans le gouffre où manque rarement de tomber l'irrésolu qui veut tenir le milieu entre deux courants contraires.

*
* *

Un historien ministre s'est rencontré, parlant comme historien des rois fainéants avec un dédain suprême; comme ministre, voulant que les rois règnent et ne gouvernent pas.

*
* *

Toujours certains noms réveilleront certains préjugés.

*
* *

Marius ne fut qu'un brave soldat et un bon général. Médiocre politique, médiocre citoyen, il montra peu de génie et de cœur. Ses quelques vertus furent peut-être des vices à qui manqua le temps d'éclore ou l'occasion d'éclater. Sa grande science fut de proscrire. Quiconque, soit en paix, soit en guerre, lui faisait obstacle, était son ennemi qu'il s'appliquait à détruire. Un partisan de Sylla était Cimbre à ses yeux. Il n'admettait que deux sortes d'hommes, des amis et des ennemis. Un égoïsme ambitieux était toute sa conscience, toute sa conduite. Il élevait le plus vil qui prenait son parti; il supprimait le plus noble qui le contrariait. « Rome », « Patrie » ne lui disaient rien; dominer, dominer seul, dominer n'importe comment, dominer envers et contre tous, voilà sa passion. Marius fut une épée infatigable et impitoyable qui, tournée contre les ennemis du nom romain, les abattit ou les chassa; qui, retournée contre ses concitoyens, les décima, à ce point qu'il ne resta plus dans Rome qu'un petit nombre de gens qui paraissaient des ombres d'hommes et de Romains.

*
* *

Victus, victima; hostis, hostia... Ces étymologies en disent plus long sur la cruelle « civilisation » romaine que tous les récits de Tite-Live.

Joseph Roux.

(A suivre.)

A PROPOS DE LA MORT D'HENRI CONSCIENCE

LE SENTIMENT DE RACE :

LES FLAMANDS

Deux courants sociaux se seront partagé, au dix-neuvième siècle, les littératures occidentales : l'aspiration vers l'unité humaine et le retour aux *traditions* du foyer. De cette dernière influence aura découlé tout entier, chez nous, le réveil intellectuel des provinces, qui se manifeste si glorieusement par la Renaissance du Midi. .

Nous ne parlerons ni des Catalans, si haut parvenus en moins de trente années, ni des Bretons, si héroïquement disparus, nous comparerons seulement le mouvement tout littéraire et tout latin du Félibrige, au mouvement littéraire aussi, mais plus exclusivement patriotique des Flamands.

*
* *

Les magnifiques funérailles que la ville d'Anvers faisait, le 16 septembre dernier, à Henri Conscience, témoignaient hautement de sa gratitude au plus illustre de ses fils. « Le père Conscience », comme on l'appelait, après avoir consacré sa vie au mouvement littéraire flamand, en était devenu l'âme. Et ce n'est pas un mince courage, un médiocre dévouement de la part de ce grand penseur, que d'avoir renoncé à exprimer ses conceptions dans un autre

idiome que son humble parler natal. Plusieurs de nos félibres, Mistral et Aubanel entre autres, ont ainsi renoncé à manifester *en francais* leur génie, assez heureux d'y avoir fait leurs preuves...

Voilà certes, aux yeux de bien des gens, d'étranges obstinations. Mais l'amour du foyer les justifie, si le succès ne veut pas les consacrer toujours.

*
* *

Conscience était né à Anvers, le 3 décembre 1812. Son père, Français d'origine, spéculait sur l'achat des navires [1]. Ce premier-né qui était sa joie, le pauvre Pierre Conscience ne pensa pas le conserver, car, comme Voltaire et V. Hugo, il fut d'abord

> Un enfant sans couleur, sans regard et sans voix...
> Abandonné de tous excepté de sa mère.

Sa mère était flamande. Elle avait appris au poète, dès le berceau, toutes ces chansons populaires qui devaient hanter sa mémoire jusqu'à l'enflammer d'amour pour une langue qu'on méprisait.

La jeunesse d'Henri Conscience ne fut pas heureuse. Il perdit sa mère à 8 ans, et son père ne tarda pas à se remarier.

L'isolement où il dut vivre, ainsi que l'indiscipline de son esprit devaient faire de lui un romancier et un poète, nés d'une féconde imagination et d'une habitude de mélancolie. Henri Conscience, dans ses *Mémoires* (publiés par la *Revue contemporaine*, 1858), a raconté ses origines. Engagé militaire après 1830, il devint bientôt le poète de l'armée, où ses *Chansons françaises* devaient avoir leur instant de popularité. Libéré avec le grade de sergent-major (1836), Conscience recommença une existence pauvre et isolée, tour à tour jardinier, employé aux Archives d'Anvers, et greffier d'une académie artistique. C'est alors qu'il jouit de ses premiers et admirables débuts littéraires.

Car son heure — tout génie à la sienne — allait enfin sonner, au milieu des grands événements sociaux qui achevaient de constituer l'indépendance de la Belgique.

[1] Il était de Besançon. Après avoir servi comme chef timonier dans la marine impériale, il fut fait prisonnier et, une fois délivré, s'établit à Anvers.



En 1834, Henri Conscience, étant encore au régiment, s'était lié d'amitié avec un littérateur français d'Anvers, M. Jean Delaet.

Des deux races belges, la wallone et la flamande, les événements de 1830 avaient fait définitivement prévaloir la première. L'idiome flamand, quoique de beaucoup prédominant dans le peuple, avait dû subir la suprématie politique du français, mais au détriment de ce peuple lui-même. Car, devant le dédain qui pesait sur sa langue, il en était venu à négliger toute culture, à rejeter tout soin d'esprit.

La littérature, en Belgique, n'était alors qu'une honnête imitation des œuvres de nos romantiques. M. Delaet apprit néanmoins à Conscience quelques principes de prosodie, corrigea ses premiers essais, et lui révéla même sa vocation littéraire. Deux ans plus tard, en 1836, Conscience avait quitté l'armée. Il fréquentait dans sa ville natale les artistes et les poètes, et s'initiait peu à peu à ce réveil de la race flamande, dont il entrevoyait l'idée, à travers l'enthousiasme et les travaux de ses amis.

C'est qu'en effet le sang avait parlé et que, soudainement audacieux de sa vieille langue, le peuple flamand commençait à manifester la sourde impatience de retrouver l'autonomie d'autrefois.

Le réveil de l'instinct de race est universel en Europe depuis quarante ans. Ce qui s'est passé dans la Roumanie pour sa langue, et ce qui menace de surgir pour sa politique [1], en est un hardi témoignage. Les Catalans, eux, n'iront pas si loin. Et d'ailleurs pour quoi faire ? Le Castillan n'est-il pas une branche du même lumineux flambleau ?

Au contraire, la Roumanie, comme la Flandre flamingeante, se sent enclavée dans des éléments qui l'oppressent. Double est donc le point de vue où l'on se doit placer pour comprendre l'intensité de ces deux mouvements.

On s'est préoccupé *vaguement*, chez nous, d'une portée poli-

[1] Quoique indépendante, cette jeune nation roumaine est loin de jouir encore du plein exercice de sa liberté.

tique de la résurrection flamande. C'est bien devancer le temps. Le côté ethnique pur nous paraît seul appréciable [1].

Mais nous ne voulons pas exposer déjà le résultat du mouvement des Flandres. Ce serait intervertir l'ordre que nous nous sommes proposé. Constatons seulement au passage, pour appuyer notre mention des manifestations d'Anvers, que, depuis les lois de 1873 et 1878, qui réglaient l'*emploi de la langue flamande* devant les tribunaux, le relèvement littéraire du vieil idiome en est arrivé à porter à 180 le chiffre des journaux flamands, qui, alors, était loin d'approcher la centaine.

Et revenons à Conscience.

*
* *

Parmi les artistes qu'il fréquentait assidûment, dit M. Eckhooud dans son excellente monographie du maître (1879), était « un poète populaire anversois, Théodore van Ryswick, une des originalités les plus franches de la littérature néerlandaise. Celui-ci l'engagea à se présenter à l'*Olftjak.* »

L'Olftjak (*La branche d'olivier*) était une société artistique qui représentait la nouvelle école flamande. Pour y être admis, le littérateur devait apporter un morceau de prose ou de vers. Conscience, dont le bagage flamand était nul, se mit à composer, sur une donnée de Guichardin, une narration française des exploits des iconoclastes dans la cathédrale d'Anvers.

Puis, pensant bien faire, il la traduisit péniblement phrase par phrase. La traduction était en effet laborieuse, Conscience eut le courage d'y renoncer et de concevoir son sujet en flamand. Après deux heures de lutte acharnée, il avait couvert 15 feuilles des épisodes de son récit, et se révélait à lui-même.

Son ami Delaet applaudit à ce premier jet, « et la lecture de ce chapitre faite le même soir par le jeune novateur dans l'estaminet du Zwart-Paard *(Fossé aux crapauds)* où se réunissait la jeunesse

[1] Et d'ailleurs croira-t-on que ce grand fait de relevement d'une race ait passé presque inaperçu en France, qu'aucune étude critique ne lui ait été consacrée, quand, dans la seule Allemagne, plus de quinze écrivains (Julius Rodenberg, Oettker, Hoffmann, von Fallersleben, Ida von Duringsfeld, Klaus Groth, Hellwald, etc.), ont prêté le concours de leur plume à sa divulgation.

artistique, les Leys, les Wappers, les Venneman et les de Braeckeler, provoqua un enthousiasme indescriptible. »

Un mois après, le roman célèbre *Wonderjaar* (l'Année des Merveilles), était composé ; Conscience, enfiévré de patriotisme, était mis à la tête du jeune mouvement et le Verbe était trouvé que cherchait encore la génération flamande de 1830.

C'était en 1837. Le grand succès du *Wonderjaar* attirait sur son auteur les regards du public. Mais le père de Conscience, en sa qualité de Français, souffrait maintenant de voir son fils entrer dans la nouvelle voie. Il finit même par lui reprocher si violemment ses sympathies qu'une séparation devint nécessaire. Henri réunissait alors, sous le titre de *Fantasij*, plusieurs morceaux de prose et de vers, tous entachés de romantisme. Il retourna mélancoliquement vers la solitude, sa compagne, et acheva (1838) son second roman historique, ce fameux *Lion de Flandre*, qui lui ouvrit définitivement les portes de la renommée.



Celui qui s'imaginerait pourtant que la Renaissance flamande date de Conscience, se ferait une étrange illusion.

L'histoire de la langue et de la littérature des Flandres qui remonte (*dietsch*, *thiois*) aux premiers siècles de notre ère, se divise en six époques, correspondant à autant de phases diverses de la vie politique de cette nation.

Elle commença par être *épique*, puis *didactique* et *rhétorique* (sous la domination bourguignone), avant de triompher, dans les beaux jours de la lutte contre l'Espagne (XVIe siècle), pour se rendormir jusqu'à la Révolution, époque du dernier réveil.

Nous suivrons plus tard ces phases, quand nous aurons à étudier le sentiment de race chez les Flamands.

Cette première partie de notre étude ne doit porter que sur le dernier réveil linguistique et littéraire, conçu dans les secousses extrêmes du dix-huitième siècle et enfanté vers 1830.

Nous devons dire cependant que c'est au treizième siècle, du vivant même du père des poètes flamands, Jacob van Maerland, un des plus grands écrivains du temps, que remonte la lutte acharnée

de l'idiome thiois ou néerlandais, contre la langue des oppresseurs.

« Par son mariage avec Marguerite de Flandre, Guy de Dampierre, seigneur français, devint notre comte, dit Henri Conscience dans son discours de 1881 à l'Académie belge.

« Il imposa l'usage du français comme langue de la Cour, et fut ainsi le premier promoteur de ce système pernicieux qui rendit nos princes étrangers à leur peuple et en fit les ennemis de tout ce qui constituait notre caractère national ».

Trois siècles enfin d'oppression étrangère (les maisons d'Espagne et d'Autriche se passaient mutuellement les destinées de la Belgique) avaient peu à peu ruiné l'esprit de ce pays, en y arrêtant tout progrès, toute culture intelligente. Et si déplorable était l'état de cette terre, sur laquelle le Moyen Age avait jeté un regard d'admiration et de convoitise, que le peuple, las de verser son sang pour une indépendance qui lui échappait toujours, avait perdu tout sentiment de dignité nationale, nous dirons même toute idée de race, quand en 1830, la Belgique fut constituée indépendante[1].

PAUL MARIÉTON.

(A suivre.)

[1] Nous devons la plupart des documents de notre étude à notre ami, M. Pol de Mont, l'éminent professeur de lettres néerlandaises à l'Athénée d'Anvers. M. Pol de Mont, poète lui-même et grand poète de la Renaissance flamande, prépare en ce moment une étude critique et biographique du plus haut intérêt sur le mouvement littéraire du Midi.

Le sentiment de race qui est si vif chez les Flamands les a portés à étudier, plus sérieusement peut-être que partout ailleurs, les œuvres des félibres et l'idée-mère du félibrige. Si aucun travail de critique sérieuse n'y a encore paru, nos poètes Mistral, Aubanel, Roumanille, Wyse, y sont connus et appréciés. On les traduit même dans les journaux et revues du pays. Parmi les morceaux les plus applaudis du recueil de Jean van Beers, le Constant Hennion des Flandres — coïncidence étrange : l'auteur des *Fleurs félibresques*, est né à Estaires (Nord) — nous citerons les excellentes traductions de *Marthe-la-Folle* et de la *Semaine d'un fils*, de Jasmin.

FÉLIBRIGE

SAINT MARTIAL A TULLE

(TRADUIT DU LIMOUSIN DE M. L'ABBÉ JOSEPH ROUX)

A M. Paul Mariéton, après avoir lu sa belle étude sur ce poète.

Je te veux chanter, Tulle, oui, car c'est toi ma mère!
Si mon cœur t'aimait peu, c'est qu'il ne vaudrait guère.
D'autres villes peut-être ont meilleur air; l'équerre
Et le cordeau se sont employés à les faire;
Toi, ma bonne patrie, á l'œil tu ne peux plaire.
Voici ta part, dit-on : l'intelligence claire,
L'esprit, surtout la foi, que tu tiens de ton père,
L'Apôtre Martial.

L'Apôtre Martial à Tulle est arrivé,
Un beau jour de Sabbat, dès le soleil levé;
Il a deux compagnons... Son front a conservé
Un reflet de la Cène où le saint s'est trouvé;
Il s'aide d'un bâton, par le haut recourbé,
Épine à rude écorce où rien n'est enlevé;
Il l'a reçu de Pierre... Il était réservé
A Satan, qui déjà l'a souvent éprouvé,
De le sentir encore!

De le sentir encor, le dur bâton sonore,
Pour Flore et pour André! Flore, l'enfant qu'adore

Le vieux tribun Nerva que César même honore,
Et dont là-haut la tour Maïsse se décore.
Arnol, père d'André, pour sa bru voudrait Flore ;
Mais, menacé de perdre un sectateur encore,
Satan, l'œil sur André, de dépit se dévore,
Le guette, et quand l'amour en ce cœur vient d'éclore,
Il l'atteint et l'occit.

Il l'atteint et l'occit, et sur le sol l'étend!
Au cou lui sont marqués les dix doigts de Satan...
Ce n'est qu'un deuil partout, qu'un cri que l'on entend :
« Mon André! mon André! » fait Arnol sanglotant :
Tel, ses petits ravis, l'oiseau se lamentant.
Et Flore!... Un chagrin fou soudain la transportant,
— C'est que Satan la hait, et qu'aussi Dieu l'attend. —
Flore fuit de chez elle.

Flore fuit de chez elle, et, sous la nuit obscure,
Prend par le Pré-Gaucher, suit l'eau, file en droiture
Vers Condamine, et, près d'un gouffre au sourd murmure,
S'adosse contre un roc : « Vie odieuse et dure,
« Gémit-elle, ta fin à ce coup est bien sûre!...
« O lune, blanc témoin, qui vois ce que j'endure,
« Mène vers son ami celle qui te conjure!...
« Toi, gouffre, reçois-moi, car je meurs jeune et pure!... »
L'eau pleure en recouvrant la tendre créature :
« Oh! pauvre, pauvre enfant! »

« Oh! pauvre, pauvre enfant!... crie Arnol hors de soi,
« Adieu!... désormais, seul, vieux, que ferai-je, moi,
« Jupiter?... — Non!... Jésus!... En Jésus ayons foi,
« Et peut-être... — Rends-moi mon fils, je crois, je croi! »
Le saint prie en hébreu près du corps blanc et froid,
Y pose son bâton, puis : « Par le divin Roi,
« Mort et ressuscité, jeune homme, lève-toi! »
Le jeune homme se dresse.

Le jeune homme se dresse, et baisant la poussière
Des pieds de Martial qu'il étreint et qu'il serre :

« Mon Dieu Sauveur!... — Ton Dieu? tu me rends tout colère;
« Bénis Jésus-Christ seul... Eh! qui vivrait sur terre
« Sans l'eau de son côté qui lave et régénère?...
— « Baptisez-moi, tôt, tôt! — Ta demande? — Est sincère.
« Puis, vous baptiserez celle que je préfère,
« Ma Flora, mon bonheur! »

Sa Flora, son bonheur, gît au pied de la Tour,
Du gouffre repêchée à la pointe du jour.
Quel spectacle pour toi, vieux Nerva, quel bonjour!
Qui dira ta douleur, fils d'Arnol, à ton tour?
Quand, pour la saluer, sans rien savoir, il court.
Ce qu'il voit tout d'abord, c'est Flora, son amour,
Sans voix, sans vie!... — « Apôtre, Apôtre, au noir séjour
« Pourquoi m'arrachais-tu?... — Jésus-Christ n'est pas sourd;
Dit le saint d'un air doux; à sa bonté recour! »
Et l'amant se prosterne.

Et l'amant se prosterne, et l'Apôtre s'écrie :
« Ennemi du Seigneur, Satan, bête haïe!
« Tu l'as trop fait souffrir, va, tu l'as trop meurtrie,
« La pauvre humanité par Jésus-Christ guérie!
« Allons! dehors!... Mais toi qu'a tout à coup saisie,
« T'arrachant, te broyant, la bourrasque en furie,
« Flora, par la vertu du Christ qui t'a choisie,
« Rouvre les yeux, revis! »

Elle rouvre les yeux, elle revit, Flora!
Quel cri de son André, dont la maison vibra!
Et quels frémissements d'Arnol et de Nerva!
Tout le peuple, accourant vers Martial, clama :
« Jésus-Christ est seul bon, seul grand, seul Dieu! Déjà
« Nous n'adorons que Lui que ta voix révéla!
« Nous sommes tous chrétiens! Dans cette eau que voilà,
« Grand Saint, baptise-nous!... » C'est fait!... De ce jour-là
Tulle à Satan renonce!... et cela durera,
Combien? qui le saura?

C. Hennion.

Août 1883.

ODELETTES PROVENÇALES

I

BELLO NIUE

Negro es la niue, vène, mignoto,
Ti péu soun negre e vole ièu,
Beisa lou grand mantèu di nièu,
Sur ta tèsto bruno, o pichoto,
Vole beisa li nègri nièu!

Pamens, au founs de la niue negro,
Dos estello mounton plan-plan...
Vole beisa tant bèu diamant.
Sus tis iue clar, chatouno alegro,
Vole beisa li dous diamant!

Mai à-cha-pau la luno escalo:
Lou cèu sèmblo un bouquet de flour...
Vole beisa chasco coulour.
Sur ta bouqueto celestialo
Vole beisa lou cèu en flour!

BELLE NUIT

Noire est la nuit, viens, mignonne tes cheveux sont noirs et je veux baiser le grand manteau des nuages, sur ta tête brune, ô fillette, je veux baiser les noirs nuages!

Pourtant, au fond de la nuit noire, deux étoiles montent doucement... Je veux baiser si beaux diamants, Sur tes yeux clairs, joyeuse jeune fille, je veux baiser les deux diamants!

Mais peu à peu la lune grimpe: le ciel ressemble à un bouquet de fleurs... Je veux baiser chaque couleur. Sur ta bouche céleste, je veux baiser le ciel en fleur!

Louis Astruc

II

A MON CO-CIGALIÉ

CLOVIS HUGUES

Lou pouèto de Marsiho

« Continuez à chanter notre bon soleil, continuez aussi à m'aimer un peu »
C. H.

(Lettre du 23 juin.)

M'invites, cor de flamo! à canta lou Soulèu
Mai a t'ama'n pauquet, au grand noum de Marsiho;
Vejeici, l'ai canta, canta coume se dèu,
E t'amarai, — car ame en tu la Pouèsio!

Ami, la Pouèsio es lou soulèu qu'esbriho,
Que nègo estello e luno en soun lum subre-bèu;
Quand sa glòri supremo à mis iue se reviho,
La politico es rèn que candèlo e calèu!

A MON CO-CIGALIER

CLOVIS HUGUES

LE POÈTE DE MARSEILLE

Avec un exemplaire de mon « Lever du Soleil »

Tu m'invites, cœur de flamme! à chanter le soleil et à t'aimer un peu, au grand nom de Marseille; voici, je l'ai chanté, chanté convenablement, et je t'aimerai, car j'aime en toi la poésie...

Ami, la poésie, c'est le soleil qui flambe et qui noie étoiles et lune en sa lumière infiniment belle. Quand sa gloire suprême se réveille à mes yeux, la politique n'est rien que chandelle et lanterne!

III

EN ESPIANT LES « NÉVROSES »

DE ROLLINAT

Pèrmèi mi libre.

Coume uno serp i ple viscous
Dòu mitan de flour perfumado,
Tristo Oubreto! te vies pausado
Au sen de mi librot jouious,

D'ounte, de tis iue souloumbrous,
Me guinchoules, desesperado,
Coume uno serp i ple viscous
Doù mitan de flour perfumado!

E'mé toun alen verinous,
E'mé ti ciniquis uiado,
M'ispires uno auro gelado.
M'emplissès d'un frissoun afrous,
Coume uno serp i ple viscous.

Avoust, 15. 1883

EN ÉPIANT LES « NÉVROSES »

DE ROLLINAT

Parmi mes livres.

Comme un serpent aux plis visqueux
Qui se fourre parmi des roses,
Triste volume! tu te poses
Au sein de mes livrets joyeux,

D'où tu me scrutes. de tes yeux
Lascifs, cyniques et moroses,
Comme un serpent aux plis visqueux
Qui se fourre parmi des roses.

Par l'éclat de tes sombres feux,
Par l'étrange attrait de tes poses,
O livre. — Reptile! tu causes
En mon être un frisson affreux,
Comme un serpent aux plis visqueux

WILLIAM C. BONAPARTE WYSE.

Manor of St John's

IV

JOUSEPI SOULARI

La Muso es la fino naveto
E le teliè'n bel pam d'azur.
Per fials a de rais. Cado oubreto
Se vei pas tacado d'escur.

Mouliè, paisatge ou be floureto
Gardo l'biais del mèstre sigur
Subre l'estofo bouno e neto;
Tout se mostro, aqui, vièu e pur.

Es que garnis pla de bouticos,
Aquel tisseire? E de praticos
Quantos n'a dounc per le nouiri?

Uno que 'n val fosso: la Glòrio
Que perd pas dedins sa memorio
Soun filh liounès Soulari.

18 de setèmbre, 1883.

JOSÉPHIN SOULARY

La Muse est la fine navette et le métier un beau pan d'azur. Pour fil, il a des rayons. Chaque œuvrette ne se voit jamais tachée d'obscurité.

Femme, paysage ou bien fleurette garde l'habileté du maître ferme sur l'étoffe solide et unie; tout se montre là, vif et pur.

Approvisionne-t-il maintes boutiques, ce tisserand? Et de chalands combien en a-t-il le nourrissant?

Un qui en vaut beaucoup: la Gloire qui de sa mémoire ne tire pas son fils lyonnais Soulary.

18 septembre, 1883

AUGUSTE FOURÈS.

V

BATAIO DE TÈSTO

à P. M.

Quinto batèsto!
Tè, tu!.. Tè, ièu!..
Mandes ta tèsto:
Vaqui la mièu!

S'ai plus ma barbo,
Sèmpre ai moun cor,
Emé sa garbo
De dous record.

La vos?.. La vole!..
Vers Mariétoun,
Zoù! que s'envole
Dins un poutoun!

Louvis Roumieùx.

MARSEILLE-LA-BLONDE

Tu baignes tes pieds dans l'azur de l'onde,
Marseille-la-Blonde,
Sous le ciel riant;
Toute ville en mer devient ta vassale,
Reine provençale,
Fille d'Orient!

Sous le soleil clair qui dore ta grève
Tu t'endors bercée au roulis des flots,
Et le vent t'apporte, ainsi qu'un beau rêve,
La chanson d'amour de tes matelots.
Le plus beau terroir, Reine, t'environne;
Il t'offre, l'été, ses rameaux épais;
Et pour t'en tresser l'altière couronne,
Tes fils ont planté l'olivier de paix.

Tu baignes tes pieds dans l'azur de l'onde, etc.

Quand la Mieterrane, aux jours de colère,
Sous le grand mistral écume et se tord,
Elle vient vers toi, douce pour te plaire,
Et c'est en chantant qu'elle entre en ton port;
Car elle sait bien, l'ardente latine,
Que tu peux offrir un refuge sûr:
Pour la protéger, ta verte colline,
Et pour la charmer, ton regard d'azur.

Tu baignes tes pieds dans l'azur de l'onde, etc.

O pays d'amour, d'espoir et de gloire !
O sol qu'a bruni l'éternel été !
Tes filles ont su garder la mémoire
Des temps de l'amour et de la beauté.
Elles vont au gré de leur fantaisie
Vers les amoureux qui n'osent passer
En tenant aux dents la fleur de *cassie*,
La fleur qu'on ne prend qu'avec un baiser.

Tu baignes tes pieds dans l'azur de l'onde, etc.

Par les nuits d'été, sous le clair de lune,
Ton golfe soupire un hymne d'amour,
Et le vent passant dans sa tresse brune,
L'amante au balcon rêve jusqu'au jour.
Oh ! les belles nuits ! le troublant mystère
Des flots murmurant les mots inconnus !
Quand la vierge en pleurs, oubliant la terre,
Au ciel étoilé tend ses beaux bras nus !

Tu baignes tes pieds dans l'azur de l'onde, etc.

J'ai vu dans Alger les brunes Mauresques.
J'ai vu le soleil du ciel d'Orient ;
Au pays de l'art, les antiques fresques
M'ont appris l'amour qui parle en priant ;
Nice m'a bercé de ses chansons lentes ;
Mes rêves de gloire ont connu Paris ;
Mais pour qui baisa tes lèvres brûlantes.
Loin de ton ciel bleu tous les cieux sont gris !

Tu baignes tes pieds dans l'azur de l'onde,
Marseille-la-Blonde,
Sous le ciel riant ;
Toute ville en mer devient ta vassale,
Reine provençale,
Fille d'Orient !

AUGUSTE MARIN.

L'AGNELOU BANUDET

Un pastre Majourau,
Fossa entendu, mais la man gréva,
Pasturgavo aqui d'aut
Un ave talament de lèva
Qu'en lioc beléu jamai s'era vist lou parié;
Jujas un pau, aqui i'avié
Ce miliou de toutas las menas :
Au coustà d'au larsac, lou grel de las Cévenas,
Vesias soun crousat, lou Rufart,
Lou ruste e banu causinart,
L'aurilhagues menut, que de pertout s'en batoun,
Mariojen e bises, dins l'auzera abaris,
Albijès, Chenes, Sarasins e Carcis,
Qu'entre Garouna e Tar per lous prats se recatoun;
I'avié, tambèn, lou Campanes,
Lou Bigourdan, lou lesat arriéjes
E touta la béla Nineia
Que d'en Pireneu porta emb'ourghiol la lièurieia;
E lou Roubioun Prouvençau?
E lou Berichoun tan gréliau?
Enfin tout ce que ia de frica,
De Lengadò, de pais Franchimans,
Jusqu'à de crousas alemans,
Mema de Barbarins d'Africa;
E tout, d'aco d'au béu;
Es be segur qu'un tal vacieu,
De tant de menas afrairiadas,
Noun pouvié fa de mens
Que de douna contentamens
E rendas bén asseguradas,
Tabe, cap d'an, dau lach, de la lana, da crei
Dau curaliat, que s'enlévava en fiéira,
Pourtava au mens per faire la perquiéira
D'un fil de Rei!
Aco toujour me vén : ai! quantas Bassibadas!
O quantes ficassaus d'arrêts !
Que de sounaliéiras floucadas!
Quantes ternens! mais ço pus beu de res
Era de primadiés que fasien lum de veire.
Es aqui qu'aurias vist

LE PETIT AGNEAU CORNU

Un maître berger, — très capable mais brutal, — paissait vers le nord, — un troupeau de si belle venue — que nulle part peut-être on n'avait vu le pareil. — Pensez un peu, il y avait là — le choix de toutes les races.

A côté du Larsac 1, la fleur des Cévennes, — on voyait son croisé le Rufar 2, — le rude et cornu Causinard 3, l'Aurillaguais 4 fluet que partout on s'arrache, — Marioges 5, bises 6 élevés dans la Lozère, — Albigeois 7, Agenais 8, Sarrasins 9 et Quercis 10 qui se repaissent entre Garonne et Tarn; — il y avait aussi le Campanais 11, le Bigourdan 12, le Lésart 13 arriégeois, — et toute la belle famille — qui des Pyrénéens portent la livrée avec orgueil; — et le Roubion 14 provençal, et le Berrichon 15 si délicat, enfin tout ce qui est le plus recherché, de Languedoc, des pays de langue d'oïl, jusqu'à des croisés allemands, 16 — même des Barbarins 17 d'Afrique, — et tous du premier choix. — Il est bien certain qu'un tel troupeau de tant de races réunies, — ne pouvait faire autrement que donner de bons résultats, — et revenus bien assurés; — aussi, chaque année, du lait, de la laine, du croix, des réformés, — qui s'enlevaient aux foires — et rapportaient au moins pour faire la dot — d'un fils de roi! — J'y reviens encore; oh quelles bassebades, 18 — oh quels énormes béliers, que de sonalieres huppées, — quels ternéens; 19 — mais les primadiers étaient ceux qui faisait le plus de

Beligasses, anis,
Escarduças, couma se pot pas creire;
Un d'aqueles, un beligas,
Lou pus garut, lou mai jouinas,
Dins tout aco subrava,
Tabe, lou mestre lou badava,
Era, tabe, das mai recabalas.
Agnèl de lach, libre e foulas,
Trepava après sa maire
Tetan tout soun sadoul,
Quant lous dau mèma crei, pecaire,
Eroun desmamas, beléu lou soul
Noun saguet das destètadisses.
Anouje, mai,
Aqui, bèn de bon biai,
Ie coutelèroun lous anisses;
Un cop Beligassou,
Pourtava un coulassou,
Ounte penjoula una esquileta,
E dau coupet fins au couard
Quatre floucadas en rengueta;
Pioi, la natura, per sa part,
Fourbian, d'el, toutas las enganas,
I'e fai creisse un parel de Banas,
Clenadas dor lous ausidous,
Qu'ai-çai, per tem, faran de poulis tourtious;
Front redoun, col garrut, cambeta e bata fina,
Pitre larguet, longas d'esquina,
Enfin, èra fait au pincèl.
Toujour en capa dau Troupel,
Dau mèstre reçap d'aflatadas,
De bons croustets, de braves grans de sau,
Dau tems que sus tout lou bestiau
Tomba de cops à revèssadas.
Malur as chins, as couassiès,
Goujats ou bassibiés,
Se las denassas ou la biha
Ou lou gres que la man rebiha
Avien adus l'agnelou banudet.
Lous soubriés, per pas descoumplaire,
I'e dounavoun poudet
D'ana, veni, tout faire,
E l'agnel s'atrapava urous.
Encara mai qu'embe de favous talas,

plaisir a voir. — C'est parmi ceux-là que vous auriez vu — Beligas, [20] Anis, [21] éveillés que c'est incroyable; — Un de ceux-là, un bélier, le plus robuste, le plus jeune, — donnait encore tout cela, — aussi le maître en était fou. — Il était, aussi, des mieux partagés : — agneau de lait, libre et folâtre, — courant après sa mère tétant tout son soul, — quand ceux de la même année — étaient sevrés, — il fût peut-être le seul qui ne fût jamais soumis au sevrage, anouge, [22] encore. — La, bien gentiment, — on lui façona la laine, une fois Beligasson, il portait un petit collier — ou était suspendu une clochette, — et du cou jusqu'à la queue, — quatre houppes à la file. — Puis, la nature à son tour, — écartant de lui toutes les tares, — lui fait pousser une paire de cornes, — inclinées vers les oreilles, — qui avec le temps feront de jolies tortillades. — Front bombé, cou robuste, jambes et pieds fins, — large poitrail, le dos long, — enfin il était fait au pinceau. — Toujours à la tête du troupeau, — du maître il reçoit des caresses, — de bons croutons de pain, de gentils grains de sel du temps que sur tout le bétail — les coups tombent à verse. — Malheur aux chiens, aux conassiers [23], — Goujats [24] ou bassibiers [25], — si les dents ou la triquo — ou le caillou que la main lance — avaient atteint le petit agneau cornu, — les domestiques, pour ne pas déplaire, — lui donnaient le pouvoir d'aller de venir, de tout faire, et l'agneau se trouvait heureux. — D'autant plus qu'avec de telles faveurs au lieu d'être fier et d'en abuser comme font beaucoup d'a-

A loga d'estre rede e d'acampa trop d'alas,
Couma fai mai d'un agnelou,
E bravament de gens que save,
Que pecoun per trop de grandou,
Era amistadous, brave,
Toujour galoi, toujour d'imou.
E de bona coumanda.
Entre que lou caste s'alanda,
Que lou Pastre, à plen gargatet
Crida as perots : prrou! téé! téé!
Es lou premié qu'amalha,
Pertout seguis sa dralha,
Lou seguirié, crese-be, dins lou fioc,
A la jàssa de nioch, ou de jour à la chaùma,
S'ausis, de vès un recantoun,
Lons l'amfis d'un paure moutoun
Que se dóu, dins lou siau, d'un tustàu, d'un engàuma;
D'un regord, que lous chins, à cops de den i àn fach
Voula la pèl embe la làna;
Ou d'un desmamat que tresana
Pamai que dau regret dau lach.
Dau tèms qu'alairà dins la Bressa,
L'autour de tout lou mau,
Dins de douces pantais se brèssa,
Ou que dins la nioch, à l'oustàu,
Embe sous amics fai tantàra;
Lou banut, que, de l'oura-en-lai.
Lou crei escrancat per lou fai
Que iè vèn dau gouvèr, lou resouna, l'apara :
A! vej'aqui! — sou-dis —
— Per una destetada,
Un cop de dent ou cauqua capignada,
Tout aco crida, aqui lou gramecis
De la pena que pren per nautres,
Ebe, ièu, au rebous de vautres,
I'e soui fossa recounouissen,
E tout, ço que fai, crese, aube, qu'es per un ben;
Ara, se n'ia que vogoun tant se dóure,
La terra es granda e manca pas de fóure,
Mais, per avant, lous recoumande as loups.
En d'aquel noum, das agnélous,
Las maissetas se clavoun;
Las Maires que bélavoun,
Devenoun mudas cop-sus-cop,

gneaux — et bien des gens que je connais, — dont la présomption est le défaut, — il était aimable, sage, — toujours joyeux, toujours de bonne humeur — et obéissant. — Dès que la bergerie s'ouvre à deux battants, — que le berger à plein gosier crie aux perats 26 : — Prrrou, tée! tée! tée! — il est le premier à prendre le devant, — partout il suit ses pas, — il le suivrait je crois bien dans le feu. — A la bergerie, la nuit, ou le jour au repos, — s'il entend, vers un recoin, — les doléances d'un pauvre mouton — qui se plaint, dans le silence, d'un coup, d'une lésion, — d'un regard, 27 ou de qui les chiens ont arraché à coups de dents — la peau et la laine, — ou d'un sevré qui se lamente de ce qu'on lui a supprimé le lait. — Pendant qu'étendu dans son lit de camp, — l'auteur de tout le mal — se berce dans de doux rêves, — ou que la nuit, au logis, — avec ses amis, il se livre à la débauche, — le cornu, qui le croit à ce moment là, — affaissé par le fardeau de son pouvoir, prend résolument sa défense : — et voilà — dit-il, — pour un sevrage, — un coup de dent, ou quelque contusion, — tout cela crie, voilà la récompense — de la peine qu'il se donne pour nous. — Eh bien, moi, tout au contraire, je lui suis très reconnaissant, — oui, je crois que tout ce qu'il fait est pour notre bonheur. — Maintenant, s'il y en a qui veuillent tant se plaindre, — la terre est grande et ne manque pas de pâture. — Mais, auparavant, je les recommande aux loups. — A ce mot, la mâchoire des agneaux se ferme, les mères qui bêlaient

Mèma fossa montouns que, saique mai d'un cop, An senti sas rustas coutigas, Se caloun couma las beligas ; Pamen, se n'en capita e proun. Que, furunejan lou bastoun, Voulountarien ben mai vicure au libre campèstre, E qu'en définissioun, Tant pèr lous loups que per lou Mestre An la mèma aissioun, l'e donoun prou la rebècada. Mèma qu'un jour un vièl arret, Qu'avié tira l'estiblassada, Caucas fes adèret, Poun à pas saupre ounte se jaire De tant que l'avièn menà gréu, l'e ven, en lou targan de caire : Te taisaras, manèu !!	deviennent tout-à-coup muettes; même beaucoup de moutons qui ont, sans doute maintes fois, — senti ses rudes caresses, — se taisent, de même que les brebis ; — cependant il s'en trouve un bon nombre, — qui, ont horreur du bâton, — préféreraient vivre aux champs en liberté, — et qui, en définitive, — tant pour le loup que pour le bâton, — ont la même haine, — lui donnent assez la réplique ; — même, qu'un jour un vieux bélier, qui avait été étrillé — plusieurs fois de suite, — au point de ne savoir plus où se coucher, — tant on l'avait traité rudement, — lui dit en le toisant de côté : — Te tairas-tu, mouchard

Alexandre Langlade

Languedocien de Lansargues (Hérault)

(A suivre.)

Les notes seront placées, à la fin du poème au prochain numéro.

BIBLIOGRAPHIE

RECHERCHES SUR LES COLLECTIONS DES RICHELIEU, par M. EDMOND BONNAFFÉ. — E. Plon et Cie. Paris, 1883.

Cette belle publication n'est pour ainsi dire, que la suite de plusieurs autres, tout aussi importantes, dues, depuis quelques années au même et persévérant écrivain. Déjà, M. Edmond Bonnaffé a eu l'heureuse pensée de consacrer ses études, presque spécialement aux collections d'art, de tout genre et de toutes les époques, et de tirer ainsi de l'oubli dans lequel on les avait laissé tomber, alors que cependant elles sont souvent pour l'historien un indispensable auxiliaire pour ses travaux.

C'est par les *Collectionneurs de l'ancienne Rome* que M. Bonnaffé paraît avoir commencé la série de ses précieux travaux, car même chez les Romains il y avait aussi des *curieux*, des amateurs passionnés et distingués de *curiosités*. En effet, qui ne sait que, si les riches patriciens aimaient à prodiguer à l'intérieur de leurs somptueuses demeures les colonnes de marbre, les riches mosaïques, les images des dieux, les bustes et les statues des grands hommes, ils avaient aussi de précieuses collections de toute sorte, une *dactyliothèque* pour les pierres gravées, une *pinacothèque* pour les tableaux rares, des cabinets pour les bronzes et pour ces vases d'or et d'argent que, dès les temps de César, on recherchait dans les sépultures grecques, pour les terre-cuites, les bas-reliefs, l'orfèverie ciselée, les ivoires ; M. Bonnaffé a eu le soin de nous montrer, tour à tour, la plupart de ces collections, d'une durée nécessairement bien éphémère et dont quelques épaves seulement sont parvenues jusqu'à nous. Toutefois la curiosité a survécu à Rome elle-même et l'auteur s'est plu à la suivre à travers les premiers âges de notre monarchie. Même dans ces temps si troublés et presque toujours si douloureux, on comptait un nombre considérable d'amateurs délicats capables d'apprécier les productions les plus fines de l'art, telles que les pièces d'orfèverie, les étoffes de soie, d'or et d'argent et les riches manuscrits. Clovis, Childebert, Chilpéric, Dagobert, Charles le Chauve, Suger étaient renommés par leur goût exquis ; leurs collections étaient universellement connues, M. Bonnaffé s'est, dès-lors, attaché à les décrire dans un autre volume non moins remarquable que le premier et qui a pour titre *Les Collectionneurs de l'ancienne France*. Après avoir montré tous ces illustres curieux des premiers temps de nos rois, il passe à ceux de la Renaissance, c'est-à-dire, de cette brillante époque de l'art à laquelle nous devons Gaillon, Chenonceaux, Chambord, Fontainebleau et tant d'hôtels particuliers chefs-d'œuvre de notre grand art national. Ces palais, ces hôtels sont pleins d'objets d'art; François Ier, le cardinal du Bellay, le cardinal de

Lorraine, Diane de Poitiers, même la sombre Catherine de Médicis sont les principaux curieux de ce temps; Henri IV et Gabrielle d'Estrées se plaisent aussi à avoir des collections, la province en compte aussi un grand nombre, et parmi ces dernières, il est juste de citer celles du lyonnais Grolier, le splendide et illustre bibliophile. M. Bonnaffé s'est bien gardé aussi de passer sous silence les curieux des temps suivants et du dix-huitième siècle et dont plus d'une collection, comme celle de Philippe Égalité, était d'une incomparable richesse, mais qui passa en Angleterre au moment où la Révolution spolia le clergé, la noblesse et jusqu'aux plus humbles curieux, de leurs biens, de leurs trésors et de leurs collections quand elle ne coupait pas leur tête. Le lyonnais Imbert-Colomès fut du nombre des *suspects* auxquels la nation vola leurs cabinets. Je n'ai pas besoin de dire que ce second ouvrage de M. Bonnaffé a eu le même succès que celui qu'avaient eu si justement ses *Collectionneurs de l'ancienne Rome*, c'était une nouvelle et grande page de l'histoire de l'art.

Ce même succès était réservé à son *Inventaire des meubles de Catherine de Médicis*, de cette femme étrange que de Thou appelait la femme au luxe superbe, *fœmina superbi luxus*, se complaisant au milieu des plus rares objets d'art et qui mourut insolvable et tellement délaissée de tous, « qu'on n'en fist non plus d'estat que d'une chèvre morte. »

M. Bonnaffé, dont la main ne se lasse jamais, a donné ensuite. « *Le surintendant Foucquet*, un des plus célèbres curieux, le *Catalogue de Brienne*, — l'*Inventaire de la duchesse de Valentinois*, la *Physiologie du curieux* et *les causeries sur l'art et la curiosité*, couronnées par l'Institut (Académie des Beaux-arts), livre digne de la haute approbation de ce grand corps savant.

Aujourd'hui M. Edmond Bonnaffé est encore sur la brèche. Il reparaît avec une nouvelle et grande œuvre, laquelle est aussi un bijou de typographie de la maison Plon, les *Recherches sur les collections des Richelieu*. Qui ne connait ces hommes illustres dont l'un d'eux a été l'honneur de l'épiscopal lyonnais et qui, toujours humble et modeste au milieu de toutes les grandeurs, a tenu à reposer dans la petite église de la Charité, près des pauvres dont il avait été le bienfaiteur. Mais bien peu savent que le plus éminent des Richelieu, le plus grand ministre de la France, a été aussi le plus illustre de ses curieux. Son temps, le dix-septième siècle, comme le remarque si justement M. Bonnaffé, a inauguré brillamment la nouvelle ère de la curiosité française, le maréchal de Créquy, Mathieu Molé, Querver, le médecin de l'Orme, le président de Lauzon, Dumonstier, Paul Péteau, sont les principaux curieux de Paris. — En province, Villeroy, Gondi, Lesdiguières, d'Ornano, d'Epernon, les Cossé, les Gonzague remplissent leur châteaux d'objets d'art et de simples particuliers recherchent à qui mieux mieux, les reliques du passé. A Lyon surtout, comme on a pu le voir par un récent livre, les *Chambres des merveilles*, le goût de l'étude de l'antiquité et de ses objets d'art va jusqu'à la passion. Les plus belles collections de tout genre y sont formées par de savants curieux. Du reste, comme l'a dit avec raison un célèbre critique, Lyon avançait sur Paris et sur les provinces ; la Renaissance des lettres et des arts y avait commencé dès Charles VIII. L'armée des amateurs est bien vivante et organisée aux débuts du dix-septième siècle, mais tous ont un trait commun, dit aussi M. Bonnaffé ; *ils font de la curiosité privée*. Richelieu a des vues plus neuves et plus fécondes, il ordonne par son testament « que ses collections puissent servir à sa famille et *au public*. » Il fonde ainsi des musées

destinés à encourager les arts et l'industrie, à stimuler le génie national, à populariser le goût des grandes collections. » Ces collections, formées par des hommes de science et de goût chargés par le cardinal d'aller en chercher les éléments dans toute l'Europe, se rencontrèrent d'abord à l'Arsenal, puis à la place Royale, au palais du Petit-Luxembourg et enfin au Palais-Cardinal (Palais-Royal), habités successivement par le grand ministre, M. Edmond Bonnaffé a consacré tout un chapitre pour les décrire. Il conduit ses lecteurs successivement de salons en salons dans cette demeure princière du Palais-Royal que Richelieu s'était construite et où trônait le véritable roi, toujours grand lorsqu'il n'était pas cruel, et n'ayant qu'une visée, celle de la grandeur de la France. Rien n'est attachant comme ce récit de M. Bonnaffé et on croirait voir et toucher de la main toutes les splendeurs artistiques qu'il énumère et nomme tour à tour. Ces mêmes splendeurs se rencontraient aussi à Richelieu en Poitou où le cardinal avait chargé Lemercier de lui élever un autre palais. M. Bonnaffé est heureux d'y conduire également ses lecteurs et de leur exhiber toutes les merveilles artistiques qui remplissaient cette somptueuse résidence, qu'un seul homme n'a pas vue, c'est Richelieu luimême, qui

« Fist bastir la merveille et ne la vit jamais. »

Mais Richelieu ne fut pas le seul curieux de sa maison. Le sentiment du beau et du grand était inné dans cette illustre famille; après le cardinal, ce sont la duchesse d'Aiguillon sa nièce, le duc de Richelieu, la marquise Marie-Charlotte de Richelieu et le duc Louis-François de Richelieu. M. Bonnaffé s'est plu également à nous montrer leurs collections, hélas! d'une durée trop éphémère et que le temps a dispersées, mais l'auteur a eu l'heureuse pensée, « de suivre la piste de leurs débris, de s'attacher à découvrir les derniers survivants de ces collections fameuses, d'en dresser l'inventaire et de les marquer de l'estampille définitive de leurs anciens possesseurs. »

En cela, M. Bonnaffé a rendu aussi un véritable service aux simples curieux comme aux conservateurs de nos collections publiques. Son livre sera pour eux un guide sûr et complet, lorsqu'ils auront à s'enquérir de l'origine et de la provenance d'un objet d'art douteuse et à se mettre en garde contre ces audacieux fripons qui abusent trop souvent de la crédulité des honnêtes curieux. A tous égards, le succès le plus complet est assuré à l'œuvre si parfaite de M. Edmond Bonaffé. XX.

DICTIONNAIRE DE MOTIFS DÉCORATIFS anciens et modernes, classés par style, détails et ensembles sur la décoration, la sculpture, l'architecture et les industries d'art, par ALBERT DE KORSAC. — Première année. E. Bigot, libraire, 22, rue La Tour d'Auvergne, Paris, 1883.

Depuis quelques années il a été publié de nombreux ouvrages et des meilleurs sur l'art de la décoration en tous genres; mais la plupart ont l'immense défaut d'être d'un prix trop élevé et ainsi accessibles à tous ceux qui ont à consulter, pour l'exécution de leurs travaux variés, les modèles laissés par les maîtres de la science. M. Albert de Korsac a donc eu une heureuse pensée en élevant le monument dont nous parlons ici et en lui donnant la forme d'un dictionnaire dans lequel les recherches sont des plus faciles. Tous les genres de décoration

s'y rencontrent. Tous les styles, depuis les plus anciens, y sont représentés par les spécimens les plus beaux.

L'art romain, d'abord, nous offre la représentation, par des planches d'une habile exécution, de ses principaux chefs-d'œuvres, puis, on y admire des détails de décoration empruntés à l'art roman qui s'inspire encore des souvenirs de l'ancienne Rome. Notre grand art national du treizième siècle, celui non moins beau de la Renaissance où l'imagination de nos artistes se laisse aller aux plus gracieuses fantaisies, y occupe aussi une place des plus larges et des plus dignes. Enfin les styles des temps de Louis XIII, Louis XIV, Louis XV et Louis XVI, tantôt grands comme le règne de Louis XIV, tantôt pleins de mignardises, mais toujours gracieux, des temps suivants, nous offrent également les meilleurs modèles. Il n'est pas jusqu'à nos temps actuels, sans style, sans imagination et qui ne savent que mal imiter les monuments de toutes les époques, qui ne présentent quelques spécimens. Ce beau livre sera bientôt entre les mains de tous ceux qui ont à s'occuper de décoration. L'homme du monde même se plaira à le consulter. La science y est mise aussi à sa portée.

ESSAI SUR LE COMMERCE DE LA SOIE EN FRANCE, par ALBERT RONDOT. — Une brochure. Lyon, 1883. Imprimerie Pitrat aîné. Librairie Georg, 65, rue de la République.

Tout profane et tout disposé que je sois à faire l'aveu de ma parfaite incompétence en matière séricicole, je n'en ai pas moins parcouru avec un vif intérêt la brochure que le fils de notre distingué collaborateur, M. Natalis Rondot, vient de consacrer au commerce de la soie en France. En même temps que le premier rang dans les examens et compositions de fin d'études, M. Natalis Rondot a obtenu, conformément aux usages de l'École de commerce de Lyon, une bourse dite Bourse de Voyage. Il a dû, pour remplir la tâche qu'entraîne la flatteuse distinction dont il a été l'objet, publier ce travail.

Dans cet essai composé avec une méthode rigoureuse, l'auteur touche à toutes les questions qui, de près ou de loin, concernent le commerce de la soie. D'autres apprécieront la valeur intrinsèque de cette brochure; mais autant que j'en puis juger, elle m'a semblé fort complète ; non bien entendu que M. Rondot approfondisse, dans les étroites limites où il est renfermé, les nombreuses matières qui sont de son domaine, mais il fournit sur chacune d'elles des indications fort précises, parfaitement suffisantes à en donner l'intelligence au lecteur. J'avoue, pour mon compte, avoir appris dans ces pages une foule de choses dont je ne me doutais guère et qu'il est pourtant tout-à-fait honteux d'ignorer lorsqu'on habite une ville qui est une des capitales de la soie.

En somme, bon début et qui laisse prévoir que le fils ne laissera pas déchoir le nom illustré par le père. CH. LAVENIR.

LE BLASON DE JEANNE DE NAVARRE, reine de France, par M. le baron de ROSTAING. — Une brochure. Montbrison, 1883.

Dans cette dissertation savante, M. le baron de Rostaing s'est proposé de déterminer à qui appartient un des blasons, non encore entièrement connus, qui décorent la salle de la Diana, à Montbrison. La compétence de l'auteur en matière

héraldique est trop justement appréciée pour que je m'arrête à faire l'éloge de cette monographie. Une discussion approfondie l'amène à reconnaître dans ce blason celui de Jeanne Ire, reine de Navarre et de France. Les solides raisons que M. de Rostaing donne à l'appui de son opinion nous paraissent de nature à être difficilement contredites. CH. LAVENIR.

CROQUIS ARTISTIQUES ET LITTÉRAIRES, par le docteur JAMES CONDAMIN. Un vol. in-8°, VII-350 p., pap. teinté. — Paris. Ernest Leroux, 1883. — Lyon, Georg; — Vitte et Pérussel. — Prix, 6 francs.

Voici un bon livre et un beau livre, ce qui n'en est que mieux. Des *Études et Souvenirs* d'une espèce nouvelle, j'entends d'une forme, d'un ensemble et d'un ordre nouveaux.

Dans son avant-propos, l'auteur nous avertit qu'ils procèdent d'une seule et même inspiration : « L'amour du Beau sous toutes ses formes.— C'est la recherche du Beau moral, ajoute-t-il, qui me porte à exalter les grandes qualités d'âme et d'intelligence de la reine *Élisabeth de Roumanie* et de *Joukovski*, *le poète patriote,* comme c'est la recherche du Beau physique qui m'a conduit dans les profondeurs des *grottes d'Adelsberg* et à la poursuite des *orchestres des Tziganes*, et qui me fait m'indigner contre les tueries inhumaines des *Courses de taureaux*. »

J'aime à faire plus grande la part de la fantaisie.

Passons de suite à la première étude : *Fortune, infortune* (un titre significatif) ou les *Pensées d'une reine*. Je signalerai tout d'abord la hardiesse du critique, disséquant la pensée intime de la reine du Roumanie avec les scrupules de Bossuet célébrant Anne de Gonzague. Les réticences n'ont plus ici le même objet. Mais il est des tristesses si pures qu'il semble qu'on ne doive jamais soulever le voile de réserve dont elles demandent à rester couvertes. Le premier, cependant, j'ai fait allusion ici même (*Revue lyonnaise*, avril 1883, p. 389) à la mélancolie qui s'exhale de ces *Pensées*. Elle découle d'une source d'inspirations bien moderne. Nul encore n'a défini ce sentimentalisme essentiellement contemporain, petit-fils du byronisme de la première heure, dont l'anémie philosophique fait la tristesse même, et qui est si magnifiquement incarné chez nous dans un grand poète, M. Sully Prudhomme.

Il n'exclut cependant jamais une certaine vigueur d'analyse.

De là le charme, délicat et fort tout ensemble, de ces pensées d'une femme qui est une reine et l'un des premiers esprits de son temps. En dehors du penseur et du poète (qu'il me suffise de rappeler les vers allemands de *Carmen Sylva)*, il y a dans cette reine qui venge sur l'écrivain les souffrances de la femme, un conteur charmant. On lira bientôt, dans la *Revue du monde latin*, une nouvelle roumaine de la princesse Elisabeth et l'on regrettera peut-être qu'elle ne l'ait pas écrite dans sa langue d'adoption, quand on saura que cette patriote fait taire jusqu'à des souvenirs d'Allemagne (elle est de la famille princière de Neu-Wied), pour servir mieux son peuple en adoptant le costume roumain.

Je m'aperçois que mon sujet m'entraîne. Je reviens aux *croquis* de M. Condamin. C'est sur un poète russe, l'illustre Joukovski, dont il est le premier à parler savamment en France, que je m'arrêterai tout d'abord. Voici, à coup sûr, une étude nouvelle; mais, soit la médiocrité de la vie du héros (*aurea mediocritas*, il

fut le précepteur du défunt czar Alexandre II), soit le peu de passion que le critique apporte à le célébrer, je retire une impression plus froide de ce long récit, le plus long du volume. Les digressions finales sur *les Fêtes du Centenaire* (janvier 1883) ne justifient qu'à peine le sous titre du morceau, un peu téméraire selon moi : *Du patriotisme littéraire en Russie.* Les Russes, quoi qu'on dise, n'ont jamais tenu leur langue nationale à très grand honneur. Nuls ont été jusqu'ici leurs efforts pour répandre hors de chez eux la renommée de leurs grands hommes. Mérimée traduisant Gogol, Tourguéneff, Pouchkine, a fait soupçonner en deçà du Rhin une littérature russe au dix-neuvième siècle. Personne encore n'avait insisté sur Joukovski. Rendons grâce à M. Condamin de nous avoir exposé la vie et l'œuvre de ce grand poète modeste qui a été l'instaurateur des lettres russes, le maître de Pouchkine et le parfait modèle du poète patriote.

Je n'ai plus de réserves à faire devant les portraits de *Longfellow* et de *Paul de Saint-Victor,* images caressées avec amour par le pinceau du critique, qui se laisse aller à l'attendrissement et de l'attendrissement à l'éloquence, pour se révéler lui-même un maître écrivain. Lisez plutôt telles pages du *Paul de Saint-Victor* qu'il nous met sous les yeux. Vous reconnaîtrez dans l'auteur une faculté assimilatrice tout à fait rare et originale et qui fait présager dans cette critique des critiques un art personnel et nouveau. Et sur ce thème encore : *La ballade du roi de Thulé,* quelles variations amoureuses d'un virtuose, d'un artiste épris de son art. Un grand point y est mis en lumière, que, des nombreux interprétateurs de la pensée de Gœthe, c'est un français, un grand musicien français, Gounod, qui s'est le mieux identifié avec elle. Car cette simple ballade est une de ces œuvres qu'une organisation géniale et olympienne peut seule concevoir !..

Nous aussi, les félibres, nous avons notre Gœthe et *il* a son *Roi de Thulé.* Quand Mistral empruntant sa *Chanson de Magali* à une tradition populaire, la change, sous sa baguette merveilleuse, d'informe qu'elle était, en perle et en joyau, il fait, lui encore, œuvre d'art souverain et transformation de génie.

Mireille et *Calendal* ne représent-ils pas et le premier et le second *Faust,* chez Mistral. L'un plus humain, plus lumineux de simplicité naturelle, l'autre plus abstrait, plus profond. Tout le poème de la Provence est dans *Mireille* et *Calendal* comme le poème *Du doute* est dans les deux *Faust....* L'une et l'autre de ces créations sereines, microcosmes de poésie, tendrait à s'effacer du monde, qu'une simple chanson *(Magali* et *le Roi de Thulé)* les rendrait sans cesse à la vie.

Car voilà les poètes ! Imposer à l'esprit des peuples une conception universelle, humaine, quand ils l'ont retrempée aux sources de leur âme — et la faire à jamais régner sur les lèvres des hommes !...

Cette puissance vient d'en haut. Il plane seul au-dessus de la foule celui-là qui en est possédé. Mais on a vu parfois de telles âmes se répondre. La mélodieuse élégie du *Roi des aulnes,* a-t-elle plus coûté à Gœthe qu'à Schubert ? A peine pour chacun le temps de poser sa pensée !

Et voilà des œuvres dont la gestation fut courte qui seront ailées cependant pour un vol immortel !

Je n'en finirais pas avec les digressions. Après de belles pages sur Gœthe, Schiller et Lessing, à propos du dernier travail de M. Paul Stapfer, un éminent critique, et qui me rappellent certaines brillantes conférences de l'auteur à la Faculté libre des Lettres de Lyon, il nous entraîne avec lui des combats de taureaux aux grottes d'Adelsberg, puis de l'Exposition de Trieste, où il nous

résumera la poésie croate moderne, aux czardas hongroises des Tziganes... Mais ces *souvenirs* me captivent moins que les précédentes *études*. La faute en serait-elle à ce que le *trait* qui les fixe aux regards est plus léger, plus fantaisiste?.. Je ne me prononcerai pas. J'en recommanderai néanmoins avec intérêt la lecture, car ce sont les parties d'un tout qu'on ne saurait louer assez pour sa variété charmante et son artistique nouveauté. PAUL MARIÉTON.

CAUSERIES SUR L'ART DE LA CURIOSITÉ, par EDMOND BONNAFFÉ. Paris, A. Quantin. — Prix : 10 fr.

Du temps que j'étais encore sur les bancs du collège — il y a *bien longtemps* de cela — notre collaborateur, M. Léopold Niepce, publiait dans la *Revue du Lyonnais* ses BIBLIOTHÈQUES DE LYON. Je ne jurais alors que par l'archéologie, et il me souvient d'avoir passé de longues heures à méditer les progrès de ce travail qui devait constituer un vrai monument lyonnais. Depuis cette publication, M. le conseiller Niepce n'a rien donné de plus important à l'histoire locale que ses *Chambres des merveilles*, dont nous lisions les dernières pages dans le numéro du 15 août. Par ces deux ouvrages il s'est constitué l'historiographe des amateurs de Lyon, c'est-à-dire de tous les esprits qui y ont cultivé ou encouragé les arts et les sciences, pendant les quatre derniers siècles.

Depuis quelques années, en effet, et en présence de l'accroissement considérable des collectionneurs et des curieux, il s'est trouvé des hommes assez patients pour leur prouver au moyen d'anecdotes et de généalogies, que *l'armée du goût* elle-même avait un honnête passé. Dans cette famille d'érudits, il convient de placer au premier rang M. Edmond Bonnaffé. Il était déjà bien connu par ses deux volumes sur les *Collectionneurs de l'ancienne Rome* et de l'*Ancienne France* quand il publia dernièrement ses *Causeries sur l'art et la curiosité*. C'est ce dernier ouvrage que nous voulons étudier.

Moins profond et aussi moins vulgarisateur que M. L. Niepce, M. Ed. Bonnaffé est, en général, plus littéraire, plus fantaisiste et, pour ainsi dire, plus *anecdotier*. Dans ces *Causeries*, nous suivons dans ces doctes caprices une plume alerte et charmante passant d'un dialogue (imité de Fénelon) entre l'architecture d'autrefois, artistique et désintéressée, et l'*entreprise* moderne, personnifiée par *Ducerceau et Dumanet*, à une agréable dissertation (*Suburbanum*) sur *la villégiature* depuis les Romains jusqu'à nous. Mais nous serons sobres d'exemples, ne voulant pas déflorer l'exquis intérêt du volume, tout de fantaisie et d'imprévu. Nous terminerons seulement en recommandant la lecture de deux chapitres aisément reconnaissables parmi les tout premiers du recueil : *Le pour et le contre* et *Les Guenons*. Dans *Les Guenons*, M. Ed. Bonnaffé accompagne rapidement mais aimablement, l'*artiste*, depuis les temps anciens jusqu'à nos jours; chez les Romains, plus religieux, plus positifs qu'adorateurs des Muses, jaloux d'ailleurs et avant tout des Grecs; dans la première civilisation du Moyen Age où l'Eglise seule encourageait les arts contre la barbarie féodale et l'indifférence des Universités; aux seizième et dix-septième siècles enfin, où ils retrouvèrent leur place légitime. C'est, au contraire, une sorte de dialogue, plutôt qu'une dissertation,

que le *Pour et le Contre.* Tout le monde devrait connaître ces deux opinions d'amateurs contemporains sur l'état de l'Art en France. Cette causerie est l'image fidèle des divisions artistiques les plus fréquentes et les mieux justifiées. L'art moderne, dit l'un, se ruine-t-il oui ou non dans la mièvrerie et le commerce? — La question n'est pas là, répond l'autre, le commerce s'unissant à l'art rend-il un vrai service à tous?

Nous laissons entrevoir, sous ces interruptions, le parfait intérêt du livre de M. Ed. Bonnaffé ? . PAUL MARIÉTON.

GRANDEUR ET DÉCADENCE D'ALI-HOURCHID-BEY. — Épisode de la révolution grecque, publié en grec en 1882 et traduit en français par l'auteur B. Nicolaïdy, chef de bataillon du génie hellénique, officier de la Légion d'honneur. — Paris, Firmin-Didot et Cie, 1883. — 1 vol. in-18 jésus Prix : 3 fr. 50.

M. Nicolaïdy n'est point un inconnu pour les lecteurs français ; il a publié, il y a quelques années, un remarquable ouvrage sur les *Turcs et la Turquie contemporaine*, qu'on n'a certainement point oublié ; il est de plus l'auteur d'une grammaire française-grecque fort complète. Le livre qu'il présente aujourd'hui au public est l'histoire curieuse de sa jeunesse ; il l'a écrit en grec et l'a traduit lui-même en notre langue, conservant à son œuvre « toute sa saveur et tout son parfum », dit M. Cherbuliez dans la préface qu'il a mise en tête de ce volume.

Tout le monde a vu au Musée du Louvre le tableau de Delacroix, représentant le massacre de Chio. C'est au jour des scènes épouvantables reproduites par ce chef-d'œuvre que commence le récit de M. Nicolaïdy. Au milieu de ces horreurs où se donna libre carrière le fanatisme musulman, l'auteur, alors tout petit enfant, fut enlevé avec sa nourrice. Il passa ses premières années dans les harems, élevé dans la religion de Mahomet par un pacha qui l'avait presque adopté pour son fils. M. Nicolaïdy soulève un coin du voile qui dérobe à nos regards profanes les mytères des gynécées orientaux : les détails qu'ils nous donne sont des plus intéressants, mais en même temps notre curiosité excitée voudrait en savoir davantage et lui reproche de n'être pas complet. Au demeurant, s'il eût voulu tout dire, il aurait peut-être été obligé d'user de l'idiome auquel Boileau attribue assez singulièrement ce privilège particulier.

M. Nicolaïdy, qui fait au lecteur sa confession, se représente à lui, parvenu à l'âge de dix ans, et déjà orgueilleux, emporté, cruel, ne faisant nul cas de la vie d'un homme, surtout quand cet homme est un chrétien. Et, en vérité, l'on ne songe point trop à s'étonner d'un pareil résultat, quand on se rappelle les deux dogmes fondamentaux du Coran qui ont présidé à cette éducation, fatalisme et matérialisme, principes destructeurs de toute idée morale.

Un concours de circonstances heureuses finit par rendre l'auteur à sa mère qui ne parvint à le ramener à la vraie foi qu'après une lutte longue et acharnée, dans laquelle elle dut faire appel aux inépuisables ressources de la charité chrétienne et de la tendresse maternelle.

C'est à cette époque que s'arrête ce piquant récit, au terme duquel on arrive sans lassitude et avec le seul regret de tourner sitôt la dernière page. Il y a dans ce volume une saveur originale bien faite pour plaire au lecteur délicat. M. Nicolaïdy a su y mettre « l'odeur pénétrante de la petite plante de basilic que

le voyageur cueille au sommet de l'Acropole et froisse dans sa main », et dans sa traduction il a conserve le goût exquis du miel parfumé de l'Hybla.

CH. LAVENIR.

LES COLONS DU TANGANIKA, par ARMAND DUBARRY. — Paris, Firmin-Didot et Cie, 1883 — Un vol. in-18 jésus. Prix : 3 fr.

Ce livre est l'histoire ou le roman d'une troupe de colons français qu'une idée plus philantropique encore que commerciale conduit dans la région des grands lacs de l'Afrique centrale. Leur chef, un riche parisien, qui n'a rien négligé de tout ce qui peut contribuer au succès de l'œuvre commune, nourrit le projet de préserver d'une destruction complète les éléphants dont les nègres font un carnage considérable, et de les utiliser, au lieu de les tuer. Sur les bords du Tanganika, l'on fondera un établissement agricole; l'éléphant apprivoisé et domestiqué servira à transporter jusqu'à la côte les différents produits naturels ou transformés par l'industrie des colons, et ramènera les objets destinés à entretenir un commerce suivi avec les peuplades de l'intérieur que l'on parviendra à civiliser. Ceci est le rêve, mais bien différente apparaîtra la réalité. Dès les premiers pas qu'ils font sur la terre barbare, les Européens sont entourés d'une haine sourde qui ne tarde pas à éclater en hostilités ouvertes : leurs marchandises, leurs vies sont à chaque instant menacées par ces brutes à face humaine. Tous les efforts, toutes les démonstrations pacifiques échouent : nous assistons aux émouvantes péripéties de ce duel où l'énergie d'hommes vaillants et généreux vient se briser contre le mur d'airain d'une insurmontable férocité. La pensée que les blancs se sont installés dans leur pays pour protéger les éléphants, pour entraver le commerce de l'ivoire, excite au suprême degré la rage des populations : tout le pays se soulève contre eux, et c'est seulement la carabine et le revolver au poing, après avoir enduré des souffrances inouies, et bravé mille morts, que nos aventuriers peuvent regagner Zanzibar et de là l'Europe.

La conclusion de cet intéressant ouvrage est douloureuse : et cependant n'est-ce point celle qui se dégage de tous ces récits de voyages et d'aventures dans l'Afrique centrale? L'antique malédiction qui, dès les premiers jours du monde, frappa le race de Cham ne continue-t-elle point à peser sur elle? Missionnaires et voyageurs versent à flots leur sang sur cette terre ingrate : quelles fleurs y ont germé jusqu'ici? quels fruits ont été recueillis? L'aveu est triste à faire, mais il convient de ne le point dissimuler : la poudre et les balles seront l'*ultima ratio* de la civilisation en Afrique, et peut-être cette terre ne sera-t-elle habitable que lorsque la race indigène en aura disparu. CH. LAVENIR.

REVUE DE LA RÉVOLUTION, publiée sous la direction de CH. D'HÉRICAULT et GUSTAVE BORD. — France et Alsace-Lorraine : Un an : 30 fr., six mois : 16 fr. — Paris, A. Sauton, libraire, 41, rue du Bac.

Il m'a paru bon d'attendre pour parler de la *Revue de la Révolution* qu'il en eût été publié un certain nombre de livraisons, pour qu'il me fût possible de donner mon avis en parfaite connaissance de cause. Aujourd'hui neuf numéros

ont paru et il me semble permis de formuler quelques appréciations à leur endroit.

La *Revue de la Révolution* a été fondée en janvier 1883 par deux écrivains bien connus, MM. Charles d'Héricault et Gustave Bord. Après avoir prononcé ces deux noms, il est superflu d'indiquer quelles sont les tendances de ce recueil. Il suffirait, pour en être plus amplement instruit, de savoir que le gouvernement, obéissant à je ne sais quelle mesquine et étroite préoccupation, a formellement interdit à tous ses archivistes d'y collaborer ou même de fournir à la rédaction aucunes notes ou documents. C'est donc une publication dont l'esprit est anti-révolutionnaire.

Chaque fascicule se compose de deux parties: la première comprend les articles de fond, la seconde est consacrée à la publication de documents inédits. De plus, la *Revue* contient chaque mois deux reproductions, par la photogravure, de gravures et de documents.

Parmi les articles particulièrement intéressants que renferme la première partie, je citerai les considérations générales de M. d'Héricault sur l'*Ancien régime*, les *Francs-Maçons pendant la Révolution* du savant M. Claudio Jannet, une étude très curieuse de M. A. Ingold, prêtre de l'Oratoire, sur l'*Oratoire et la Révolution*. Dans l'*Église constitutionnelle dans la Loire-Inférieure*, M. Alfred Lallié fait pénétrer le lecteur dans les coulisses de l'Eglise assermentée et fournit des détails tout à fait typiques sur l'organisation et le fonctionnement de ce clergé qui avait eu la faiblesse de prêter le serment à la Constitution civile et la folle présomption de subsister, comme corps catholique, en dehors de l'obéissance légitimement due au siège apostolique. L'auteur s'occupe principalement de la question du recrutement de ces pasteurs intrus qui n'étaient à vrai dire que des fonctionnaires de l'État, et de l'examen de la conduite qu'ils tinrent. Le type qu'il prend, c'est l'évêque Minée, de la Loire-Inférieure. Cette étude est en quelque sorte toute nouvelle et sort heureusement des sentiers battus jusqu'à ce jour.

Je ne passerai pas non plus sous silence le travail de M. Chantelauze sur *Louis XVII, sa mort au Temple, d'après les documents inconnus jusqu'à ce jour*. Cette question, tant de fois soulevée, portée devant la justice et tranchée par elle, présente un regain d'actualité, aujourd'hui que vient de disparaître le dernier rejeton de la branche aînée de la maison de Bourbon et que les soi-disant descendants du Dauphin, fils de Louis XVI, ont cru devoir une fois encore à cette occasion faire entendre leurs protestations et envoyer une note en ce sens à tous les journaux de France.

La seconde partie consacrée aux documents inédits n'est pas moins utile, ni moins intéressante, de nos jours surtout que l'histoire passe tout, hommes et faits, au crible de son impitoyable critique. Telle lettre retrouvée au fond de poudreuses archives en dira plus que vingt pages sentimentales ou déclamatoires à la façon de Michelet. Une note administrative, un registre d'écrou feront parfois crouler toute une légende. Que n'a-t-on pas dit au sujet de la Bastille? qui n'a lu en frémissant les *Mémoires de Linguet?* qui n'a éprouvé pour elle la haine lucrative du patriote Palloy ou l'effroi moins intelligent de M. Prudhomme? Aux diatribes quotidiennes, si souvent ressassées, toujours nouvelles cependant au goût de la masse des lecteurs, que répondre? Rien autre chose que mettre sous leurs yeux, comme a fait M. Gustave Bord, la liste complète de toutes les per-

sonnes qui furent détenues dans cette prison d'État devenue une prison ordinaire, pendant la règne de Louis XVI, avec le motif de leur incarcération et la durée de leur détention. Je ne regrette qu'une chose, c'est que M. Bord n'aït point indiqué la source ou les sources qui lui ont aidé à composer cette liste si importante.

Comme documents, la *Revue* a donné aussi une foule de lettres, de mémoires écrits pendant ces jours troublés, qui nous initient à bien des choses que l'histoire officielle passe sous silence, et qui cependant, plus qu'elle-même peut-être, nous aident à trouver le véritable point de vue sous lequel il convient d'envisager cette époque.

Je ne dois pas oublier de féliciter les directeurs de la *Revue de la Révolution* de la très heureuse idée qu'ils ont eue de reproduire en fac-simile les gravures et caricatures du temps, d'autant plus que l'exécution en est très soignée. Seulement on devrait indiquer, quand on le connaît, le nom du dessinateur. Il est vrai que les pièces reproduites sont, en général, contre-révolutionnaires et que, dès 1790, il devint peu prudent de mettre sa signature au bas d'une œuvre de ce genre. La date manque aussi plus d'une fois: il n'est heureusement guère difficile de suppléer à l'indication absente. Une remarque générale à ce propos, c'est que, à l'exception des premiers mois de la révolution où l'esprit français semble n'avoir point encore perdu ses droits, l'estampe satirique est complètement dénuée de sel: en revanche la cruauté s'y donne libre carrière.

Je n'ai donc guère que des éloges à donner au recueil dirigé par MM. d'Héricault et Bord. Leur publication se présente sous un aspect des plus attrayants, l'impression est excellente, les marges fort suffisamment larges et grandes. Je regrette pourtant que les articles soient trop morcelés: il serait préférable de traiter moins de sujets à la fois, et en même temps de moins sectionner les travaux. C'est dans les matières composant la première partie que ce défaut est le plus sensible. L'intérêt du lecteur languit à n'avoir que par bribes l'étude qu'il serait souvent très possible de faire passer en une seule fois. Pour ma part, c'est avec plaisir que je verrais disparaître ce sectionnement indéfini.

Mes remarques seront peut-être trouvées bien longues: je ne demanderai, cependant pas d'excuses pour leur étendue. Bien au contraire, je regrette que le manque de place m'empêche de consacrer à la *Revue de la Révolution* l'examen détaillé qu'elle mériterait. CH. LAVENIR.

GIORNALE DEGLI ERUDITI E CURIOSI. — Padova. Riviera Businello, n° 4055. — Un an: 20 fr. Étranger: le port en plus.

L'année dernière, à pareille époque, quelques hommes intelligents eurent l'idée de publier un journal qui fût pour l'Italie ce que sont l'*Intermédiaire des chercheurs et curieux* pour la France, le *Notes and Queries* pour l'Angleterre. Ils fondèrent à Padoue le *Giornale degli Eruditi e Curiosi*. Dirigée par un savant aussi actif que zélé, l'honorable docteur Trèves, cette feuille a aujourd'hui fait ses preuves. Le but que poursuivent ses fondateurs suffit à la recommander aux hommes d'études de tout pays. Vouloir prouver l'utilité de ces journaux cosmopolites où chacun peut venir demander aux collabos (c'est le terme consacré) d'éclaircir ses doutes et de vouloir bien lui faire part des ren-

seignements dont il a besoin, serait banal. Le succès qu'ont obtenu les deux recueils, anglais et français, démontre surabondamment le mérite de cette création. Grâce à eux, les communications entre lettrés sont devenues plus faciles, plus fréquentes; les relations commencées par le journal se sont continuées par la correspondance particulière; des recherches difficiles, dispendieuses se sont trouvées simplifiées du coup.

Et cependant ce n'est point sans de multiples difficultés qu'une œuvre du genre de celle dont je parle arrive à conquérir sa place au soleil. Plusieurs essais infructueux avaient déjà été tentés en Italie ; et il n'a pas fallu moins que l'énergie d'une direction éclairée pour franchir sans encombre les obstacles des premiers débuts. Que l'honorable directeur du *Giornale* me permette de le complimenter tout spécialement du tact avec lequel il a su écarter de son journal toute polémique religieuse ou politique, comme aussi de l'à-propos qu'il met à arrêter la discussion au moment où elle pourrait tourner à l'aigre. Qu'elles proviennent de nationaux ou d'étrangers, toutes les communications sont assurées de trouver un excellent accueil, et les plus humbles correspondants ont leur place à côté des noms les plus illustres de la science.

Que l'on parcoure en simple oisif ou désœuvré, la collection des numéros qui composent cette première année, l'on rencontrera à chaque page quelque intéressant problème bien fait pour surexciter la curiosité la plus rétive. Quoi de plus bizarre par exemple que la question posée par un collaborateur au sujet de cette opinion accréditée auprès de quelques-uns que le roi Louis-Philippe n'était autre que le fils d'un joaillier italien appelé Carpini ? Les réponses, comme on peut croire, n'ont point manqué. Quoi de plus varié en même temps que la bigarrure des sujets traités ? Bibliophilie, grammaire, histoire, proverbes, sciences, inventions, curiosités littéraires ou autres, on y disserte de *omni re scibili*, et, si j'en juge par les quelques demandes demeurées sans réponses, parfois aussi *de quibusdam aliis*.

Courage donc et bonne chance à notre confrère italien ! Le but auquel il vise est profitable à tous : le succès ne peut manquer de couronner ses efforts.

CH. LAVENIR.

CHRONIQUE

1er SEPTEMBRE. — Réouverture du théâtre des Célestins.

2 SEPTEMBRE. — Ouverture de l'Exposition horticole de Villefranche, sur la place Claude-Bernard.

— Réunion à Villeurbanne du comice agricole de Lyon.

3 SEPTEMBRE. — Service funèbre à la Primatiale pour le repos de l'âme de Mgr le comte de Chambord.

5 SEPTEMBRE et jours suivants. — Congrès à Lyon des Sociétés de secours mutuels.

7 SEPTEMBRE. — M. Regnault, procureur de la République à Lyon, est nommé procureur général à Angers.

9 SEPTEMBRE. — Concours du comice agricole de Givors à Saint-Genis-Laval.

— A Écully, premier concours de labourage à la bêche, organisé par l'association horticole lyonnaise. Onze concurrents y prennent part.

13 SEPTEMBRE. — Des ouvriers, en travaillant dans la crypte de Saint-Nizier, mettent au jour une notable partie du texte original de l'inscription funéraire de saint Sacerdos, archevêque de Lyon. On découvre en même temps une statue de la Vierge.

16 SEPTEMBRE. —Meeting à l'Alcazar pour l'abolition des armées permanentes.

17 SEPTEMBRE. — En vertu de la loi *dite* sur la réforme de la magistrature, MM. Baudrier, président de chambre à la Cour d'appel de Lyon ; d'Hector de Rochefontaine, Verne de Bachelard, Salveton, Devienne, d'Alverny, conseillers à la même Cour ; Brigueil, président du tribunal civil, sont mis à la retraite.

Sont nommés: président de chambre à la Cour de Lyon, M. Ollivier; conseillers à la même Cour: MM. Boyer, Proal, Fabre; substitut du procureur général à Lyon : M. Légal; président du tribunal civil: M. Monpéla; procureur de la République: M. Lanabère. M. Duplessis, conseiller à Lyon, est nommé prési-

dent du tribunal de Saint-Étienne. M. Godin, conseiller à Lyon, est nommé conseiller à Paris.

20 SEPTEMBRE. — Mort à Paris de M. Alfred Bellet du Poisat. Le Musée des peintres lyonnais possède de lui : *Les Hébreux en captivité.*

21 SEPTEMBRE et jours suivants. — Exposition d'horticulture et de viticulture sur le cours du Midi.

24 SEPTEMBRE et jours suivants. — Congrès commercial des grains et farines à Lyon au Palais du commerce.

25 SEPTEMBRH. — Continuation de l'*épuration* de la magistrature. MM. Terret, président du Tribunal de Villefranche; Ravier du Magny, vice-président du tribunal civil de Lyon ; Meaudre et Phélips, juges au même Tribunal, sont mis à la retraite.

M. Roux, juge à Lyon, est nommé vice-président du tribunal de Saint-Étienne.

M. Bonnacorsi, président du Tribunal de Trévoux, est nommé juge de paix du 7e canton de Lyon.

M. Caston, procureur de la République, à Belley, est nommé président du Tribunal de Villefranche.

MM. Allut, vice-président du tribunal de Saint-Étienne, et Avril, président du Tribunal de Montbrison, sont nommés juges à Lyon.

27 SEPTEMBRE. — Sont nommés chevaliers de la Légion d'honneur : MM. Bérard et Permezel qui, tous deux ont obtenu des diplômes d'honneur à l'Exposition universelle d'Amsterdam. Est également nommé chevalier M. Danguin, professeur à l'École des Beaux-Arts, et graveur au burin de grand mérite.

30 SEPTEMBRE. — Grande fête de gymnastique, où figurent de nombreuses Sociétés de la région, sous la présidence de M. Paul Déroulède. — Fête de la Société maritime de sauvetage.

L'administrateur-gérant :
F. PITRAT.

LYON. — IMPRIMERIE PITRAT AINÉ, RUE GENTIL 4.

LES TRÉSORS

DES

ÉGLISES DE LYON

Dans un précédent ouvrage, paru en 1882, sous le titre général d'*Archéologie lyonnaise*, j'ai raconté, avec quelques détails, ce que furent, à Lyon, depuis la Renaissance jusqu'à la Révolution, les collections d'art *publiques* dont on avait encore peu parlé. L'année suivante, j'ai publié une étude plus volumineuse que la précédente sur les *Chambres de Merveilles* ou collections d'antiquités formées par *des particuliers* dans ce même laps de temps et sur lesquelles l'oubli le plus complet s'était presque fait. Mais ces collections publiques et privées n'étaient pas les seules qu'on admirât à Lyon. Il y avait aussi ce qu'on appelait les *Trésors des Églises*. Le Trésor, on le sait, était un édifice séparé généralement et proche d'une église. On y renfermait les ornements et les vêtements sacerdotaux, les joyaux, l'argenterie, les reliquaires, enfin tous les objets servant au culte, même les manuscrits. Pour un grand nombre d'églises le Trésor constituait un véritable musée de l'art chrétien. Toutefois, on ne saurait dire que, lorsque le christianisme sortit des catacombes pour s'asseoir vainqueur sur les ruines des temples du paganisme, il eut la pensée, en réunissant dans un local spécial, tous les objets précieux servant au culte, de

créer de ces établissements qu'on nomme aujourd'hui Musées et qui ne datent même que du commencement de ce siècle.

Ce n'est qu'à la suite des temps et lorsque ces Trésors eurent acquis une véritable importance par le grand nombre d'objets d'art qu'on y avait pieusement réunis, qu'on put leur donner ce nom. L'Église, tout en prêchant aux fidèles l'humilité, la pauvreté et le mépris des richesses, crut, avec raison, que rien ne devait être épargné pour rehausser l'éclat de la majesté divine et déployer dans son culte la plus grande magnificence; c'est ainsi que, dès son origine, elle a fait usage d'objets de la plus grande valeur intrinsèque et remarquables aussi par leur perfection artistique, quoique parfois un peu barbare[1]. C'est ainsi qu'on peut citer jusqu'après le règne de Charlemagne des vases en or massif qui étonneraient nos générations actuelles. Ils provenaient des dépouilles du monde barbare, et souvent partagées avec les églises en même temps qu'on les dotaient des biens du domaine impérial. Dans plus d'un sanctuaire se voyaient de grands calices, des candélabres, des statues même tout en or et du poids le plus lourd. N'a-t-on pas cité entre autres une grande croix d'or faite avec le butin pris par Bélisaire sur les Vandales et garnie de pierres précieuses? Qui ne sait que Clovis eut une couronne d'or? Aetius, dit-on, avait un bassin du poids de vingt-cinq livres. Trois cents bassins d'or furent offerts à Placide, sa fiancée. Du temps de Charlemagne, on parlait encore de sceptres, de tables et de trônes d'or. A Poitiers, on a retrouvé naguère un carquois d'or. Près de Cluny, on a mis à jour une burette et son plat en or massif acquis

[1] Le christianisme tout en renversant les dieux de l'Olympe respecta la plupart des trésors artistiques de la Grèce et de Rome et s'en servit pour l'embellissement des plus précieux objets servant au culte. J'en citerai encore quelques exemples. A Chartres, une chasse de la Vierge était ornée de quatorze pierres gravées antiques que vola, en partie, un député à la Convention. C'étaient, entre autres, un camée avec une tête de Jupiter:— une Sardoine (Diane), une pierre (Assuérus sur son trône): une agate (Cupidon); — un camée (un sacrifice); une agate blanche (une Méduse); un camée (un taureau et un lion); — une cornaline (l'abondance); — une pierre (Minerve); une cornaline (Mercure); etc.

Le célèbre *Oratoire de Charlemagne* était aussi orné de pierres antiques. La Révolution l'a brisé et fondu. La chasse de Sainte-Geneviève portait des pierres gravées représentant Mutius Scœvola, — Ganimède enlevé par l'aigle de Jupiter, des Vénus, des Amours. Dans le trésor de la Sainte-Chapelle de Paris, on rencontrait les plus beaux camées.

par la Bibliothèque Nationale vers 1845 [1]. — Plus d'une église avait un autel tout en or repoussé. L'hôtel de Cluny possède le splendide retable de même métal provenant de la cathédrale de Bâle. L'histoire nous a même conservé le nom de plus d'un grand artiste auteur de ces chefs-d'œuvres. Ne nous dit-elle pas, entre autres, que saint Éloi aurait forgé le fauteuil de Dagobert, aujourd'hui conservé à Saint-Denis, et que c'est à Mabuinus qu'on doit les deux calices d'or que Perpetuus, évêque de Tours, légua, en 474, à son église?

D'ailleurs, à cette époque, l'église recueille aussi avec sollicitude les restes des splendeurs de l'architecture romaine pour en orner ses temples. C'est ainsi qu'à Lyon, par exemple, le célèbre sanctuaire de Saint-Just est embelli avec les marbres les plus beaux empruntés aux édifices païens en ruines. « Le soleil, dit un de nos historiens, y fait briller d'un nouvel éclat ses lambris couverts de lames en feuilles d'or. Les voûtes, les fenêtres et les pavés sont revêtus d'un précieux marbre de diverses couleurs. La grande nef est remplie d'une forêt de colonnes. Les saints de l'église de Lyon y reposent dans des sarcophages antiques du plus beau travail. » Dans son Trésor on conservait des vases d'or et d'argent, des reliquaires des plus riches, des manuscrits des plus rares, des émaux des plus anciens.

A cette lointaine époque, on recherchait aussi les camées et les intailles les plus rares dus aux artistes de la Grèce et de Rome. La cathédrale de Chartres, entre autres, possédait le célèbre camée antique de Jupiter conservé maintenant à la Bibliothèque Nationale. L'usage de sceller avec des pierres antiques fut aussi général aux débuts de la monarchie, et cet usage s'est continué exceptionnellement, par fantaisie particulière, jusqu'à l'époque de la Renaissance [2] où il reprit une faveur unanime. Enchâssées dans

[1] Ce trésor était caché dans un champ dans le voisinage de l'église de Gourdon, près le mont Saint-Vincent (Saône-et-Loire); à côté du vase et de son plateau d'or se trouvaient cent quatre médailles en or d'Anastase, Justin, Léon, Zénon. *(Notice de M. Rossignol sur le trésor de Gourdon.* Dijon, décembre 1845.)

[2] Il existe aux archives de Dijon de nombreuses lettres autographes du célèbre Claude de Beauffremont, baron de Sennecey, lieutenant de Mayenne au gouvernement de Bourgogne, incarcéré momentanément au château de Pierre-Scize, à Lyon; ces lettres sont scellées la plupart avec une pierre antique représentant l'Amour décochant une flèche.

leurs bagues primitives sur lesquelles on avait gravé la légende ou encastrées dans des matrices de sceaux, dont elles formaient soit le centre, soit une place particulière, ces pierres antiques sont assez variées pour que leurs empreintes apportent à la glyptique antique un secours notable. Les archives de l'État en possèdent plus de deux cents[1]. Mais c'est à peine si nous connaissons aujourd'hui les richesses des Trésors de nos anciennes églises de Lyon[2]. Si nos fréquentes révolutions leur ont été souvent funestes, elles ont eu à souffrir aussi bien des fois de la misère des temps. Le chapitre de la Primatiale, entre autres, dont les revenus ne suffisaient pas à l'entretien d'un nombreux personnel ni à l'œuvre de ses trois basiliques, ni à sa charité inépuisable, fut obligé souvent de vendre ou d'engager plusieurs joyaux. Les *Actes capitulaires* mentionnent, pendant le quatorzième siècle, la mise en gage de cinq chandeliers d'argent[3] pour sûreté de deux cents florins, — d'une croix d'or[4] pour sûreté de quatre cents florins, — du reliquaire dit *Testio* pour sûreté de douze cents florins (ce joyau fut vendu en 1369), — d'une croix d'argent doré où il y avait du bois de la vraie croix pour sûreté de cent quatre-vingts livres tournois, prêtés par le sacristain de Saint-Nizier. Le caprice de la mode a été aussi souvent désastreux pour nos Trésors. Surtout dans les derniers temps, on a regardé comme des vieilleries gothiques les plus beaux chefs-d'œuvres de l'ancienne et primitive orfèvrerie et on la vendait pour en acheter de la neuve au goût du jour. C'est ainsi, par exemple, qu'au dernier siècle, le cardinal de Tencin, archevêque de Lyon, vendit pour quarante mille livres de vieille argen-

[1] *Collection des sceaux des archives de l'État*, par M. Douet d'Arcq. — Préface, p. 5. Paris, 1863.

[2] Étienne Orient (Stephanus Orientis), citoyen de Lyon, en souscrivant en novembre 1258, le testament du chanoine Charpinel, le scella avec une intaille antique qui paraît avoir représenté une impératrice du troisième siècle (Voir l'*Obituaire de Saint-Jean*, p. 16).

[3] A un chanoine de Saint-Nizier, le 7 février 1374.

[4] A Jacquet du Gravelle, le 1er février 1374.

La vente de ce reliquaire fut décidée le 6 septembre 1369, on l'envoya à Avignon : il y manquait quarante pierres.

Le 9 septembre 1366, le chapitre l'avait mis en gage chez Humbert de Varey pour sureté de 1.200 florins qu'il prêta (Liv. I, f° 55).

Déjà en 1153 l'église primatiale se trouva un jour dans une si grande détresse qu'elle dut mettre en gage un de ses calices d'or pour une somme de 200 livres que Malenus, son doyen, remboursa de ses deniers (*Obt. de Saint-Jean*, p. 25).

terie de sa cathédrale pour faire faire à Paris la grande croix d'argent et les six grands chandeliers qui ornaient le maître-autel et que la Révolution s'est empressée de confisquer et de fondre[1]. Enfin, nous dit aussi M. de Valons, qui a fait une étude si complète de nos *Actes capitulaires*, « les édits somptuaires des rois Louis XIV et Louis XV appauvrirent les Trésors ecclésiastiques presque aussi complètement que les passions antireligieuses. »

Mais comment dire aujourd'hui ce que furent les richesses accumulées dans les Trésors de nos églises ? Nos révolutions religieuses et politiques, en faisant main basse sur elles, ont anéanti en même temps presque tous les inventaires qui en ont été dressés très fréquemment, car on les renouvelait à chaque mutation de Trésorier. Quant à ceux qui furent faits par les officiers municipaux, en 1792, lors de la fermeture des églises, et qui accompagnèrent aux Hôtels de la Monnaie de Lyon et de Paris l'argenterie destinée à être fondue, ils ont également disparu. C'est en vain que je les ai recherchés aux Archives Nationales et à la Monnaie de Paris. De même, je n'ai pas pu retrouver encore un inventaire général de toute l'argenterie des églises de Lyon et du district de la campagne imprimé à Lyon par le s. c. (sans culotte) Destéphani, cité par Monfalcon et dont la Bibliothèque Nationale ne possède pas non plus d'exemplaire. C'est donc dans nos Archives locales du département et de la Ville que j'ai dû fouiller pour y découvrir, dans les fonds non encore inventoriés de nos églises, quelques renseignements exacts sur leurs Trésors.

Mais ma moisson a été maigre ; je n'ai glané que de rares épis.

En ce qui concerne le Trésor de la Métropole, j'ai trouvé des inventaires plus ou moins complets portant les dates suivantes :

28 janvier 1581 ; — 23 décembre 1586 ; — 23 août 1595 ; — 10 janvier 1598 ; — 4 juillet 1601 ; — 29 janvier 1614 ; — 10 décembre 1619 ; — 11 juillet 1624 ; — 23 janvier 1627 ; — 19 février 1646 ; — 29 novembre 1760 ; — 24 février 1761 ; — 24 décembre 1764.

Mais le savant M. V. de Valouns avait été plus heureux que moi et, avant moi, dans ses recherches, et déjà, en 1877, il avait pu

1 Je parlerai plus loin de ces regrettables ventes.

publier les *Inventaires du Trésor de l'église de Lyon en 1448 et 1724.* « Ces précieux documents, dit l'auteur dans sa préface, arrachés de leur registre (non pour les voler, mais pour les lire avec plus de commodité, par un savant et laborieux publiciste mort en 1827), n'ont été restitués qu'en 1870. » Cette restitution a été heureuse pour l'histoire de l'art religieux à Lyon, car sans l'inventaire de 1448, nous connaîtrions à peine les richesses que possédait alors la Primatiale, et tous les autres inventaires que j'ai cités plus haut, avec leurs dates, lui sont postérieurs et n'ont été dressés qu'après le pillage du Trésor de Saint-Jean, en 1562, par les protestants.

« Le premier inventaire (1448), dit M. de Valons, fait partie d'un registre des actes capitulaires de Saint-Jean. Il reproduit tous les articles mentionnés dans les actes de 1418, plus le legs magnifique du cardinal de Saluces, archidiacre de l'église, évêque de Valence et de Die, mort à Saint-Donat (Drôme), en 1419, et dont le corps fut transporté dans la cathédrale de Lyon le 28 mars 1420. Cet inventaire, divisé en vingt-sept sections mal définies, renferme trois cent quarante-six articles, dont un certain nombre sont collectifs. Les joyaux, reliquaires et ornements légués par le cardinal de Saluces s'y trouvent particulièrement désignés à l'attention par le nom de ce bienfaiteur.

« Le second inventaire, rédigé en 1724, énumère deux cent trois articles divisés en trente-deux sections fort arbitraires. Il donne le poids des objets d'or et d'argent et les décrit avec plus de soin. A l'exception de quelques-uns des reliquaires, on n'y trouve pas les articles portés sur la nomenclature précédente. Le pillage du Tréor par les troupes du terrible baron des Adrets (1562), les besoins nouveaux, le changement de goût, le progrès de l'industrie et le temps avaient fait disparaître le Trésor de 1448. »

Je parlerai plus loin, avec quelques détails, de divers objets mentionnés dans ces deux inventaires de 1448 et de 1724. Toutefois, je crois devoir reproduire ici quelques lignes que M. de Valons a consacrées aussi, dans sa préface, à l'ensemble de ces objets pour en donner de suite une idée sommaire. « Dans ces deux inventaires, dit l'auteur, figurent des vases sacrés, bassins, encensoirs, croix et chandeliers d'argent et d'ivoire et l'énumération longue et

monotone des vêtements sacerdotaux, de draps d'or, d'argent et de soie somptueusement tissés ou brodés, enrichis de perles et de pierres précieuses. Ces ornements représentaient des sujets religieux, la naissance et la passion de Jésus-Christ, l'annonciation, la nativité et l'assomption de la Vierge, la vie des saints, les rois Mages. On les avait décorés de fleurs de lys, de roses, de lions, de griffons, de léopards, de dauphins, d'éléphants, de *papegaux*. Ils portaient les armoiries des rois, des princes et des princesses de sang royal, des archevêques, des chanoines et des autres bienfaiteurs de l'Église.

« Le Trésor offrait à la vénération publique des reliques nombreuses et luxueusement montées. Plusieurs fragments de la vraie croix, une épine de la couronne, la tête de saint Pantaléon, un doigt et des os de saint Étienne, les yeux de saint Clair, une sandale de saint André, le bras de saint Vincent, des fragments des corps des saints Pierre, Eustache, Georges et Clément, la célèbre mâchoire du patron de l'église de Lyon donnée par le duc de Berry, frère du roi, et apportée par l'évêque de Châlons en 1392. Le Trésor renfermait plusieurs images ou statues d'argent, celle de la Vierge tenant l'enfant Jésus, celle de saint Jean-Baptiste, celle de saint Étienne et de saint Laurent. »

Mais comme on le voit, l'inventaire de 1448 ne nous dit pas quels furent les objets que le Trésor de la cathédrale a pu contenir bien avant cette époque de 1448. Je me suis donc mis à la recherche de documents authentiques, indiscutables qui pourraient nous fournir quelques renseignements à ce sujet, et j'ai cru les trouver dans l'*Obituaire* [1] de notre métropole et dans ses registres capitulaires. [2] Ces monuments sont, en effet, les

[1] L'inventaire que j'ai dressé et qu'on retrouvera plus loin, présente nécessairement des lacunes, car les originaux dont s'est servi M. Guigue sont incomplets.

Cet auteur a disposé pour faire son *Obituarium* de quatre manuscrits différents. Le premier appartient aux archives de l'archevêché de Lyon. Il a été écrit au commencement du quatorzième siècle et complète ceux des quatorzième, quinzième et seizième siècles, mais aucun ordre n'y règne. Beaucoup de feuillets ne sont formés que de fragments découpés et rapprochés au hasard, de sorte qu'il offre de longues lacunes. Les trois autres manuscrits appartiennent à la Bibliothèque de la ville, mais dans deux il manque les mois de janvier, février, mars, avril et mai, et une partie du mois de juin. Le troisième est plus complet et paraît avoir été copié au dix-septième siècle.

[2] Ces registres sont au nombre de soixante-douze. Ils ne commencent malheureu-

sources les meilleures où l'on doive puiser, car, on le sait, dans ces fastes de la Mort, on inscrivait pieusement, jour par jour, non seulement le nom et le prénom du religieux ou du bienfaiteur décédé, mais aussi les dons par lui faits, en immeubles et en meubles, comme vases sacrés, ornements religieux et argenterie, *pro remedio animæ suæ*. La véracité de ces indications ne saurait donc être contestée. Toutefois, en les lisant, on éprouve un regret, celui du laconisme de leur texte qui ne donne pas la description des objets légués, et moins encore le nom de l'artiste qui les a fabriqués et leur poids.

L'*Obituaire de Saint-Jean* a été publié par M. Guigue, archiviste du département du Rhône en 1867. Il s'étend, dit M. Guigue, de Charlemagne au quinzième siècle ou, pour être plus précis, de la mort de l'archevêque Leidrade (816) à l'an 1444. Il mentionne un grand nombre de personnages historiques, empereurs, rois, archevêques, évêques, abbés, prieurs, comtes héréditaires, etc., et nous révèle les actes pieux d'une foule de gentilshommes appartenant aux familles chevaleresques du Lyonnais, du Forez, du Beaujolais, du Bourbonnais, du Mâconnais, du Dauphiné, de la Bresse, de la Dombes, du Bugey et de la Savoie. Certaines des notices qu'il contient nous initient aux institutions féodales et à l'organisation religieuse; d'autres nous font connaître l'époque et l'édification des monuments dont les ruines muettes couvrent aujourd'hui le sol, tels qu'églises, chapelles, monastères, châteaux-forts, enceintes de villes, ponts, etc.; toutes, en résumé, peuvent fournir à l'histoire des éléments de critique. »

C'est aussi à l'histoire de l'art, aurait pu ajouter M. Guigue, que cet Obituaire peut fournir de nombreuses pages; car, comme l'a fait remarquer M. Vachez, avocat, dans sa note sur cet ouvrage, les rédacteurs de ce long nécrologe ont eu soin, non seulement d'énumérer les objets d'art d'or et d'argent légués à la cathédrale par certains de ses bienfaiteurs, mais aussi d'en décrire la richesse et la beauté. Ne se rend-on pas compte,

reusement qu'en 1361, le 2 novembre, la neuvième année du pontificat d'Innocent VI, sous le règne de Jean-Guillaume de Thurey qui était alors archevêque de Lyon.

ajoute M. Vachez, de la rareté des manuscrits et de leur prix élevé, quand on est témoin de la reconnaissance avec laquelle le Chapitre garde le souvenir d'un legs de quelques volumes fait par un de ses membres, et surtout quand on voit un livre de piété *enchaîné*, suivant les désirs du testateur, à quelque autel de la cathédrale, pour servir à l'usage commun des clercs et des fidèles, trop pauvres pour être possesseurs d'un manuscrit fort coûteux.

C'est de l'ancien Trésor de notre métropole que je m'occuperai en premier lieu.

II

La Primatiale est l'une des plus anciennes églises de Lyon et les plus grands souvenirs s'y rattachent. Avant le commencement de ce siècle, elle faisait partie d'un groupe de trois églises juxtaposées et enfermées dans un même cloître. L'église, dédiée à saint Étienne qui lui était immédiatement contiguë et celle de Sainte-Croix attenante à cette dernière, ont été détruites par la Révolution, après avoir échappé aux démolisseurs de 1562.

L'origine de Saint-Jean est peu connue ; on suppose qu'au quatrième siècle elle n'était qu'un baptistère dépendant de l'église Saint-Étienne, élevée par l'archevêque Albin : plus tard, sur l'emplacement de ce baptistère, s'éleva une église que les Sarrasins saccagèrent et que Leidrade restaura au neuvième siècle; Saint-Étienne perdit officiellement son titre de cathédrale au treizième siècle et dut le céder alors à Saint-Jean. Mais cette dernière menaçant ruine, Josserand [1], archevêque de Lyon, com-

[1] Josserand combla son église de ses bienfaits qui sont énumérés, pour la plupart, dans l'*Obituaire de Saint-Jean ;* on y lit entre autres : *Suis propriis rebus fieri fecit chorum majoris ecclesiæ preciosis et politis lapidibus et hostium capellæ Sanctæ Mariæ cum picturis; capellam quoque domus suæ variis decoravit picturis et in eadem domo superius alveo mirifico opere fieri fecit coclearius marmoreis de diversis picturis decoratum; — ad tabulam auream facundam centum solidos et unum pallium optimum precii viginti tribus marcharum*, etc. Il lui donna en outre divers domaines considérables.

mença à en construire une nouvelle à ses propres frais, avec les plus riches matériaux puisés dans les monuments antiques de la ville. Plusieurs des grands blocs de pierre provenant de ces monuments et employés à la construction de Saint-Jean portent



VUE CAVALIÈRE DE L'ÉGLISE ET DU QUARTIER DE SAINT-JEAN D'APRÈS LE PLAN DE LYON DU XVI[e] SIÈCLE

encore des inscriptions romaines précieuses pour l'histoire de Lyon. M. Bégule a pu en lire plusieurs et les reproduire dans sa belle *Monographie* de notre cathédrale. Je dois à son exquise obligeance la communication de ces inscriptions, qui sont insérées ci-après, p. 436 et 437[1].

[1] Voici ce qu'on lit à ce sujet dans la *Monographie de Saint-Jean*, par M. Bégule (p. 4) : « Le principal gisement des marbres précieux et des pierres calcaires de très grandes dimensions et à grains serrés et fins, que les comptes et les actes appellent *choins* se trouvait à Fourvière, dans les ruines du *Forum*, bâti par Trajan, lequel s'était écroulé, au rapport du diacre Florus et de la chronique de saint Bénigne, le premier jour de l'année 840. Ce gisement, quoique puissant, paraît avoir été dépouillé, du temps même de Josserand, de ses échantillons les plus précieux ; car dans les

Je ne décrirai pas ici la Primatiale de Saint-Jean ni ses deux sœurs. M. Lucien Bégule vient de faire connaître toutes les beautés de Saint-Jean dans le splendide ouvrage qu'il vient de lui consacrer, et nos anciens auteurs nous avaient déjà appris ce qu'étaient les églises de Sainte-Croix et de Saint-Étienne au moment de leur regrettable destruction.

La Primatiale n'a été épargnée que parce qu'on en fit un temple de la Raison.

Chacune de ces trois églises avait un Trésor particulier, et l'Obituaire de Saint-Jean mentionne les locaux spécialement affectés à ces Trésors. Celui de la Primatiale paraît avoir occupé primitivement la place sur laquelle on a élevé plus tard la grande sacristie actuelle. On peut croire qu'il a été construit en partie, par *Garinus*[1], *levita et dapifer*, lequel, d'après l'Obituaire de Saint-Jean, légua, en 1217, alors qu'il était Trésorier *(Thesaurarius)*, trente livres pour la construction du Trésor « *trigenta libra in edificatione thesauri.* »

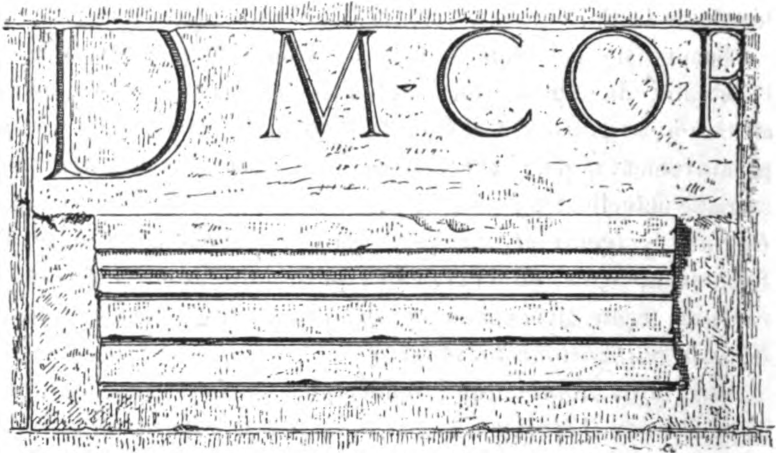
Plus tard, *Rothboldus*[2] donna plus de force aux murailles de ce Trésor, *thesaurum muris firmissimis roboravit;* un autre chanoine légua aussi une certaine somme pour l'achèvement du

parties postérieures en date de l'édifice on n'en trouve qu'un fort petit nombre de similaires aux premiers employés. Il ne fut néanmoins complètement épuisé que dans les premières années du seizième siècle, après avoir alimenté non seulement la fabrique de Saint-Jean, mais encore celle de plusieurs autres monuments, comme Fourvière, Saint-Nizier et la maison d'un chamarier de la cathédrale. Les matériaux de la façade de la cathédrale sont d'une beauté remarquable, particulièrement pour les premières assises formées de blocs *de marbre cipolin*, derniers vestiges du forum de Trajan. » Au treizième siècle Rothboldus ou Rodolphe, prêtre de Saint-Jean « *decoravit porticum marmoreo lapide, — januas ecclesie fecit atque laminis ferreis fortiter firmavit* » *(Obit. de Saint-Jean.* p. 116*)*.

[1] Ce Garinus légua en même temps à l'église Saint-Étienne « *mille quingentos solidos*, à Saint-Jean trente livres pour sa grosse œuvre, mille pour ses verrières. dix livres pour l'acquisition du château de *Riortiers* (canton de Trévoux), acheté en mai en 1238 par l'église métropolitaine, de Jean de Dreux et d'Alix de Mâcon. Il donna en même temps à l'église Saint-Etienne une cappe en soie et un calice d'argent » *(Obituaire de Saint-Jean)*.

[2] *Rothboldus*, appelé aussi *Rodolphus*, fut un des principaux bienfaiteurs de la Primatiale. *Claustrum circumquaque cripta innovavit: coclerium criptam cooperuit; januas ecclesie fecit atque laminis ferreis fortiter firmavit; porticum marmoreo lapide decoravit; gradus refectorii fecit; aulam veterem reedificavit; ecclesiam S. Stephani reedificavit, etc. (Obit. de Saint-Jean*, p. 116).

toit du Trésor [1]. L'inventaire du Trésor de Saint-Jean, dressé en 1448, nous apprend enfin que ce Trésor occupait un local spécial, en dehors de l'église. Cet acte, en effet, porte cet intitulé : *Sequitur inventarium de bonis repertis in domo thesauri ecclesiæ lugdunensis.* » Ce local s'appelait le Trésor *(thesaurus)* [2].



Toutefois, il ne contenait pas tous les objets servant au culte. On voit aussi par les Obituaires de Saint-Jean que les uns étaient fermés dans des coffres placés près du maître-autel, *cape quæ sunt in archa prope magnum altare*, et les autres dans le

[1] En 1259, Étienne de Leymens, trésorier, fit couvrir en plomb le toit du Trésor : *Thesaurum fecit cum expensis propriis plumbo tegi (Obit. de Saint-Jean).*

[2] Le 24 novembre 1522, le Chapitre décida la construction d'un petit trésor à côté du grand pour tenir les reliques de l'église. Le 15 février 1525, on plaça dans ce petit trésor des armoires en noyer et le 10 avril 1526, le Chapitre ordonna : « De faire des vitraux à un grand armoire avec des peintures des plus propres que faire se pourra dans le petit Trésor nouvellement construit afin qu'on puisse y placer honorablement les reliques qui y sont. » (Reg. capit. liv. XXXVI, XXXVIII, fos 299, 34-94). Deux clefs fermaient le Trésor, l'une était gardée par un chanoine et l'autre par le trésorier de l'église. La présentation du trésorier appartenait au sacristain. Le trésorier avait sous ses ordres un facteur pour préparer les ornements à employer aux diverses offices, il fournissait une caution en entrant en charge, elle montait à 3.000 livres. Au trésorier seul appartenait le droit de porter la relique de la vraie croix. Il avait la jouissance d'une maison spéciale et de propriétés situées à Oullins, d'un revenu de 2.300 livres.

Trésor, *Sequuntur casulae, tunice et dalmatice que sunt in thesauro in ecclesia S. Johannis, quam in S. Stephano.*

Ces Trésors renfermaient les objets du plus grand prix et remontant même au-delà de Charlemagne[1], puisque Leidrade[2]



fut chargé par ce prince de relever les ruines des trois églises de Saint-Jean, Saint-Étienne et Sainte-Croix, en même temps qu'il restaurait les autres édifices religieux saccagés aussi par les Sarrasins.

[1] En 1739, il existait encore dans l'église d'Isieu un calice portant la date de 604, d'après une note qu'a bien voulu me communiquer M. Guigue ; cette note est ainsi conçue : « Il y a, à Isieu, un calice dont la coupe est extrêmement mince à force du long temps qu'il a servi. Il y a une marque 604 en chiffres romains sur son pied qui est de façon bizarre et ancienne. Telle antiquité ne plairait aux prétendus novateurs et réformateurs de l'église. Saint Esthère estoit alors archevêque de Lyon, et ne mourut qu'en 607, l'an septième du règne de Thierry, roi de Bourgogne et d Orléans, petit neveu de saint Gontran qui mourut l'an 600. » (Note mss. écrite au dos d'une lettre datée de Lyon le 15 novembre, 1739, fonds de l'abbaye Saint-Pierre, arch. départ., sans cote.) L'église d'Isieu appartenait à l'abbaye de Saint-Pierre.

[2] Leidrade ne figure pas parmi les donatenrs de l'église de Lyon cités dans l'*Obituaire de Saint-Jean.* Il est mentionne seulement, à la date du V des *Kalendes* de janvier 816, sous ces seuls mots : « *Obiit Leidradus,* » mais il est à supposer qu'avant de descendre en 814 de son siège archiépiscopal de Lyon pour s'ensevelir dans le monastère de Saint-Médard de Soissons, où il mourut en 816, il aura abandonné à son église les nombreux manuscrits dont une partie subsiste encore.

Les donateurs de ces objets étaient de toute condition [1], des religieux et des laïcs, même des femmes de tout rang, comme la comtesse Berthe, épouse du célèbre Gérard, comte de Roussillon; Tiberge, femme de Artaud II, comte de Forez, ou bien de simples femmes de basse condition, comme une nommée Candida, laquelle légua 12 deniers pour l'œuvre de la *Grande église*.

Parmi les archevêques de Lyon bienfaiteurs de ces Trésors, d'après ces *Obituaires*, on peut citer : *Guy* Ier, archevêque de 928 à 948, — *Amblard*, archevêque en 978, — *Oldini*, en 1080 [2], — *Hugues de Bourgogne*, en 1106, — *Humbauld*, en 1118, — *Josserand*, en 1107, — *Foulques*, en 1139, — *Pierre* Ier, en 1131, — *Amédée*, en 1142, — *Guichard*, en 1163, — *Jean de Bellesme*, en 1181, — *Renaud de Forez*, en 1193, — *Jean de Talaru*, en 1337, etc.

D'autres prélats, étrangers à Lyon, mais ayant appartenu, momentanément, à son Église, ont voulu aussi, en souvenir de cet honneur, lui laisser un témoignage de leur attachement, et être compris parmi ses nombreux bienfaiteurs. On peut citer saint *Anselme*, archevêque de Cantorbéry, *Eudes*, duc de Bourgogne, chanoine de Lyon, en 1190, — *Pons*, évêque de Mâcon, en 1221, — le cardinal *Jean de Rochetaillée*, vivant en 1437, et surtout le cardinal de *Saluces*, chanoine de Lyon, en 1375, et dont je donnerai plus loin la partie de son testament indiquant les objets précieux légués par lui à la Primatiale de Lyon. Le Chapitre, en reconnaissance de ses largesses, lui érigea le beau mausolée dans lequel il avait demandé à reposer, dans le chœur de la cathédrale, et que les protestants ont détruit en 1562. Il ne nous en reste pas même un dessin, mais on peut s'en faire une idée par les termes du testament du prélat : *Volumus*, dit-il, *supra nos*

[1] Je croyais trouver dans l'*Obituaire de Saint-Jean* quelque don fait par Charles, premier roi de Provence, fils de l'empereur Lothaire, mort à Lyon, où il faisait sa résidence, le 24 janvier 873, mais ce prince est simplement indiqué dans cet *obituaire* par ces mots : « *Obiit Carolus rex, filius imperatoris Lotharii.* » Mais comme il fut inhumé dans l'église Saint-Pierre, où on retrouva sa tombe intacte au pied du maître-autel au dix-septième siècle, il est possible qu'il aura fait quelque largesse à ce monastère.

[2] Il faut comprendre aussi parmi les archevêques, bienfaiteurs de l'église de Lyon, Humbert Ier, élu vers 1065 et mort vers 1076. Il donna la *villa* de Meximieux et construisit les tours qui flanquaient son palais.

fieri unam elevatam sepulturam condecentem in qua sit imago nostra cum capa, genibus flexis, manibus elevatis ad cœlum, et sit scriptum : « In sola misericordia Dei spero salvari. » Une notable partie des objets légués par le cardinal de Saluces est aussi portée sur l'inventaire du Trésor de Saint-Jean, dressé en 1724, ce qui nous fournit la preuve que tout ce Trésor ne fut pas, comme on l'a supposé, la proie des protestants en 1562.

Antérieurement à ce prélat, les dons les plus nombreux étaient provenus principalement des archevêques dont j'ai déjà parlé.

1° *De Guy*, archevêque de Lyon, en 928, lequel avait laissé à son église, outre une quantité de vêtements sacerdotaux dont quelques-uns étaient enrichis de pierreries *(cum gemmis)*, des reliquaires d'or, des anneaux d'or avec des pierres fines.

2° *De Jean de Bellesme*, archevêque, en 1181, lequel donna : « *crucem auream, gemmis ornatam, cum pede argenteo.* »

3° *De Oldoric*, archevèque de Lyon, en 1040, qui légua, entre autres, des candélabres d'argent, des vases sacrés *(auro ex purissimo)* des anneaux d'or *(cum gemmis pretiosissimis)*.

4° *De Hugues de Bourgogne*, d'abord religieux à Saint-Marcel près Chalon, puis évêque de Die et enfin archevêque de Lyon, mort en 1106. La liste de ses largesses remplit plusieurs pages de l'*Obituaire de Saint-Jean* [1].

[1] Il est assez surprenant que les inventaires et les obituaires de Saint-Jean n'indiquent aucun don de nos rois. Cependant beaucoup sont venus à Lyon et ont assisté aux offices de la cathédrale. Le mariage de Henri IV avec Marie de Médicis y a même été célébré le dimanche 17 décembre 1600, par le cardinal-légat. A cette occasion on convertit même *la salle des clergeons* du cloître de la cathédrale en salle de *spectacle* et une troupe de comédiens italiens y donna des représentations.

Mais les autres églises de Lyon ont été l'objet de la munificence de nos rois; ainsi on lit dans dans l'inventaire du Trésor de Saint-Just, dressé en 1550, les mentions suivantes :

« Une chasse d'argent doré fermant à deux clés dans laquelle a une petite chasse couverte de plomb figuré et en icelle châsse a plusieurs reliques et os des saint martyrs et ung coteau. Et au-dessus de la chasse a un panneau d'argent en lequel sont painctes les armes du Roy de tous les deux côtés, laquelle a esté donnée par tres chrestien Loys nostre sire, roy de France.

« Item une autre chasse d'or semblablement donnée par nostre sire Loys, roy de France, dans lequel est et repose le corps de saint Innocent, etc.

L'église Saint-Paul s'est vue accorder les faveurs de René, aussi duc d'Anjou, comte de Provence qui séjourna plusieurs fois à Lyon, entre autres en mai 1476. Il s'y rencontra avec Louis XI, lequel d'après Monstrelet, « le mena voir la foire et les belles bourgeoises et dames de Lyon. »

Souvent aussi le Trésor de la Primatiale s'enrichit par des acquisitions ; ainsi, vers 1653, le Chapitre acheta de la succession du cardinal de Richelieu, archevêque de Lyon et de celle de Mgr de Saint-Georges, aussi archevêque, onze objets d'argent spécifiés dans l'inventaire du Trésor, dressé en 1724. Parmi ces objets se rencontraient surtout « une croix d'argent ciselé chargée de trois anges avec trois festons mouvants aux pieds d'iceux pesant 20 marcs, 3 onces. — Six chandeliers et trois festons d'argent ciselé avec trois anges, chacun, mouvants aux pieds d'iceux, pesant 79 marcs, 1 once. — Une boîte d'hosties d'argent avec son couvercle, le tout ciselé, et est représenté au dit couvercle une descente de croix, en bas-relief, pesant 2 marcs, 5 onces. » Mais bien souvent aussi le trésor s'appauvrit d'une partie de l'ancienne argenterie que, pour obéir aux caprices de la mode, on fondait pour en faire faire de la neuve, au goût du jour.

Parmi les objets qui ont disparu du Trésor de Saint-Jean, il en

En 1554, le roi René qui était à Lyon depuis quelque temps et qui fréquentait l'église Saint-Paul, avait fait don à cette église d'un riche reliquaire. Cochard a mentionné ce don, dans les *Archives du Rhône*, p. 486. Ces jours derniers j'ai été assez heureux pour trouver au fonds Saint-Paul, aux archives du département du Rhône, l'acte même de cette donation, que je crois devoir donner plus bas. Le roi René était un grand amateur des arts et excellait lui-même dans la peinture. En mai 1476 il acheta à Lyon trois albums qu'il paya trois florins (environ 30 fr. de notre monnaie), l'un représentait un homme qui *estrille* sa femme, l'autre une femme qui *estrille* un homme. On ne dit pas ce que représentait le troisième (Péricaud, *Tab. hist.*, *p* 80).

« Le XXVIII[e] jour de juillet, an IIII[e] LIIII, le roy de Sicile, duc d'Aniou, etc. estant à Rouenne-sur-Loire, donna à Messieurs de chapitre de l'église Saint-Pol de Lyon, un reliquaire d'or, auquel a un dent de la benoiste Marie Salomé, et un os de sainte Marie Jacobi, suers de la benoiste vierge Marie, lequel reliquaire il a fait délivrer audit lieu de Rouenne, à messire Pierre Jaquet, trésorier et chapelain perpétuel, et Jehan Benoict, corial de ladicte église, qui pour ceste cause estoient venuz devers ledict seigneur et pour tesmongnage de ce, ledict seigneur a commandé à moy, son secrétaire, ses lettres certificatoires sur ce; mais pour le hastif partement d'icellui seigneur, et aussi pour l'absence de son grand scel ni les ay peu despescher audict lieu de Rouenne; mais moy estre à Angiers ou autre part où ledict seigneur sera, feroy despescher lesdictes lettres *in forma*. En tesmoing de ce, j'ay escript et signé de ma main ce présent tillet, audict lieu de Rouenne, les jours et an dessus diz. Signé Courneville.

Le Chapitre de Saint-Paul conserva bon souvenir de cet acte de munificence, et le 15 avril 1457, il arrêta « que l'on chantera *ténèbres* dans l'église en considération du roy et de la reyne de Sicile qui doivent y assister. » Ordinairement, dit Cochard. on chantait *ténèbres* dans la chapelle Saint-Laurent qui touchait à l'église Saint-Paul.

est deux principalement dont la perte est bien regrettable; je veux parler d'une certaine nappe d'autel du neuvième siècle et de la rose d'or donnée par le pape Innocent IV.

La Mure a consacré à la nappe tout un article dans son *Histoire ecclésiastique du diocèse de Lyon* (Lyon, 1671, p. 292). Comme il est le seul écrivain qui en ait parlé *de visu*, je crois utile de reproduire textuellement les lignes qu'il lui a consacrées.

« Description d'une nappe d'autel ancienne sur laquelle paraissent écrits, en lettres d'or, plusieurs anciens vers fort dévots, autrefois donnée à saint Rémy, archevêque de Lyon, par Berthe d'Aquitaine, épouse du comte Gérard, surnommé de Roussillon, pour l'autel de l'église de Saint-Estienne de Lyon.

« Cette nappe, qui est un des plus curieux monuments de l'antiquité sacrée qui paraisse dans Lyon, y a été heureusement conservée dans le thrésor de l'église de Saint-Estienne où on l'y void encore aujourd'huy, enrichie et ornée de plusieurs vers anciens dans lesquels ce que l'Église enseigne touchant le très saint Sacrement et les dispositions qu'il faut apporter pour le recevoir, est nettement et dévotement exprimé. Ces vers sont marqués et écrits sur cette nappe en lettres d'or et font connoistre qu'elle a esté donnée à l'archevêque saint Rémy par une dame nommée Berthe. Et d'ailleurs, par les documents de cette église de Saint-Éstienne, on apprend que ce fut du temps de Charles, roy de Bourgogne, petit-fils du roy et empereur Louis le Débonnaire et dernier fils de l'empereur Lotaire, et dont le règne commença l'an 855, que cette nappe riche et curieuse fut donnée et offerte à saint Rémy pour ladite église, le 8 des Ides de novembre, qui est le 6 dudit mois, par Berthe, appelée simplement comtesse, en latin *comitissa*, ce qui montre que ce fut Berthe d'Aquitaine, fille de Pepin de France, fils puisné dudit roy et empereur Louis le Débonnaire, femme du comte Gérard, surnommé de Roussillon. Cette nappe paroit encore maintenant fort belle, quoiqu'elle ressente bien le vieux temps. Vénérable messire Louys de Ville, cy-devant sacristain de ladite église de Saint-Estienne et à present sacristain et chanoine de l'église collegiale de Saint-Just et digne grand vicaire du diocèse, a eu soin d'en tirer et communiquer les vers qui y sont avec les susdites remarques portées par les documents de ladite église aux-

quelles il ajoute encore celles-cy que cette nappe parait être encore aujourd'hui de mesure pour l'autel de cette même église. En voicy donc la description :

« Au milieu de cette ancienne et dévote nappe, à l'endroit où doit être mis le corporalier, lorsqu'on dit la messe, paroissent encore les traces de la figure d'un agneau qui est représenté avec ces deux lettres, en bas, A et Ω, et ces deux vers entourés d'un rond ou cercle qui enferme ladite figure :

Agne Dei, mundi qui crimina dira tulisti,
Tu nostri miserans cunctos absolve reatos.

« De chaque côté de ce cercle, tout au long sur la dite nappe, sont ces deux autres vers, à sçavoir cetuicy du coté droit :

Hic panis vivus, cœlestique esca paratur.

et cet autre de l'autre côté :

Et cruor ille sacer qui Christi ex carne cucurrit.

« En travers sont ces deux autres croisans la largeur de la dite nappe, à scavoir cetuicy au-dessus du cercle :

Sumat perpetuam pro facto Bertha coronam.

et cet autre au-dessous :

Hæc cujus studio Palla hæc effulgurat auro.

« Tout autour et sur les bords et extrémités de la dite nappe sont les autres vers qui s'ensuyvent et premièrement sur le bord d'en haut sont ces trois :

Raemigius Praesul Christo per sæcula vivat
Exutus vitiis, culparum et Tabe pratus,
Hostia viva Deo, *sanctaque in corpora factus.*

« Sur le bord, du côté droit, sont ces deux :

Cui Deus *omnipotens quotiens hæc liba sacrabit,*
Concedat veniam, tantoque in numere partem.

« Sur le bord d'en bas de la dite nappe sont ces trois autres :

Atque suis sanctis socios post funera mortis.
Qui cupit hoc epulum sanctumque haurire cruorem,
Se prius inspiciat, cordisque secreta revoluat

« Et puis, sur le bord, de l'autre côté, sont ces deux derniers vers qui achèvent la suite des précédents :

Et quidquid retrum conspexerit et maculosum
Dilvat, offensas omnesque relaxet et iras.

Comme on le voit, cette nappe était encore au trésor de Saint-Jean en 1671 ; on avait donc pu la soustraire au pillage des protestants en 1562; mais en 1696, le P. Menestrier la rechercha en vain, « le souvenir de cet objet d'art, dit-il, avait même été complètement oublié dans l'église de Lyon. » Aujourd'hui, un savant allemand, M. Ernst Dümmler, professeur à l'Université de Halle, sur la Saale, va publier ces vers dans son grand ouvrage sur les poésies du siècle de Charlemagne. Ces vers lui ont été indiqués par le *Catalogue de la Bibliothèque de la Ville*, imprimé par M. Delandine, et il en a demandé copie à feu M. Mulsant, ex-conservateur de cette bibliothèque.

Quant à la *rose d'or* que posséda longtemps le trésor de Saint-Jean, elle lui provenait du pape Innocent IV [1], sans doute en souvenir du célèbre concile qu'il tint en 1245, dans l'église Saint-Jean, et dans lequel il excommunia et déposa l'empereur d'Allemagne, Frédéric II, son plus cruel ennemi. Le couvent de Saint-Just reçut aussi une rose d'or vers le même temps, et voici quelques renseignements historiques au sujet de cette dernière rose.

Ce ne fut que le 19 avril 1251, après la mort de Frédéric II, que le pape put quitter son asile de Saint-Just, et rentrer dans ses États. Pendant les six ans de son séjour à Lyon, les habitants n'avaient cessé de lui témoigner le plus pieux respect [2]. Pour leur prouver

[1] Quoique étranger à la France, il fit partie du chapitre de Lyon avant de monter sur le trône pontifical. Son nom était Sinibalde *de Fiesque* et il appartenait à la maison de Lavergne, de Gênes. D'autres chanoines de Lyon furent aussi Papes, sous les noms de Grégoire X, Boniface VIII et Clément VII.

[2] Quelques historiens lyonnais rapportent qu'Innocent IV, en quittant Lyon, le 9 août 1251, aurait chargé un célèbre religieux de faire publiquement, en son nom, ses adieux aux Lyonnais. Ils citent même les termes de ces étranges adieux, indignes d'un prélat aussi éminent que celui qui les aurait prononcés et qui ne trouveraient d'excuse, s'ils étaient vrais, que dans la grossièreté des mœurs de l'époque. Je cite textuellement, mais *en latin*. « *Amici*, aurait dit Hugues de Saint-Cher, *magnam fecimus, postquam in hanc urbem venimus utilitatem et eleemosinam: quando enim primo hic venimus tria vel quatuor prostitubila invenimus, sed nunc recedentes unum solum relinquimus ; verum ipsum durat con-*

sa reconnaissance, il leur accorda, par huit bulles, à la date du 14 février, les plus grands avantages [1].

La reconnaissance d'Innocent IV, pour le monastère de Saint-Just, ne fut pas moins grande. Il lui fit don des châteaux de Brignais et de Valsone, « sous la condition de célébrer, chaque année, un service pour le repos de son âme et celle de ses prédécesseurs et successeurs. »

« A ces largesses, dit Rubys, Innocent IV ajouta le don d'une belle cloche qui est encore au couvent de Saint-Just, en son clocher, et laissa aux chanoines la *Rose* [2] qu'il avait bénite, la nuit de Noël, avec les indulgences plénières qui se gaignent lorsque l'on la montre en l'église de Saint-Just, qui est le dimanche de la Passion en caresme. »

Après son retour en Italie, avant même d'être rentré à Rome, Innocent IV compléta son don de la Rose au couvent de Saint-Just, en confirmant, par une bulle datée de Pérouse, le IV des Nones de décembre (2 décembre 1251), la neuvième année de son pontificat,

tinuatum ab orientali porta civitatis usque ad occidentalem. » Ces tristes paroles ont été empruntées, paraît-il, par nos historiens lyonnais, à deux écrivains bien suspects de partialité, à Mathieu Paris et à Jacques-Paul Gundling, historien protestant qui les a reproduites dans ses *Vies de Conrad IV et du roi Guillaume* (Berlin 1719). M. Breghot du Lut, dans ses *Nouveaux Mélanges* (p. 32, 1829) a douté aussi de la véracité de ces adieux.

[1] Voici ces privilèges dont je ne donne ici que les titres des bulles :

1° Que les yglises ne paroches de Lion ne soyent mises en intredit. — 2° Essecuteurs à garder que les yglises ne paroches dessus dites ne soyent mises en entredit. — 3° Comant li citoyens de Lion et leurs familiers sunt en la garde du Saint-Père le pape et leurs biens. — 4° Comant ledit Saint-Pere le Pape dona exequteurs à garder la dite garde en sa force. — 5° Comant l'on ne peut traire les citoyens hours de Lion por lettres du Pape. — 6° Comant le Pape dona exequteurs à garder que l'on ne traye hours de Lion les citoyens por lettres du Pape. — 7° Comant le Saint-Père manda à toz clergier, en vertu de obedience, que les citoyens de Lion ayant por fez de saincte yglise espéciaux commandez et lors personne et biens gardent et donnent conseil et conduit et ne suffrent estre molestez, ains contraignent les molesteurs et les transcritz soz les seyaux mons l'archevêque, son official ou d'aucun personnage de l'yglise de Lion soient creux comme originaux. — 8° Item, comant li message de la ville de Lion soyent tenuz comme familière du Saint-Père le Pape, tandis comme ils seront à cour de Rome. (Cartul. d'Etienne de Villeneuve.)

[2] Le Pape Léon IX passe pour avoir institué, au IX siècle, la *Rose d'or* pour la donner, chaque année, à une princesse de sang royal, après l'avoir bénie le quatrième dimanche de carême qu'on appelle, depuis, le dimanche des roses ; la rose était en réalité, un bouquet de roses enrichies de pierreries. C'était donc une marque toute particulière d'estime qu'Innocent IV donna à l'église Saint-Just.

les indulgences qu'il avait attachées à cette rose d'or du monastère de Saint-Just. Le texte de cette bulle nous a été conservé par Severt dans son *Histoire des archevêques de Lyon*, et cet acte rappelle, en ces termes, le don de la rose :

« *Cum igitur dum Lugduni traheremus moram in claustro ecclesiæ vestræ, in dominica qua cantatur* Laetare Hierusalem, *rosam auream quam propter diei solemnitatem more solito in vestris manibus gestabamus eidem ecclesiæ vestræ duxerimus concedendam...* »

Quant aux indulgences attachées à cette même rose, Innocent IV s'en expliqua ainsi :

« *Nos volentes cum donis majoribus honorare accipientes ut ipsa congruis honoribus frequentetur omnibus vere pœnitentibus et confessis qui ecclesiam ipsam in die dominica prædicta etusque ad octavas Resurrectionis Dom. Venerabiliter visitaverint annuatim de omnipotentis Dei misericordia et beatorum Petri et Pauli apostolorum etiam authoritate confessi, unum annum et quadragenta dies de semunita sibi penitentia misericorder relaxamus.* »

Clapasson est le seul écrivain lyonnais, que je sache, qui nous a laissé une description de la rose d'or de Saint-Just, et on lit, à cet égard, dans sa *Description de Lyon*, publiée en 1761 : « Cette rose, est d'or et renferme une cornaline pour tenir lieu du portrait du pape; c'est une pièce antique qui représente une tête d'Hercule ; on la conserve encore dans le trésor de Saint-Just, elle a été donnée par Innocent IV lorsqu'il se réfugia dans ce couvent. » Mais d'autres historiens lyonnais en avaient déjà parlé avant Clapasson. Papyre Masson, dans son livre *De episcopis urbis qui romanam ecclesiam rexerunt* (Lyon 1586), liv. V, au chapitre consacré à la vie du pape Innocent IV, s'en était exprimé ainsi : « *Ea quamdem Innocentii rosa in nova Justi ecclesia in colle intra mœnia urbis, procurante Jacobo Girinito avunculo et filio ejus clementi Divi Stephani, Lugdunensis præfecto, ab dicto ostensa est mihi uxorique meae Dyonisie.* »

Pierre de Rubys avait dit dans son *Histoire de Lyon* (1604) : « On monstre cette rose dans le monastère de Saint-Just, le jour qui est le dimanche de la Passion en caresme. »

Enfin, Le Laboureur avait écrit aussi dans ses *Mazures de l'Isle Barbe* (t. I, p. 131) : « Le Souverain Pontife bénit la *rose d'or*, parfumée de musc et de baume, qu'il donnoit autrefois à la personne la plus qualifiée qui se trouvoit alors en la ville de Rome, et, à ce titre, Jeanne, reine de Naples, s'y estant rencontrée avec Pierre, roy de Chypre, elle lui fut donnée par le Pape. Innocent IV se trouvant à Lyon y fit la cérémonie, et *donna la rose à l'église Saint-Just*, où elle est gardée et honorée d'un panégyrique annuel qui se fait en ceste église après m'y caresme. »

Comme on le voit par ce qui précède, la rose d'or de Saint-Just existait encore dans ce monastère en 1761, quand Clapasson l'a décrite, de visu, et elle avait échappé à l'avidité du baron des Adrets lorsqu'il pilla et démolit de fond en comble ce monument religieux fortifié comme un véritable château de la féodalité. Mais que devint cette rose au moment où la Révolution fit main-basse, en 1792, sur les trésors des églises? Elle s'en empara aussi, car on trouve dans les registres du Directoire du district de Lyon, sous la date du 29 janvier 1793, la mention suivante : « Il existe encore dans les archives du district 144 marcs d'argenterie *dorée* qui n'a pu être envoyée encore à Paris, avec une *rose d'or* du poids de 2 onces, 13 deniers et 5 gros. » Cette rose était évidemment celle du monastère de Saint-Just, et on peut admettre aussi, que déjà, elle avait été dépouillée par les agents du fisc des pierres précieuses et de la cornaline qui l'ornaient. Seulement les registres du Directoire du district sont muets à cet égard, et on n'y voit figurer aucun diamant ou autre pierre de prix; je veux bien croire que, d'après l'un des décrets de spoliation édictés par le triste pouvoir d'alors, on envoya à la Caisse de l'Extraordinaire à Paris, avec l'argenterie *dorée*, l'or et les pierres précieuses de nos Trésors et que l'argenterie ordinaire fut remise à l'hôtel de la Monnaie, à Lyon [1].

[1] Plusieurs décrets furent rendus sur cette matière. Celui du 1-4 mars 1794, rappelant d'autres, disposa que « les diamants, pierres précieuses et autres bijoux montés ou non montés seraient réservés. » — Un autre décret du 24 février 1795 voulut que les objets précieux fussent déposés au Muséum et un troisième du 3 juillet 1795 exigea « qu'on vendit ou qu'on mit en loterie les diamants, pierres de couleur et les bijoux de toute nature », mais ces lois étaient bien mal exécutées. On lit, en effet dans le remarquable ouvrage de M. De La Borde : *Les Archives de la France*,

Quant à la cornaline avec une tête d'Hercule, elle ne paraît pas être arrivée jusqu'à la Bibliothèque nationale où, d'après une loi de l'époque, elle aurait dû être déposée, car l'éminent directeur de cette Bibliothèque, M. Léopold de l'Isle, a bien voulu me mander le 20 février 1880. « Le cabinet possède plusieurs têtes d'Hercule en cornaline, mais rien n'autorise à supposer que l'une d'elles soit la pierre gravée qui a fait partie de la rose d'or de Saint-Just à Lyon. »

Quant à la *rose d'or* conservée longtemps dans le trésor de la cathédrale, ce fut indubitablement aussi un don du pape Innocent IV. En effet, il existe dans le fonds des archives de Saint-Jean, un *Vidimus* de l'offcial de la métropole, du mois de mars 1260, lequel reproduit une bulle d'Innocent IV donnée à Pérouse le même jour que celle qui avait été accordée au monastère de Saint-Just, et confirmant aussi les indulgences accordées aux fidèles qui visiteraient la *Rose d'or* de la cathédrale le quatrième dimanche de carême. Cette bulle avait été adressée au doyen et au Chapitre de Lyon *(dilectis filiis decano et capitulo lugdunensi*[1]*)*. Toute-

pendant la Révolution (p. 255) : « Non seulement on vendait régulièrement aux enchères, presque tous les jours, à l'hôtel de Nesles, mais encore les créanciers de la Nation obtenaient le droit de se rembourser eux-mêmes de leurs créances, en prenant dans le dépôt des objets qui leur convenaient, après des évaluations arbitraires ou scandaleuses. » Du reste, la plupart des hommes du pouvoir ne se faisaient aucun scrupule de voler l'argenterie confisquée. Cambon, entre autres, s'en est plaint ainsi à la séance de la Convention du 12 brumaire an III : » A trois époques différentes de la Révolution, dit-il, on s'est servi de l'argenterie des églises, et comme on n'a pu obtenir des comptes à cet égard, je ne doute pas qu'il y a eu la plus grande dilapidation ; on est venu de tous les coins de la République offrir à la barre de la Convention l'argenterie et les ornements des églises, et comme aucun ordre n'était établi soit pour extraire cette argenterie des églises, soit pour le transport, on n'a pas manqué d'*en détourner beaucoup.* »

Ces vols étaient commis même par des membres de la Convention. Le député Sergent, entre autres a été accusé avec preuves en mains, « d'avoir trop aimé les agates et de les avoir recueillies jusque *sur les victimes de l'Abbaye.* » Ce sont des écrivains peu suspects qui nous le disent : Michelet dans son *Histoire de la Révolution*, t. IV, p. 122. Renouvier, dans son *Histoire de l'art pendant la Révolution* (p. 256). Le député Sergent martelait lui-même les reliquaires pour en extraire les pierres gravées et faisait fondre ces reliquaires, au lieu de les envoyer à l'hôtel de la Monnaie. (Louis Courajod. *La Révolution et les Musées*, p. 275.)

[1] Voici les termes mêmes du préambule de la Bulle papale concernant la *Rose d'or* de Saint-Jean : « *Cum igitur dum moraremur Lugduni, in dominica qua cantatur Lætare Jerusalem*, rosam auream *quam propter diei solemnitatem more solito in vestris manibus gestabimus*, ecclesiæ vestræ *duxerimus con-*

fois le *vidimus* nous laisse ignorer la date du jour où le Souverain Pontife accorda cette rose à la cathédrale, mais il est indubitable que ce fut pour consacrer le souvenir du grand fait politique de l'excommunication et de la déposition de l'empereur Frédéric II, dans le concile tenu dans la cathédrale de Lyon le 17 juillet 1245. Les inventaires du Trésor de Saint-Jean, antérieurs à celui de 1448, publié par M. de Valons en 1877, nous manquant, il n'est pas question de la rose d'or de la cathédrale dans aucun acte de cette église, mais on la trouve mentionnée ainsi dans cet inventaire de 1448, de la manière suivante :

« N° 210. *Rosam auri cum repositorio que monstratur in Quadragesima.* »

Plus tard, il n'en est plus question, et je l'ai cherchée en vain dans les inventaires de 1581, 1586, 1595, 1598, 1601, 1614, 1619, 1646, 1672, 1724, 1760 et 1765 qui sont encore conservés. On serait tenté peut-être d'accuser les pillards protestants de Saint-Jean, en 1562, de la soustraction de cet objet d'art, mais ils l'eussent mentionné dans la comptabilité qu'ils ont si exactement tenue de ce pillage[1], et on est fondé à croire que le Chapitre lui-même, dans un de ses fréquents jours de détresse, se sera vu contraint d'aliéner cette rose avec d'autres bijoux de son Trésor, pour suffire à des besoins d'argent pressants.

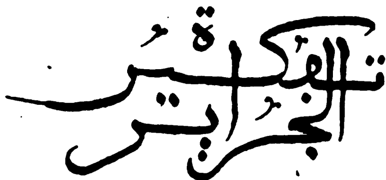
cedendam, nos cupientes ut ecclesia ipsa congruis honoribus frequentetur omnibus vere pœnitentis, etc... »

Dans le préambule de la Bulle accordée au monastère de Saint-Just, on lit : *Cum igitur dum Lugdini traheremus moram* in claustro *ecclesiæ vestræ*, etc.; ce monastère est donc bien clairement indiqué, et tout nous prouve que deux roses d'or furent accordées par Innocent IV, durant les six ans de son séjour à Lyon.

[1] Voir « *Les monuments d'art de la Primatiale de Lyon, détruits ou aliénés pendant l'occupation protestante en 1562* (Lyon 1881).

LÉOPOLD NIEPCE,
Conseiller à la Cour d'appel de Lyon

(A suivre)



SOUVENIRS D'ALGER

— SUITE[1] —

III

JUIFS — MALTAIS — MAHONNAIS — ESPAGNOLS

Au moment d'écrire sur les Juifs, je tiens à déclarer que je n'ai contre eux aucun parti pris, aucune rancune historique. Je ne suis, ni clérical, ni même religieux, au sens ordinaire du mot.

Je ne leur dois pas d'argent, je ne songe pas à leur en emprunter, je ne me fournis de quoi que ce soit chez aucun d'eux, je suis donc pour les peindre dans les meilleures conditions d'impartialité. Ils sont hideux ; qu'ils portent le turban noir ou bleu, la casquette de velours ou le chapeau, la veste aux manches collantes et galonnées ou la redingote, la jupe à plis bouffants avec bas bleus et souliers plats ou le pantalon avec bottines. Des amas de chairs flasques, teintes en jaune par un sang vicié, envahies par un développement extraordinaire du système pileux, et surtout, surtout : des bouches où semble être le sceau de réprobation marqué sur la race, odieu-

[1] V. la *Revue lyonnaise*, t. VI, p. 335.

sement dessinées, épaisses, visqueuses, rappelant le tentacule du poulpe et la ventouse de la sangsue, faites pour mettre en fuite éternelle la troupe délicate des Baisers. Ils sont hideux. Leurs femmes costumées à la française ont l'air de domestiques qui ont mis au pillage la garde-robe de leurs maîtresses, ou, grimées à la juive, donnent un exemple navrant de ce que la laideur peut gagner à un encadrement de mauvais goût. Une espèce de serre-tête noir qu'on appelle ici, non sans raison, le sac à teigne, cache le haut du front et les cheveux, un mouchoir polychrôme dont les bouts flottent par



Juive riche

derrière forme une mentonnière au-dessous de la bouche, comme dans les cas de fluxion dentaire; ajoutez à cela un teint terreux, des yeux étranges, à la fois brillants et morts, des yeux de verre, un châle de couleur criarde sur une robe de soie ou un corsage court aux manches larges sur une jupe quelconque, de gros pieds bêtes dans des galoches ou des sandales, un balancement d'oie trop gavée, et, si le coup d'œil vous satisfait, vous n'êtes vraiment pas difficile. Parfois, dans le court, très court passage de la nubilité à la maturité, certaines épaules, certaines poitrines, certaines hanches, certaines jambes juives présentent des lignes, des courbes.

des perspectives vraiment harmonieuses, la quantité semble y faire assez bon ménage avec la qualité, mais le moindre accident provoque des écroulements lamentables, l'accident du mariage, par exemple. Le vertical se change en horizontal, les collines en vallées, les vallées en ravines, la glissade en trainage, le rose en terre de sienne. La vierge charmait, la femme épouvante. Jamais Diane, jamais Vesta n'ont plus impitoyablement puni les infractions de leurs nymphes et prêtresses aux lois de la chasteté. Fromentin a consacré quelques lignes au sujet qui m'occupe, les voici, textuelles :

« Les Juives sont belles. Elles s'en vont, soit avec leur cruche remplie, soit avec leur planche au pain, traînant leurs pieds nus dans des sandales sans quartiers, leurs longs corps serrés dans des fourreaux de soie de couleur sombre, et, portant toutes, comme des veuves, un bandeau noir sur leurs cheveux nattés. Elles marchent, le visage au vent, et ces femmes en robes collantes, aux joues découvertes, aux beaux yeux fixes, accoutumées aux hardiesses du regard, semblent toutes singulières dans ce monde universellement voilé. Grandes et bien faites, elles ont le port languissant, les traits réguliers, peut-être un peu fades, les bras gros et rouges, assez propres d'ailleurs, mais avec des talons sales ; il faut bien que leurs admirateurs qui sont nombreux, pardonnent quelque chose à cette infirmité des Juifs du bas peuple, heureux encore quand leur malpropreté n'apparaît qu'au talon comme l'humanité d'Achille ! »

Est-ce lui qui a mal vu, est-ce moi ? Ce qu'il y a de certain, c'est que nous sommes, comme on dit en argot judiciaire, contraires en fait, au moins, quant à la beauté ; peut-être la génération actuelle ne ressemble-t-elle plus à l'ancienne ou quelque sentiment de reconnaissance personnelle a-t il influencé le jugement de Fromentin !

Après un long séjour de deux années, deux types juifs, deux sans plus, ont frappé mes yeux, sans me soulever le cœur, et enrichi ma galerie de souvenirs. D'abord, dans l'encadrement d'une boutique obscure et basse, pleine de vieux cuivres, de vieilles armes, de vieilles faïences, d'étoffes, de broderies, de tapis, de colliers, de serpents et d'oiseaux empaillés, de peaux de quadrupèdes sauvages

mangées aux vers, un ancêtre, octogénaire pour le moins, des cheveux blancs sous une calotte noire, des yeux d'aigle perçants et fixes sous des sourcils en broussaille, un nez en bec de corbin, véritable hameçon de chair tendu sur une barbe de fleuve : la tête



Vieux Juif dans sa boutique

légendaire du vieil alchimiste de comédie qui demande à son creuset le secret perdu de la pierre philosophale, marchand de poudres pour faire aimer et de poudres pour faire mourir.

Ensuite, sous des vêtements de servante, les pieds nus dans la poussière du chemin, une fillette de quatorze ans à peine, éblouissante avec son front bas et pur de statue grecque, ses yeux voluptueux d'odalisque attendue par le sérail, sa peau transparente et délicate comme un pétale de rose à sa première aurore, sa bouche

un peu grande, mais d'un dessin parfait et divinement meublée. Si cette beauté-là tient dans son été la moitié des promesses de son printemps, et qu'elle aille se faire voir à Paris, je lui prédis un joli succès.



Jeune Juive

Les Juifs ont dans l'univers entier la réputation d'être sales, je suis bien obligé de reconnaître que ceux d'ici ne la volent pas. Quand on pénètre à une heure quelconque dans leurs maisons, on y trouve, avec des traces de lavage à grande eau, des ordures dans tous les coins, sur toutes les marches d'escalier, des guenilles sur toutes les rampes, une odeur fétide partout, odeur de fauve, de crasse et de latrines, où il est difficile de faire la part de la nature et celle de l'éducation, mais qui atteste par son énergie une collaboration fructueuse de ces deux éléments. Quand une Juive se marie, et quand elle accouche, ces deux événements sont l'occasion de pratiques tellement dégoutantes qu'on ne peut même du bout de la

plume les décrire. Dans les grandes forêts de l'Afrique Centrale, là où les singes n'ont été encore ni dérangés, ni corrompus par l'homme, je suis sûr que les choses se passent avec infiniment plus de décence et de propreté. Quelques familles francisées ou croyant l'être, invitent sur bristol élégant tous les fonctionnaires en relief à leurs cérémonies de mariage. Dans un fauteuil quelconque, une fille, vêtue de blanc comme une mariée de France, couverte de gros bijoux comme une idole indienne ; autour, un chœur de femmes agitant des mouchoirs et esquissant des pas de danse sans aucune grâce aux sons d'une musique sauvage empruntée aux Arabes ; de jeunes circoncis s'essayant sans aucun succès au rôle de cavaliers servants, des sirops nauséabonds, des pâtisseries indigestes, voilà le fond de la fête. Les fonctionnaires s'en vont déçus, mais la juivaille qui a balancé le passif des sirops absorbés avec l'actif de la vanité satisfaite se trouve en bénéfice et se frotte les mains.

Le même cercueil sert à ces gens-là pour tous les transports au cimetière. Le mort est couché dans la fosse, vêtu d'un simple suaire, et, avant de le couvrir, on lui pose sur le nombril, sans doute pour le bien caler, une sorte de pyramide en pierre dont la dimension et les ornements varient, suivant les goûts, les moyens et la générosité des héritiers. Chaque dimanche, dans la matinée, une phalange d'horribles mégères se réunit au cimetière et y gémit, à tant par heure et par tombeau, on reçoit des abonnements pour les fêtes et anniversaires. Les Juifs sont tumultueux et discordants. A l'encontre des Arabes, si nobles dans leur port et leur démarche, si sobres de gestes et de bruit, ils ont, comme disait le nerveux Baudelaire, « des mouvements qui dérangent les lignes, des voix, qui rompent désagréablement les harmonies du silence. » Ils occupent une place énorme eu égard à leur nombre ; ils mettent, le samedi, en désertant leurs magasins, Alger en deuil et Saint-Eugène en fête, s'installent et s'étalent comme en pays conquis dans les établissements publics, dans les omnibus, s'assoient sur vos genoux, vous fument au nez, s'invitent à votre conversation, en ramassent les miettes avec des abandons, des gaîtés, des familiarités de chiens à qui on vient d'ôter la corde, vous avez toujours envie de leur dire : A bas les pattes, Azor ! Ils ne s'appellent pas Azor, mais Baruch, Isaac, Aaron, Mardochée, Mathathias, Sarah, Rachel, Rebecca, et

ces noms bibliques qu'ils se renvoient à chaque phrase dans leur jargon hébraïco-arabe frappent l'oreille d'étonnement; ils font à la mienne, je ne sais trop pourquoi, comme un bruit de clochettes fêlées dans un désert très lointain. Leurs noms de famille sont parfois sinistres : « Lellouf, Maklouf, Chiche, Portiche, Mesguiche, » on croirait y voir l'indication de quelque métier inavouable. Ils ne sont pas belliqueux, oh! non, et ne prennent guère l'initiative des querelles que s'ils se sentent au moins dix contre un; malgré cela, peut-être à cause de cela, ils ont la manie de déguiser leur progéniture masculine en mousses et en enfants de troupes. Etranges, étranges, ces figures de scrofuleux ultra-placides, figées en gouttes de suif, sous des képis et des chapeaux cirés où sont écrits en lettres d'or : *Le Téméraire*, *Le Glorieux*, *L'Invincible*. C'est à pleurer! Témérité, gloire, victoire! eh bien, non! voyez-vous, bons Juifs, vous n'avez jamais eu, vous n'aurez jamais ça en magasin. Ce qu'ils ont, tout le monde le sait, des marchandises quelconques, des étoffes, des confections, des curiosités, des vieilleries qu'ils s'ingénient à transformer en argent liquide pour en alimenter aussitôt leur vrai commerce, l'usure. Et remarquez qu'ils s'arrangent pour ne faire aucune avance, pour n'y être, comme on dit, jamais du leur. Le mécanisme est aussi simple qu'ingénieux. Un Juif débutant, un Eliacin, débarque en France plus ou moins recommandé et cautionné par des cocirconcis déjà vieux dans le crime, achète n'importe quoi d'un débit courant, à six mois de terme, revient le vendre en Algérie, au-dessous du cours, s'il le faut, et s'empresse de placer le produit à 25, 50, 100 0/0, moyennant garanties solides, entre les mains éternellement tendues d'Arabes ruinés par la sécheresse et la paresse. Les garanties finissent toujours par lui rester, vous voyez d'ici le bénéfice. Ni charpentiers, ni maçons, ni architectes, ni agriculteurs, ni artistes, ni producteurs de quoi que ce soit parmi eux, tous commerçants et usuriers; ils rôdent aux abords des agences louches où se préparent les basses œuvres de la cuisine judiciaire et conduisent les mouches dans la toile, moyennant une part de proie. Quand la première pelote est faite, ils deviennent banquiers et s'appellent « Israélites ». Leur sobriété égale celle du chameau. Ils savent commander à leurs passions quand elles coûtent trop cher, jouer en virtuoses de la

fraude et de la faillite, glisser avec une souplesse d'écureuil à travers les mailles du code, ne pas payer leurs dettes ou ne les payer qu'à l'extrême limite pour la plus grande fructification des petits intérêts : J'en ai connu qui, pendant des années, ont fait accepter comme monnaie courante par leurs fournisseurs les rossignols de leurs magasins ; exploiter au profit de la caisse leurs relations et leurs amitiés : j'en ai connu qui ont eu le joli cynisme de réclamer et toucher une commission sur des cadeaux offerts à



Juif

leurs femmes par des familiers de la maison ; transformer les injures et les coups en dommages-intérêts, râcler sur un sou, tondre sur un œuf, et par cette effrayante tension d'une volonté unique, ce développement d'un vice qu'aucune vertu ne gêne, cette pensée fixe du gain à laquelle aucune pensée distrayante ne se mêle, réaliser des résultats énormes. Une de leurs victimes, de race française sans doute, a prétendu que dans les accouchements laborieux le tintement d'une pièce d'argent près de la patiente suffisait pour faire apparaître le moutard Juif, les mains tendues, et qu'à toutes les époques, le tintement d'une pièce d'or provoquait une fausse couche immédiate. Ces Français croient se venger de tout avec une raillerie et une chanson.

Autrefois, avant la conquête, les Juifs procédaient absolument comme ils procèdent, mais honteusement, dans l'ombre, astreints à des costumes spéciaux, parqués et bâtonnés comme des chiens gâleux.

Quand ils étaient trop gras, un pressurage périodique et implacable les ramenait à des proportions décentes et les réduisait en somme au rôle de collecteurs d'impôts. Aujourd'hui, non seulement on ne les pressure plus, mais on les caresse, on les décore, on consulte leur goût pour les nominations de quelque importance et plus d'un personnage du jour leur doit son panache ; aussi, ils enflent, ils enflent à crever. Ils font chanter leurs louanges par des journaux vendus, ils ont des privilèges ; leurs fils sous les drapeaux obtiennent des congés pour faire leurs pâques ; ils se marient souvent devant leurs rabbins sans passer par la mairie et invoquent ensuite le vice de ces mariages pour en contracter d'autres, laissant dans la détresse la première femme et les enfants. Ils ont des équipages, ils se bâtissent des châteaux d'un luxe criard, sous les ombrages, au milieu des fleurs, les stercoraires sordides, les grosses araignées repues. Taisez-vous, cachez-vous ! Vos châteaux s'élèvent sur des ruines, vos ombrages ont la pâleur mortelle des cyprès, je vois des traces de larmes et de sang sur vos fleurs ! Voilà les gens dont on a fait des citoyens français, sans doute pour dégoûter les Arabes de la naturalisation, dont les bulletins de vote inconscients, dictés par un comité rétrograde, tombent depuis treize ans dans les urnes avec les nôtres, dont on envoie en France, sous le même uniforme que nos soldats, les rares produits bons pour le service, et qui, sur les mêmes bancs que nos jurés, jugent leurs anciens maîtres. Avoir perdu l'Alsace et la Lorraine et s'être assimilé ça, c'est vraiment trop de malheurs à la fois pour une seule nation ! Toussenel a écrit dans son beau livre : *La féodalité financière :* « Juif, citoyen français, cet accouplement m'a toujours semblé monstrueux. » A moi aussi, Monsieur, à moi aussi, surtout quand il s'agit de Juifs africains, mais on désaccouplera j'espère. Ils s'y attendent bien un peu, et regardent l'avenir de côté comme s'ils se méfiaient de lui. Il paraît que dans les endroits écartés, à l'abri des regards indiscrets, si riches qu'ils soient, si Français qu'on les ait décrétés, ils courbent encore leur souple

échine pour baiser la botte de l'Arabe, en souvenir d'hier et par crainte de demain. En attendant, ils possèdent la moitié de l'Algérie et ils vont, d'une marche constante et sûre, à la conquête du reste. Tel est le résultat le plus clair d'une occupation de cinquante années. C'est pour en arriver là que la France prodigue depuis si longtemps son or, la sueur de ses colons, le sang de ses soldats, la pauvre France dont les flancs nous portent, nous autres, depuis cent générations, que nous vénérons comme une aïeule, que nous chérissons comme une mère et dans laquelle ces ignobles adoptés de contrebande ne verront jamais qu'une sentinelle puissante et gratuite à la garde de leurs coffres-forts !

Les Maltais, généralement petits et bruns, ont le monopole de la pêche. Les émigrés des Baléares, plus grands et non moins bruns, ont le monopole du jardinage. Les Espagnols, de tailles variées, toujours bruns, et souvent aussi près du type arabe qu'on peut l'être d'un type d'aïeul, font du petit commerce et de la petite culture. Ils occupent presque seuls, au commencement du faubourg Bab-el-Oued, un quartier considérable « la Cantera », où ils ont transporté les coutumes et les odeurs de leur patrie. Il est curieux de les voir aux fêtes de Pâques et de la Pentecôte, se répandre sur les rochers qui servent de plage, se livrer tout le jour à des orgies de gâteaux nauséabonds, cuits dans de l'anisette, et rentrer le soir, bras dessus, bras dessous, âges et sexes mêlés, aux sons chers à leurs cœurs de l'accordéon et de la guitare. Quand l'anisette a trop coulé ou que le soleil a trop chauffé, ils se cassent leurs instruments de musique sur la tête et échangent quelques coups de la navaja nationale, c'est presque dans le programme de la fête.

Ils inspirent, surtout depuis les événements de Carthagène, de légitimes défiances et il serait prudent de les soumettre, avant de les admettre, à un éclectisme méticuleux. La *Numancia* a déposé à cette époque-là sur nos côtes algériennes une jolie cargaison d'échappés de bagne que notre philantropie légendaire a traités en belligérants et qui nous en remercient en nous servant, à toute occasion, des plats de leur ancien métier. L'année dernière, à Coléah, aux portes d'Alger, quatre gredins ont assailli, le soir, sur un chemin fréquenté, un ancien officier supérieur de l'armée française qui rentrait en voiture, ont massacré son domestique

sous ses yeux, l'ont terrassé, bâillonné, dépouillé, torturé, lui ont scié longuement la gorge avec un mauvais couteau et finalement tiré une balle de pistolet dans l'oreille. Le malheureux qui avait de la vitalité et du courage à revendre, n'a pas succombé, il s'est traîné à genoux jusqu'à sa maison, il a gravi son escalier, laissant à chaque marche des traces de sang, et, avant de s'étendre sur son lit qu'il devait croire son lit de mort. il a eu l'incroyable énergie de remplir son devoir social et de coucher par écrit toutes les observations de nature à éclairer la justice. Il tenait sa plume d'une main, tamponnant de l'autre, à tour de rôle, sa gorge ouverte et son oreille perforée. Comme je serais tranquille, si nous avions dans notre armée beaucoup d'hommes de ce calibre-là ! Trois des assassins ont été arrêtés, trois Espagnols, dont deux forçats évadés. Monsieur d'Alger a fait un sort bien légitime à l'un d'eux, la peine des deux autres a été commuée par ce bon M. Grévy qui n'habitera jamais Coléah; c'est vraiment trop de bonté !

IV

ARABES — KABYLES EN POLICE CORRECTIONNELLE — EN COUR D'ASSISES MAGISTRATURE INDIGÈNE — MAGISTRATURE FRANÇAISE — MONSIEUR D'ALGER

Les Kabyles diffèrent des Arabes sur quelques points et leur ressemblent sur beaucoup d'autres. Voici d'abord les différences : La langue kabyle emprunte à l'arabe ses caractères graphiques, n'en ayant pas qui lui soient propres, mais c'est à peu près, la seule analogie qu'elles présentent; on n'en trouverait aucune, ni dans la consonnance, ni dans la construction. Les Kabyles, d'un teint généralement plus clair, de traits plus réguliers, se rapprochant parfois des nôtres de façon à faire soupçonner une lointaine communauté d'origine, ne mènent pas l'existence nomade. La tente et le rustique gourbi sont remplacés chez eux par des maisons de pierre, recouvertes en tuiles, qu'ils groupent en façon de villages,

comme en France; ils sont moins moins fainéants, moins fatalistes, moins aveuglément attachés à leurs pratiques religieuses. Leur organisation est plutôt démocratique. Leurs femmes, quoique maintenues, elles aussi, dans un état d'infériorité et de dépendance, se découvrent le visage, sortent seules et ne sont pas l'objet d'une surveillance si tyrannique. Passons aux ressemblances : Même costume à très peu de chose près. Même saleté. J'ai fréquenté assidûment depuis deux ans les salles d'audience des diverses juri-



Kabyle

dictions, perdu dans la foule, coudoyant héroïquement des guenilles indigènes de toute provenance, l'odeur variait d'intensité, suivant l'élévation de la température et le nombre des cassolettes, la nature, la composition chimique. la marque de fabrique, ne variaient jamais. C'est spécial, national, inattendu, inouï, sans aucune comparaison possible, et je me demande vraiment si les montagnes et les forêts de France auront assez de senteurs balsamiques pour me désinfecter les narines. Je ne parle pas des insectes de toute espèce logés dans les plis des burnous, un mouvement suffit pour en faire sortir des légions. L'autre matin, à la porte d'une pharmacie, dans une boîte aux ordures, au milieu de fioles brisées,

de sparadraps après usage, de papiers salis et de cotons suspects, gisait un os de gigot plus qu'au trois quarts rongé; des chiens avaient passé, le flairant, n'y touchant pas, témoignant leur dégoût par un arrosage significatif : une vieille femme survint, s'en



Femme Kabyle

empara avidemment et s'en fut le déchiqueter, non pas à belles dents, hélas ! mais avec les rares chicots qui lui restaient, dans une des ruelles sombres par où on grimpe à la Casbah. Un pain sous son bras excluait l'hypothèse du besoin, elle s'offrait tout simplement un petit extra gratuit, trouvant sans doute que l'os de gigot. comme le corps d'un ennemi, sent toujours bon. C'était une Kabyle.

J'ai vu, l'autre jour, sur un des bancs de la Grande-Place, un

indigène d'âge et d'aspect vénérables, le ruban de la Légion d'honneur au burnous, il regardait droit devant lui, fixement, caressait de temps à autre sa longue barbe argentée et paraissait plongé dans une méditation profonde.

Tout à coup, relevant la tête, il tira d'une poche intérieure un petit miroir, un petit pot, un petit pinceau, se regarda attentivement, trempa le pinceau dans le pot, et, avec une lenteur d'artiste amoureux de son œuvre, sans souci des passants, sans aucun amoindrissement de son incontestable dignité, s'estompa les sourcils et le dessous des yeux. Cette besogne faite, il ôta, d'abord, une de ses galoches poudreuses, puis sa chaussette jadis blanche, recouverte d'une couche de crasse solide comme une teinture et s'en servit pour adoucir en les essuyant à droite et à gauche les touches de koheul que le miroir lui montrait trop dures. C'était un Arabe.

Ils se livrent avec une égale facilité à la superstition, au mensonge, au vol, au viol, à la pédérastie, aux voies de fait, à l'assassinat : ce que j'ai à dire là-dessus s'applique indistinctement aux uns et autres. Leur superstition passe toutes les bornes. Ils font peindre des mains sur leurs portes principales pour détourner le mauvais œil, accrochent des cornes de bœuf et de bélier aux branches de leurs arbres et sur des perches au-dessus de leurs champs, pour assurer la récolte, envoient leurs femmes le mercredi au bord de la mer, sous la conduite de vieilles négresses, pour y brûler de l'encens, y plumer des poulets et lire l'avenir dans les dessins que font la fumée et les plumes livrées au vent. Ils croient aux prophètes, aux sorciers, aux guérisseurs. Un de ces derniers qui a plus d'aplomb que de diplômes, habite les environs immédiats d'Alger, reçoit ses clients à ciel découvert, sous un grand arbre, à la mode de saint Louis, récite ses ordonnances, sans jamais les écrire, et pour cause, et gagne à ce métier les appointements d'un receveur général. On l'a poursuivi pour exercice illégal de la médecine, mais il s'est présenté avec une telle escorte de malades guéris et reconnaissants que le tribunal intimidé l'a condamné seulement à un franc d'amende. Toujours la foi qui sauve! Les Marabouts, les curés du cru, se font un joli casuel en vendant aux imbéciles des papiers où sont transcrits des versets du Coran appropriés aux circonstances. Les uns garantissent un bon voyage, les autres aident à

retrouver les objets perdus, il y en a pour les gens altérés de vengeance, pour ceux altérés de richesse, pour les ambitieux, pour les amoureux, pour tous les besoins, toutes les passions, toutes les sottises. Dernièrement comparaissaient au parquet d'Alger une grande fille arabe très robuste et un vieux barbier de même race, d'apparence assez frêle, celle-là accusant celui-ci de l'avoir violée, et, comme le magistrat lui faisait remarquer l'évidente disproportion des forces et l'invraisemblance de l'accusation: « Croyez-vous que j'aie pu me défendre, s'écria-t-elle, il m'avait fait manger le papier du marabout. » Le barbier n'a pas nié, on l'a relâché tout de même.



Arabe

Ils excellent dans le mensonge, le faux témoignage, le vol surtout. Ils opèrent avec une dextérité de main, une élasticité de muscles, une sobriété de mouvements, un bonheur à éviter le bruit qui dérouteraient nos prestidigitateurs les plus habiles. Un commissaire de police me racontait qu'après avoir interrogé assez longuement, à l'aide d'un interprète, un Arabe inculpé d'un délit quelconque, il l'avait fait conduire à la geôle et que là on avait trouvé dans le capuchon de son burnous une boîte d'épingles, un peleton de fil, un crayon, un porte-plume, un bâton de cire, du papier et un étui à lunettes, le tout, volé sur son bureau pendant l'interrogatoire, sans qu'il se fût aperçu de rien, non plus que son collaborateur. Ils sont sans rivaux dans l'art d'escalader les

clôtures, de percer les murailles et de crocheter les portes. Il faut remarquer à ce propos que les chiens de garde, quels qu'ils soient, ne mordent jamais l'Arabe nu et lui épargnent même leurs aboiements, aussi l'artiste digne de ce nom n'opère-t-il qu' « *in naturalibus* ». Quand le vol est consommé, quand les bestiaux ont disparu du pacage ou de l'écurie, les grains du silos, et que le volé s'est livré pendant quelques jours à des recherches vaines, voici généralement ce qui se passe. Un indigène étranger au douar se présente, déclare que le hasard lui a appris le lieu du recel et offre de le faire connaître, moyennant rémunération, bien entendu. L'offre acceptée, la restitution a lieu dans la plupart des cas. C'est ce qu'on appelle « Bechara », ce qui signifie ou à peu près : Agence de renseignements. Quand la justice française met la main sur des fonctionnaires de cette agence-là, elle a pour habitude de les condamner impitoyablement, soit comme escrocs, soit comme complices des voleurs, et, n'a pas tort; on m'a pourtant assuré que cette profession originale était parfois exercée par des « lazzaroni », des « buveurs de soleil », sans accointance aucune avec les coupables. Quand un de ces derniers comparait devant un tribunal, il ne manque pas de prétendre qu'il a des relations de vieille date avec la femme du plaignant, qu'il a encouru les peines de l'adultère, mais non celles du vol. Si le président lui demande des preuves, et même spontanément, il tire de dessous son burnous une longue mèche de cheveux, évidemment cueillie sur une tête féminine, et qui a dû servir à pas mal d'autres dans des cas analogues. Cette démonstration lui paraît sans réplique. N'est-ce pas de là que vient l'expression française : « Il y a mèche, il n'y a pas mèche. » Je livre cette hypothèse hasardée, je le reconnais, aux méditations des étymologistes.

Les coups de trique, en sabir, matraque, les coups de couteau, les coups de pistolet, les coups de fusil, se distribuent chez eux avec une prodigalité sauvage. Le sang n'a pas de prix, ils le versent comme de l'eau, pour une injure, un mouton ou une motte de terre contestés, un regard jeté du côté des femmes. Ces dernières fournissent le gros contingent des victimes. Épouses, filles, sœurs, mères, grand'mères : toutes y passent. Un Arabe, ancien officier à notre service, très au courant de notre langue, aussi francisé

qu'un de ces Bédouins-là peut l'être, m'exprimait en ces termes son chagrin d'avoir perdu sa mère : « Je l'ai mise là, Monsieur, au bout du jardin, à la place qu'elle m'avait indiquée souvent, et c'est une grande consolation pour moi que de lui porter des fleurs et réciter mon chapelet près de sa tombe. » Mes oreilles s'ouvraient émerveillées à ces confidences empreintes d'une piété filiale aussi touchante que rare en ce pays, il continua sur le même ton : « Une bien bonne mère, Monsieur, malheureusement, elle ne s'entendait pas avec ma femme et j'ai dû user plus d'une matraque pour les mettre d'accord. » Un soupir ponctua la phrase de l'excellent fils. Sa femme, si je ne m'abuse, avait dû recevoir la grosse part; sa maman, les éclaboussures.

Ils rossent leurs conjointes, les assomment, les poignardent, leur font rôtir la plante des pieds, les coupent en morceaux, sous les prétextes les plus futiles. « Elle était à moi, je l'avais payée, » telle est toujours la première réponse du bourreau dérangé par la justice dans son petit travail.

Quelquefois, rarement, elle se défend ou se venge, la pauvre marchandise humaine, en égrenant dans la soupe du ménage un peu du sulfure d'arsenic qui lui sert à s'épiler, et, franchement, il serait difficile de ne pas lui reconnaître des circonstances atténuantes.

Quel abîme entre Paris où la femme est si orgueilleusement reine, et l'Algérie où elle est si humblement esclave !

Un des modes indigènes d'assassinat lès plus originaux consiste à retourner violemment d'avant en arrière, la tête de la victime. Les vertèbres craquent, se disjoignent, compriment la moëlle, la mort est foudroyante. C'est une chose atroce, inoubliable, paraît-il, que le spectacle de cet occiput ramené sur la poitrine, de cette face de cadavre dans le dos.

Un décret du 31 décembre 1859 a organisé la justice indigène. Il y a par circonscription judiciaire un Cadi Maleki (rite musulman) et, lorsque le chiffre de la population Hanefi (autre rite) le rend nécessaire, un Cadi Hanefi. Le personnel de chaque Mahakma (audience, prétoire) de Cadi se compose du Cadi et de deux Adels au moins, dont l'un remplit les fonctions de suppléant, l'autre celles de greffier, de un ou deux Aouns ou huissiers, et d'un certain

nombre d'Oukils (procureurs) qui représentent les parties. Les Musulmans peuvent, d'un commun accord, porter leurs différends devant le tribunal français de leur circonscription. Les Cadis connaissent en premier ressort de toutes les affaires civiles et commerciales entre indigènes musulmans, ainsi que des questions d'État. Ils connaissent en dernier ressort des actions personnelles et mobilières jusqu'à 200 francs de principal et des actions immobilières jusqu'à 20 francs de revenu. L'appel se fait devant le tribunal français compétent en dernier ressort pour les actions personnelles et mobilières jusqu'à 1.500 francs, pour les actions immobilières jusqu'à 150 francs de revenu. La quatrième Chambre de la Cour, composée d'un président, deux conseillers français et deux assesseurs indigènes, connaît de toutes les questions d'État et de tous les litiges dont la valeur excède les chiffres ci-dessus. Les actes publics entre Musulmans sont reçus, au choix des parties, par les cadis ou les notaires. Je plains de tout mon cœur le président et les deux conseillers français tenus de mettre le nez dans ce dépotoir nauséabond. Presque tous les témoins mentent, les trois quarts des actes sont faux. Cadis, adels, aouns, oukils, se vendent publiquement au plus offrant et dernier enchérisseur. C'est le triomphe de la prévarication. Les indigènes le savent bien, aussi ont-ils pour notre magistrature intègre autant de respect que de mépris pour la leur, demandez-leur pourtant s'ils veulent sortir du *statu quo* et être assimilés aux Français, ils vous répondront négativement, comme vient de le faire un de leurs représentants au Conseil général d'Alger; je ne sais quel bête orgueil de race, je ne sais quels scrupules de religion les attachent à leur vomissement judiciaire. Ils aiment les procès, poursuivent en les faisant des satisfactions, non seulement d'intérêt, mais d'amour-propre, et mettent à enrichir les hommes d'affaires une docilité qui laisse loin derrière elle celle de nos meilleures vaches à lait normandes.

La magistrature française que j'ai eu l'honneur de voir de près, est incomparablement plus occupée que celle de la Métropole, surtout depuis le rattachement des territoires militaires, et remplit sa tâche avec au moins autant d'intelligence et de dévouement; on la maintient cependant sur un pied d'infériorité. Elle n'est pas inamovible, elle n'obtient que très difficilement sa réintégration, après

un long exil, elle est livrée à la basse presse locale qui, sûre de l'impunité, fière d'avoir fait révoquer un premier président ou un président de chambre, l'espionnne, la dénonce, et la couvre en toute occasion de railleries et d'outrages dont le cynisme égale la bêtise. Un plaideur mécontent, élevé sans doute à cette école, vient d'assassiner un président en pleine audience, à quelques kilomètres d'Alger, on lui a trouvé des circonstances atténuantes.

Mon Dieu, je ne prétends pas que la corporation soit d'une essence supérieure et à l'abri de toute critique, elle paie comme d'autres son tribut à l'infirmité humaine, elle a ses grotesques. On m'a montré, j'ai vu : le vieux conseiller, dont les ressorts cérébraux ne fonctionnent plus et qui laisse tomber son râtelier en ouvrant la bouche; le conseiller du Danube, farouche, hirsute et sordide, en proie au délire de la persécution ; le candidat perpétuel à tous les postes vacants ; le trembleur, qui se fait tout petit pour que les ennemis de la magistrature ne le voient pas ; le fort en droit, qui n'admet pas la discussion ; le solennel, qui croit tenir son mandat de la Providence et juge, comme le prêtre officie, dans une apothéose ; le sceptique, pour qui les appointements sont la grosse affaire ; le vieux beau, qui étudie ses effets de torse dans les glaces, incline sa toque sur l'oreille et porte des rabats spécialement gaufrés, à l'adresse de la galerie ; le croqueur de types à l'audience ; le fabricant de calembours ; le littérateur ; le cuisinier. C'est assez gai comme surface, mais allez au fond et vous y verrez une chose infiniment respectable : l'accord de toutes ces consciences dans l'horreur de la prévarication et la recherche de la vérité. Cette chose-là, quoi qu'on en dise, constitue aux yeux des indigènes une de nos plus grandes, une de nos plus incontestables supériorités ; les détourner d'y croire est d'un mauvais Français.

Le jury algérien plie sous le nombre croissant des affaires et renoncerait, je crois, sans se faire tirer l'oreille, à cette prérogative civique ; que ne la lui enlève-t-on ! tout le monde y gagnerait. Que ne le purge-t-on au moins de ces Juifs qui siègent, souvent en costume indigène, et dont la présence horripile à bon droit les Arabes ! Un Arabe jugé, condamné par un Juif, quel comble d'abomination ! Un plombier a refusé l'autre jour, à l'instar de Paris, de prêter le serment légal avec la formule : « devant Dieu. » Il

ne croit pas en Dieu et ne veut en entendre parler sous aucun prétexte. Il y a dans le monde pas mal de gens dont l'éducation a coûté sensiblement plus cher que celle du plombier et qui ont pâli sur cette question sans la résoudre ; le plombier l'a résolue, il est fixé, complètement fixé : un effet de la soudure ! Un autre de ces magistrats en rupture de boutique, ne voulait pas prêter serment du tout, la formule entière lui répugnait : il ne croyait, celui-là, ni à Dieu, ni aux hommes, mais le président lui ayant représenté que l'affaire allait être renvoyée à cause de lui à une autre session, il finit par jurer, pour ne pas faire manquer « *la Section* », dit-il ; paroles mémorables qui témoignaient d'une culture restreinte, mais d'un bon naturel.

Le personnage qui prononce le dernier mot au dernier acte des drames judiciaires, porte un nom bien autrement significatif que celui de « Z. Marcas » dont raffolait Balzac. Il s'appelle : « Rasenœud : rasoir, nœud vital : c'est invraisemblable à force d'être approprié, c'est parlant ! De taille haute comme ses œuvres, déjà âgé, il laisse voir les traces de démêlés fâcheux avec la petite vérole, son regard clignotant vous fouille dans le cou par une vieille habitude de prendre mesure. Il fait des souliers pendant les entr'actes professionnels ; frais ou tanné, cuir d'homme ou cuir de bête, c'est toujours des cuirs, il en passe quelques-uns dans sa conversation. Jadis ses deux fils l'aidaient, il vient de perdre le plus jeune, celui qui reste a les favoris et la correction d'un notaire de grande ville. De 1852, date de son entrée en exercice, à 1883, Rasenœud a séparé de leurs troncs complices 120 têtes coupables. Dans ce nombre figurent pour le plus gros chiffre proportionnel, les Kabyles, puis les Arabes, les serrant de près ; loin derrière : les Espagnols qui sont 5, les Marocains, 4 : les Français, 3 ; la marche funèbre est fermée par 2 nègres du Soudan. Rasenœud se plaint des loisirs que lui crée la clémence de M. Grévy, et, dans son impressionnabilité de sensitive, croit déjà voir abolie cette peine de mort qui le fait vivre, Rasenœud a tort. Comme toutes les institutions humaines, la bourreaucratie est certainement condamnée à disparaître, mais rien n'annonce que ce temps soit proche, en dépit de sa décrépitude, elle aura encore, selon toute apparence, de beaux étés de la Saint-Martin.

Soutenus par la résignation de leur fatalisme, les indigènes meurent bien, c'était écrit. Il n'est pas rare d'en trouver qui proclament cyniquement leurs crimes, s'en glorifient, regrettent de ne pas en avoir commis davantage et, jusque sous le couteau, vomissent contre les chiens de chrétiens des torrents d'injures. C'est exactement de la sorte que les choses se sont passées à Bône, le samedi 8 juillet 1882, quand les trois assassins du lieutenant de vaisseau de Kerguern ont payé leur dette à la société. Ils écumaient de rage et on les a entendu dire à l'iman qui cherchait à les calmer : « Laisse-nous insulter ces lâches, c'est notre dernière joie. » Les parents, les amis du condamné qui va mourir se pressent généralement au premier rang des spectateurs et prodiguent, les femmes surtout, les témoignages de leur douleur. Elles s'arrachent les cheveux, se mettent le visage en sang, déchirent leurs vêtements et psalmodient avec des éclats de voix sinistres un interminable *De profundis*. La cérémonie terminée, le corps est mis au cimetière musulman voisin et la tête soigneusement recousue au tronc, pour plus grande commodité de transport au paradis. Il paraît que Mahomet tient beaucoup à cette petite réparation posthume, ne voulant, quand il vient chercher son fidèle, ni s'embarrasser de deux colis, ni faire deux voyages. C'est d'un homme ordonné, mais bien mesquin pour un prophète !

V

PETITES DRÔLERIES MUSULMANES

Je me suis amusé parfois, ennuyé souvent, à lire le Coran, les commentaires de Sidi-Khâlil, et pas mal de traités plus ou moins volumineux, plus ou moins indigestes sur la religion et la jurisprudence musulmane; dans tout ce fatras, j'ai trouvé, comme d'autres dans le fumier d'Ennius, quelques perles d'assez belle eau, et sans y toucher autrement que pour les réunir, j'en ai fait, au hasard de la rencontre, le collier que voici :

L'unité de Dieu, et ce n'est pas cela que je trouve drôle, s'affirme partout avec une constante énergie.

(Coran) « Les juifs disent : Ozaïr est fils de Dieu; les chrétiens disent : Le Messie est fils de Dieu, que le Dieu unique les extermine pour de tels mensonges. »

« Infidèle est celui qui dit : Dieu, c'est le Messie, fils de Marie; le Messie a dit lui-même : Adorez Dieu qui est mon Seigneur et le vôtre. »

« Certains infidèles disent : Dieu est le tiers de trois. — Il n'y a qu'un Dieu. »

Toutes les créatures humaines renaissent après leur mort, subissent le jugement de Dieu, et, suivant qu'il leur est favorable ou contraire, vont en enfer ou en paradis.

(Coran) « Il y aura des hommes de la droite et de la gauche :

« Les premiers — saluez, monsieur Baudry d'Asson, saluez, monsieur de Gavardie — habiteront le paradis où coulent des ruisseaux d'eau toujours pure, de lait inaltérable et de miel exquis, où de frais ombrages s'étendent à perte de vue, où les fruits variés des arbres tombent d'eux-mêmes dans les mains qui les convoitent. Ils se reposeront sur des sièges magnifiques étincelant d'or et de pierreries, accoudés en face les uns des autres. Autour d'eux circuleront des jeunes gens éternellement jeunes, avec des gobelets, des coupes, des aiguières remplis d'eau camphrée et d'eau de gingembre, des corbeilles pleines de chairs exquises. Ils ne souffriront ni du chaud ni du froid. Ils n'entendront aucun discours frivole. Ils auront des beautés aux grands yeux noirs, éternellement vierges, pareilles aux perles et aux œufs d'autruche soigneusement cachés. » C'est tout. Il y a mieux que cela dans la moindre féerie du Châtelet. Sauf l'absence de discours frivoles, qui certainement constituerait pour « les hommes de la droite » une innovation appréciée, sauf cette conception réjouissante de virginités qui renaissent de leurs débris comme le phénix de ses cendres, je ne vois que des plaisirs d'un pauvre à faire pleurer. Et puis, l'eau de camphre, l'eau de gingembre! Le fameux paradis de Mahomet m'a tout l'air d'avoir volé sa réputation.

Passons à l'enfer : « Les hommes de la gauche — attrappe, Clémenceau, attrape, Lockroy — fouettés par un vent pestilentiel, asphyxiés par une fumée noire, boiront de l'eau bouillante et tomberont dans des brasiers terribles. Nous avons préparé pour eux des poids, des chaînes, des colliers. »

Rien de plus. N'en déplaise à Mahomet, cet enfer-là ne fait pas le moindre honneur à son imagination; c'est encore plus mesquinement meublé que son paradis; on dirait un enfer après saisie et vente. Quelle différence avec celui des Indiens ainsi décrit par le Maha-Bharata :

« L'enfer était rempli de ténèbres. Il y régnait une odeur infecte. Il y avait des montagnes d'ossements, des puits pleins d'épines, des amas d'ongles et de cheveux, des tas de boue. On y voyait des chauve-souris, des corbeaux, des hiboux, des milans et des aigles. On voyait ramper des vers, des sangsues, des lézards, des crocodiles, des tortues, des serpents venimeux, des scorpions, des punaises et des poux. On voyait encore des broussailles, des flèches, des cages, des arbres sinistres, des chaudières, des torches, des colonnes de feu, des fosses pleines de charbons ardents, des trappes brûlantes, des statues de fer rouge, des rivières d'eau noire et fétide où surnageaient des cadavres de poissons. On entendait des légions de démons, avec des yeux flamboyants, des dents horribles et des armes de toute espèce, s'écrier : « Jette, jette, pique, pique, frappe, frappe, arrête, scie, traîne, arrache, pince, presse, fends, déchire, casse, tue ! » et les damnés répondaient par un chœur de lamentations : « O tromperie, ô ruine, amitié des méchants, appui fragile, triste destinée ! » Ils étaient écrasés sous des pilons de fer, broyés dans des presses et des moulins, rôtis au feu, coupés par des faux, déchirés par des scies. On leur entrait des fils de fer brûlants dans le nez, dans les yeux, dans les oreilles et toutes les parties du corps. On leur perçait la langue, on leur coupait les membres, on les forçait d'embrasser des colonnes de fer rouge, on les accrochait à des hameçons, on les pendait. »

A la bonne heure, voilà un vrai matériel, un vrai bruit, un vrai grouillement d'enfer! mais, le vent, la fumée, l'eau bouillante et les colliers de Mahomet, c'est tout au plus bon pour une antichambre de purgatoire !

La haine des infidèles est prêchée presque à chaque page.

(Coran) « Les infidèles seront livrés au feu et y demeureront éternellement ».

Tous de la gauche!

« O croyants, ne formez de liaisons intimes qu'entre vous; les

infidèles ne manqueraient pas de vous corrompre. Leur haine perce dans leurs paroles, mais ce que leurs cœurs recèlent est pis encore. »

« O croyants, ne prenez jamais pour amis les Juifs et les chrétiens, sinon, vous leur ressemblerez et Dieu ne sera point le guide des pervers. »

« Les Juifs disent : La main de Dieu est enchaînée; qu'ils soient maudits pour prix de leurs blasphèmes. Ils se présenteront au jugement dernier, la main droite attachée au cou. »

« Si vous craignez Dieu, il vous défendra avec 5.000 hommes tout équipés contre les ennemis prêts à fondre sur vous. »

5.000 hommes! malgré l'intégralité de l'équipement, c'est peut-être bien maigre, surtout depuis l'institution des landwers et des landsturms!

« Dieu taillera en pièces les infidèles, les culbutera, les dispersera. Quiconque tournera le dos au jour du combat sera chargé de la colère de Dieu. Ce n'est pas vous qui tuez les infidèles, c'est Dieu. »

« 20 croyants fermes terrasseront 200 infidèles, 100 en mettront 1.000 en fuite. »

« Les mois sacrés expirés, tuez les infidèles partout où vous les trouverez, faites-les prisonniers, assiégez-les, guettez-les, ne les laissez tranquilles que s'ils se convertissent. »

« Il y a quelque chose de plus méritoire que les prières, les jeûnes et les pèlerinages, c'est la mort reçue dans un combat contre les infidèles. » Comme excitation à la haine et au mépris des peuples les uns contre les autres, c'est assez complet. Que les Musulmans se montrent après cela si tenaces dans le combat et si cruels dans la victoire, je m'en étonne peu; le massacre d'un ennemi de leur race et de leur religion est une bonne œuvre, et, pour peu que le massacre aille à la demi-douzaine, l'œuvre n'a plus de prix. Ce dont je m'étonne, c'est que les infidèles, là où ils triomphent par une distraction du Dieu de Mahomet, et cette distraction devient fréquente, tolèrent bonassement dans les Zaouias, les Medersas et autres écoles d'ignorance et de fanatisme, l'enseignement public de ces maximes sanguinaires dirigées contre eux.

La purification, qu'il ne faut pas confondre avec le nettoyage, joue parmi les pratiques religieuses un rôle considérable. Elle doit

se faire avec de l'eau pure ; faute d'eau pure, avec de l'eau quelconque; faute d'eau, avec de la terre. Il y a souvent plus de terre que d'eau au pays musulman.

Elle est de rigueur avant la prière, avant, pendant et après un pèlerinage, avant de toucher le Coran, après la satisfaction de l'appétit charnel, après celle d'un besoin naturel, après ablution d'un cadavre, après contact avec un cadavre non encore lavé ; pour les femmes, après la menstruation et l'accouchement ; en général, après l'attouchement d'une chose ou l'accomplissement d'un acte réputé impur. Choses et actes qui se comptent par milliers !

Un bon Musulman doit à Dieu et à son prophète une douzaine au moins de prières par jour avec séries variées d'inclinations, de flexions, de prosternations et d'exclamations, la tête invariablement tournée du côté de la Mecque. Il lui est défendu de prier là où il y a des morts enterrés, à moins que la place où le front touche la terre soit à dix pas de la sépulture la plus proche, dans une écurie, dans une auberge, dans un endroit où se commettent des actes blâmables, sur un cheval, sur un chameau, sur un navire, etc.

Il doit aussi remplir scrupuleusement l'obligation du jeûne, celui du Râmadan dure tout un mois. Les enfants au-dessous de sept ans, les malades, les aliénés, les voyageurs, les femmes en couches, peuvent s'en exempter. On jeûne aussi, en exécution d'un vœu, en expiation de ses péchés. Toute espèce de nourriture est interdite depuis le lever jusqu'au coucher du soleil. Il est interdit d'avaler sa salive, d'avoir un rapprochement sexuel, de se baigner, de se parfumer, de fumer, de se purger, de se faire saigner, appliquer une ventouse ou un vésicatoire.

Les prescriptions relatives à la nourriture sont empreintes d'une haute fantaisie que je constate, sans prétendre l'expliquer. Elles peuvent se résumer ainsi : Ne jamais manger les animaux morts, les animaux aquatiques sans écailles, ceux qui tiennent du serpent, les huîtres, les chiens de mer, les chiens, les chats, les rats, les porcs et tous les carnivores : le sang, le foie, les parties génitales de tous les animaux. Le cheval, l'âne, le mulet, sont déconseillés. Les animaux permis cessent de l'être quand ils ont mangé des excréments humains, bu du lait de truie, du vin, ou se sont accouplés avec des animaux impurs.

Un croyant ne fera jamais usage de boissons, quelles qu'elles soient, susceptibles de l'enivrer. Il aura soin de ne manger que les viandes provenant d'animaux abattus par une personne saine d'esprit et pouvant contracter une union conjugale d'après la loi mulsumane. L'abattage ne peut être fait par un idiot, un fou, un impubère, un homme ivre, une femme, un débauché, un eunuque, un infidèle.

L'animal doit être égorgé d'une certaine façon qui varie suivant les espèces, jamais assommé. L'égorgeur et le chasseur, au moment de planter le couteau ou de lancer la flèche, doit s'écrier: « Bism-Illah » (Au nom de Dieu) ou encore : « Allah Akbar » (Dieu est grand), sinon, il n'y a pas de rôti possible.

Savourez maintenant cette tranche d'histoire naturelle, sauce mulsumane, littéralement extraite de « Sidi Khalil » :

« On peut manger le fœtus pourvu qu'il soit développé au point où le tronc commence à être velu ou laineux et qu'il soit du même genre zoologique que la mère, quoique d'une espèce différente. Car, si on trouvait un cochon dans le flanc d'une brebis, ou un mulet dans le flanc d'une vache, on ne le mangerait pas. Il n'en serait pas de même si on trouvait une brebis dans le fianc d'une vache, car ces deux genres d'animaux sont analogues. »

En cas de nécessité pressante, de faim, de soif extrêmes, il est licite de manger des animaux morts et de boire des liqueurs enivrantes, mais il ne faut en prendre que juste de quoi s'empêcher de mourir.

Plutôt que de manger des animaux morts, que le croyant dérobe des aliments permis à ceux de ses corréligionnaires qui en ont trop et qui lui en refusent, qu'il emploie au besoin la violence, il ne sera pas répréhensible. J'ai peut-être la berlue, mais, en lisant ce passage, il me semble voir passer, sous le turban du prophète, le bout d'oreille du communard.

Et voilà à quelles conditions les Musulmans peuvent se remplir le ventre. Qu'on s'étonne après cela qu'ils soient le peuple du monde le plus mal nourri. Quelle cuisine faire avec de pareils vetos autour des casseroles, de pareils bâtons dans les tourne-broches !

Tout fidèle est astreint, au moins une fois, au pèlerinage de la Mecque, lors même qu'il devrait, en partant, laisser ses femmes,

ses enfants, ses parents, sans autres ressources que la charité publique.

Il faut une préparation préalable.

Avant d'arriver aux lieux saints, on se met en « Ih ! ram », on se coupe les ongles, on se coupe les cheveux, mais sans se les nettoyer. Il est méritoire de garder la tête sale. On s'interdit rigoureusement les rapports sexuels, les bains, les parfums, le nettoyage de toutes les parties du corps, excepté les mains, les vêtements avec coutures, les ceintures, etc. Les poux, les ricinus qu'on peut avoir sur soi ne doivent être ni tués, ni dérangés. Il est permis de se débarrasser, mais sans leur faire de mal, des puces, punaises, vers, mouches et fourmis.

Sept tournées sont prescrites autour des lieux sacrés, pendant les trois premières, on sautille suivant un rythme particulier, en soulevant doucement les épaules. On embrasse une douzaine de fois par jour la fameuse pierre noire apportée là par Abraham et que Mahomet, dit-on, n'embrassait jamais sans pleurer. Enfin on procède aux lapidations du diable, un diable qui a la vie dure, avec sept cailloux à peu près gros comme des noisettes, ramassés dans un périmètre déterminé, lancés certains jours, à certaines heures, d'une certaine façon, à une certaine distance, en prononçant certaines prières. Ces cailloux-là accumulés depuis des siècles formeraient des montagnes si les anges ne prenaient la peine de les enlever, au fur et à mesure qu'on les lance.

La moindre infraction à ces règles aussi multiples que burlesque annule tout le mérite de l'entreprise.

Il est difficile d'être plus bête. Les pèlerins de chez nous, eux au moins, ne font de mal à personne, tandis que ceux de là-bas avec leur crasse méritoire, leur vermine sacro-sainte, leur ignorance et leur insouciance de l'hygiène, leurs cadavres, et les cadavres de leurs bêtes semés sur toutes les routes, empoisonnent l'atmosphère, entretiennent et promènent sous couleur de religion, un foyer de pestilence qui est une menace permanente à l'adresse du monde entier. Je demande le lazaret à perpétuité pour ces commis-voyageurs en choléra.

Je dois ajouter que les pèlerinages, aujourd'hui surtout, se font assez souvent par fondés de pouvoir, ce n'est pas bien orthodoxe, mais si commode !

Les petites drôleries s'élèvent dans les règles relatives au mariage, à un diapason tout à fait remarquable.

Le temps de la majorité conjugale est indiqué par les signes de la puberté.

La fille avant dix ans, le garçon avant douze, ne peuvent être réputés majeurs. Si la preuve de la puberté n'est pas faite, la majorité est fixée, pour le sexe faible, à quinze ans ; pour le fort, à dix-huit. Tout individu majeur peut se marier à son gré. Le consentement formel de l'homme est indispensable ; le silence de la fille vierge est considéré comme consentement ; la fille déflorée doit formuler le sien. Le mariage est célébré dans la maison du futur en présence de deux témoins ; le mari se rend ensuite seul devant le Cadi qui constate sa déclaration sur un registre. Après cette démarche a lieu le don nuptial. La mariée ne reçoit de sa famille qu'un trousseau. Le père et le tuteur testamentaire indiqué par lui peuvent imposer le mariage à la fille, mais non avec un fou, un impuissant, un difforme. Le mariage musulman n'est qu'un contrat entre le père qui vend et le mari qui achète. Le don nuptial représente le prix du marché dont la femme est l'objet.

« N'épousez jamais, disent Mahomet et ses commentateurs, que quatre femmes au plus. Choisissez celles qui vous auront plu. Il ne vous est pas permis d'épouser les femmes qui ont été les épouses de vos pères, vos mères, vos filles, vos sœurs, vos tantes, vos nièces, vos nourrices, vos sœurs de lait, vos grand'mères, vos belles-mères, vos belles-sœurs, les femmes qui n'auront pas eu au moins trois fois leurs règles depuis leur veuvage ou leur répudiation, mais si le mal est fait, gardez-les. »

Voilà une finale qui va juste à l'encontre de l'adage : *Errare humanum est, perseverare diabolicum.*

Le mari doit partager également ses faveurs entre toutes ses femmes. « Ses faveurs ! » vous avez bien lu. C'est lui qu'on choie, qu'on courtise, qu'on implore, qui jette un mouchoir toujours ramassé, non seulement avec obéissance, mais avec reconnaissance, quelle supériorité sur l'espèce de patito façonné par la mièvrerie quintessenciée de nos sociétés européennes !

J'ai glané aussi quelques préceptes bizarres de convenance et de civilité.

(Coran) « N'ayez jamais chez vous aucune statue, aucune peinture, aucune image d'être animé; c'est funeste. »

« Ne jouez, ni aux dés, ni aux cartes, ni aux échecs. Ne mangez pas dans les marchés. Quand vous entrez aux lieux d'aisance, que ce soit du pied gauche, et, quand vous en sortez, que ce soit du pied droit; pour les mosquées, intervertissez l'ordre. N'urinez jamais debout, c'est la posture des infidèles. Si quelqu'un vous salue, rendez-lui le salut, plus honnête encore ou au moins le salut, Dieu compte tout. Quand vous entrez dans une maison, saluez en les habitants et que ceux-ci vous répondent. Ne marchez pas fastueusement sur la terre, vous ne sauriez ni la fendre en deux, ni égaler la hauteur des montagnes. Cherchez à modérer votre pas et votre voix, la plus désagréable des voix, est celle de l'âne. »

« O prophète, prescris aux femmes des croyants d'abaisser un voile sur leur visage, il sera la marque de leur vertu et servira de frein aux discours du public. »

« Les femmes qui n'enfantent plus et qui n'espèrent plus pouvoir se marier ne sont pas répréhensibles en ôtant leur voile, si elles ne l'ôtent pas, c'est mieux. » Ouf ! si cela ne vous suffit pas, c'est que vous avez la digestion de la bêtise remarquablement facile; moi, j'ai des nausées, je voudrais pouvoir envoyer un Tartarin, ne fût-il pas de Tarascon, au haut de chaque minaret, et là, entre ciel et terre, au-dessus des imbéciles prosternés, le faire crier de sa plus belle voix : « La Allah, Il Allah ! Mahomet et ses commentateurs sont des farceurs. »

Ce cri qui est celui de mon cœur ne convertirait personne, mais il me semble que je serais soulagé de l'entendre.

JOSEPH MAIRE.

(A suivre)



NOTES SUPPLÉMENTAIRES AUX FRAGMENTS SUR LYON

Insérées dans la *Revue du Lyonnais*

EXTRAITS D'OUVRAGES DIVERS

— SUITE [1] —

1769

21 *novembre*. — Un comte de Lyon étant à cheval dans une rue de la ville rencontra un embarras qui le força de s'arrêter et le mit dans l'embarras lui-même pour se ranger; il lui échappa un gros mot, malhonnête à prononcer comme étant l'expression de son impatience. Un charretier, dont le tympan fut frappé de l'harmonie de ce mot, dit tout haut: « Il est habile dans le métier, cela est admirable, car je m'y connais et je ne le prononce pas mieux. »

1770

1er *décembre*. — MM. les comtes viennent de faire signifier trois actes d'opposition, l'un à La Roche, l'imprimeur, pour ne pas imprimer le Missel, l'autre à M. Carrier, receveur du clergé, pour ne pas délivrer les deniers, et le 3e à l'abbé Perrichon, sindic du clergé pour la Chambre diocésaine à l'effet de suspendre les effets de la dernière délibération touchant le nouveau Missel; de plus, ils se préparent à envoyer à toutes les collégiales, copie de tout ce qui s'est passé entre eux et le Prélat pour les inviter à se joindre à eux.

[1] Voir la *Revue Lyonnaise*, février 1883.

*
* *

Il existe ici une pièce nouvelle intitulée: *La Baignoire*, qui fait grand bruit, dans laquelle un acteur paroît sur le théâtre dans son bain, d'où il sort dans un état à ne devoir être vu de personne. M. de Bellescize a voulu qu'on la joua à Lyon et M. l'intendant l'a défendue. Le consulat scandalisé de cette défense a annoncé des ordres par écrit du commandant qu'on ferait venir de Paris, et M. de Flesselles a dit à Mme Lobreau qu'il mettroit au bas de ces ordres des ordres contraires.

*
* *

Le fameux tableau de saint Jérôme acheté 19 ₶ à la vente des effets de M. de Romanans, a été vendu à Paris 200 louis.

1771

29 *janvier.* — MM. de la sénéchaussée en vertu d'une sentence qui a été publiée et affichée, ont proscrit le *vingt et un*. On ne le joue plus à l'hôtel de ville, mais les joueurs se sont donnés rendez-vous chez Mme de Rochebaron.

1772

21 *décembre.* — M. le Texier a fait faire un cabinet chez lui si élégant, si voluptueux, orné de peintures, de figures et d'emblèmes si galans que toute la ville et les dames surtout s'empressent d'aller le voir; il s'y donne des déjeuners délicieux, il s'y fait des parties fines, en un mot, c'est la réunion de tous les plaisirs.

1773

23 *décembre.* — M. Prost de Royer ayant reçu dimanche passé toute la ville, pour les compliments de sa promotion à l'échevinage, les missionnaires de Saint-Joseph lui envoyèrent une députation ayant à sa tête M. Vouty, supérieur des frères tailleurs et cordonniers, qui porta la parole: « Monsieur, lui

dit-il, vous êtes échevin, les joséphistes en sont bien aise, et moi *itou*, bien entendu, car vous me paraissez un brave homme. — Monsieur, dit le grave échevin, je remercie vos Messieurs de leur attention et je serai charmé de trouver des occasions de les obliger pendant ma nouvelle magistrature, et vous en particulier dont la naissance... — Qu'appelez-vous ma naissance, reprit avec vivacité M. Vouty, je suis le fils d'un taffetatier, oui, taffetati, taffetati. » L'assemblée se prit d'un éclat de rire universel qui réjouit fort la fête.

*
* *

Un homme voyant à l'entrée de la rue de Flandres compter un sac de 1.000 ₶ chez un marchand de chasubles, entre chez lui et lui demande une chasuble à acheter, après que l'argent fut compté, remis dans le sac et le payeur parti, les chasubles furent dépliées, le sac restant sur le comptoir, l'acheteur les trouvait trop courtes, et pria le marchand d'en essayer une pour mieux juger. Celui-ci s'affuble d'une chasuble, on la trouve bien par devant, on le fait retourner pour juger de derrière et pendant le temps l'homme prend le sac sur la table, sort, l'emporte et court encore. Le marchand se retourne et s'apercevant du vol, crie et sort de la boutique avec sa chasuble. Le peuple s'attroupe au cri de : Au voleur, autour de ce ministre postiche qu'il croit fou : avant qu'il puisse s'expliquer le voleur étoit loin et l'argent aussi.

*
* *

3 *février*. — Les Messieurs de l'œuvre de la paroisse d'Ainay sont en contestation avec les dames dites de la *Marmite ;* ils voudraient que les dames leur prêtassent gîte et territoire pour la distribution de leurs aumônes. Les dames craignent que si elles permettent aux Messieurs d'avoir un pied dans leur maison, ils ne veuillent un jour s'en rendre les maîtres et les en expulser. Ces difficultés s'applaniront sans doute.

*
* *

9 *février*. — Mardi dernier on a remis au Collège les anciennes inscriptions que la ville avait fait effacer pour en substituer

d'autres, le tout s'est passé sans contradiction. Le Consulat refuse de donner des mandats pour ce qu'il doit pour l'entretien du collège, ce qui fera naître quelque incident : il serait à souhaiter qu'ils ne fussent pas favorables à Messieurs de l'Oratoire, parce qu'ils n'ont pas hérité de l'humilité et de la docilité de leurs prédécesseurs.

*
* *

10 *décembre*. — M. Blaise Desfours a fait mettre une belle porte de fer avec une grille de même à chaque côté de la porte, le tout placé vis-à-vis des tilleuls (ancien hôtel de la Valette), ce qui fait un très bel effet et pour avoir une entrée plus large il vient de faire un traité par lequel il se défait de plusieurs allignements et avantages à lui cédés par la ville, moyennant que la ville s'engage d'élargir au devant de sa nouvelle porte en faisant sauter le premier rang de tilleuls.

*
* *

18 *décembre*. — L'ordonnance portant règlement pour la discipline du clergé primatial fait grand bruit à Lyon. On a commencé par en interjetter appel comme d'abus, elle contient onze articles précédés d'un grand préambule qui en justifie la nécessité et les principes tirés des canons de tous les conciles et notamment de celui de Trente. Il est porté, entres autres, qu'à compter de la huitaine pour tout délai tous les revenus seront mis en masse pour un tiers être en distribution et les deux tiers en gros fruits également entre tous les chanoines sous l'obligation de neuf mois d'assistance à trois offices par jour. Ordre de porter l'habit ecclésiastique, de chanter au chœur avec des livres, de prendre les nouveaux livres liturgiques dès qu'ils seront publiés, de souffrir que la croix archiépiscopale soit haute et élevée lorsque le prélat est au chœur ; défense d'emprunter sans son consentement et de faire afficher dans leur cloître et sacristie, des ordres pour des prières publiques lorsque le prélat en ordonnera pour son diocèse.

1778

18 *novembre*. — Le sieur Nonotte peintre, ayant demandé au Consulat de Lyon sa retraite et son suffrage pour un jeune peintre

qu'il présentoit pour son successeur, on se disposoit à lui accorder ses deux demandes lorsqu'un protégé de la Reine a paru et a demandé la préférence, le Consulat est fort indécis sur le parti qu'il prendra.

1779

29 *novembre*. — Il est arrivé un évènement affreux jeudi dernier. Sur les neuf heures du matin, une bèche traversoit la Saône chargée de dix passagers, et en même temps un très gros bateau descendoit la rivière, le hazard voulut que le gros bateau fondit sur la bèche et la coula à fond. De prompts secours ont sauvé la vie à quelques personnes, entre autres à M. Blanchet, avocat, fils du trésoricr de France. Depuis ce malheur on ne se sert plus de bèches par ordre du Prévost des marchands, et on va établir des trailles, en attendant la construction du pont de bateaux.

1781

24 *septembre*. — Le sieur Legros, malgré toute sa réputation, a la douleur de voir que l'on fréquente moins son théâtre, que celui où se passent les courses de chevaux ; l'écuyer qui a établi son cirque aux Brotteaux, attire à son spectacle un monde prodigieux, les prêtres et les capuchons de moines augmentent la foule des curieux.

*
* *

3 *octobre*. — Enfin l'adjudication du pont de l'archevêché a été donnée au rabais, et le prix en a été porté à quatre cent cinquante mille livres : c'est seulement pour le bois et la pierre; la ville se charge des autres fournitures, telles que le fer, le plomb, la peinture, etc., ce qui annonce une construction fort chère. Il paroit que M. le Prévost des marchands, à force de sollicitations, a obtenu soixante mille livres, qui lui seront payées par la ville, pour l'abandon qu'il fait des baraques qui joignent le Palais-Royal.

Il est arrivé un échec au pont qui est à l'entrée de la chaussée Perrache ; ce pont, il y a trois ans, fut enlevé par les eaux et rétabli avec trois petites arches, il a manqué par ses fondations, et a été en partie culbuté. On y a porté remède et le passage n'a point été interrompu.

*
* *

12 *octobre.* — Dimanche prochain, on fera avec beaucoup de pompe, à Givors, la cérémonie de la bénédiction du canal. Monseigneur l'archevêque doit s'y transporter et M. l'intendant doit s'y rendre aussi, moins pour la cérémonie que pour assister à un grand dîner qui doit en faire la clôture. Beaucoup de personnes regardaient cette bénédiction comme une nouveauté, mais la même chose s'est faite pour le canal du Languedoc.

*
* *

L'abbesse de la Déserte avait grande envie d'assister au mariage de Mlle de Grollier, et elle y étoit aussi souhaitée par la demoiselle, en sorte que l'on a vivement sollicité l'archevêque d'y consentir. Le prélat a résisté longtemps et a fini par se rendre aux importunités, mais sous certaines conditions que l'honnêteté et la décence exigeaient naturellement.

*
* *

17 *octobre.* — La bénédiction du canal de Givors, n'a pas eu lieu dimanche dernier, c'est partie remise ; les estomachs n'en ont pas moins été fêtés dans un grand dîner donné par la Compagnie des actionnaires.

*
* *

17 *octobre.* — M. Grassot, célèbre chirurgien, a guéri un étranger de la folie en lui inoculant la gale, et après la guérison a demandé pour récompense dix mille écus. L'étranger a répondu qu'il fallait demander cette somme pendant qu'il était fou et qu'il l'aurait payée, mais que sa guérison et son bon sens ne lui permettoient qu'un sacrifice de mille écus. On assure que l'offre a été refusée et qu'il y a procès.

*
* *

Le manteau de sainte Thérèse et le manteau des Carmélites sont les deux couleurs actuellement à la mode, il faut joindre à cela les dessins à flammes d'opéra et l'on peut se piquer de la plus grande nouveauté.

*
* *

31 *octobre.* — L'archevêque a des accès de fièvre tierce. On attribue sa maladie à deux révolutions qui lui sont arrivées cette semaine. La première a trait à un vicaire de Saint-Nizier qui s'est oublié vis-à-vis de lui en propos très déplacés et très publics. La seconde, à une affaire de chasse où un laquais du prélat s'est compromis vis-à-vis d'un officier ; on prétend que l'archevêque n'ayant pas donné la satisfaction qui lui avait été demandée, l'officier s'est exhalé en plaintes les plus amères. C'est M. Rast qui est son médecin, il ne désempare pas de l'archevêché, ni le jour ni la nuit.

*
* *

Assemblée des créanciers de M. de Montriblond, sans succès pour la signature du traité. Les créanciers ne sont pas disposés à l'indulgence. Malgré cela, le notaire Guyot et le procureur Boscari se donnent beaucoup de mouvement pour les faire accéder aux propositions du failli.

*
* *

On dit que les actionnaires Perrachiens qui s'étaient distribués entre eux le terrain de l'île, vont rapporter à la masse chacun leur portion pour être vendue une quantité suffisante pour éteindre la dette onéreuse contractée avec les Génois.

1783

24 *septembre.* — M. Lemierre, de l'Académie française, est à Lyon : il est logé chez M. Malhou, son beau-père.

*
* *

29 *septembre.* — Les princes Anglois sont toujours ici, et jeudi dernier ils assistèrent à un bal qui leur avait été préparé. Il fut peu nombreux et par conséquent peu brillant. On remarqua que le duc de Glocester y prit pourtant quelque plaisir, on croit même qu'il y auroit dansé si on avoit pu former pour lui une contredanse convenablement composée. Cette difficulté fit qu'il se contenta de jouer par intervalles le rôle de maître de ballet, et, en

effet, comme on se mit à danser des contredanses angloises, le prince se plut à diriger les figures et les marches, en montrant aux danseurs et danseuses ce qu'ils devoient faire. Les enfants du prince quoique fort jeunes, dansèrent pendant quelque temps. Le lendemain il y avait pour ces étrangers grand dîner à La Pape, où Monseigneur l'archevêque les conduisit dans son carosse. Après le dîner il y eut une petite comédie que jouèrent des enfants, qui depuis quelques jours sont établis ici. Le soir, il y eut un feu d'artifice, après lequel on se retira à la ville sur les huit heures du soir. L'archevêque avoit quitté La Pape au moment où la comédie avoit commencée. Aujourd'hui le Prélat donne aux princes un dîner à Oullins.

*
* *

3 *octobre.* — Les princes Anglois sont partis hier pour la Provence en s'embarquant sur le Rhône. Il paroit que l'on a été content de leur affabilité et qu'ils ont été aussi contents de la réception qui leur a été faite. Mardi dernier, ils dînèrent chez le Prévost des marchands, la veille ils avoient diné chez l'archevêque pour la seconde fois et le prélat avoit ajouté à la fête un feu d'artifice fort joli. Voici les vers que l'abbé Mongez fit à l'occasion de la fête qu'avoit donné l'intendant, le vendredi précédent :

Sur l'air du vaudeville de *Tom Jones.*

Aimable paix, tu bannis nos alarmes,
Déjà renaissent tes faveurs;
Mais qu'à nos yeux tu perdrois de tes charmes
Si tu ne régnois sur les cœurs.
Un peuple aimable, un peuple magnanime
Lassés de leurs dissensions
Combattent d'amour et d'estime,
Voilà le nœud des nations.

Peuples heureux, voyez au pied du trône
Fleurir l'olivier de la paix;
Chez vous l'éclat, l'appui de la couronne
Tiennent à l'amour des sujets.
Georges et Louis veulent que leur empire
Soit celui des vertus, des lois.
C'est la gloire où leur cœur aspire,
Voilà le nœud des plus grands rois.

Tels qu'on les voit à Paphos, à Cythère,
Voyez les grâces et l'amour
Brillants des traits de leur auguste mère,
Orner ce champêtre séjour.

Princes chéris, votre aimable présence
Augmente le prix de la paix.
Bonté, douceur et bienfaisance
Voilà le nœud des cœurs françois.

Ce jour brillant vivra dans la mémoire.
Des heureux maitres de ces lieux.
Votre bonheur, vos plaisirs, votre gloire
Sont l'unique objet de leurs vœux.
Pour nous, vous voir sourire à notre hommage
Encourageroit nos talents
S'entendre applaudir à notre âge,
Voilà le doux nœud des enfants.

Ces couplets ont été chantés par les enfants qui jouoient la comédie; M. de Campigneules a adressé à l'abbé Mongez les vers suivants :

Aimable auteur, nous amuser, nous plaire,
Faire parler le sentiment,
Ce n'est qu'un jeu pour ta muse légère.
Ce n'est pour lors qu'un nœud coulant.
Mais d'exprimer ce que je voudrois dire,
Hélas, j'ignore le moyen,
Rendre ce que le cœur m'inspire,
C'est pour moi le nœud gordien.

1788

8 *octobre.* — Le sieur Mercier, auteur du tableau de Paris, et qui est à Lyon depuis quelques mois, y a fait imprimer un nouvel ouvrage de sa façon qui se vent chez tous les libraires, il est intitulé : Traits des rois de France. L'ouvrage est très médiocre, ce n'est autre chose qu'un abrégé de l'histoire de France depuis le commencement de la monarchie jusqu'à la fin du règne de Louis treize, l'ouvrage est en quatre volumes et ne fait pas fortune.

*
* *

31 *octobre.* — On distribue un prospectus imprimé pour la fabrication d'un ballon volant sous la conduite du sieur Montgolfier. Il

paroît que ce sont, M. l'intendant, M. Baroud du Soleil, et M. de Reygnauld qui mettent en mouvement cette entreprise, le prospectus annonce que la dépense peut aller environ à quatre mille quatre cents livres, et que l'on a créé pour cet effet trois cent soixante actions de douze livres chacune. Ce ballon sera plus volumineux que tous les précédents, portera un poids de huit milliers et si les souscriptions sont remplies d'ici au 20 décembre, il sera prêt aux premiers jours de janvier. Le nom des souscripteurs sera imprimé dans une liste qui accompagnera chaque semaine la feuille hebdomadaire. MM. Vincent et Finguerlin sont désignés pour recevoir l'argent des souscripteurs.

*
* *

Mardi dernier, on fit l'essai d'un petit ballon de deux pieds carrés, qui partit de l'hôtel de M. le lieutenant de police et vint un instant après tomber à Bellecour.

*
* *

Un jeune médecin appelé Richard, agrégé depuis quelque temps au collège de médecine, s'est brouillé avec lui, au point qu'il a été exclus des assemblées ; procès a été entamé et il est pendant à la jurisdiction royale. Le jeune médecin a distribué un mémoire imprimé qui circule dans la ville ; il est assez méchant et attaque vivement plusieurs médecins du collége des plus accrédités.

*
* *

Il y a parmi les troupes des changements de garnisons qui occasionnent en ce moment un grand passage. Les fermiers ayant eu connaissance qu'officiers et soldats faisaient impunément la contrebande du tabac ont obtenu du ministre un ordre précis pour fouiller les uns et les autres. L'ordre s'exécute avec exactitude, ce qui déplaît souverainement à toutes les troupes qui passent dans cette ville. Il y a eu dans ces circonstances des voies de fait au préjudice des employés des fermes.

*
* *

5 *novembre*. — Nos comédiens pour dédomager M. Lemierre de peu de succès qu'avoit en sa tragédie de *Guillaume-Tell*, ont

donné *Hypermnestre* du même auteur. La pièce a été assez goûtée; on dit que M. Lemierre avant son départ de Lyon donnera à nos comédiens une nouvelle tragédie de sa composition qui n'a paru sur aucun théâtre, elle est intitulée *Barnevelt*.

*
* *

10 *novembre*. — On fait journellement l'essai de quelques ballons volants qui sont fabriqués chez le sieur Dumont, papetier, place des Jacobins.

*
* *

14 *novembre*. — M. Lemierre vient de recevoir de M. de Vergenne, défense de faire jouer la pièce de *Barnevelt* à Lyon. Ce ministre veut que cette nouveauté soit inspectée préliminairement à Paris par le censeur de la cour et ensuite réservée pour le théâtre de la capitale, si le censeur donne son approbation.

*
* *

19 *novembre*. — Hier au soir, au sortir de la comédie, des négociants firent partir, près du pont Morand, un ballon qui avait quarante-huit pieds de circonférence. La nuit était assez noire, mais le ballon n'en parut que mieux dans les airs, pendant plus d'un quart d'heure. Deux fois dans cet intervalle, il sortit du ballon un bouquet de fusées très brillantes, après quoi le ballon s'éteignit ou se perdit dans les nuages.

1786

École d'Alfort. — Dans la salle du concours était, en 1786, un buste de Bourgelat, son fondateur et son premier directeur. Il fut placé en 1780, à la sollicitation de M. Bertin, ministre des finances. Sur le piédestal, on lisait ces mots : *Artis veterinariæ Magister*, et sur la table en marbre qui est au dessus, cette inscription : *Claudii Bourgelat, equiti ob institutam artem veterinariam discipuli, annuente rege, posuere anno 1780.* Plus bas, deux B entrelacés, qui rappellent les premières lettres de Bertin et Bourgelat. Le buste et les ornements étaient de M. Boizot, sculpteur de l'Académie (Dulaure, *Environs de Paris)*.

1793

24 *juillet.* — Nous avons au grand théâtre une soubrette charmante et qui vaut mieux que la Francheville. C'est la femme de Dorsonville, des Italiens.

An V

9 *floréal.* — Notre ville est tranquille, mais il s'y commet beaucoup de vols, et fréquemment on assassine ceux qu'on trouve en flagrant délit, au lieu de les livrer aux tribunaux.

*
* *

Nous n'avons point encore ici de spectacle, le dernier directeur, Pierrefeu, ancien conseiller au parlement d'Aix, ayant fait banqueroute.

An VI

25 *fructidor.* — Mlle Devienne, première soubrette au théâtre Français, a joué ici deux fois avec une affluence extraordinaire ; elle est une des plus fortes dans son emploi, et son histoire est un roman. Fille d'un menuisier du quartier Saint-Clair à Lyon, mise dans sa jeunesse et fustigée dans les cachots de la Charité par sa mère, arrachée de prison par la recommandation de la directrice Lobreau et du prévost des marchands, elle se mit au théâtre et joua à Bruxelles en 1784. L'archiduc en devint amoureux ; l'archiduchesse jalouse, obtint d'elle de s'éloigner, ce qui lui valut de sa part de riches présents et, en 1785, un ordre de début pour la Comédie Française où elle fut reçue. Depuis, elle ne s'est souvenue de ses parents que pour leur faire du bien.

MOREL DE VOLEINE.

ÉPIGRAPHIE LYONNAISE

Plusieurs fois déjà, nous avons été heureux de reproduire, dans la *Revue Lyonnaise*, divers articles empruntés à la *Revue épigraphique du Midi de la France*, sur des inscriptions romaines relatives à notre vieux Lyon. Cette excellente publication, on le sait, a pour directeur, et même pour seul rédacteur, le savant M. Allmer, de l'Institut, de l'Académie de Lyon, et conservateur honoraire du Musée des antiques de notre ville. L'état de sa santé, compromise par un excès de travail, l'a forcé de s'éloigner de nous et de vivre dans les heureuses contrées du Midi où le soleil ne se couvre pas, comme chez nous, pendant six mois, de ces infects brouillards malsains qui couvrent Lyon comme d'un linceul. Mais, avec M. Allmer, les absents n'ont jamais tort. Qu'il habite Nîmes, Montpellier, ou gravisse les monts des Cévennes ou des Pyrénées pour y chercher des inscriptions encore inconnues, ou rectifier les textes de celles déjà publiées, l'épigraphie lyonnaise est toujours l'objet de sa sollicitude. Il est rare que dans chacun des numéros de sa Revue, il ne nous donne quelque document précieux pour notre histoire locale. Aujourd'hui encore, nous y trouvons une note des plus intéressantes sur deux inscriptions découvertes dans le sol de l'arène de l'amphithéâtre de Nîmes, et qui concernent les *Nautes* de Lyon. Ces « nautes », on le sait, étaient les bateliers du Rhône et de la Saône qui exploitaient la navigation, toujours si difficile, du Rhône jusqu'à la mer, corporation des plus puissantes et dont on trouve l'histoire dans d'excellentes publications modernes

dues à des écrivains lyonnais. Ces « nautes » entretenaient aussi des relations de commerce avec les habitants de Nîmes, au moyen de la voie Domitia et du port de Beaucaire, et les décurions de Nîmes, pour leur donner un témoignage de leur estime, leur avaient concédé gratuitement quarante places dans leur amphithéâtre. Cette gracieuse concession était même inscrite sur des tables de pierre placées dans l'intérieur du monument, et portant les mots suivants :

« *Nautis rhodanicis et araricis loca numero XL data decreto decurionum nemausensium.* »

Cette inscription, recueillie depuis longtemps par le musée de Nîmes, était connue du monde savant, ainsi que le fragment d'une autre inscription recueillie par le même musée, et dont il ne reste plus que les deux lettres N. R.... Plus d'un érudit passait indifférent devant ces lettres et s'en souciait peu. Mais M. Allmer qui ne néglige aucun texte romain, fût-il d'une seule lettre, n'eut pas de peine à reconnaître dans ces deux lettres N. R... le commencement de la même inscription dont je viens de parler, et laquelle était, paraît-il, répétée plusieurs fois, bout à bout, sur une longueur égale à celle qu'occupaient les quarante places réservées aux « nautes » lyonnais. Mais un épigraphiste parisien avait médité gravement, quelque temps avant le passage de M. Allmer, sur ces deux lettres N. R..., et les a interprétées d'une façon vraiment des plus étranges, et qui prouve, une fois de plus, comment les prétendus savants de Paris, si dédaigneux pour les travailleurs de la province, font souvent de la science et écrivent l'histoire. Du reste, laissons M. Allmer nous le dire lui-même :

« Le fragment dont il s'agit particulièrement ici vient d'être publié, travesti en N. P. : *nautis Parisiciacis*, dans le *Bulletin épigraphique de la Gaule*, p. 161, sous le titre affriandant *les « nautes » parisiens à Nîmes*. La fréquentation des spectacles de Nîmes par des bateliers de Paris, comme habitués honoraires de son amphithéâtre, peut sembler, en effet, une révélation d'autant plus intéressante qu'on était plus loin de s'y attendre, mais malheureusement se réduit à une pure faute de copie, très probablement involontaire, néanmoins grandement suspecte de complaisance. La lettre R, bien que mutilée, est si évidemment certaine, qu'on ne

peut guère s'y tromper que si on le veut bien. De fait, l'admission privilégiée des bateliers du Rhône et de la Saône à l'amphithéâtre de Nîmes est chose connue depuis longtemps, et dépourvue maintenant de tout attrait de nouveauté, tandis que l'apparition des bateliers de Paris sur cet amphithéâtre, si éloigné du siège de leur exploitation, c'est à la fois de la primeur et de l'épigraphie à sensation, et comme il suffit, pour arriver à ce résultat doublement séduisant, de couper ras la panse de l'R en question, le restant de queue que lui a laissé un accident survenu à la pierre, on n'aura pas su résister à la tentation.

« L'épigraphie est une science qui mérite d'être prise au sérieux. Qui sait tout ce qu'elle tient encore en réserve de révélations précieuses qu'on ne peut attendre d'aucune autre source ; mais quelle valeur restera-t-il à cette science, si l'on s'amuse à en faire une matière à espiègleries, plus ou moins heureusement inspirées, et à la transformer en un jeu d'enfants ? »

Mais à propos d'épigraphie lyonnaise, qu'il nous soit permis d'émettre aussi un vœu, celui de voir le Conseil municipal accorder au directeur du Musée des antiques une allocation prochaine et suffisante pour remettre en place un grand nombre de nos monuments romains installés sous les portiques du palais Saint-Pierre, et déplacés lors de la réfection totale de ces portiques et qui ont si affreusement défiguré ce palais, l'une des plus belles œuvres de l'architecte La Valfenière.

En replaçant ces précieux monuments épigraphiques qui forment l'une des plus importantes collections d'Europe, ne devrait-on pas leur enlever aussi cette couche de noir de fumée qui les recouvre, qui n'est nullement de la *patine* antique, et qui rend souvent difficile la lecture de leurs inscriptions. Bien entendu, ces lavages ne devront pas être faits avec des *acides*, comme M. Martin Daussigny a lavé nos plus beaux *marbres* antiques, au vu et su de l'administration qui s'est croisée les bras devant cet acte de vandalisme.

Déjà on a commencé, sans doute à titre d'essai, de peindre en rouge les lettres de quelques inscriptions, pour les mieux faire ressortir ; mais cet essai est malheureux à tous les points de vue. Enfin ne serait-il pas possible aussi d'exiger de la part de

certains surveillants un peu d'urbanité et de politesse envers les visiteurs?

J'aurai à en parler bientôt, ainsi que des mutilations si regrettables qu'on a fait subir à ce Palais, et de la destruction de la grande et belle salle du musée, sacrifiée, par une coupable condescendance, à de regrettables influences.

XX.

FÉLIBRIGE

LA

ROUMANCO DE LA DAMO TIBOR DE SARRENOUN

A Madamo E. ADAM

Se canto sus l'èr : « *Au Camin de Perpignan...* »



Au se-cour da-mo Ti-bor ! au se - cour da-mo Ti-bor ! mau d'a-mour em-pli moun



cor, au se - cour ! au se-cour ! Bou-tas vous lèu en fe - nès - tro.

Au secour damo Tibor ! *(bis)*
Mau d'amour empli moun cor,
Au secour ! au secour ! boutas-vous lèu en fenèstro.

De l'arquièro dóu castèu
Tant lèu quilo lou pestèu,
E parèis la Tibor em'un lume à la man dèstro.

LA ROMANCE DE LA DAME TIBOR DE SARRENON

A Madame E. ADAM.

Se chante sur l'air : « *Au Camin d' Perpignan .* »

— TRADUCTION LITTÉRALE —

Au secours dame Tibor ! — Mal d'amour emplit mon cœur. — Au secours ! au secours ! mettez-vous vite en fenêtre !

De l'archière du château, — Grince aussitôt le verrou, — Et paraît la Tibor avec une lampe à la main droite.

— Voste noum, bèu troubadour?
— Jòrdi de Rocamadour.
Ai lou cor bèn malaut ; dounas-me la retirado.

— Vous mande moun page blound,
Seguissès-lou d'à-plugoun;
Moun mari, lou gusas, em'uno autro bat l'astrado.

Dins lou castèu es intra,
Gènto damo a rescountra :
« Servitour, servitour ». D'à-geinoun l'a saludado.

— Perque sias ansin crentous?
Bèu troubaire aubouras-vous,
I'a di damo Tibor. Alor èu l'a regardado.

Pièi à taulo se soun mes.
Alor Jòrdi tout remes,
La prenènt pèr la man, subre li det l'a beisado.

Pièi lou lume an amoussa....
E tout ço que s'es passa
I'amerito au mari, qu'em'uno autro bat l'astrado.

Quand vèn l'aubo dóu matin,
Sono lou corn argentin
Dóu baroun Sarrenoun, peralin dins la valèio.

— Votre nom beau Troubadour? — Jòrdi de Rocamadour. — J'ai le cœur bien malade. Donnez-moi la retirée.

— Je vous envoie mon page blond, — suivez-le les yeux fermés; — mon Mari, le gueux, avec une autre bat l'estrade......

Dans le château il est entré, — Gentille dame il a rencontré : — « Serviteur, serviteur. » A genoux il la salue.

— Pourquoi être ainsi craintif? — Beau Troubadour, relevez-vous, — Lui dit dame Tibor. Alors il l'a regardée.

Puis, à table ils se sont mis. — Alors Jòrdi rassuré, — La prenant par la main, sur les doigts, l'a baisée.

Puis la lampe ils ont éteinte... — Et tout ce qui s'est passé — Est bien mérité par le mari qui, avec une autre, bat l'estrade.

Quand vient l'aurore du matin, — Résone le cor argentin — Du baron Sarrenon, loin, bien loin dans la vallée.

— Fugissès moun amourous,
Lou baroun en grand courrous
Subre soun auferan, galopo avau sout la lèio ! ...

— Sias bèn roujo, ma Tibor ?
— De ma jòio es lou desbord,
Bèu baroun, moun mari, que languissiéu de vous vèire !

— De quau es aquèu mantèu ?
— Es pèr vous, dins lou castèu
L'ai teissu de mi man, moun mari, poudès lou crèire.

— De quau es aquèu vióuloun ?
— Pèr charma ma languisoun
L'ai croumpa, moun mari, di bóumian qu'eici passèron.

— De quau es aquèu dagoun ?
— L'atrouvè moun page blound,
Ero d'un grand segnour qu'uno niue li loup mangèron.

— Mentissès damo Tibor !
Ounte es voste amant de cor ?
Que vous trauque toui dous emé ma lanço de ferre !

— Es iéu ! siéu Rocamadour !
E noun lache ferridour !
Sias de plagne, baroun ; es la mort que venès querre !...

— Fuyez, bel amoureux ! — Mon mari en grand courroux, — Sur son coursier, galoppe là-bas sous l'allée !...

— Vous êtes bien rouge ma Tibor ? — De ma joie c'est le débordement, — Beau baron, mon mari, que je languissais de vous voir !

— A qui est ce manteau ? — Il est pour vous ; dans le château, — Je l'ai tissé de mes mains, mon mari, vous pouvez m'en croire.

— A qui est ce violon ? — Pour charmer mon languissement, — Je l'achetai, mon mari, de bohémiens qui passèrent ici.

— A qui est cette dague ? — Mon page blond l'a trouvée. — Elle fut d'un grand Seigneur que les loups mangèrent une nuit.

— Vous mentez ! dame Tibor ! — Où est votre amant de cœur ? — Que je vous transperce tous les deux avec ma lance de fer !

— C'est moi ! je suis Rocamadour ! — Non un lâche ferrailleur. — Vous êtes à plaindre, baron. C'est la mort que vous venez chercher !...

S'en van sus lou prat flouri,
L'amant eme lou mari.
Se batran à la mort, pèr charmasoun ahiranço.

Li dos lanço un crouseja,
Un sang encre n'a raja.
Es lou sang dóu mari qu'a raja long de la lanço !...

Quand lou baroun fuguè mort,
S'escridè damo Tibor :
Moun amant! moun amant ! avès fa bien bello oubranço !

S'en vont sur le pré fleuri — L'amant avec le mari. — Ils se battront jusqu'à la mort pour charmer leurs haines.

Les deux lances se sont croisées. — Un sang noir en a coulé. — C'est le sang du mari qui a coulé le long de la lance!..,

Quand le baron fut mort, — S'écria dame Tibor : — « Mon amant ! mon amant ! vous avez fait bien bel ouvrage ! »

FÉLIX GRAS.

A N-UNO VENICIANO

Dempièi lou vèspre que l'ai visto,
Moun cor brulo e moun amo es tristo.
O Leounard, o Jan Bellin,
L'enfant es de vosto famiho,
N'avès pinta d'aquéli fiho
A grands iue perdu peralin,

Vierge sajo emai vierge folo!
E jamai la man vous tremolo,
O grand mèstre; voste pincèu
Iuei retrais la raço fatalo
Dis ome, e l'endeman pren d'alo
E s'enauro au plus aut dóu ceù.

Sis èr risènt malancòni
Avien de l'ange e dóu demòni;
Noun se poudié vèire lou founs
De sis iue prefound coume l'oundo;

A UNE VÉNITIENNE

Depuis le soir où je l'ai vue, mon cœur brûle et mon âme est triste. O Léonard, ô Jean Bellin, l'enfant est de votre famille; en avez-vous peint de ces filles aux grands yeux perdus au lointain,

Vierges sages et vierges folles! Et jamais la main ne vous tremble, ô grands maîtres : votre pinceau aujourd'hui retrace la race fatale des hommes, et demain, il prend des ailes et s'élève au plus haut des cieux.

Ses traits souriants et mélancoliques tenaient de l'ange et du démon; on ne pouvait voir le fond de ses yeux profonds comme l'onde ;

Èro blanco e palo, èro bloundo
Mai coume à Veniso li soun.

elle était blanche et pâle, elle était blonde mais comme on l'est à Venise.

Bloundo coume un lamp de toupàsi,
La glòri d'un sant en estàsi,
E li darriè trelus dóu jour,
Quand lou soulèu plego li ciho,
Espóussant l'or de sa raubiho
Davans Sant-Jorge-lou-Majour.

Blonde comme un scintillement de topaze, comme le nimbe d'un saint en extase et les derniers rayons du jour, quand le soleil ferme les cils secouant l'or de sa dépouille devant Saint-George-le-Majeur.

Vesias lou nus, mau-grat la raubo
Qu'à pichot ple mouvènt derraubo
Sa beùta supremo, vesias
Soun cors pur qu'avié l'armounìo
D'uno divesso d'Iounìo,
D'uno estatuo de Fidias.

On voyait le nu, malgré la robe qui sous les plis mouvants dérobe sa beauté suprême, on voyait son corps pur, qui avait l'harmonie d'une déesse Ionienne, d'une statue de Phidias.

Coume se gounflo la marino,
Boumbavo, ardido, sa peitrino;
Plen de desir e de respèt,
L'iue caressavo sa bello anco;
l'aurias poutouna si man blanco,
l'aurias beisa si pichot pèd.

Comme s'enfle la mer se gonflait, hardie, sa poitrine; plein de désir et de respect, l'œil caressait sa belle hanche; vous auriez baisé ses mains blanches et embrassé ses petits pieds.

Sa beùta que me desvarìo
Tout de long de la *Mercerìo*
Ièu l'ai seguido coume un fòu;
Leissant un regoun de lumièro,
Dins la foulo trancavo fièro,
Semblava pas touca lou sòu.

Sa beauté qui m'égare, tout le long de la *Mercerie* je l'ai suivie comme un fou; laissant un sillon de lumière, elle perçait fière dans la foule, et ne semblait pas toucher le sol.

Me sentièu pres de la mascoto!
Avié, soun inchaïento troto,
La gràci souplo de la serp.
Ah! pèr pau que lou camin dure,
Èro uno enfant à vous coundurre
Au paradis o dis l'infèr.

Je me sentais pris d'ensorcellement! Son indolente allure avait la grâce souple du serpent. Ah! pour peu que durât le chemin, c'était un enfant à vous conduire au paradis ou en enfer.

Car èro piei d'aquéli femo,
Esfins de joio o de lagremo,
Que sias dins l'etèrne soucit
De destria ço qu'an dins l'amo :
Misteriouso, nèu e flamo,
La Mona-Lisa, la Cenci.

Elle était enfin de ces femmes, sphinx d'allégresse ou bien de larmes, qui vous mettent dans l'éternel souçi de deviner ce qu'elles ont dans l'âme : mystérieuses, de flamme et de neige, la Mona-Lisa, la Cenci.

Deja veici la galanto ouro
Qu'à vòu s'ajoucon li tourtouro
Sus li coupolo de Sant-Marc;

Voici déjà l'heure charmante où à volées se reposent les colombes sur les coupoles de Saint-Marc;

Dins li carriero estrecho e torto,
Apreissa touti soun pèr orto :
Filho, jouvènt, mounge, soudard.

Es un carnava de Veniso :
Lis ome en mancho de camiso
Tuerton li grand damo cènt cop,
Li pescadou cridon sa pesco,
E li vendèire d'aigo fresco
Quilon e fan dinda si got.

De l'oumbro de touti li caire
Sort de mouloun de musicaire.
O gai councert jamai fini !
Ausès mandoulino e guitarro :
La fenèstro se duerb... toutaro
Uno amourouso vai veni.

Entendieu pas la cridadisso,
E, dins la foulo mouvedisso,
Noun vesieu que la bello enfant ;
De-fes me semblavo perdudo,
O que jougavo is escoundudo
Dins l'erso dóu pople estoufant.

Ansin jusqu'au Pont dóu Rialto
Caminerian... Elo fai alto ;
Anave la rejougne ! Es que
La fadeto sono un remaire,
E, sèns galant e sènso maire,
Lèsto s'embarco, e rèste quet !

Soutu la remo l'oundo gisclo ;
L'oumbro crèis ; i pouncho dis isclo
Deja s'atubon li fanau ;
Li palais e li *campanile*,
Li pourtau, d'un rebat tranquile
Se miron dins lou grand Canau.

Coume uno negro dindouleto
Fuso la gandolo... — Souleto,
L'enfant s'envai, o vèspre amar !
Foro de la gandolo bruno
Sa raubo coume un rai de luno,
Blanco, resquiho sus la mar.

Veniso.

TEODOR AUBANEL.

dans les rues étroites, tortueuses, tout le monde, empressé, est dehors : filles, jouvenceaux, moines, soldats.

C'est un carnaval de Venise : les hommes en manches de chemise heurtent cent fois les grandes dames, les pêcheurs crient leur poisson et les vendeurs d'eau fraiche appellent et font tinter leurs gobelets.

De l'ombre de tous les carrefours, il sort des troupes de musiciens. O gais concerts, jamais finis ! Écoutez les mandolines et les guitares : la fenêtre s'ouvre... Tout à l'heure une amoureuse va venir.

Je n'entendais pas la clameur, et, dans la foule onduleuse, je ne voyais que la belle enfant ; parfois elle me semblait perdue ou bien jouant à cache-cache dans la vague du peuple étouffant.

Ainsi, jusqu'au Pont du Rialto nous marchâmes... Elle s'arrête ; j'allais l'atteindre ! Et voilà que la petite fée hèle un rameur, et sans amoureux, sans sa mère, vive, elle s'embarque, et je reste coi !

Sous la rame l'onde jaillit ; l'ombre croit : aux pointes des îles déjà s'allument les falots ; les palais et les campaniles, les portiques, d'un calme reflet se mirent dans le Grand-Canal.

Ainsi qu'une hirondelle noire fuit la gondole... — Seule, l'enfant s'en va, ô soir amer ! et hors de la brune gondole, sa robe comme un rayon de lune, blanche, glisse sur la mer.

Venise, 1873.

T. A.

L'AGNELOU BANUDET

— SEGUIDA —

A ! se taisara be, paciènça !
Laissas lou dire, es nou couma vesès,
De la vida a pas vist encara lou revès,
E sarié, crese, una counciènça
D'estripa lou bandèu
Que i'en néblis soun ime. A paure rasounaire,
Laissa faire lou tém, aquel aliçounaire
Te l'esquinsara que trop léu.
E lou garut viéilhas, qu'en lioc, res noun arèsta,
Que per lous vièls vai rede e per lous jouines plan,
Mais que d'un vanc parié s'en vai, balin-balan,
E de nioch e de jour, sans destourbe ni sèsta,
Per el s'agandiguet,
La liçoun se diguet,
Amai n'en paguet la foutroïa...
Eren as premiès jours de mai,
Flouses, auciels, ave, tout èra en roia ;
A l'ombra ounte lou surjent nai,
Pastres e chins s'estourouliavoun
E dins lou vaste pasturas
Coura à boudre ou de tras-en-tras,
Lous agnelous trepavoun.
Noste doublen èra pas lou darnié,
Lou vesias qu'anava, venié,
En brandihan soun esquileta,
E mai anava e mai prenié de liberta.
Mèma à la fin, au lion, s'es fassa escabartà
E lou troupèl après, tout couris, tous aupeta :
— Ai d'aquel pouridou! gachas-me de que fai? —
Crida lou Majourau que de pares carpina,
Aquel matin encara mai,
A soun long tua-verme a carga la mounina :
— Ou! qué! Loubet! para aqui dut ! —
Brama tant qu'a de maissa,
Au crid dau Mèstre que deraissa,
Loubet partis couma l'iau,
Car de lou deboura de longa n'a l'enveja.
L'adus just au moumen que d'en pus fort Branleja,
Craca, l'aganta au batihoun,
E, cabessejan, l'espoutira;
Quanta suspresa! o noun de noun !
Couma i'en dòu, tabe, fol, dar lou chin se vira,
I'e fai targa un moumen, en deca zou boumbis,

LE PETIT AGNEAU CORNU

— SUITE —

Ah! il se taira bien, patience, — laissez-le dire, il est novice, comme vous voyez, — il n'a pas encore vu le reste de la vie ; — et ce serait, je crois, un mauvais service — de déchirer le bandeau — qui obscurcit son intelligence. — A pauvre raisonneur, — laisse faire le temps, ce grand donneur de leçons — tu ne le déchirera que trop tôt. — Et le robuste vieillard; que nule part rien n'arrête, qui, pour les vieux, va vite, et pour les jeunes doucement, mais qui, d'un pas égal, s'en va cahin-caha, — et de nuit et de jour, — sans détour, ni pause, pour lui cela arriva, la leçon se donna, et il en paya les frais — Nous étions aux premiers jours de mai, — fleurs, oiseaux, troupeau, tout était dans la jubilation. — A l'ombre, ou le ruisseau surgit, — bergers et chiens se roulaient sur l'herbe, — et dans le vaste paturage, — tantôt en troupe, — tantôt à la file, — les agneaux bondissaient ; — notre double 28, n'était pas le dernier. — On le voyait aller, venir, — en secouant sa clochette, — et plus il allait plus il prenait de liberté. — Même à la fin, au loin, il s'est égaré; — et le troupeau à sa suite, tout court, tout sautille. — Ah ce vilain gaté ! voyez ce qu'il fait? — crie le maître qui d'un rien gronde, — et ce matin là, encore plus fort. — car à son long déjeuner il s'est grisé : — holà ! *loubet* ! 29 défends la-haut! — Crie-t-il tant qu'il a de voix ; — au cri du maître qui sort des gonds. — *loubet* part comme l'éclair. — car de le déchirer depuis longtemps il à l'envie. — Il l'atteint juste au moment ou il danse avec le plus d'ardeur, — crac, le saisit au pied — et agitant la tête il le secoue ; — quelle surprise, oh non de non ! — comme il lui en cuit! aussi furieux, vers le chien il se tourne. — le toise en face un instant, — puis il bondit, — d'un coup de tête l'étend, ensuite, du temps qu'il roule et parle, — il lui

D'un cop de tésta l'espandis,
Mai, dins lou tem que barrula e jingoula,
I'en manda un parel dau revès,
Endaca, pioi, dins lou deves trascoula
E lou troupèl apres.
Amai se res ié coupava sa mòuta
En libèrtat ben lèu sarié.
Per soun malur pastralia e chinarié,
D'una escourida an fach la voùta,
E zou, lous cops de trica, e zou, lous cops de dens,
Sus lou coupable e sus lous inoucens.
Ai! ai! que de costas macadas!
Que de pèls machugadas!
Quanta bramadissa! Pa-men,
A força de brama, de bacela, de mordre,
Couma per tem passat, lou troupèl en emplen
Retorna mai dins l'ordre;
Emb'aiço de nouvèl que dins lous primadiés
Lou banut i'es pas pus, es em' lous couassiès,
Panardejan, la testa bassa,
Amalugat de cops, seguis penequejan,
Mouquet, espaurugat, car, toujour refoujan,
Lou baile, à chaca pas de soun poun lou menaça;
La gruma as pots e lous iols degaras :
— A! rascassot! ie ven, bota, m'ou pagaras.
Ara, amai fagues cata-miaula,
Quand sariès mai que brave, el te tendra paraula:
Fautà! dounda lou chin! i'ou pagaras e lèu :
A paure, ount'es lou tém qu'ou vesiès tout en bèn,
Coussi lou malur nous coureja!
Ara, dins l'aveni, tout es lai, tout negreja:
— Deque serva pèr ièu? Sous-dis :
— De cops, mai? Noun, pioi, trementis;
Dau tem passa ié vèn una lusida,
Quicon, qu'esten dins la favou
Noun fasié cas, amai n'ajèsse la sentida,
Coura créi veire un taucadou,
Embe chinas, long bastoun, granda bloda,
Tout courdura de louvis-d'or;
Pèr lou troupel vai, ven, paupeja, toca, roda;
Marcandeja, tomba d'acord,
Pioi, quand a douna la paumada,
Qu'a bouida sa longa boussada,
S'en vai en menan d'escachouns,
Ou d'agnelets ou de moutouns;
A nounte van? cau sap, pioi que jes n'en revenoun :
Mai, d'autres pensamens ie venoun :
— Dequ'es aquelas pels? de quau soun lous pelouns

en envoie une paire du revers — et puis après, dans la foret il s'enfuit, et le troupeau après. — Même, si rien n'arrêtait leurs élans, — ils seraient bientôt en liberté, malheusement les bergers et les chiens, d'une course, les ont entourés, — et allons, les coups de trique et les coups dents, — sur les coupables et sur les innocents. — Hélas! hélas! que de côtes meurtries! — que de peaux dechirées! — quels hurlements! — Cependant, à force de frapper, de mordre, de crier, — comme par le passé, le troupeau, en entier, — retourna dans l'ordre, — avec cette différence que le cornu n'est plus dans les primadiers, 30 — il est dans les couassiers, 31 — Clopinan, la tète basse, roué de coups; suivait avec peine, penaud, effrayé, car revenant sans cesse sur le même objet; — le chef à chaque pas le menace du poing, l'écume aux lèvres et les yeux hagards : — Oh petit garnement! lui dit-il, va, tu me le payeras.

Maintenant tu as beau faire la Chatte-mite, quand tu serais infiniment sage, il tiendra sa parole. — Manquer, heurter le chien, tu le lui payeras, et bientôt. — Eh bien! Ou est le temps que tu voyais tout beau. — Comme le malheur nous corrige, — maintenant; dans l'avenir tout est laid, tout est noir; — Que m'est-il réservé? dit-il, des coups encore, non, puis il frémit, — du temps passé il lui vient une lueur, — ce à quoi, étant dans les faveurs, — il ne fesait aucun cas, quoiqu'il en eut un pressentiment. Tantôt il croit voir un marchand — avec gros chien, long baton, grande blouse tout cousu de louis d'or, — dans le troupeau il va, vient, palpe, touche, rode, — marchande, tombe d'accord; — puis, quand il a frappé dans sa main, — qu'il a vidé sa longue bourse, — il s'en va emmenant des parties, — ou d'agneaux ou de moutons. — Où vont-ils? qui le sait? puisque aucun n'en revient; — il lui vient encore d'autres pensées : — Qu'est-ce que ces peaux? à qui sont ces peaux d'agneaux — dont il y a de pleines barres à l'étendoir, — que les marchands, avec leurs charrettes, — vien-

Que dins l'espandidou n'ia de plenas baradas,
Que lous peligantiès, embe sous caretouns,
N'en venoun quère de carradas?
Lou paure aqui, se dona à pòu.
Doumai cava dins sa pensada,
Doumai vei tout en mau, a dounc, d'una passada,
N'a pus lou vanc de sounjà. Moure au sòu,
A bèl-ime, seguis lou din de la sounalha,
D'aqui tant qu'un de la pastralha,
Turtan, cridan, — arri! lous escourens. —
Vén ie dereveha sous tristes pensamens.
N'a tourna mai la testa plena :
— Coussi d'aquel embolia atrouva la centena?
Sou disié mai, pioi, s'aluçan pàu-à-pàu :
— S'aviéi lou vanc dàu brau,
Lou cor dau loup, la den dau tigre
. Ou l'arpa dau lioun,
Per me venja sariéi pas pigre;
Mais, nani, soui nascut moutoun,
E, couma tal, ai besoun d'un menaire :
— Se dis, mais, poudrie pas, vejan, se miliou faire?
— Pioi qu'ou fau tant; que prengoun noste lach,
Que s'ane au diable nosta lana,
Mais pèr lou sanadou, lous chins, la beligana,
O noun d'en sort! degus ie metra pas empach !...
Daquel tem lou troupèl intrava dins la jassa,
Quand vén soun tour voudrié prene l'escamp,
A cousta vei lou mestre e Loubet qu'aregassa
Un parel d'iols malins, adounc n'a pas lou vanc,
Intra d'una soula brivada;
Mais Loubet que i'en vòu, couma passava au pas,
Ie manda mai una Bourada,
E l'estrigossa fins que baroun lou cledas.
Lendeman, dins la matinada,
La Troupèlada, en delargan,
Veguet quicon d'espaurugan,
Que de soun majouràu dounet mala pensada.
A ! n'avié be brou fach per se fa mau vale,
Sans qu'ajustesse encara e venjènca et maliça.
A qui ce que veguet : dessus lou cavalet,
Lou perot, que la veilha avié tant pres en tissa,
Era espandi, sans mouvemens,
Per aqui cauques fernimens
Dins sas cambas enredenadas,
Sinc qu'a de la mort las darnièiras brassadas;
Sa poulida testeta era aqui, penjoulan;
Defora sa maisseta,
Couma se voulié faire aisseta,

nent en chercher des chargements ! — Là, le malheureux s'effraie; plus il approfondit dans sa pensée, — plus il voit tout en noir, alors, un bon moment — il n'a plus la force de songer; museau à terre, il suit, sans avoir conscience, le son de la sonnette, — jusqu'à ce qu'un des bergers — frappant, criant : en avant, les éclopés ! — vienne éveiller en lui ses tristes pensées. Il en a de nouveau la tête pleine : — Comment de cet écheveau trouver le fil, — disait-il, mais après, s'animant peu à peu : — Si j'avais la force du taureau, — le courage du loup, la dent du tigre, — ou la griffe du lion, — je me vengerais sans hésiter. — mais, non, je suis né mouton et comme tel il me faut un conducteur. — Mais, voyons, dit-il, est-ce que on ne pourrait pas faire mieux ? — puisqu'il lui faut, qu'il prenne notre lait, — que le diable emporte la laine, — mais quant au couteau, les chiens, la verge, — oh! non-de-sort ! personne n'y mettra empêchement ! — En même temps le troupeau entrait dans la bergerie, — quand son tour arrive il voudrait s'enfuir — à côté, il voit le maître et Loubet, qui darde — une paire d'yeux méchants, — alors il n'en a plus la force, — il entre d'un seul trait; — mais Loubet, qui lui tient rancune, comme il passe le seuil, — se jette sur lui — et le déchire jusqu'à ce qu'on ferme la claie.

Le lendemain, dans la matinée, — le troupeau en allant aux champs, — Vit quelque chose d'epouvantable, — Qui de son maître donna mauvaise opinion. — Oh ! il en avait bien assez fait pour se faire haïr, — sans qu'il ajouta encore vengeance et méchanceté. — Voici ce qu'il vit : sur le chevalet, — le Perot, 32 que la veille il avait tant pris en grippe, — était étendu, immobile. — Par intervalle quelques frissons — dans ses jambes raidies, — prouvent que de la mort il a reçu les derniers embrassements; — sa jolie tête était là, pendante; — hors de sa machoire, — comme s'il voulait pousser un soupir, — sa langue se voyait poindre — rougeâtre du sang — qui suinte encore un peu, de ce large

Sa lenga pounchejan,
Rouginousa dau sang
Qu'espira encara un pau d'aquel escoutèlada,
Badanta aqui ras de sous ansidons.
Au caire de sous béus ivions
le perlejoun caucas larmetas;
Saique, lou paure, à sous darniès moumens,
Sentiguen per lou corps, e frech e tremonletas,
Dors lou passat viret sous pensamens,
Entreveguet lous prats, las flouses, la verdura,
Lou sourelhet dau mes de mai,
Tant béu per touta créatura,
Per lous agnéls encaro mai.
Lou troupèl veguet, pioi, au sòu, sus la calada,
D'un sang negras la rejiselada.
Aloga de para las beligas dau loup,
Lous chins, afurunas, lecan chaca degout;
Pioi, rebounda fins à l'espanla,
Lou baile, que lou sang issanla,
Afieuta soun coutèl que dirias rouvilha,
E, sans causa de res, mes man per l'espelha.
E lous moutouns gagnan per orta,
En passan lou pas de la porta,
Tristes, sounjouses lous vesias,
E se disien das uns as autres :
Pioi que sagata sous vesias,
Moun Dièu! deque devendren nautres ?

coup de couteau baillant, là, tout près des oreilles. — Au coin de ses petits beaux yeux — scintillent des larmes; — sans doute, le malheureux, à ses derniers moments, — sentant par le corps, le froid et les frissons, — vers le passé tourna sa pensée, — il entrevit les prés, les fleurs, la verdure, le soleil du mois de mai, — si beau pour toute créature, — bien plus encore pour les agneaux. — Le troupeau vit aussi, par terre, sur le pavé, — les éclaboussures d'un sang noir. — Au lieu de défendre les brebis du loup, — les chiens, avec frénésie, lèchaient chaque goutte ; — Puis retroussé jusqu'à l'épaule, — le maitre, couvert de sang, — aiguise son couteau qui semble rouillé; — et, sans la moindre émotion, commence à l'écorcher, et les moutons allant aux champs, — en passant le seuil de la porte, — semblaient tristes, rêveurs, — et se disaient les uns aux autres : — Puisqu'il égorge ses favoris, — Mon Dieu! que deviendrons-nous ?

Voulountari de l'avan-garda,
Pos te liga lous courejouns,
Car l'aveni que t'aregarda
E l'armada qu'as pres la garda,
Countan sus toun ameta ausarda,
Te fisoun sous fièrs bandieirouns.

Volontaire de l'avant-garde, — tu peux serrer les cordons de tes souliers, — car l'avenir qui te regarde — et l'armée dont tu as pris la défense, — comptant sur ton âme audacieuse, — te confient leurs fiers fanions.

A mon jeune et ardent ami PAUL MARIÉTON

ALEXANDRE LANGLADE
Languedocien de Lansargues (Hérault)

CHRONIQUE SEMESTRIELLE

Nous reprendrons la Chronique félibréenne à la fin du mois de mai dernier.

Nous mentionnerons encore, pour mémoire seulement, les fêtes solennelles de *Marseille* (25 novembre 1882), *Barcelone* (5 à 10 mai 1883), *Montpellier* (13 et 14 mai), *Saint-Raphaël* (27 et 28 mai), et *Sceaux* (27 mai), dont nous avons publié quelques comptes rendus aussi détaillés qu'instructifs.

Nous y ajouterons, dans le mois de mai toujours, les fêtes de *Digne*, présidées par Marius Girard, à l'occasion du Concours provençal ouvert aux enfants des écoles publiques du Midi de la France — triomphe de l'excellente méthode du frère Savinian, — et de *Banyuls* (Pyrénées-Orientales), présidées par Louis Cutxet et Justin Pepraxt, à l'occasion d'une réunion des Catalans du Roussillon et de Barcelone.

JUIN. — Fondation, à Agen, de l'*Académie Jasmin*, qui a pour but immédiat la divulgation de la langue populaire.

— Par deux décrets de S. M. le roi Charles de Roumanie, sont nommés *chevaliers de l'ordre de la Couronne* les félibres : Bourrelly, M. Girard, Hipp. Guillibert, Charles d'Ille, Lieutaud, Paul Mariéton, Anselme Mathieu, Mir, Jean Monné, Alphonse Tavan et Vidal.

Mort de l'abbé Joseph Girard, de Charleval. Il était collaborateur du *Brusc*.

JUILLET. — Les félibres Léon Allègre (de Bagnol) et J. Letz (de Marseille) sont nommés chevaliers de la Légion d'honneur. — M. B. Cassaignan reçoit les palmes d'officier d'Académie pour ses poésies gasconnes.

AOUT. — Le 1er, mort du félibre majoral *Jean Gaidan* (Jan de la Tourmagno), à l'âge de 74 ans.

Le 11, félibrée annuelle de l'École du Var, à Fréjus. Trente félibres y assistent.

Le 12, sermons prêchés en langue provençale par le missionnaire félibre *Dom Savié de Fourvièro*, en pleine cathédrale de Saint-Florent d'Orange (Vaucluse) et par l'*abbé Grimaud*, curé d'Entraigues, à Notre-Dame de Lourdes.

Le 16, réunion solennelle des félibres des Alpes, à Forcalquier.

Le 21, mort du félibre V. Rettner de Cette, à Montpellier.

Le 24, mort de Mme François Mistral, mère du grand félibre.

Le 25, publication, sous la direction du félibre majoral Aug. Fourès de Castelnaudary, du recueil patriotique : PÈR L'ALSACIO-LOURRENO, *par les félibres*, destiné à être vendu au profit des inondés de l'Alsace — et interdit en Allemagne. Ce livre obtient un grand succès dans la presse parisienne et notamment dans le journal *Le Temps*, où il occasionne une rétractation généreuse de M. Jules Claretie, en faveur du patriotisme des félibres.

Le 11 et le 18, la *Revue politique et littéraire* publie deux études très remarquées de M. Hennion, sur le mouvement méridional : *Parallèle* de Roumanille et d'Aubanel et *Des félibres et de leur avenir*, d'après les *Fleurs félibresques* de M. Constant Hennion.

SEPTEMBRE. — Le 3, mort à Montpellier du félibre Auguste Gautier, de Cette, à peine âgé de 23 ans. Il nous laisse un charmant poème *La Cendrouseta*.

Le 15, réunion solennelle et félibrée de la Maintenance d'Aquitaine, sous la présidence de son syndic, le comte R. de Toulouse-Lautrec. Cette manifestation a eu le plus grand caractère.

Divers journaux italiens la *Scena* de Venise, l'*Occhialetto*, le *Napoli musi-*

cale, le *Méfistofele* et le *Giornale napolitáno* de Naples, etc., publient des traductions en vers des œuvres des félibres et des articles relatifs aux critiques du félibrige. Nous signalerons spécialement les admirables traductions de M. Henry Cardona, l'éminent auteur des *Studii sulla letteratura Catalana* (Naples, chez l'auteur) un livre de haute science et d'originales découvertes.

Le 15. Apparition de la *Revue du Monde Latin*, acclamée par la presse européenne. Ce recueil est publié à Paris sous la direction de M. le baron de Tourtoulon. Nous mentionnerons, comme intéressant le félibrige, les articles suivants pris dans les deux premiers numéros :

25 octobre. — *Études sur les Troubadours : Éléonore d'Aquitaine*, par Victor Balaguer, ancien ministre d'Espagne, député et membre de l'Académie espagnole.

Li Noço de Fiò, poésie, par Théodore Aubanel.

Nécrologie : *Madame Mistral*, par Paul Mariéton.

L'*Idée latine* dans le Midi de la France.

25 novembre. — *Les hommes des pays latin : Théodore Aubanel*, par Paul Mariéton: étude littéraire.

Eléonore d'Aquitaine (suite), par V. Balaguer.

Sonnets, par L. de Berluc-Pérussis.

Le *Viaduc des Latins*.

— Il est question de la nomination du félibre catalan, V. Balaguer, au poste d'ambassadeur d'Espagne à Paris.

— On annonce pour le commencement de décembre un *Annuari Limousi*, Périgueux, chez Cassard, sorte d'Almanach historique et populaire en langue romane (idiomes de Tulle et d'Ussel) sous la direction du félibre J.-B. Champevol, avocat à Figeac.

— On annonce, pour le 22 février, une conférence solennelle de M. l'abbé Condamin, de l'*Escolo de la Sedo*, à la Faculté libre des lettres de Lyon, sur ce sujet: *Félibres et Félibrige*.

Nous lui souhaitons le même succès qu'aux brillantes conférences de M. Ernest Roussel à Nîmes en novembre et décembre dernier.

1er NOVEMBRE. — Apparition de l'*Armana prouvençau* (30e année). Nous recueillons ceci dans la *Chronique* annuelle de Mistral :

« *Revue Lyonnaise* (Lioun, 1882-1883) : douno chasque mes un estùdi de
« M. Paul Mariéton sus li felibre e si prouducioun. Aquéu valènt ami a fa
« d'aquéu recuei uno veritablo revisto felibrenco, e si travai interessant sus
« MM. de Tourtoulon, Bonaparte-Wyse, Aguste Fourès, Jóusè Roux, etc., fan
« souveta que mene à fin soun entre-presso generouso, l'*Istòri dóu felibrige*,
« un libre necessàri e espera de tóuti, ounte s'apariaran, retoucado e coumple-
« tado, li noumbròsi recerco dóu brave Liounès. »

Ce qui veut dire que le félibrige est reconnaissant à la direction de la *Revue Lyonnaise* d'avoir depuis un an fait si large place aux productions méridionales, sans préjudice toutefois aux œuvres générales ou lyonnaises qui n'ont rien perdu de leur place d'autrefois.

Retenu à Rome par un deuil de famille, notre collaborateur, Paul Mariéton, ajourne au prochain numéro la suite des Études flamandes et des Pensées de J. Roux. LA DIRECTION.

CORRESPONDANCE

Monsieur le Directeur,

En lisant dans le numéro de la *Revue lyonnaise* du 15 octobre dernier les très intéressantes *Pensées* de M. J. Roux, j'ai particulièrement remarquée celle-ci, que je trouve excellente à tous égards :

« L'étymologie, *la véritable étymologie*, est bonne et utile. Elle profite au grammairien, au poète, à l'orateur, à l'historien, au philosophe. Les mots sont des coquilles. Ouvrez la coquille, vous trouverez l'amande qui vous délectera. »

Mais pourquoi faut-il que le judicieux penseur ait voulu passer de l'apologie à la mise en œuvre ? Dans les quelques étymologies qu'il donne et dont il essaie de tirer un parti historique ou philosophique, il n'a réussi à faire voir qu'une chose, à savoir, il faut bien le reconnaître, que la science dont il fait un si juste éloge est encore moins française que la géographie elle-même. Pour qu'un homme aussi expert aux choses littéraires se montre à ce point mal renseigné sur l'histoire des mots, il faut que cette histoire soit ignorée chez nous, même de ceux que la direction de leurs études et la distinction de leur esprit appelleraient à la mieux connaître.

C'est une constatation qu'il n'est pas inutile, ce me semble, de faire, ne serait-ce que pour attirer l'attention sur cette lacune de notre haute culture intellectuelle. M. Roux lui-même me pardonnera donc, je l'espère, en faveur de l'intention, les observations critiques que me suggèrent les étymologies qu'il propose ou qu'il rappelle.

« *Bellum*, ce qui est beau ; *pulchrum* (πολυ χείρ), ce qui est beau... Ces deux étymologies, dit M. Roux, c'est tout le peuple romain. »

Malheureusement pour la conséquence, l'une et l'autre sont fausses.

Bellum, « beau », diminutif de *bonum*, « bon », n'a de commun que la forme avec *bellum*, « guerre », comme le démontre irréfutablement le doublet *duellum* pour *dbellum*, *dvellum*. *Bellum* est issu de *dbellum* par la chute de l'initiale, absolument comme *bis*, « deux fois », descend de *dbis*, dont le sanskrit *dvi* et le grec δύω « deux » pour δβω, δϝω ont conservé les deux consonnes initiales. Quant à l'origine de *dbellum*, elle est probablement la même, moyennant le lambdacisme, que celle de la racine sanskrite *dhvar*, pour *dhbar*, « courber, renverser, détruire ».

Pour *pulcher*, « beau », qui viendrait des deux mots grecs πολυ χείρ, et signifierait primitivement, par conséquent « ce qui a la main nombreuse (?) », c'est-à-dire, « forte », c'est une étymologie qui est à la hauteur des plus extravagantes de Platon dans le *Cratyle*. *Pulcher*, ou plutôt *pulcer*, pour *pulscer*, est de la même famille que le grec πυρσός, pour πυρσκος, « brillant, étincelant »; c'est-à-dire que, comme la plupart des mots qui ont pris le sens de « beau », il se rattache à une souche où la signification de « briller » était primitive.

« *Pœna;* peine; *Pœni;* les Phéniciens, les Carthaginois, descendus de Cham, le père de la race punie. Est-ce *pœna* qui a fait *Pœni?* ou *Pœni* qui a fait *pœna?* »

En bonne logique, il convient ici de résoudre la question de parenté avant d'agiter celle de filiation. Or, *Pœni*, doublet de *phœnici*, n'est ni parent, ni allié à un degré quelconque de *pœna*, forme latine du grec ποινή.

« *Victus*, *victima*; *hostis*, *hostia*... Ces étymologies en disent plus sur la cruelle « civilisation » romaine que tous les récits de Tite-Live. »

Mais sont-elles exactes? Il est infiniment probable que *victima* se rattache plutôt à *vincire*, « lier », qu'à *vincere*, « vaincre ». Quant au rapport étymologique de *hostis* et de *hostia*, qui reste d'ailleurs à démontrer, il n'a pas la portée que lui donne M. Roux, comme le montre bien *hospes*, « étranger », puis, « hôte », dont la parenté avec *hostis* est à peu près certaine.

« Le peuple romain, de l'aveu de Cicéron, était par-dessus tout

un peuple religieux; c'est pourquoi *facere* signifiait, sacrifier, faire l'action par excellence. Chez les Grecs, peuple poète et artiste ποιεῖν voulait dire une autre action précellente : inventer, imaginer, poétiser. »

En sanskrit, le verbe *kar* signifie « faire » et « sacrifier » ; il en est de même de ῥέζειν en grec. La conclusion de M. Roux est donc trop large ou trop étroite : trop large si, comme il le semble bien, cette dualité significative est constante et tient à une autre cause que celle indiquée par M. Roux ; trop étroite, puisqu'elle devrait s'étendre aux Hindous et aux Grecs, d'après la thèse même de l'auteur.

Ajoutons que, dans le grec ποιεῖν, le sens d'inventer est tout à fait secondaire, et qu'on ne saurait en induire quoi que ce soit sur les facultés artistiques des Hellènes.

Je suis heureux de pouvoir terminer ces censures en constatant qu'en telles matières le sens critique ne fait pourtant pas toujours défaut à M. Roux. Il montre très justement l'insuffisance, pour ne pas dire l'absurdité, de différentes étymologies qu'on a proposées pour le mot latin *luscinia* « rossignol »: *lucus canere*, « chanter dans le bois » ; *lux canere*, « chanter au jour », etc. Il termine l'exposé de ses doutes par la question : « D'où vient *luscinia ?* » On peut y faire, je crois, une réponse sinon certaine, du moins plausible. *Luscinia* contient, selon toute vraisemblance, une racine *lusc*, pour *glusc* (par suite de la perte de l'initiale) qui se trouve en sanskrit sous la forme *kruç*, « crier », ainsi que dans le grec γλῶσσα, pour γλωσκα, « la langue ; celle qui crie, parle », le latin *glocio*, pour *gloscio*, « glousser », etc.

S'étonnera-t-on d'une origine aussi vulgaire pour un mot aussi poétique ? On aurait bien tort. Toute fleur vient d'un bouton. A un autre point de vue, rien n'est complexe à l'origine ; et abstraction faite de l'absence d'études spéciales, c'est pour vouloir chercher de mystérieux rapports dans des choses qui ont commencé par être simples et claires qu'on aboutit à tant de conceptions bizarres et inexactes dans le domaine étymologique.

Agréez, etc. P. Regnaud.

BIBLIOGRAPHIE

EXIL EN BEAUJOLAIS DE LAMOIGNON, CAMUS DE PONTCARRÉ ET DE L'ABBÉ DE MARSAC, membres du Parlement (1771), publié d'après le registre original du baillage (manuscrit inédit), par M. P. DE S.-V. — Lyon, imp. Louis Perrin, 1883.

Il y a quelques mois, est sorti, sans bruit, sans annonces, sans réclames, des presses de M. Louis Perrin, un charmant petit volume, beau par sa forme, excellent par le fond et qui porte le titre indiqué ci-dessus. Son auteur, par un excès de modestie, n'y a mis que les initiales de son nom, mais dussions-nous être indiscret, nous ne tairons pas ce nom, du reste, si bien porté par toute sa famille. C'est M. Pierre de Saint-Victor, un Lyonnais de vieille race. Toutefois, il est un nouveau venu dans le monde littéraire, mais ses débuts ont été un succès, on dirait une œuvre d'un érudit qui a pâli longtemps sur les livres, et de justes applaudissements l'ont accueilli. Il nous a donné, en effet, une nouvelle et bien intéressante page de l'histoire générale de nos anciens Parlements, de cette grande institution toute française, « laquelle, comme l'a si bien dit M. de Carné, sortie en un jour des besoins de la royauté, s'établit, peu à peu, s'enracina, se popularisa jusqu'au dix-huitième siècle où elle s'énerva, avec tout le reste, pour succomber sous ses fautes et s'abîmer enfin dans le naufrage universel. » Ses fautes furent lourdes, surtout dans les derniers temps, et M. P. de St-Victor les a très bien exposées. « En effet, dit-il, depuis l'époque de la Fronde où il avait tenu en échec Louis XIV, enfant, le Parlement de Paris s'était fait comme une habitude de résister aux volontés royales. Non content de se poser en régulateur des questions religieuses, il aspirait à la puissance législative. Sous Louis XV, les Parlements des provinces s'unirent à ces résistances et tous tendirent à ne former entre eux qu'un seul corps, malgré la volonté contraire du roi. De là, une opposition constante, où l'orgueil était pour une grande part et qui n'avait que trop de motifs de se produire, grâce à l'effervercence générale et aux impôts, multipliés ». D'Aguesseau, un contemporain, disait : « Même à la Cour, on se désabuse du respect pour la royauté et on mesure trop la considération au besoin et au pouvoir. » La Nation, cependant, ne les approuvait pas toujours, et un écrivain célèbre demandait : « Qui les a chargés, tantôt de livrer le peuple au roi, tantôt de résister au roi, sans le vœu du peuple ? » paroles qui peignent au vif le rôle ambigu des Parlements, leur conduite contradictoire, leurs étonnantes usurpations, mais en l'absence d'autres garanties, leur passagère popularité.

En 1770, l'esprit de rébellion de tous les Parlements trouva dans de lourds impôts proposés par le souverain, un nouveau prétexte d'opposition, bien coupable, à la volonté royale; une nouvelle Fronde, comme l'observe si bien M. de Saint-Victor, d'un caractère plus dangereux que la première, était à craindre. Choiseul était alors ministre et Maupeou, chancelier. La position du roi vis-à-vis des Parlements, en révolte, devenait de plus en plus difficile ; on crut en sortir en les brisant. Choiseul était leur ami secret; sur son refus de frapper ce grand coup, le roi l'exila à Chanteloup ; Maupeou qui n'était retenu par aucune considération, s'en chargea. Dans la nuit du 19 janvier 1771, des mousquetaires envahirent les maisons des magistrats pour leur enjoindre de signer l'acceptation ou le refus de l'édit royal. La plupart répondirent *non*, ceux qui signèrent *oui* se retractèrent le lendemain. Alors un arrêt du conseil des ministres déclara le Parlement dissous et des lettres de cachet furent délivrées contre tous ses membres. Trois d'entre eux furent envoyés en Beaujolais. C'étaient l'abbé de Marzac, d'une famille du Périgord, Camus de Pontcarré, originaire du Beaujolais, et le premier Président de Lamoignon.

Rien n'est intéressant comme le récit fait par M. de Saint-Victor de l'arrivée de ces trois magistrats dans les divers lieux de leur exil. Je ne citerai que celui qui concerne M. de Lamoignon. « Ce dernier, le plus illustre assurément des trois exilés, dut gagner immédiatement la plus petite ville de Thizy, dans les montagnes du haut Beaujolais. Le choix de cette résidence était vraiment rigoureux. Il semble qu'on ait voulu frapper avec plus de sévérité le chef des magistrats révoltés en le confinant dans un lieu où ses goûts délicats, ses habitudes de vie large et luxueuse, ne pouvaient prendre un libre essor.

« L'aspect du paysage, la saison mauvaise, l'heure avancée à laquelle il atteignit le lieu de son exil, ne durent pas atténuer les prévisions fâcheuses qu'il avait pu concevoir. Le fastueux magistrat arrivait par une route étroite et rocailleuse, gravissant des coteaux monotones ; il ne rencontrait sur leurs sommets arides et uniformément arrondis que des bruyères sèches, de sombres sapins et des châtaigniers étendant leurs branches noircies et dépouillées par l'hiver.

« La nuit était arrivée avant qu'il eût atteint le but de son voyage, et les feux s'allumaient dans les rares et pauvres demeures dispersées dans les montagnes environnantes, quand apparut la silhouette sombre et indécise de la colline que couronne Thizy, resserré dans son enceinte fortifiée.

« Mais l'illustre voyageur dût, avant d'y parvenir, gravir longtemps encore dans son carrosse aux panneaux armoiriés, décorés des masses et du mortier, un chemin montant, tortueux, sans bords, où ne passaient ordinairement que des charriots et des mulets. Ses gens joignirent leurs efforts à ceux des six mules empanachées, à travers les cailloux roulant et les roches à fleur de terre et l'équipage entra dans Thizy par la porte de Lyon. Malgré l'heure avancée, de la ville où il est attendu on s'avance avec des fallots au-devant de cet hôte éminent, qui arrive entouré de sa femme, de ses enfants et de sa sœur, Mme de la Motte qui, étant infirme, n'avait pu faire ce long et pénible voyage qu'à grand'peine. »

« Les Lamoignon furent accueillis avec la plus gracieuse courtoisie par M. de Varennes-Bissuel, seigneur de Saint-Victor, Ronno, Pierrefitte, etc., auquel appartenait alors la baronnie de Thizy. »

Thizy faisait partie alors du Baillage du Beaujolais, fondé au XIIIe siècle par les seigneurs de la province. La présence du président de Lamoignon dan

ses murs ne put qu'exercer une fâcheuse influence sur les magistrats de ce baillage. L'esprit frondeur mis à la mode par la secte philosophique, si funeste à la France, ne tarda pas d'entraîner même les représentants de la justice, dans le vertige universel, et M. de Saint-Victor a eu l'heureuse pensée de nous donner les monuments mêmes des actes de la regrettable insubordination de ces magistrats. Les malheureux, dans le trouble de leur esprit, s'étaient imaginé que le bannissement du Parlement de Paris dont ils ressortaient, était une grave atteinte au privilège de leur corps, et ils furent les premiers à manifester en faveur d'une cour qu'ils jugeaient « *la première et la plus inviolable du monde* ». Ces monuments étaient, pour ainsi dire inconnus, et enfouis dans la bibliothèque du savant bibliophile, M. le baron de La Roche Lacarelle père. M. de Saint-Victor, en les publiant a eu une excellente inspiration, car l'histoire des anciennes institutions judiciaires du Beaujolais, comme du Lyonnais est encore à faire et la rébellion du Baillage du Beaujolais en est l'un des épisodes des plus dignes d'étude. Je ne saurais, faute de place, indiquer tous les documents puisés par M. de Saint-Victor dans le *Registre des actes du baillage,* s'étendant depuis 1706 jusqu'à la Révolution, mais on les lira avec un grand intérêt dans le livre de ce jeune auteur. Le premier document porte la date du 29 janvier 1771 ; c'est le procès-verbal d'une réunion du Baillage dans laquelle, il a été décidé qu'une députation se rendrait à Paris « pour faire aux officiers du Parlement hommage de respects, d'attendrissements et de services » et qu'avant la mise à exécution de l'édit qui brisait le Baillage, il en serait référé au duc d'Orléans qui avait le Beaujolais en apanage. Ce prince se borna à une réponse évasive et déclara qu'il ne prendrait un parti que selon les agissements ultérieurs du Baillage; mais ce dernier ayant appris que le Procureur du Roi près le Conseil supérieur de Lyon se proposait d'assurer l'exécution de l'édit « avec la dernière exactitude » déposa sa démission de ses fonctions le 19 mars. Il en référa encore au duc d'Orléans pour demander s'il devait ou non enregistrer cet édit « si contraire à ses intérêts et à la Province. » Ce prince qui ne pouvait se ranger du côté de ses magistrats, par raison d'Etat, accepta leur démission et le Baillage, quoique mis en demeure par les gens du Roi, persista dans son refus d'ordonner l'enregistrement. Cette rébellion devait avoir un terme et, le 29 mai, un huissier fit sommation au nom du procureur général du roi à chaque juge d'avoir à se conformer à la volonté royale.

L'huissier était accompagné « des cavaliers de la maréchaussée en habits d'ordonnance et armés de leurs sabres et mousquets. » Le baillage dut enfin se soumettre; mais il ne cessa d'agir pour obtenir son rétablissement; il entretenait à Paris des mandataires qui lui rendaient compte de leurs démarches auprès de tous les personnages bien en cour. Les avocats et les procureurs postulaient de leur côté, mais ce ne fut qu'en 1775 que le roi se décida à rétablir le Baillage de Beaujeu par un arrêt enregistré en la chambre des vaccations sur les pressantes instances de M. de Malzerbes. « Rien n'avait coûté à son zèle, écrivit le Baillage dans sa lettre de remerciement, pour changer en roses toutes les épines que la malignité de leur étoile semblait semer chaque jour. » Le duc d'Orléans auquel le baillage avait aussi fait parvenir l'expression de sa gratitude, moins réservé qu'en 1771, répondit : « J'ai applaudi au courage et à la fermeté avec laquelle vous vous êtes comportés. Je vous regarde comme de bons et fidèles sujets du Roy, dignes de remplir les fonctions de la Magistrature. Votre

affectionné ami. *Signé : L. Phil. d'Orléans.* » Les Parlements ne tardèrent pas à remonter aussi sur leurs sièges.

Quelque fautive qu'eût été leur conduite à l'égard de la monarchie, la Nation les regretta et accueillit fort mal la magistrature que Maupeou lui avait substituée. Pendant trois ans, l'opinion publique sillonna du fouet satirique de Beaumarchais les honteux successeurs des Harlay, des de Thou, des Molé, des Séguier, des Lamoignon. A Lyon, un greffier de la Sénéchaussée ridiculisa, dans une pièce de comédie très applaudie, les juges institués par Maupeou. L'ancien procureur général Barou du Soleil devint l'homme le plus populaire de la province par son ardente opposition ; mais quelques années après, en montant sur l'échafaud de la Révolution, il put voir ce qu'a d'éphémère une popularité de mauvais aloi acquise aux dépens du roi, et que la foule capricieuse et changeante renverse aussi vite qu'elle les a élevées les idoles qu'elle a encensées. Louis XVI, cédant enfin au vœu de la Nation, rappela les Parlements de leur exil. Ce roi si juste, si honnête, et dont la droiture gênait et importunait la Révolution, dans ses coupables desseins, s'était souvenu que son prédécesseur en brisant l'*inamovibilité* de la Magistrature avait violé l'une des lois fondamentales de la monarchie. Il avait reconnu que « cette inamovibilité était l'une des plus précieuses garanties d'une bonne et indépendante magistrature. »

Louis XVI s'était rappelé, aussi entre autres, qu'en 1467, Louis XI avait déclaré « qu'à l'avenir, les juges ne pourroient estre privés de leurs charges que pour forfaicture jugée selon les termes de justice par juges compétents. » En 1484, les députés aux États de Tours avaient dit : « *Un magistrat qui seroit toujours en dangier de se voir oster son office, ne seroit ni si vertueux, ni si hardi à bien defendre les loix du royaulme.* » Louis XI, en mourant, avait fait jurer au Dauphin « de n'enfreindre jamais cette maxime », et Louis XIV avait reconnu en 1648, « *qu'elle était une maxime de notre droit public.* » Cependant, il s'est rencontré, de nos jours, un homme qui a eu, comme Maupeou, le triste courage de violer cette grande et sainte maxime, — de porter une main sacrilège sur notre grande institution judiciaire et d'arracher de leurs sièges des centaines de magistrats des plus dignes et des plus respectés, sans jugement préalable « selon les termes de justice par juge compétent », sur la simple dénonciation de prétendus représentants de l'opinion publique ou d'avides ambitieux d'une notoire insuffisance. Mais ce ministre, heureusement, n'appartient pas à la magistrature. Ancien secrétaire de mairie, sous l'Empire, il n'abhorrait pas alors l'administration qui le payait et quand, par hasard, il avait à plaider un maigre procès, il se courbait profondément devant les juges dont il vient de briser plusieurs qui étaient, bien entendu, les plus dignes... Mais une consolation et un espoir nous restent. Rien n'est stable ici-bas, et surtout les mauvaises choses. Bientôt le pays désillusionné et écœuré par l'insuffisance et la coupable docilité des nouveaux juges, demandera, comme l'avaient fait nos pères à Louis XVI, le rétablissement de la *vraie* inamovibilité, la seule et bonne garantie des justiciables, et le retour de tous ces hommes d'élite odieusement sacrifiés. En lisant le livre de M. de Saint-Victor, il apprendra aussi à juger avec sévérité les magistrats assez oublieux de leurs devoirs pour oser traiter de puissance à puissance avec le chef du pouvoir et donner le triste spectacle d'une criminelle rébellion. Toutefois, l'histoire impartiale et miséricordieuse, sans absoudre ces grands coupables, a déjà reconnu que leur siècle a été plus coupable qu'eux. Les prétendus philosophes

de leur temps leur avaient présenté aussi leur coupe séduisante, mais empoisonnée. Ces imprudents l'ont bue, comme toute la Nation, avec avidité. Quelques années plus tard, la Révolution qu'ils avaient secondée inconsciemment dans ses sinistres aspirations, les a conduits, pour la plupart, à l'échafaud, et la Société entière sombrait avec eux dans le plus horrible des naufrages. X. X.

LA BIENHEUREUSE DELPHINE DE SABRAN et les Saints de Provence au quatorzième siècle, par la marquise de FORBIN D'OPPÈDE. *Ouvrage précédé d'une lettre de Mgr l'Archevêque de Rennes.* — Paris, E. Plon, 1883. — Un beau volume in-8° en caractères elzéviriens. — Prix : 7 fr. 50.

Voici une vie de saints qui ne ressemble guère à la *Légende Dorée* ou au *Leggendario dé Santi.* Mme la marquise de Forbin d'Oppède a su y réunir toutes les qualités que nous demandons aujourd'hui à l'historien : critique intelligente, connaissance raisonnée, non seulement des faits et des personnes, mais encore, si je puis ainsi parler, du milieu ambiant, mœurs, usages et coutumes. J'ajoute que l'auteur possède à merveille la généalogie de toutes les grandes familles provençales auxquelles étaient alliés les saints personnages dont elle nous raconte les vertus, et que sa main est habile à démêler les fils enchevêtrés des événements de ces temps agités et principalement des luttes incessantes dont l'Italie était le théâtre.

Comme le dit fort bien Mgr Place, dans la lettre qu'il a mise en tête du volume, ce livre sera pour beaucoup une révélation, et jettera sur cette époque, si mélangée, une vive lumière. « Il montrera quelles fortes vertus s'y rencontraient, mêlées, dans le luxe des grandes existences féodales et dans la licence des cours, aux abus et aux scandales ; de puissants seigneurs portant le cilice sous la soie et la haire sous l'armure de bataille, de nobles dames menant dans leurs châteaux, au milieu de la pompe et de l'appareil de ces temps, une vie digne du cloître. »

Telle fut en effet la vie de Delphine de Signe et de son mari, Elzéar de Sabran, comte d'Ariano.

Delphine naquit en 1283, au château de Puy-Michel, de Guillaume de Signe, qui représentait une des branches formés par l'illustre famille des vicomtes de Marseille, et de Delphine de Barras. Se trouvant orpheline à sept ans, héritière de grands biens, elle alla chez les Augustines de Sorps, où elle conçut l'idée de se faire religieuse. Mais il en avait été décidé autrement. Charles II voulant reconnaître les services de Hermengaud de Sabran imagina de marier à Delphine le fils de celui-ci, nommé Elzéar. Malgré les résistances de la jeune fille qui avait fait, à l'âge de huit ans, le vœu un peu prématuré de garder toute sa vie la virginité, ils furent fiancés solennellement à Marseille en présence du roi, de la reine et de toute la Cour, vers la fin de l'année 1295. Elle avait alors douze ans. et lui, seulement dix. Quand le roi donna ordre de procéder au mariage, elle manifesta une opposition encore plus vive : les menaces et les mauvais traitements de ses oncles ne purent la détourner de sa résolution, et pour en triompher, il fallut toute l'habileté de frère Guillaume de Saint-Martial, inquisiteur de la Foi, en Provence.

Le soir même des noces, Delphine révèle à son époux le vœu qu'elle avait

fait et l'engage à suivre son exemple : elle finit par lui en arracher la promesse; Elzéar fut affermi dans ses intentions par une vision qu'il eut ensuite à Sault.

Je ne puis évidemment suivre dans ses détails la vie des deux époux. Etablis au château de Puy-Michel, en 1301, ils s'appliquent à faire du bien à leurs vassaux et transforment leur demeure en un véritable couvent, par la sévérité des règlements qu'ils y introduisent. A la mort d'Hermengaud de Sabran survenue en 1310, Elzéar, à qui il laissait la baronnie d'Ansouïs et le comté d'Ariano, est obligé d'aller à Naples pour recueillir son héritage : il y demeure pendant quatre années séparé de sa femme. Il est alors l'idéal du véritable chevalier chrétien, victorieux dans les tournois, brave soldat sur les champs de bataille, et menant en même temps, au milieu des magnificences de la cour du roi Robert, la vie la plus sainte et la plus mortifiée. Après un congé d'un an qu'il passa à Ansouïs en compagnie de Delphine, ils retournèrent en Italie. Le roi Robert, obligé de se rendre dans le nord de la péninsule, laissa le soin du royaume à son fils Charles, duc de Calabre, surnommé l'Illustre, et lui donna Elzéar comme principal ministre : tant était grande l'estime qu'il faisait des talents et des vertus du saint! Elzéar termina sa carrière à Paris où il avait été envoyé comme ambassadeur ; il y tomba malade et y mourut le 27 septembre 1323.

Delphine, demeurée veuve, embrassa véritablement ce que l'on a appelé la folie de la croix. Ayant donné tous ses biens aux pauvres, elle se réduisit volontairement à l'état de mendiante, demandant l'aumône dans les rues et essuyant avec bonheur les insultes et les plus cruelles railleries. Elle termina sa carrière en 1360.

Outre le comte et la comtesse d'Ariano, deux autres saints de Provence ont trouvé place dans le remarquable ouvrage de Mme la marquise de Forbin d'Oppède : saint Louis de Brignolles, évêque de Toulouse, frère aîné du roi Robert, et la bienheureuse Roselyne, cousine germaine d'Elzéar, fille d'Arnaud II de Villeneuve et de Sibylle de Sabran, sœur d'Hermengaud.

Ces pages de l'histoire de Provence au quatorzième siècle ne peuvent manquer d'être lues avec intérêt. Elles nous révèlent un aspect particulier de cette société féodale qui n'est point encore parfaitement connue et sur laquelle des études de ce genre projettent une vive clarté. Le croyant y trouvera de plus, avec la vénération des éminentes vertus de ces saints personnages, l'édification de l'exemple : il y admirera la merveilleuse puissance de la foi, qui a porté deux personnes, nées dans la situation la plus brillante, à mener une vie toute de renoncement, et qui a fait chérir à la comtesse d'Ariano, à l'égal des plus précieuses faveurs, les mépris et les dédains du monde.

CH. LAVENIR.

MÉMOIRES HISTORIQUES SUR L'INVASION ET L'OCCUPATION DE MALTE, par UNE ARMÉE FRANÇAISE en 1798, par PIERRE-JEAN-LOUIS-OVIDE DOUBLET, chef de la secrétairerie française du Grand-Maître, publiés pour la première fois par le comte de PANISSE-PASSIS — Paris, Firmin-Didot et Cie. 1883. — Un vol. in-18 Jésus. Prix : 3 fr.

Bien des choses concernant l'époque révolutionnaire sont encore imparfaitement connues : l'histoire de sa diplomatie est à faire. Certains faits demandent à être éclaircis. Qui donc, par exemple, n'a trouvé singulière la prompte reddition de

l'île de Malte? Bonaparte se présente devant une place que la commune opinion en Europe regarde comme inexpugnable, le temps le presse, la flotte anglaise est à sa recherche. Que la Valette se défende pendant trois ou quatre jours, et l'armée française, que sa position condamne à ne point perdre un instant, sera contrainte de se rembarquer et de continuer sa route. Cependant aucune résistance n'est faite, et la place se rend, sans même avoir sauvé l'honneur.

Les Mémoires que l'honnête Doublet, chef de la secrétairerie française du Grand-Maître, a rédigés sur toute cette affaire ne sauraient donc manquer d'exciter l'intérêt du lecteur, et nous devons savoir gré à M. le comte de Panisse-Passis entre les mains duquel ils se trouvaient, d'en avoir fait part au public. Doublet s'est trouvé mêlé à tous les événements qui se passèrent alors dans l'île, et, sans peut-être y avoir pris une part aussi décisive qu'il voudrait nous le persuader, aux négociations écourtées qui précédèrent la capitulation. A ce titre, les renseignements qu'il donne, bien qu'ayant besoin d'être contrôlés, sont précieux et devront être consultés par ceux qui se proposeront d'écrire l'histoire de cette période.

Le récit de l'occupation française est précédé d'un exposé de l'état dans lequel se trouvait l'ordre de Malte à cette époque, exposé qui facilite singulièrement l'intelligence des événements. Il en était de cette institution comme de toutes les fondations humaines. Le *circulus vitæ* qui est la règle de l'ordre physique se retrouve dans l'évolution des choses de l'histoire : il y a là une loi providentielle ou fatale, comme on voudra l'appeler, que rien ne saurait éluder. Une élévation plus ou moins rapide succède à d'humbles débuts, et lorsqu'une puissance quelconque est parvenue à l'apogée de sa grandeur, la décadence survient, irrémédiable et définitive. Et, chose remarquable, c'est lorsqu'une nation ou une institution a cessé de rendre les services auxquels l'avait appelée cette organisation grandiose qui préside aux destinées du monde, et que la philosophie de l'histoire ne saurait méconnaître, qu'elle s'écroule et disparaît, au moment fixé pour l'apparition d'une race nouvelle. Ainsi il en fut pour les Templiers. Après avoir merveilleusement servi les intérêts de la chrétienté, leur orgueil et leurs richesses accumulées les perdirent. Pareil fut le sort des chevaliers de Malte. A l'époque dont nous parlons, leur raison d'être avait disparu : les *caravanes*, auxquelles étaient astreints tous les membres entrants dans l'ordre, et qui étaient pour eux l'apprentissage de la guerre, se réduisaient à de simples promenades sur mer, qu'on abrégeait le plus possible, et qui n'avaient d'autre but que de recueillir les riches revenus des commanderies. A terre, la principale occupation des chevaliers était de mener joyeuse vie; la conduite des prêtres qui faisaient partie de l'ordre n'était pas meilleure, au moins en général. Quand, à l'approche des Français, le clergé tant séculier que régulier de l'île, fit une grande procession pour détourner la colère céleste, celui de l'Ordre n'y prit aucune part : et sur le parcours, nombre de chevaliers conservèrent le chapeau sur la tête et ne se firent pas faute de railler les cérémonies religieuses.

On le voit : l'esprit qui animait les valeureux guerriers d'autrefois, qui furent si souvent le rempart de la chrétienté contre les Turcs, était complètement éteint. Il ne restait plus aux restes misérables et inutiles de la glorieuse corporation qu'à disparaître. Du moins pouvaient-ils succomber en héros, enveloppés dans les plis du drapeau, et faire ainsi oublier, par une mort éclatante, bien de honteuses défaillances.

Malheureusement Ferdinand de Homspech, qui se trouvait alors revêtu de la

dignité de Grand-Maître, n'était point l'homme des résolutions généreuses. Sa conduite incompréhensible a donné lieu à bien des soupçons. Trahit-il la cause pour laquelle il aurait dû répandre son sang jusqu'à la dernière goutte? Est-ce, au contraire, l'effet d'une simple faiblesse qui l'empêcha de défendre ces murailles qu'on regardait[1] comme imprenables, opinion que semblaient partager ceux qui devaient les attaquer? L'histoire hésiste à se prononcer. Pour Doublet, il n'y a eu nulle trahison, et il s'attache, dans tout le cours de ses Mémoires, à prouver l'innocence du Grand-Maître et celle des autres personnes qui, dit-il, « en furent avec lui si injustement inculpées ». Il nous représente Homspech comme ayant perdu la tête dès le premier moment, ne sachant que faire, qu'ordonner, justifiant de la manière la plus complète le mot du poète :

Quos vult perdere Jupiter dementat.

Il envoie des députés pour traiter de la capitulation, et les laisse partir, sans même leur avoir donné d'instructions, leur permettant de se guider d'après la tournure que prendrait la discussion. C'était assurément pousser fort loin l'opportunisme. Dans le traité intervenu l'on oublie de mentionner que l'Ordre conservera le droit d'emporter avec lui ses archives, et lorsqu'on s'avise d'y songer, il est trop tard, Bonaparte ne veut rien entendre ni revenir sur ce qui a été fait. Que d'humiliations qui auraient pu être évitées avec un peu de fermeté! et quel mépris dut concevoir Bonaparte pour ces fameux chevaliers qui attendaient en tremblant la décision que laisseraient échapper ses lèvres impérieuses. C'est ainsi que s'effondra l'ordre de Malte, sans secousse, et comme un fruit gâté qui, au moindre vent, se détache de lui-même de l'arbre où il ne tenait plus que comme par miracle.

Quelle que puisse être l'appréciation de chacun sur cet épisode historique, on ne lira pas sans intérêt les Mémoires de Doublet. Ils sont écrits avec une simplicité parfois un peu naïve : l'excellent homme cherche trop à faire le personnage d'importance et à enfler son mérite. Malgré cela, on y rencontre de curieux détails, d'utiles renseignements, et un récit attachant, parce qu'il a toutes les apparences de la sincérité.

CH. LAVENIR.

ROME SOUS LÉON XIII (notes et souvenirs d'un voyage à Rome en 1883), par Mgr ANT. RICARD, prélat de la maison de Sa Sainteté, professeur de théologie dogmatique aux facultés d'Aix et de Marseille. — Paris, E. Plon et Cie, 1884. Un vol. in-8°. Prix : 2 fr. 50.

On est frappé, en lisant ces pages du caractère profondément personnel et original dont l'auteur a su les empreindre. Je n'insiste pas sur cette idée; car la note du talent de Mgr Ricard est suffisamment connue de tous, grâce à ses belles études sur l'école menaisienne.

Il y a dans ces souvenirs de Rome deux tournures d'esprit particulières : une bonne humeur charmante qui n'exclue pas toujours une légère pointe de malice, quand le conteur touche à certains incidents, à certaines petites misères du

[1] On connaît le mot de Caffarelli-Dufalga, qui dirigeait alors le génie. « Félicitons-nous, dit-il en franchissant les remparts, de ce qu'il s'est trouvé dans la place quelqu'un pour nous en ouvrir les portes ».

voyage; et ensuite, et surtout, un sentiment profond de toutes les idées, de toutes les impressions que la ville de Saint-Pierre ne peut manquer d'éveiller chez un chrétien. Ces émotions, qui naissent à chaque pas, que chaque monument, presque chaque pierre du pavé romain soulève dans l'âme du catholique, chacun les exprime à sa façon, comme il les ressent. La manière de Mgr Ricard n'est point celle de Louis Veuillot, pas plus que celle de l'incomparable styliste du *Parfum de Rome*, n'est celle de Châteaubriand. Entre toutes, il y a le lien commun de la foi et de la vénération.

Chez l'auteur de *Rome sous Léon XIII*, ce qui plaît, c'est une simplicité, sans laquelle il n'y a pas de bonne langue, et qui s'accoutume fort bien pourtant des ornements de la phrase et de l'éclat des images. Mgr Ricard cite souvent Lacordaire, il s'en inspire volontiers, et bien des fois la similitude entre eux est frappante.

Je ne doute pas que ceux qui liront ce volume n'éprouvent le même plaisir que j'y ai moi-même rencontré. CHARLES LAVENIR.

LE CRIME DE STILLWATER, imité de l'anglais de T. B. ALDRICH, par ADAM DE L'ISLE. — Paris, Firmin-Didot et Cie, 1884 (*Bibliothèque des mères de famille*). — Un vol. in-18 jésus. Prix : 3 francs.

Les lecteurs friands de sensations brutales se trouveront un peu désappointés, s'ils achètent ce livre sur le vu de son titre. C'est bien un crime, dont l'auteur n'est point tout d'abord découvert et dont un innocent se trouve injustement accusé, qui constitue le sujet de ce roman; mais on n'y rencontre pas ces descriptions écœurantes, ces scènes d'autopsie dégoûtantes que nos feuilletonistes en vogue ne manquent jamais d'insérer dans leurs élucubrations soi-disant populaires. L'intérêt ici est ailleurs : l'auteur obtient l'émotion par des procédés plus avouables. Le ton de son récit est d'une simplicité agréable, assaisonné d'un peu d'humour; l'action est adroitement conduite.

Inutile d'ajouter que ce volume peut être mis entre toutes les mains : il figurera avec honneur dans cette *Bibliothèque des mères de famille* qui justifie si bien son nom et qui renferme déjà tant d'ouvrages remarquables à tous égards.

CH. LAVENIR.

LE BOIS DE LA BOULAYE, par ALFRED DE COURCY. — Paris, Firmin-Didot et Cie, 1884. — (*Bibliothèque des mères de famille*). Un vol. in-18 jésus. Prix : 3 francs.

J'adresserai de semblables éloges au *Bois de la Boulaye*, de M. de Courcy, qui fait partie de la même collection. Le sujet, quoique pas très neuf à la vérité, ne laisse pas que d'intéresser : les personnages sont heureusement choisis. Le portrait du baron Durand surtout est bien tracé. L'auteur a su rendre à merveille cette lutte perpétuelle qui se livre entre la parcimonie et la vanité dans l'âme de cet homme, venu de Saint-Flour à Paris sans un sou, maintenant plusieurs fois millionnaire, nommé chevalier de la Légion d'honneur, grâce à un diplomate qui mangeait ses dîners, et créé baron par l'entremise d'un autre qui es-

pérait ainsi ne pas payer ses factures. Le style de M. de Courcy abonde en réflexions judicieuses, en traits piquants qui lui donnent une saveur toute particulière. Je n'ai pas au reste à faire l'éloge d'un auteur, que plus d'un ouvrage délicat recommande assez aux lecteurs. CH. LAVENIR.

WALTER SCOTT ILLUSTRÉ. WAVERLEY. Traduction, par M. ED. SCHEFFTER. Dessins de MM. Bombled, Brown, Godefroy-Durand, Fraipont, C. Gilbert et Riou. Paris. Librairie de Firmin Didot et Cie. 1883. Un magnifique volume in-8°. Prix : 10 francs.

Je n'ai point à faire ici l'éloge du *Walter Scott illustré* dont la maison Didot a entrepris la publication. Le succès qui a accueilli cette belle édition a suffisamment démontré que le public y avait rencontré toutes les qualités requises dans une œuvre de ce genre.

Papier, dorure, images, caractères,

tout y est à souhait.

L'illustration du dernier volume paru, *Waverley*, se compose de plus de cent soixante gravures sur bois, très finement exécutées, d'après les dessins d'artistes renommés. Un certain nombre d'entre elles sont tirées hors texte; d'autres sont intercalées dans le texte même. Les têtes et les fins de chapitres sont elles-mêmes ornées de petits sujets, gracieusement dessinés, et représentant toujours des scènes du récit. Les gravures suffiraient à donner de l'intérêt au livre, à supposer que la prose du romancier qui a charmé nos pères n'en eût plus pour nous, ce qui est encore loin d'arriver. Walter Scott, en effet, est demeuré un de nos conteurs préférés. Ses qualités nous plaisent, son talent de narrateur nous captive, et nous admirons sa fine analyse, d'autant plus remarquable qu'elle se présente avec moins de prétention. Aussi la magnifique édition que publie la maison Didot a-t-elle sa place marquée d'avance dans la bibliothèque de la famille. On ne trouverait pas en France de traduction rivale qui le méritât à autant de titres.

CH. LAVENIR.

CHRONIQUE

1er Octobre. — Réouverture du Grand-Théâtre.

— M. Girardon est nommé ingénieur en chef de la navigation du Rhône, en remplacement de M. Jacquet.

— Mort à Tain de M. Marius Blanc, interne des hôpitaux de Lyon, à la suite d'une maladie aggravée, sinon acquise, dans l'exercice de ses fonctions hospitalières.

5 Octobre. — Il tombe de la neige à Sainte-Foy, Sathonay, Caluire. Les montagnes de Saint-Cyr-le-Chatou, Rivolet, Cogny, en Beaujolais, en sont couvertes.

6 Octobre. — Réouverture du cirque Rancy.

7 Octobre. — Distribution des prix obtenus dans les concours de tir de l'armée territoriale.

— M. Brunot, professeur agrégé au lycée de Bar-le-Duc, est nommé maître de conférences de langue et de littérature anciennes à la Faculté des lettres de Lyon. — M. Jullien, professeur de cinquième au lycée de Lyon, est chargé de faire chaque semaine deux conférences de philologie classique à la même Faculté.

9 Octobre. — M. Ausset, substitut à Villefranche, est nommé juge à Bourges.

— M. Fougères, juge d'instruction à Guéret, est nommé juge à Lyon.

11 Octobre. — Mort de M. le docteur Charles Perrin.

— Ouverture du Cirque Continental.

12 Octobre. — Sur la place de Charabaras, exécution de Gonachon (de Saint-Igny-de-Vers), condamné à mort par la Cour d'assises du Rhône, pour crime de parricide.

15 Octobre. — Banquet des anciens internes des hôpitaux de Lyon. 186 convives y prennent part

— M. Paul Michaud, ingénieur ordinaire de première classe à Lyon, est nommé ingénieur en chef du département des Hautes-Alpes.

21 Octobre. — M. Pine-Desgranges, procureur à Montbrison, est nommé procureur à Nîmes.

— M. Mante, procureur à Villefranche, est nommé juge à Montbrison.

— M. Julier, substitut à Montbrison, est nommé procureur à Villefranche.

— M. Louis, secrétaire-général du Rhône, est nommé préfet des Basses-Alpes. M. Portel, sous-préfet à Saint-Omer, le remplace à Lyon.

— Élections municipales. Dans la 16e section, M. Bedin, socialiste, est élu. Dans la 21e section, ballottage.

23 Octobre. — Mort de M. J. Reignier, ancien secrétaire de l'Académie à Lyon.

28 Octobre. — Au scrutin de ballottage dans la 21e section, M. Oddoux, républicain socialiste, est élu conseiller municipal.

L'administrateur-gérant :
F. Pitrat.

Lyon. Imprimerie Pitrat aîné, rue Gentil 4.

A NOS LECTEURS

Prête à entrer dans la quatrième année de son existence, la *Revue Lyonnaise* tient à remercier ses abonnés du concours fidèle qu'ils lui ont prêté, les priant de vouloir bien le lui continuer.

C'est à eux qu'elle doit son succès toujours grandissant et sa diffusion dans toute la région du sud-est de la France. On voudra bien rendre justice à la Direction qui a fait tous ses efforts pour mériter l'approbation des lecteurs.

Le nombre des feuilles de chaque livraison a été augmenté de 16 et même 32 pages dans quelques livraisons. Le format a été agrandi. On s'est appliqué, tout en laissant la plus large part à l'histoire locale, à varier les articles de façon à donner satisfaction à tous les goûts. Le félibrige est venu jeter son rayon de soleil sur nos brouillards lyonnais : ses poètes nous ont gracieusement envoyé leurs meilleurs productions.

On remarquera le large développement donné cette année à la bibliographie : chaque ouvrage remis à la rédaction est soigneusement examiné et un compte rendu, absolument indépendant, en est donné. Cette innovation nous a valu de nombreux témoignages de satisfaction, et nous aimons à croire qu'elle

aura été bien accueillie de la généralité de nos lecteurs. Bien des adhésions sympathiques nous sont parvenues : et nombre d'articles de nos rédacteurs ont été cités dans les Revues françaises et étrangères.

Nous nous sommes assuré, pour l'année 1884, le concours de nouveaux collaborateurs. Dès la livraison de janvier la Revue commencera la publication des *Mémoires* du comte de SAINT-PRIEST, dont elle doit la communication à l'obligeance de M. le comte DE CHARPIN-FEUGEROLLES : ces *Mémoires* sont absolument inédits et renferment des details extrêmement curieux sur toute la période pendant laquelle leur auteur a été mêlé aux choses publiques. M. AMBROISE TARDIEU a mis en ordre pour nous les notes d'un voyage qu'il vient de faire à Venise. MM. P. DE SAINT-VICTOR et DE RILLIEUX ajouteront leurs noms à la liste de ceux de nos collaborateurs qui traitent des choses lyonnaises. M. LAGARRIGUE nous a promis pour la saison d'hiver une série de lettres de Nice, tout particulièrement intéressantes à cause de l'Exposition ouverte dans cette ville et auxquelles la compétence de leur auteur assure un succès certain. Les noms les plus justement connus du félibrige continueront à figurer dans nos colonnes. Toutefois nous n'oublierons pas que notre Revue est particulièrement lyonnaise. Quelques nouvelles, des articles de littérature ou d'art viendront émailler de leurs fantaisies les récits de l'histoire de Lyon, la publication des documents inédits. La bibliographie sera traitée avec le plus grand soin.

Comme récompense des efforts que nous sommes prêts à faire, nous ne sollicitons que le bienveillant suffrage et le concours constant de nos abonnés.

LA DIRECTION.

AUGUSTIN COCHIN[1]

Il y a deux façons ordinaires d'étudier un homme : dans les événements extérieurs de sa vie et dans ses écrits. Mais que l'on adopte l'une ou l'autre, on n'est pas sûr de le connaître entièrement et de pouvoir porter sur lui un jugement définitif. D'une part, en effet, les événements sont très souvent plus forts que nous-mêmes; quelque direction que nous donnions à notre conduite, nous sommes impuissants à les faire naître, et presque toujours à les maîtriser : tout au plus nous est-il possible d'indiquer, par la marche imprimée au navire, le but auquel il tend, et les écueils que sa proue cherche à éviter. La vie est une navigation si incertaine, que le pilote se juge moins au bonheur de la traversée qu'au choix de sa boussole et à l'énergie de ses coups d'aviron. De l'autre, les écrits, qui sont une part de nous-mêmes, ne donnent pourtant de nous qu'une image imparfaite. Philosophe, historien ou savant, chacun y dépose sa science sans y verser toute son âme : si on est tenté de s'y peindre, il y a bien à parier que le portrait sera flatté, sinon plus grand que nature. Quelque modeste qu'il soit, un auteur pose toujours devant le public : jusque dans le négligé, il se drape; le plus misérable sait se redresser et relève fièrement ses guenilles en face de la galerie. Aussi semble-t-il que le meilleur moyen de

[1] *Les Espérances chrétiennes*, par Augustin Cochin, avec préface et notes d'Henry Cochin; Paris, Plon, 1883. — *Étude sur la Vie et les Œuvres de A. Cochin*, par Léon Roux, Paris, Gervais, 1881. — *Augustin Cochin*, par le comte de Falloux, Paris, Didier, 3e édition.

connaître un homme soit de suivre la trace de ses pensées dans ses écrits intimes, dans ceux qu'il ne destinait pas au grand jour, et qu'il réservait pour lui seul; le procédé n'est pas assurément infaillible, car l'amour-propre est trop ingénieux pour ne pas souvent se mentir à lui-même jusque dans ces entretiens secrets; mais, de tous les objectifs, celui-ci est encore le moins trompeur. Si l'homme n'y apparaît pas tout entier, si sa vie publique y reste enveloppée de bien des voiles, il est du moins possible de sonder son âme, de découvrir le fond de sa nature, d'en mettre à nu les fibres les plus ignorées et les plus délicates, d'établir enfin entre sa conscience et ses actes la relation nécessaire sans laquelle l'être humain, libre des uns, mais jamais affranchi de l'autre, s'abaisserait au-dessous de la brute.

La mémoire d'Augustin Cochin n'a rien à craindre de cet examen posthume, moins étendu peut-être, mais non moins sévère que les jugements des morts pratiqués dans la vieille Égypte. Que dis-je? Elle a tout à y gagner au contraire, car, chose étrange, ce grand homme de bien, si en dehors, si répandu et en même temps si dispersé, dont la main prodigue se mêla à tant d'œuvres généreuses et utiles, auxquelles il imprima son esprit tout en oubliant d'y attacher son nom, ce saint Vincent de Paul laïque, toujours prêt au dévouement, qui ne laissa jamais une infortune sans soulagement ni une douleur sans consolation, au point de se comparer lui-même gaiement à « une voiture de place que chacun prend à volonté », cette intelligence si active et si parisienne, qui ne fuyait pas la foule, qui la recherchait même, non pour la flatter, mais pour la guérir, et qui, tout en bravant ses folies, faillit un jour devenir populaire, ce chrétien des temps antiques, dont les fortes croyances tranchaient si nettement sur le scepticisme et l'incrédulité modernes, n'est qu'à demi connu dans un monde qui n'ignore rien des vulgaires célébrités de nos boulevards. Il est mort à quarante-huit ans, après avoir semé sa vie dans les luttes pour la religion et pour la patrie, mais sans avoir achevé son œuvre ni donné sa mesure; ses livres, ses conférences, ses travaux de polémiste, ses brillantes escarmouches dans la presse, ses créations charitables, son rôle municipal, ses candidatures politiques, sa campagne pour la liberté d'enseignement, ses fonctions administra-

tives ne sont peut-être que la plus faible partie de lui-même; jusque dans ses plus chères et plus vives amitiés, il n'a ouvert ni versé tout son cœur. Derrière le catholique, l'économiste, le fondateur de cercles, l'écrivain, l'orateur, le membre de l'Institut et le journaliste libéral, derrière le modeste serviteur des pauvres et l'énergique patriote qui usa ses dernières heures au pansement des blessures nationales, il reste un homme que ses plus excellents biographes ont entrevu sans doute, mais n'ont pu complètement nous faire admirer, parce qu'ils ne le connaissaient peut-être pas encore complètement eux-mêmes. Ni l'éloquente préface placée en tête de ses opuscules par M. le duc de Broglie, comme un vase finement ciselé que l'Art dépose pieusement sur une tombe amie, ni les pages émues de MM. de Champagny et de Gaillard, ni le panégyrique de M. l'abbé Delarc, ni l'étude si littéraire de M. Léon Roux, ni même le beau livre de M. le comte de Falloux, si digne de son rapide succès, et qui demeurera comme l'impérissable témoignage d'une affection fraternelle nouée sur les champs de bataille de la liberté et nourrie par une foi commune, ne nous ont livré Augustin Cochin tout entier. Si ressemblants qu'ils fussent, il manquait à ses traits, gravés de souvenir et après la mort, ce je ne sais quoi d'intime qui vient du modèle seul, cette flamme intérieure qui transperce l'enveloppe corporelle et illumine la physionomie, comme une lampe cachée sous un mince tissu rayonne à travers l'entrelacement de ses fils au dehors. Ce doux reflet de l'âme, que le plus habile des peintres ou des sculpteurs est impuissant à rendre sans la collaboration du sujet lui-même, ce miroir secret, en quelque sorte domestique, où l'être du dedans vient projeter son image, parfois bien différente de celle de l'être extérieur, voilà ce que nous attendions encore pour que le médaillon ou le buste de Cochin fût achevé, et voilà ce que nous offre un récent volume dû à la piété filiale de l'un de ses fils, sous le titre indiqué par lui : *les Espérances chrétiennes*.

Comme ce titre seul est bien choisi, et comme il suffit à peindre l'exquise nature d'un homme qui croit en dépit de toutes les négations contemporaines, qui espère malgré tous nos motifs de désespérance, qui aime malgré nos divisions et nos haines! Comme son âme, pétrie de tendresse, de vertu, de charité, de simplicité, de

confiance et de foi intrépide, y revit toute entière! Écoutez-le lui-même : « Entré fort jeune dans les luttes de la vie publique, à la fois amoureux de l'Évangile et de la liberté, parce que j'appartiens par le sang à la vieille bourgeoisie parisienne, religieuse, raisonneuse, laborieuse et indépendante, je me suis porté en avant, au moment où commençait, en 1859, la grande bataille engagée dans toute l'Europe à l'occasion de la question romaine, et, dès les premiers jours, je me suis trouvé pris. Banni depuis ce moment de la carrière politique, libéral trop décidé pour y rentrer par les fonctions officielles, catholique trop connu pour y revenir par les élections parisiennes, rejeté tantôt pour l'une de mes convictions et tantôt pour l'autre, spectateur ardent, soldat désarmé, je n'ai rien de mieux à faire que de réfléchir, de philosopher et d'écrire sur les causes et les caractères de la guerre formidable déclarée depuis dix-huit cents ans sous toutes les formes, et, depuis vingt ans, avec un acharnement qui redouble, à la religion de Jésus-Christ. »

Il écrivait ces lignes en 1868; qu'aurait-il ajouté depuis? C'est un croyant qui a soigneusement gardé intact le dépôt de la foi de ses pères, et qui la voit partout captive ou suspecte, opprimée ou honnie, trahie ou désertée; un juste qui croyait à la justice, et qui la cherche en vain à travers les flots de l'iniquité triomphante; un libéral qui s'est engagé tout jeune, volontaire enthousiaste, sous les drapeaux de la liberté, et qui les voit déchirés, foulés aux pieds par une foule méprisante dont les yeux ne les reconnaissent plus; un amoureux de la civilisation et de la paix qui assiste à l'égorgement d'une nation par une autre, à la destruction matérielle des œuvres pacifiques du génie et des produits laborieux de l'industrie humaine, comme à la destruction morale de l'équilibre européen; un tendre et sincère ami du peuple, qui le cherche en vain pour ne rencontrer que la populace; un Français jaloux de la gloire de sa patrie, et qui n'est témoin que de ses humiliations ou de ses désastres; un Parisien pur sang à qui Paris n'a jamais fait d'autre faveur que de lui permettre d'offrir sa poitrine aux balles de l'émeute ou de disputer sa tête aux proscriptions civiles; un spiritualiste convaincu, épris d'idéal, qui voit la philosophie de son siècle, si sûre et si glorieuse d'elle-même, s'écrouler dans un vil culte de la matière et un athéisme plus abject encore; un fidèle

sectateur des vieilles mœurs, de la vieille politesse et de l'urbanité proverbiale de l'ancienne France, qu'il ne croyait pas incompatibles avec l'esprit moderne, un homme du monde enfin, et du meilleur monde, dont les regards étonnés voient à la délicatesse et à l'élégance raffinée de ses ancêtres, se substituer la grossière sensualité des générations actuelles; à la gaieté pure de sa jeunesse, la tristesse soucieuse de notre âge mûr; aux salons d'autrefois, nos cabarets; aux spirituels délassements d'une société d'élite, les brutales indécences ou les trivialités ordurières de lettrés qui se disent naturalistes, comme si la fange existait seule dans la nature.

Eh bien! quoiqu'il ait vu tout cela, quoique tous ses espoirs aient été trompés et que presque tous ses combats aient été des désillusions, sinon des défaites, cette âme vaillante ne s'est point découragée, ses yeux ne se sont point volontairement voilés, et, par delà les terribles épreuves de l'heure présente, il a voulu distinguer, il a clairement entrevu les triomphes de l'avenir. Il avait un tel besoin de croire, il était, comme on l'a spirituellement dit, si bien le contraire d'un incrédule, qu'il crut un moment, — c'était peu après 1870 — au génie sauveur d'un homme dont on nous pardonnera de ne point parler, parce que nous ne voulons pas même effleurer la politique, et qui le subjugua peut-être — disons-le à son excuse — moins parce qu'il avait une intelligence supérieure, que parce qu'il sortait, comme lui, des classes moyennes. Le plus madré des bourgeois séduisit le plus candide des honnêtes gens : c'est une conquête facile que l'on aurait tort d'inscrire en grosse lettres à son actif, car Augustin Cochin ne jugeait guère les autres que d'après lui-même, et avait coutume de leur prêter libéralement toutes les qualités dont il était pourvu. La générosité du cœur lui était naturelle, comme celle de la main.

« Je suis, répète-t-il quelque part, du parti de l'espérance. Cette espérance n'est pas une illusion ou un aveuglement volontaire. » Pour juger le monde, il a fait comme les sages, il l'a regardé de loin après l'avoir connu de près. Si la seconde moitié de l'histoire du dix-neuvième siècle lui apparaît, non sans raison, comme un chapitre de l'histoire des naufrages, si, de la retraite où il écrit ses méditations, il n'entend que des cris de blessés et de vaincus, et peut demander à toutes les écoles, à toutes les doctrines, comme à

tous les partis : « Qui de vous a le droit de se dire victorieux? Avez-vous fondé l'ordre, la justice, la concorde, la paix? Où est votre Dieu? *Ubi est Deus tuus?* » il n'a besoin, pour justifier son optimisme inébranlable et la fierté de son espoir, que d'ajouter : « Et moi, j'ai le mien! » Après avoir abaissé ses yeux sur le présent, ce fils d'une Église abandonnée, ce patriote dévoué à un pays malheureux, cet admirateur d'une civilisation en ruine, témoin de leurs trois défaites, peut-être « aussi triste que s'il avait à la fois perdu sa mère, sa femme et son enfant, » relève ses regards vers l'avenir, et a le droit de le fixer avec une immuable confiance, parce qu'au milieu des épreuves de sa courte traversée, il a choisi un pôle unique, la foi chrétienne, c'est-à-dire la croyance à un Créateur, à un Sauveur, à un Juge, la seule doctrine qui, dans tous les temps, dans tous les lieux, ait aidé à comprendre les deux plus grands phénomènes du monde : la vie et la mort.

Il part de là, et de là il s'élève à une magnifique apologie du Christianisme, malheureusement demeurée sans doute encore à l'état fragmentaire, mais dont M. Henry Cochin a pieusement rattaché les fils et soudé habilement les parties éparses, en les divisant en quatre livres : *Dieu, la Vie humaine, le Rédempteur, le Temps présent*. Magnifique n'est pas trop dire. On abuse aujourd'hui volontiers des épithètes, mais celle-ci reste au-dessous de ce que méritent aujourd'hui ces pages posthumes. Bossuet, Pascal, Leibnitz sont assurément plus profonds, plus graves, plus métaphysiciens, Chateaubriand est plus poète, et, au-dessous d'eux, Abbadie, parmi les protestants, puis M. Auguste Nicolas, dans les rangs catholiques, sont, tout en étant aussi limpides, plus pleins de doctrine, plus théologiens. Il ne faut pas l'oublier : Cochin écrivait pour lui seul, et ne se piquait pas, dans ses réflexions solitaires, de lutter de savoir ou de hardiesse avec les maîtres de l'apologétique chrétienne. C'est un homme du monde qui parle, et un homme du monde présent, pour qui la philosophie, les sciences, la théologie sont comme ces langues étrangères qu'on comprend bien, mais auxquelles on préfère sa langue maternelle. Il ne discute pas, il ne cherche point à enseigner, il exclut jusqu'à l'apparence d'un parti ou au soupçon d'appartenir à une école; il se borne à démontrer la vérité de la foi par l'expérience de la

vie, à se rappeler comment cette vérité lui est apparue, comment elle lui a rendu l'âme forte, le devoir facile, et pourquoi il l'aime. Il ne poursuit pas les pensées originales ou les démonstrations nouvelles : s'il prouve, par exemple, l'existence de Dieu, il ne craindra point de se rapprocher de Fénelon, sans épuiser d'ailleurs ses preuves, en invoquant seulement celles qui l'ont personnellement frappé davantage, et auxquelles il donne, avec une forme individuelle, le relief de son propre raisonnement. Il semble même se défendre de trop innover sur ce terrain, et de viser à une fécondité périlleuse; il lui préfère du moins le naturel, la rectitude et la clarté qui étaient au nombre des meilleurs dons de son intelligence; un esprit faux ne serait pas embarrassé pour avoir beaucoup plus d'idées. Mais les siennes sont toujours justes, fines, loyales, délicates, parfois profondes et hardies dans leur pureté, quoiqu'il redoute les écueils où se perdent les téméraires. On y cueillerait aisément une gerbe de fleurs exquises dont le suave parfum rappelle moins le théologien que le moraliste. Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que certains passages de cette anthologie chrétienne, qu'eût enviés Charles Sainte-Foi, ne sont pas très loin de quelques chapitres de l'*Imitation de Jésus-Christ*, écrits pour les affligés. Peu d'hommes ont eu jamais l'âme plus douce à la souffrance : dans des temps si déchirés et si pleins d'angoisses, il en est à peine deux ou trois qui sachent lui parler une langue plus consolante et plus émue.

Lisez, par exemple, ces fragments :

« Croix sur les chemins, croix sur les tombes, croix sur les murs, croix sur l'autel, croix sur notre cœur, image de notre condition, appui de notre faiblesse, abrégé de notre foi, symbole de nos espérances.

« On dit que les églises ne sont pas pleines, ou encore qu'elles ne sont remplies que par les vieilles femmes, les pauvres et les enfants. En effet, les églises ne doivent pas être pleines; ce sont les rues, les champs, les ateliers, les cabinets de travail qui doivent être pleins. Chacun doit passer à l'église un moment, non la vie. Mais elle est la maison de consolation et l'asile des blessés de la vie. Voici le cortège des femmes en deuil, veuves, orphelines, pauvres femmes, pauvres mères, pauvres filles; comme elles ont

besoin de demeurer collées à l'arbre de la croix pour résister au désespoir et à la tentation, pour tendre la main à travers la tombe aux amis qu'elles pleurent! Voici les jeunes filles, les enfants dont les âmes se jouent et se bercent sur les genoux du Bon Maître! Voici les pauvres infirmes, la femme laide et malheureuse que l'on n'aime pas, et Dieu lui dit tout bas, à cette boîteuse, à ce corps difforme et disgracieux : « Je t'aime sous cette forme; dans cette « enveloppe je te connais; je te nomme par ton nom; je ne te mets « pas au-dessous des belles et des heureuses; celles-ci, je les « regarde d'un œil sévère et qui les courbe en frissonnant. Toi, « pauvre infirme, bornée, dénuée, délaissée, je t'aime et tu peux « m'aimer. » O philosophes, que pouvez-vous donc pour consoler ces gens-là? — Et ce vieux mendiant crasseux, qui est là dans un angle, recouvert de la triple et quadruple rouille de la vieillesse, de la bêtise, de la misère, de la malpropreté, que pouvez-vous pour percer son enveloppe?... que pouvez-vous et que sentez-vous pour lui? Cependant, il égrène un chapelet dans ses doigts jaunes, et ses lèvres s'ouvrent pour un petit mot. Quel est ce mot du mendiant? « Dieu a visité le monde, un ange l'a dit à la fille des hommes, et « ce mot-là est arrivé dans mon grenier et a réjoui mes pauvres « os. » Ce pauvre me dit ce que vous, génies, vous ne me dites pas. »

Ou cette page trempée de saintes larmes :

« O mort! tu as pris mon enfant, ma femme, ma mère! Grand Dieu! vous les aviez créés pour moi. Vingt ans, j'ai combattu pour être digne d'elle, vous aviez couronné son front de boucles charmantes; vous aviez allumé le feu de son doux regard; vous aviez répandu la beauté sur tout son être, et posé sa démarche sur ce sol où votre soleil dessinait son ombre gracieuse. Vous aviez ouvert et animé son sourire, accordé le timbre de sa voix; vous aviez voulu, vous aviez béni nos amours, et de ces délices fait sortir la vie sous la forme de notre enfant. Vous avez fait cela, puis vous l'avez brisé. Raphaël, pris de folie, n'a pas crevé sa toile, et Michel-Ange n'a pas brisé à coups de marteau le marbre de ses chefs-d'œuvre. Vous, Seigneur, vous donnez la vie, la beauté, la jeunesse, et vous en faites le charme et la vie de cœurs séduits; vous brisez à grands coups votre œuvre qui résiste, qui crie, qui se

débat, qui ne veut pas mourir; vous la jetez à la mort, et son haleine impie va corrompre en un jour, défigurer, crever, pourrir, rendre au néant ma bien-aimée, et vous ne me prenez même pas avec elle. Vous me laissez brisé, incomplet, veuf, chancelant, anéanti, avec une orpheline à la main, réduit pour toujours au désespoir qui ravage; à moins (horrible! oh! plus horrible encore!) que cette mémoire, déposée dans la tombe de mon cœur, n'y soit aussi dévorée peu à peu par le ver de l'oubli.

« Non, non! Vous n'avez pas fait la mort! C'est trop horrible. Mais si vous ne l'avez faite, oh! Seigneur, vous ne pouvez vous douter de ce qu'elle est, cette méchante, cette affreuse mort; vous ne le savez pas, et si vous avez pitié des hommes, Seigneur, il faut, pour bien connaître leur condition, la partager, la subir vous-même; il faut passer par la mort. Oui, si vous avez vraiment souci des hommes, c'est dans la misère et dans la mort qu'ils vous donnent rendez-vous; c'est dans les profondeurs d'où sortent leurs cris. — *De profundis clamavi.* — C'est là que nous vous attendons. En effet, Jésus a choisi la pauvreté et il a goûté la mort. Il est Dieu, c'est le Dieu qu'attendent les hommes. »

Quel cri de douleur, quelle poignante angoisse, mais comme, d'un coup d'aile, cette âme chrétienne, un instant éperdue, terrassée sous le faix de l'épreuve, se dégage soudain pour monter, rafraîchie et consolée, jusqu'à l'ineffable mystère de la Rédemption! Voici qui dépasse les sommets de la science : les purs théologiens ont de plus puissantes pages, les grands orateurs ont de plus mâles accents, mais je ne sais si Bossuet lui-même, dont le génie a pourtant tout sondé et tout dit, en a rencontré un qui nous fût plus sensible, qui fît plus profondément vibrer en nous la fibre humaine, pour transformer ensuite nos larmes elles-mêmes en un hymne éternel d'adoration, de gratitude et de divine tendresse.

Cochin est là tout entier. Sa foi est une magicienne qui métamorphose la nuée en rayon lumineux : comme l'abeille, elle tire son miel du suc des plantes amères. Il n'a pas d'autre secret pour fonder et justifier ses espérances, mais c'est le secret du vrai chrétien qui, par de là les ténèbres, voit clairement percer l'aurore radieuse d'un jour sans fin. S'il a les pieds à terre, son regard ne quitte pas le ciel. Vous tous qui gémissez de l'ombre ou

des hontes de l'heure présente, qui tremblez en sentant le sol vaciller sous vos pas, qui craignez de voir bientôt la terre rentrer, comme au moment du chaos, sous les eaux pesantes, qui demandez en soupirant ce qui rallumera les phares éteints par la tempête, qui rendra aux forts l'amour, aux faibles le respect et la confiance, qui hésitez même, malgré les divines promesses, à croire aux destinées immortelles de l'Église, ouvrez ce livre; sans que son auteur y ait songé, il a été écrit pour vous; il ne vous bercera pas de vains rêves, il ne vous promettra point de vulgaires revanches comme une grossière indemnité de vos souffrances présentes, il ne tentera pas même d'adoucir votre affliction, puisqu'il est triste, lui aussi; mais il vous consolera, il vous fortifiera, car de sa tristesse même jaillit un invariable espoir, une foi indomptée dans le Christianisme, c'est-à-dire dans le triomphe suprême de la vérité, du bien, de la justice. Tout passe, celui-là reste; quand tout est écrasé, celui-là demeure debout. Son histoire ne nous apprend-elle pas comment il est né et comment il a vaincu? Un petit troupeau d'hommes simples a pénétré, malgré les tortures, les proconsuls, les empereurs, dans le monde romain qui se riait de son arme unique, la parole. Quelques années à peine se sont écoulées, et voici qu'à la voix de ces étrangers annonçant un royaume nouveau, le paganisme vermoulu craque de toutes parts. Vainement il appelle à lui toute sa puissance : ces pêcheurs d'hommes ne craignent ni la griffe des bêtes féroces, ni le glaive, ni la flamme; ils sont eux-mêmes le glaive et la flamme de Dieu. Ce glaive abat le tronc desséché du vieux Jupiter; cette flamme consume les branches flétries de l'empire, et une moisson de fleurs odoriférantes pousse soudain sur l'arbre régénéré.

Jupiter n'était pas mort, il n'était qu'endormi : depuis ce jour, il a plus d'une fois essayé de réchauffer sa sève glacée et d'étouffer le luxe de cette végétation nouvelle sous le poids de ses rameaux empoisonnés. Stériles efforts, lutte impuissante! De quelque artifice qu'il ait usé, quelque forme qu'il ait revêtue, quels que soient les rejetons qu'il ait poussés, quelques blessures qu'il ait faites à l'arbre majestueux, celui-ci a cicatrisé ses plaies, plongé plus profondément ses racines dans le sol, purifié de tout poison les canaux qui alimentent ses branches, et refermé sa vigoureuse écorce sur les parasites. Aujourd'hui, l'ennemi revient à la charge; il s'est encore

déguisé, il a pris un autre nom, mais qu'importe? Au fond, il s'appelle le mal, le vice, l'erreur, toutes les convoitises et les passions humaines, qui ne changent pas et qui dureront autant que l'homme, mais qui ne parviendront pas à l'étouffer, parce que s'il tombe, il peut se relever, et que, pour un être libre, la simple possibilité de la défaite suppose nécessairement, par réciprocité, la chance de la victoire. On a dit un jour de nous : Toutes les fois que le peuple français fait un faux pas, il croit qu'il avance, et toutes les fois qu'il tombe, il croit qu'il arrive. Sous cette satire, souvent méritée, se cache un fond de vérité qui peut s'appliquer à toutes les races, mais qui ne saurait en décourager aucune, si elles savent se relever. Or, de toutes les doctrines philosophiques ou religieuses qui se sont disputé l'humanité et qui l'aient émue, une seule a mis l'homme au-dessus de lui-même, en lui enseignant le relèvement par l'expiation et par le repentir, une seule a fait du pardon ou de la rédemption un dogme, c'est le Christianisme. « Le chrétien qui croit à la chute est aussi le victorieux, le courageux qui se dit : Ce monde est tombé, mais il n'est pas perdu. Il peut être renouvelé, soumis au bien, converti. Je travaillerai, je me dévouerai. Innocent, je souffrirai pour le coupable. Heureux, je tendrai la main aux malheureux. *Die Veredlung des Volkes ist kein Traum.* » L'Église tient ainsi les trésors moraux de la famille des hommes : elle a fait de la souffrance, non seulement un mérite, de l'humiliation non seulement une grandeur, mais le gage de sa propre immortalité et le gage de ses destinées éternelles; elle n'a pas nié la douleur, comme un philosophe orgueilleux de l'antiquité, elle l'a ennoblie ou plutôt détruite : la souffrance qu'on aime n'est plus une souffrance.

Le néo-paganisme de nos jours aura donc beau faire, il ne renversera point le Christianisme. S'il prêche simplement le culte de la matière, nous savons déjà comment la matière a été vaincue par l'esprit; s'il essaie de devenir scientifique, il viendra se heurter à une doctrine. A laquelle? La religion du Christ a seule une doctrine; seule elle possède l'autorité qui commande et la charité qui persuade; seule, elle a connu, compris, annoncé la vocation surnaturelle de l'homme; seule, elle l'a tiré de ses propres abaissements et relevé par le pardon. « L'Évangile demeurera la source et le ré-

servoir dont le niveau, plus élevé que tout niveau, sert à mesurer; dont l'eau, plus abondante que toutes les eaux, sert à abreuver. » Il restera, tel que nous le montre l'histoire, le baume et le levain de l'humanité. « Chrétiens, disait un jour Lacordaire, sachez toute l'importance de votre position dans le siècle épouvanté dont vous faites partie. On nous parle d'ordre: c'est vous qui êtes l'ordre. On nous parle de paix : c'est vous qui êtes la paix. On nous parle d'avenir : c'est vous qui êtes l'avenir. On nous parle de salut : c'est vous qui êtes le salut. Car l'ordre, la paix, l'avenir, le salut, chez les nations modernes, ne peuvent sortir que d'une doctrine qui contienne toute la vérité, toute la vertu, toute la plénitude dont l'homme a besoin, et le Christianisme seul répond à ces conditions. »

Ce que le plus cher de ses amis disait dans ce viril langage aux sceptiques de 1850, Augustin Cochin le répète, avec un accent plus doux, plus attendri, peut-être plus féminin, aux découragés de 1883. Il écrivait pourtant il y a quinze ans, et pouvait à peine entrevoir les périls et les ruines qui sont aujourd'hui devenus une certitude. Hélas! quoi qu'il se soit souvent trompé ailleurs, il était en ceci prophète : telle page de son *Temps présent*, qui eût en 1868 paru trop poussée au noir, n'est qu'une exacte photographie du temps actuel. Eh bien! malgré ses douloureux aveux et ses sombres pressentiments, qu'il ait vu ou qu'il ait deviné, il n'a jamais désespéré, et la sérénité de sa foi a toujours dissipé les graves inquiétudes de son cœur patriote et chrétien.

On ne saurait trop recommander ses *Espérances* aux chancelants, aux tièdes, aux alarmés, comme aux déshérités de la vie eux-mêmes; elles auront pour tous, non seulement de mystérieuses douceurs en leur entr'ouvrant l'idéal, non seulement des trésors de poésie, de fraîches et de tendres émotions, mais encore une source intarissable de consolations fortifiantes qui retrempera les plus amollis et les plus abattus. Ce sera l'honneur durable de ce grand ami des pauvres et des malades, familier de leur chevet pendant sa courte vie, d'avoir ainsi médiciné les âmes après sa mort, et de leur avoir rendu les longs espoirs, d'où sortent parfois les promptes résurrections. Nul ne perdra rien d'ailleurs à le lire, car on ne peut admirer sans s'élever; en tout cas, je l'espère, on m'excusera facilement d'avoir jeté un regard

sur l'un des côtés les plus ignorés de sa physionomie, d'avoir essayé de le faire plus complètement connaître d'après des documents nouveaux, assurément authentiques, puisqu'il les a fournis lui-même, d'après un volume qui est en quelque sorte le raccourci, mais l'explication de sa vie, et d'avoir montré dans un homme du monde ce que peu d'entre nous y cherchent, tout talent à part : un apôtre convaincu de la confiance en Dieu.

HENRI BEAUNE.



SOUVENIRS D'ALGER

— SUITE [1] —

VI

FUMEURS DE KIF — AISSAOUAS — CHANSONS ET MORCEAUX DE LITTÉRATURE ARABES

Le « Kif ou Hachicha » se prépare avec les sommités du chanvre ordinaire cueillies à un certain degré de maturité, séchées, séparées de leurs graines et soigneusement mondées. On le mélange avec du tabac pour en faire des cigarettes, on le mélange avec du miel, du sucre et des épices pour en faire des confitures (« Madjouna »), ou des bonbons. Le véritable amateur, le « hachaïchi », le fume pur dans un appareil spécial : la « chira. » Il se compose d'un récipient en cuivre de forme ovale et de la grosseur d'un œuf d'autruche, percé à sa partie supérieure d'un trou dans lequel entre exactement un tube de métal qui va jusqu'à quelques millimètres du fond et qui est surmonté d'une petite passoire évasée dans laquelle on dépose le kif. Un second trou, percé à peu de distance du

[1] Voir la *Revue Lyonnaise*, p. 335 et 449.

premier, reçoit un tuyau de merisier muni d'un bout d'ambre. C'est un Narguilé d'une physionomie particulière. Pour s'en servir, on introduit de l'eau pure dans la boule jusqu'à noyer la partie inférieure du tube qui porte le fourneau et on allume le kif, après s'être assuré que les joints des tubes sont bien étanches. Le préparateur qui a pris minutieusement toutes ces précautions, purge lui-même l'instrument de l'air qu'il contient encore en aspirant quelques courtes bouffées et le présente au « hachaïchi »



Fumeur de kif

impassible, assis sur les nattes de la « Machacha ». Celui-ci se recueille un instant, expire bruyamment tout l'air de ses poumons, embouche le tuyau de merisier et aspire le plus longuement possible la fumée rafraîchie de la « Chira ». Il la rejette en nuages épais par la bouche et par le nez et ne passe l'instrument à son voisin qu'au moment où il sent l'ivresse venir. Elle vient très vite et s'accompagne assez fréquemment d'une sorte de délire homicide. L'intoxiqué s'arme d'une hâche, d'un couteau, d'un bâton, d'un instrument quelconque, descend dans la rue, et l'œil hagard, l'écume aux lèvres, frappe au hasard de la rencontre. Les juifs se plaignent que ce hasard là tombe sur eux plus souvent qu'à leur tour, mais tout le monde sait qu'ils ont la monomanie de la

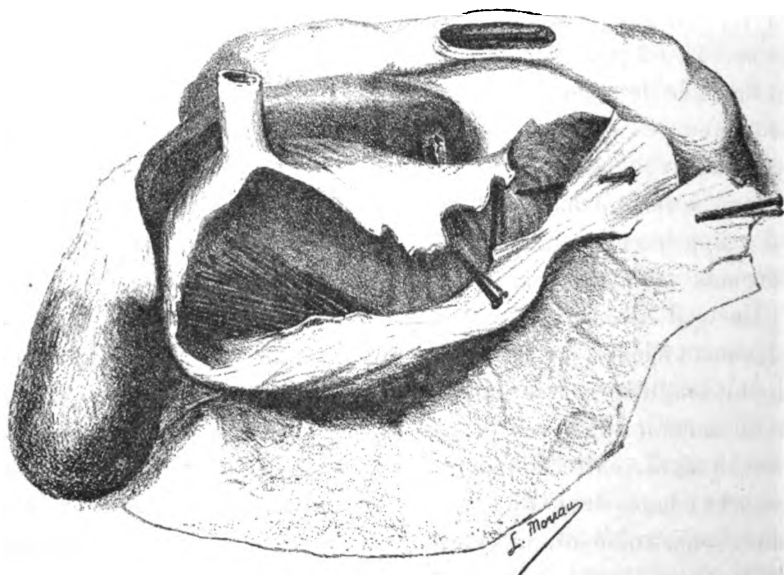
plainte. Le Conseil général d'Alger a formulé, récemment et à plusieurs reprises, un vœu tendant à interdire d'une manière absolue la vente du kif, l'administration n'a pas pensé qu'il fût possible d'y faire droit et s'est bornée à appeler de nouveau sur les établissements publics la surveillance de ses agents, surveillance insuffisante, car les « hachaïchis, » se réunissent le plus souvent au domicile de l'un d'eux.

Ce qu'étaient jadis les « Aïssaouas », et comment ils se rattachent à Jésus-Christ dont ils se prétendent les descendants, j'imagine, vous jugeant d'après moi, que vous n'êtes guère curieux de le savoir. Ce qu'ils sont aujourd'hui, je vais vous le dire. Un ramassis de charlatans et de fanatiques, plus de charlatans que de fanatiques, experts dans l'art de se faire des revenus avec des grimaces, grâce à la colonie sans cesse renouvelée des étrangers naïfs. C'est généralement le vendredi soir, dans une des ruelles avoisinant la prison civile et dans une salle quelconque louée ou prêtée pour la circonstance, que se donne la représentation. A la lueur d'un grand cierge planté droit au milieu et de deux ou trois lampes accrochées à la muraille, une demi-douzaine de porte-turbans, accroupis vis-à-vis des spectateurs, chantent en s'accompagnant sur des tambourins qu'ils élèvent et abaissent en cadence. Le chant que je me fais traduire exalte la puissance de Dieu, celle de Mahomet et implore leurs faveurs, « Dieu, notre maître, Mahomet, son prophète, faites que nos yeux voient loin et longtemps, que nos bras soient forts, nos jambes agiles et nos ventres pleins. Rendez-nous riches, débarrassez-nous de nos ennemis, accomplissez tous nos désirs! » Très réalistes, comme vous voyez, ces paroissiens-là ! Quand un couplet est fini, ils le recommencent, c'est d'une assoupissante monotonie. L'accompagnement sur une mesure alternée à deux, trois et quatre temps, me semble plus sauvage que capiteux; rien autre, au moins en apparence, pour entraîner les artistes, je ne serais pas surpris qu'il y eût de l'absinthe ou du kif dans les coulisses. Ils arrivent, d'abord, un à un, puis, par groupes, se placent entre l'orchestre et les spectateurs, ôtent leurs turbans, battent des entrechats d'une frénésie crois-

sante, tournent sur eux-mêmes et marquent la mesure en jetant la tête en avant, violemment, jusqu'à toucher la poitrine. Au bout d'un quart d'heure de cette gymnastique, l'esprit protecteur de la secte les obsède complètement et ils accomplissent avec des hurlements de bêtes fauves leurs fameux tours de force. Ils se percent les joues avec des tiges de fer, promènent la langue, la paume des mains et la plante des pieds sur une pelle rougie au feu, avalent ou font mine d'avaler des cailloux, des clous, des morceaux de verre, des scorpions ; je dis : des scorpions, il n'y en avait qu'un ce soir là, un pour six, et pas bien gros, broutent la feuille épaisse et hérissée de piquants du figuier de Barbarie ; rien qui dépasse la moyenne des jongleries de France. Quelle différence avec l'Indien qui, sans vêtements, sans musique, sans compères, sans apprêts d'aucune sorte, transforme un bâton sec en arbuste fleuri, une bille en mappemonde, une mappemonde en bille, se cravate avec des serpents venimeux et se suspend par le dos à un crochet de fer!

Un vieil Aissaoua, bien connu à Alger, presque aveugle, complètement édenté, me servait de guide et d'interprète; je le croyais depuis longtemps passé dans la réserve de la confrérie, tout à coup, à un certain appel de l'orchestre, il se drapa, bondit, pinça le cancan sacré, entrechoquant ses tibias sexagénaires, décharnés et sonores comme des os de squelette, et contorsionnant sa tête blanchie, puis, anhélant, ankylosé, fourbu, il se laissa tomber sur la natte et se restaura, à l'instar des camarades, avec un joli tas de galets et de clous. — « Qu'est-ce qui vous a pris? lui demandai-je, vous n'y étiez pas forcé? » — « Que voulez-vous! l'habitude! Il y a trente ans que je fais ça. » — « Mais enfin à quoi bon toutes ces acrobaties? » — « A prouver qu'avec la protection de Dieu nous pouvons faire sans peine ce qui est interdit aux autres hommes. » Il faut avouer que voilà un aspect nouveau de l'orgueil humain. La séance se termine par une quête de l'Impresario pour les frais du culte. On ne donne pas moins de quarante sous, il n'y a pas de maximum. Malgré ce que j'ai vu, malgré les affirmations de mon vieux fanatique, je me demande si l'absorption de ces substances peu alimentaires a réellement lieu; une observation recueillie dans l'*Alger médical* lève tous mes doutes. Au commencement de 1881, un Arabe, âgé d'environ cinquante-cinq ans, entre à l'hôpital

civil, accusant une perte d'appétit, des vomissements après les repas, une douleur lancinante dans la région épigastrique. Le médecin diagnostique une fièvre intermittente à tendances pernicieuses et administre le sulfate de quinine à hautes doses. Le malade meurt le 24 mars, après deux mois de traitement, et voici les résultats tout à fait inattendus de l'autopsie. En enlevant le tube digestif, on sent à travers les parois des corps rigides, acérés, une extré-



Estomac d'Aissaoua

mité d'un de ces piquants fait même hernie à travers l'intestin grêle, c'est la tête d'un gros clou. L'ouverture de l'estomac, par son bord supérieur, donne issue à une grande quantité de liquide noir analogue à la sépia. Des lavages successifs font voir au fond de la grosse extrémité de l'estomac un amas de clous dont la plupart présentent entre eux une stratification régulière, ce sont des pointes de Paris d'une longueur de dix centimètres, la tête est plus volumineuse qu'une lentille ordinaire; il y en a trente. L'une d'elles est enclavée dans la première portion du duodénum dont elle a perforé la paroi antérieure. Dans la seconde portion, une autre pointe analogue, perforant les tuniques intestinales, est allée s'im-

planter dans le foie, et y a produit un abcès dont la section transversale a les dimensions d'une pièce de cinq francs en argent. Plusieurs autres sont accolées aux parois de l'intestin grêle, le colon descendant en contient une. Ces pointes sont toutes plus ou moins décomposées par les acides intérieurs, quelques-unes sont réduites aux proportions d'une grosse épingle. Le malade qui connaissait, à n'en pas douter, l'existence de ce dépôt de ferraille dans son tube digestif, a eu l'orgueil stoïque et bête de n'en pas souffler mot. De cette observation résulte que certains Aissaouas absorbent parfaitement les clous, mais qu'ils les digèrent mal. Décidément, il n'y a plus de miracles.

Ce n'est pas chose facile que de se procurer des chansons arabes, elles s'envolent sans que personne songe à les recueillir et à les imprimer. Voici quelques couplets notés dans les cafés maures à leur sortie du gosier de l'artiste; la poésie n'y ouvre pas des ailes bien larges; l'originalité de l'expression est contestable, que leur authenticité les excuse.

« Pourquoi, ô mes oncles, me reprochez-vous d'aller voir Yamina? On peut adresser des reproches au négligent, au paresseux, au lâche, au méchant, à l'amoureux des courtisanes, mais celui qui recherche une honnête fille d'une honnête famille n'en mérite aucun. Vous avez été jeunes, ô mes oncles, vous avez aimé, le souvenir de vos anciennes ardeurs devrait vous rendre indulgents pour les miennes. Si quelqu'un doute de la beauté d'Yamina, qu'il se rende auprès d'elle, il verra si la plus brillante des étoiles peut lui être comparée. Je lui resterai fidèle; que Dieu détruise les tentes de ceux qui veulent nous séparer! »

« Celle que j'aime ressemble à une lune qui se lève, elle a la taille svelte d'un arbuste des jardins; celle que j'aime est la reine des jeunes vierges. Le jour je suis son esclave, et, la nuit, l'esclave de son ombre. Elle a mon cœur, qui sait où est le sien? Quand viendra-t-elle s'asseoir avec moi dans les bosquets parfumés d'où on voit la mer? Elle est fraîche comme une fleur; sur son front tombent des boucles noires comme l'aile du corbeau, ses sourcils se rejoignent gracieusement en forme de « noun » (lettre arabe ن);

sur ses joues brillent les lis et les roses; ses lèvres effacent l'éclat du corail; sa salive est plus douce que le sucre, plus savoureuse que le miel. Que Dieu perde les traîtres comme l'amour m'a perdu! »

IX

COSAS DE ARGEL — TABLEAU DE GENRE
LA DERNIÈRE AUDIENCE — DANS LE GRAND MONDE
LA PATTE A COCO

On dit : « Cosas de España » (choses d'Espagne), pourquoi ne dirais-je pas : « Cosas de Argel » (choses d'Alger), il n'y a pas moins d'originalité, de couleur locale, ici que là-bas.

Dans un coin de la place du gouvernement que j'ai déjà décrit, à l'ombre rigide d'une douzaine de palmiers mourant de la nostalgie du désert, un industriel a mis des chaises, et, le soir, vers cinq heures, quand le feu commence à s'éteindre sous la rôtissoire solaire, et que l'arrosage municipal transforme la poussière en boue, une clientèle spéciale les occupe. Le rhumatisme articulaire y vient cancaner avec l'ataxie locomotrice, le rachitisme y fait des avances à la phthisie. Toutes les fois qu'il m'avait plu de frotter mon indisposition à ces maladies, mon impatience à ces souffrances, j'avais rencontré un grand jeune homme d'une trentaine d'années, invraisemblablement maigre, le front très haut, les yeux très profonds et très brillants, les pommettes tachées d'un rouge funeste; une distinction de type à forcer l'attention, un air d'abattement à forcer la pitié. Nous n'avions pas tardé à nous rapprocher et à nous montrer patte blanche, c'est-à-dire à nous apprendre que nous tenions, lui : un pinceau, moi . une plume, et que nous ne trempions par aucun bout dans les immondes négoces d'où la pensée est absente. Nous échangions nos impressions, nos journaux; un jour que le siroco faisait haleter ses pauvres poumons, flageoler ses jambes de squelette, et que je lui avais prêté mon bras jusqu'à l'omnibus, il m'invita à visiter son atelier. On peint beaucoup à Alger, c'est une manie, un prurit, une fièvre, effet de la grande lumière sans doute.

Un nombre effrayant de personnes des deux sexes, très honorables d'ailleurs et très congrues dans leurs spécialités professionnelles, mais sans la moindre notion de dessin ni de coloris, trouvent des loisirs pour se livrer, sur de malheureuses toiles qui ne peuvent s'en défendre, à des flux, à des averses, à des déluges d'outre-mer et de vermillon, de terre de sienne et de jaune de chrôme. Ce qui se commet ainsi chaque année de prétendus cavaliers arabes, de prétendues mauresques, de prétendus chameaux et de prétendus déserts suffirait à réchauffer pendant un hiver rigoureux le plus hyperboréen de nos départements. Les coupables poussent l'audace jusqu'à exposer leurs crimes sous les arceaux de la rue Bab-el-Oued, ceux qui ont plus soif de gloire que d'argent ajoutent la mention : « vendu ». Où sont les acheteurs? Je demande qu'on me les montre, et, quand on me les aura montrés, je demanderai qu'on les soumette, pour éviter de plus grands malheurs, à l'examen d'une commission de médecins aliénistes. L'Algérie est la terre des merveilles, chacun sait çà, les fruits secs y mûrissent, les virginités perdues s'y retrouvent, les réputations ternies s'y nettoient, mais on n'a pas encore vu la peinture y pousser toute seule. Il faut, pour en faire de bonne, non seulement quelques études, mais encore quelques dispositions : un petit rien qui est tout et qui se loge rarement dans les crânes humains en forme de poire. Obsédé par le souvenir des déceptions et par le remords des félicitations menteuses, j'étais plein de méfiance, et, cette fois, j'avais tort. Dans un atelier immense, sous les caresses réglées d'une belle lumière, les peaux de bêtes mariaient leurs teintes fauves aux teintes vives des étoffes et des tapis d'Orient, aux blancheurs éteintes des vieux ivoires, à l'étincellement des cuivres, aux reflets polychrômes des faïences. Le long des murs : une douzaine de tableaux. Des Arabes, guerriers, chasseurs, flâneurs, drapés dans leurs burnous blancs, s'enlevant en pleine lumière, crûment, violemment, sur un fond de sable roux sans limite et sans ombre. Des intérieurs de maisons mauresques avec un fouillis de voûtes, d'ogives, de colonnettes, des fleurs éclatantes, des fontaines fraîches, des femmes peintes et constellées de bijoux comme des idoles indiennes, des négresses plantureuses vautrées sur des nattes, guenons en rupture de forêts s'engraissant dans la captivité des villes, des

gamines déjà fardées, des gamins déjà graves. Des mers endormies par le siroco, grands lacs d'huile bleue poussant paresseusement leurs vagues, qu'on ne voit pas glisser et qu'on n'entend pas mourir, jusqu'à la grève étrangement jaune, bordée de rochers noirs à têtes de sphinx. Tout cela était plein de talent, d'un talent très consciencieux et très personnel, mais tout cela disparaissait devant une toile plantée sur un chevalet en vedette au milieu de l'atelier. Un paysage de Bourgogne en été. Des rideaux de peupliers alternant avec des saules, d'épais buissons dominés par de vieux chênes, égayés par le va-et-vient des insectes et des oiseaux, des herbes hautes, diaprées de marguerites, de pâquerettes et de boutons d'or, cachant le petit ruisseau que dénonce une ligne de verdure plus foncée, où ruminaient de grands bœufs avec des fils d'argent aux naseaux, des vaches aux mamelles pleines poursuivies par la galopade maladroite de leur progéniture inassouvie, où des chevaux dressaient leurs têtes fières, humant des odeurs de cavales, où des moutons gras paissaient, une mer d'épis blonds, çà et là rougie par les coquelicots, azurée par les bleuets où la caresse du vent mettait l'illusion d'une vague. Juste assez de nuages au ciel pour donner tout son prix au sourire du soleil. Au sein de cette paix, de cette gaieté, de ce bonheur, un homme faisait tache, pâle, courbé, fourbu, ressemblant à l'artiste comme un frère, et, comme lui, personnifiant la tristesse et la mort. De ce contraste entre la nature et son prétendu roi s'échappait pour monter jusqu'au Créateur une raillerie si amère, un reproche si désespéré, que je restai devant la toile, hypnotisé, l'œil fixe, le pied prenant racine. Quand enfin mon admiration déborda, « je ferai mieux », me dit le peintre avec la vaillance de l'artiste et l'aveuglement du poitrinaire. Il ne fit plus rien. Une crise terrible lui prit ses dernières forces. Le tableau fut vendu pour quelques bank-notes à un Anglais qui, sans y rien comprendre, l'avait trouvé original, et l'emporta dans cette grande caverne insulaire où vont s'enfouir les chefs-d'œuvre du monde entier.

C'est la dernière audience de la session d'assises. Depuis deux semaines, dans l'ancien palais mauresque agrémenté d'ogives et de

colonnes, plaqué de faïences aux couleurs vives, le président, un petit gros d'une laideur triste, encadré de deux conseillers quelconques, dont l'un personnifie l'ennui révolté, l'autre, l'ennui résigné : les deux philosophes de « l'orgie romaine », contresigne les arrêts rendus par une douzaine de bonnetiers, de charcutiers et de marchands de bric à brac, solennels et béats, comme il convient à des gens qui passent sans transition de la dépendance et de l'obscurité d'une petite boutique à l'éclat et à la toute-puissance d'un grand prétoire. Le président n'est pas content. La presse, cette aimable presse d'Alger qui fait et défait les magistrats, ne lui a pas été favorable. Un de ses prédécesseurs avait inventé pour elle des cartes d'entrée permanentes sur carton riche, un autre lui avait fait installer une table et des bancs, un troisième avait ajouté des plumes, de l'encre et du papier, un quatrième avait remplacé les bancs par des fauteuils, et tous avaient été remerciés en quelques lignes protectrices, remerciement d'un puissant que son inférieur oblige! Lui, lui seul, venu trop tard dans un monde trop prévenant, n'a pas trouvé le moyen de payer sa bienvenue. On lui a bien conseillé d'offrir des rafraîchissements, voire une tombola qui se serait tirée dans les entractes, il a reculé devant l'énormité de l'innovation, peut-être de la dépense. Recul funeste! Il a cherché à pallier sa faute par un redoublement de bonne grâce, il a ôté sa toque galonnée d'or devant messieurs les jurés, leur a adressé une série graduée de révérences et de sourires, et n'a pas manqué une occasion d'exalter leur haute intelligence ; il a choisi les notes les plus melliflues de son clavier vocal pour prier messieurs les huis- de vouloir bien exécuter les actes les plus naturels de leur ministère; sordides, irrespectueux, rébarbatifs, les huissiers ont mal obéi ou n'ont pas obéi du tout; il n'a rien dit. Encore sous le coup de la récente circulaire municipale qui leur enjoint de ne pas se faire craindre mais de se faire aimer, les agents de police ont échangé avec les accusés des cancans, des calembours et du tabac; il n'a rien dit. De jeunes stagiaires à qui l'aplomb, le superbe aplomb algérien tient lieu de talent, se sont livrés à de pitoyables écarts de langage, couvrant d'outrages l'accusation, et de fleurs le crime ; il n'a rien dit. Des cris d'animaux domestiques et sauvages ont égayé la séance quand l'intérêt languissait, on a vu se promener à la ga-

lerie supérieure un chaouch du parquet, le chapeau sur la tête, une longue pipe aux dents; il n'a rien dit. Cet excès de mansuétude ne l'a pas préservé. Le *Canard africain* le trouve laid, ce qui est malheureusement une vérité, mais du genre de celles qui ne sont pas bonnes à dire; l'*Intestin grêle* le trouve bête, ce qui est excessif; la *Voirie algérienne* le trouve partial, ce qui est calomnieux. Le président n'est pas content. Il lui reste une espérance. Depuis quelque temps, grâce au progrès continu des idées démocratiques, un usage s'est introduit. Le jury, quand la direction des débats l'a satisfait, et vous voyez d'ici de quels éléments sa satisfaction peut se composer, décerne au directeur un témoignage oral ou écrit que les journaux enregistrent généralement, et qui va, dit-on, jusqu'au ministère; quand il n'est pas satisfait, il s'abstient. Le silence du jury est la leçon des présidents d'assises. Le droit d'éloge en attendant le droit de blâme!

Cette fois-ci, aucun témoignage n'est encore venu, et l'heure s'avance.

Le président remercie messieurs les charcutiers, bonnetiers, marchands de bric à brac, de leur excellent concours, sa politesse, malgré la clarté de l'invitation, ne lui est pas rendue, il déclare la session close et lève la séance. Il veut espérer encore ; il attend, il attend longtemps dans la chambre du conseil, rien ne vient que la concierge par l'escalier, et les bruits de la rue par la fenêtre. C'en est fait, il n'est pas sympathique, il n'aura pas son certificat. « La *Voirie algérienne*, demandez la *Voirie!* » Il descend, achète la feuille, court à la colonne consacrée d'ordinaire à l'éreintement de la magistrature, et y lit ce compliment à son adresse, concis, mais complet : « La session d'assises, aussi mal présidée que possible, est enfin close. Nous engageons M. (ici, le nom en toutes lettres) a reprendre, au milieu des eunuques de la Cour, la place qu'il n'aurait pas dû quitter, et à étouffer, si elles le reprennent, ses velléités de présidence sous la double écaille du conseiller. » Le malheureux lève les yeux au ciel comme pour le prendre à témoin des ingratitudes et des injustices humaines, il aperçoit au couchant, chassés par la brise de mer, des nuages ironiques qui semblent dessiner : à droite, un triple galon d'or; à gauche, un large ruban

rouge. Le triple galon qui orne les toques des présidents de Chambre, Le ruban qui fait si bien sur la moire triste des robes! Les nuages filent comme de grands oiseaux pressés, s'éloignent, s'amoindrissent, se décolorent et s'évanouissent derrière les hauts sommets de la Bouzaréah. Adieu, paniers, vendanges sont faites! Le président n'est pas content. Pauvre magistrature! on lui sert, sans que ses chefs paraissent avoir souci de l'en préserver, un menu quotidien d'injures, de menaces et de calomnies, on y ajoutait hier un petit supplément de coups de revolver très bien dirigés, demain amènera sans doute la dynamite, après-demain la panclastique, et les imbéciles s'étonnent que les présidents, qui sont loin d'avoir vingt-cinq francs par jour, manquent de tenue, et les imbéciles s'étonnent que personne ne veuille plus de cette carrière semée de roses! Ils ne sont pas au bout de leurs étonnements.

Il y avait grande, très grande réception ce soir-là chez un mandarin de haute classe à bouton de cristal rose. Hôtel et jardin illuminés *a giorno*, fleurs dans les vases, jonchées de verdure au bas des escaliers. Autour d'une table immense servie avec une profusion de parvenu, réunissant les primeurs de l'Algérie et les conserves de France, chefs et sous-chefs de tous les services fraternisaient dans un élan d'amour pour le régime qui leur donnait cette becquée grasse. Magistrature, armée, administration, forêts, contributions diverses : le faisceau complet des forces sociales, sauf le clergé, corporation rétrograde qu'on n'expulse pas encore. mais qu'on n'invite plus. On avait beaucoup mangé, on avait beaucoup bu. La conversation s'animant s'était fixée, après de longs méandres, sur une des questions à l'ordre du jour : l'instruction publique, laïque, gratuite et obligatoire, le plus complet des instruments de gymnastique à l'usage de l'acrobatie contemporaine. D'une assiette à l'autre, à travers le cliquetis des fourchettes et des verres, les arguments partaient en feu de file serré, tous visant le même ennemi, brisant les résistances des jésuitières par-dessus la tête du peuple inconscient. Le maître de la maison qui s'était réservé jusque-là, crut le moment venu de résumer cette discussion remarquable par l'accord des discutants, et, au milieu d'un silence déférent, du haut

de sa cravate blanche, avec une voix, des expressions et des gestes de comice agricole, réduisit en miettes plus fines encore la superstition religieuse déjà bien écrasée, et en fit litière sous les pieds de la science moderne, ce pôle vers lequel se tourne victorieusement l'aimant de l'intelligence humaine. Il dit, il prouva que c'est une aberration de négliger les intérêts certains de cette terre en vue du bonheur plus qu'hypothétique d'une autre existence. Il établit un parallèle saisissant entre les infirmes nourris de ces préjugés, et le voyageur mourant de soif qui chercherait une source dans le désert, sans se soucier de l'outre pleine d'eau qu'il porte à la main. Les veines de son front tendues à se rompre, ses gros yeux humides, ses joues empourprées, ses lèvres gonflées de gourmandise satisfaite ponctuaient comme autant d'arguments cette thèse opportuniste de la réhabilitation charnelle. Les convives dodelinaient de la tête, et, aux bons passages, se livraient, avec une unanimité servile, à des murmures approbatifs, trop évidemment venus de l'estomac. Un silence s'était fait, la maîtresse de la maison le rompit. Une femme de trente-cinq ans, taillée dans le grand style plébéien, qui avait un passé de modiste suivant les uns, de blanchisseuse suivant les autres. Elle devait au travail d'artistes coûteux, mais habiles, des vêtements et des coiffures qui corrigeaient, masquaient, dégrossissaient la nature, et l'appropriaient suffisamment à la situation. Une alimentation de choix commençait à éteindre les ardeurs immodérées de son teint; il lui manquait pour être présentable, il lui manquera probablement toujours : du tact et de la grammaire, deux choses très difficiles à acquérir, quand on s'y prend tard. Au magistrat placé à sa droite, elle signalait la voix de *Centaure* qu'avait son mari, elle interrogeait l'ingénieur placé à sa gauche sur le nouveau *roseau* de chemins de fer; les deux graves salariés de l'État écoutaient sans rire, avec recueillement, et répondaient avec une complaisance prolixe, soucieux de combler par un liseré rouge le vide noir de leurs boutonnières. Cependant, les invités affluaient, remplissaient les salons, s'éparpillaient dans les jardins. Des fonctionnaires, des officiers, des pharmaciens, des vétérinaires, des agents-voyers, des journalistes, des imprimeurs, des débitants de choses quelconques, des dignitaires de la franc-maçonnerie, des Juifs, beaucoup de Juifs, portant

l'habit de cérémonie avec les grâces naïves de forçats libérés invités chez le préfet de leur résidence obligée, ou de singes en rupture de cages invités à une séance de l'Académie française. Tout alla bien ou à peu près jusqu'à minuit. Aux sons d'un orchestre mi-partie civil et militaire, de gros bras s'arrondirent autour des tailles épaisses, des légions de pieds spatulés s'écrasèrent plus ou moins en mesure, mais, vers une heure, une coalition spontanée se forma parmi les citoyens venus là pour manger, et brusqua le dénouement. Le buffet, pris d'assaut, fut nettoyé en un clin d'œil, comme une récolte par un passage de sauterelles, regarni trois fois, et trois fois renettoyé, grâce au concours des mêmes mâchoires. L'empiffrement public, laïque et obligatoire en raison directe de sa gratuité! Alors, sous cette peau de peuple grattée par la pléthore et par l'ivresse, la brute réapparut, les danseuses subirent des étreintes absolument dénuées de respect humain, des nymphes et des satyres jouèrent à cache-cache dans l'épaisseur des bosquets, les échos redirent des cris expressifs et des chansons pas bégueules, un vieux sénateur étranger en uniforme, qui en était encore, avant de venir à cette fête, à la France de Louis XIV, la France des belles manières, roulait des yeux écarquillés, et, machinalement, tenait la main sur son porte-monnaie, un collectiviste profita de la situation pour lui couper une de ses épaulettes qu'il croyait en argent massif, et qui n'était qu'en mauvais doublé; quand se lassera-t-on de tromper le pauv' peuple! Des Juifs plus ordonnés que scrupuleux, plus préoccupés du petit commerce que des convenances, s'emplirent les poches, et ils les ont grandes, de morceaux de sucre et de bouts de bougie. Le maître de la maison en avait visiblement assez, et quand, un peu avant l'aube, les derniers invités eurent vidé les lieux, il échangea avec sa moitié, dans la paix bien gagnée de la chambre conjugale, l'intéressant dialogue que voici : « Ouf! Jo-sé-phine, quelle corvée! heureusement qu'en voilà pour longtemps! — « C'est moins drôle qu'au quartier des études, mon vieux Thé-o-dore. » — « Hélas! mais les menus sont en progrès. » — « Aussi le logement. » Le regard de Madame caressa les tapis, les glaces, les boiseries, les tentures, tout le capitonnage luxueux d'un palais de mandarin à bouton de cristal rose, et, quand ce fut le tour du lit, du vaste lit à baldaquin, s'y accrocha, mais cette fois

avec une expression d'épouvante. Une tête émergeait dans l'encadrement des rideaux lourds, la tête effarée d'un ivrogne quelconque tombé là pour y cuver son trop plein, et brusquement rendu à un sentiment vague de la situation. Il balbutiait des excuses d'une voix pâteuse, il essayait de se lever, ayant eu, dans son indélicatesse, la délicatesse de ne pas se dévêtir; le haut fonctionnaire le retint d'un geste noble, lui fit un salut où la cordialité républicaine se mariait heureusement à un ressouvenir de la grâce monarchique : « Comment donc, Monsieur, vous êtes ici chez vous », et s'en fut, suivi de madame tout émue, achever cette nuit pénible dans une chambre vacante, il y en avait encore. Si ce n'est pas là de la vraie démocratie, je ne m'y connais plus!

« Des allimettes, bons allimettes. La Patte à Coco. Des allimettes, bons allimettes, c'ist pou' boi' la goutte ! »

Cette cantilène d'un rhythme et d'une tonalité étranges est débitée par un nègre gigantesque, d'un beau noir d'ébène, laineux, lippu, dont la prunelle apparaît toute blanche au milieu d'une sclérotique jaune et dont la jambe droite traînant bas lui donne un faux air de faucheux blessé. Il passe plusieurs fois le jour devant les grands cafés où il est connu sous le sobriquet dont il s'affuble lui-même « La Patte à Coco » ; dans un récipient profond comme la botte de Bassompierre, on lui verse à la fois du café, du cognac, de la bière, du vermouth, de l'absinthe ; tout ce qui reste au fond des verres, des tasses et des chopes, et, ragaillardi par cet arlequin, il reprend jusqu'à la station prochaine sa claudication et son cri. Il est le héros d'une histoire, ou légende, dont l'intérêt dramatique aurait tenté la plume d'Eugène Sue.

Engagé volontaire en 1870, il suivit en Alsace le capitaine de tirailleurs qui l'avait jadis amené du Sénégal, et, pendant la déroute de Reischoffen, le reçut dans ses bras, la poitrine enfoncée par un éclat d'obus, mourant et heureux de mourir pour la patrie, avant de la savoir vaincue. La bataille était finie. Par intervalles, des coups de feu éclataient encore, de plus en plus rares, comme les derniers grondements d'un tonnerre qui s'éloigne. Des gémis-

sements humains se mêlaient à des hennissements de chevaux. Une lune pâle au front d'un ciel brouillé éclairait d'un demi-jour sinistre l'immobilité des cadavres et l'agitation des blessés sur un sol noir de sang, labouré par les projectiles. Des patrouilles prussiennes passaient. L'une d'elles s'arrêta près du groupe que



La Patte à Coco

formaient le nègre et son maître mort, l'officier croassa quelque chose en teuton, le nègre releva un instant son visage baigné de larmes, regarda sans voir, et, se remit à pleurer. Un violent coup de pied le fit se dresser brusquement, ramassé sur lui-même, prêt à bondir, les deux mains en avant ; jamais le sujet de l'empereur Guillaume, l'aimable baron Von Schlaguen n'avait encore couru pareil danger; heureusement pour lui, les hommes de patrouille croisèrent à temps la baïonnette; alors, bien à l'abri, il put se servir de son grand sabre et en frapper courageusement le colosse sans défense qui tomba, la cuisse droite déchirée.

Elle guérit, la patte à Coco, grâce à sa vigueur extraordinaire, grâce au dévouement des médecins qui s'ingéniaient à raccommoder ce que leurs concitoyens en casques pointus s'ingéniaient à casser, elle guérit, mais elle resta pour toujours ankylosée et retardataire.

Un peu plus d'un an après, dans une grande ville d'Espagne, voisine de notre frontière, une ménagerie s'installait, provoquant à grand renfort d'affiches la curiosité des habitants. Elles annonçaient entre autres merveilles inédites les exercices d'un couple de lions : « Sidi et Sultana », dressés par deux dompteurs nègres ; « Ali et Coco. » Pas un lecteur français ne sera surpris d'apprendre que ce dernier ressemblait à notre homme, de façon à se confondre avec lui.

Malgré son infirmité, il jouait à saute-mouton avec les fauves, leur caressait la crinière, introduisait en souriant sa tête dans leurs gueules et recommençait le lendemain, entre les applaudissements du public dont il était l'idole et les caresses de l'impressario dont il faisait la fortune.

Un soir, on put remarquer qu'il ne souriait pas et, que de ses yeux blancs et jaunes une lueur étrange, lueur de colère et de haine s'échappait; il venait de reconnaître au premier rang des spectateurs l'aimable baron Von Schlaguen, Von Schlaguen lui-même, que les hasards de sa carrière attachaient pour l'instant, comme conseiller militaire et chargé de surveiller la France, au consulat prussien de l'endroit. Il y eut dès lors entre les deux nègres des colloques fréquents en langue sénégalienne, ils se promenèrent volontiers, les ténèbres venues, aux environs de la petite maison très retirée qu'habitait le personnage et où la chronique scandaleuse l'accusait de recevoir des Manolas de mœurs peu austères. Une nuit que le vent et la pluie faisaient rage, la porte de cette maison s'ouvrit sans bruit et donna passage à deux ombres qui repartirent l'instant d'après, portant à bras une forme humaine en chemise, baillonnée et ficelée avec art. Elles la mirent dans une brouette qui attendait sous un hangar, la couvrirent de paille et traînèrent le tout jusqu'à la ménagerie. Si quelque amateur avait pu entrer à ce moment, il aurait assisté à une représentation vraiment extraordinaire. A la lueur d'une lanterne sourde, les deux nègres déficelèrent la forme humaine, lui laissant le bâillon et la jetèrent muette et pantelante dans la cage aux lions, à jeun depuis le matin avec ces mots d'introduction : « Sidi, Sultana, chacal Prissien ! » On a beau avoir cueilli sa part de lauriers en commandant sur le champ de bataille le tir à 2,000 mètres, on a beau avoir vaillamment abattu d'un coup de

sabre un nègre qui ne se défendait pas, on n'est pas préparé à de pareils tête-à-tête. Pendant que de la cage sortaient des bruits d'os rompus et de chairs déchirées, des plaintes sourdes d'agonie et des rauquements de fauves heureux de se repaître à gueule-que-veux-tu, Coco, le visage tailladé à coups de couteau, des peaux de lézards et de serpents dans les cheveux, psalmodiait à la mode de son pays, le chant de mort qui accompagne la torture de l'ennemi captif et y ajoutait ce refrain en patois français : « Mon cœur li content. Li content mon cœur. » La cage nettoyée, rien ne resta de ce drame, un homme est si peu de chose! » Le lendemain, le conseiller militaire ne se retrouva plus. Le consulat s'émut, la justice locale se mit en campagne, les journaux s'épuisèrent en conjectures, ceux de Berlin insinuèrent qu'il devait y avoir là quelque noir guet-à-pens préparé par les rancunes françaises, mais nul ne pénétra jamais le mystère de cette disparition, les nègres savent se taire et les lions ne parlent pas.

« Des allimettes, bons allimettes. La Patte à Coco, des allimettes, bons allimettes, c'ist pou' boi' la goutte! »

Voilà la chanson quotidienne de l'ancien dompteur revenu à Alger; quand la *Marseillaise* et le *Chant du Départ* lui rappellent la bataille, la mort de son maître, sa blessure et surtout sa vengeance, il marque la mesure, découvre ses dents étincelantes dans un sourire à la fois heureux et triste et murmure *soto voce :* « Mon cœur li content; li content, mon cœur! »

Ses allumettes sont détestables, mais, je lui en achète toujours. Qui sait! C'est peut-être vrai qu'il a fait dévorer le Prussien!

X

BLIDAH — LES GORGES DE LA CHIFFA — SIDI FERRUCH
LA TRAPPE DE STAOUËLI

La tradition veut qu'habitant Alger, on aille voir Blidah et les gorges de la Chiffa, je m'en souciais peu, poursuivi par le souvenir désobligeant de plusieurs excursions de même espèce, non

moins traditionnelles, j'y suis allé pourtant pour échapper à l'obsédant cauchemar d'un dithyrambe éternel non contrôlé.

« Comment ! vous ne connaissez pas encore les splendeurs de la Mitidja, les orangeries de Blidah, les horreurs de la Chiffa, mais c'est une profanation, un sacrilège, un crime de lèse-nature ! Courez, courez vite ! » Je pressentais bien qu'on me pressait trop et qu'il n'y avait pas de quoi courir, j'ai tenu à en être sûr et à pouvoir le dire. J'ai parcouru en France et ailleurs pas mal de plaines et de vallées célèbres, différant d'aspect, plus ou moins dignes de leur celébrité, empruntant toutes leur charme principal au luxe de la végétation, à la gaîté des eaux vives, des oiseaux et des troupeaux, à la largeur et à l'originalité des points de vue ; rien de semblable dans ce coin de la Mitidja que j'ai vu en courant. Du chemin de fer aux montagnes prochaines, le sol s'étend, jaune, sec, poudreux, sur une ligne d'une horizontalité désespérante, çà et là rompue par le groupement de trois eucalyptus, de quatre platanes et d'une demi-douzaine de palmiers qui ressemblent à des bouquets de poil oubliés par le rasoir du temps le long d'un crâne octogénaire et très évidemment se groupent ainsi pour échanger en voisins oisifs les rares cancans de leur désert. Les poteaux du télégraphe semblent être, comme harmonie de calvitie et de couleur, les arbres vrais de cet endroit-là, on dirait les autres en visite. Un « Oued» (rivière) atteste par un lit de cailloux blancs, à physionomie d'ossuaire, le passage du torrent disparu. Un Arabe maigre, drapé dans un burnous sale, avec une petite charrue traînée par de petits bœufs, égratigne la terre sans bruit, on n'entend pas d'oiseaux, on ne voit guère de troupeaux. Les montagnes étalant toutes la nudité de leurs entrailles couleur chocolat, coupent brusquement l'horizon de leurs arêtes dures, sans aucune image reposante de second plan. C'est étrange, ce n'est pas beau. Et pourtant, quand on regarde avec des yeux d'artistes qui sont les mêmes que ceux de la foi, on voit ou on croit voir, sous le flamboiement du soleil dans l'azur, la poussière du sol se pailleter d'or, les cailloux de l'Oued se pailleter d'argent, les bouquets d'arbre et les silhouettes de l'attelage arabe grandir, se détacher avec une netteté violente, se colorer de nuances changeantes comme à travers un prisme, le chocolat lointain passer au pourpre et

du pourpre au violet : la lanterne magique de la grande lumière ! On m'affirme que je suis injuste, qu'on comprendrait mes critiques s'adressant à la vallée du Chélif, mais que j'aurais dû les épargner à la Mitidja, que du reste j'ai eu tort de venir en octobre, que quelques mois plus tôt, les moissons, des moissons superbes réjouissaient l'œil et qu'il en pousse deux par an ; c'est possible. On ajoute que l'humus y a jusqu'à trois mètres d'épaisseur, ce qui est capital au point de vue agricole ; je n'en disconviens pas. Mais, que voulez-vous, il y aurait encore plus de moissons et plus d'humus que vous n'en feriez pas un paysage. Il reste la ressource de se placer au point de vue agricole, comment s'y prend-on ? j'avoue que je n'en sais rien du tout, l'éducation était si négligée de mon temps.

Blidah, que les Arabes appellent « Hourida » (petite rose) et encore « El Moumissa » (la prostituée), est un gros village de six à sept mille habitants entouré d'une muraille blanche, coquettement posé dans un massif de verdure, au pied de montagnes moins rapprochées, moins nues et moins tristes que celles d'Alger. Les orangers, les fameux orangers ne sont pas des mythes, je les ai vus cachant l'or de leurs fruits sous le vert lustré de leur feuillage, égayant la campagne, les avenues et les places, réveillant chez le touriste surpris le fabuleux et si lointain souvenir des Hespérides. Je n'ai pas eu de peine à croire qu'au temps de la floraison ils embaument l'atmosphère à plusieurs lieues à la ronde. Il y a aussi de l'eau à Blidah, il y a même des jets d'eau, ce qui paraît insolent quand on pense à la soif d'Alger. Il y a encore au dépôt de remonte des étalons blancs et noirs, arabes et syriens, de gracieuse et fière allure. Il y a enfin dans un jardin public, surnommé, on n'a jamais bien su pourquoi : *Le Bois Sacré*, un peu plus grand que le tablier d'une ménagère bretonne, quelques oliviers centenaires dont les torsions et l'échevellement pittoresques se prêtent à de jolis jeux d'ombre et de lumière et qui rappellent à s'y méprendre ces arbres fantastiques à figures et à expressions humaines, jetés à profusion dans les paysages de Gustave Doré. Quand vous avez vu cela, ce qui n'est pas long, vous êtes en règle avec toutes les curiosités, toutes les beautés de l'endroit, il ne vous reste qu'à prendre le train, à moins que vous ne trouviez un plaisir quelconque à respirer plus longtemps l'air de ce Landerneau d'Afrique,

plein du va-et-vient des soldats, de la clameur des trompettes et du roulement des tambours, invariablement désert et sombre dès huit heures du soir.

On arrive en deux heures aux gorges de la « Chiffa », en passant par l'auberge du *Ruisseau des Singes* où la tradition veut qu'on déjeûne. La tradition a tort une fois de plus. Un artiste inconnu « qui n'a pas dit son nom et qu'on n'a pas revu », un officier, je crois, a peint sur les murailles de la salle à manger des groupes de singes acrobates, musiciens, amoureux, d'un joli dessin mouvementé et spirituel, mais il serait tout à fait inexact de dire que la vue n'en coûte rien. Déjeûner plus que médiocre et plus que cher. Le sel, dont la cuisine manque, se retrouve libéralement sur la note. Au moment de partir, le capitaine d'état-major qui m'accompagne, pris d'une douleur subite, se frotte nerveusement la jambe droite traversée par une balle en 1870, et ponctue cette pantomime par une kyrielle de plaintes et de jurons : « Mille tonnerres! mille bombes ! souffrir par un si beau temps ! Il doit y avoir un Prussien dans les environs. » Et il me raconte que, depuis sa blessure, l'approche de l'ennemi héréditaire et l'approche de l'orage lui ont toujours produit le même effet. Inexplicables phénomènes du magnétisme! Il jurait et se frottait encore que nous voyons surgir un personnage taillé en flûte de Pan, flottant dans une redingote longue, les yeux abrités sous de grosses lunettes bleues, les cheveux jaunes et plats, tout à fait l'apparence si souvent décrite d'un inscrit au budget des reptiles. Il a, quand il s'adresse au garçon, l'accent de son apparence. Pour plus de sûreté, nous jetons un regard indiscret sur le registre de l'auberge où il loge depuis plusieurs jours, et nous y lisons cette mention d'une écriture ferme, respirant l'orgueil et le défi : « Wilhelm Moser, photographe, né et demeurant à Berlin. » — « Allons-nous-en! » hurle le capitaine exaspéré, et, après deux heures de promenade, nous nous dirigeons vers les gorges de la Chiffa. Des gorges assez profondes avec des cailloux blancs assez nombreux, lavés par une eau discrète. En haut : des collines maigrement couvertes de petit gazon, de petites racines et de petits arbres, habitées, dit-on, par des singes que nous n'avons pas vus, et que je soupçonne être fournis par l'établissement voisin les jours où passent des voyageurs d'importance.

De distance en distance, le long des crêtes, quelques naïades exilées là pour leurs péchés vident leurs urnes goutte à goutte, des urnes qu'elles doivent remplir de leurs larmes, et, dans ce pays de la soif, ces gouttes s'appellent des cascades. Les journaux d'Alger, qui ne doutent rien, parlent de les utiliser en leur appliquant le principe récemment découvert du transport des forces à grande distance au moyen de l'électricité. « Voyez-vous — s'écrie l'un d'eux, dans un accès de lyrisme comique — voyez-vous les cascades de la Chiffa faisant tourner les moulins d'Alger! » Si la Garonne avait voulu, elle aurait dégélé le pôle; la Garonne n'a pas voulu... Il est à craindre que l'eau de la Chiffa, malgré les sollicitations de l'électricité, ne veuille pas faire tourner les moulins d'Alger. Paysage décevant, somme toute, où je ne trouve guère à admirer que la route hardie creusée par nos soldats, et les jeux superbes, toujours superbes, de la grande lumière africaine. Subitement, à cinquante pas devant nous, se dresse un appareil photographique, et debout, derrière, le jaune et long personnage de tout à l'heure. Le capitaine se refrotte rageusement la jambe, et, les yeux étincelants, les dents serrées, semble se demander si le moment n'est pas venu de commettre un crime patriotique. Son slougui, répondant, quand il répond, au nom de « Zarzour » (étourneau), le regarde, et, sans un mot, sans un signe, comme par une intuition mystérieuse de la pensée de son maître, s'élance au milieu d'une douzaine de petits ânes qui passent par là d'aventure, et, sournoisement, en jette un sur l'appareil qui dégringole au fond de l'Oued, accompagné par toutes les expressions d'un désespoir prussien de première classe. « Va mieux, va mieux! » flûtait le capitaine en continuant sa friction, mais en y mettant cette fois la lenteur d'une caresse. Ce n'est pas cela, je le sais trop, qui nous rendra l'Alsace et la Lorraine; que voulez-vous! en attendant, cela fait plaisir tout de même. Fromentin s'irritait de rencontrer un Auvergnat jouant de l'orgue dans la vallée de la Mitidja, moi, qui n'ai ni le même enthousiasme, ni le même besoin de recueillement, j'ai su gré à cet Allemand d'avoir animé par la catastrophe de son appareil les solitudes et les vulgarités de la Chiffa.

De l'autre côté d'Alger, après la pointe Pescade, les montagnes

qui, depuis si longtemps, se dressent en face et tout près de la mer, tristes et nues comme un mur de collège ou de prison, lourdes et oppressives comme si on les avait sur les épaules, s'éloignent, s'abaissent et laissent à la vue délivrée un champ plus vaste. On traverse Guyotville, Staouëli, deux petits villages tout blancs, tout propres, tout gais, ornés de fontaines qui coulent à pleins bords, et on arrive, dépassant le cap Caxine, à la baie de Sidi-Ferruch. Débarquement de l'armée française, 14 juin 1830. Quel désert! Quel silence! Une femme énorme échouée comme pour la défendre, devant la porte d'une auberge dont l'enseigne menteuse dit pourtant qu'on y loge, nous prévient en nous voyant arrêter notre cheval, qu'elle n'a rien, mais rien du tout à nous offrir, nous n'insistons pas, comprenant à quel point le dérangement d'une pareille masse doit être pénible. Le fort, assez vaste pour abriter cinq cents soldats, le fort est vide, des toiles d'araignée relient la grande porte au pont-levis. A l'ombre du rempart, un douanier tette sa pipe éteinte. Couché au fond de sa barque que balance le remous léger de la grève, un pêcheur sommeille. Pas un nuage, pas un oiseau ne se profile sur l'azur du ciel, pas une voile sur l'indigo de la mer. Rien de vivant dans ce désert que le soleil acharné à cuire sans bruit les rochers noirs, les sables roux, et, aussi vivant que le soleil pour les cœurs français, le grand souvenir de la conquête. « Oui, monsieur, criait mon compagnon le capitaine, très exalté par l'évocation belliqueuse qui se dégageait du paysage, nous l'avons conquise, cette Algérie, nous l'avons pacifiée, défrichée, assainie, embellie, et, la besogne faite, on nous met dehors, c'est-à-dire, non, on nous prie de rester pour monter la garde à la porte des nouveaux maîtres. Veille Pitou, veille Dumanet, qu'on ne dérange pas M. le gouverneur, M. l'administrateur! Patience, patience! Son regard de feu me dévorait, comme si le régime civil se fût incarné dans mon innocente personne; il ne fallut rien moins pour le remettre en équilibre que l'action sédative du déjeûner copieux dont nous avions pris la précaution de nous munir.

Il paraît qu'il est question de faire un lazaret à Sidi-Ferruch, ce que je puis affirmer, c'est qu'il n'est pas fait. Ni service administratif, ni service sanitaire, ni logements appropriés. Je m'explique que certains capitaines de navires étrangers, n'ayant pas obtenu la

libre pratique à Alger, aient emmené leurs passagers algériens jusqu'en Espagne, jusqu'en Angleterre, plutôt que de tenter une descente sur cette plage dangereuse où on les conviait à la plus fallacieuse des quarantaines.

IX

LES IDÉES DE RICHARD

J'ai des idées. « Ce m'est vénu dé nuit, non pas, en écoutant çanter le rossignoou », comme le tambourinaire de Daudet, mais en attendant le sommeil que le siroco chassait. En voici une : La nature construit les êtres en vue du milieu où elle les fait naître, quiconque transgresse cette loi si simple, si logique, si évidente, en est puni par une déchéance physique et intellectuelle d'autant plus rapide que la transgression est plus radicale, rapidité surtout extrême quand il s'agit de septentrionaux émigrant vers le sud. Que des Bretons, des Normands, des Champenois, s'établissent en Touraine ou en Bourgogne, le mal est peu appréciable, s'ils descendent en Provence ou en Roussillon, le mal s'aggrave et devient sans remède, s'ils ont la témérité de pousser jusqu'au désert du Sahara ; il est, on peut le dire, les autres conditions de vie restant les mêmes, en raison directe des différences de latitude entre le pays d'origine et le pays d'élection. C'est surtout dans la progéniture que se montre la sanction de cette loi. L'homme du Nord, de haute taille, sanguin, robuste, a presque invariablement dans l'extrême Sud des rejetons amoindris, affaiblis et décolorés ; à la seconde génération, les biceps, les fesses, les mollets disparaissent; la troisième ne donne que des corpuscules difformes, à travers lesquels le jour se voit.

L'intelligence et l'activité subissent les mêmes transformations. Les baisers du soleil sont ceux qui se paient le plus cher. Les peuples qui n'en jouissent pas les convoitent, les conquièrent au prix de leur sang, et, dès qu'ils en ont goûté le doux poison, dégénèrent, échangeant les bénéfices de l'activité contre les jouis-

sances du rêve, chauffant la place à leur tour pour d'autres transis qui les talonnent. Ainsi s'explique l'éternelle et toujours vivante histoire du Midi mangé par le Nord. Écoutez le vieux Parny, ce qu'il écrivait en 1775 sur l'infériorité du climat intertropical, pourrait s'écrire encore et ne s'applique pas seulement à l'Ile Bourbon.

« Je ne sais pas pourquoi les poètes ne manquent jamais d'introduire un printemps éternel dans les contrées qu'ils veulent rendre agréables ; rien de plus maladroit. La variété est la source de tous nos plaisirs et le plaisir cesse de l'être quand il devient habitude.

Vous ne voyez jamais ici la nature rajeunie, elle est toujours la même, un vert triste et sombre vous donne toujours la même sensation. Ces orangers couverts tout à la fois de fruits et de fleurs, n'ont pour moi rien d'intéressant parce que jamais leurs branches dépouillées ne furent blanchies par les frimas. J'aime à voir la feuille naissante briser son enveloppe légère, j'aime à la voir croître, se développer, jaunir et tomber. Le printemps plairait beaucoup moins, s'il ne venait après l'hiver. Nous avons, il est vrai, un ciel toujours pur et serein, mais nous payons trop cher cet avantage. L'esprit et le corps sont anéantis par la chaleur, tous leurs ressorts se relâchent, l'âme est dans un assoupissement continuel, l'énergie et la vigueur intérieures se dissipent par les pores. »

Écoutez Fromentin, l'Africain convaincu, l'amateur passionné du ciel bleu sans nuages au-dessus du désert sans ombre, qui crevant de soif dans le Sahara, ne voyait pas venir sans effroi le moment où il pourrait boire à son aise. Celui-là n'est pas suspect et c'est de l'Algérie qu'il parle.

« J'étais un jour dans un village du Sud, au coucher du soleil et par une soirée si belle qu'elle en devenait dangereuse pour un esprit trop naturellement porté au repos. C'était au bord d'un étang, sous des dattiers. Baigné d'air chaud, pénétré de silence, et sous l'empire de sensations extraordinairement douces et perfides, je disais à mon compagnon : Pourquoi donc s'en aller ailleurs, si loin du soleil et du bien-être, si loin de la paix, si loin du beau, si loin de la sagesse? Mon compagnon qui n'était pas un philosophe, mais simplement un homme actif, me répondit :

Retournez vite aux pays froids, car vous avez besoin d'être aiguillonné par le vent du Nord. Vous y trouverez moins de soleil, moins de bien-être, beaucoup moins de paix surtout, mais vous y verrez des hommes, et sage ou non, vous y vivrez, ce qui est la loi. L'Orient, c'est un lit de repos trop commode où l'on s'étend, où l'on est bien, où l'on ne s'ennuie jamais, parce que déjà l'on y sommeille, où l'on croit penser, où l'on dort. Beaucoup semblent vivre qui n'existent plus déjà depuis longtemps.

Voyez les Arabes, voyez les Européens qui se font Arabes pour avoir un moyen lent, commode et détourné d'en finir avec la vie par un vo'uptueux suicide. »

« Voluptueux suicide ! » Le substantif me paraît exact, l'adjectif, infiniment moins. Chaleur extrême, siroco, moustiques, absence de nourriture, absence de confortable, sentiment de déchéance physique et intellectuelle : je vois bien le suicide, je ne vois pas la volupté. Disons donc : suicide, sans épithète. C'est à cela que va la France, si elle persiste à s'étendre vers le sud au mépris de toute hygiène nationale. Quoi ! au moment où le flanc ouvert, encore rouge de son sang mal essuyé, elle se receuille pour la lutte suprême, au moment où elle doit revivre grande où mourir, au moment où les hommes et les chances se comptent des deux côtés du Rhin, elle s'annexe la Tunisie, laissant d'ailleurs échapper l'Égypte, elle s'annexe le M'Zab, elle immobilise cent mille hommes en Afrique, elle convoite le Congo, le Tonkin, Madagascar, et prépare de nouveaux holocaustes à l'impitoyable soleil. France, arrête-toi ! arrêtez-vous, avocats de toutes nuances et de toutes éloquences qui parlez et décidez en son nom, sinon, avant cinquante ans, le Teuton, l'affreux Teuton, se croassera sur les bords de la Seine, Paris, notre cher Paris, s'appellera : « Lutessen »; les restes de ce qui fut la France auront Tombouctou pour capitale et seront présidés par un Grévy parfaitement noir, orné de gigantesques anneaux dans le nez et d'une belle force à la Bamboula. Eh quoi, me direz-vous, renoncer à l'Algérie ! Ce serait peut-être la solution la plus sage, mais je ne vais pas jusque-là. J'aime l'Algérie malgré tout. Son soleil, heureusement à l'abri des dévastations de l'homme, distribue une lumière si belle, et, parfois, des caresses si douces, qu'on oublie

ses morsures. Et puis, elle nous a coûté si cher, cette vieille terre que le père Bugeaud appelait : « Une fâcheuse conquête » et le duc de Broglie : « Une loge à l'Opéra ». Nous y avons versé tant de sang, enfoui tant d'or, récolté tant de gloire, tant des nôtres y dorment leur dernier sommeil qu'elle est devenue partie intégrante et sacrée du patrimoine commun et que le drapeau tricolore emporté loin d'elle y reviendrait tout seul. Gardons-la, faisons cette sentimentale dépense, mais au nom de notre avenir sombre, de notre vie nationale menacée, imposons-nous des bornes. La nature elle-même a eu soin de nous les indiquer. Prenons l'Atlas pour frontière, retranchons-nous derrière de façon à défier les attaques et ne jetons pas des regards de convoitise bête sur les Touaregs, les Nigritiens, les Congotiens, leurs sables, leurs palmiers et leurs chameaux, tout cela ne vaut pas une vie française. Et de cette Algérie réduite aux territoires les plus riches et les plus défendables, restreinte aux limites d'une transaction acceptable entre le sentiment et la raison, le cœur et la dot, il serait possible encore, il serait facile de tirer un parti immense. Les indigènes sont sales, paresseux, faux, menteurs, voleurs, sans mœurs, prompts à l'assassinat, mais on ne peut leur refuser trois qualités : la sobriété, le respect de la discipline, le mépris de la mort, les trois qualités maîtresses du soldat. La conclusion s'impose. Ouvrons-leur largement les rangs de notre armée. Nous en avons douze mille, ayons en quarante mille. Ils ne demandent pas mieux, les bureaux de recrutement ne reçoivent pas chaque année le quart de ceux qui se présentent. En temps de guerre, leur bravoure aveugle nous fournira un appoint formidable, comme on l'a vu en Crimée, en Italie et pendant la débâcle de 1870 où un de leurs bataillons a plus d'une fois tenu tête à un régiment prussien. En temps de paix, ils iront surveiller le Sénégal, la Cochinchine, le Tonkin, puisque Tonkin il y a, les autres colonies lointaines, et trouveront surtout leur emploi en France comme gardiens de l'ordre public. Qu'il y en ait 25,000 à Paris, 10.000 à Lyon et dans les bassins houillers de la Loire. Avec ces gens disciplinés, aveuglement obéissants, pour qui la consigne est sacrée, qui ne lèvent jamais la crosse en l'air et qu'on aurait soin, du reste, d'éloigner au moindre symptôme de civilisation, avec des officiers d'élite qu'on habituerait à regarder ce

commandement comme la plus haute des faveurs, toute révolution, tout désordre de rue devient impossible. Messieurs les internationalistes, communistes, anarchistes, collectivistes et autres fumistes, tenus en respect par ces baïonnettes inintelligentes, se résignent à chercher leurs moyens d'existence ailleurs que dans l'agitation des repris de justice et des imbéciles. Le pays, périodiquement bouleversé depuis si longtemps retrouve son assiette et ne la perd plus. Quelle merveilleuse économie de sang et d'argent ! Quelle avance sur les autres nations qui n'ont pas pareille pépinière d'excellents gendarmes ! Et qu'on ne craigne pas de voir ces soldats Arabes et Kabyles devenir, une fois rentrés chez eux, des fauteurs d'insurrection ; après deux ans passés sous le drapeau de la France, son charme opère, et on l'aime, fût-on le dernier des sauvages, jusqu'à la mort.

Voilà mon idée, simple et lumineuse comme toutes les idées grandes ! Je la livre sans restriction, sans brevet, au gouvernement du jour qui s'empressera, je le crains, de n'en tenir aucun compte. « *Quos vult perdere, Jupiter dementat.* »

Ici finit le travail de Richard qui, par son originalité et son évidente bonne foi, à défaut d'autres mérites, nous a paru valoir mieux que la nuit du portefeuille où il voulait l'ensevelir ; ses confidences posthumes nous ont permis d'y ajouter un petit chapitre intime qu'il n'était pas en goût d'écrire.

JOSEPH MAIRE.

UN CONTEUR MODERNE :

GUY DE MAUPASSANT

Les in-quarto ont vécu et les longues histoires aussi. A notre heure, on prend, pour lire, à peu près le temps qu'on met à tirer ses gants. Un quart d'heure de théâtre pour prendre de l'esprit et du ton, un quart d'heure de lecture pour prendre langue. Une larme de littérature après son dîner, comme une larme de cognac. Et le public veut lire si vite que les auteurs font tout court. Le conte, le conte en quarante lignes, suffit maintenant à notre appétit littéraire. Le conte qui tient dans une colonne de journal, le conte qui ne fait pas tourner la page, qui se coupe en une infinité d'alinéas, qui n'est pas une aventure de Don Quichotte ou une vie de Manon Lescaut, où l'esprit galope trop vite en trop d'étonnements, le conte simplet, à petits tableaux crayonnés, à courte haleine, sans sujet, à un personnage, le conte fait d'un coin de vie, d'un bout de paysage, voilà tout le brin de littérature que supportent les chétifs et les pressés d'aujourd'hui.

Aussi de partout ils éclosent les faiseurs d'historiettes, les trousseurs de riens, les peintres d'esquisses, les artistes en croquis, les conteurs de bagatelles. Tous les jours, dans un journal quelconque, ce sont des histoires qu'on nous glisse, des histoires qui se tiennent sur une tête d'épingle, et jolies et signées, et minces comme de la galette. Sur cette demi-page, où chaque phrase va à la ligne, l'auteur a peiné autant qu'un Chinois dans la taille com-

pliquée d'une bille d'ivoire. Il travaille à l'enseigne : *In tenui, labor*. De savants naturalistes nous apprennent que Dieu a mis autant de savoir à composer le ciron qu'à édifier l'éléphant. Lui, dans le détail d'une vieille avare jetant son chien *Pierrot* dans une marnière, se montre plus *talenteux* que Walter Scott dans les amples combinaisons littéraires de ses *Puritains*. Il coule du beau style entre deux virgules et de l'art dans un trou de rats. Il dit que Charles Nodier a écrit pour les enfants sages, et Mérimée pour l'Opéra-Comique.

Et, têtebleu, il a raison M. de Maupassant! Les critiques eux-mêmes, d'ordinaire gens entêtés et rabâcheurs, ont affirmé que *Mademoiselle Fifi* révélait quelque chose, et les *Contes de la Bécasse* quelqu'un. Dans le fumier du naturalisme, il a poussé des perles, et, derrière M. Zola, il s'est levé des écrivains. Évidemment, il fallait en finir avec le conte douceâtre, où des gentilshommes à bottes molles caressent des *pastoures*, avec la nouvelle naïvement terrifiante, où des brigands éduqués dans un pensionnat de Paris, et drapés dans une toile de Salvator, détroussent des marquises voyageant la nuit en berline. Tous ces vieux décors sont aux combles, tous ces messieurs sont enterrés... Eh bien! que la terre leur soit légère!

Hier, on a créé un nouveau mode de conter. D'après les statuts de l'ancien art d'écrire, quiconque osait barbouiller une page, sans avoir, au préalable, gardé un mois la tête dans ses mains, frappé son front à plusieurs reprises comme à la porte de la pensée, créé quelque chose, trouvé un sujet; avec ce sujet, son fond, son cadre, sa couleur, ses développements, ses queues et sa morale, était déclaré incontinent, de par l'autorité d'un cénacle d'hommes graves et *arrivés*, un sot présomptueux. Le sujet!... Le sujet était la base, la grande assise de l'édifice littéraire. Et les malins et les célèbres étaient ceux qui bâtissaient, bâtissaient encore, bâtissaient toujours sur le sujet, bâtissaient des pyramides, bâtissaient des Tours de Babel, inventaient des catastrophes, emmêlaient des incidents, nouaient des épisodes, faisaient chevaucher par là dedans un tas de personnages à breloques, crevant des chevaux, bâtonnant des valets traîtres ou malotrus, poursuivant des années une dame cachée derrière la muraille de la Chine, parlant, discourant, décrivant

dans une langue ondoyante et melliflue, gonflante et traînarde, une langue grossie de tous les mots, de toutes les banalités de rencontre, une langue devenue le confluent de tous les idiomes, taillée dans tous les anciens oripeaux, pailletée de tous les anciens clinquants de toutes les littératures du monde. Le roman était tout cela, et la nouvelle était le roman en raccourci.

Aujourd'hui plus ou peu de sujet. Pas de tableaux faussement historiques, à draperies amples, à effets grandioses, à hautaine morale, mais des tableaux de chevalet et des miniatures. Une fraction d'idée, une nuance de sentiment, la modulation d'une impression, le tic d'un bourgeois, le pli d'une chose, la cassure d'un objet sont à cette heure tout le sujet à amplifier, toute la scène à faire. L'art moderne n'a pas la prétention de créer, d'imaginer, d'embellir, de se hausser par-dessus le réel à un idéal esthétique. il regarde, il retourne, il inspecte, il inventorie, il pénètre; il voit, et avec ses yeux à lui; il sent, et avec ses nerfs; il traduit, et avec sa façon habituelle de traduire, son mode spécial d'interprétation, son tempérament propre, sa manie même, qui n'est pas celle de son voisin, et qui lui fait choisir dans l'état d'une âme une face, dans l'étude d'un paysage une teinte que vous et moi avions soupçonnée, et que lui s'applique et réussit à faire saillir. A l'encontre des Primitifs qui s'arrêtent au contour et s'accrochent au relief, lui soulève l'enveloppe, creuse en dessous de l'écorce, écarte ces quelques impressions de première vue, ces sensations de la première minute, tout ce gros de l'objet qui d'abord frappe et saisit, pour chercher sous quelque voile, dans quelque obscur recoin de la plus banale vie humaine, un trait de mœurs singulier, un fait curieux, un quelque chose de très vivant, mais d'inaperçu et d'insaisissable, qui nous a occupé à certaines heures, que nous n'aurions pas pu exprimer, et que sa méthode délicate d'investigation, sa psychologie sinueuse et flexible arrache et découvre. Voilà en quoi nos conteurs modernes ont innové, en quoi M. de Maupassant inquiète et séduit.

Assurément, si le *Réalisme* n'était qu'une copie conforme, le daguéréotype, l'*Ombroscope*, cette dernière trouvaille, des hommes et des choses, que deviendrait, où irait, où verserait ce besoin qu'a notre esprit de chercher dans la nature extérieure comme une vague ressemblance avec ce qui remue dans notre être, ce qui

compose nos inquiétudes et nos passions, le besoin de démêler en dehors de nous ce qui est au dedans. Ce besoin de rencontrer dans la forme d'un arbre, dans le dessin d'un ciel, dans la ligne d'une ombre, dans le jeu d'une lumière l'image ou même la grimace de nos tristesses et de nos vices, et dont la vue nous donne l'espèce de lâche consolation de n'être pas les seuls corps vivants à nous agiter et à souffrir. Qui, parmi nos réalistes de talent, est assez convaincu des attraits du réel, de ses *joliesses* ou de ses magnificences, et assez annihilé dans sa contemplation, pour s'en faire un copiste impersonnel? Qui, d'entre eux, est assez négligent de lui-même, assez dédaigneux de son moi, pour mettre un bâillon à ses cris, renfoncer ses souffrances, claquemurer ses idées, étouffer son tempérament, clore ses imaginations dans le complet anéantissement de sa personne, et l'imbécile et respectueuse prostration de tout son être devant l'imitation à faire ou le décalque à exécuter? L'écrivain n'est pas un réflecteur, l'artiste n'est pas une machine, et l'art restera toujours et quand même une interprétation. Seulement, avec des sensations plus aiguës, un organisme plus impressionnable, une vue des choses plus pénétrante, plus analyste, plus *en dessous*, un instinct qui les porte à ne pas extraire un objet de ses entours et de son milieu, un faire plus incisif et plus nerveux, un procédé plus compliqué, plus creusant, plus découpeur, les conteurs modernes grattent la nature jusqu'au vif, fouillent l'homme jusqu'à ses moelles, décomposant ses idées, émiettant ses perceptions, s'entêtant dans leur œuvre minutieuse de monomanes jusqu'à irriter les nerfs du lecteur, et à mettre dans son cerveau ébranlé un germe d'hallucination.

Quelquefois M. de Maupassant est un de ces conteurs acérés et douloureux. Il est telles de ces nouvelles : *Le Menuet*, *Un Fils*, *Madame Baptiste*, *Mots d'amour*, *Fou* tout simplement prises dans le tous les jours de la vie, à un tournant de rue, à un quai de province, à une station au jardin du Luxembourg, à une rencontre, à un souvenir, et dont le relief est si saisissant, la coloration si forte, l'impression si ténue, qu'on en garde une inquiétude bizarre, une fatigue nerveuse, et comme une agaçante piqûre. Écoutez la première page du *Menuet*, et vous comprendrez l'acuité de cette sorte de souffrance.

Les grands malheurs ne m'attristent guère, dit Jean Bridelle, un vieux garçon qui passait pour sceptique. J'ai vu la guerre de bien près : j'enjambais les corps sans apitoiement. Les fortes brutalités de la nature ou des hommes peuvent vous faire pousser des cris d'horreur ou d'indignation, mais ne nous donnent point ce pincement au cœur, ce frisson qui vous passe dans le dos à la vue de certaines petites choses navrantes.

La plus violente douleur qu'on puisse éprouver, certes, est la perte d'un enfant pour une mère, et la perte de la mère pour un homme. Cela est violent, terrible, cela bouleverse et déchire ; mais on guérit de ces catastrophes comme des larges blessures saignantes. Or, certaines rencontres, certaines choses entr'aperçues, devinées, certains chagrins secrets, certaines perfidies du sort, qui remuent en nous tout un monde douloureux de pensées, qui entr'ouvrent devant nous brusquement la porte mystérieuse des souffrances morales, compliquées, incurables, d'autant plus cuisantes qu'elles semblent insaisissables, d'autant plus tenaces qu'elles semblent factices, nous laissent à l'âme comme une traînée de tristesse, un goût d'amertume, une sensation de désenchantement, dont nous sommes longtemps à nous débarrasser.

. . . .

Cette perception aiguë des choses en apparence insignifiante, vous la retrouverez dans *Madame Baptiste*, dans *Un Fils*, dans *Fou?*

Fou? est le cri d'une jalousie d'homme raffiné et pervers.

. . . .

Chaque matin dès l'aurore, elle partait au galop par les plaines et les bois ; et chaque fois, elle rentrait alanguie, comme après des frénésies d'amour. J'avais compris !... j'étais jaloux maintenant du cheval nerveux et galopant ; jaloux du vent qui caressait son visage quand elle allait d'une course folle ; jaloux des feuilles qui baisaient, en passant, ses oreilles, des gouttes de soleil qui lui tombaient sur le front à travers les branches ; jaloux de la selle qui la portait et qu'elle étreignait de sa cuisse.

C'était tout cela qui la faisait heureuse, qui l'exaltait, qui l'assouvissait, l'épuisait, et me la rendait ensuite insensible et presque pâmée.

Je résolus de me venger.

Et il se vengea, en effet. Il tendit une corde entre deux arbres,

...et quand le cheval heurtant le piège des deux jambes de devant, roula, les os cassés... il lui mit un pistolet dans l'oreille... et le tua... comme un homme.

Mais il tombait lui-même, la figure coupée par deux coups de cravache ; et comme, elle, se ruait sur lui, il lui tira son autre balle dans le ventre.

Chez ces auteurs délicats jusqu'au malaise, raffinés jusqu'à l'incompréhensible, on dirait que les affections dévient de leur axe normal, que la sensation se déplace, que les passions ne roulent

plus dans leur lit, qu'il se compose en leur être comme un double fond, un nouvel organisme où les impressions viennent vibrer plus ténues et plus douloureuses. Dans les éclats des grandes passions qui ont fait les grandes secousses, dans le cœur des grands peuples, l'Amour, la Jalousie, l'Ambition, la Vengeance, celles qui ont fait surgir les grands tragiques, ils ne ressentent guère que l'impétuosité du choc, et la brutalité du coup, ils restent de marbre, impassibles, sans une mélancolie, sans une émotion. Leur sensitisme insaisissable s'échappe au travers de la trame trop lâche de ces épouvantes de Héros, de ces haines d'Antiques, de ces colères de Titans.

La poussée énorme et le coup de massue écrasant de l'infortune lamentable, de la douleur béante d'un personnage du drame de Shakespeare, les labourent de ces larges blessures qui rompent et affaissent, mais dont on guérit, tandis que certain coin vague de misère, certain déchirement, certain détail triste, certaine perversité, leur font quelque part, à une fibre cachée, une longue égratignure dont ils se trouvent longtemps taquinés et endoloris.

Toujours convalescents de quelque ancienne maladie, fatigués, chétifs, comme appauvris de sang artériel et fort, ils ne s'éveillent que dans les demi-jours et ne pensent que dans les crépuscules. Les cauchemars de Baudelaire les hantent, et les visions effarées d'Edgard Poë les harcèlent. Aussi, surexcités par cette continue et minutieuse attention de leur esprit sur l'infiniment petit, sur l'accident microscopique, ils s'offusquent d'un rien, d'un pli, d'un contour désagréable, d'un bruit discordant, d'un son faux, d'une couleur trop vive, de la gaucherie d'un mouvement, de la grimace d'un objet, du ridicule d'une joie bruyante, de l'effort d'un sourire, d'une bêtise.

Écoutez-les *Mots d'amour*.

. . . .

Vois-tu, ma pauvre enfant, pour les hommes pas bêtes, un peu raffinés, un peu supérieurs, l'amour est un instrument si compliqué qu'un rien le détraque. Vous autres femmes, vous ne percevez jamais le ridicule de certaines choses, quand vous aimez; et le grotesque des expressions vous échappe...

Évidemment, M. de Maupassant est travaillé par toutes ces délicatesses de sentiment, toutes ces subtilités de perception, mais qu'il est loin de les analyser aussi nerveusement que les maîtres!

E. et J. de Goncourt étudient la nature de Charles Demailly :

Nature délicate et maladive, sorti d'une famille où s'étaient croisées les délicatesses maladives de deux races dont il était le dernier rejeton et la pleine expansion, Charles possédait à un degré suprême le tact sensitif de l'impressionnabilité. Il y avait en lui une perception aiguë, presque douloureuse de toutes les choses et de la vie. Partout où il allait, il était affecté comme par une atmosphère de sentiments qu'il y rencontrait ou qu'il y dérangeait. Il sentait une scène, un déchirement, dans une maison où il trouvait des sourires sur toutes les bouches. Il sentait la pensée de sa maîtresse dans son silence; il sentait dans l'air les hostilités d'amis; les bonnes ou mauvaises nouvelles, il les sentait dans l'entrée, dans le pas, dans le je ne sais quoi de l'homme qui les lui apportait...

Les choses étaient pour lui parlantes et frappantes comme les personnes. Elles lui semblaient avoir une physionomie, une parole, cette particularité mystérieuse qui fait les sympathies ou les antipathies. Ces atomes invisibles, cette âme qui se dégage des milieux de l'homme, avait écho au fond de Charles. Un mobilier lui était ami ou ennemi. Un vilain verre le dégoûtait d'un bon vin. Une nuance, une forme, la couleur d'un papier, l'étoffe d'un meuble, le touchaient agréablement ou désagréablement... une note fausse dans un sentiment ou dans un opéra, une figure ennuyeuse, ou même un garçon de café déplaisant, suffisaient à le guérir d'un caprice, d'une admiration, d'une expansion ou d'un appétit.

. . . .

Cette psychologie perspicace des Goncourt a passé en partie chez M. de Maupassant. C'est un ami et un initié. Plusieurs de ses contes en font foi. Mais hors de ceux que j'ai cités, dans toutes les autres pages des deux volumes, poussé qu'il était, sans doute, de faire vite et court, harcelé par le journal qui attend la copie, fatigué peut-être de ces minuties, de ces recherches, de ces sondages, qui ne sont pas tout à fait la force dont son art veut s'aider et la marque où il veut s'empreindre, l'auteur s'est laissé capter par l'uni des surfaces, la sécheresse d'un coloris sobre, la netteté des dessins et la vigueur des reliefs.

A *Mademoiselle Fifi* la critique a désarmé. Piquée au jeu, désireuse à la fin, pour faire trêve, de découvrir un réaliste acceptable, tout d'un coup elle a trépigné : M. de Maupassant était un écrivain! *Mademoiselle Fifi* valait *Matteo Falcone!* Mérimée avait un héritier!...

Très sagace en effet, la critique!

Mademoiselle Fifi était encore un peu du *vieux neuf*, un conte taillé dans l'ancien modèle. Elle était encore la nouvelle terrifiante, la nouvelle romanesque, où un bon curé aime ses ouailles, où une

soldatesque brandit un sabre et fait cliqueter des éperons, où une fille se venge par le poignard, traîtreusement. Une *vendetta* encore, une *vendetta* du pays normand!

Les pages sont fortes cependant, sensées et nerveuses. La couleur éclate et le tableau s'imprime. Les Prussiens y sont des brutes alourdies d'alcool, faisant craquer leur pesant uniforme dans un roulis lassé d'épaules, bâillant, fumant, crachant des paroles obscènes dans le cou de filles à soldats. Mademoisslle Fifi, le coquet et musard sous-lieutenant qui se réjouit de voir sauter sous un grain de poudre les potiches et les objets d'art du château d'Urville, et qui appelle cela « *faire la mine* » est d'une jolie invention. Il est la ligne délicate, la figurine en saillie, dans cette haute salle à tapisseries crevées, autour de cette table massive chargée d'un souper de Gamache, dans cet état-major prussien, écrasé sur sa chaise, gorgé de kirschwasser, aux torses de Goliaths abrutis, et aux muscles de tueurs d'hommes. Et, malgré cette carrure apparente de la nouvelle, cette poussée jeune et drue de sève littéraire, par là-dessous il filtre un faux romanesque.

Rachel, une fille rageuse a planté dans la gorge de Mademoiselle Fifi son couteau à dessert. Mademoiselle Fifi chancelle et râle là, sous la table. Rachel saute par la fenêtre et s'enfuit... L'état-major détache un escadron à sa poursuite... Mais Rachel s'est cachée dans le clocher du village..., les Prussiens font buisson creux.

Elle resta dans le clocher jusqu'au départ des troupes allemandes. Puis un soir le curé ayant emprunté le char-à-bancs du boulanger, conduisit lui-même sa prisonnière jusqu'à la porte de Rouen. Arrivé là, le prêtre l'embrassa; elle descendit et regagna vivement à pied le logis public dont la patronne la croyait morte.

Elle en fut tirée quelque temps après par un patriote sans préjugés, qui l'aima pour sa belle action, puis l'ayant ensuite chérie pour elle-même, l'épousa, en fit une Dame qui valut autant que beaucoup d'autres.

Il y a presque une morale!... un souhait philanthropique, une sentence à la Dumas fils! Est-il drôle, ce patriote sans préjugés!... Une bonne épouse, cette petite Rachel!... Elle avait pourtant bien *rôti le balai!*

Saint Antoine, *Une Ruse*, *Un Normand*, *Farce Normande* sont des nouvelles de même vigueur et de même éclat. Les terres

grasses de Normandie, les larges nappes de soleil sur les fonds humides, les taches de brume dans les lointains, les averses furieuses qui cinglent les prés d'un vent intense, l'air bonasse du paysan à dessous finassier, tout ce qui fait cadre enfin d'ordinaire au conte de de Maupassant est enlevé et saisi avec un effort et une netteté de grand artiste. Jamais un morceau empâté, gribouillé, *flou* .. Il se condense, il se bride, il met son style au pain sec... L'objet se délimite tout d'un coup, se marque, se sculpte, se pousse pour ainsi dire hors de sa place, pour faire irruption là, sous la main et sous l'œil. Je crois M. de Maupassant plus apte à faire ressortir un relief qu'à fouiller un creux, plus habile à éclairer des dehors que des dessous, plus près de M. Zola que des Goncourt. Est-ce peur de s'effacer dans la pénombre, d'entortiller sa phrase, de s'égarer dans des dégradations infinies de teintes, de faire plisser sa forme ronde et pleine, de ne plus pouvoir se débrouiller dans ces travaux de Liliputien? on le penserait. Car il semble vraiment être plus à l'aise dans la grosse peinture de *Farce normande* et dans la licencieuse joyeuseté des *Sabots* que dans le croquis pimpant et méticuleux du *Menuet*.

Vigueur de pinceau vient de santé d'esprit. Aussi M. de Maupassant sait rire. Il rit à la façon d'un Flamand... à se fausser une côte, à se déchirer quelque chose. Son *Morin* est un bonhomme de Téniers. Le petit intérieur bourgeois où on le voit, le dos à un ample fauteuil avec des sinapismes aux jambes et des compresses d'eau froide sur le crâne, est une cocasse scène de Gérard-Dow.

Où diable M. de Maupassant a-t-il pris le modèle de son *Testament?* Il est unique ce testament. Proudhon en ses haines de *Successions légitimes* n'eût pas rêvé loi plus commode. Le Code Napoléon serait-il un mythe? Et ce *Testament* aurait-il été déposé chez un notaire... de Salente?

Les *Deux Amis* sont un conte à la façon de Daudet, vif, preste, piqué de lumière, joli de détails, où deux petits bourgeois pêchent dans une eau claire à côté de Prussiens qui bivouaquent. *La Peur*, un ressouvenir d'Hoffmann. *Une Aventure parisienne*, une blague d'après-dîner à la Monselet. *Un Réveillon*, une fantaisie lugubre à la Villiers de l'Isle d'Adam.

C'est assez dire que M. de Maupassant a un talent qui se moule

sur tous les genres et se découpe à tous les caprices. Il a néanmoins son estampille, et marque tout ce qu'il fait de son coup de pouce. C'est un tempérament de chercheur, un observateur de sangfroid, qui palpe et retourne son étude, un dégoûté des anciens contes à carcasses vides et polies, un épris de réel, de vivante nature, un délicat qui saisit des brins d'idées, lit dans les yeux et devine des cachettes d'âme, un imaginatif qui anime l'eau et les pierres, un psychologue allant droit, comme Flaubert, au point sensitif, à la chair vive, et vous auscultant et vous pinçant à vous faire crier ; mais c'est surtout un peintre rare, sans lourdeur et sans bavures, ne gâchant pas, arrêtant son dessin par un contour net, limitant sa phrase entre deux traits, sachant résister à l'envahissement des idées, au flux des impressions, coupant, taillant dans la floraison des détails, des incidents, fermant les issues, bouchant les traverses, les sinuosités du sujet; un esprit sain, posé, méthodique, rarement enthousiaste, rarement dépassé par sa verve, ne partant jamais en superbes chevauchées à travers le lyrisme ; un écrivain qui ne perd pas pied, qui est sans cesse en équilibre sur le juste et l'exact, qui ne laisse pas courir sa main, qui ne se laisse pas chauffer la tête, qui n'aurait pas écrit la description du *Paradou* de l'abbé Mouret, qui met une sourdine à ses éclats, des parenthèses à son idée et des alinéas à sa page ; un artiste en scènes de genre, avec un peu de lumière et un peu d'ombre, trois chaises et trois personnages.

M. de Maupassant est né ou s'est fait pauvre. Par nature, par économie, ou par mépris de l'art fastueux? Je n'en sais rien. Pauvre! c'est trop dire... il est besoigneux. Il le paraît du moins. Il a l'air d'un homme travaillé par les anciens *Préceptes de l'École* qui conseillait la sobriété pour déguiser la sécheresse... Un bric à brac de juif, un étalage de marchande à la toilette, ces styles à joyaux et à pendeloques... La nouvelle serrée, laminée, nette, comme enlevée à la pointe de l'eau forte, est la vraie. Qui en doute?... Les hommes ne sont pas des Sylvains poussés dans une broussaille, vivant sur un arbre avec du chèvre-feuille qui leur grimpe aux jambes... Les paysages ne sont pas des baquets de couleur. Il faut une ligne!... Il faut une ligne!... Ingres le disait. Je le dis aussi.

MARIUS JOULIE.

LES TRÉSORS

DES

ÉGLISES DE LYON

— SUITE [1] —

II

LES RELIQUES ET LES RELIQUAIRES

Maintenant recherchons d'abord quelles furent les diverses reliques que les trois églises ont pu posséder et dont les Obituaires, les registres capitulaires et les inventaires qui restent ont pu nous conserver au moins le souvenir. Ainsi on voit dans l'Obituaire de Saint-Jean :

— *Primo caput argenteum cum corona vocatum Caput beati Panthaléonis*[2].

[1] V. la *Revue Lyonnaise*, t. VI, p. 426.

[2] Les reliques de saint Pantaléon furent apportées de Carthage à Arles et ensuite à Lyon, au commencement du neuvième siècle, par les soins de l'archevêque Leidrade (Saint-Aubin, *Hist. ecclés. de Lyon*, 69).

Il convient aussi de faire figurer parmi les reliques de la cathédrale *le chef de saint Irénée*, qui a subi aussi bien des vicissitudes. En 1562, ce chef était conservé dans le Trésor du monastère de Saint-Just. Voici comment La Mure raconte sa préservation, à cette époque, dans son *Histoire ecclésiastique du diocèse de Lyon* (1671, p. 17). « Pendant le pillage de Saint-Just, un chirurgien s'en saisit, sous prétexte d'expériences d'anatomie et le garda dans sa maison qui fut ensuite renversée par les hérétiques. Les troubles ayant cessé, ce chef fut retrouvé dans les masures de cette maison et solennellement porté à la cathédrale par l'archevêque Antoine d'Albon. Ce chef avait été retrouvé par Jean Guilhen, conseiller au Présidial. » Une partie de cette relique fut restituée au Trésor de Saint-Just; une autre fut donnée

— *Item quidam preciosus cofinellus circumdatus et munitus lapidibus preciosis infra quem est et custoditur prepucium Domini.* »

L'origine de cette singulière relique est également inconnue ; mais les registres capitulaires en font plusieurs fois mention ; ainsi on y lit que le 9 septembre 1366 « le Chapitre consent que le sieur Ploton remette à M. Humbert de Varey, citoyen de Lyon, le joyau appelé *Testio* pour sûreté de 1200 florins que le Chapitre lui doit. » — Le 1er février 1368, ce joyau est rentré au Trésor, et le Chapitre, « après l'avoir examiné, l'envoie par M. Pierre Morestet, à Avignon ; il constate qu'il y manque quarante pierres. » Le 6 septembre 1369, le Chapitre ordonne qu'il soit vendu (Liv. Ier, fos 55, 62, 103). Mais cette vente ne paraît pas avoir été effectuée, puisque cette relique figure encore dans l'inventaire de 1448 de la manière suivante :

— *Unus nobilis Testio circumdatus et munitus intus lapidibus preciosis infra quem est crux continens de ligno Sancte Crucis, et quedam alie reliquie de ligno Sancte Crucis*[1]. »

en 1735 au séminaire de Saint-Irénée et une dernière à Louise-Elisabeth de France, duchesse de Parme, à son passage à Lyon (*Lyon ancien et moderne*, t. II, p. 211). On lit aussi au sujet de cette relique dans le livre 65, f. 242, des Registres capitulaires, sous la date du 18 décembre 1598 : « M. de La Barge, archidiacre, fait apporter au Chapitre l'effigie du chef de *saint Irénée* qu'il a *de nouveau* fait faire relever en argent vermeil doré avec sa mitre garnie de pierreries dont il a fait don à présent à l'église aux fins d'y mettre et faire reposer le chef dudit saint Irénée qui est au Trésor où il fut apporté après les troubles. »

Enfin dans l'Inventaire du Trésor de Saint-Jean, de 1761, ce reliquaire est ainsi désigné : « Le chef de saint Irénée avec la calotte d'argent, enchassé en argent, avec sa mitre enrichie de 29 doublets rouges, 6 doublets bleus, 8 émeraudes, ledit chef pesant avec le reliquaire, 7 marcs, 4 onces. »

Ce fut le 19 janvier 1638 que le chapitre donna à l'église de Saint-Irénée « un ossement et relique que le chapitre assure être véritablement une part et portion du vénérable chef de saint Irénée, second archevêque de Lyon, un des apôtres de la France et des plus grands ornements de la ville » (Reg. capit., liv. LXXXIV, f. 18). Le 13 juillet 1735, le chapitre « ayant égard à une requête du supérieur du séminaire lui donne *son chef* qui est au Trésor de l'église de Lyon » (Reg. capit., liv. CLIX, f. 75).

[1] Un monastère dit *de Sainte-Croix* paraît avoir été érigé en Palestine, sur l'emplacement de l'arbre dont on fit la Sainte Croix, on montre encore une niche circulaire, revêtue d'un beau marbre blanc, construite avant les croisades et sur le lieu où était l'arbre (Voir la *Terre des Patriarches*, par M. l'abbé Morand, t. I, p. 347 Lyon, 1882).

D'après l'inventaire de 1448, il y aurait eu alors aussi un autre reliquaire contenant du *bois de la vraie croix*, et ce reliquaire est ainsi désigné :

— *Quedam crux cum pede deaurato munita ante et retro lapidibus preciosis in qua sunt plures reliquie et inter cuncta de precioso Ligno Crucis Domini quam crucem dedit Dom. Ludovicus de Porperiis quondam canonicus lugdunensis.*

Ce Louis de Porprières ne figure pas dans l'Obituaire, mais on y rencontre :

— *Huetus de Porperiis, subdiaconus et canonicus hujus Ecclesie*, vivant en 1261.

Déjà, en 1397, cette relique figurait sur les registres capitulaires de Saint-Jean; on y lit, en effet, sous la date du 4 février 1349: « Le Chapitre ordonne au Trésorier de remettre à Jean Joly, sacristain de Saint-Nizier, plusieurs joyaux de l'église, notamment la croix d'argent doré dans laquelle il y a *du bois de la vraie croix de notre Sauveur*, en gage et pour sûreté d'une somme de neuf vingt livres que ledit sacristain a prêtée pour la défense du Chapitre, au sujet de l'injuste prétention de l'abbé et couvent de l'Isle Barbe qui soutenoient que le château de Rochetaillée était de leurs fiefs. » Le 11 mars 1499, le Chapitre décida que, « suivant l'ancienne coutume, le sacristain de Saint-Étienne ira, tous les vendredis saints, prendre les reliques *de la Sainte Croix* dans le Trésor, revêtu d'une chappe et d'une mître, accompagné des prêtres et des clercs nommés audit Saint-Étienne, et les porteront dans cette église Sainte-Croix où, ce jour, se fait l'office » (Reg. cap., liv. 31, f° 21).

Plus tard, la cathédrale remit en don, le 20 février 1507, au R. P. Geoffroy de Pompadour, évêque d'Annecy, « un fragment de la *vraie croix* (1), une partie de l'éponge dont Jésus-Christ avait été abreuvé sur la croix, — de la terre de son sépulcre, —

[1] Ce reliquaire est ainsi décrit dans l'inventaire de 1761. « Un reliquaire d'argent dans lequel il y a du *bois de la Sainte-Croix*, en or fait en double croizon, enrichi de deux perles fines blanches et de deux saphirs fins tirant sur le bleu. » Ce reliquaire fut sauvé en 1793 et restitué à la cathédrale qui le conserve encore dans son Trésor.

des reliques de saint Pierre et de saint Paul, des saints André, Genest, Florence, Vincent, martyrs, etc. » Geoffroy de Pompadour avait été chanoine, comte de Lyon.

— *Unum Sanctuarium pulcrum in quo inclusus est digitus Stephani martiris.*

En outre, le Trésor possédait : — 1° *Ymago beati Stephani de argento cum suo pede et sunt arma D. cardinalis Saluciarum;* — 2° *Duas tabulas de argento coopertas cum ymaginibus beati Stephani et beati Johannis;* — 3° *Unum reliquare in quo sunt reliquie sancti Stephani;* — 4° *In asta ferri super cassiam sancti Stephani crucem quam Joh. Faverjonis emit.* »

Ces reliques de saint Étienne furent données à l'église de Lyon par la comtesse Jeanne du Forez, car on lit dans les Registres capitulaires, sous la date du 26 janvier 1393 : « La comtesse de Forez fait présent à l'Église d'un reliquaire d'argent doré, auquel il y a une petite tablette d'or garnie de quinze pierres précieuses » (Reg. cap., liv. 5, f° 70).

L'inventaire de 1448 est encore plus explicite au sujet de ce don, car en indiquant qu'outre les reliquaires de saint Étienne, dont je viens de parler, le Trésor possédait aussi un autre reliquaire contenant des reliques de *saint Étienne*, et donné par la comtesse du Forez.

— *Quodam jocale in quo continentur reliquie de ossibus Beati Stephani et de terra in qua et in quo loco Beatus Johannes Baptisma fuit incarceratus, et est patena ipsius jocalis de auro munita decem quinque lapidibus preciosis et fuit donatum per Dominam Johannem comitissam Forenzis.*

Le 20 février 1507, le Chapitre en fit don à Geoffroy de Pompadour (1), évêque d'Annecy, chanoine de Lyon, dont j'ai déjà parlé.

Le reliquaire contenant *un doigt de saint Étienne* fut sauvé,

1 En retour Geoffroy de Pompadour fit présent au chapitre, le 6 octobre 1507, d'un bel encensoir d'argent et ce don fut inscrit dans le livre des largesses faites à l'église. (Reg. chapit., liv. XXXII, f. 154.)

Le 25 septembre 1526, le Chapitre ordonne « de mettre les armes de feu M. *Jacques de Pompadour* sur les ornements qu'on devait faire au lieu de sa chappe. » (Reg. capit., liv. XXXVI, f. 184.)

en 1562, des mains des protestants qui saccagèrent alors les églises de Lyon, car on lit dans les registres capitulaires, sous la date du 11 juillet 1572 : « La veuve de Jean Croppet rend au Chapitre un *doigt de saint Etienne* et un os du bras de saint Vincent, retirés par ledit sieur Croppet, en 1562, temps des premiers troubles, lorsque ceux de la nouvelle religion lui faisaient faire inventaire, comme greffier de la sénéchaussée, des argenteries, reliquaires et ornements de l'église, lesquels doigt et os ont été mis dans le Trésor (Reg. cap., liv. 57, f. 293).

— *Quodam jocale preciosum in quo est maxilla Beati Johannis Baptiste datum per Dominum Bituricensis quondam, quodam jocale est de argento et repositorium in quo infra est maxilla est de auro una cum grossis perliis.* »

En outre, la cathédrale possédait une image de saint Jean, ainsi désignée dans l'inventaire de 1448 :

— *Quedam crux argenti deaurata cum suo crucifixe et cum ymaginibus B. Marie Virginis et Beati Johannis evangeliste cum suo pede in quo pede sunt tres medie ymagines emaillate stilz sanctorum Johannis Baptiste, Petri atque Pauli.*

Cette relique fut donnée à l'Eglise de Lyon, en 1392, par le duc de Berry, Jean de France, troisième fils de Jean le Bon, né en 1340, mort en 1416. Ce don est ainsi rapporté dans les Registres capitulaires (liv. 5, f° 37) : « Le 21 juillet 1392, le Chapitre, sur ce que Monseig. l'évêque de Chalon devoit lui apporter les reliques de la *mâchoire de saint Jean-Baptiste* qui lui était envoyée par Mgr le duc de Berry, ordonna que lesdites reliques de la mâchoire de saint Jean-Baptiste seront exposées à la vénération des fidèles et placées sous le grand autel par ledit S. Evêque de Chalon, — que de là elles seront ensuite portées auprès de l'autel dans lequel on met l'argent de l'indulgence ou pardon de l'Eglise, par Mgr l'archevêque de Lyon qui les donnera à un chanoine ayant la mître et les habits sacerdotaux, lequel étant assisté de Pierre Chevalier et de Jean Bisieu, régisseurs de l'œuvre, les fera baiser au peuple, après quoi elles seront placées

avec solennité au-dessous du grand autel ou dans le Trésor de l'église pour y être conservées. Lesdites reliques ayant été apportées le soir de Sainte-Madeleine, toutes les choses susdites furent faites et observées et toutes les processions de la ville et des faubourgs qui avaient été convoquées à cet effet s'y trouvèrent avec grand concours de peuple. »

Le 18 décembre 1394, le Chapitre, en signe de reconnaissance de ce don, décida « qu'on érigerait au duc de Berry une statue en pierre tirée de la carrière que le Chapitre possédait près d'Anse; il commanda en même temps, les statues du pape Clément VII qui avait accordé des indulgences, du roi de France et du duc de Bourgogne » (Reg. cap., liv. 5, f° 81).

Le duc de Berry, si on en croit Clapasson, « aurait eu une dévotion particulière envers l'Église de Lyon et se fit recevoir chanoine de la cathédrale. On trouve dans le livre V des registres capitulaires l'acte des preuves que ce prince donna de sa noblesse, pour être reçu chanoine. Il avait nommé les princes Jean de Sancerre, Louis d'Etampes, l'archevêque de Lyon et quelques autres seigneurs pour faire ses preuves ».

Le 21 juin 1486, le Chapitre, toujours préoccupé du soin d'entretenir les reliques en grande vénération, ordonna « qu'elles seraient gardées, selon l'usage, par MM. les chanoines, custodes et chevaliers incorporés et autres de l'église, sous peine de 10 sols pour les chanoines, chevaliers, incorporés, et 5 sols pour les prêtres simples et 2 sols et demi pour les clercs et clergeons » (Reg. cap., liv. 28, f° 87).

Le reliquaire de Saint-Jean devait être refait en 1520; mais ce projet ne fut pas mis à exécution; on y songea de nouveau en 1530 et un s. Augustin, orfèvre, à Lyon, reçut du Chapitre 101 marcs d'argent pour sa confection, mais la mort l'en empêcha, et on voit, le 4 juillet 1530, plusieurs orfèvres, ses cautions, rendre au Chapitre 91 marcs et une once d'argent, ainsi que l'or et les pierreries que le s. Augustin avait reçus, sans préjudice du surplus » (Reg. cap., liv. 40, f° 154).

En 1448, le Trésor possédait aussi une « *Ymage* de saint Jean-Baptiste », laquelle est ainsi indiquée sur l'inventaire de cette époque :

— *Quedam ymago Beati Johannis de argento deaurata cum suo pede et sunt arma D. cardinalis Saluciarum qui eam dedit ecclesie* [1] ».

Nous arrivons maintenant à d'autres reliquaires qui ne furent pas d'une moindre importance :

— *Unum Sanctuarium infra quo est scriptum esse reliquie Sancti Petri martiris uno cum aliis sanctis reliquiis inclusis.*

— *Unus parvus nobilis vacellus infra quem dicuntur esse pluries reliquie ad modum unius boteille.*

— *Dua sanctuaria cum reliquiis sunt et custodiuntur in quodam confinello in thesauro.*

— *Quodam notabile jocale, scilicet brachium sancti Vincentii dicte ecclesie legatum per bene D. Cardinalem Saluciarum totum deauratum cum duobus angelis de argento deauratis et elevatis dictum brachium portantibus, cum suo magno pede, totum de argento deauratum et sumptuosissime compositum, quod quidem brachium est ornatum pluribus lapidibus preciosis et perliis, in quo brachio sunt tres anulli aurei cum suis lapidibus preciosis vocatis « saphirs » et in quo est de osso brachii dicti Beati Vincentii.*

Comme on le voit, ce reliquaire devait être d'une beauté et d'un prix exceptionnels, et fit partie des nombreux ornements et objets d'or et d'argent que légua à l'Eglise de Lyon le cardinal de Saluces dont j'ai déjà parlé plus haut, et qui fut aussi chanoine et comte de Lyon.

Ce reliquaire était déposé dans le couvent de Saint-Donat, au diocèse de Vienne. Le 15 janvier 1448, le Chapitre chargea le doyen et l'archidiacre d'aller demander au Prieur de ce monastère

[1] Avant les troubles de 1562, une *image* de saint Jean était suspendue dans la primatiale, de toute ancienneté, et deux lampes ardentes brûlaient sans cesse devant elle. En 1566, le Chapitre fit refaire cette image et Claude de Talaru, doyen, prit l'engagement pour lui et ses successeurs de l'entretien de ces lampes (Reg. capit. liv. 54, f. 500).

On entretenait également une lampe devant l'image de Notre-Dame. (*Idem.*)

En 1724, en conservait encore au Trésor « un vieux cadre où est escript la réception du reliquaire où est une partie de la mâchoire de saint Jean-Baptiste. »

la remise de ce reliquaire, et le Chapitre décida ensuite, dans une autre réunion, que huit écus seraient comptés à ce Prieur « en considération des services qu'il avait rendus à l'occasion de la remise de la susdite relique » (Reg. cap., liv. 16, fº 132).

Le 20 février 1507, le Chapitre donne à Geoffroy de Pompadour, évêque d'Annecy et chanoine de Lyon, « avec beaucoup d'autres reliques, une partie de celles de *saint Vincent* et de ses vêtements » (Reg. cap., liv. 32, fº 182). Ces reliques de saint Vincent échappèrent au pillage des protestants en 1562, Jean Croppet parvint à les leur soustraire, et sa veuve les rendit au Chapitre le 15 juillet 1572 (Voir plus loin)[1].

En même temps que le Chapitre recevait les reliques de saint Vincent, il chargeait l'archidiacre et le chamarier, avec un custode de Sainte-Croix, d'aller demander à l'abbé de Vezelay la remise d'une partie des reliques de *sainte Madeleine* (Reg. cap., liv. 17, f. 71).

En 1479, le Chapitre reçut aussi en don du prieuré conventuel de Sainte-Marie d'Élincourt, diocèse de Belley (ordre de Cluny), un certain nombre de reliques, et le sous-maître, avec vingt-quatre habitués de Sainte-Croix, allèrent processionnellement recevoir ces reliques sur les limites de la paroisse (Reg. cap., liv. 26, fº 294). — Disons aussi, en passant, que, le 14 août 1456, le Chapitre avait prêté son concours à l'abbesse de Saint-Pierre-les-Nonains de Lyon, auprès de l'évêque de Valence, pour obtenir des notes au sujet de saint Ennemond, martyr, dont les restes avaient été découverts dans l'église de cette célèbre abbaye.

Outre les reliques et les reliquaires dont je viens de parler, l'inventaire du Trésor de Saint-Jean, de 1448, en mentionne encore d'autres, et qui furent :

— *Unum reliquare argenti cum una cruce de super ad pedem in qua sunt reliquie Sancti Eustachii*[2].

[1] Il semble que l'ancien reliquaire de *saint Vincent* n'existait plus en 1612, car le 9 novembre de cette année, on voit le Chapitre « convenir avec un orfèvre de la confection de deux anges avec leurs bases d'argent vermeil doré pour soutenir le reliquaire du bras de *saint Vincent* et lui promettre quarante livres pour chacun des 25 marcs que doivent peser lesdits anges (Reg. cap., liv. LXIX, f. 199).

[2] A ces reliquaires il faut aussi ajouter celui-ci : *Quandam piscidem eburneam in qua sunt occuli beati Clari in tribus parvis boyonis argenteis et sunt infra unam bursam de cirico.*

— *Unum aliud reliquare lotoni deaurati ad pedem in quo sunt de reliquiis Beati Georgii.*

— *Unum aliud reliquare nemoris in quo est de pane quem Deus benedixit, in una bursa ciricis, et de reliquiis Beati Clementis.*

— *Unam cassiam eburneam in qua sunt plures reliquie.*

— *Unam cassiam corii bulliti in qua sunt plures reliquie preciose.*

— *Unam cassiam eburneam fractam in qua sunt pluries reliquie Sanctorum.*

— *Quinque cassie in quibus sunt reliquie Sanctorum.*

A côté de ces reliquaires se trouvaient aussi de nombreux objets d'or et d'argent, la plupart de grande valeur sous tous les rapports.

— *Duo magna candelabrea argenti data per Dominum Guill. Foreyo quondam thesaurarius.* »

Ce Guillaume de Forez serait-il le même que Guillaume surnommé l'*Ancien*, comte de Lyon et de Forez, fils d'Artaud V et d'Ide, tué devant Nicée, en juin 1007, lequel est porté dans l'*Obituaire de Saint-Jean*, comme ayant donné à l'église Saint-Étienne et à ses confrères, *fratribus*, « *calcaria aurea valencia mille solidos et unum anaphum argenteum valentem centum sexagenta solidos* ? »

— *Quidam calix*[1] *argenti deauratus cum patena deaurata et repositorio in quo super pedem sunt arma D. cardinalis de Talaru quondam.*

— *Unus calix quem dedit Petrus de Crossemon quondam et est de argento deaurato cum patena deaurata super pedem cujus sunt arma ejusdem D. Petri.*

— *Unus calix deauratus cum patena pro missa anniversiorum qui est in Sancto-Stephano.*

[1] Le 15 mars 1485. Le Chapitre décida « que personne, à l'avenir, ne pourra dire la messe avec un calice *d'étain* ou *de plomb* dans les églises de Saint-Etienne et de Sainte-Croix, et que ceux qui en ont aient à s'en défaire, sous peine de 10 livres applicables à la fabrique » (Reg. capit., liv. XXVIII, f. 69).

— *Due magne cruces*[1] *argenti cum cortis lapidibus deaurate quas redivit D. Guill. Foreys precio CC et L franc. ut dicitur a Petro Burgensis cive quondam Lugduni.*

— *Imago Beatæ Virginis de argento deaurata que tenet in manu sua quedam librum argenteum una cum sua sede de argento deaurato et eymaliato cum armis domini cardinalis Saluciarum.*

— *Imago Beati Laurentii deaurata cum sua sede et tenet in manu dextra unam craticulam argenteam et sunt arma dicti cardinalis.*

— *Unum magnum testoz argenteum foris quod reparare fecit D. Petrus Chivalerii quondam, unacum quodam oriliero de panno cirico cum suo cognomine.*

— *Una parva aiguiera seu ydria nova et est scriptum de super cum littera V emaillata qua fuit factum per Dominum Sancti Prepositi quondam, unacum quedam disco argenteo.*

— *Una custodia argenti deaurata unacum mapa ad ferendum seu portandum corpus Christi.*

— *Quedam crux argenti deaurata unacum lapidibus preciosis intus et extra cum suo pede de lotone.*

— *Duas tabulas de argento copertas cum imaginibus Beati Johannis et Beati Stephani.*

— *Unum thuribulum argenti deauratum cum armis bone memorie D. Decani de Ruppeforti.*

Henri de Rochefort, élu doyen en 1329, testa le mercredi après la Toussaint 1334. Il fit de nombreux legs à l'église de Lyon, et voulut que ses exécuteurs testamentaires, Foulque et Girard de

[1] Dans l'inventaire de 1448 dont je donne ici des extraits ne figure pas la grande croix d'argent suspendue au-dessus du maître autel de la cathédrale. Cette croix fut traînée dans les rues par les protestants et voici ce qu'en a dit le chanoine de Sacconay « que pour ce qui est de la teste qui estoit d'argent, le ministre Ruffi ne s'en dessaisit, ains fit mettre le reste du corps en quatre quartiers par ses plus fidèles évangélistes et ainsi accompagné s'achemina portant toujours la dite teste à la maison de l'archevêché. » D'après ce même écrivain « l'image du crucifix de fort grande stature estoit d'argent en partie et le reste tout couvert de lames d'argent. »

Après les troubles de 1562, cette croix fut remplacée par une grande croix exécutée par un élève de Michel-Ange. Elle fut brisée, à son tour, en 1793.

Rochefort, ses frères, fissent faire « *duos palmines seu bacinz et unum thuribulum deauratum ad serviendum in ecclesia sancti Stephani.* »

— *Unum aliud thuribulum argenti albi et est majori altare super nominato quod habet marticularius.*

— *Una ampula argenti ad monstrandum diebus variabilibus in Quadragesima.*

— *Cupa Beate Maria Virginis de quodam lapide precioso composita cum suo repositorio.*

En 1482, le roi fit don à la cathédrale « d'une coupe de Notre-Dame », et, en 1526, le Chapitre ordonna « qu'il soit payé au bâtonnier quarante-six sols en sus des trois marcs d'argent qui lui avaient été remis pour faire enchâsser la dite coupe » (Reg. cap., liv. 38, f° 270).

— *Rosam auri cum repositorio que monstratur in Quadragesima.*

C'est sans doute la fameuse rose d'or donnée par le pape Innocent IV, et dont j'ai parlé plus haut.

— *Tria cornua eburnea antiqua et alba.*

— *Unum coclear argenti parvum ad monstrandum quod habet marticularius.*

— *Unum coclear argenti quod etiam habet marticularius.*

— *Septem candelabra cupri quorum aliquia sunt deaurata, aliquia non, marticularius habet.*

— *Unum candelabrum ferrii proponendo candelas super altare quandum Sacerdos cantat missam.*

— *Tres disci unacum tribus pitelphis et coclear iis in quibus tenetur cutina et unum est argentatum quod portatur processione Sancti Georgii et in aliis processionibus.*

— *Tres cruces cupri deaurata.*

— *Unum repositorium ad tenendum pectines in quo sunt tres pictines de chore quorum duo sunt magni et unus est parvus.*

— *Duo teles unacum tribus ensignetis circeceis.*

— *Decem parve tele de sandali nigro pro parando capel-*

lam de fusta canonicorum mortuorum, que fuit de sepultura D. camerii Dandelost quondam.

— *Quedam alia capella similis continens novem piecias tam magnas quam parvas de sandali nigro que sunt de sepultura D. de Gorrevod quondam.*

— *Duo bacini de argento ponderis circa sex marcharum.*

— *Due vinagerie argenti.*

— *Due aiguierie seu vinagerie argenti deaurata composita ad modum flamen ignis.*

— *Quandam piscidem argenteam deauratam copertam ad modum unius gobeleti ad tenendum hostias.*

— *Unum recetaculum argentum et deauratum et quadratum ad tenendum corporalia cum armis ecclesie et D. A. de Talaru.*

— *Duas parvas vinagerias argenti novas ad arma D. cardinalis Anicensis.*

Au milieu de ces objets d'or et d'argent se trouvait aussi :

— *Unum pulchrum mochetum cum sua copertura cindali viridis coloris circumdata botonibus aureis qui ponitur in missale pro mundato nasum sacerdotis missam celebrantis.*

— *Duo flagella pro muscis ad altare repellendum cum suo repositorio de corio bulito que dedit Henricus de Saconay*[1] *quondam sacrista.*

Cet objet est aussi mentionné dans les Registres capitulaires, liv. 14, f° 5, sous la date du 14 juillet 1431. « M. Henry de Sacconay, sacristain, donne à l'église deux machines propres à défendre des mouches ceux qui célébraient les grandes messes au grand autel « *duo defendicula ad defendandum de moscis*, etc. »

Tels sont les objets d'or et d'argent, comme reliquaires, chasses, croix, vases, bassins, candélabres, etc., que mentionnent l'inventaire de 1448 et les Registres capitulaires, mais bien d'autres ont existé dans les Trésors des trois églises, et dont le souvenir a été

[1] Henri de Saconay, deuxième fils de Guichard de Sacconay, chevalier, passe pour deuxième fondateur de la chapelle Saint-Thomas; reçu comte en 1395, il mourut en 1441 ; il fut enterré à l'angle gauche du chœur, devant l'horloge.

perdu, comme ces objets eux-mêmes ; mais heureusement les Obituaires de Saint-Jean nous permettent de compléter un peu la liste que je viens de donner plus haut. Bien plus, cet Obituaire va nous dire, avec la désignation de chaque objet, le nom de son donataire, ses qualités, et la date de l'époque à laquelle il vivait. Je commence par les dons de nos archevêques.

Léopold Niepce,
Conseiller à la Cour d'appel de Lyon

(A suivre)

A PROPOS DE LA MORT D'HENRI CONSCIENCE

LE SENTIMENT DE RACE :

LES FLAMANDS

— SUITE ET FIN [1] —

On m'a reproché plus d'une fois de me passionner pour *ces réveils linguistiques* de Provence, de Flandre et de Catalogne. On m'a demandé la raison sérieuse de ces entraînements et le résultat pratique qu'on pouvait en attendre.

Je me passionne aisément, à vrai dire. Mais je ne pense pas qu'il soit, dans la littérature moderne, beaucoup d'études plus dignes d'intérêt que celles du sentiment de race en Europe, seul responsable de ces résurrections.

Quant à avoir jamais manifesté d'assentiment à l'égard de l'usage du flamand en Belgique, je proteste, dans ma conscience de Français et de Latin, contre cette incrimination. Si le flamand persiste comme langue parlée, dans le vaste territoire belge où il voudrait rester le maître, c'est que le sentiment de race est plus fort que les conventions de la politique. Et l'on ne peut nier que la langue natale ne soit un reflet vivant des mœurs et usages du pays natal, je dirai mieux, qu'elle n'influe sur l'art et la science elle-même... Une langue

[1] V. la *Revue lyonnaise*, t. VI, p. 394.

est-elle l'expression d'un état de civilisation? Peut-être et c'est alors qu'on pourrait dire avec Mistral : « Qui tient sa langue tient la clef qui de ses chaînes le délivre... »

Pour ce qui est du flamand, pas n'est besoin de tant approfondir. Le plan de Bismarck qui comprend les centres de Gand et Anvers, dans l'annexion de la Hollande « brebis germanique égarée », donne à la question qui nous occupe un suffisant attrait d'actualité.

*
* *

Quand la Belgique se fut constituée indépendante, la position des Flamands se trouva singulière. Antipathiques aux Hollandais pour des dissidences confessionnelles, ils souffraient néanmoins de la brusque séparation de la Belgique et des provinces du Nord. Mais la nonchalance présida comme toujours à leur sourd mécontentement, si bien qu'ils acceptèrent comme une amélioration ce nouvel état de choses.

Pour le peuple, cependant, la situation n'était guère meilleure. Plus que jamais, on refusait le pain de l'intelligence à ces milliers de citoyens dont l'idiome propre, la langue néerlandaise, était définitivement exclue de l'administration, de l'armée, des tribunaux et de l'enseignement. L'élément wallon avait conquis d'un seul coup la prédominance, et la politique française, qui l'avait inspiré, tendait à refouler chaque jour ce qui pouvait rester des puissances flamandes.

On se représente aisément toutes les injustices que ce nouveau système entraînait après lui. Des lois promulguées, des accusations proférées, des condamnations portées dans un idiome que le prévenu n'entend pas, quoi de plus illogique, et cependant quoi de plus strictement observé, durant de longues années, dans toute la Belgique.

Cet état de choses devait disparaître. Près de trois millions d'hommes sur cinq, qui obéissaient au pouvoir royal, protestèrent par la voix de leurs représentants. Et peu à peu cette ignorance, qui oppressait la moitié du pays, abandonna le terrain à l'instruction et à l'amélioration morale.

*
* *

C'est à Conscience que l'on doit la meilleure part d'un résultat semblable. Il apparut à l'heure décisive où la dernière tentative de renaissance flamande allait prospérer ou mourir. Il importe de considérer les chances de salut qu'elle offrait alors, pour mieux apprécier cette consécration du génie.

*
* *

Le véritable père du mouvement est ce Jean Frans Willems (1793-1846) qui, dès 1818, faisait aux peuples des provinces flamandes un chaleureux appel pour la défense et la conservation de l'idiome populaire. Son poème *Aen de Belgen* (aux Belges) était énergique et fut remarqué.

Trois siècles de domination étrangère avaient affaibli l'ancien culte des lettres. C'est à peine si la langue que parlaient Van Eyck et Rubens, si illustrée jadis par ses poètes, pouvait opposer à ses voisines des noms dont elles eussent à se souvenir. Van Zevecste Heinsius (le maître littéraire du rénovateur allemand) et le P. Poirters éveillent-ils de grands échos dans l'histoire de la littérature ?

Willems, bien dépassé depuis, remontait d'un coup la mémoire des jours glorieux. Mais il voulait rendre plus fructueuse encore ce qu'il appelait sa mission. C'est ainsi qu'il donna coup sur coup une *Étude sur la langue et la littérature néerlandaises*, des savantes éditions des vieilles chansons populaires et une traduction qui passe pour admirable du fameux *Renard de Vos*, cette épopée sans égale des origines flamandes.

L'impulsion donnée, toute une armée de travailleurs exhuma les vieux poètes, les cycles néerlandais de Charlemagne et d'Arthur, puis, des travaux de ces chercheurs (J.-B. David, Snellaert, Blommaert, de Baecker, Bormans, etc.) s'élevèrent à leur tour des principales cités des Flandres, de fraîches voix de poètes, inspirés soudain comme par enchantement.

C'était le délicat Charles de Ledejanck chantant les *Villes-sœurs* (Gand, Bruges, Anvers) le fier Prudent van Duyse (1804-

1859) aussi profond savant que grand poète lyrique, Jean et Théodore Van Ryswick, Nolet de Brouwère, Blik, Reus, Van Kerekhoven, de Laet, toute la pléiade romantique, autant de noms populaires dans le pays flamand.

A la même heure les Wappers, les H. Leys, les Gallait et tant d'autres grands peintres, prouvaient à leur manière, par des chefs-d'œuvre d'art, l'universelle vitalité de la renaissance. Chacun tournait les yeux vers cette glorieuse époque de trois siècles (XIIIe-XVIe) où la terre néerlandaise projetait sur l'Europe une si éclatante lumière, vers cette période communale qui était la prospérité même de la nation ; on cherchait dans l'héroïsme des ancêtres des exemples à proposer aux épiques d'alors ; on rétablissait le passé. Avec ses *Chambres de rhétorique*, Willems enfin allait présider les premières assises de la révolution flamande (1841) au *Congrès linguistique de Gand*, quand ce *Livre* parût qui s'appelait l'*Année des Merveilles* (1838).

Conscience était dans la force de la jeunesse. L'influence de cette publication fut plus décisive peut être pour ses amis que pour lui-même, pour ses frères que pour ses amis, « Hij leerde zijn volk lezen. » *Il apprit à lire à son peuple*, voilà ce qu'on a inscrit sur le piédestal de la statue de bronze qu'Anvers lui élevait l'an passé, sur le perron de sa bibliothèque populaire. Il apprit à lire à son peuple ! Pour lui pas plus de bel éloge... Au moment où ce peuple n'avait d'autre lecture que la petite Bibliothèque bleue, pour le rassasier des aventures de *Cabonus et Picavi*, du *Chevalier au Cygne*, de *Geneviève de Brabant*, Conscience parut, se lia avec les coryphées du jeune mouvement et, comme en se jouant, fit une littérature à ce peuple. « Le plus grand obstacle à vaincre, a-t-il dit lui-même, dans le discours déjà cité, n'était pas l'injuste prévention des hommes politiques et d'une partie des classes supérieures, mais surtout de l'indifférence de la masse du peuple flamand, lequel, sans contact depuis un siècle avec la civilisation et sans littérature, avait oublié qu'il existait des livres et ne lisait plus... plus rien ! »

Conscience eut bientôt compris l'idée de J. F. Willems, la régénerescence du peuple au moyen de sa langue propre. Sa conception géniale la transforma et c'est pour avoir fait luire cet agrandisse-

ment de l'idée primitive aux yeux de la nouvelle génération flamande qu'il entraîna tout après lui.

Voici ce que nous écrivait, après la mort du *grand aïeul*, un de ses fidèles amis, M. Pol de Mont : « Cette langue, sa mère l'avait apprise au poète, en chantant près de son berceau; c'était bien d'elle qu'il devait se servir pour être compris des humbles et des pauvres... La route était désormais frayée. Les pèlerins qui s'y sont aventurés depuis sont *légion*. La Flandre a ses poètes, ses romanciers, ses orateurs, ses critiques, ses dramaturges même. Elle a jusqu'à son école nationale de musique, dont le chef, P. Benoit, a été applaudi à Paris...

« Ce qu'opéra Conscience, se résume en deux mots : il fit apprécier le passé, aimer le présent, espérer et croire dans l'avenir. Il réveilla le culte des mœurs d'autrefois, vivifia la conscience nationale, en exhumant nos vieilles gloires militaires et artistiques; — *en respectant ce que le peuple flamand respecte, et aimant ce qu'il aime*; la pureté du foyer domestique, la simplicité de ses mœurs, la foi des ancêtres enfin, il se conquit une place honorée dans la cabane du pauvre comme dans la maison du riche, et partout, ici comme là-bas, *il fit revivre le culte de l'ancien et riche idiome national, l'amour de la patrie, l'espoir d'un avenir glorieux*.

« Aujourd'hui, pas un coin de hameau, où l'on ne trouve sur le bois de la cheminée ou au fond du tiroir, quelques récits de Conscience, de Snieders, de Lettermann, de Loveling, de Courtmans, de Sleecks; pas de ville si insignifiante, qui ne possède son cercle de *flamingants*, s'occupant tantôt de littérature, tantôt d'art dramatique, pas de village si reculé de la Campe ou de la Hesbaye, où l'on ne s'émeuve à l'écho d'une parole imprudente échappée à quelque contempteur haut placé de la *Cause* flamande.

C'est qu'une véritable littérature s'ébranlait, représentée par des hommes certes dignes d'un plus grand cadre, mais se trouvant assez récompensés en servant la cause flamande. On vit *Lettermann*, un pauvre ouvrier peintre en bâtiments, passionner la foule avec ses romans, ses drames populaires, *Sleecks* apporter une vigoureuse note réaliste à la délicatesse générale du concert poétique où brillait aussi Snieders, tandis que les sœurs Loveling, de Gand, inau-

guraient une prose charmante avec des *Nouvelles* très observées et très émues, et Tony Bergmann, un talent primesautier, avec ses fines esquisses *(Ernest Staas, avocat)*. Loveling et Bergmann ne sortaient guère de la *nouvelle*, très parnassienne de forme, tandis que Segers, Teulinck-Stijus et Pol de Mont abordaient de plus grands sujets.

Quant aux poètes de la dernière période créée par Van Beers, ce sont tous ceux qui fleurissent encore. Après le genre patriotique est venu le genre populaire. La ligue des démocrates attirait à l'esprit national un courant de libéralisme dont il se défendait jusqu'alors. Van Beers est une sorte de François Coppée flamand, il a dit sur le mode épique les peines et les joies des classes bourgeoises et de l'ouvrier. A côté de lui apparaissaient Vinglstèke, Pol de Mont, Coopmann, de la Montagne et tous les jeunes qui débutent à peine.

« Si jamais on a parlé de la gloire d'un homme, « sous le chaume bien longtemps » continuait M. P. de Mont dans la lettre déjà citée, ce sera surtout à Conscience que ce vers d'un poète populaire en France pourra s'appliquer. Il était l'idole de tous.

« En 1881 des milliers d'admirateurs l'ont conduit en triomphe par les rues de la capitale; la Flandre tout entière s'était dépouillée de ses fleurs et de sa verdure pour en joncher la terre sur le passage de son poète bien-aimé; — au mois d'août dernier, Anvers inaugura sa statue de bronze, et un cortège de 183 sociétés, accourues de tous les points du pays, vint saluer l'image du maître; — mais ce qui peut seul donner une idée de sa popularité, ce sont les splendides obsèques que lui fit, le 16 septembre, sa ville natale, le berceau de Rubens et de Leys.

« Tout ce que la Belgique néerlandaise compte d'hommes remarquables en toutes les branches de la culture humaine, ses premiers artistes, la fleur de ses littérateurs, des personnages marquants de la politique, tant libérale que catholique, — tous étaient là, mêlés à la multitude innombrable d'hommes et de femmes du peuple, attendant le convoi funèbre de l'ami à tous, du « *Père Conscience* ».

« Sur un parcours de près de deux heures, les spacieux boulevards d'Anvers, étaient bondés de monde; la plupart des maisons étaient pavoisées; un crêpe voilait tous les reverbères, allumés en signe de deuil.

« Spectacle grandiose et touchant ! Deux cents sociétés, plus de 12.000 hommes, unis dans une même pensée d'hommage et d'amour, venaient saluer la dépouille d'un modeste poète. Les opinions les plus opposées, se confondaient en ce sanglot majestueux. Les ennemis d'hier, se donnant la main au-dessus de cette bière. Partout le respect, partout la piété ! Et pourtant — ce n'était pas là un cortège funèbre ! C'était là une marche triomphale ! Les groupes se succédaient sans cesse, apportant couronnes et guirlandes, se découvrant pieusement.

« Tout était mêlé dans cette mer vivante : l'écrivain y coudoyait l'ouvrier, le vieillard, le jeune homme et l'enfant, le dandy, le rude villageois, l'artiste, le philistin détesté !

« Manifestation imposante, imposante à un double titre. Elle a prouvé non seulement quelle puissance bienfaisante exerce sur les esprits, le Verbe propre de la patrie, la langue maternelle ; elle n'a pas seulement prouvé l'évidence qu'en Flandre aussi on sait apprécier les dons de l'intelligence, elle a donné encore au monde le spectacle d'un peuple, s'affirmant dans sa langue et dans ses caractères distinctifs, proclamant même par l'hommage unique rendu à ce mort, sa volonté de reconquérir ses droits indéniables de tout peuple libre, ceux de se voir instruit, jugé, administré, dans sa langue propre.

« Les obsèques du 16, c'est la cause flamande remportant le plus éclatant de ses triomphes ; c'est la Renaissance d'une population abandonnée à elle-même, s'inscrivant soudain dans le livre de l'histoire comme un fait certain, acquis ; c'est le principe lui-même de cette lutte entreprise par tous les peuples l'Europe contre celui de la centralisation et du nivellement politique, se manifestant plus vivace, plus puissant que jamais. »

Après cette page éloquente qui peut paraître suspecte, comme venant d'un intéressé, une conclusion est nécessaire. Je l'emprunte au journal libéral d'Anvers, l'*Opinion*, du 25 novembre dernier.

Il relate un meeting de flamingants occasionné par une opposition violente faite au Conseil communal de Bruxelles contre leur mouvement, par M. le colonel Allard.

Un de nos orateurs, M. Van den Bosch, constatant qu'à Bruxelles 60.000 habitants ne parlent que le flamand, dit : « On oublie, que

nous combattons pour un principe de tout un peuple, et non pour une question locale ». Il combat ensuite M. le colonel Allard par ses propres accusations du mouvement des Flandres comme « antisocial et antinational ». « Savez-vous ce que c'est que antisocial, c'est de tenir ouvert le trou creusé entre les hautes et les basses classes..., de posséder une langue des riches et une langue des pauvres. — Il est antinational de refuser à un peuple ses droits, alors qu'on en exige des devoirs. »

M. Van Ryswick, le second inscrit, établit des chiffres éloquents. D'après les données officielles (1875), il y a, en Belgique, une population flamande de 3.085.807 âmes contre une population wallone de 2.274.020 âmes. Et actuellement, dans l'agglomération bruxelloise, il y aurait 142.553 personnes parlant exclusivement le flamand, et 103.964 parlant le français et le flamand,

Puis, venant aux efforts de ses compatriotes, « le *Willems-fondo* le *Zilternamskring*, le *Veldbloem*, dit-il, donnent des conférences dans chaque ville, dans chaque village, et plus de 3.000.000 de personnes applaudissent.

M. Hoste, de Bruxelles, lui succède, et démontre que le Brabant est éminemment flamand. Sur 129 communes, 127 y sont flamandes. « M. Allard, continue encore l'orateur, déclare que le français est la langue diplomatique. Il ignore donc que, depuis 1870, il n'en est plus ainsi et que chaque peuple correspond dans sa langue propre *(Rires)*. »

Je me permettrai ici de trouver que le bon sens de M. le colonel Allard n'est pas toujours en défaut. Cette réunion avait lieu le jour même où le Kronprinz d'Allemagne répondait à Madrid, *en français*, au toast *français* du roi Alphonse.

Le meeting se termine par de nombreuses acclamations votées à l'unanimité au bourgmestre de Bruxelles, défenseur déclaré de la cause flamande. M. le secrétaire Alexander donna enfin lecture d'un ordre du jour véhément dont la conclusion était que « l'égalité parfaite entre Flamands et Wallons » était solennellement réclamée par toute l'Assemblée au nom de la majorité des citoyens de la Belgique.

Paul Mariéton.

FÉLIBRIGE

L'ORT PEIRENAU

AU LOUVIS ASTRUC

En gramaci de l'*Oustau de moun paire*

Iéu peréu, lou ploura fuguè ma sourno escolo.
Souto moun èstro, tè! regardo : vaqui l'ort
Ounte fasiéu, pichot, cènt jougadisso folo
Em' un paire autant bon que lou pan. Lou mau-sort

M'ourfanè. Desempièi, l'abiho d'or que volo
Au vièi claussoun mè sèmblo un nier tavan de mort,
E, de fes, l'ourtoulan, quand ausso sa picolo,
Crese que vai cava lou cros ounte l'on dor.

M'es auciprès tout aubre, e touto flour catàrri;
Lou cledat verdejant m'atristo coume un bàrri,
E, la niue, m'es parié machoto o roussignòu.

LE JARDIN PATERNEL

A LOUIS ASTRUC

En remerciement de la *Maison de mon père.*

Moi aussi, les pleurs furent ma sombre école. — Sous ma fenêtre, tiens! regarde: Voici le jardin — où je me livrais, enfant, à cent jeux fous — avec un père aussi bon que le pain. La destinée sans entrailles

— Me fit orphelin. Depuis lors, l'abeille d'or qui vole — au vieil enclos, me semble un noir taon, (symbole) de mort; — et parfois, quand le jardinier élève en l'air sa pioche, — il me semble qu'il va creuser le trou où l'on dort.

— Tout arbre m'est un cyprès, toute fleur une immortelle; — la verte claire-voie m'attriste comme un rempart, — et, la nuit, ce m'est tout un, chouette ou rossignol.

Me tarso, ami, d'ana long di draio de l'aire,
Vers li lèio sèns bout e li jardin sèns dòu
Ounte, mistous e siau, nous sonon nòsti paire.

L. DE BERLUC-PERUSSIS.

— Il me tarde, ami, d'aller le long des sentiers de l'espace, — vers les allées sans bout et les jardins sans deuil, — où, dans la tendresse et la paix, nous appellent nos pères.

VESPRADO D'ABRIÉU

Dis estello amigo lis iue,
Dous e bèu coume d'iue de femo,
Me regardavon dins la niue :
L'oumbro èro founso, bluio, semo.

Oudourous, celèste, lóugié
Autant qu'un respir de chatouno,
Abriéu, dins li flour dóu vergié,
Aleno em' un brut de poutouno.

Tèndre coume lou parauli
D'uno amourouso, dins l'aubriho,
S'ausissiè lou canta poulit
E li souspir de l'auceliho.

Veici lou verd, veici li nis,
Pertout la sabo reboumbello : —
Mignoto, en quete paradis
T'escoundes?... Ounte sies, ma bello ?

Lou souffle enebriant dóu printèm,
Bèn mai que lou sang de la souco,
M'enchusclavo... Cresien, mi dènt,
Mordre l'orle pur de si bouco.

Souto lou bos que trefoulis
Coume à l'espèro d'uno amanto,
La draio es un camin d'Alis,
Tant i' a de luseto cremanto.

Un brout flouri que tramblo au vènt,
Mai suau, mai prefuma 'ncaro

SOIRÉE D'AVRIL

Des étoiles amies les yeux, — doux et beaux comme des yeux de femme, — me regardaient dans la nuit : — l'ombre était profonde, bleue et calme.

Parfumé, léger, céleste — autant que le souffle d'une jeune fille, — avril, dans les fleurs du verger, — respire avec un bruit de baisers.

Tendre comme le babil — d'une amoureuse, dans les arbres — on entendait le chant joli — et les soupirs des oiseaux.

Voici le vert, voici les nids; — partout rebondit la sève: — Mignonne, en quel paradis te caches-tu?... Où es-tu, ma belle?

Le souffle enivrant du printemps, — bien plus que le sang de la vigne, — me grisait... Mes dents croyaient mordre l'ourlet pur de ses lèvres.

Sous le bois qui tressaille — comme à l'attente d'une amante, — le sentier est une voie élysée, — tant il y a de lucioles enflammées.

Un brin de fleur qui tremble au vent, — plus suave, plus encore parfumé — que la chevelure d'une jeune

Que lou péu d'uno drolo, vèn
Floureja ma man o ma caro.

Alor me sèmblo qu 'a passa,
E, coume un fòu, après ie courre...
E l'Amour me fai embrassa
Enjusquo la rusco di roure.

Dis estello amigo lis iue,
Treboulant coume d'iue de femo,
Me regardavon dins la niue :
L'oumbro èro founso, bluio, semo.

Teodor Aubanel.

fille, vient — frôler ma main — et mon visage.

Alors il me semble qu'elle a passé, — et, comme un fou, je lui cours après... — Et l'Amour me fait embrasser — jusques à l'écorce des rouvres

Des étoiles amies les yeux, — troublants comme des yeux de femmes, — me regardaient dans la nuit : — l'ombre était profonde, bleue et calme.

T. B.

AS FELIBRES LIOUNÉS

A Pau Marietou.

O Liounés, aici, pertout aici se dis
Que batou, vostes cors, dau meme batedis
Qu'esmòu dempièi trento ans la terro miejournalo,
E que, vous pagant pas de simpatiè banalo,
Au pres-fa felibren que tant ie prenou part,
Atravalits, voulès adurre voste bard
E vosto ajudo frairenalo.

Qu'antau manifestés, oh! nous estouno pa!
De nèblo amai voste èr souvent siègue atapa,
L'Uba vous estregnent de sa darrièiro esperro,
Vers l'astre de l'Adré se vous viro l'espèro,
Es rare alor qu'un rai vèngue pas dau Miejour,
Vèngue pas, trelusent, rejouï tout un jour
Vosto ciéuta grando e prouspèro.

Trop de tems, Liounés, long de vostes quèis gris,
Vostes supèrbes quèis coumo n'a ges Paris,
Trevès vostes trafés, emb de caros de cristes,
Pau-parlo à fa langui. Foro en lai lous jours tristes !
Tre la primo, dau tor s'espousso lou bouscas.
L'ivèr s'es enfugi, bèus amics, espouscas
Au sourel nouvèl vostes ristes !

AUX FÉLIBRES LYONNAIS

A Paul Mariéton.

O Lyonnais, ici, partout ici l'on dit — que vos cœurs battent du même battement — qui émeut, voilà trente ans, la terre méridionale, — et que, ne vous payant pas de sympathie banale, — à la tache félibréenne, à laquelle il en est tant qui y prennent part, — empressés au travail, vous voulez apporter votre pierre — et votre aide fraternelle.

Que vous manifestiez ainsi, oh! cela ne nous etonne pas! — Malgré que votre air soit souvent voilé par le brouillard, — le Nord vous étreignant de son dernier effort, — vers l'astre méridional si l'espoir vous tourne, — il est rare alors qu'un rayon ne vienne pas du Midi, — ne vienne pas, tout reluisant, réjouir tout un jour — votre cité grande et prospère.

Un trop grand temps, Lyonnais, le long de vos quais gris, — vos superbes quais comme n'en a pas Paris, — vous avez erré dans vos affaires, avec des visages d'*ecce homo*, — taciturnes à donner la languitude. Hors là-bas les jours tristes! — Dès le printemps, le bois s'épousette de son glas. L'hiver s'est enfui, mes amis, secouez — au soleil nouveau vos manteaux!

E sès be Miejournaus! Dins lou tran-tran das trins
Davalant de Paris, rapides, senso frins,
Quand demando quaucus: « Sèn au Miejour? — Pa 'ncaro.
Es à Lioun qu'on i'es. » E per la grand bagarro
Das viajaires partent à milioun e milioun,
Dedins Paris toujour, la garo de Lioun
Acò 's de Marseio la garo.

Et vous êtes bien Méridionaux! Dans le cahotement bruyant des trains — descendant de Paris, rapides, sans freins, — lorsque quelqu'un demande: — « Sommes-nous (arrivés) dans le Midi! » « Pas encore. — Nous y serons à Lyon. » Et pour la multitude — des voyageurs partant à million et million, — dans Paris toujours, — la gare de Lyon c'est la gare de Marseille.

Bèn avans lou Rouman e lou premiè Lati,
Voste parla dau pople amount a reslanti,
E l'avèn retrouba souto sa vièio lesso.
Porto la marco d'Oc, e, sens pòu ni moulesso,
Lou remetrés en vogo, e fara plus tres-tres,
Lou remetrés en poumpo e, devots, ie rendrés
Toutes sous titres de noublesso.

Bien avant le Romain et le premier Latin, — votre langue populaire, là-haut, a vibré. — et nous l'avons retrouvée sous sa vieille croûte de rouille. — Elle porte la marque d'Oc, et, sans peur ni molesse, — vous la remettrez en vogue, et elle ne fera plus piteuse mine, — vous la remettrez en pompe et, dévoués, vous lui rendrez tous ses titres de noblesse.

Grand gau qu', à voste tour, vous moustrés rebòussiès
Au tiran nivelaire e ie digués : « Quau siès
Tu, tu qu', endiferent à l'amour coumo à l'òdi,
Bon grat, mal grat, de tout vos faire toun alòdi,
Badaiounant, crestant lous poples alertats,
E coumo un vil troupèl pargant sas libertats,
Emb' un esbire per custòdi ?...

C'est grand plaisir que vous vous montriez, à votre tour, revêches — au tyran niveleur et lui disiez : « Qui es-tu, toi, qui, indifférent à l'amour comme à la haine, — bon gré, malgré, veux tout mettre sous ta dépendance, — bâillonnant, châtrant les peuples alertes. — et enfermant leurs libertés, comme on enferme un vil troupeau dans un parc, — avec un sbire pour gardien !...

E nous rambaies plus d'aiçò : « Sièi l'unita,
« Lou gouvèr que vòu res veire s'escabarta
« Dau redouta faissèl de la patrìo forto.
« Tout vanc desourdouna fatalamen avorto.
« Fau qu'uno soulo man mèstro regigue tout,
« Fau, per qu'un pople marche au pas e vencidou,
» Que forme uno unenco conhorto. »

Qu'il ne nous rembarre plus avec ceci : « Je suis l'unité, — « la direction qui ne veut rien « voir s'échapper — du fais- « ceau redouté de la patrie « forte. — Toute initiative dé- « sordonnée avorte fatalement. « — Il faut qu'une seule main « maîtresse régisse tout, — et « il faut, pour qu'un peuple « marche au pas et vainqueur, « — qu'il forme une seule co- « horte »

O soutiso, o bauchun, s' es pas tartufariè !
Per ma fisto! un bèu pople aquel pople fariè!
Tè! despersounas vous, per que lou despoutisme
Se palaise, e se gave, e jogue de l'Autisme !
A la grando naciéu ligan be noste sort.
Mès reservan cadun noste vièl crid d'*Ausor*,
Lou crid dau fièr patrioutisme.

O sottise, ô folie, si ce n'est tartuferie! — Par ma foi! un beau peuple que ce peuple-là ferait! — Tenez! abdiquez votre personnalité, afin que le despotisme — se pavane, et se gorge, et joue au Tout-Puissant ! — A la grande nation nous lions bien notre sort. — Mais chacun nous réservons notre vieux cri de : Auzor! — le cri du fier patriotisme.

Car sachés, artisans de centralisaciéu,
Qu'uno patrio es pas causo de counvenciéu !
La Franço que disès e qu'un prefèt nous mostro,
Nous reglara jamai l'ouro de nosto mostro.
Uno Franço que vòu, per que saguen Françés,

Car sachez, artisans de centralisation. — qu'une patrie n'est pas chose de convention! — la France que vous dites et qu'un préfet nous montre, — ne règlera jamais l'heure de notre montre. — Une France qui veut, pour que nous soyons Français, — qu'à notre lieu et

Qu'à noste lioc e plaço e parlés e pensés,
Aquelo Franço es pas la nostro!

place vous parliez et pensiez, — cette France n'est pas la nôtre!

Rèste miòu quau i'agrado eròumie en pas soun bren !
Sus la Franço a passa l'engèni felibren,
Per de jours mai duberts escampant la semenço.
Rèn vòu lou sentimen qu'au maiòu acoumenço.
Es l'amour nadalen que fai lous cors d'aciè...
E, Franço, que sariès lèu-lèu, s' on nous cresiè,
Mai que bello, poutento, inmenso!... »

Qu'il reste mulet, celui à qui cela plaît, et qu'il rumine en paix son avoine! — Sur la France le genie du felibrige à passé, — pour des jours plus ouverts jetant la semence. — Rien ne vaut le sentiment qui commence dans les langes. — C'est l'amour natal qui fait les cœurs d'acier... — Et, France, que bientôt tu serais, si l'on nous croyait, — plus que belle, puissante, immense!... »

O fraires dau naut Rose, aqui ço qu'avès di
As Franceses bouscas, e nautres d'aplaudi.
En Prouvenço, entramen, l'alègro farandoulo,
Au brut dau tambourin se desplego e brandoulo,
Abandeirant dins l'èr lou riban arlaten,
Despeitrinado, l'anco ardido, l'iuèl ardent,
E de plasé jamai sadoulo.

O frères du haut Rhône, voilà ce que vous avez dit — aux faux Français, et nous d'applaudir. — Cependant, en Provence, la joyeuse farandole, au bruit du tambourin se deroule et chancelle, — arborant dans l'air le ruban arlésien, — la poitrine découverte, la hanche hardie, l'œil ardent, — et de plaisir jamais rassasiée.

Long de la mar, qu'au sièu marido soun balans,
Es anado, en cantant, querre lous Catalans,
E n'adus tant que n' i' a : Perpignan, Barcelouno...
Deja lou Lengadò l'a presso à Magalouno.
Quanto fèsto, bèu Dièu, dins lou gou dau Lioun !
E d'ausi tout acò, n'a trefouli Lioun,
Lioun entiè que s'escalouno,

Le long de la mer, qui au sien marie son balancement, — elle est allée, en chantant, quérir les Catalans, — et elle en amène autant qu'il y en a : Perpignan, Barcelone... — Déjà le Languedoc l'a prise à Maguelone. — Quelle fête, beau Dieu, dans le golfe du Lion! — Et d'entendre tout cela, Lyon en a tressailli, — Lyon entier qui s'échelonne,

E davalo lou Rose, ardi! parant la man
Per ajougne tambè lou grand brande rouman.
Dau reviéure lati i' a pres lou fiò qu'assedo.
Vè sa gento oubrieiroto, emb sa raubo de sedo,
Que tèn de cade bras, au moucadou mignoun,
Canut de la Crous-rousso e canut d'Avignoun...
E dau fluve e de sa sausedo,

Et descend le Rhône, allons! en tendant la main — pour rejoindre, lui aussi, le grand branle roman. — De la nouvelle vie latine il lui a pris le feu assoiffant. — Voyez son accorte petite ouvrière, avec sa robe de soie, — tenant de chaque bras, au mouchoir mignon, — canut de la Croix-Rousse et canut d'Avignon.. — Et du fleuve et de sa saulaie,

Dins la vasto cièuta la danso intro, en espet.
En plaço Bello-court jamai parié trapé!
D'espereles oustaus, palais, tout se paveso
De drapèus felibrencs fins à la genouveso.
Es Lioun que se dono, es Lioun counquista
Emb touto sa drudesso e touto sa bèuta.
Mès, repartent, tras la deveso,

Dans la vaste cité la danse entre, fait explosion. — Sur la place Bellecour jamais pareil piétinement! — D'eux mêmes, palais et maisons se pavoisent — de drapeaux félibreens jusqu'aux génoises. — C'est Lyon qui se donne, c'est Lyon conquis — dans toute sa richesse et toute sa beauté. — Mais, repartant, à travers les pâturages,

Tras lous bos, tras lous mounts dau Fourés carbouniè,
Ount lou Sant-Esteven, fargaire e ribaniè,

A travers les bois, à travers les monts du Forez houiller, — où le Stéphanois, forgeron

L'apèito ; trespassant e laissant sus sa glèiro
Roucassièiro rula la fourmidablo Lèiro,
Gagno toujour païs lou desbord balarèl.
Auvergnas, Limousis Marchés, pas un garèl!
Vers la Guiano tout s'alèiro.

Lou Miejour fai sa voto e n'espanto lou Nord.
Lou saludo en passant, mès se tèn dins soun ort:
« Bon-jour, Anjou! bon-jour, Berri, Toureno, Maine! »
Es be l'orle que vai à noste fres doumaine,
L'orle farandoulant que i' an, drolo e jouvent,
Un amour de clarjas e fort coumo lou vent,
Tant fort que i' a res que l'amaine!

— O terro dau sourel, terro de la cansou,
Dau bèl art, de la vido à brand, comto quant sou
Tous fidèls, tous ardents, tous félibres aimaires!
N'as e n'as d'apoustouls, n'as d'inspirats rimaires
Que, dins la lengo divo, en t'aubourant tant naut,
De l'aveni neblous te fasou lou fanau,
Eles lous ardits alumaires!

Après lous Troubadours — bèus cinq cents ans de tem, —
A la vèio d'intra dins lou siècle vinten;
Alabés que se vei l'alucrido matèri
Sus lou sentimen mort faire lou reboustèri;
Quand lou prougrès vanta resòu que lou real,
Sauva la pouësio e sauva l'ideal,
E la cresenço e soun mistèri;

Quand lou ferre à la man se formou lous gouvèrs,
Embé la liro d'or, au soul poudé das vers
Espeli dins lou vièl mounde un nouvèl reiaume,
Dous coumo un rèi Reiniè, fort coumo un rèi En Jaume,
Poulit que, s'èro pas qu'on lou toco e ie viéu,
L'iuèl enmimarela creiriè segui lou fiéu
D'un pantai canta dins un siaume,

Tout acò 's bèu, pas vrai? e tout acò poulit
De noste felibrige es lou traval coumpli.
Adounc mantenguen-lou toujour noste apanage!
De glòrio abrasquen-ie toujour riche acanage!
Per lous felens garden aquel supèrbe enclaus;
Garden lou franc e libre, embé sas quatre claus,
Las quatre claus de soun reinage:

et rubanier, — l'attend ; franchissant et laissant sur sa grève — rocailleuse rouler la Loire formidable, — le débordement dansant gagne toujours du pays. — Auvergnats, Limousins, Marchois, pas un qui soit boiteux! — Vers la Guienne tout dévale.

Le Midi fait sa fête votive et il en émerveille le Nord. — Il le salue en passant, mais il se tient dans son propre jardin: Bonjour, Anjou! bonjour, Berry, Touraine, Maine! — C'est bien là la bordure qui convient à notre frais domaine, — cette bordure farandolante de jeunes filles et de gars — qui ont un amour de brasier et fort comme le vent, — si fort qu'il n'est rien qui l'abatte!

Terre du soleil, terre de la chanson, — de l'art beau, de la vie à toute volée, compte combien ils sont, — tes fidèles, tes ardents, tes félibres qui t'aiment! — Tu en as et tu en as des apôtres, tu en as d'inspirés rimeurs — qui, dans la langue divine, en t'élevant si haut, — de l'avenir nébuleux te font le phare, — eux les hardis éclaireurs!

Après les Troubadours (cinq cents ans comptés), — à la veille d'entrer dans le vingtième siècle; — alors que l'on voit la matière âpre au lucre — sur le sentiment mort faire l'orgie des funérailles; — quand le progrès vanté ne résout que le réel, — sauver la poésie et sauver l'idéal, — et la croyance et son mystère;

Quand les gouvernements se forment l'épée à la main, avec la lyre d'or, au seul pouvoir des vers — faire naître dans le vieux monde un nouveau royaume, — doux comme un roi René, fort comme un roi Jacme, — ravissant au point que, si ce n'était qu'on le touche et qu'on y vit, — l'œil émerveillé croirait suivre le fil — d'un rêve chanté dans un psaume,

— Tout cela est beau, n'est-ce pas? et tout cela si beau — est le travail accompli par notre félibrige. — Maintenons-le donc toujours notre apanage! — De gloire, comme à grands coups de gaule dans les branches, faisons-lui toujours un riche abatage! — Pour nos petits-fils gardons ce superbe enclos; — gardons-le franc et libre, avec ses quatre clés, — les quatre clés de son étendue royale:

Marseio, la Gitis qu'au navegaire Grè
Ie pourgiguent la coupo, el tant se n'alegrè
Que dau scètre marin doutè sa jouino espouso;
E Barcelouno que, sus sa *Rambla* poumpouso,
Dis lou parla bessou, trufaire das desrèis
E dau Pirenèu fèr, mièl que lous mots das rèis,
Aplanant l'esquino gibouso;

E, marrela de cent e cent balouards, Bourdèus
Qu'à la Tèsto de Buc vei parti sous batèus,
E dono vanc, dau port daura de sa Giroundo,
As bastimens voulant coumo uno alo d'iroundo
Sus l'Oucean founsu, vers lous Iankés Latis;
E tu, Lioun, per quau iuèi moun cant rebetis,
Vigourous coumo un cop de froundo...

— Vai, clamo-te felibre as païs ubacous,
Lioun! e diran plus : « Acò 's que de Gascous,
N'es que de Marseiés traguent sa farfantello;
N'es qu'un èr de cansou dins un brut d'escudello. »
Nou, toutes saran pres d'un meme fernimen,
Toutes saludaran l'inmense avenimen
Que trelusis dins *Santo Estello!...*

Sagués benastrugats, Liounés! Car se dis
Que batou, vostes cors, dau meme batedis
Qu'esmòu dempièi trento ans la terro miejournalo,
E que, vous pagant pas de simpatiè banalo,
Au pres-fa felibren que tant ie prenou part,
Atravalits, voulès adurre voste bard
E vosto ajudo frairenalo.

MANDATIS

A PAU MARIETOU

Afloucant aboundous dau serre Cevenòu,
A la primo de l'an lou fousel flame-nòu
De-vers Lioun à flot souple e roussèl regolo.
Souto lous amouriès qu'enramellou ma colo,
Jouine e bèu Marietou, per la *Sedo* ai oubra.
Dicho per tu, segu, l'oubreto reçaupra
Lou bon aflat de vosto Escolo!

A. ARNAVIELLE.

Mount-Peliè, lou 7 d'Outobre 1883.

Marseille, la Gyptis qui, présentant la coupe au navigateur Grec, il en eut, lui, telle allégresse — qu'il dota sa jeune épouse du sceptre marin; — et Barcelone qui, sur sa *Rambla* pompeuse, — dit le parler jumeau, le parler qui se moque des troubles politiques. — et des Pyrénées farouches, mieux que les mots des rois, — aplanit l'échine gibbeuse;

Et, carrelé de cent et cent boulevards, Bordeaux — qui, à la Teste de Buc, voit partir ses bateaux, — et donne l'essor, du port doré de sa Gironde, — aux bâtiments volant comme une aile d'hirondelle — sur l'Océan à l'horizon profond, vers les Yankees Latins; — et toi, Lyon, pour qui, aujourd'hui, mon chant rebondit, — vigoureux comme un coup de fronde..

Va, dis-toi hautement félibre, aux pays du Nord, — Lyon! et l'on ne dira plus : « Ce ne sont que des Gascons, — ce ne sont que des Marseillais qui jettent leur forfanterie; — ce n'est qu'un air de chanson dans un bruit de vaiselle. » — Non, tous seront pris d'un même frémissement, — tous salueront l'immense événement — qui resplendit dans *Sainte Estelle!..*

Soyez les bienvenus, Lyonnais! Car l'on dit — que vos cœurs battent du même battement — qui émeut, voilà trente ans, la terre méridionale, — et que, ne vous payant pas de sympathie banale, — à la tâche félibréenne, à laquelle il en est tant qui y prennent part, — empressés au travail, vous voulez apporter votre pierre — et votre aide fraternelle.

ENVOI

A PAUL MARIÉTON

Affluant, abondant, du mont Cévenol, au printemps de l'année le cocon brillant vers Lyon ruisselle à flot souple et roux. Sous les mûriers qui couvrent ma colline de rameaux, jeune et beau Mariéton, pour la *Soie*, j'ai fait œuvre. Dite par toi, sûrement, l'œuvre recevra la bonne faveur de votre Ecole!

A. A.

L'AGNELOU BANUDET

PAR AL. LANGLADE

NOTES OMISES DANS LE NUMERO DE NOVEMBRE DERNIER

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, races de moutons.
18 Bassibadas, ou bassibas ; brebis de choix, destinées à renouveler le troupeau.
19 Primadiers ; béliers qui marchent en tête.
20 Beligas, ou Beligassou ; jeunes bélier.
21 Agneau de l'année.
22 Agneau d'un an revolu.
23 Conducteurs des éclopées.
24 Apprenti, ou aide berger.
25 Conducteur de bassibes.
26 Perot; mouton favori.
27 Regard ; agneau d'arrière saison.
28 Agneau de deux ans.
29 Chien de berger.
30 Voir la note 19.
31 Couassier ; rebus du troupeau.
32 Mouton favori.

On annonce pour les 13-16 janvier, la vente de la bibliothèque du sénateur Élzéar Pin, un bibliophile bien connu à Lyon. Parmi les exquises raretés de cette collection, citons : le *Pétrarque*, incunable de 1480 ; trois livres d'heures gothiques, dont un de Germain Hardoin ; deux *Roman de la Rose*, gothiques ; des éditions princeps de tous les poètes du seizième siècle, dans des reliures de maîtres ; les *Daphnis et Chloé* de 1718 et de 1745, en grand papier ; les *Contes de la reine de Navarre*, grav. av. la lettre, reliure de Cuzin ; et trois volumes (*Jehan de Saintré*, *Gerard de Nevers* et *Vert-Vert*) contenant les *dessins originaux* de Moreau, en regard des gravures avant la lettre.

Ceux de nos lecteurs qui voudraient recevoir le catalogue de cette bibliothèque peuvent le demander à M Champion, libraire, quai Malaquais, 15, à Paris.

BIBLIOGRAPHIE

MIREILLE, Poème provençal, Traduction française accompagnée du texte original. Édition de grand luxe. Un vol. in-4°. — Paris. Hachette, 1884 [1].

Si les imprimeurs anglais ont tressailli d'aise en lisant la réclame bruyante et quelque peu inconsidérée que leur a faite le *Figaro*, leur joie ne sera pas de longue durée. Les maisons françaises, saisissant l'occasion du jour de l'an, rivalisent à qui mieux mieux, jalouses de donner un démenti éclatant aux allégations de la feuille boulevardière. Entre toutes, la librairie Hachette se distingue par la publication de sa magnifique *Mireille*, une des plus belles œuvres sans contredit de cette maison, qui en compte déjà un si grand nombre de remarquables.

Il appartiendrait à une plume plus autorisée que la mienne, si le lecteur me permet de me servir de ce vieux cliché, de rendre compte de ce volume. Si mon confrère Mariéton, si versé dans la connaissance des choses du félibrige, se fût trouvé ici, il eût, mieux que personne, éloquemment parlé du chef-d'œuvre de Mistral. *Os loquitur ex abundantia cordis.* En son absence, j'ai dû m'efforcer de le suppléer.

Je n'ai point, au reste, la prétention de parler du poème ou de son auteur : pour Mistral, plus heureux que bien d'autres, la gloire n'a point été cette pâle fleur qui germe sur les tombeaux. Sa *Mireille* a été, dès son apparition, saluée d'une longue et universelle acclamation ; Lamartine l'a sacré grand poète, et cette consécration n'a pas rencontré d'opposants. A revenir sur tout ceci, je risquerais de tomber dans l'ornière de la banalité ; je me bornerai donc à exposer brièvement dans quelles conditions de luxe typographique cette édition a été exécutée.

Le volume contient le texte original et la traduction française de l'auteur, imprimés en caractères elzéviriens, sur le papier du Marais, avec titres et encadrements en rouge. Dire que l'impression a été confiée à MM. Lahure et Cie, encore une maison dont la réputation n'est point à faire, c'est dire que les moindres détails ont été traités avec le soin le plus minutieux, et qu'on s'est attaché à se rapprocher le plus possible de la perfection. Les imprimeurs ont été plus sévères pour eux-mêmes, que ne l'aurait été l'amateur le plus exigeant. La concordance des pages est complète. Le *recto* et le *verso*, vus en transparence, s'appliquent exactement l'un sur l'autre.

Plus encore que par les qualités typographiques dont je viens de parler, le

[1] Voir aux annonces.

public sera captivé par les vingt-cinq eaux-fortes de M. Eugène Burnand, un jeune peintre qui a déjà remporté deux médailles à nos expositions, et l'une des deux précisément pour ces eaux-fortes de *Mireille*.

L'eau-forte est un procédé merveilleux pour exprimer ces paysages du Midi, brûlés par le soleil, où les contours sont d'une netteté et d'une précision brutales, les ombres puissamment marquées. Pour venir plus consciencieusement à bout de son travail, l'artiste a visité tous les lieux dépeints par le poète; c'est d'après nature qu'il les a reproduits, tout en se gardant des excentricités de l'impressionisme, des exagérations voulues du réalisme. Il a assisté aux scènes de la vie rurale du Midi décrites dans le poème, il les a prises sur le vif. Aussi son œuvre est-elle profondément empreinte du cachet de la vérité; son talent est varié, tour à tour gracieux et sévère. Quoi de plus clair, de plus ensoleillé que les deux gravures qui illustrent cet immortel chant deuxième de *la Cueillette ?* Quoi de plus sombre, de plus émouvant que la procession des âmes, la nuit de saint Médard, ou que la lutte de Vincent et du bouvier, dans la Crau, au clair de lune?

M. Eugène Burnand a de plus dessiné cinquante-trois vignettes qui servent d'en têtes et de culs-de-lampes pour chaque chant et pour les tables : elles sont charmantes, pleines de finesse, et méritent d'attirer l'attention.

Cette édition est un monument digne du chef-œuvre auquel il a été élevé; elle sera un nouveau titre de gloire pour notre typographie nationale, une œuvre qu'elle pourra fièrement opposer aux productions étrangères.

Il me reste à parler des cent cinquante exemplaires que se disputeront les bibliophiles: ceux-là sont tirés sur papier du Japon, numérotés, avec grandes marges; chaque page est entourée d'ornements en couleur. Ces encadrements, très habilement chromolithographiés par M. Dambourgez d'après les aquarelles de M. Pallandre, sont au nombre de douze, un pour chaque chant. Le texte a été tiré sur des fonds diversement teintés et que l'on a essayé de mettre en harmonie avec les chants du poète, tantôt pleins de lumière et de joie, tantôt sombres et douloureux. Chaque chant est, en outre, précédé d'un cartouche dessiné par M. Henri Scott, et dans lequel on a placé le sommaire. Les chromolithographies ont été imprimées par M. Lemercier, avec l'assistance de M. Viel-Cazal, graveur distingué, dont la compétence artistique avait déjà été remarquée, lors de la publication des *Évangiles* illustrés par Bida, dont une partie des types était due à et son burin, qui a été chargé de la direction générale de cette édition.

Heureux ceux à qui une bonne fée donnera pour leurs étrennes *la Mireille* de Hachette! Il est presque impossible de trouver un volume réunissant, à un égal degré, toutes les qualités requises pour charmer à la fois l'esprit et les yeux.

CH. LAVENIR.

LA TERRE-SAINTE (2e partie) : *Liban, Phénicie, Palestine occidentale et méridionale, Pétra, Sinaï, Egypte*, par VICTOR GUÉRIN, agrégé et docteur ès lettres, chargé de missions en Orient. — Paris. Librairie Plon, 10, rue Garancière, 1884. — Un magnifique volume grand in-4° de plus de 500 pages, enrichi de superbes planches en taille-douce, de trois grandes cartes imprimées en couleurs, et de 300 belles gravures sur bois. Prix : 50 francs.

Il y a deux ans que paraissait la première partie de cette remarquable publication, et que notre cher directeur, M. Collet, en rendait compte dans le Bulletin

bibliographique de la *Revue Lyonnaise* et dans le *Monde Lyonnais*. Depuis lors l'œuvre de M. Guérin a reçu une consécration en quelque sorte officielle : le premier volume obtenait, en effet, l'année dernière, un des prix Montyon décernés par l'Académie française. Et jamais récompense ne fut mieux méritée : jamais pareil monument n'avait été élevé à la gloire du berceau commun des diverses confessions chrétiennes.

C'est le complément de cette grande œuvre qui vient de paraître chez M. Plon. Avant de la composer, l'auteur, qui avait tant de fois déjà, depuis trente ans, exploré scrupuleusement l'Orient, a tenu à y retourner dans le but de terminer certaines recherches entreprises, mais interrompues par suite de circonstances diverses. Les tableaux qu'il fait sont donc d'une irréprochable fidélité. M. Guérin connaît les moindres bourgades de la Terre-Sainte comme nos grimpeurs les recoins les plus ignorés et les plus sauvages des Alpes et des Pyrénées. Il donne à chacune sa physionomie propre : la Bible à la main, il retrouve l'emplacement des localités dont il est question dans les Saintes-Écritures, et bien de fois, grâce à l'immobilité des choses dans ces régions moins tourmentées que nos contrées civilisées, il se rencontre que les traits avec lesquels les auteurs inspirés ont caractérisé, tel ou tel site, se trouvent lui être encore merveilleusement propres.

Et cependant la partie historique et archéologique de ce travail est d'une lecture facile et attachante pour ces gens du monde. Le savoir n'y a rien de pédantesque : on n'est point arrêté à chaque pas par un fatras tudesque de citations. Les discussions y sont d'une lumineuse clarté, les conclusions appuyées d'arguments puissants qui entraînent l'adhésion.

Si, fait dans de telles conditions le récit d'un voyage exécuté dans n'importe quelle partie du monde, nous intéresserait infailliblement, combien à plus forte raison la description du pays d'où sont sorties nos croyances religieuses, et qui a été le berceau d'un Dieu?

Que dirai-je maintenant de l'illustration de ce splendide volume? Quand on ouvre le livre, on est comme ébloui de la profusion inouïe de gravures qu'on y rencontre à chaque page. Et ceux mêmes qui sont au courant des choses de la typographie se demandent comment il a été possible d'établir un ouvrage de ce genre au prix relativement minime de cinquante francs. Le papier est blanc, glacé, très fort : il fait très bien ressortir la finesse des gravures, la netteté des caractères, le tirage irréprochable. Texte et images sont encadrés dans de larges marges, indispensables à toute publication de luxe. Quant à la délicatesse et à la parfaite exécution, les vingt-deux gravures sur acier ne laissent rien à désirer. L'originalité de celles qui ont été gravées sur bois est des plus attrayantes ; un grand nombre d'entre elles sont placées comme dans de riants cartouches, au milieu des arabesques capricieuses que décrivent les plantes et les végétaux indigènes de la Terre Sainte. Du fouillis des branches qui serpentent, s'entrecroisent, émerge un tableautin représentant soit une grotte, soit la porte d'une ville, soit quelque tour en ruines, soit une des mille scènes que, dans ses longues pérégrinations, l'auteur a eu sous les yeux.

Si je voulais tout dire, il me faudrait consacrer à ce livre un article entier. Malheureusement le moment un peu tardif, auquel il nous est parvenu, me presse et je crains d'excéder les limites accordées à une note bibliographique.

Si le premier volume de la *Terre Sainte* a eu un retentissant succès de librairie

je ne crains pas de m'avancer en prédisant à son cadet une réussite au moins égale et je la lui souhaite bien sincèrement. CH. LAVENIR.

ROME: *Études de littérature et d'art*, par M. ALBERT BOURNET. Paris, E. Plon, Nourrit et Cie, 1883, 308 pp. — Prix : 3 fr. 50.

Il n'est pas un touriste intelligent et lettré qui, après son retour au foyer domestique, n'aime à raconter à ses amis et parfois au public, les souvenirs et les impressions de ses voyages; de là tant de livres qui nous charment et que les jeunes gens dévorent. Du nombre de ces excursionistes est M. Albert Bournet. Lui aussi a voulu voir les pays lointains et s'éloigner, parfois, de son clocher pour quelques jours. Il a tenu, entres autres, à parcourir l'Italie la terre classique des arts, le pays des grands souvenirs historiques. Il a tenu à voir, surtout, Venise et Rome, la ville éternelle où les ruines les plus grandioses des vieux âges, les palais, les églises les plus admirables se touchent, s'enchevêtrent et témoignent si hautement de la formidable grandeur des anciens conquérants du monde et de la bienfaisante domination de la Papauté tenue aujourd'hui captive par d'odieux sectaires, mais qui éclaire, néanmoins, toujours le monde entier comme un phare lumineux.

Mais M. Bournet ne s'est pas mis en route sans se préparer à ses pèlerinages. « Bien avant le départ, nous dit-il, comme le pêcheur qui inspecte ses agrès et répare ses voiles, comme le soldat qui nettoie ses armes, » il a lu tous les livres qui parlent de la péninsule, il a noté toutes leurs pages que l'Italie a dictée aux voyageurs, aux écrivains, aux artistes les plus illustres, il a fait ample provision de réminiscence de littérature et d'art pour les besoins de ses courses. Ce sont ces réminiscences complétées ensuite sur les lieux, qu'il offre aujourd'hui à ses lecteurs et qui lui rappellent, ajoute-t-il « les meilleures heures de pures délices qu'il ait goûtées dans une vie de recueillement et d'obscurité. »

C'est Venise que M. Albert Bournet a tenu à visiter d'abord, en 1881, « Venise, la reine de l'Adriatique, dont le charme mystérieux, la beauté fascinatrice, le voluptueux bercement sur ses lagunes lui ont laissé un souvenir éternel et une incurable nostalgie. » Mais, pour décrire ses beautés, sa grandeur passée et sa décadence, il a cédé souvent la parole aux écrivains les plus compétents, depuis la fin de la Renaissance jusqu'à nos jours, d'abord à Montaigne, qui en 1580, « avait une faim extrême, dans son château du Périgord de voir Venise » puis à Montesquieu qui fut trop curieux. Le terrible Conseil des Dix, qui avait des yeux de lynx lui fit savoir par un de ses mystérieux sbires, qu'il lui était suspect, et dans sa frayeur, il brûla toutes ses notes et partit à minuit pour la Hollande.

Après ces illustres voyageurs, les plus hautes intelligences se rencontrent encore, tour à tour, dans « la belle Venise » : Jean-Jacques Rousseau qui y fut secrétaire d'ambassade, le fameux président de Brosses, si spirituel et si pauvre archéologue, qui trouvait que le célèbre palais ducal « était un vilain Monsieur s'il en fut jamais, massif, sombre et gothique » Gœthe, Byron, Mme de Staël, Chateaubriand, la belle Mme Récamier, Lamartine, A de Musset, G. Sand, Topffer, Théophile Gauthier, Taine, etc. Quel intérêt n'offre pas le récit de leurs impressions et de leurs souvenirs des monuments si durables sur une ville si exceptionnelle et dont l'auteur de *Lélia*, entre autres, s'est plu à dire. « Venise

était bien la ville de mes rêves et tout ce que je m'en était figuré se trouva encore au-dessous de ce qu'elle m'apparut, et le matin et le soir, et par le calme des beaux jours et par le sombre reflet des orages. J'aimai cette ville pour elle-même et c'est la seule au monde que je puisse aimer ainsi, car une ville m'a toujours fait l'effet d'une prison. A Venise on vivrait longtemps seul et l'on comprend qu'au jour de sa splendeur et de sa liberté, ses enfants l'aient presque personnifiée dans leur amour et l'aient chérie, non pas comme une chose, mais comme un être. » A la suite de ces pages charmantes, M. Bournet s'est plu à nous donner aussi une excellente étude sur les Vénitiennes des temps passés et qui brillèrent plus par leur rare beauté que par la sévérité de leurs mœurs. Enfin l'auteur termine son beau livre par une étude non moins réussie sur les peintres Vénitiens, dont Léopold Robert a pu dire avec tant de justesse. « Il faut être à Venise pour se faire une idée de l'exécution savamment hardie de l'École Vénitienne, de sa prodigieuse puissance de composition, de toutes les richesses et de tous les prestiges de ses couleurs. A Venise seulement, on apprend à connaître Titien, Véronèse et Tintoret. »

Je ne dirai pas le succès qu'a eu dans le monde littéraire cette belle publication de M. Bournet; on y a applaudi de tous côtés. Il pouvait se reposer comme le soldat après le combat, mais ce serait mal connaître ce jeune et infatiguable écrivain, et à peine a-t-il achevé son *Venise* qu'il réparait sur la scène avec *Rome*. Un penseur, comme M. Bournet, et qui possède à un si haut degré aussi le sentiment de l'art dans ses multiples branches, ne peuvent qu'être tenté de voir, de décrire cette ancienne reine du monde toujours noble et belle malgré ses immenses infortunes. Comme il l'a si bien dit : « Rome est la ville par excellence, la ville d'où nous vient notre civilisation, nos croyances, notre littérature et notre art, aussi nul ne peut-il froidement prononcer ce nom. Pour le poète et pour l'artiste. Rome est la patrie des âmes blessées, la noble institutrice du beau, la cité qui console de tout ce qu'elle a tant souffert ; pour le croyant, c'est la ville sainte, la Mecque catholique où siège le vicaire de Dieu ; pour tout homme qui sent et pense, Rome est une chose sacrée qu'il faut visiter à part et religieusement. »

En écrivant son livre sur Rome, M. Bournet a suivi le même plan que celui qu'il avait adopté pour son *Venise* et ce plan est excellent. A ses appréciations personnelles sur la Ville éternelle, il a joint celles des plus illustres voyageurs qui l'ont visitée à toutes les époques, et qui en ont tracé dans leurs œuvres une immortelle image. Aux XVI, XVII, XVIIIes siècles. ce furent entre autres Rabelais, Montaigne, l'Hôpital, Joachim du Bellay, Milton, Balzac, Voiture, Addisson, Th. Gray, Buffon, Duclos, Montesquieu, de Brosses, Vinkermann, Gœthe, le cardinal de Bernis, P.-L. Courier. M. Bournet pouvait aussi remonter au-delà de ces illustres voyageurs et nous redire les impressions de bien d'autres pèlerins antérieurs à ceux qu'il a consultés, mais il a fait cette juste remarque « qu'ils y avaient apporté rarement cette admiration réfléchie qui unit la science à la philosophie. Les deux visages, les deux âmes, les deux pensées de la grande nécropole des nations le plus souvent leur échappaient. Ce n'est qu'à partir du XVIe siècle que nous y trouvons des hommes venus avec les mêmes pensées que les nôtres. » Mais, parmi les visiteurs du dernier siècle, il en est un qui n'a pu écrire que de bien tristes pages à la vue de ce sanctuaire des arts qu'il avait vu un moment si riche, si resplendissant de beautés sans pareilles, souillé, profané

et pillé par des mains françaises et par ordre du Directoire, l'un des plus méprisables gouvernements que la France ait eu à endurer et qui peut-être trouve son égal aujourd'hui. La victoire avait ouvert à nos armées les portes de l'Italie; l'honneur s'était réfugié sous le drapeau, mais aucun sentiment généreux ne se trouvait dans le cœur de ceux qui, de Paris, dirigeaient nos vaillantes cohortes. Ils avaient proclamé que tous les peuples étaient frères et ils traitèrent les frères d'Italie comme les Huns et les Visigoths avaient traité les peuples civilisés, quand ils fondirent comme un immense torrent dévastateur sur le Midi de l'Europe. Ces horreurs ne purent manquer d'émouvoir P.-L. Courier qui manda à un de ses amis: « Dites à ceux qui veulent voir Rome qu'ils se hâtent, car chaque jour le fer du soldat et la serre des agents français flétrissent ses beautés naturelles et la dépouillent de sa parure ; je ne sais pas d'expressions assez tristes pour vous dépeindre l'état de délabrement, de misère et d'opprobre où est tombée cette pauvre Rome que vous avez vue si pompeuse et de laquelle, à présent, on détruit jusqu'aux ruines... Les monuments ne sont guère mieux traités que le peuple qui a faim. Tout ce qui était aux Chartreux, à la villa Albani, chez les Farnèse, les Onesti, au Muséum Clémentin, au Capitole est emporté, pillé, perdu ou vendu. Les Anglais ont leur part et des commissaires français, soupçonnés de ce commerce, sont arrêtés ici ; mais cette affaire n'aura pas de suite... » Du reste, la France elle-même n'avait-elle pas subi les mêmes horreurs? La République de 1792 n'avait pour siège que des ruines, de la boue et du sang. Mais le soleil reparaît toujours après les plus cruels orages. Rome revoit les plus illustres visiteurs, une Lyonnaise, Mme Récamier, était du nombre, après avoir charmé par sa beauté et son exquise bienveillance, à Venise, le cercle d'amis et d'hommes distingués qu'elle y avait formé autour d'elle; mais elle était exilée: l'empereur avait eu la faiblesse d'avoir peur d'une femme inoffensive et dont le crime était d'être entourée, comme une reine, d'hommes dont l'esprit généreux et libéral avait horreur des excès du pouvoir. Je ne nommerai pas toutes les célébrités dont M. Bournet a résumé les impressions sur Rome ; ce sont presque tous les mêmes que ceux qui avaient campé momentanément à Venise, leur première étape en Italie. Les citations de M. Bournet sont des plus heureuses aussi, et nous donnent une saisissante image de ce qu'est Rome dans nos temps modernes depuis le commencement de notre siècle. Ce second volume égale le premier, on y trouve à côté d'une grande érudition, les pensées les plus heureuses exprimées dans un style simple et distingué, les sentiments les plus exquis, même, un peu de mélancolie, mais qui n'en éprouve pas à la vue de Venise et de Rome qui fascinent tous ceux qui les visitent et se plaisent à errer dans leurs ruines, de même que le florentin Siméoni avait été fasciné, au XVIe siècle, quand il se penchait sur les ruines de notre vieux Lugdunum. Noblesse oblige, M. Bournet reprendra donc bientôt encore sa plume facile et élégante, et ce sera fête pour nous de parler de ses nouveaux travaux; il est au début de la vie, à cet âge heureux où le temps n'a pas encore flétri les illusions, où le feu sacré brûle d'une flamme vivace, et cependant, déjà, il a su se faire une place parmi les écrivains distingués. M. Aimé Vingtrinier s'est empressé déjà de le lui dire en parlant de son *Venise* et de voir en lui une « étoile qui se lève ». Quand cet écrivain qu'ont ne peut qu'aimer, aura lu « *Rome* » il dira comme nous, que cette étoile est déjà des plus brillantes.

X. X.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ENSEIGNEMENT DES BEAUX-ARTS. — *Mythologie figurée de la Grèce*, par MAXIME COLLIGNON, ancien membre de l'École française d'Athènes, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux. — *Monnaie et Médaille*, par FR. LENORMANT, de l'Institut. — Paris. A. Quantin, éditeur. — Prix de chaque volume broché : 3 fr. Avec un cartonnage artistique en toile reliure : 4 fr.

L'éditeur Quantin met en circulation deux nouveaux volumes de sa *Bibliothèque de l'Enseignement des Beaux-Arts.* Je me hâte de dire qu'ils ne sont en rien inférieurs à ceux qui les ont précédés, et que l'un d'eux surtout, *Monnaies et Médailles*, est remarquable par les soins apportés à la difficile reproduction des œuvres d'art de cette catégorie qui, plus que toutes autres, ont besoin d'être rendues fidèlement et avec netteté. Les cartonnages qui recouvrent ces deux volumes sont, eux aussi, plus agréables à l'œil que ceux qui ont précédé, et il serait désirable que l'éditeur ne songeât plus à en varier les types : cela éviterait, dans les rayons de la bibliothèque, un bariolage sur les effets optiques duquel les avis sont très partagés.

I. — M. Collignon, l'auteur de l'*Archéologie grecque*, déjà parue dans cette collection, un savant qui connaît à merveille le pays des Hellènes où il a séjourné comme membre de l'École française d'Athènes, est l'auteur de la *Mythologie figurée de la Grèce*. Son but était de retracer l'histoire des types mythologiques dans l'art de la Grèce, en ne demandant toutefois aux légendes, pour répondre à la pensée qui a présidé à la naissance de cette *Bibliothèque*, que ce qui était nécessaire pour l'intelligence des monuments. Cette étude du développement des types divins dénote une profonde connaissance, un sens intime des évolutions de a civilisation et du génie hellénique. On s'étonne en présence de cette érudition qui reconstitue une société dès longtemps disparue et la fait revivre à nos regards charmés.

Les hommages religieux s'adressèrent d'abord aux objets naturels eux-mêmes, dans lesquels étaient symbolisés les dieux qui n'étaient alors considérés que comme les personnifications des forces de la nature : puis on fit des idoles en bois, grossières, informes, les *Xoana*. C'est surtout avec les poèmes homériques que les divinités revêtent une forme concrète. Après eux, le travail de formation des types continue lentement, avec des perfectionnements successifs : « Le *Zeus* de Phidias, dit M. Collignon, la *Héra* de Polyclète, ne sont pas des chefs-d'œuvre isolés : ils résument le travail de plusieurs générations ». Enfin le type idéal de chaque être divin finit par être créé : c'est ce caractère général de chacun d'entre eux que l'auteur s'est proposé de dégager, en considérant comme des exceptions les variantes qui sont le fait de types locaux.

Partant de ces données, l'auteur passe en revue toutes les divinités, principales ou secondaires, du ciel, de la terre, de la mer, des enfers, ne laissant de côté que les représentations allégoriques d'être moraux : chacun les concevant et les exprimant à sa manière, il eût été impossible de dégager leur caractère général. Il suit les phases par lesquelles a passé chacune d'elles avant de revêtir sa forme définitive ; il étudie aussi les scènes figurées de leur légende. Ces recherches sont des plus intéressantes. Si, par exemple, nous lisons le chapitre consacré à Aphrodite, nous verrons comment représentée au début entièrement vêtue, elle fut peu

à peu dépouillée par les âges suivants où le scepticisme remplaçait la foi religieuse, jusqu'au jour où Praxitèle osa le premier l'exposer aux yeux des Grecs dans sa triomphante nudité.

On comprend facilement l'importance et l'utilité de cet ouvrage pour l'artiste, pour le lettré, pour l'homme du monde qui veut s'initier à la connaissance raisonnée du beau. Il aide à faire éviter les anachronismes, les fautes de goût, pour lesquelles l'impitoyable critique est si sévère de nos jours où l'on veut la réalité, non seulement dans la peinture des choses contemporaines, mais encore dans l'interprétation des époques les plus reculées de l'histoire.

II. — Il y a peut-être encore plus de recherches et de science dans *Monnaies et Médailles* de M. Lenormant. C'était une entreprise difficile que de condenser toute la numismatique en un seul volume, alors que les cent cinquante figures dont il est orné rétrécissent singulièrement l'espace réservé au texte. Si c'était un tour de force, il a réussi. L'auteur prend l'art du monnayage à ses débuts, au moment où l'on cesse de peser le métal employé dans les transactions, et il le suit jusqu'à nos jours. Chemin faisant, il examine une foule de questions historiques, celle entre autres de savoir quels sont les premiers, des Grecs ou des Lydiens, qui ont eu l'idée de véritables monnaies, et celle de déterminer si les anciens ont eu des médailles, dans le sens que l'on donne aujourd'hui à ce mot. A chaque époque, il étudie les procédés de fabrication, leurs qualités, leurs vices. Parmi les plus intéressants chapitres, je citerai ceux qui traitent des médailleurs italiens du seizième siècle, des médailleurs allemands de la même époque, et ce qui nous touche de plus près, des médailles et monnaies françaises. M. Lenormant ne peut évidemment entrer dans les détails : malgré cela, les grandes lignes de son œuvre sont complètes, et il atteint le but qu'il se proposait, il instruit son lecteur.

On annonce pour la fin de l'année l'apparition de deux autres volumes: l'*Art byzantin* et la *Peinture flamande*. J'en rendrai compte à nos lecteurs dès qu'ils auront vu le jour.

Ch. Lavenir.

ANNALES DU MUSÉE GUIMET, tome V; fragments extraits du Kandjour, par M. Léon Feer. — Lyon, librairie Georg; Paris, E. Leroux. 1883 — Prix: 20 francs.

M. Léon Feer, dans le second volume des *Annales*, nous avait déjà fait connaître le *Kandjour* par la traduction d'une analyse qu'en avait publiée en 1836, à Calcutta, le voyageur Hongrois Alexandre Csoma. Csoma, par cet ouvrage, dans lequel il avait révélé au monde savant la littérature sacrée du Tibet, avait ouvert un champ d'études où beaucoup se sont lancés depuis lui, et où beaucoup, peut-être, sans les jalons qu'il avait posés sur leur route, se seraient égarés. Les travaux de ses successeurs ont ajouté aux renseignements qu'il avait fournis d'utiles détails, mais personne n'a osé et n'osera sans doute, d'ici longtemps, se lancer après lui dans une nouvelle analyse, plus développée, ou conçue sur un plan nouveau, des cent volumes de cette compilation énorme des canons sacrés tibétains connue sous le nom de *Kandjour*. L'analyse de Csoma est donc restée le résumé le plus fidèle et le plus complet du bouddhisme tibétain et de sa littérature, et les *Annales du Musée Guimet* ne pouvaient mieux nous initier à ces études que par la publication de ce travail.

C'est encore du *Kandjour* que M. Feer s'occupe aujourd'hui, et après en avoir publié l'analyse, il nous en offre des extraits, classés sous huit rubriques différentes : histoire, discipline, dogme, morale, transmigrations, prodiges, Dhâranis et mantras (invocations et prières éjaculatoires), et stances, qui, sans suivre l'ordre de la vaste compilation bouddhique, nous en fait connaître les principaux éléments. Les quatre cinquièmes de ces textes sont inédits; les autres ont été publiés déjà dans divers recueils, mais les lecteurs seront heureux de les trouver réunis et coordonnés ; sans vouloir entrer dans la voie d'interprétations, fort intéressantes sans doute, mais qui auraient étendu démesurément son ouvrage, l'auteur donne, sur quelques points plus spécialement difficiles, des notes explicatives ; un appendice, contenant la traduction de plusieurs textes pâlis, correspondants à ceux dont la traduction forme le gros du volume, établit l'unité de la doctrine dans les différentes littératures bouddhiques ; enfin une table analytique, facilitant les recherches, termine le plus utilement possible ce recueil.

En constatant le bienveillant accueil fait par le monde savant au travail de M. Feer, nous devons rappeler à l'auteur, avec quelle impatience est attendu l'*Abrégé du Kandjour* dont nous avons soigneusement enregistré la promesse, et qui viendra si heureusement couronner ses savantes et longues études sur ce livre.

G. SANLAVILLE.

LA RUSSIE ET LES RUSSES. KIEW et MOSCOU. Impressions de voyage, par VICTOR TISSOT. Un beau volume grand in-8°, enrichi de nombreuses gravures dans le texte et hors texte. Prix : 20 francs. — Paris. Librairie Plon, 10, rue Garancière. 1884.

Quel sujet comporte mieux l'illustration que les voyages? Et combien les gravures encastrées dans le texte servent à son intelligence, non plus les reproductions fantaisistes de paysages et de personnages imaginaires, telles qu'on les rencontrait trop souvent autrefois, mais l'expression fidèle des costumes, des habitations, des sites, telle que seule la photographie, appuyée par les procédés artistiques qui la secondent, est à même de la donner.

A vrai dire les récits de M. Tissot, si imagés, si parlants, se suffiraient à eux-mêmes. Grâce à lui, nous connaissons maintenant, sans avoir quitté le coin de notre feu, l'Allemagne des milliards, les pays annexés qui portent en frémissant son joug brutal, Vienne, la voluptueuse, la Hongrie, le pays des Tsiganes qu'il nous a, pour ainsi dire, révélés. Une géographie eût été impuissante à nous donner de ces différentes contrées une idée juste et précise. Aujourd'hui c'est en Russie que M. Tissot nous transporte, dans ces vastes contrées intermédiaires entre l'Europe et l'Asie, si fécondes en surprises pour le voyageur occidental, si étranges dans leurs mœurs primitives. Deux cent cinquante gravures, dont la plupart sont l'œuvre de Pranischnikoff et de F. de Haenen mettent à chaque page sous nos regards charmés l'image fidèle des tableaux que trace, d'une manière saisissante, la plume de l'écrivain.

Leur fidélité ne saurait être contestée, beaucoup d'entre elles n'étant que la reproduction de photographies, prises par M. Tissot au cours de son voyage. On comprend l'intérêt puissant qui s'attache à une œuvre de ce genre d'autant qu'elle a pour sujet un peuple qui est notre ami et notre allié naturel, et avec

lequel nos relations politiques, commerciales, littéraires, sont appelées à devenir de plus en plus étroites. Une relation de voyage au pays de Skobeleff ne saurait donc nous laisser indifférents, surtout quand elle est écrite par cet observateur sagace qui s'appelle Victor Tissot.

Je n'ai pas à dire quels soins ont été apportés à cette édition : la maison Plon qui a édité tant de superbes ouvrages illustrés, entre autres la *Terre Sainte* de M. Guérin, *Amsterdam et Venise* de M. Henry Havard, le *Benvenuto Cellini* de M. Eugène Plon, les fantaisies charmantes de Bertall, pour ne parler que des plus connus, n'a besoin ni de compliment ni de réclame. Qu'il me suffise de dire que le présent volume est digne de tout point de ses aînés.

CH. LAVENIR.

TRENTE-DEUX ANS A TRAVERS L'ISLAM (1832-1864), par LÉON ROCHES, ministre plénipotentiaire en retraite, ancien secrétaire intime de l'émir Abd-el-Kader, ancien interprète en chef de l'armée d'Afrique. Tome premier. Algérie, Abd-el-Kader. Paris, librairie de Firmin Didot et Cie, 1884. Un vol. petit in-8°. Prix : 6 francs.

Ce livre, à quelque point de vue qu'on l'envisage, est un des plus remarquables qu'ait vu naître l'année qui finit. A l'intérêt de l'histoire, il unit le charme du roman. Si M. Roches, mieux placé que qui que ce soit pour écrire sur les affaires algériennes après la conquête, s'est laissé devancer par bien d'autres, il regagne sans peine le léger avantage que peut donner la priorité de date par l'authenticité des documents et la précision des renseignements.

A quoi tient la destinée des hommes et combien est minime la part réelle qui revient à notre volonté dans la direction de notre vie et de nos affaires! M. Roches ne part pour l'Algérie que contraint et comme à regret. Peu de temps s'écoule, et il ne veut plus quitter cette terre hors de laquelle il lui semble désormais impossible de vivre : il aime et il est aimé de Khadidja, une belle musulmane. Le mari de celle-ci, jaloux et irrité, emmène la bien-aimée loin du jeune Français. Dès lors la plus chère pensée de celui-ci est de la rejoindre : en même temps les éloges qu'il entend faire partout de l'émir Abd-el-Kader font naître en son esprit une idée nouvelle : celle de devenir le conseiller intime de cet homme, de lui apporter le concours dévoué de sa bonne volonté et de son intelligence dans la tâche qu'il a entreprise de régénérer les Arabes. Pour arriver à son but, il apprend la langue des indigènes, et feignant d'avoir embrassé l'islamisme, il parvient auprès de l'émir, auprès duquel il demeure jusqu'au jour où il reconnait que les illusions qu'il s'était forgées sur le résultat à atteindre sont malheureusement irréalisables, et où la guerre éclate de nouveau entre ses compatriotes et Abd-el-Kader.

C'est le récit de son séjour auprès de ce grand homme qu'a écrit M. Roches ; celui des aventures multiples dont fut émaillée cette période de son existence. Avec lui, nous pénétrons dans le vif de la vie arabe : grâce à sa prétendue conversion à la religion du prophète, il a pu voir ce que n'a vu aucun chrétien. Je n'ai pas besoin de dire quel intérêt s'attache à ces pages si profondément marquées du cachet de la vérité, écrites sans exagération, sans cet abus de couleurs criardes que le soleil africain semble verser en même temps que ses rayons de feu sur le

cerveau de presque tous ceux qui ont écrit sur l'Algérie. M. Roches raconte simplement ce qu'il a vu, souvent il glisse sur ce qu'il a fait. L'écrivain qui voudra faire l'histoire de l'émir devra forcément emprunter ses documents les plus sûrs à M. Roches: qui, en effet, fut mieux que lui à même de donner de ce héros de l'Islam un portrait complet et fidèle? Il a vécu de sa vie, couché sous sa tente, partagé ses dangers, pris la parole à ses conseils, et jusqu'aux derniers jours de sa vie, il est demeuré en relations étroites avec lui. La mort seule a empêché l'émir de revoir, de corriger et de compléter les épreuves de ce livre. C'est donc, on le voit, un ouvrage exceptionnel que celui de M. Léon Roches et auquel j'ose prédire, sans crainte que l'événement ne me donne un démenti, le plus légitime succès.

Le premier volume nous fait attendre avec impatience l'apparition du second dans laquelle l'auteur doit raconter son pèlerinage à la Mecque, entrepris et exécuté dans des conditions qu'il n'a été donné qu'à de très rares Européens de rencontrer : deux seulement, avant M. Roches, un Espagnol et un Anglais, ont habité la Mecque et fait la description du pèlerinage musulman. Ce sera donc là encore matière toute nouvelle et bien digne d'enflammer la curiosité.

CH. LAVENIR.

TRISTESSES ET SOURIRES, par GUSTAVE DROZ. Un vol. in-18. Prix: 3 fr. 50. — Paris. Victor Havard, éditeur.

Quoi de plus joli, de plus délicat, de plus charmant que le nouveau livre de Gustave Droz, *Tristesses et sourires?* C'est une révélation que ces quelques pages si pleines de goût et de sentiments ! En effet, nous connaissions Gustave Droz amusant et spirituel observateur dans « *Monsieur, Madame et Bébé* », mais nous ne le connaissions pas moraliste, et, avouons-le, rien ne le faisait prévoir.

Il l'est pourtant devenu, moraliste, et même moraliste profond et sévère. Mon Dieu! mais ce serait le paradis sur la terre si nous mettions à profit seulement le quart de ses maximes.

C'est une vieille douairière qui parle, la baronne d'Orchamp. Elle traite tous les sujets, et passe en revue la politique, la religion, la famille. Elle pleure les bonnes manières perdues, l'antique politesse française que, dit-elle, les nouvelles générations ont laissé tomber dans le ruisseau. Elle reconnaît ses défauts, mais elle voit aussi ceux des autres et s'efforce de les corriger. La baronne se plaît dans la lutte, et elle n'est jamais si heureuse que quand, après une discussion un peu vive, elle a pu faire rendre les armes à son adversaire et l'amener repentant à ses pieds. Avec quels arguments irrévocables ne confond-elle pas Féron, le médecin libre-penseur du village, dont elle réduit à néant les plus belles théories matérialistes : « O Féron! comme votre athéisme me rend religieuse; comme j'aime Dieu depuis que vous le niez; comme je deviens croyante en face de votre incrédulité sacerdotale! »

Plus loin la bonne dame s'indigne des idées du jour et de l'opposition systématique que font à la religion et aux lois de l'honneur des gens sortis on ne sait d'où! Elle s'étonne de ce que son cousin, l'abbé d'Ouquenay, pardonne si facilement et soit si indulgent pour les disciples de Voltaire. Comment ne pas

admirer la réponse de l'abbé: « Que diriez-vous d'un médecin qui se mettrait en colère à la vue des maladies? Les méchants sont nos malades, à nous autres prêtres, et nous ne pouvons décemment maudire notre clientèle! »

Et en politique?... Ne voit-on pas passer ici un petit bout d'oreille réactionnaire? « Un jour passe un individu du dernier commun, laid, ébouriffé, fort sale et vautré dans une voiture comme un ivrogne qu'on ramène. Je dis : — Voyez ce butor! — On me répond : — C'est un ministre, et on m'assure qu'il est à jeun!

Que dire des conseils que la baronne d'Orchamp donne à son neveu à l'occasion de son mariage? La plume de Mme Sévigné ne rougirait pas de les avoir écrits. Il y a là dix pages de prévoyante sagesse, qui, appliquée, serait capable de retourner l'univers. Qu'on nous permette d'en citer quelques-uns.

« Prends dès l'abord une bonne allure qui te mène loin et sûrement. Sois avec elle, dès la première heure, ce que tu pourras être, non pas toujours, mais bien longtemps. — Elle s'abandonne, se livre tout entière la chère petite, tu peux tout sur elle; n'abuse pas de ces pleins pouvoirs et sois prudent pour deux. — Rien n'est plus naturel que d'oublier l'être aimé au milieu des transports dont il est soi-disant l'objet. Tels ces avocats, qu'emporte l'éloquence, et qui, dans la fougue de leur plaidoyer, ne savent même plus le nom de leur client. Tâche de songer à elle avant tout : ton cœur et ton esprit te diront le reste. — Aimer, aimer !... mais, vertuchoux, cela veut-il dire qu'on est aimable?

« Crois-moi, mon enfant, sois discret et prudent: laisse au cœur de ta petite femme le temps de comprendre et goûter, de vivre sans surprise, ou du moins sans effroi!... »

« Résiste à la sotte vanité de l'éblouir par tes révélations; ne l'écrase pas de ta jeune expérience. »

« Le difficile en ménage, c'est lorsqu'on n'est encore qu'amants, de ne pas perdre de vue qu'on pourra devenir amis, et plus tard, lorsqu'on est amis, de se souvenir qu'on a été amants. »

Mais arrêtons-nous, pour être juste il faudrait tout transcrire. L'ouvrage de Droz vient comme la rose sur les épines au milieu des publications malsaines qui, de nos jours, encombrent les librairies. Il est si peu naturel à présent de trouver un livre bien écrit, spirituel, que ne dépare pas une pointe de philosophie, et que surtout, qualité rare, on puisse placer entre toutes les mains! Ce livre fera marque, nous n'en doutons pas, et le meilleur conseil que nous puissions donner à nos lecteurs, est de le lire, de le comprendre et de le mettre en pratique.

G. de Rillieux.

ESSAI D'UN COMMENTAIRE SCIENTIFIQUE DE LA GENÈSE, par A. de Chambrun de Rosemont. Paris, Lévy, 1883. — Un vol. in-8. 527 pages.

Les lecteurs de la *Revue Lyonnaise* connaissent déjà par le compte rendu des séances de notre Académie, et par l'étude qu'y a consacrée ici même, en septembre et octobre 1881, notre savant collaborateur, M. Hignard, le nouvel ouvrage de M. de Rosemont. L'auteur, à cette époque, n'en avait fait qu'une édition d'essai, destinée aux savants et aux amis dont il cherchait à provoquer les observations et les encouragements; le public auquel il l'offre aujourd'hui, ne

saurait l'accueillir moins favorablement que ne l'ont fait les lecteurs de cette sorte d'édition avant la lettre.

Cet *Essai* est une œuvre de bonne foi. L'auteur, catholique convaincu, effrayé des progrès du matérialisme contemporain et des arguments nouveaux qu'à chaque découverte faite dans le domaine des sciences naturelles, il apporte contre les dogmes catholiques, a cherché à établir un accord entre les faits de la révélation et ceux dont ces découvertes nous révèlent l'existence. Jusqu'à quel point les efforts généreux et sincères de M. de Rosemont ont-ils été récompensés? A-t-il pleinement établi ce lien entre la science et la foi, ou bien, entraîné par les ardeurs de son zèle et de ses convictions religieuses, s'est-il trop hâté à célébrer une entente, que l'avenir assurera, nous en avons l'intime conviction, mais que l'état actuel de nos connaissances ne nous permet pas encore d'établir? Nous laisserons à de plus compétents que nous le soin de s'en faire juges; mais nous tenions à signaler à nouveau ce livre à tous ceux qu'intéressent les ardents problèmes soulevés autour des secrets, encore impénétrés, de nos origines.

G. SANLAVILLLE.

LA BÊTISE PARISIENNE, par PAUL HERVIEU. — Paris, 1884. Charavay frères, 4, rue de Fustenberg. — Un joli vol. Prix : 3 fr. 50.

Voici un livre qui doit nous faire grand plaisir, à nous provinciaux, d'autant qu'il est gentiment écrit, spirituellement troussé, assaisonné du meilleur sel attique. Nous ont-ils assez daubés, ces Parisiens? Qui est-ce qui était bête, gauche, emprunté, ignare, rustique? Le provincial. Qui, au contraire, alerte, gracieux, n'ignorant rien de ce qu'il ne s'était point donné la peine d'apprendre? Le Parisien, lui, le *ter quaterque beatus*.

Nous avions bien ouï parler d'un certain curé de Meudon qui avait écrit une phrase dans le genre de celle-ci : « Le peuple de Paris est tant sot, tant badault et tant inepte de nature, qu'un basteleur, un porteur de rogatons, un mulet avecques ses cymbales, un vielleux au milieu d'un carrefour, assemblera plus de gens que ne feroit un bon prescheur évangélique ». Mais cela était si vieux! Et voilà qu'un charmant écrivain, spirituel, mordant, vient leur dire en d'autres termes à peu près la même chose, et même pis.

Quelle reconnaissance nous devons à M. Hervieu! Qu'il vienne faire un tour en province et il verra quelle magnifique réception nous lui ferons, quels festins de Gamache nous lui donnerons! Hélas! que viens-je de dire? Je parle de cette province légendaire qui n'existe plus que dans les livres. Ne sommes-nous pas tous atteints, qui peu, qui beaucoup, de cette *Bêtise parisienne*? Le baccarat, les courses de chevaux, les filles et les députés, ne souffrons-nous point aussi de tous ces maux?

C'est donc nous, aussi bien que les Parisiens, que vise le livre de M. Hervieu, dont je voudrais dire tout le bien que je pense. Il y aurait fort à faire de tout louer : l'observation sagace et minutieuse, la fine ironie, le scepticisme aimable, le ton qui est celui de la bonne compagnie, toutes qualités assez rares à rencontrer. L'auteur a su y joindre l'esprit qui, lui, dit-on, court les rues, que peu de gens cependant parviennent à saisir, mais qui s'est fort bien accommodé de faire ménage avec M. Hervieu.

CH. LAVENIR.

HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION racontée aux petits enfants, par CHARLES D'HÉRICAULT. — Paris, 1884. Gaume et Cie, rue de l'Abbaye, 3. — Un vol. in-12, illustré. Prix : 3 francs.

M. d'Héricault, ennemi implacable de la Révolution, la combat sans trêve ni relâche. Désireux d'en inculquer la haine aux petits enfants, il leur en raconte l'histoire dans ce livre écrit d'un style simple et familier, où il leur parle une langue accessible à leurs jeunes intelligences.

Approuver, discuter, ou faire seulement des réserves sur le fond même du livre, n'est point mon affaire : il me faudrait donner mon appréciation sur la Révolution, ce qui serait peut-être assez long, et à coup sûr fort peu intéressant pour le lecteur, chacun ayant ou croyant avoir là-dessus une opinion avec ou sans motifs à l'appui.

Mais il m'est permis, et je le fais de grand cœur, de louer le talent d'exposition, le bon sens et la modération réelle des idées de M. d'Héricault. Dans les principes de 89, il y a de bonnes choses; mais ce qu'il y a en eux de meilleur, l'auteur le dit avec raison, c'est ce qu'ils ont emprunté à l'idée chrétienne et au génie propre aux Français. Ils n'ont point eu le mérite d'innover. Sur cette question, comme sur les autres, M. d'Héricault demeure loin de l'exagération, bien que les expressions dont il se sert puissent sembler quelquefois un peu vives. Son excuse serait, si toutefois il en avait besoin, dans la légitime aversion que lui inspire le caractère hypocrite, impie, tyrannique du jacobinisme. à quelque époque de son histoire qu'on l'envisage.

Assez de gens s'efforcent d'enguirlander la guillotine : il est bon de la montrer dans sa hideuse nudité, et d'arracher le laurier dont des sectaires ou des imbéciles ont couronné les scélérats de 93. Le montrer, le faire comprendre à tous, comme a fait l'auteur de la *Révolution racontée aux petits enfants*, est peut-être le meilleur moyen de prévenir le retour de semblables excès. CH. LAVENIR.

THÉOPHRASTE RENAUDOT d'après des documents inédits, par G. GILLES DE LA TOURETTE. *La Gazette. — un Essai de faculté libre au dix-septième siècle. — le Bureau d'adresse. — Les Monts-de-Piété, les Consultations charitables.* — Paris, E. Plon, Nourrit et Cie, 1884, in-8, 316 pages.

Ce livre est du plus sérieux intérêt et traite d'institutions importantes dont l'origine est généralement peu connue. C'est aussi la douloureuse histoire d'un de ces hommes bien doués, guidés uniquement par leur ardent amour pour l'humanité et qui n'ont d'autre souci que le soulagement de la misère publique, mais que leur siècle ne comprend pas, qu'il traite dédaigneusement d'idéologues, qui meurent abreuvés de dégoûts, et qui eussent pu vivre riches, s'ils eussent voulu tirer de leurs inventions autre chose que l'assistance des malheureux ou transiger avec la vérité, en faisant chorus avec les savants officiels. Du nombre de ces hommes d'élite est aussi Théophraste Renaudot ; quelques lettrés ont parfois prononcé son nom, mais c'est un inconnu pour la généralité du public, et cependant il ne mérite pas cet oubli; il a été toute sa vie l'ami du pauvre, il n'a songé qu'à lui créer une existence meilleure et exempte de ces cruelles privations

qu'il supporte avec une résignation qu'on n'admire pas toujours assez et qui pourraient cependant le pousser aux plus graves extrémités, à une révolte même contre la société, si dans son cœur ulcéré ne se rencontraient pas aussi les nobles sentiments que la foi et l'esprit chrétien y ont déposés.

M. Gilles de la Tourette a donc eu une heureuse inspiration en tirant d'un oubli immérité le nom de cet homme de bien, de raconter sa vie, si utilement remplie, et de le placer au rang qu'il a su mériter. Il a pu le faire à l'aide de papiers de famille, de manuscrits précieux et il a jeté ainsi un jour tout particulier sur cette physionomie à peine ébauchée. Pour bien le faire connaître, il ne s'est pas borné à une simple biographie, mais il a placé l'homme au milieu de son époque et fait une large part à l'histoire de son temps et à celle de ses relations. De même pour ses inventions, il a recherché si elles répondaient alors à un besoin d'actualité ; il est remonté à leur origine et il les a suivis dans leurs évolutions. En écrivant son excellent livre, l'auteur a voulu aussi demander justice pour cet homme d'élite qui n'a recueilli pour récompense que la plus noire ingratitude de ses contemporains.

Théophraste Renaudot était originaire de Loudun et issu de parents protestants, en 1586. Cette petite ville ne se souvenait que d'Urbain Grandier, des maléfices que ce malheureux aurait jetés à des Ursulines et de son horrible mort sur une de ses places. Aujourd'hui seulement elle commence à deviner que c'est dans ses murs qu'est né l'un des hommes les plus méritants du dix-septième siècle, un philantrope dont l'œuvre humaine allait être si grande et si durable qu'elle devait arriver intacte jusqu'à nous, un organisateur qui, du même coup, allait fonder le journalisme par sa *Gazette*, la publicité commerciale par ses *Bureaux d'adresse et rencontre*, et qui, guidé par son amour pour les pauvres, devait introduire en France les *Monts-de-Piété* et créer enfin les *Consultations charitables pour les pauvres malades*. Mais le croirait-on? Tout cela parut à ses contemporains un rêve creux, une chimère et au lieu de l'aider dans ces œuvres si simples, si utiles et si pratiques, ils lui suscitèrent les plus sérieuses difficultés. Tout autre que lui se fut découragé, mais sa tenacité, sa conviction intime d'être un homme utile à son pays, lui firent faire litière de tous ces obstacles élevés par l'ignorance, la routine et de basses passions. Cette lutte de tous les jours, cette persévérance que rien ne peut lasser est admirablement racontée par M. Gilles de la Tourette. Sans le défaut d'espace, nous serions heureux de lui emprunter de nombreux passages, entre autres, ce qu'il dit de la fondation de la *Gazette*. Qui ne lit aujourd'hui les journaux dont la plupart ne sont qu'un affreux poison servi froidement, chaque jour, aux populations ouvrières, par une secte odieuse, en vue de ses coupables aspirations. Mais peu savent la date et les causes de leur création, et on croirait à peine que cette création est due surtout au puissant concours que l'impérieux cardinal de Richelieu donna à Renaudot qui lui avait prouvé que le meilleur moyen pour amoindrir la malfaisante influence des feuilles appelées *Nouvelles à la main* que les ennemis du cardinal jetaient de temps à autre au public frondeur et friand de racontars, était de leur répondre par une feuille quotidienne et bien renseignée. Le grand ministre avait reconnu, en effet, « que les Gazettes peuvent empescher les faux bruits qui servent souvent d'allumettes aux mouvements et séditions intestines. » Et ce fut le 30 mai 1634 que parut la première *Gazette*. Le roi même fut un des collaborateurs de Renaudot : « Il ne lisoit pas seulement mes gazettes, dit ce dernier,

mais il m'envoyoit presque ordinairement des mémoires pour y employer. »

Le livre de M. de La Tourette se divise en nombreux chapitres, tous du plus saisissant intérêt, comme, par exemple, ceux qu'il consacre « à la misère au dix-septième siècle — au Bureau d'adresse, — à la Publicité commerciale, — aux Monts-de-Piété, — à un Essai de Faculté libre, — aux Consultations charitables ». Toutes ces institutions sont aujourd'hui en plein exercice et Renaudot est leur créateur, mais comme l'observe très bien M. de La Tourette « ceux qui naissent cent ans trop tôt sont presque toujours incompris, et il arrive tout au moins cela d'heureux à ceux qui naissent cent ans tard que l'oubli dans lequel ils tombent tout de suite, les sauve de l'injustice. » Mais grâce à la belle publication de M. de La Tourette, Renaudot sera compris aujourd'hui, son nom est tiré de l'oubli et une éclatante justice lui est rendue. X. X.

NAIS MICOULIN, par ÉMILE ZOLA. — Paris. Charpentier, 1883. Un vol. in-18 jésus. Prix : 3 fr. 50.

Si les interminables descriptions qui émaillent presque à chaque page les romans de M. Zola sont peu du goût de beaucoup de lecteurs, je ne crois pas qu'on puisse reprocher à ses nouvelles d'engendrer l'ennui ni de fatiguer l'attention. Le nouveau volume que vient de mettre en vente l'éditeur Charpentier, et qui renferme six contes inédits, est écrit d'une manière sobre, mesurée, qui rappelle Daudet : pas ou presque pas de phrases prétentieuses, pas de néologismes criards : dans la peinture des caractères surtout se fait sentir puissamment la touche vigoureuse de cet écrivain dont il est permis de discuter les théories et le procédé, mais dont nul ne saurait sans injustice contester le talent.

Naïs Micoulin est un petit drame où les personnages sont vivants, l'action saisissante, le dénouement tout à la fois tragique comme la passion et banal comme la vie réelle. Une étrange figure, le vieux Micoulin, le père de Naïs. Il a trouvé sa fille endormie aux bras de Frédéric, son jeune maître, et il n'a point tué les coupables, car il sait bien que « le maître, quoique enterré, est toujours le plus fort ». Seulement, à deux fois, il essaiera de le faire périr : Naïs veille sur son amant et détourne les coups qui le menacent. Le vieillard conserve sa haine jusqu'au jour où un accident, tellement opportun qu'il pourrait sembler prémédité, le fait disparaître lui-même. Il y a de ci, de là, dans ces pages, des tableaux de tout point charmants, celui-ci, par exemple :

« La matinée était d'une douceur charmante. Une comme une glace sous le blond soleil, la mer déroulait une nappe bleue ; aux endroits où passaient des courants, elle frisait, le bleu se fonçait d'une pointe de laque violette, tandis qu'aux endroits morts, le bleu pâlissait, prenait une transparence laiteuse ; et l'on eût dit, jusqu'à l'horizon limpide, une immense pièce de satin déployée, aux couleurs changeantes. Sur ce lac endormi, la barque glissait mollement ».

Nantas est une application des théories philosophiques et scientifiques qui constituent le fond de la série entière des Rougon-Macquart. « Je t'aime, parce que tu es fort », ce cri, que jette Flavie en se précipitant dans les bras de cet époux qui avait en vain mis en œuvre pour la fléchir une persévérante tendresse, est le seul mot qui restera à l'amour, le jour où auront définitivement prévalu les désolantes doctrines de la lutte pour l'existence, telles au moins que les entendent la généralité des savants modernes.

Je n'aime guère *La Mort d'Olivier Bécaille*. L'auteur ne me semble point arriver à produire l'effet qu'il recherchait : il a trop délayé son sujet. Edgard Poë aurait condensé tout cela en trois ou quatre pages, et nous eût fait frissonner.

Les Coquillages de Monsieur Chabre sont une plaisante historiette sur un vieux thème. Nous ont-ils fait rire, depuis les fabliaux du moyen âge, ces pauvres maris? Il est à croire que le type de Sganarelle est appelé à fleurir éternellement dans notre littérature. M. Zola en a tiré un excellent parti et nous a donné un charmant conte, un peu gaulois, ce qui ne gâte rien, et tout plein, en même temps, de fraîcheur et de grâce.

Jacques Damour est un déporté qui rentre à Paris au moment de l'amnistie; sa femme est remariée, sa fille a mal tourné. Il retrouve son mauvais génie, un nommé Berru, celui qui l'a entraîné ainsi que son fils dans les rangs des fédérés, et qui a su disparaître à temps pour n'être même pas inquiété, tandis que Damour était condamné à la déportation et que son fils Eugène mourait sur une barricade. Berru le pousse, l'excite; il le conduit à sa femme, au nouvel époux de celle-ci, il faut que Damour fasse du scandale. Mais le pauvre Jacques s'attendrit, il renonce à toutes ses prétentions, ils trinquent même ensemble, puis il s'en va. Guidé par Berru, il pénètre chez sa fille, demi-mondaine, richement entretenue : c'est là qu'il a le meilleur accueil, et qu'il trouve un refuge. Louise établit son père concierge dans une propriété qu'elle possède près de Paris, et il y coulera tranquillement ses vieux jours. *Jacques Damour*, dont j'ai indiqué sommairement le sujet, mais que je n'ai pas prétendu analyser, est, à mon sens, un véritable petit chef-d'œuvre et mérite de prendre place à côté des meilleures nouvelles que nous ayons en notre langue.

J'en dirai autant de *Madame Neigeon* que je regarde comme la perle du recueil. Ne voulant point déflorer ces délicieuses pages en tentant d'en donner une idée qui ne saurait être que très imparfaite, je me contente de renvoyer le lecteur au volume. Je crois qu'il fera comme moi, et qu'après avoir lu, il relira.

CH. LAVENIR.

REVUE DU MONDE LATIN, recueil mensuel, économique, littéraire et social. Directeur, CH. DE TOURTOULON. — Bureaux, 6, rue Mézières, Paris. — Abonnements, 36 fr. par an.

Souvent déjà il s'est rencontré des hommes au cœur élevé et généreux qui, en méditant sur l'histoire des nations dont toutes les pages sont teintes de sang, se sont demandé si les peuples, au lieu de se regarder toujours comme issus de races différentes et de s'entr'égorger, ne devraient pas se souvenir qu'ils sont tous fils d'un même Dieu bon et de paix, et vivre en frères, dans une union parfaite. Mais leur voix s'est perdue toujours dans le tumulte et dans les convulsions des événements. Les préjugés, les préventions et de cruels instincts ont sans cesse prévalu. Aujourd'hui, plus que jamais, ce qu'on a appelé les *races* s'observent, le glaive à la main, et ces races n'attendent que l'heure propice pour imposer leur joug les unes aux autres et s'anéantir peut-être. En présence de ces horribles éventualités et dans l'impuissance de les prévenir et pour amoindrir leurs funestes conséquences, d'éminents écrivains de la race latine se sont réunis, groupés dans la généreuse pensée de faire connaître les peuples et les pays *latins* dans leur présent

comme dans leur avenir; de rechercher, de concilier et de défendre leurs intérêts divers; de préparer leur union permanente dans un dessein de paix générale, s'il est possible, de préservation commune, s'il est nécessaire, et surtout de progrès matériel, intellectuel et moral. Dans ce but, ils ont fondé la *Revue du Monde latin*. Cette appellation pouvant paraître étrange, l'un des collaborateurs de cette Revue s'est empressé d'en donner l'explication. « Il n'existe pas, à proprement parler, dit-il, de *race latine* et l'on ne saurait affirmer que l'élément *latin* l'emporte, en France, par exemple, sur l'élément gaulois, en Espagne, sur l'élément goth et ibère. Mais personne n'ignore ce qu'on entend aujourd'hui par le mot *latin*; personne ne méconnaît cet ensemble de caractères éthnitiques, historiques, linguistiques, sociaux et parfois physiologiques et antropologiques d'où se déduit un groupement naturel des peuples constituant ce que, d'instinct, on a appelé *races*. » Il est donc bien entendu que cette nouvelle *Revue* sera l'organe de la plupart des nations du Midi de l'Europe, en y comprenant même la Grèce et les pays helléniques et une partie de ceux du Nouveau-Monde, à l'exclusion de la race *Germanique*, de la race *Slave* et de la race *Anglo-Saxonne*. Cette *Revue* est opposée, en principe, à la guerre, à la conquête et particulièrement à tout acte tendant à favoriser une nation latine au détriment d'une autre race latine. Elle donne la plus grande somme possible de faits, de documents et de renseignements utiles; elle expose les grandes questions internationales, afin de fournir aux diplomates, aux savants et aux commerçants une source précieuse d'informations exactes. C'est une noble et grande tâche qu'elle s'impose surtout dans les conjonctures actuelles, car elle ne se dissimule pas que la France qui devait être le centre du groupement des peuples latins, a failli à sa mission, décline de son rang et végète sans influence. « Sous le rapport intellectuel, dit un des écrivains de la *Revue latine*, les questions les plus ardues de la science, de la philosophie, de la politique ont été mises à la portée de tous, incomplètement et de manière à créer de dangereuses illusions. Les ignorants d'hier, improvisés savants par la lecture rapide de quelque article de journal, se sont jugés aptes à trancher toutes les difficultés, et ils ont fait l'opinion, car ils sont le nombre. Du milieu de cette masse, prétendant juger de tout avec une légère teinture de chaque chose, incomplètement accessible au beau et au bon et s'enthousiasmant du médiocre, il n'a pu surgir des talents robustes et des caractères fortement trempés; s'ils paraissent, ils détonnent trop dans l'ensemble pour n'être pas aussitôt repoussés comme gênants et démodés. Dans une pareille société, le métier d'exploiteur de la sottise et des vices humains a fini par dominer tous les autres. La sève qui fait vivre les peuples a tari en France. L'évidence apparaît aujourd'hui, c'est l'épuisement de la richesse publique, l'éparpillement des forces nationales; c'est le drapeau et l'honneur français engagés sur tous les points à la fois, c'est la brouille mal dissimulée avec l'Italie, la froideur avec l'Espagne, le Portugal, la Roumanie, l'Angleterre, peut-être demain les provocations de l'Allemagne. »

Dans une situation semblable, la France n'a donc pu que déchoir: ce n'est plus l'ancienne et belle reine des peuples latins lui formant une cour splendide. Sa couronne est tombée dans la fange et la *Revue latine* se propose de la relever: « Elle entend regarder le mal en face et chercher le remède. » Elle espère, — mais ne se trompe-t-elle pas? — « que l'état actuel de la France n'est qu'une maladie de transition, une sorte de crise d'âge qui se résoudra par un réveil des forces vitales de la patrie. »

S'il doit en être ainsi, quels ardents vœux ne formons-nous pas pour le prompt succès de l'apostolat de la *Revue*, car est-il pour un homme de cœur aux sentiments honnêtes une douleur plus poignante que celle de voir son pays jadis si grand, respecté, rayonnant dans le monde entier, maintenant avili, déshonoré et mis ban des nations? X. X.

BIBLIOTHÈQUE DES MÈRES DE FAMILLE, publiée sous la direction de Mme EMMELINE RAYMOND. — Paris. Firmin Didot et Cie, 1884. Chaque vol. in-18 jésus. Prix : 3 fr.
UN DRAME DANS LA VIE INTIME, suivie de l'*Histoire d'une Ame*, par Mlle LABILLOIS. 1 vol.
L'ERREUR D'ISABELLE, par M. MARYAN. 1 vol.

Nous avons à signaler ce mois-ci la publication de deux nouveaux volumes de la *Bibliothèque des mères de famille*. Comme les précédents, ils se recommandent par une moralité irréprochable et peuvent être mis entre toutes les mains. Les lectrices y trouveront un récit attachant, la peinture vraie et fidèle des passions qui bouleversent si souvent des existences tranquilles à la surface, et recélant dans leurs profondeurs des abîmes de souffrances et de douleurs. Pour n'être pas tracés avec les couleurs extravagantes que le naturalisme a mises à la mode, ces tableaux n'en sont pas moins exacts. Il y a là des pages *vécues* dans l'acception que le style contemporain donne à cette expression. Il est, du reste, superflu de parler plus longuement de cette collection de bons romans dont l'éloge n'est plus à faire et dont le succès va toujours grandissant. La faveur marquée avec laquelle sont accueillis des familles les ouvrages qui en font partie suffit assez à la recommander.

CH. LAVENIR.

A TRAVERS LA FRANCE. Notes et impressions de M. JOSSE, voyageur lyonnais — Lyon, Henri Georg, 1883. — Prix : 4 francs.

Un de nos concitoyens a eu l'heureuse idée, tout en voyageant pour ses affaires, de noter les impressions diverses que lui suggérait la vue des différentes villes françaises qu'il traversait. Il a réuni ses notes en un volume qu'il donne aujourd'hui au public.

Son livre est écrit dans une langue très pure, très littéraire, en un style qui rappelle par instants l'écrivain distingué que M. Josse appelle son maître : notre excellent collaborateur Puitspelu. L'élève a su emprunter à celui qui l'inspirait, cet ***humour***, cette originalité de bon aloi dont tous les délicats goûtent si fort le saveur. Il a souvent trouvé moyen d'être neuf, là où il était bien difficile de l'être.

Ces pages se lisent avec plaisir, et nous faisons de grand cœur nos meilleurs compliments à notre compatriote, en l'engageant à continuer. CH. LAVENIR.

PERDUE, par HENRY GRÉVILLE. Illustrations de FRÉDÉRIC RÉGAMEY. — Paris. Librairie Plon, 10, rue Garancière. 1884. — Un vol. in 8 raisin. Prix : 8 francs.

Parmi les livres propres à être donnés comme étrennes aux jeunes filles aussi bien qu'aux jeunes gens, et auxquels leur irréprochable moralité marque une

place dans la bibliothèque de la famille, je citerai au premier rang le présen volume de Mme Henry Gréville. *Perdue* n'est point un livre nouveau. C'est l'histoire simple et touchante d'une pauvre petite fille qui demeure seule, sa mère morte et son père embarqué pour l'Amérique sans savoir ce qu'elle était devenue. L'auteur nous émeut profondément en nous faisant la peinture vraie des tribulations endurées par la pauvrette, en nous dépeignant ces gens qu'un bon mouvement porte d'abord à faire une bonne action, mais qui font ensuite bien durement expier par leurs mille petites vexations les services qu'ils ont pu rendre. L'histoire se termine heureusement par le retour du père et le mariage de la charmante Marcelle.

Ce roman avait eu beaucoup de succès lors de son apparition. C'est ce qui a donné à l'éditeur Plon l'idée de lui consacrer une belle édition illustrée. Il a fait appel au talent d'un artiste bien connu, M. Frédéric Régamey, qui en a émaillé les pages de nombreuses gravures, et de fines vignettes, d'une exécution remarquable, représentant les scènes les plus remarquables de l'ouvrage.

Ces qualités réunies constituent un volume des plus intéressants, et qui ne peu manquer d'obtenir toute la vogue qu'il mérite. CH. LAVENIR.

VIEILLES CHANSONS ET RONDES pour les petits enfants, notées avec des accompagnements faciles, par CH.-M. WIDOR. Illustrations de M. BOUTET DE MONVEL. — Paris. Librairie Plon, 1884.

Mesdemoiselles et Messieurs les bébés, voulez-vous en croire quelqu'un qui vous aime beaucoup? Lorsque papa ou maman vous demanderont quel joli livre d'images vous voudriez que le petit Jésus vous apportât, descendant du ciel, pendant la nuit de Noël, c'est celui-ci qu'il faudra choisir. Vous y trouverez toutes ces gentilles chansons, toutes ces rondes que vous chanterez ensuite au printemps, en dansant sur la place Bellecour ou dans les allées sablée du Parc. M. Widor a écrit exprès pour vous des accompagnements : si vous n'étiez pas contents de votre compositeur, c'est que vous seriez terriblement difficiles, plus difficiles que les abonnés de l'Opéra. Et pour ne pas trouver délicieuses les jolies images, les délicieux encadrements en couleur qu'a dessinés M. Boutet de Mouvel, il faudrait que vous fussiez aveugles ou de vrais petits monstres d'ingratitude, ce que pour ma part, en voyant briller vos grands yeux et fleurir vos bouches roses, je me refuse absolument à croire. CH. LAVENIR.

CHRONIQUE

2 NOVEMBRE. — M. Fourcade, procureur général à Nancy, est nommé premier président de la Cour de Lyon, en remplacement de M. Milllevoye, admis à la retraite.

— M. Meissonnier fait cadeau à ses compatriotes lyonnais d'un portrait à l'huile, peint par lui, de Paul Chenavard.

3 NOVEMBRE. — Messe du Saint-Esprit et séance solennelle de rentrée de la Cour de Lyon. M. l'avocat-général Baudouin prononce le discours d'usage. Le sujet traité par lui est : *Le secret des correspondances.*

— M. Mollard, directeur des postes et télégraphes du département du Rhône, admis sur sa demande à faire valoir ses droits à la retraite, est nommé directeur de la succursale de la Banque de l'Algérie, à Philippeville.

5 NOVEMBRE. — Séance solennelle de rentrée des Facultés de l'État. M. Lafon, professeur à la Faculté des sciences, prononce le discours d'usage. Sujet : l'*Usine du Creusot.*

10 NOVEMBRE. — Mort de M. Léon Geley, officier d'Académie, ancien professeur d'histoire au Lycée de Lyon, puis au collège Rollin, en dernier lieu à la Faculté des lettres de Douai.

12 NOVEMBRE. — M. Vacheron est élu adjoint en remplacement de M. Guichard, démissionnaire.

14 NOVEMBRE. — Par application de la loi sur la réforme de la magistrature, M. Morard, juge à Villefranche, est révoqué.

17 NOVEMBRE — Séance annuelle des artistes lyonnais résidant à Paris.

19 NOVEMBRE. — Réunion bonapartiste au théâtre du Gymnase.

19 et 20 NOVEMBRE. — A l'hôtel Collet, vente au profit des mères de famille secourues par l'Œuvre de la charité maternelle à Lyon.

22 NOVEMBRE. — Installation de M. le premier président Fourcade.

25 NOVEMBRE — Fête donné par *les Armoneggi*, au Théâtre Bellecour, en l'honneur de Gounod. Publication de *Lyon-Gounod,* journal à numéro unique.

— Au Grand-Théâtre, concert donné par l'*Harmonie Chorale* au bénéfice de l'Œuvre de l'hospitalité de nuit.

— Élection au Conseil général dans le canton de Monsols.

29 Novembre et jours suivants. — Assemblée régionale de l'Œuvre des cercles catholiques d'ouvriers.

30 Novembre. — M. Pierret, professeur d'anatomie pathologique à la Faculté de médecine de Lyon est transféré dans la chaire de clinique des maladies mentales.

— *La Décentralisation*, journal légitimiste de Lyon, cesse sa publication.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE LYON

A la suite du voyage à Paris d'un des membres du bureau de la Société, M. de Lesseps a renouvelé sa ferme intention de présider la séance solennelle dans laquelle s'effectuera le tirage de la loterie internationale. Le jour en a été fixé, d'un commun accord, au dimanche 20 janvier prochain, à 1 heure.

L'exposition générale des lots commencera le 25 décembre et sera ouverte pendant 15 jours. Elle sera visible de 11 heures à 4 heures au siège de la Société, 6, rue de l'Hôpital, pour les personnes munies d'un billet de la loterie. Le vendredi sera réservé aux porteurs de trois billets.

On trouvera des billets à la Société.

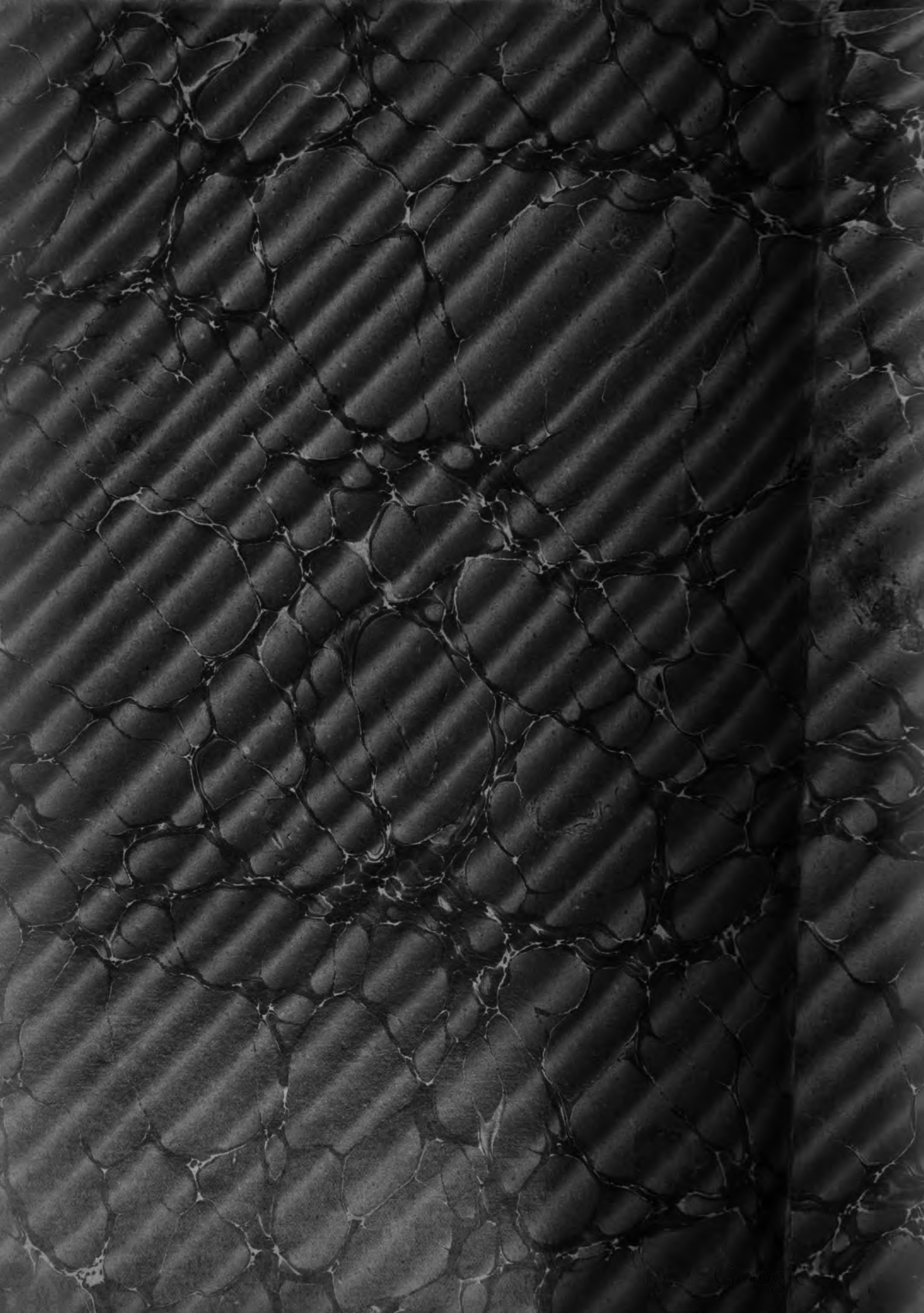
L'administrateur-gérant :
F. Pitrat.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES ARTICLES

CONTENUS DANS LE TOME SIXIÈME

FIN DE LA TABLE DU TOME SIXIÈME

LYON. — IMPRIMERIE PITRAT AINÉ, RUE GENTIL 4.






Widener Library
3 2044 100 884 881